



Études sur l'Angleterre

Léon Faucher

LIREGRATUITEMENT.COM

Études sur l'Angleterre

Léon Faucher

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

AVERTISSEMENT

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

Plusieurs fragments de ce livre ont déjà subi l'épreuve d'une première publicité; la Revue des Deux Mondes a fait connaître à ses lecteurs, en 1843 et en 1844, les chapitres qui exposent la condition physique et l'état moral des populations dans la capitale, ainsi que dans les grands centres de commerce et d'industrie. Ceux qui concernent Manchester ont été traduits en Angleterre et en Allemagne ; et le traducteur anglais a enrichi le texte de notes souvent judicieuses qui servent à éclaircir des points de détail.

L'accueil qu'une partie de ces esquisses avait déjà reçu imposait à l'auteur le devoir d'une révision sévère ; il a complété, autant qu'il était en lui, et a refondu son travail. La partie encore inédite de

DE LA DEUXIÈME ÉDITION

La première édition des *Études sur l'Angleterre* de M. Léon Faucher, est depuis longtemps épuisée. Pendant plusieurs années les devoirs de la vie publique et la nécessité de consacrer sa plume à la discussion des grandes questions du jour, l'ont empêché de satisfaire aux nombreuses demandes, adressées au sujet de la réimpression d'une œuvre qui a fondé sa réputation

d'économiste ; la mort est venue le surprendre sans qu'il ait pu compléter son travail.

Nous reproduisons ici, sans modification, le texte déjà imprimé ; mais s'il n'a pas été donné à M. Léon Faucher de le revoir et de le mettre en rapport avec la situation présente de l'Angleterre, nous y suppléerons en partie, en joignant à cette nouvelle édition, plusieurs études[^] postérieures à la publication de l'ouvrage.

Ces études[^] communiquées pour la plupart à l'Acadé-

VIII AVERTISSEMENT

mie des sciences morales et politiques dont M. Léon Faucher était membre[^] sont consacrées à des questions d'un grand intérêt. L'auteur a successivement abordé le caractère et le mouvement de la criminalité en Angle[^] terre y et les conséquences de la coalition récente des ouvriers mécaniciens. 11 a décrit les effets de la loi sur les mines et dans une intéressante discussion, engagée avec MM. Ch. Lucas, Lélut et lord Brougham, il a signalé les résultats de la déportation et de la colonisation pénitentiaire.

Nous avons ajouté à ces travaux, d'autres productions non moins importantes, qui ont un rapport direct avec les sujets traités dans les Études sur l'Angleterre.

L'examen des problèmes relatifs aux salaires et une étude pleine d'intérêt sur l'Industrie américaine de Lowell complètent cette nouvelle édition.

INTRODUCTION

« Bt penitut toto dîTiios orbe Britanaot. »

L'Angleterre est certainement un mopde à part. La nature, la tradition et les mœurs, ont fait de ce peuple une nation insulaire; les traces, que le mélange des races a laissées dans toutes les contrées de l'Europe, ne sont nulle part moins manifestes. En vain le Saxon s'est agrégé au Breton, le Normand au Saxon, et l'Angevin au Normand; le travail des siècles a effacé la diversité des origines, pour ramener à un seul type tous les éléments de la population. Cette population, si Ton excepte l'Irlande et la haute Ecosse, est maintenant homogène jusqu'à l'originalité la plus éclatante. Tout enfant de» la Grande-Bretagne porte sa nationalité écrite sur son front. Vous ne distinguerez pas toujours un Français d'un Allemand, ni un Italien d'un Espagnol;

X INTRODUCTION

mais VOUS ne confondrez un Anglais avec personne : à Paris comme à Naples, et à Madrid comme à Berlin, il se fait reconnaître entre mille, tant les angles de la figure et du caractère sont saillants.

Même remarque pour les institutions, elles sont nées des besoins ainsi que des habitudes, et ont en quelque sorle jailli du sol. On n'y aperçoit rien qui sente Fimitation ni qui dépose d'une influence extérieure ; les Anglais, selon la parole de Burke (*), n'empruntent rien qu'à eux-mêmes. Quels que soient les partis dominants, quelles que soient les doctrines, ils ne songent jamais

à quitter les voies dans lesquelles la nation s'est une fois engagée. Même en réformant, ils continuent. Les whigs comme les torys, et les radicaux comme les whigs, tout le monde a la prétention de se rattacher au passé ; il n'y a pas jusqu'aux partisans du suffrage universel qui ne s'efforcent d'établir que leurs principes sont conformes aux précédents de la vieille Angleterre, et qu'il s'agit pour eux, non pas d'innover, mais bien plutôt de restaurer. On dirait que le monde entier n'offre à ce peuple aucune règle qui mérite d'être suivie en dehors de sa propre expérience. Mais de toutes les excentricités que la politi-

(^) «(The people of England will not ape fashions they have never tried. »

l'Introduction. xt

que peut se permettre, une école française est celle dont l'Angleterre est assurément le plus éloignée.

Cette tendance à l'exclusion et à l'isolement s'explique, il est vrai, par le passé historique de la Grande-Bretagne; mais elle tient surtout, elle tient essentiellement au caractère national. La race anglaise ne s'associe jamais avec aucune autre, ni par les intérêts, ni par les idées ; elle est absolument inhabile et antipathique à ce travail d'assimilation. Rome, qui ne conquerrait pas pour détruire, finissait par donner le droit de cité aux peuples vaincus ; l'Angleterre ne l'accorde pas même aux colonies sorties de son sein : il n'y a qu'à voir comment elle a traité les États-Unis d'Amérique, et ce qu'elle fait aujourd'hui du Canada. Les conquêtes de l'Angleterre s'opèrent par voie de substitution, et non par voie de fusion. Les autres races fuient ou s'éteignent devant celle-là, qui les refoule quand elle ne peut pas les exterminer

; et elle n'est à son aise qu'en présence dli désert. C'est ainsi que les peuplades indigènes disparaissent dans l'Amérique du Nord, à mesure que les Anglo-Américains s'avancent vers l'intérieur des terres ; et, quant à la race des Indons, trop nombreuse et trop productive pour que l'on songe à la supplanter, elle n'échappe à la destruction que par l'oppression.

Deux causes principales concourent à fortifier

XII INTRODUCTION

cette intolérance native : un défaut très-réel de sociabilité, et le sentiment exagéré que tout Anglais a de sa supériorité sur les autres hommes, soit comme membre de la nation britannique, soit aussi comme individu. Depuis la paix, les Anglais voyagent et résident sur le continent, en grand nombre ; bien peu y forment des relations étroites et de solides attachements. Cette atmosphère d'étiquette et d'orgueil, qu'ils portent partout avec eux, tient les étrangers les plus bienveillants à distance ; les mêmes mœurs qui divisent l'Angleterre en castes, la séparent des peuples le plus évidemment assis au même degré de civilisation. Ajoutez qu'il y a dans le cœur de ces hommes une part de réserve et de solitude qu'ils ne livrent pas dans les épanchements les plus intimes; vous apercevez constamment entre eux et vous une barrière qui ne s'abaisse jamais : et comment se dévouer pour quelqu'un que l'on ne connaît pas tout entier ?

L'Anglais se console d'avoir des supérieurs, auxquels il doit le respect et l'obéissance, pourvu qu'il ait des inférieurs qui le respectent à leur tour; et quand il ne voit rien au-dessous de lui dans

son propre pays, il s'exalte par comparaison avec l'Europe. Tout homme né dans la Grande-Bretagne croit appartenir à une race privilégiée ; il sent que cette race a reçu en partage ou qu'elle a conquis la

mTBODCCTION. XUI

force, la beauté, la richesse, la tradition, l'intelligence, l'ordre, l'habileté pratique, des routes, des canaux, des chemins de fer, des docks, des vaisseaux, des colonies sans bornes, des institutions de crédit, un gouvernement puissant et libre, et il dit dans son cœur : « Il n'y a rien à me comparer sous le soleil. »

Les succès extraordinaires et inespérés, que le gouvernement britannique a recueillis dans sa lutte de vingt-cinq ans contre la France et contre la révolution, ont encore ajouté à ce sentiment de confiance. L'Anglais estime que tout est bien chez lui, et que tout va mal ailleurs; l'ordre qu'il trouve établi dans sa patrie lui paraît seul conforme à la nature des choses : les constitutions, l'état social et les mœurs à l'étranger offensent partout son jugement par quelque côté ; il ne peut s'empêcher de les regarder d'un œil de pitié ou de dédain; et il croirait volontiers, qu'excepté le peuple britannique, qui lui paraît être arrivé à l'âge d'homme, tous les autres sont des peuples enfants.

Les nations, qui n'ont que de la vanité, conçoivent une haute opinion d'elles-mêmes ; les nations qui ont de l'orgueil sont plutôt disposées à concevoir une mauvaise opinion des autres. Voilà ce qui distingue principalement l'Angleterre; ce mépris de l'étranger est le sentiment que les gens éclairés ont I. b

XIT tlinODOCTIOlf.

de la peine à déguiser sous les formes banales de la politesse^ et que les classes inférieures expriment avec la dernière brutalité. La littérature en rend témoignage, depuis Shakespeare jusqu'à Byron. Les paroles que Shakespeare met dans la bouche du duc de Lancastre, répondaient et répondent encore au sentiment universel dans une contrée où le patriotisme va jusqu'à Tidolâtrie (*).

Ce tour particulier d'esprit peut servir les desseins d'une nation qui aspire à la grandeur ; car l'opinion que l'on a de soi est une partie de la force, et les peuples les plus entreprenants sont toujours ceux qui s'exagèrent leur supériorité. Mais, dans l'ordre pacifique, il devient un obstacle aux rapprochements et aux alliances; car, en partant de ce point de vue,

(*) cç This royal throne of kings, this sceptered isle, This earth of majesty^ this seal of Mars^ This olher Eden, demi-paradise ; This fortress, built by nature for herself, Against infection and thehand of war; This happy breed of men, this litle Mrorld ; This precious stone set in the \$ilver sea, VWhich serves it in the ofûce of a wall, Or as a moat défensive to a house, Against the envy of less happier lands; This blessed spot, tliiscarth, this realm, this England... This land of such dear soûls, this dear^ dear land, Dear for her repulation Ihrugh the world... ThatËDgland, that was wonl toconquer others... »

(Shakespear's Richard 11^.)

rrraoDDGTKMf. iv

Ton ne doit comprendre ni les autres pays ni le sien. Les Anglais s'admirent trop pour se juger, et ils n'estiment pas assez le dehors pour le bien voir ; l'impartialité, ce principe élémentaire

de tout examen, leur manque : les qualités qu'ils portent dans l'action sont précisément celles qui les rendent impropres à la théorie.

On a déjà fait remarquer que le premier publiciste, qui analysa et qui décrivit la constitution anglaise, n'appartenait pas à l'Angleterre; Blackstone s'inspira de Montesquieu. Cette constitution, bien ou mal comprise, est la mesure à laquelle tout citoyen du Royaume-Uni rapporte les lois étrangères. Burkenous eût pardonné la révolution française, s'il avait dû en sortir quelque chose de semblable au parlement britannique, une autre chambre des communes et une autre chambre des lords. Mais, parce que le progrès de Tordre social affectait en France une forme démocratique, il lança ses anathèmes contre nous, comprenant bien que l'Angleterre ne pouvait pas imiter les peuples du continent, mais ne comprenant pas à quel point il était impossible aux peuples du continent d'imiter l'Angleterre (*).

(*) « I wish my countrymen rather to recommend to our neighbours the example of the british constitution than to take
rao-

XVI INTRODUCTION

Nousavons^ individuellement et comme nation, le défaut opposé à celui-là. Le prisme, à travers lequel nous voyons les objets, grossit à nos yeux ce qui est du dehors et tronque ou diminue ce qui est du dedans; un cosmopolitisme beaucoup trop désintéressé nous fait chercher à l'étranger des exemples et des modèles. C'est pour ainsi dire en dépit de nous-mêmes que nous nous res-

semblons; et la force des choses, beaucoup plus que la volonté des hommes, maintient encore en France cet ensemble de traditions politiques, morales et littéraires qui constitue l'individualité d'un pays.

Cette tendance plus généreuse qu'éclairée a des résultats souvent déplorables. Dans l'ordre politique, elle fait dépendre nos mouvements des influences extérieures, met la France à la merci de ses alliés, la subordonne, et ne lui permet pas de graviter vers une destinée clairement tracée. Dans l'ordre scientifique, elle fausse la direction des esprits ; par là, le peuple qui a le plus d'initiative, celui qui semblait avoir reçu de la Providence la fonction de monnayer et de mettre en circulation les idées dont vivent les sociétés modernes, devient un troupeau de copistes et d'imitateurs. Tantôt c'est l'Angleterre que l'on

draws from them for the improvement of our own. In the former they have got an invaluable treasure. »

(Reflections on the Révolution in France.)

INTRODUCTION. XVII

se propose pour modèle, tantôt l'Amérique du Nord, et tantôt quelque nation qui ne vit plus que dans l'histoire. On dirait que la séve indigène a produit tout ce qu'elle pouvait produire, et que nous la tenons désormais pour épuisée.

Parmi ces doctrines d'emprunt, l'imitation de l'Angleterre est à coup sûr celle dont l'influence est le plus lisiblement écrite dans les progrès du régime constitutionnel en France. L'école anglaise existe chez nous depuis 1789. Elle a eu pour organes, à diverses époques, d'éminents publicistes; elle a remué beaucoup d'idées ;

elle a même inspiré deux ou trois constitutions, depuis celle qui fut proposée par l'Assemblée constituante, jusqu'à la Charte de 1814 octroyée par les Bourbons. Pendant quinze ans notamment, nous n'avons rien fait que par l'impulsion et à l'aide de cette école; bonnes ou mauvaises, la France lui a dû, de 1815 à 1830, ses doctrines d'opposition comme ses doctrines de gouvernement. La servitude avait commencé à l'établissement de la pairie héréditaire ; elle a duré jusqu'au moment où le peuple français, qui venait d'accomplir la révolution de 1830, a refusé dans son bon sens de l'assimiler à la révolution de 1688.

Déjà, dans les dernières années de la restauration, M. B. Constant reconnaissait le danger de transplanter chez nous des institutions et des mœurs nées

XVIII INTRODUCTION

sur un autre sol. « Je ne me suis pas toujours présenté moi-même de cette erreur, » disait l'homme qui a le plus contribué à former l'opinion publique. Il est bien temps aujourd'hui que l'erreur se dissipe, non pas pour quelques esprits d'élite seulement, mais pour tout le monde. Il faut que l'on cesse d'avoir perpétuellement en vue l'imitation de l'Angleterre, si l'on veut connaître l'Angleterre elle-même et ne pas méconnaître la France : car c'est là un préjugé également funeste à l'étude des deux pays.

Il n'y a pas de nation, à quelque rang qu'elle soit placée, qui ne puisse être une leçon, ou offrir des exemples. Qui doute que les peuples n'aient beaucoup à gagner, à l'échange de leurs lumières et de leur expérience, aussi bien qu'au commerce de leurs pro-

duits ? Mais cela doit se faire avec une entière liberté de part et d'autre, sans asservir ni dénaturer ce qu'il y a de spontané dans l'existence nationale, et en se rappelant que Ton ne change pas plus la constitution des empires que celle des individus.

Le système représentatif s'est développé en Angleterre, plusieurs siècles avant qu'il fût possible sur le continent de l'Europe; je comprends qu'au moment, où les autres peuples tentèrent de se l'approprier, l'on ait considéré comme la forme unique

INTRODUCTION. XfX

et nécessaire de ce régime celle qu'il avait d'abord revêtue. Mais la philosophie pohtique a fait d'assez grands progrès pour que l'on sache de nos jours que les procédés de la liberté sont aussi divers que ceux du despotisme, et que les principes généraux, qui sont essentiels à l'ordre dans toute société, n'empêchent pas que chaque constitution ne porte l'empreinte des traditions locales, des mœurs et du climat.

Mais s'il y a une nation à laquelle la France ne puisse pas impunément s'assimiler, cette nation est sans contredit la Grande-Bretagne : je ne connais pas deux peuples qui diffèrent davantage l'un de l'autre, ni dont le génie ait un caractère d'opposition plus prononcé. Ce n'est pas en vain que l'antagonisme de la France et de l'Angleterre dure depuis huit siècles; cette lutte persévérante, qui occupe le premier plan de l'histoire et qui a pendant si longtemps été le drame de l'Europe, ce duel terrible marqué de part et d'autre par des alternatives de revers et de succès, qui laisse les deux adversaires debout malgré leurs blessures, et non-seulement debout mais plus puissants et plus égaux que jamais, serait

un non-sens, s'il devait aboutir à une assimilation et par conséquent à une absorption.

La France et l'Angleterre représentent deux principes, qui co-existent depuis l'origine des so-

XX INTRODOCTION.

ciétés, mais qui n'ont pas certes le même avenir, le principe démocratique et le principe aristocratique ; et leurs tendances sont aussi différentes que leurs points de départ. L'un et l'autre spectacle est encore utile aux progrès du monde civilisé : mais en tout cas, ils ne peuvent pas se confondre ; la France ne peut pas devenir l'Angleterre, ni l'Angleterre la France. Il y a une incompatibilité profonde entre la civilisation qui généralise en toutes choses, et celle qui tend à tout spécialiser, entre un génie universel, humain par excellence, et un génie d'exclusion.

Si connaître c'est distinguer, on comprendra mieux la France en étudiant l'Angleterre. Mais l'Angleterre vaut bien qu'on l'observe pour elle-même, et je ne sais pas de sujet qui sollicite davantage la réflexion. L'empire britannique est sans contredit la plus grande curiosité qui existe de nos jours. Au quinzième siècle, la renaissance des lettres ramenait les esprits vers l'antiquité païenne; au seizième, la découverte de l'Amérique les transportait vers un monde barbare et nouveau; dans le dix-septième siècle, les nations civilisées se tournent vers l'Orient, et les missionnaires français nous font connaître la Chine ; dans les dernières années du dix-huitième, la Russie et les États-Unis occupent les esprits ; au commencement du dix-neuvième, la révolution fran-

INTRODUCTION. XXI

çaise a seule la parole, et tout s'efface devant cet énergique et brillant coryphée. Aujourd'hui, l'Angleterre est le personnage dominant sur la scène, celui que Ton aperçoit d'abord, dès que le regard peut embrasser un horizon de quelque étendue; vous tenteriez vainement d'en détourner les yeux : le fantôme, une fois présent à votre imagination, y grandit malgré vous, l'obsède, et vous suit partout. Indépendamment d'une grandeur peu commune, ce spectacle a l'intérêt que présente la réunion des contrastes les plus fortement accusés. Aucun peuple ne tient au passé par d'aussi nombreuses racines, aucun ne plonge plus avant dans l'avenir par les problèmes que soulève l'organisation de son état social. On peut voir dans l'Angleterre une sorte de manuscrit palimpseste, sur lequel, en grattant quelques lois récentes, l'ordonnance de la société féodale reparaîtrait aisément tout entière ; on peut aussi la considérer comme cette patrie des innovations et des expériences, comme ces terres inconnues à la recherche desquelles se portent avec tant d'ardeur les Christophe Colomb de la philosophie. Là, rien ne tombe en ruines et rien ne passe ; à côté des traditions, les nouveautés s'accumulent ; on dirait que les âges divers, qui se succèdent dans l'histoire des peuples, y coexistent et qu'ils y sont contemporains. Un Anglais, né au milieu de ces disparates, n'en

XXII INTRODUCTION

est nullement choqué; il les envisage peut-être comme indispensables pour produire un effet d'ensemble et d'harmonie. Les faits

qui nous touchent ne sont-ils pas ceux dont nous chei'chons le moins à nous rendre compte? Mais un étranger n'acceptera pas sans explication un état social qui s'éloigne à un tel degré du milieu ordinaire; il n'y verra d'abord qu'excentricités et que contradictions, et il lui faudra du temps pour s'orienter dans ce labyrinthe, pour s'accoutumer à un ordre de choses, où le présent n'a souvent d'autre raison d'être que sa relation avec le passé.

Voilà une société moderne qui a devancé à beaur coup d'égards les autres États de l'Europe, qui s'estdonné la première des assemblées représentatives, qui votait déjà librement l'imppt lorsque les contribuables en France étaient encore taillables et corvéables à merci, qui a posé les grands axiomes du droit constitutionnel, qui avait accompli sa révolution cent cinquante ans avant la nôtre, qui a montré ce que pouvait faire la force mécanique dans l'industrie, qui a développé, au delà de ce que l'on avait jamais vu, la puissance commerciale, qui a inventé la vapeur et les chemins de fer, qui a étendu et élevé la sphère du crédit, au point de créer, par voie d'emprunt, un capital de vingt miUiards de francs, égal ou peu s'en faut à la fortune immobilière du

. INTBODUGTION. XXIII

pays, et qui, avec la complication de tant d'intérêts nouveaux, se gouverne néanmoins par des lois ou par des coutumes dont la plupart remontent aux temps d'Alfred, de Guillaume le Conquérant ou de Henri F.

Tous les peuples chez lesquels le gouvernement aristocratique a prévalu, tenaient la multitude éloignée des affaires. En Angleterre, on dirait que la démocratie et l'aristocratie font concurrem-

ment la base du pouvoir ; car si la domination appartient à un petit nombre de familles, la masse des citoyens est appelée à prendre part à la discussion et au vote. On compte plus d'un million d'électeurs politiques dans le Royaume-Uni ; et quant à l'administration des intérêts locaux, elle est organisée en forme de république : ceux qui les gèrent sont les élus des contribuables» qui prennent tous indistinctement part à l'élection*

En voyant la royauté anglaise honorée presque à l'égal de la Divinité, surmontant les institutions, in-^ Voquée dans les circonstances les plus indifférentes Comme dans les occasions les plus solennelles, la première et la dernière pensée de tout citoyen, qui ïie croirait qu'elle dispose d'une autorité sans bornes? Cependant, elle est moins puissante en réalité que des gouvernements électifs de leurnature, moins puissante que le président des États-Unis qui ne peut

XXIV INTRODUCTION

rien sans le concours du sénat, moins puissante que n'était le doge de Venise sous le contrôle du conseil des Dix. Le moindre baronnet a une clientèle plus nombreuse et un patronage plus étendu ; car ce sont les ministres qui exercent le patronage réservé à la couronne, et Ton a vu le moment où la reine d'Angleterre allait être réduite à recevoir ses femmes de chambre de la main de sir Robert Peel.

La prépondérance de la propriété foncière se conçoit dans une contrée où la propriété mobilière, où le commerce, l'industrie et le crédit sont encore à naître ou n'ont reçu que de faibles déve-

loppements. On comprend que les nobles soient les maîtres en Russie, en Hongrie, en Pologne, partout enfin où la richesse vient principalement ou exclusivement du sol. Mais en Angleterre, la population engagée dans le commerce et dans l'industrie est plus nombreuse et n'est pas moins active que celle qui vit de l'agriculture. La richesse foncière perd tous les jours de son importance en regard du capital accumulé par le système manufacturier. Il y a deux forces en présence, et non point la force d'un côté et la faiblesse de l'autre. Comment se fait-il donc que l'édifice antique subsiste et qu'il ne paraisse pas ébranlé?

Le mouvement des réformes, renouvelé en Europe par notre révolution de juillet, a gagné, chacun lésait, l'Angleterre elle-même. L'acte de 1832 a

INTRODUCTION. XXV

supprimé les bourgs-pourris, que l'on considérait comme les citadelles du gouvernement aristocratique, et a introduit dans la chambre des communes les députés des grandes cités industrielles qui n'étaient pas représentées : Manchester a supplanté Old-Sarum. Deux ans plus tard, les vieilles corporations municipales, les corporations exploitées héréditairement par quelques familles faisaient place à des municipalités responsables et librement élues. Les monopoles tombaient les uns après les autres ; les sinécures étaient abolies ; l'esprit d'amélioration pénétrait partout, dans les lois, dans les mœurs, dans les finances ; la surface de la société prenait un aspect un peu différent, mais le fond restait le même. Ce qui eût été une révolution pour un autre

peuple est à peine un mouvement pour celui-ci. On a redressé le cours du torrent, mais ce n'était pas pour le faire sortir de son lit.

En poursuivant l'énumération de ces contrastes, on trouverait que l'Angleterre est le pays où la plus grande somme de liberté légale s'allie avec la plus grande intolérance dans les mœurs ; celui où le moi individuel tient le plus de place, et où les devoirs de chacun sont cependant le plus rigoureusement définis ; celui où l'égalité des droits se combine avec la plus extrême inégalité de rangs, et où les influences sont sur la même ligne que les lois. Parcourez, I. c

XXYI INTRODUCTION.

dans la Gazette de la cour, la liste des présentations dans un jour de gala ; vous y verrez que le premier ministre, le chef du gouvernement, le maître responsable de cet immense empire, le représentant de l'omnipotence parlementaire , passe après le dernier des fats ou des imbéciles, si celui-ci porte une couronne de comte ou de duc. Sir Robert Peel pourrait mettre le feu aux quatre coins de l'Europe ; mais il ne peut pas déranger l'ordre des préséances : l'étiquette est cent fois plus forte, plus inébranlable et plus immuable que le pouvoir.

On prétend que l'argent est le dieu de l'Angleterre, et cette opinion semble pleinement autorisée par les faits : dans quelle contrée et à quelle époque, l'amour du gain a-t-il, à un plus haut point, possédé les hommes ? Dans la paix, dans la guerre, quel autre but est proposé soit à la politique générale, soit aux efforts individuels ? L'Angleterre est avant tout une nation commerçante ; elle a la passion d'acquiescer, et le génie du calcul : du matin au soir, tout Anglais travaille ou trafique, tout le monde cal-

cule^ jusqu'aux plus petits enfants. Là gît l'incontestable supériorité de leurs écoles comme celle de leur commerce ; les enfants anglais montrent la même aptitude poUr les mathématiques que les Allemands pour la musique, et les Français pour les arts du dessin.

Ailleurs^ la propriété est la base de l'ordre social)

INTRODUCTION. XXVII

dans la Grande-Bretagne, elle en devient la religion. Tous les droits en dérivent^ et tous les intérêts se subordonnent à celui-là. Tant vaut la chose, tant vaut l'homme : la richesse donne la considération, et la pauvreté mène droit au mépris. L'argent est la mesure d'après laquelle tout s'évalue, les biens, les ' personnes, le temps. 11 faut venir en Angleterre pour entendre dire ; « Le temps est de l'argent {lime is ^ money). »

Il serait naturel de penser qu'une société absorbée dans ces préoccupations , a les yeux constamment attachés au sol, et qu'elle doit les relever bien difficilement vers le ciel. Un peuple égoïste doit être aussi un peuple matérialiste ; la conséquence va de soi. Eh bien, l'on s'abuserait de la façon la plus étrange. Le principe qui domine dans les mœurs de cette nation mercantile, c'est le principe religieux ; il semble que plus les hommes en Angleterre se Kvrent à la recherche des biens de ce monde, plus ils sentent la nécessité de donner pour contre-poids à l'esprit de spéculation la pensée d'une autre vie ; la dévotion est infiniment plus générale et plus rigide à Liverpool et à Glasgow que dans le

West-End de Londres, que dans les universités et dans les villes d'éghse comme York et Cantorbéry.

La Grande-Bretagne est encore aujourd'hui ce qu'elle était au temps de Knox et de Cromwell;

XXYIII INTRODUCTION.

L'esprit de prosélytisme et la rage de la controverse s'y donnent carrière. Ouvrez les journaux quotidiens ; la religion tient plus de place que la politique dans leurs immenses colonnes, et ils s'occupent beaucoup moins des whigs ou des torys que des faits et gestes de l'évêque de Lortdres ou de l'évêque d'Exeter. Suivez les débats du parlement; depuis vingt ans les grandes questions qui l'agitent et qui provoquent les crises dans le gouvernement sont des questions religieuses, l'émancipation des catholiques en 1829; en 1834, l'appropriation du superflu de l'Eglise protestante en Irlande aux besoins de l'enseignement primaire ; en 1843, la sécularisation de cet enseignement qui est abandonné sur la plainte de deux millions d'hommes; en 1844, le mariage des dissidents; et en 1845, l'allocation proposée pour le séminaire catholique de Maynooth, question qui a fait sortir M. Gladstone du cabinet.

Depuis trois ans, un schisme profond a coupé en deux l'Eglise presbytérienne d'Ecosse. Il y a déjà plusieurs années que les doctrines de l'école puseïste, doctrines entachées de romanisme, partagent l'Eglise d'Angleterre, ou pour parler plus exactement, qu'elles jettent les laïques dans un camp et le clergé dans un autre, et séparent ainsi le peuple de ses pasteurs spirituels ; la question de savoir si les prêtres prêcheraient en surplis ou en robe noire, a provoqué,

INTRODUCTION. XXIX

dans plusieurs diocèses, de formidables émeutes; enfin il vient de se tenir à Oxford une espèce de concile dans lequel on a excommunié et dégradé, à la majorité des voix, un publiciste non orthodoxe, le docteur Ward.

L'esprit religieux ne se borne pas en Angleterre à commander les opinions, il impose les sacrifices ; voilà le mobile élevé qui a fait agir le parlement, quand il a consacrée l'abolition de l'esclavage cinq cents millions de francs. Et cette influence n'exerce pas moins d'action sur les individus que sur la pensée publique. Pour toute réforme, pour toute entreprise dans laquelle la religion intervient, on trouve de l'argent sur l'heure et en abondance. La Société biblique dépense chaque année près de 2 millions de francs à répandre la parole de l'Évangile sur tous les points du monde connu ; pour bâtir des églises dans la métropole, le clergé anglican a trouvé en huit ans plus de 6 millions ; les méthodistes ont ouvert un crédit de 5 millions qui doit servir à construire des maisons d'école et à salarier des maîtres; il n'est pas jusqu'aux ouvriers qui, dans la petite ville de Hyde, ont souscrit, pour élever une chapelle unitaire, la somme peu proportionnée à leurs ressources de cent et quelques mille francs.

Mais jusque dans les tendances religieuses de cette société, que de contradictions apparentes et

XXX INTRODUCTION

d'anomalies ! L'Angleterre est un pays protestant, où le droit d'examen doit par conséquent être la règle individuelle, et la raison la seule autorité. Cependant l'organisation républicaine du culte n'a pas pu s'y maintenir. L'Angleterre a une Eglise établie qui garde, comme l'Église romaine, ses traditions et sa hiérarchie épiscopale, souveraine en matière de dogmes et de discipline, à laquelle les fidèles sont tenus de se soumettre, et qui ne reconnaît au-dessus d'elle que la juridiction du parlement, comme le pape celle des conciles. Le protestantisme anglican est, à vrai dire, un catholicisme insulaire : au lieu de relever d'une puissance étrangère, l'Église est dans l'État ; le clergé participe à la puissance publique, et il accepte le concours de cette puissance dans les matières de foi ; il est l'un des bras de l'aristocratie.

Mais sans sortir de l'ordre civil, il y aurait bien d'autres sujets d'étonnement. Dans les garanties qui protègent la Uberty des personnes, l'Angleterre a devancé de cinq ou six siècles les États de l'Europe ; la Grande Charte date de l'année 1215. Néanmoins et après six cents ans de progrès non interrompus, la servitude pré-diale existait encore dans quelques districts de l'Ecosse, vers la fin du siècle dernier. Il n'y a pas de contrée où les enfants du riche soient investis plus tôt de leur indépendance ; car on atlend

INTRODUCTION. X1L1I

rarement, comme dans la Rome antique, pour donner au jeune patricien la robe prétexte, qu'il ait atteint sa dix-neuvième année.

Il n'y en a pas où les enfants du pauvre soient soumis à un plus dur esclavage, et le temps n'est pas loin de nous où les autorités des paroisses faisaient littéralement la traite des orphelins. Vous circulez sans passe-port d'un bout à l'autre du royaume; mais le ministre de l'intérieur a le droit de violer le secret de votre correspondance, et tous les hommes qui ont été ministres, s'accordent à prétendre que l'on ne peut pas gouverner sans cet ignoble pouvoir. Les citoyens sont affranchis de l'obligation du service militaire; mais on fait la presse des matelots.

La Grande-Bretagne est peut-être la nation qui consomme le plus d'hommes, et qui plante le plus de colonies. Il semble donc qu'elle devrait considérer le progrès de la population comme un bienfait, offrir même une prime à la propagation de la race. Cet accroissement est devenu pour elle un embarras qui la remplit d'épouvante, et que la science a traité avec une sévérité inouïe dans le livre de Malthus. Poursuivons. Aucun peuple n'a mené une existence plus guerroyante : il bataille depuis le seizième siècle, tantôt chez lui, tantôt en France, et plus tard dans les deux hémisphères ainsi que sur toutes les mers ; il a des postes à tous les carrefours du globe ;

IHII INTRODUCTION.

ses conquêtes ont pris de telles dimensions qu'il ne pourra bientôt plus s'étendre; cependant l'instrument de ces conquêtes, l'armée, est impopulaire, et la profession des armes n'est rien moins qu'honorée. Dans une contrée où l'on rencontre, à chaque pas, quelque dépouille opime ou quelque trophée, vous n'entendez qu'invocations à la paix, que déclamations contre la guerre; et chose étrange, il faudrait une convulsion européenne pour ra-

mener sur les affaires extérieures l'attention publique qui s'en détourne habituellement par choix.

Pour achever le tableau, aucun empire n'aurait besoin, en considérant le nombre des provinces qu'il renferme et l'étendue des territoires qu'il comprend, d'une centralisation plus vigoureuse. Comment préserver l'unité politique, si la même volonté ne se fait pas sentir sur l'heure à Edimbourg et à Londres, à Dublin et à Québec, à Sidney et à Calcutta? Voilà les données de la logique ; mais la pratique de l'Angleterre est loin de suivre cette direction.

Dans l'intérieur du Royaume-Uni, tout le monde concourt à l'administration, excepté le gouvernement lui-même; ce qu'il peut faire de plus significatif, c'est d'intervenir par voie d'enquêtes, de règlements ou de conseil, comme on le voit dans la gestion des secours publics, encore ce pouvoir est-il peu populaire et fort contesté. Lorsqu'un dés-

INTRODUCTION. XXIII

ordre éclate dans les provinces, le gouvernement en est informé le dernier; en 1838, le Times fit connaître le soulèvement des paysans du comté de Kent, un jour avant que la nouvelle officielle en fût parvenue à lord John Russell. L'administration de l'Inde est entre les mains d'une compagnie ; et cette compagnie, aux termes de sa Charte, a pu rappeler en 1844 le gouverneur général, lord Ellenborough, malgré l'opposition déclarée du cabinet. Les deux Canadas ont un système représentatif qui les rend de fait indépendants ; l'Irlande est gouvernée par un vice-roi ; l'Ecosse a gardé ses lois et sa magistrature. Dans l'Angleterre proprement dite, chaque comté est placé sous l'autorité d'un

lord-lieutenant; on livre ainsi le pouvoir à celui qui possède déjà la propriété. Il n'y manque guère plus que la cérémonie de l'hommage pour faire de ces grands seigneurs autant de grands vassaux.

Un peuple, qui s'écarte à ce point des voies ordinaires, doit avoir un puissant attrait pour l'observateur ; une civilisation aussi forte et aussi incohérente à la fois demande à être expliquée. Mais indépendamment du spectacle qu'elle présente, ce n'est guère que là que l'on trouve un champ d'expériences assez vaste pour étudier les problèmes qui pèsent sur les sociétés modernes, tels que la condition des classes pauvres et laborieuses, le mouve-

XXXIV INTRODUCTION.

ment de la population, l'état des grandes villes, la prostitution, le crime, le travail des enfants, l'avenir de l'industrie, la distribution de la richesse, l'organisation du crédit, l'assiette de l'impôt, les rapports du pouvoir avec la liberté.

Parmi toutes ces questions, je n'en sais pas de plus grave, ni de plus spéciale à l'Angleterre, que la constitution aristocratique de son gouvernement.

Les derniers vestiges de la société féodale s'effacent aujourd'hui en Europe, l'aristocratie a péri, la noblesse n'est plus qu'un hochet, l'éducation est déjà la véritable et tend à devenir la seule distinction personnelle ; la révolution française a inoculé aux mœurs de tous les peuples la passion de l'égalité devant la loi. Toutes les nations sont entraînées dans ce mouvement, et les gouvernements après elles. L'Angleterre seule résiste, et se fait le refuge de ce pouvoir dont les autres Etats ont prononcé la déchéance; l'aristocratie, qui n'est plus même à l'état de tradition

sur le continent, demeure chez ce peuple à l'état d'institution ; c'est de là que dérive la force dans la Grande-Bretagne, et là réside le pouvoir actif.

Serait-ce donc qu'il y a deux civilisations différentes et même contraires? L'espèce humaine, dans sa marche à travers les âges, obéit à un mou-

INTRODUCTION. XXXV

vement démocratique; et le cercle des lumières, de la richesse, de l'autorité va s'élargissant tous les jours. L'Angleterre serait-elle exceptée de cette loi universelle ? aurait-elle des conditions particulières de développement ?

Non assurément, cela ne peut pas être. Le dualisme n'existe pas plus dans le monde historique que dans le monde moral, et si nous avons de la peine à réconcilier, avec l'unité de la civilisation, les tendances qui sont propres à la Grande-Bretagne, cela prouve seulement que la philosophie de l'histoire est une science récente, et qu'il y a des destinées dont nous n'avons pas encore trouvé le secret.

ETUDES

WHITE-GHAPPEL

Lorsque, en arrivant du continent par la Tamise, on découvre Londres au milieu d'une forêt de navires dont les agrès se confondent avec les toits des maisons, et à travers le brouillard de fumée que vomissent incessamment les cheminées des bateaux à vapeur, il semble difficile, au premier aspect, de saisir les grandes lignes de cette perspective sans relief. L'immense métropole est assise sur une plaine légèrement ondulée, et suit la

courbe de Tare formé par le fleuve. Elle en serre de si près les bords, que la marée montante vient baigner le pied d^ ses édifices, et que l'horizon est intercepté. Les autres capitales, Paris, Rome, Bruxelles, renferment des collines ou des monuments autour desquels se groupent leë habitations, et qui dessinent, comme autant de jalons, le I. 1

plan de la ville. Londres n'a ni éminences naturelles ni points culminants élevés par la main des hommes. Si Ton excepte le dôme de Saint-Paul, qui domine seul ces masses uniformes de briques, rien n'annonce, à une' certaine distance, les magnificences qu'une cité de deux millions d'hommes, que la ville la plus riche et la plus gigantesque de l'Europe, que la métropole de l'empire iMîtannique doit étaler aux yeux.

A juger par les apparences extérieures, Londres serait l'asile par excellence de la démocratie. Des maisons pareilles, des rues qui n'ont aucun caractère distinctif ; peu ou point de palais ; pas un sommet qui dépasse l'autre ; partout une médiocrité régulière d'architecture, que l'on croirait ne pouvoir convenir qu'à une population de Chinois. Joignez à cela que les quartiers de Londres ne paraissent pas être liés entre eux comme les diverses parties d'un tout. Ce sont des villes juxtaposées qui remplissent des destinations différentes, dont aucune n'a les mêmes besoins, et qu'il faut relier entre elles, comme les campagnes, par des bateaux à vapeur omnibus ou par des chemins de fer intérieurs, tels que le Blackwall et le Greenwich. On conçoit que, dans l'amertume de sa misanthropie républicaine, Cobbet ait comparé cette excroissance du pays à une monstrueuse tumeur.

Mais quand on pénètre dans Londres, en étudiant le l^ principales artères de la circulation, l'on reconnaît bientôt qu'il se fait

entre les divers quartiers une véritable division du travail social, et l'ordre se révèle au sein' de ce chaos apparent. Voici quelle en est l'économie.

Le mouvement à Londres ne s'opère que dans une seule direction. Rien ou presque rien ne va du nord au midi, ni d'une rive de la Tamise à l'autre rive ; le courant des hommes, des transports et des affaires roule parallèlement au fleuve, et de l'ouest à l'est. On calcule la quantité de mètres cubes qu'une rivière, en passant sous un pont, débite chaque jour à l'étiage ; si Ton pouvait compter le nombre des personnes qui circulent à pied, à cheval ou en voiture, de l'extrémité de Piccadilly à la Banque^ en suivant le Str^nd, Cheapside et Ludgate- Hill, on trouverait probablement près de cinquante mille passagers par heure, et plus de cinq cent mille par jour. En remontant la Tamise, on aperçoit d'abord les docks, les grands magasins et la Tour ; le quartier où viennent s'entasser, et d'où sont expédiés les produits des deux hémisphères ; l'arsenal militaire et les arsenaux du commerce ainsi que de l'industrie. Là, un vaisseau peut, en quelques heures, déposer sa cargaison et recevoir un nouveau chargement. De là sortent des certificats qui représentent la valeur de la marchandise, qui rendent cette valeur disponible, et qui la monnayent, pour ainsi dire, sans nécessiter des déplacements onéreux. Autour de ces vastes entrepôts vivent les matelots, les manœuvres, les portefaix, les camionneurs, les instruments du transport. Un peu plus haut est la Cité, le cœur de Londres, le comptoir de l'Angleterre, le centre des affaires et le siège du crédit. C'est là que les négociants se donnent rendez-vous et qu'ils ont sous la main les grandes institutions du pays, la banque, la bourse, la monnaie, la douane, la poste, l'excise, la

corporation municipale, les tribunaux et les prisons : mais ils n'habitent pas ce lieu de passage, et le reflux de chaque soir ramène

4 ÉTUDES SUR l'ANGLETERRE.

ceux que le flux du matin avait apportés. Plus loin en* core, vous rencontrez les rues où brillent les magasins de luxe, telles que le Strand, Piccadilly, Pall-Mall, Regent's-Street, le quartier des théâtres, des musées, des modes, des hôtelleries, des filles de joie et des filous, terminé par l'espèce d'oasis parlementaire que forment les clubs, le palais à demi construit des chambres, les administrations réunies à White-Hall, et le vieux palais de Saint-James, où ne daigne plus loger la royauté. Enfin, au delà, est la ville aristocratique, le monde par excellence, le seul quartier que l'on puisse habiter, le West- End. Le quartier fashionable était limité, il y a quelques années, au nord par le parc du Régent, à l'ouest par Hyde-Park, et au sud par le parc de Saint-James. Aujourd'hui, il s'accroît d'heure en heure avec une rapidité prodigieuse : les marais et les terrains vagues se convertissent en rues et en places publiques; les plans sont à peine dressés, que les maisons sortent de dessous terre, et les maisons à peine - construites trouvent aussitôt des locataires ou des acheteurs. On dirait que les riches s'y multiplient comme ailleurs les pauvres. Si la manufacture que vient d'établir un hardi spéculateur, M. Cubitt, pour fabriquer quatre mille maisons aux abords du pont du Wauxhall, obtient le succès qu'il s'en est promis, le quartier fashionable couvrira bientôt tout l'espace qui s'étend à l'ouest de Londres, entre la Tamise et le canal du Régent, sur une profondeur d'à peu près deux lieues.

Ainsi la ville des docks et des entrepôts, la ville des affaires, la ville des plaisirs et des transactions politiques, la ville du monde fashionable, voilà de quoi se compose

cette énorme aggrégation, ce Mammoth du dix-neuvième siècle. A ses deux extrémités et sur ses flancs, le monstre a de nombreuses dépendances ; il suffit de citer Greenwich, Southwark, Chelsea et les faubourgs du nord-est. Mais toutes ces branches partent du tronc et viennent y puiser la vie. La puissance qui gouverne l'Angleterre réside à un bout de Londres ; les résultats s'accumulent à l'autre bout. Le West-End et le East-End y l'empire est là tout entier.

Il faut donc peu s'étonner si, dans les améliorations successives qu'a reçues la métropole de la Grande-Bretagne, la meilleure part a été réservée aux deux extrémités. Rien n'égale la magnificence ni la bonne disposition des bassins qui ont été creusés à Test, le long de la Tamise, pour recevoir les navires de commerce, et pour en laisser ainsi le chenal libre à la navigation. Les docks de Sainte-Catherine, de Londres, des Indes occidentales et de l'Inde orientale, ont coûté plus de 200 millions de francs ; mais ces établissements procurent au commerce une économie annuelle qui ne saurait être évaluée à moins de 40 ou 50 millions. Les marchandises les plus communes, comme les plus précieuses y sont gardées sous clef, à l'abri du gaspillage et de toute détérioration. Quand les magnifiques seigneurs de la Cité ont envie de passer l'inspection de leurs sucres ou de leurs cafés, un chemin de fer suspendu sur arcades les conduit en quelques minutes des environs de la Banque à Blackwall. Pour la communication d'une rive avec l'autre, un pont n'étant pas compatible avec les besoins de la navigation, une compagnie, aussi admi-

nable dans sa persévérance que l'ingénieur dans ses conceptions, a fait passer sous

le lit de la Tamise un vaste souterrain qui résiste à la pression et au mouvement des eaux.

Mais c'est particulièrement à l'ouest de Londres et dans les quartiers destinés aux habitations des classes supérieures, que le progrès se fait remarquer. Il n'y a pas de ville où l'on ait pris plus de soin de la vie du riche, et où l'on ait donné plus d'attention à ses moindres fantaisies. Les grandes réunions d'hommes engendrent presque toujours des miasmes pestilentiels qui affaiblissent l'organisation et qui en abrègent la durée. Afin de mettre les riches à l'abri de ce danger dans le West-End^ on s'est efforcé de mêler la campagne à Londres, les jardins, les parcs et les champs aux maisons. Quatre parcs immenses, une ligne continue de verdure, d'ombrages et d'eaux vives, forment la base de cette ville privilégiée. C'est là que se fabrique et que se renouvelle l'air respirable qui dispute l'espace aux exhalaisons méphitiques des quartiers plébéiens. Ce sont, comme on l'a si bien dit, les poumons de Londres ; imaginez la végétation de Saint-Cloud et de Neuilly au milieu de Paris.

Autour des parcs sont groupées les maisons, les rues et les places, qui se rapprochent ainsi de l'air pur aussi naturellement que certaines plantes suivent le soleil. Les rues ont une largeur monumentale et se coupent presque partout à angle droit. Les maisons ont peu d'élévation et n'interceptent ainsi ni les rayons qui réchauffent l'atmosphère, ni les vents qui viennent la rafraîchir ; souvent elles sont séparées du trottoir par des bouquets d'arbres et de fleurs qui en font autant de villas. Les places pu-

bliques n'offensent pas les regards, comme à Paris, par la nudité de leurs dalles brûlantes en été, enfouies

dans la boue en hiver. Quelque grand jardin, protégé par une grille en fer, en occupe le centre, et présente un tapis vert encadré de beaux arbres, où les petits enfants du voisinage s'essayent à marcher. De là viennent sans doute les idées champêtres qui remplissent l'imagination des jeunes filles en Angleterre. Comment ne rêveraient-elles pas des eaux, des prairies ou des bois, ayant, même au sein de Londres, cette bucolique perpétuelle sous les yeux ?

Dans ces demeures, où le luxe consiste, non pas en ameublements splendides, mais en nombreux domestiques et en dispositions commodes, tout a été calculé pour épargner aux riches de la Grande-Bretagne jusqu'au malaise que faisait éprouver au sybarite une feuille de rose cachée dans les draps de son lit. Ils n'entendent point de bruit, car les voitures glissent légèrement, devant leur porte, sur des chaussées macadamisées. Tout ce qui peut blesser la vue ou l'odorat a été éloigné des rues principales ; les écuries sont placées dans des allées étroites {lane8}y derrière les maisons; et s'il y a des pauvres dans ces quartiers, comme on a honte d'eux et comme on ne veut pas subir leur contact, ils vont se cacher au fond des ruelles intérieures avec les palefreniers, et avec les chevaux.

A ne voir que le West-End de Londres est sans contredit la cité la plus belle et la plus salubre du monde. Quand on y entre par Portland-Place, par Oxford-Street ou par Piccadilly, en longeant cette admirable chaussée que bordent d'un côté les prairies de Green-Park et de l'autre Hyde-Park avec ses allées, que tra-

versent à toute heure de splendides équipages et de brillants Cavaliers,

on se demande si les voies romaines qui partaient de la ville des Césars pour la joindre aux pays conquis, pouvaient avoir plus de grandeur. Sans doute, la forme de cette grandeur n'est pas la même. A Rome, la voie Âppienne était chargée d'arcs de triomphe et comme habitée par les temples élevés aux dieux; le peuple, en s'enrichissant des dépouilles étrangères, rapportait quelque chose de ses succès et de sa gloire à l'intervention divine, et l'art naissait sous l'inspiration du sentiment religieux. En Angleterre, l'homme se prend lui-même pour principe et pour but, et quand il a vaincu ses rivaux ou dompté la matière, il songe plus à jouir du résultat qu'à remercier le ciel. Cette disposition égoïste a produit la science du confortable, qui n'a rien de commun avec la science du beau ; mais le confortable atteint presque au grand, lorsqu'il s'administre avec de telles dimensions.

Si l'on veut avoir une idée complète des merveilles que peut enfanter la civilisation moderne envisagée par son côté matériel, il y a deux petits coins de terre qui se recommandent plus particulièrement à l'attention de l'observateur. Je veux parler du boulevard des Italiens, vu par une belle soirée de mai, au moment où le gaz éclaire les toilettes dans les allées, et dans les magasins les splendeurs de l'industrie; lorsque la jeunesse dorée étale ses airs conquérants, et que les équipages de la finance parisienne se dirigent avec fracas vers les deux Opéras.. Ou bien encore il faut assister, par une belle après-midi du mois de juin, à l'heure où cessent les affaires dans Londres et avant l'heure aristocratique du dîner, au rendezvous des promeneurs sur les pelouses de Hyde-Park. Là,

pendant que la musique des gardes joue les airs de Rossini ou de Meyerbeer, les dames quittant leurs voitures pour venir s'asseoir sous les arbres, et les cavaliers se rangeant sur plusieurs lignes devant les barrières, on aperçoit réuni tout ce que l'Angleterre a de plus belles et de plus fières ladiesy d'hommes d'Etat en renom, d'héritiers des grandes maisons et de chevaux pur sang. Pour qui connaît le peuple anglais, il n'y a pas de spectacle qui soit plus propre à exalter son orgueil.

Hélas! cet orgueil souffrirait bien cruellement, si, descendant des hauteurs auxquelles l'élève l'oligarchie britannique, il daignait ramener ses regards au niveau du sol. Londres est en effet la ville des contrastes. A côté d'une opulence qui défie toute comparaison, l'on y découvre la plus affreuse ainsi que la plus abjecte misère, et la même cité qui renferme les maisons modèles, les rues coquettes et les squares verdoyants du West-End, contient aussi dans ses profondeurs des masures à demi ruinées, des rues non pavées, sans éclairage, sans égouts, des places qui n'ont d'issue ni pour l'air ni pour les eaux, enfin des cloaques infects que toute autre population n'habiterait pas, et qui, pour l'honneur de l'humanité, ne se rencontrent pas ailleurs.

J'avais lu le rapport publié en 1842, sur l'état sanitaire des classes laborieuses dans la Grande-Bretagne, par l'intelligent et infatigable secrétaire de la commission des pauvres, M. Chadwick. Ces lamentables récits, dépassant tout ce que la plus sombre imagination pourrait inventer, ne devaient pas être accueillis sans contrôle. Bien qu'ils portent, à chaque ligne, le cachet de la plus parfaite sincérité, il y a des horreurs que l'on se

refuse à croire, à moins de les avoir soi-même constatées. J'ai donc voulu voir les mauvais quartiers de Londres. J'ai fait cette

reconnaissance au mois de juillet 1843, sous la direction du docteur Southwood-Smith, un de ces hommes rares qui ont la main à la pratique et Fœil à la science, et celui qui fut chargé de vérifier, eu 1838, de concert avec le docteur Kay-Shuttleworth, dans quel état de dégradation physique une partie de la population de Londres était tombée. Notre inspection ayant porté principalement sur le district de White-Chapel, le plus négligé peut-être de ceux qu'habitent les parias de la métropole, c'est le tableau que je vais mettre en regard des béatitudes du West-End.

Les trois districts de Spilalfields, de Bethnal-Green et de White-Chapel, situés au nord-est de Londres, forment dans la métropole du Royaume-Uni une espèce de ville celtique. Près de cent cinquante mille personnes habitent cette colonie, qui s'est accrue par les émigrations successives des ouvriers français , après la révocation de l'édit de Nantes, et plus tard des prolétaires irlandais, qu'une famine permanente chasse tous les ans de leur pays. Puis les Juifs, qui recherchent dans les grandes cités les endroits les plus misérables, pour vivre plus libres en vivant inaperçus, sont venus, de tous les points de l'Europe, grossir cette population d'exilés.

Le malheur rapproche communément ceux qui souffrent j il n'en est pas ainsi dans le East-End. Les descendants des ouvriers français, appartenant à une race plus cultivée, montrent un grand éloignement pour les Irlandais, tribu inculte et adonnée à l'ivrognerie, lesquels, à leur tour, du haut de leur religion, renvoient

LONDRES. II

ce mépris aux enfants d'Israël. Les Français naturalisés, qui ont enseigné à l'Angleterre l'art de tisser la soie, habitent principalement SpitalQelds ; ils ont à peu près oublié leur langue originelle, mais leurs noms et leur physionomie parlent pour eux. Ces tisserands composent en quelque sorte l'aristocratie morale du lieu. Leur probité a passé en proverbe, et contraste avantageusement avec la dégradation de leurs voisins immédiats (*), bien que la passion des liqueurs spiritueuses ait fait aussi des ravages dans leurs rangs. Us ont les goûts qui tiennent au développement de l'intelligence, sont grands lecteurs de journaux, cultivent les fleurs, et se réunissent le soir dans des clubs où ils reçoivent des leçons d'arithmétique, de géographie, d'histoire et de dessin. Quand ils commencèrent à peupler Spitalfields, Londres ne s'étant pas encore étendue jusque-là, ils avaient de l'espace autour d'eux et faisaient admirer des Anglais les plates-bandes de tulipes qui croissaient dans leurs, jardins. A ces habitudes méditatives, ils joignaient alors une ardeur martiale qui se signalait par des révoltes fréquentes, et à laquelle le parlement lui-même fit la concession d'un tarif obligatoire des façons par l'acte de 1773, appelé acte de Spitalfields. Depuis, les jardins ayant disparu sous une masse de briques, et les rues ayant été tracées, à mesure que la population débordait, Sans aucune des précautions qu'exige l'assainissement

(<) « ie préférerais la garantie personnelle d'un tisserand à celle d'un tailleur ou d'un cordonnier pour le loyer d'an métier. Le tissage est, en somme, plus favorable à la moralité que beaucoup d'autres occupations, parce que les enfants sont élevés à la maison, BOUS les yeux de leurs parents. » (Déposition de M. Bresson, enquête sur les tisserands, 1840.)

là ÉTUDES SUR L'ÂME DE L'HOMME.

des villes, peut-être aussi sous l'influence d'une occupation sédentaire qui se prolonge souvent quinze à seize heures par jour, la vigueur physique de cette race a décliné, la taille des tisserands, dit l'un d'eux, M. Bresson, dans l'enquête de 1840, est généralement peu élevée et rabougrie. Durant la guerre, on leva une brigade parmi eux; mais la plupart des soldats avaient moins de cinq pieds. » On ne trouverait plus même aujourd'hui à Spitalfields, de quoi faire de la chair à canon. « La constitution de ces hommes, dit le docteur Mitchell, dégénère ; la race entière descend rapidement à la taille des Lilliputiens. Les vieillards sont d'une plus forte complexion que les jeunes gens. »

Comment les enfants grandiraient-ils? Dès leur bas âge, ils sont courbés sur un métier, lançant la navette treize à quatorze heures par jour; c'est là le seul exercice que prennent ces malheureux, qui respirent rarement un air libre, et qui ne voient jamais le soleil qu'à travers les fenêtres de leurs tristes réduits. Dans une visite que je fis à Spitalfields en 1836, apercevant une petite fille de onze ans, pâle et mélancolique, qui tissait avec une activité fébrile, je demandai au père : — Combien d'heures travaille cette enfant par jour? — Douze heures, me répondit-il. — Et vous n'avez pas peur d'excéder ses forces? — Je la nourris bien. Quelle autre réponse eût-il faite pour une bête de somme ? Et pourtant, quand on veut avoir un cheval de course, on attend qu'il ait pris sa croissance, avant de le monter.

Entre Spitalfields et Bethnal-Green, sur une route dont l'accroissement de la population a fait une rue, se tient, les lundis et les mardis, entre six et sept heures du

matin, un marché aux enfants. C'est un espace ouvert, où les enfants des deux sexes, de l'âge de sept ans et au-dessus, se présentent pour être loués à la semaine ou au mois par toute personne qui peut avoir besoin de leurs services. Lorsque le commerce ne va pas, on rencontre dans ce marché jusqu'à trois cents petits ouvriers; quand les affaires reprennent de l'activité, l'on n'en voit pas plus de cinquante ou soixante à la fois. Les gens qui prennent ces enfants à leur service sont principalement des tisserands, qui emploient les garçons comme dévideurs, comme auxiliaires ou comme suppléants de leurs apprentis, et les jeunes filles en qualité de domestiques, de servantes pour tout faire*. Dans une famille de tisserands, la femme partageant le travail du mari et battant le métier de grand matin, il faut une servante pour bercer et pour habiller l'enfant, pour tenir la maison propre, pour faire cuire les aliments'; et comme une fille déjà forte, de l'âge de quinze à seize ans, coûterait trop cher, on la remplace par une enfant de l'âge de huit à dix ans, qui se contente de recevoir chaque semaine 1 schelling 8 deniers (2 fr.) à 2 schellings (2 fr. 50 c.).

c(Je saisis l'occasion, dit M. Hickson dans son lumineux rapport sur la condition des tisserands en Angleterre (*), de visiter ce marché aux enfants, afin d'examiner plus en détail les faits dont j'avais entendu parler. Je trouvai environ soixante et dix enfants réunis, la plupart accompagnés de leurs parents. A peine arrivé, je me vis assiégé de sollicitations. — Voulez-vous un garçon, monsieur? — Une petite fille, monsieur, pour le

(1) Hand'loom weavers commission^ report by Mr. Hickson^ 1840. I. 2

service de la maison^ etc. — Parmi les enfants qui se trouvaient là, il n'y en avait certainement pas six ou sept qui eussent reçu la plus légère instruction ; car lorsque je donnai à entendre qu'il était inutile de s'adresser à moi, à moins de savoir lire et écrire, on me laissa presque seul. Parmi les parents, plusieurs ne semblaient pas être dans la misère : la mère d'un de ces enfants qui, bien qu'âgé de quinze ans, n'avait jamais fréquenté une école, était la femme d'un boutiquier qui jouissait d'une certaine aisance. Un autre enfant dans le même cas appartenait à une famille de tisserands en velours qui étaient occupés et qui gagnaient de forts salaires. »

On ne peut se défendre, en lisant le récit de M. Hickson, d'un sentiment pénible, qui va jusqu'à l'indignation et jusqu'à l'horreur. Quoi de plus monstrueux en effet que toutes ces circonstances ! Un père, une mère mène son enfant au marché ; ils le crient comme une vile marchandise, Tétaient aux regards des passants, et le laissent palper corps et âme ; ils le livrent pour être exploité, dans l'âge où les forces naissent à peine, au premier venu, pourvu qu'il soit le plus offrant, et au maître dissolu comme au maître rangé dans ses habitudes, sans la moindre garantie d'un bon exemple ni d'un bon traitement. On y regarderait assurément de plus près, avant de donner à loyer un âne ou un cheval.

L'accord une fois conclu, l'acquéreur fait de l'enfant ce qu'il veut, un ouvrier, un commissionnaire, ou un domestique ; l'enfant lui appartient exclusivement douze ou quinze heures par jour, car les parents n'ont pas exigé pour ce malheureux une autre éducation que celle

(\e la servitude. Tout va bien à leur gré, si, au bout de h semaine, leur fils ou leur fille leur rapporte un ou deux schellings.

'Dans les sociétés modernes, oii le sait, l'enfant du pauvre, aussitôt qu'il peut se tenir sur ses jambes et faire mouvoir ses bras, devient une machine à salaire. C'est là conséquence naturelle, pour les classes laborieuses, tantôt de l'imprévoyance çt de la débauche, tantôt du malheur qui les frappe sans qu'elles l'aient- mérité ; mais dans le plus grand nombre des cas, l'emploi des enfants se présente sous une forme moins odieuse. Les travaux des champs ont cet avantage qu'ils n'occupent les plus jeunes membres de la famille, ni jusqu'à les excéder, ni jusqu'à les exiler du toit paternel ; les travaux des manufactures ont des limites pour l'âge et pour la durée, que le législateur lui-même s'est étudié à fixer. Les abus les plus révoltants se commettent dans l'ordre des travaux que j'appellerai domestiques, dans cette industrie parcellaire qui échappe au contrôle de la loi sans être tempérée par la douceur des affections, et lorsque le jeune ouvrier s'attache, par le lien seul de l'intérêt, à une famille qui n'est pas la sienne. Les petits fabricants, les chefs d'ateliers sont ceux qui traitent leurs apprentis avec la plus grande dureté.

Mais quelle que soit la brutalité ou l'ignorance du maître, l'apprentissage implique certaines garanties. Un père qui place son enfant dans un atelier, sait du moins à quel métier il le consacre, et à quelle volonté capricieuse ou équitable il le, soumet. Par cela même, il fait acte de discernement et de liberté ; souvent encore, à la garantie que donne un choix libre, s'ajoutent des obli-

gâtions positives stipulées en faveur de l'apprenti. En retour de ses services, le maître lui doit la nourriture, les soins ainsi que les exemples de la famille et l'enseignement professionnel. Ici, au contraire, le discernement et la préférence ne peuvent pas s'exercer. Ce n'est pas le père de l'enfant, c'est le maître qui choisit. Le maître ne donne pas de garanties, il en demande ; et comme le contrat est à court terme, l'enfant se trouve à la merci de celui qui a acheté le droit de l'employer.

La nature de ces arrangements a quelque chose de barbare et qui dégrade l'ordre social, je ne connais que Londres en Europe où de pareilles choses soient possibles ; car il faut pour cela que la dépravation se rencontre, à une dose égale, avec la liberté. On voit à Paris les ouvriers maçons se rassembler le lundi matin sur la place de Grève, attendant qu'un entrepreneur vienne les engager pour la semaine. Dans le pays de Caux, les servantes et les garçons de ferme vont chercher aussi de l'emploi sur le marché. Mais des marchés où l'on prenne les enfants à loyer, voilà ce qui ne s'était pas encore vu dans un pays civilisé. On ne peut comparer le marché de Bethnal-Green qu'aux bazars où sont exposés les esclaves ; encore faudrait-il aller jusque dans le centre de l'Afrique pour trouver des peuples chez lesquels les esclaves soient mis en vente par leurs propres parents.

L'esclavage des enfants, voilà le caractère des sociétés industrielles ; ce fait caractéristique est surtout frappant dans la Grande-Bretagne, en raison directe des développements que l'industrie et la richesse y ont reçus. Les enfants des classes laborieuses en Angleterre représen-

tent fidèlement ce peuple de Gabaon que Ton voit, dans la Bible, se dévouer tout entier à la domesticité pour échapper à la

persécution et à la conquête. C'est sur eux, malgré la faiblesse de leur âge, que pèsent les plus pénibles fonctions : ils servent de supplément et d'auxiliaires aux machines, préparent les matières premières de la fabrication , essuient les exhalaisons malsaines, portent les fardeaux et sont attelés aux œuvres les plus dégoûtantes. On ne leur épargne pas même les insignes de la servitude, comme l'atteste le marché de Bethnal- Green.

La population de Bethnal-Green se compose principalement de tisserands irlandais, auxquels se joignent les mendiants et les vagabonds de la même nation. Les maisons de ce district sont dans un état de délabrement dont celles de Spitalfields même ne sauraient donner une idée. On les construit souvent en planches mal jointes, ce qui leur donne bientôt l'aspect des plus dégoûtantes étables. Lorsque ces masures ont été condamnées, à cause du danger qu'il y aurait à les habiter, et que les locataires les ont désertées, il se trouve toujours, avant qu'on les abatte, quelque famille irlandaise qui, ne pouvant payer le prix d'un loyer, vient, comme autant d'animaux immondes, y chercher un abri. Dans un quartier où les rues, en temps de pluie, forment un marais, la fièvre ne tarde pas à s'exhaler de ces ruines empestées, f

Ainsi, la population de Spitalfields et de Bethnal- Green a des habitudes sédentaires ; c'est le travail en famille, la moins immorale peut-être, mais aussi la plus misérable des industries. La population de White-Cha-

pel est au contraire essentiellement mobile et flottante ; elle se compose en majorité de journaliers, de brocanteurs et de marchands ambulants. Réunissez par la pensée le quartier Moufflard avec le quartier du Temple, et vous aurez quelque chose qui ressemble à White- Chapel, autant que Paris peut ressembler à

Londres. C'est surtout des habitants de ce district qu'il faut dire ce qu'a dit de la métropole tout entière, un praticien expérimenté, M. Th. Porter : a Cette population a une répugnance marquée pour le travail ; elle n'a pas la même vigueur que les habitants des campagnes qui jouissent d'une meilleure santé. Elle est plus naturellement disposée à tous les artifices qui dispensent de faire de grands efforts pour atteindre un but. Les occupations qui ne fatiguent pas sont les seules qu'elle accepte, et elle y réussit. Mais on aurait bien de la peine à fixer un individu né à Londres, homme ou femme, à un travail pénible ; en pareil cas, c'est la force qui lui manque, encore plus que la bonne volonté (*). » Écoutons encore l'évêque de Londres : ce Auparavant les médecins traitaient les fièvres par les saignées ; aujourd'hui ils ne saignent plus les pauvres ; ils préfèrent avoir recours à l'emploi des stimulants, preuve que la constitution des habitants des villes est bien faible et qu'elle a bien dégénéré (*). »

White-Chapel confine à la Cité. Ce pâti de rues étroites, d'allées tortueuses et de cours sombres qui comprend huit mille maisons, a pour limites au nord Spi-

(*) Interment in towns, report 1843.

(<) Discours de l'évêque de Londres à Mansion House, 16 octobre 1844.

Whitefields et Bethnal-Green, dont il se détache, à la hauteur de Wentworth-Street, et, du côté du sud, la Tour de Londres ainsi que les docks. Le chemin de Blackwall le traverse dans toute sa largeur. Du haut des arcades sur lesquelles la voie de fer est portée, la vue plonge à loisir dans les secrets de cette misère. On aperçoit des femmes hâves qui se montrent à demi nues aux fe-

nêtres, des enfants blêmes qui se vautrent dans la fange des cours avec les porcs, inséparables compagnons des familles irlandaises, des haillons suspendus au-dessus des rues comme pour intercepter la lumière ainsi que la chaleur, çà et là des tas de briques et d'immoiidlces dans les espaces libres, partout des mares fétides qui attestent l'absence de toute règle pour l'écoulement des eaux. Voilà le spectacle que présente White- Chapel, vu à vol d'oiseau. Que serait-ce si l'on pouvait, par une fantaisie qui n'aurait rien cette fois de diabolique, enlever les toits des maisons et compter les gémissements ou les imprécations qui s'exhalent de là vers le ciel ! Il y a des quartiers dans Londres qui renferment un plus grand nombre de pauvres (*), car White-Chapel, attenant par un bout à la Gité, recueille les débris du festin commercial; et comme ce district longe en outre la Tamise, les bras oisifs trouvent assez facilement de l'emploi sur le port. Mais il n'est pas de lieu plus malsain, dans lequel la mortalité fasse plus de victimes, ni où ceux qui survivent soient laissés dans une pire condition.

o) En 1838, White-Chapel comptait, 5,8&6 pauvres secourus sur 64,141 habitants; en 1842, la taxe des pauvres était de 2 scheilings 7 deniers par personne dans l'Union de Withe-Chapel, de 3 scheilings b deniers dand le Strand, et de 9 scheilings 4 ue-tAm d&fis Ift Cité.

20 ÉTUDKS SUR L'ANGLETEBBE.

Par un de ces contrastes auxquels l'esprit humain se plaît, les rues de White-Chapel ont reçu les noms les plus riants. Parcourez la carte de Londres; en mettant le doigt sur ce quartier, vous en trouverez vingt exemples : la rue de la Rose, la rue de la Fleur, du Champ vert, de la Mode, de la Perle, de l'Agneau, l'allée de

l'Ange, la cour du Berger. Ces étiquettes charmantes ont été presque invariablement attachées aux endroits les plus affreux. Dans certains cas, on n'a pas même respecté la gloire. Ainsi, un cloaque infect dans lequel se déchargent les égouts du voisinage à Bethnal-Green, et qui couvre une étendue de trois acres, est appelé l'Étang Wellington.

Transportez à White-Chapel une colonie de Hollandais lavant et nettoyant du matin au soir, aussi amoureux de l'ordre et de la propreté que ses étranges habitants le sont du désordre ignoble qui semble être leur élément, et vous n'aurez encore rien fait. De tels loyers d'infection résistent à l'énergie des efforts individuels, et sollicitent l'intervention d'un gouvernement (*). Tout accuse ici l'incurie de l'administration ; on dirait une de ces villes du moyen âge, que les magistrats entouraient

(1) « Je regardais, il y a quelque temps, dans la cour de IMncre bleue, un torrent de fange qui s'écoulait des maisons voisines dans un égout ouvert au centre de la cour ; le ruisseau passait le long d'une maison à la porte de laquelle se tenait une femme robuste et proprement vêtue : « C'est la cinquième fols aujourd'hui, me dit-elle, que j'ai nettoyé cet endroit, et vous voyez Tétat où il est encore; mes efforts pour le tenir propre ne servent de rien. » L'aspect de cette femme annonçait une nouvelle arrivée ; dans quelques jours, elle renoncera nécessairement à toute tentative de propreté, et si elle y reste, elle tombera dans l'état de saleté et de fange qui est général parmi ses voisins. » [Health of towns, report, déposition du Dr. Smith.)

LONDRES. 2t

de murailles pour les protéger contre rennemlextérieur, mais qu'ils livraient, faute d'entretien, dans leur naïve ignorance, à l'action meurtrière des épidémies. Les dernières maisons delà Cité dérobent, en manière de remparts, les rues de White-Chapel ; on n'y pénètre qu'à travers des passages tortueux pratiqués sous des voûtes ou entre les murs humides des cours; c'est une ville entière exclusivement réservée aux piétons./

Depuis que la fièvre a décimé la population, l'on s'est décidé à construire des égouts dans les rues principales, et quelles rues! mais l'enlèvement des immondices ne s'opère encore qu'une fois par semaine ; on les entasse pendant sept jours sur la voie publique, qui se couvre ainsi d'un lit permanent de f umiçr. Suivez ces rues étroites, qui sont les grandes artères de la circulation ; à droite et à gauche (*), de distance en distance, s'ouvrent des impasses bordées de maisons à travers lesquelles on pénètre dans des cours, enfouies entre quatre murailles, et qui aboutissent à d'autres cours, le tout sans écoulement pour les eaux pluviales et ménagères, sans pavé pour assécher le sol, sans issue pour la circulation de l'air ; les espaces ouverts, je n'ose pas les appeler des places publiques, présentent quelquefois, sur une étendue de trois cents pieds, un marais où les matières animales et végétales s'entassent à l'état de putréfaction ; et une fange séculaire s'accumule partout. Dans cet affreux labyrinthe, chaque famille n'a qu'une chambre pour se

(1) White-Chapel était déjà dans le même état, au commencement du dix-septième siècle. On lit dans l'ouTrage de Stow, publié en 1603 : M Hors des portes, les deux côtés de la rue sont empestés de maisons et d'allées étroites jusqu'à l'église de Withe-Chapel et même un demimille au delà. » {Survey of London.)

loger ; quelquefois une chambre réunit deux familles. La chambre non garnie coûte depuis 2 schellings jusqu'à 5 schellings par semaine (130 à 330 francs par an), et l'empressement est tel pour l'occuper, qu'une famille y entre souvent sans attendre qu'on ait désinfecté le logement des émanations que la mort ou la maladie y a laissées (*). Une enquête dirigée par lord Sandon au centre même du West-Ènd, dans la paroisse de Saint- George, Hanover Square^ a démontré que 929 familles n'avaient chacune pour habitation qu'une seule chambre, et que, dans 623 cas, la famille était réduite à un seul lit. Le médecin du quartier, M. Toynbee, cite l'exemple d'un ménage composé de cinq personnes, dans lequel le même lit réunissait le père et la mère, âgés l'un et l'autre de cinquante ans, un fils âgé de vingt ans et poitrinaire, une jeune fille de dix-sept ans atteinte d'une affection scrofuleuse, ainsi qu'un plus petit enfant, et cela dans

{}) Une maison dans la cour du Berger. « La maison est petite et contient quatre chambres, dont chacune se trouvait louée à une famille. Dans une des chambres, au rez-de-chaussée, quatre personnes étaient malades de la fièvre, et dans l'autre trois ; au-dessus, trois personnes en souffraient en même temps. Il paraît que diverses familles avaient successivement occupé ces chambres, où la fièvre les avait toutes attaquées. Les officiers de la paroisse firent évacuer la maison, et portèrent la question devant les magistrats. Ceux-ci refusèrent d'abord d'intervenir, mais, sur les instances du médecin, ils mandèrent le propriétaire de la maison, et lui adressèrent des remontrances pour avoir permis que ces appartements fussent occupés par différents locataires avant de les avoir désinfectés et blanchis, disant qu'il commettait une sérieuse infraction aux lois, et l'avertissant que, s'il louait encore la maison sans avoir pris les mesures de salubrité, un offi-

cier de police irait en déloger les habitants. Sur ce, le propriétaire,, effrayé, promet de faire tout ce que l'on voudrait. Depuis que la maison a été désinfectée, de nouveaux locataires l'habitent, et aucun cas de fièvre ne s'est présenté, > (Rapport du Dr. S. Smith.)

la même chambre où le père travaillait pendant le jour avec trois garçons tailleurs.

L'honorable praticien fait mention d'un autre cas encore plus triste : a 11 s'agit d'une chambre de Peter-- Street y dont Thôtessé habitait la partie centrale près du foyer ; chacun des trois autres coins était occupé par une famille, avec quatre ou cinq personnes pour un lit ; une seule locataire, une pauvre femme invalide, n'ayant pas pu payer le loyer de son lit, en sous-louait la moitié. »

Cet encombrement méphitique, qui se retrouve dans les plus beaux quartiers comme dans les plus hideux, partout enfin où les classes laborieuses peuvent obtenir un gîte, outre, la funeste influence qu'il exerce sur leur santé, tend à dénaturer les affections et à effacer toute notion morale. Selon le témoignage unanime des commissaires employés dans l'enquête sur le travail des enfants, partout où les hommes et les femmes passent la nuit dans la même chambre, les femmes deviennent communes aux hommes, et la promiscuité s'établit. De pareils faits ne justifient que trop cette observation du docteur Southwood-Smith :!« Dans les rues fangeuses et dans les foules agglomérées de nos grandes villes, on peut voir la figure humaine dégénérer et descendre au niveau de la brute, pendant que les mœurs s'accommodent à cette dégradation. »

Quelques mots maintenant sur la population à moitié nomade de White-Chapel. L'on sait déjà qu'elle se compose, à peu près par égales portions, de juifs et d'Irlandais. Les juifs sont les maîtres du lieu ; ils en ont pris possession ; ils y ont leurs comptoirs, leurs maisons; leurs cimetières et leurs établissements de charité. On

voit bien que les enfants d'Israël sont là chez eux, car ils ne cherchent pas à se confondre avec la foule des chrétiens, et portent le costume distinctif de leur race, la barbe longue ainsi que le caftan. A Londres, White- Ghapel est leur Ghetto.

L'aristocratie juive habite les meilleures rues où ses maisons tranchent sur le reste par un extérieur décent et qui annonce Taissance. Les rues étroites, les passages obscurs, sont occupés par la basse classe des juifs et par les Irlandais. Les deux races vivent souvent dans la même mesure, mais sans se mêler et sans communiquer entre elles. Du reste, on les distingue sans peine. Les juifs sont plus industriels; ils ont de l'ordre, et, se nourrissant mieux, ils résistent avec plus de succès à l'influence des émanations putrides. Leurs chambres sont proprement tenues et ont bon air dans leur simplicité. Leur physionomie intelligente, empreinte d'une singulière vivacité, dispose peu à la confiance ; l'impudence respire dans leurs regards, et l'on s'aperçoit, bien vite qu'ils prennent moins de soin de leur âme que de leur corps. Les mœurs anglaises tiennent encore les juifs dans un état voisin de l'ilotisme ; leur infériorité morale s'explique par l'oppression qui pèse, sur eux.

Les Irlandais, race naturellement robuste et accoutumée à vivre de peu, dépérissent ou dégénèrent rapidement dans leurs taudis. L'intempérance les emporte, quand la maladie les

épargne. Pénétrez dans ces horribles demeures, qui ne sont trop souvent meublées que d'un peu de paille; si le père de famille est au logis, vous ne tarderez pas à entendre le bruit des querelles domestiques qu'engendre la misère combinée avec l'oisiveté.

S'il est absent, les femmes se livrent entre elles au plaisir du commérage. Les enfants fourmillent, ils encombrent par essaims le chétif espace qui devrait être réservé aux passants. Ceux des juifs vont passablement vêtus, et conservent une forme humaine ; les autres, à demi couverts de leurs haillons, étalent des chairs cadavéreuses diaprées de pustules et de plaies. Quel héritage qu'un pareil sang pour les générations à venir !

Voici un exemple de Fétat déplorable dans lequel croupissent les Irlandais à White-Chapel. J'emprunte ce récit au rapport de M. Chadwick (*).

« Il y a quelque temps, en faisant une tournée dans la paroisse avec les niarguilUers, à l'heure du service, nous entrâmes dans une vieille maison de Rosemary-Lane^ que le propriétaire avait abandonnée. L'escalier tombait en ruines, et il était tellement sombre, qu'il nous fallut en plein midi une chandelle pour le gravir. Le premier étage était un réceptacle d'ordures. Dans une chambre, nous trouvâmes deux sales enfants à demi nus ; leur mère était étendue dans un coin sur quelques brins d'une paille souillée, à peine recouverte d'un sac. Il n'y avait d'autre ameublement qu'un fagot de bois, cinq ou six assiettes cassées et une corbeille. Quelques sardines jonchaient le plancher. Cette femme faisait métier de colporter du poisson. On trouverait dans notre district bien des endroits semblables, tous occupés par des malheureux de la dernière espèce. J'ai souvent dit que, si l'on plaçait

des tonneaux vides le long des rues de White-Chapel, en peu de jours chacun de ces tonneaux

(^) On sanitary condition of the lahouring elOiSês*

aurait un locataire, et que ceux qui les occuperaient, pour entretenir leur espèce, vivraient comme des oiseaux de proie aux dépens de la société. Que l'on offre de pareilles facilités, et il n'est pas de dégradation à laquelle une partie de l'espèce humaine ne puisse descendre. Partout où il y a des marais et des eaux stagnantes, il se trouve des reptiles pour les habiter, et le seul moyen de s'en délivrer, c'est de dessécher les marais. »

Toutes les maisons en ruines, tous les bâtiments infects de White-Chapel ne sont pas, comme celui dont parle ici M. Chadwick, abandonnés par leurs propriétaires. 11 constate lui-même que cette espèce de propriété est celle qui rapporte le revenu le plus élevé. Les taudis de Rosemary-Lane rendent communément vingt pour cent. Comment les propriétaires s'inquièteraient-ils, sans y être contraints, de les rendre plus habitables et de les assainir? Avant l'incendie de 1666, la ville de Londres tout entière était bâtie dans le genre de Rosemary-Lane et de Cattwright-Street ; aussi, tous les douze ans, la peste s'abattait sur cette capitale impure, et enlevait un cinquième ou un quart des habitants. Depuis 1666, les quartiers du West-End sont devenus salubres ; si la réforme sanitaire tarde encore à s'étendre aux mauvais quartiers de Test, qui pourrait s'empêcher de souhaiter un nouvel incendie ?

Rien ne ressemble moins au mouvement de Londres que celui qui se fait dans les rues de White-Chapel. Dix mille personnes circulent souvent dans le Strand ou dans Piccadilly sans que l'on

entende un seul cri; les hommes passent comme des ombres^ les voitures roulent sans

confusion et presque sans bruit, les transactions s'opèrent sur des prix cotés à l'avance, on achète et l'on vend sans échanger une parole, les conversations se font à voix basse et par monosyllabes ; dans cette ville lugubre du silence, on ne parle qu'aux yeux. C'est la seule cité en Europe du sein de laquelle aucun murmure de voix ne s'élève, pendant le jour, pour annoncer qu'elle est habitée par des êtres vivants.

A White-Chapel au contraire, sans l'éternel brouillard de ce climat, on pourrait se croire dans quelque ville du Midi. Les visages que l'on rencontre n'ont rien d'anglais ; les habitudes sont celles de la rue de Tolède à Naples, du quartier Saint-Jean à Marseille, ou de la rue Mouffetard à Paris. Les Anglais vivent cloîtrés dans leur maison, qui est le château fort de la vie privée ; mais tout ce peuple de bohémiens vit dans la rue. Des femmes rieuses sont assises sur le pas de leur porte, on bien elles brodent, les fenêtres ouvertes, pour mieux voir la foule. Les marchands de comestibles étalent leurs fourneaux en plein air. L'odeur des légumes et des poissons, que Ton jette dans la poêle à frire, remplit les carrefours. Les revendeuses de fruits et les brocanteurs d'habits solUcitent les passants. Les cris des marchands, le bruit des colloques engagés sur la voie publique ou de fenêtre à fenêtre, les rixes des enfants, les chants qui s'élèvent des cabarets, tout cela compose un ensemble dont la gaieté méridionale étourdit le spectateur, au point de lui faire douter s'il est à deux pas de la Tour et sur la lisière de là Cité.

Pour juger cette population à l'œuvre, il faut aller voir le marché, ou plutôt la foire aux chiffons [rag fair).

L'usage existait déjà, et Fendroit était bien connu, il y a cent cinquante ans; car Daniel de Foë y fait arrêter par la police le héros d'un de ses romans, le colonel Jack. Et, en effet, les scènes qui s'y passent semblent appartenir à des temps assez éloignés de notre civilisation. Le marché se tient dans un espace ménagé entre des décombres, et auquel deux étroites ruelles donnent accès. Une halle couverte en occupe le centre; mais la foule qui l'assiège est telle, que le plus grand nombre des achats et des ventes s'y font en camp volant. Il n'y a rien là qui rappelle la propreté ni l'étendue de notre magnifique halle du Temple, où mille boutiques étalent^ dans le plus bel ordre, les menus détails de la friperie. Vers quatre heures de l'après-midi, la foire des chiffons commence à s'animer. Deux à trois mille Juifs couvrent la place, tour à tour acheteurs et vendeurs des mêmes objets. Il faut voir de quel air sérieux et en quels termes pompeux ils vantant la plus misérable marchandise. ((Excellent vêtement, et de qualité superfine ! » s'écrie l'un en montrant une redingote usée sur toutes les coutures, et qui a passé du maître au domestique avant de tomber dans le domaine du fripier. <c Splendide chapeau, robe délicieuse ! » dit un autre, en étalant quelque soierie fanée qui a servi à trois générations. Pourtant chacun de ces haillons a son prix, toute chose trouve un acheteur, et l'on ne dédaigne pas d'empiler de pareilles marchandises dans les caves des rues voisines, qui sont transformées en magasins. Le marché aux chiffons a ses alternatives de hausse et de baisse, comme la Bourse où se cotent les fonds publics. Là comme ailleurs, le prix dépend de l'abondance ou de la rareté de la marchan-

dise, et les pourvoyeurs arrivant de minute en minute, courbés sous leurs énormes besaces, les quantités disponibles, le stock varie à chaque instant. Quant aux tours de passe-passe qui sembleraient à craindre dans une telle réunion, ils sont extrêmement rares; les Juifs qui fréquentent ce marché ne peuvent pas se voler, car ils se connaissent tous.

On comprend maintenant l'existence des Juifs à White-Chapel. Ces gens-là vivent des restes de Londres. Ce sont des parasites actifs, et comme les écumeurs du luxe anglais. Leur industrie consiste à approprier à l'usage des dernières classes de la société les objets que l'aristocratie et la valetaille de l'aristocratie ont dédaignés ou mis hors de service. Les Irlandais préfèrent se nourrir des restes des animaux et disputer aux porcs la plus vile espèce de pomme de terre. Cela prouve à la fois plus de paresse et plus de fierté.

Mais quelle que soit la différence de régime, d'énergie morale et de vigueur physique, il faut payer tribut au climat. Le climat, ici, ce sont les vapeurs pestilentielles qui s'échappent de ce cloaque et qui enveloppent ensuite, comme un linceul funèbre, la masse des habitations. L'air qu'on respire à White-Chapel rend les abords de la vie bien difficiles, et, pour ceux qui en jouissent, il en abrège la durée. Il y meurt 1 enfant sur 2, presque autant qu'à Manchester et qu'à Liverpool. Les chances de vivre, qui sont dans le West-End de 26 ans pour la classe des artisans et des domestiques, y descendent à 22 ans pour l'Union de White-Chapel, et à 16 ans pour celles de Bethnal-Green. La mortalité moyenne de Londres est de 1 habitant

sur 40 ; mais tandis qu'elle se réduit, dans les quartiers de l'ouest, à 1 sur 44,60, elle atteint, dans ceux de Test, la propor-

tion de 1 sur 38,53. En employant une autre méthode, celle qui consiste à prendre l'âge moyen des décès, on trouverait que la durée de la vie humaine, qui est, pour toutes les classes de la société réunies, de 36 ans à Greeawich et de 31 ans, dans le West-End, n'est plus que de 22 ans à Bethnal-Green et de 21 ans dans la paroisse de Saint-Sauveur.

Si l'on veut mesurer avec quelque précision l'influence qu'exercent les circonstances locales sur la vie de l'homme, c'est de la mortalité parmi les femmes qu'il faut principalement tenir compte. La femme, ainsi que le fait remarquer M. Ghadv^sick, est tout dans la maison. Comme ses habitudes sont plus régulières et plus sobres, comme elle mène une existence plus sédentaire, rien n'altère pour elle l'action bonne ou mauvaise du climat, et les effets que ce climat produit sur sa constitution peuvent être considérés comme des résultats naturels. Or, il meurt annuellement 1 femme sur 57,05 dans la paroisse de Saint-George, située à l'extrémité du quartier aristocratique, et 1 femme sur 28,15 à White-Ghapel. Donc, toutes choses égales, pendant que 1,000 femmes arrivent naturellement au terme de leur vie de chaque côté de Londres, 1,034 sont emportées en outre dans les quartiers les plus malsains de l'est, par des maladies à l'abri desquelles Touest se trouve placé.

Quelle est la nature de ces maladies ? Le rapport du docteur Southwood-Smith va nous fournir des chiffres tristem^t éloquents. De 13,972 cas de fièvre qui se déclarèrent à Londres en 1838, parmi les 77,186 indi-

gents admis aux secours publics, 8,000 cas appartenaient aux paroisses de Test, et 2,405 à la seule paroisse de White-Chapel. Ce district, qui représentait 7 pour 100 de la population métropo-

litaine, et qui comptait 9 pour 100 du nombre total des pauvres secourus, avait ainsi un contingent de malades égal à 17 pour 100. Il faut ajouter que plus les maladies avaient un caractère grave, et plus la proportion s'augmentait pour White- Chapel. Sur 5,692 cas de typhus, ce district en réunit 1,505; soit 26 1/2 pour 100 (^).

Voilà donc les conséquences de l'état effroyable dans lequel on laisse White-Chapel ; la fièvre y est aujourd'hui endémique, et y met tous les ans la population en coupe réglée. New-York a la fièvre jaune en permanence, le Caire la peste, Rome la malaria, et Londres le typhus, La négligence des hommes devient aussi meurtrière, par ses conséquences, dans la capitale de la Grande-Breta-

(1) Dans son rapport sur Vétat des classes laborieuses, M. Chad^{ick} s'efforce d'établir, à l'aide de citations empruntées à divers auteurs français, que Paris renferme des maisons aussi délabrées, des quar^{* tiers} aussi insalubres que Withe-Chapel et que Betlinal-Green. Sans doute, il ne manque pas de malheureux dans la capitale de la France, qui couclient sur de la paille ou sur des tas de chiffons : on n'a qu'à s[^]eggager dans le labyrinthe des rues étroites et sales qui séparent les quais du marché des Innocents, ou dans ces impasses voisines de la place Maubert, parmi lesquelles figure en première ligne le clottre Saint- Jean, pour rencontrer des scènes dignes de Hosemary-Lane ou de Angel'-Court. Mais quelles que soient l'impureté et la misère des habitants, ou la négligence des propriétaires, la voie publique y est du moins entretenue avec plus de soin que dans les quartiers de l'est k Londres, et les améliorations s'y succèdent plus rapidement. J'en trouve la preuve dans les recherches de M. Villermé, citées

par M. Chadwick lui-même, qui montrent que la mortalité va diminuant dans les arrondissements que peuplent les classes ouvrières, et qu'après avoir été, en 1817, de 1 décès sur 24 habitants dans le douzième arrondissement, elle n'était plus, en 1826, que de 1 décès sur 26 habitants.

32 ÉTUDES SUB L'ANGLCTEKBE.

gne, que peuvent l'être sous le tropique l'effluve des eaux et le souffle des vents. « La chambre d'un malade attaqué de la fièvre, dit le docteur Smith, dans un appartement de Londres où l'air frais ne circule pas, est dans des conditions parfaitement semblables à celles d'un marais de l'Ethiopie où pourrissent des amas de sauterelles. Le poison qui s'engendre dans les deux cas est le même, et ne se distingue qu'au degré de puissance qu'il déploie. La nature, avec son soleil brûlant, avec ses vents languissants, avec ses marais putrides, manufacture la peste sur une immense et formidable échelle. La pauvreté, dans sa hutte, couverte de ses haillons, enveloppée de sa fange, s'efforçant d'écarter l'air [pur et d'augmenter la chaleur, ne réussit que trop bien à imiter la nature. Le procédé est le même, ainsi que le produit ; il n'y a d'autre différence que la grandeur des résultats. »

' On peut considérer White-Chapel, Bethnal-Green, et généralement les mauvais districts de Test, en empruntant la belle expression du docteur Smith, comme l'atelier où s'élabore la fièvre. De là, elle gagne les quartiers voisins, et se répandant ensuite jusque dans les larges rues et les riants squares que les riches habitent, elle y fait souvent une funeste moisson. L'intérêt personnel, à défaut de la charité, devrait donc suffire pour disposer les classes qui gouvernent l'Angleterre à supprimer ces foyers d'infection; mais il paraît que l'épidémie n'a pas frappé encore des

coups assez rudes; tant que les pauvres en seront •les principales victimes, l'attention des riches aura delà peine à s'éveiller. En attendant, comme les quartiers infectés d'une manière permanente se trou-

vent en dehors du mouvement général de Londres, on les néglige et on les oublie. Les souffrances de leurs ha^ bitants ne sont guère connues que des officiers des pa« roisses et des médecins qui ont le courage de visiter les malades, souvent au péril de leur vie.

Une seule fois, le parlement a paru s'émouvoir de honte et de pitié à l'aspect de tant de misères. 11 a voté près de deux millions de francs, destinés à l'acquisition de terrains vagues situés à l'est de la ville, dont on veut faire un parc à l'usage de ces districts populeux. Voilà sans doute une amélioration importante. Le parc Victoria doit avoir une étendue d'environ 150 hectares, ou trois fois la surface du dock de Londres, et le dixième de celle que couvrent les parcs du West^End. Ce sera un lieu de récréation et de repos où les ouvriers pourront se réunir le dimanche, et respirer, au moins une fois par semaine, un air qui n'aura pas été corrompu par les émanations des ruisseaux. Us y enverront aussi leurs enfants, qui n'ont aujourd'hui pour tout champ d'exercice que des cours fétides renfermées entre quatre murs, et qui apprendront du moins à connaître la verdure et la lumière. Mais qu'est-ce qu'un jardin, dont les ombrages mettront vingt années à croître, pour dissiper les miasmes qui s'élaborent à toute heure du jour et de la nuit dans cet inunense amas de maisons?

Une mesure plus récente, la loi du 9 août 1844 [metropolitannbuilding-sact), fait droit à quelques-unes des conclusions déposées dans le rapport de M. Chadwick. Cet acte exige que la lar-

geur des rues soit portée désormais à quarante pieds anglais (un peu plus de douze mètres), celle des allées à vingt pieds, et que les arrière-

cours [bock-yards) aient une surface de cent pieds carrés. La hauteur des maisons ne doit pas excéder la largeur des rues ni celle des allées ; la loi prescrit en outre de ne construire aucune maison sans établir^ sur remplacement qu'elle devra occuper, des conduits ou embranchements souterrains qui se lient au système général des égouts.

Chacun peut remarquer, à la louange de Tédilité anglaise, que ses préoccupations en faveur de la salubrité publique, si elles ont été plus tardives que les nôtres, s'étendent en revanche beaucoup plus loin. En France, l'on croit avoir beaucoup fait, lorsqu'on a fixé la largeur des rues et la hauteur des maisons ; quant à la dimension des cours intérieures, sur lesquelles s'ouvre la plus grande surface des bâtiments, et qui doivent fournir l'air respirable ainsi que la lumière, on ne s'inquiète en aucune façon de mettre un frein à la parcimonie avec laquelle les propriétaires mesurent cet espace si nécessaire à la santé et même à la vie. Aussi les maisons parisiennes, et je parle de celles qui se trouvent situées dans les rues les mieux aérées, sont-elles de véritables puits. L'élévation des bâtiments se combinant avec l'exiguïté des ouvertures, les étages inférieurs ne reçoivent presque jamais, même à l'heure de midi, un rayon de soleil. Les rues de nos villes ressemblent à une décoration d'opéra : elles ont des façades brillantes, des dehors qui attirent et qui charment ; mais il n'y a rien derrière ces. apparences, ni air, ni fond.

Pour être juste, il faut reconnaître queles difficultés ne semblent pas les mêmes dans les deux capitales. A Paris, le ter-

rain est beaucoup plus cher ; les maisons, con-

slruitçs sur une plus grande échelle et avec plus de solidité, ont une valeur infiniment supérieure ; il devient plus difficile de faire manœuvrer les règlements de voirie sur un espace où les indemnités à payer, pour peu que Ton embrasse un plan de quelque étendue, se comptent par millions. A Londres, il n[^]en coûterait pas, pour exproprier la paroisse de White-Chapel tout entière, avec seq. 4,661 maisons, autant qup pour acheter la rue-RicheUeu ou la rue Vivienne. Suivant un état aimexé à l'acte 4[^] 9 août 1844, la valeur moyenne des maisons à Londres, qui s'élève au maximum, dans le centre de Londres, à 740 livres sterling (18,870 £r.), descend à 233 livres sterling (5,941 fr. 50 cent.) dans la paroisse de Saint- Mathieu, à Bethnal-Green ; à 120 livres sterling (3,060 fr.) dans la paroisse de Sainte-Marie, à White-Chapel, et à 84 livres sterling (2, 142 fr.) dans la paroisse de Christ-Church, à Spitalfields. Eh bien ! malgré la facilité que l'on aurait, avec les finances de l'Angleterre, à raser, pour les reconstruire sur un plan meilleur, les mauvais quartiers de Londres, le parlement, en votant la loi de 1844, s'est borné, car il ne lui en coûtait rien, à poser des règles pour l'avenir.

Je me trompe, il y a dans l'acte une clause, mais une seule, qui va droit aux souffrances de la classe laborieusCi L'article 53 interdit aux propriétaires, à partir au 1^{er} juillet 1846, de mettre en location les chambres basses ou caves de leurs maisons, à moins que chacune de ces pièces n'ait une cheminée à feu, que la fenêtre n'ait neuf pieds de surface et ne donne sur un espace ouvert, dont le sol soit à six pouces au-dessous du niveau de l'appartement, et qui garde, jusqu'à la hauteur de

la rue, une longueur de cinq pieds sur une largetir de deux pieds et demi. Comme aucune des caves habitées aujourd'hui par les ouvriers, ne remplit ces conditions de salubrité, l'article 53 équivaut à une prohibition absolue de donner à loyer l'étage inférieur des maisons dans les quartiers pauvres ; c'est décréter l'émigration en masse de certaines populations.

Ce déplacement, préparé de longue main et entouré des précautions convenables, pourrait devenir un bienfait ; mais si on l'opère par une expulsion brutale et aveugle, on s'exposera à irriter et à aggraver les souffrances que l'on se proposait de faire cesser. Pourquoi les ouvriers vont-ils demeurer dans les caves et dans des chambres fétides où leurs familles vivent comme entassées ? Ce n'est pas assurément par une préférence décidée pour les logements insalubres ; ils se réfugient là, parce qu'ils ne trouvent pas à se loger ailleurs au même prix, ni souvent même à tout prix. Avant donc de leur interdire ces demeures souterraines, la prudence et la logique conseillent de construire des maisons qui soient particulièrement à leur usage, des maisons saines, commodés et à bon marché. Une société s'est formée à Londres dans ce but, sous le patronage de lord Ashley, de lord Morpeth et de lord Normanby; mais en supposant qu'elle réalise le capital de cent mille livres sterling, pour lequel des appels incessants sont adressés au public dans • les colonnes des journaux métropolitains, que fera-t-elle avec ces faibles ressources ? Elle bâtera peut-être des maisons ou des dortoirs modèles, où seront admis quelques élus. Mais le mal est trop pressant pour que l'on ait le temps d'attendre l'effet de l'émulation que de pa-

reiJs exemples doivent exciter, et il présente une surface trop étendue pour que Ton ait beaucoup à espérer des secours appor-

tés par des individus ou par des associations ; c'était au gouvernement à intervenir. Une somme égale au capital de telle société philanthropique, dépensée en primes à la construction des maisons d'ouvriers, eût fait évacuer, mieux que toutes les lois, les taudis de White- Chapel et de Bethnal-Green (*).

La méthode purement passive, que consacre la loi de 1844, a les inconvénients les plus graves. Quand on détruit ou que Ton ferme certaines habitations, sans en ouvrir en même temps de nouvelles, la population reflue sur les quartiers les plus voisins, dont elle augmente ainsi l'encombrement, et par suite l'insalubrité. On a pu observer ce phénomène, se produisant sur une petite échelle, dans les quartiers de Westminster et de Drury-Lane, où s'étaient réfugiés les habitants de Saint-Giles chassés par les améliorations que Ton exécutait dans leur propre quartier; la fièvre, la petite vérole et généralement les maladies épidémiques y ont sévi avec une recrudescence marquée. Que sera-ce, si l'on poursuit l'évacuation en masse des logements insalubres, qui est ordonnée par l'acte du 9 août, avant d'avoir construit des maisons qui reçoivent les émigrants forcés de White-Chapel et de Bethnal-Green ?

Les habitants de Bethnal-Green sont, depuis sept an-

(^) On trouve, dans le rapport de M. Chadwick sur la salubrité des Tilles {Health of towns)y des calculs d'un ingénieur M. Austin, qui établissent que l'on pourrait construire à Londres, au prix moyen de 168 livres sterling (environ 3,500 fr.) des maisons dont chacune aurait quatre chambres et logerait deux ménagea, pour un loyer de moins de 100 francs par maison et par année.

nées entières, en instance auprès du parlement pour obtenir que les améliorations projetées dans l'intérieur de Londres s'étendent aux districts les plus misérables de Test ; ils sollicitent l'ouverture de trois grandes rues, dont les deux premières traverseraient le plus épais de Bethnal-Green et de White-Chapel, du midi au nord, en faisant communiquer les abords et l'ouest du dock de Londres avec la route de Hacknêy ; la troisième, prenant ces quartiers en écharpe, fiera la route de White-Chapel aux routes du nord et de l'ouest, à travers la partie septentrionale de la Cité (*).

Pour avoir les moyens d'exécuter d'ausâi vastes projets, il faudrait imposer tous les habitants de Londres, dans la proportion de leur revenu, une contribution spéciale. Cette taxe serait une mesure d'économie, en même temps qu'un acte de justice et d'humanité. Chaque année, la ville de Londres dépense près de 15 millions de francs pour l'entretien de ses pauvres, sans parler des souscriptions volontaires ni des fondations charitables dont le produit est consacré à défrayer les hôpitaux. Qui doute que les épidémies meurtrières, qui ravagent les quartiers les plus peuplés, ne contribuent à augmenter le nombre des nécessiteux, en mettant à la charge des paroisses les familles que le typhus ou toute autre maladie contagieuse a privées de leurs chefs? Diminuer la mortalité dans Londres,, ce serait diminuer la misère»

(*) Le commissaire des bois et forêts perçoit, en ce moment, une redevance qui part du dock de Londres pour aboutir à Vegliée de Spitalfields et une autre moins étendue de Rosemary-Lane au quartier est de Smithfield, La corporation municipale de la Cité avait déjà hypothéqué le péage des rues {street-toll}, pour

une somme de 15,691 livres sterling destinée à ouvrir une rue de Holborn à Bethnal-Green.

f^ONDR^S.. ' 39

Qui pourrait se plaindre d'avoir ainsi la chance d'amortir, par un sacrifice préventif, une partie de cet affreux budget?

Les rues du West-End ont généralement quatre à cinquante pieds de largeur; les rues de White-Chapel, même quand elles sont disposées pour le passage des voitures, n'en ont pas plus de quinze à dix-huit. Dans le quartier de l'aristocratie, chaque famille habite une maison spacieuse et commode, où l'air et l'eau peuvent circuler à grands flots ; dans les quartiers populeux, chaque ménage est réduit à une chambre, qui manque souvent de la fois d'air, de lumière, d'eau et de feu. A l'ouest, tout a été combiné pour prolonger la durée de l'existence ; à l'est, tout concourt à l'abrèger, au point que, dans la même ville, un homme, selon qu'il est riche ou pauvre, et selon qu'il a planté son domicile dans telle ou telle rue, vit le double d'un autre, ou seulement la moitié. Quand les inégalités sociales sont poussées jusqu'à ce mépris de la nature humaine, ne deviennent-elles pas une révolte contre la Providence, un acte d'impiété?

Je comprends tous les systèmes de gouvernement ; j'admets l'extrême concentration de la propriété comme son extrême division, car les institutions des peuples doivent différer autant que leur génie ; mais ce que je ne conçois pas et ce qui ne me paraît essentiel à aucun système, c'est un état de choses dans lequel une minorité puisse impunément s'approprier le sol, les habitations, et jusqu'à l'air salubre, en reléguant la majorité dans quelque

coin de terre, où celle-ci trouve à peine, en entassant les vivants à côté des vivants et les morts

sur les morts, les six pieds d'espace qui sont nécessaires pour un lit et pour un cercueil.

L'aristocratie anglaise a porté bien haut le nom, la puissance et la richesse de la nation. Quelle que fût la source de son droit, l'usurpation ou la confiance du peuple, elle s'est montrée digne de gouverner. Qu'elle reste donc en possession de sa fortune. La propriété foncière lui appartient sans partage ; elle n'a cédé pour un temps le sol nu des villes que pour le recouvrer plus tard chargé de propriétés bâties. Enfin, l'établissement des manufactures, mettant en valeur les terres voisines, a doublé presque partout son revenu. Qu'elle jouisse en paix de ces énormes avantages ; cela se peut encore dans un pays où l'ambition prend rarement la couleur de l'envie. Mais ce n'est pas assez d'avoir fait le pays puissant ; il faut rendre le peuple heureux. Le gouvernement de l'aristocratie est peut-être celui de tous qui s'accommode le moins d'une politique égoïste. 11 faut administrer dans l'intérêt des masses pour avoir le droit de les exclure de l'administration. Toute aristocratie est placée dans la société, comme le cœur dans le corps humain, pour y entretenir la circulation du sang et pour y développer la vie. Si elle absorbe la substance sociale, au lieu de la distribuer entre tous les membres, elle devient un objet de scandale et un principe de mort.

A l'heure qu'il est, l'aristocratie anglaise, fatiguée et repue, semble n'avoir plus d'énergie que pour jouir. Les dispositions sympathiques des individus se perdent dans l'égoïsme de la caste. Son activité s'emploie à convertir l'Angleterre en parcs et

en prairies, qu'elle dépeuple d'hommes pour les couvrir de bétail et de gibier. Elle

LONDRES. Ai

construit des châteaux, ou forme des galeries de tableaux, des bibliothèques, des collections scientifiques. Elle tourmente ses richesses, selon l'expression du poète latin, jusqu'à ce qu'elle finisse par le suicide ou par l'ennui. Quant aux plébéiens de la Grande-Bretagne, elle en fait deux parts : aux fermiers et aux laboureurs, elle donne, pour les consoler du prolétariat et de la taxe des pauvres, le privilège de vendre leurs grains un peu plus cher, grâce à l'exclusion des blés étrangers ; la population urbaine et les ouvriers des manufactures, elle les abandonne à eux-mêmes, comme étant les clients d'un autre ordre de choses et le produit d'un autre temps.

Sous ce rapport, l'état de Londres expriniie au vrai la situation de l'Angleterre. Le contraste qui apparaît entre White-Chapel et les splendeurs du West-JEnd, existe partout dans le Royaume-Uni. Vous le retrouverez à Edimbourg, à Glasgow, à Manchester et à Liverpool (*). Et ce n'est pas dans les villes seulement que l'on rencontre ces inégalités monstrueuses. Les campagnes offrent aussi l'image de la misère la plus étonnante à côté du luxe le plus florissant. Il n'y a pas de contrée au

(<) M Les grandes cités, dit le Times (9 noYembre 1844), s'élèvent comme la flamme et ne cessent de tendre à un abîme de grandeur. Mais d'un antre côté quel abime, quelle fondrière de désespoir en bas ! Tout ce qui est faible et vil, aussi bien que tout ce qui est grand et noble, s'y donne rendez-vous ; ce sont les égouts du pays : quiconque ne peut garder sa position et se voit

chassé de la maison où il est né, quiconque fuit la lumière, s'y réfugie. Là, les foules rassemblées suivent une loi terrible, une loi qui est le contraire du principe de la concurrence, la loi d'abandon et d'isolement. Pour toute tendance ascendante de notre nature, nous y trouvons une tendance à l'abaissement. Sans la mortalité qui y règne, la misère s'y multiplierait et se montrerait bien davantage; les morts et non pas les vivants indiquent au vrai les nombres de la population. »

monde où les diverses régions de la société soient séparées par de plus grandes distances. On peut interdire au peuple la propriété ; on ne peut lui refuser les conditions de la croissance du mouvement de la respiration. Traiter les ouvriers des villes plus mal que les détenus sur les pontons ; créer un état social dont le résultat est qu'un grand seigneur peut vivre en moyenne jusqu'à cinquante-cinq ans, pendant qu'un ouvrier, dans certaines villes, ne vit pas au delà de quinze ans ; réserver l'énergie de la force et celui de la sagesse pour une seule classe d'hommes, en réduire une autre à une perpétuelle enfance, n'est-ce pas détruire les générations dans leur germe, et renouveler en quelque sorte, au milieu du dix-neuvième siècle, cet arrêt d'un Pharaon qui causerait la mort de tous les premiers-nés d'un peuple à périr ?

Le recensement de 1841 attribue à Londres une population de 1,870,727 habitants, pour une étendue de douze milles carrés. En dix années, et malgré une mortalité que l'on peut considérer comme élevée, cette population s'est accrue de 300,000 âmes. La fécondité des mariages a plus que comblé les vides faits par les épidémies. Est-ce là un événement dont on doive se féliciter ou s'enorgueillir ? Ne vaudrait-il pas mieux au contraire que le nombre des habitants demeurât stationnaire, dans une ville où si

peu d'enfants atteignent l'âge viril, et où l'énergie vitale s'épuise en moyenne, dans l'homme, après une durée de quinze à vingt années? Les philosophes du dix-huitième siècle déclamaient contre les grandes villes, dans lesquelles ils voyaient autant de foyers de vice et de corruption. Que dirait Jean- Jacques Rousseau, s'il avait aujourd'hui sous les yeux la

LOINDRES. 43

capitale de l'Angleterre, et s'il venait à se convaincre que le séjour n'en est pas moins funeste à la vigueur du corps qu'à la pureté des mœurs? Le système qui préside à l'administration de Londres est à coup sûr l'argument le plus fort que l'on puisse invoquer contre l'existence de ces immenses capitales dans lesquelles un pays entier ne se résume peut-être que pour s'abîmer.

SAINT-GILES

On a vu dans White-Chapel la population qui vit des restes de Londres. Pour compléter la description du genre parasite en Angleterre, il est à propos de faire connaître celle qui exploite les vices et qui rançonne les faiblesses de cette opulente cité. Les vagabonds, les prostituées et les malfaiteurs abondent dans toutes les capitales ; il semble que la richesse les attire aussi invinciblement que la lumière traîne l'ombre après soi, et les grandes agglomérations d'hommes les abritent comme un mal caché dans leurs profondeurs. Par tout aussi les classes dangereuses de la société affectionnent certains quartiers qu'elles s'approprient et qu'elles infestent. Communément ces quartiers si mornes se trouvent situés dans le voisinage des rues qui étalent la circula-

tion la plus active et le luxe le plus brillant. Ce sont des postes d'observation, du haut desquels les vautours de la civilisation guettent leur proie; ce sont les repaires du pillage et de l'orgie. Il y a là une atmosphère de corruption qui couve, fait éclore et développe le crime, de la même manière que certains insectes se multiplient naturellement au fond d'une humide obscurité.

Qui ne connaît les endroits infectés dans Paris? Grâce au goût prononcé de nos romanciers pour les fortes émotions et pour la peinture des mœurs infimes, qui ne sait en Europe les noms des plus affreuses rues de la Cité, des bouges qui souillent les abords de l'Hôtel de ville et du Palais-Royal? Et quel est l'étranger qui, jugeant de notre société sur cette écume dont on a barbouillé tant de livres, ne pense pas qu'on peut la flétrir à son aise sans tomber dans la calomnie? Les romanciers anglais ont plus de patriotisme ou plus de discrétion. Us laissent enfouis dans les livres bleus, dans les documents parlementaires, des détails qui doivent être réservés aux chastes regards de la science. Charles Dickens a seul jusqu'à présent soulevé un coin du voile, en écrivant *Oliver Twist*. Encore faut-il dire que le succès de ce livre, dans une société comme celle de la Grande-Bretagne, a tenu peut-être à la sobriété avec laquelle l'auteur avait traité ce triste et inépuisable sujet.

A Londres, le quartier par excellence des gens sans aveu est la paroisse de Saint-Giles, lieu célèbre dans les fastes criminels, qu'habitent, concurremment avec les vagabonds irlandais, les prostituées de bas étage et les voleurs de profession. Saint-Giles figure un pâté de rues étroites, d'allées sombres et de cours férides, situé dans l'angle que forment, derrière la cathédrale de Saint-Paul, les deux grandes voies de Londres, celle qui part de Charing-Cross, et celle qui commence à la pointe de Hyde- Park

sous le nom d'Oxford-Street. Cette paroisse, jointe à celles de Saint-George et de Holborn et au quartier de Saffron-Hill, qui présentent à peu de chose près les mêmes phénomènes sociaux , peut renfermer 90 à

46 ÉTUDES SUA t'iltGLETERRE.

95,000 âmes. Elle a pour limites, à Test, les murs de Newgate et de Old-Bailey, à Foues\$, le bureau central de la police établi à Bow-Street, et se trouve ainsi placée, comme par une affinité instinctive, entre la police et la prison. Il en est de même à Paris, où les bandits les plus déterminés vivent dans les rues tortueuses de la Cité, à quelques pas de la préfecture de police et des tribunaux, comme s'ils voulaient jeter de plus près à la justice d€|\$ hommes un insolent défi.

Mais notre Cité peut servir tout au plus de lieu d'asile : elle est isolée eu quelque sorte de Paris par les deux bras du fleuve, et il faut aller assez loin de là pour rencontrer ces quartiers somptueux où le luxe étale ses tentations. Saint-Giles, au contraire, est au centre même du mouvement et de la richesse dans Londres. En quelques minutes, les bandes qui sortent de ce repaire peuvent s'abattre à volonté sur Oxford-Street, sur Piccadilly, sur Regent-Street, ou sur le Strand. Deux des théâtres les plus fréquentés, Covent-Garden et Drury- Lane, les marchés de Covent-Garden, de Hùngerford et de Smithfield, les principaux lieux de réunion, les bazars, les boutiques sont à leur portée, et pour ainsi dire sous leur main. U y a là un espace de quatre à cinq cents acres, qui offre la moisson la plus abondante à toute es-? pèce de déprédations.

Saint-Giles a deux sortes d'habitants : une population sédentaire qui se compose de petits marchands, de logeurs, de receleurs, ainsi que de la classe la plus infimè àè^publicains ou débi-tants de liqueurs spiritueuses, {mtopriétaires de cafés, entrepre-neurs d'amusements publics, et une population flottante dont les prostituées ainsi que

les filous forment le noyau. Celle-ci se propose pour but les jouissances de la vie; celle-là, le gain. Les voleurs commandent; le reste rampe et les sert, dans l'espoir d'atlirer à soi les profits de leur ignoble industrie. Tout est disposé selon leurs goûts et pour leurs convenances. Il y a des cafés où ils peuvent, en dépit des rè-glements municipaux, passer la nuit à jouer, à fumer et à racon-ter leurs exploits. Ailleui'S on leur donne des bals, des concerts et des représentations scéniques, auxquels leurs concubines sont admises. Ceux qui préfèrent, après les succès de la journée, se li-vrer au repos sont reçus danà des chambres communes à raison de trois à quatre pence ; quelques-uns de ces repaires renferment jusqu'à cinquante lits. Ceux qui n'ont pas d'argent et qui n'ob-tiendraient pas aisément crédit couchent sous les portiques des théâtres, dans les marchés, ou dans les bâtiments en construc-tion. D'autres ont un domicile et tiennent un certain état de mai-son, vivant en grands spéculateurs jusqu'à ce que la chance, comme ils disent, ait tourné contre eux.

Bien que la police soit aujourd'hui mieux faite à Londres qu'elle ne l'était avant la réforme opérée en 1829 par sir Robert Peel, et étendue à la Cité en 1839 par lord John Russell, il paraît qu'une sorte d'inviolabilité protège encore les bouges les plus in-fâmes de Saint-Giles, et que les agents de la force publique, crai-gnant le nombre et l'union de leurs adversaires, osent rarement y

pénétrer» On cite un groupe de masures que les habitués désignent sous le nom de la Petite Irlande[^] et qui a longtemps offert un lieu d'asile aussi sûr que [^]l'était l'enceinte du Temple du temps de Jacques I^{•^}

Ce que le bâton du policeman n'a pas fait, la truelle du maçon va le faire : Saint-Giles est attaqué de plusieurs côtés à la fois. Une large rue, qui mettra Holbom en communication directe avec Oxford-Street, est déjà tracée, et passera sur l'emplacement de la petite Irlande. Sur une ligne parallèle, on tranche les cloîtres de maisons qui bornent au nord Leicester-Square, afin de prolonger Piccadilly jusqu'à Long-Acre. Ces nouvelles artères vont se couper à angle droit avec une rue tracée du pont de Waterloo à Saint-Giles Street, qui passe devant le bureau central de police, et avec une autre grande voie de communication, qui mène du pont de Black-Friars à Clerkenwell-Green, enperçant les affreux repaires des quartiers de Saffron-Hill et de Smithfield (*). Mais

([^]) Les Journaux de Londres ont publié des détails curieux sur la structure des malsons portant le numéro 2 et le numéro 3 dans West-Street, qui furent longtemps la résidence du fameux Jonathan Wild, et que les commissaires des bols et forêts viennent d'acheter afin de prolonger, sur remplacement qu'elles occupent, la nouvelle artère de Farringdon-Slreet, Ces deux maisons situées sur le bord ouest du Fossé de la Flotte {Fleet Ditch}, communiquaient Tune avec l'autre. Le numéro 3 était occupé par une boutique de regrattier qui servait à détourner les soupçons ; derrière le comptoir on voyait deux trappes, dont l'une devait fournir aux malfaiteurs le moyen de s'évader, et dont l'autre s'ouvrait sur des magasins destinés à receler les objets dérobés. £n

s'engageant dans la grande trappe, le voleur poursuivi, pour tromper la police qui était à ses trousses, passait par une fenêtre, traversait le fossé sur une planche qu'il tirait après lui dans la maison en face, se jetait de là dans l'allée de l'Enfant noir {Black boy' s Alley) pour gagner la croix de la Vache (Coto crost) ainsi que les nombreuses cours et aîlées du voisinage.

< Plus bas que les fondements était une vaste cave entièrement privée de lumière, évidemment construite pour servir de lieu de refuge. On y a trouvé un crâne, des ossements humains et un couteaa de boucher. A l'extrémiié occidentale des caves et près de l'endroit où le ramoneur .^Williams fut longtemps caché, on remarquait un mur mitoyen qui devait couvrir quelque autre sou-terrain. Quant à la cei-

pourra-t-on renouveler la population de ces endroits sinistres aussi aisément que Ton en change l'aspect ?

Au reste, Saint-Giles n'est pas seulennent le siège de la truan-derie dans la métropole ; c'est encore, pour ainsi dire, le quartier général du vol pour le Royaume-Uni tout entier. Depuis que la police devient plus efficace dans les villes principales, les malfai-teurs se rabattent sur les campagnes et sur les petites cités. Tous les documents, que l'administration a recueillis ('), s'accordent sur ce point que les vols avec effraction, et généralement les crimes les plus hardis, sont l'œuvre des bandits qui résident à Londres, à Birmingham ou à Liverpool. Ceuxci conçoivent un vol comme une opération de commerce ; ils se jettent dans un bateau à vapeur ou montent dans un train de chemin de fer, exécutent leurs plans à point nommé, et rentrent ensuite paisiblement dans leurs foyers, le plus souvent sans laisser de traces qui révèlent les auteurs de l'expédition.

Tous les gens sans aveu qui peuplent Londres n'ont pas sans doute élu domicile dans les environs de Drury- Lane, de Covent-Garden et de SafiFron-Hill : le nombre

Iule de Williams, c'est une excavation faite dans le sol, et à laquelle on conçoit, en voyant cet horrible lieu, qu'il ait préféré la déportation.

« Au premier étage de la maison, on a découvert plusieurs cachettes très-ingénieuses : tous les planchers avaient des trappes qui communiquaient avec la cour située sur le fossé ; des canaux régnaient dans toute la longueur de la maison, construits de manière à faire disparaître, avec la plus grande promptitude les objets volés, et à permettre aux voleurs de s'échapper par-dessus les toits des maisons joints les uns aux autres par des ponts-levis. « La plupart des visiteurs, dit le Globe, accusent hautement un système de police qui, avec tant d'argent et de moyens d'action, a laissé subsister aussi longtemps cet abominable repaire. »

(i) First report on constabulary force.

en est trop grand et la ville trop étendue, pour que cette fange n'ait pas laissé ailleurs des dépôts ; mais on peut considérer Saint-Giles CQmme le type des réunions d'hommes qui se mettent en guerre, par un côté ou par un autre, avec les mœurs et avec les lois. Quels sont les effets de cette lutte sur l'économie de la Société? Londres à-t-îl mieux résisté que les autres capitales de l'Europe aux éléments de dissolution que toute métropole renferme? Cette partie de l'état moral d'un peuple, que l'on induit des chiffres officiels de la misère et du crime, place-t-elle nos voisins au-dessus ou au-dessous de notre niveau? Voilà ce qu'il paraît utile de rechercher.

Commençons par la misère, qui explique le reste. 11 y a quelques années encore, Londres était beaucoup moins chargé de pauvres que le reste du royaume. On y rencontrait peu de mendiants dans les rues, et les maisons de charité [work-houses], ces invalides des travailleurs, n'étaient pas remplies. La capitale de l'Angleterre, ville de commerce et d'entrepôt, marché ouvert au monde entier et rendez-vous de l'aristocratie la plus opulente, ne renfermait pas alors cette masse flottante d'ouvriers qu'un ralentissement dans la production peut affamer et jeter par milliers sur le pavé. Elle ne participait ni à la détresse invétérée des classes agricoles, ni aux brusques variations de l'existence dans les districts manufacturiers. On citait comme un phénomène purement local les souffrances des tisserands de Spitalfields et de Bethnal-Green, et c'était dans ces quartiers d'exception que la pauvreté métropolitaine se concentrait.

La métropole britannique descend rapidement de ce piédestal où la fortune l'avait placée. Une succession

d'années calamiteuses a porté la gêne dans les familles ; le commerce a vu se fermer une partie de ses débouchés^ et les ouvriers, qu'il a cessé d'employer ou qu'il emploie plus rarement, tombent à la charge des paroisses. A mesure que le mouvement commercial diminuait, cette population, dont le flot monte toujours, cherchant à se créer de nouvelles ressources, Londres est devenue, insensiblement une ville de fabrique comme Paris ; ce qui Va exposée aux mêmes vicissitudes que Birmingham, Manchester et Glasgow. Ajoutons queies faubourgs de Londres, à force de s'étendre, ont fini par rencontrer et par renfermer dans leur enceinte une race à moitié ur* baine, à moitié agricole, dont

les moyens d'existence sont problématiques, et qui donne souvent 1 pauvre par 4 habitants.

A la fin de 1843, les maisons de charité de la capitale ne renfermaient pas moins de 25,000 pauvres, qui étaient presque exclusivement des vieillards ou des enfants (*). Plus de 100,000 indigents étaient en outre secourus à domicile. Les sommes dépensées annuellement par les paroisses n'allaient pas à moins de 15 à 16 millions de francs. Dans la partie de Londres qui dépend du comté de Middlesex, le nombre des indigents soulagés parla charité publique, qui n'était que de 49,81^e en 1840, s'était élevé à 73,815 en 1841. De 1841 à 1842, le paupérisme a fait des progrès encore plus alarmants ; dans la seule paroisse de Mary-le-Bone, ce riant quartier qui forme les avenues du Parc du Régent, le nombre des mendiants s'est accru de 2,621 à 5,396*

(*) Le 25 décembre 1844, les work-houses de Londres, avec les écoles industrielles qui en dépendent, comptaient 31,544 pauvres.

En 1843, au mois de novembre, les gardiens de la paroisse ont publiquement offert jusqu'à deux guinées par tête pour la capture de dix-sept pères de famille qui avaient abandonné leurs femmes et leurs enfants, délit prévu par les lois ; dans la paroisse de Saint-Léonard Shoreditch, vingt pères de famille, désertant le même devoir, ont laissé cent individus à la charge des secours publics. L'Union de la Cité a vu la taxe des pauvres augmenter de 15 pour 100 en trois années, et a dépensé près de 1,500,000 francs en 1842 pour Tentrelie de 6,125 indigents. Enfin, tandis que le nombre des pauvres secourus en Angleterre, qui était, par rapport à la population, de 8 6/10 sur 100 en 1840, s'est élevé à 9 4/10 sur 100 en 1841, la proportion, qui n'était que 71/6 sur 100

à Londres, est montée l'année suivante à près de 1 1 sur 1 00. En 1844, et grâce à un retour d'activité dans les districts manufacturiers, la taxe des pauvres a dû se réduire, et l'aspect de la ville s'éclaircir ; mais le rapport moyen du nombre des pauvres à la population dépasse encore la proportion de Paris qui est de 1 sur 13 habitants.

Voilà pour le budget de la charité régulière à Londres. Mais ce n'est pas de ce côté que se montrent les symptpmes les plus menaçants. Quels que soient les progrès de la misère locale, comme une population ne passe pas en un jour de l'aisance à la pauvreté, on peut encore les prévoir et y faire face. Ce que l'on prévoit difficilement, c'est la misère qui déborde d'un lieu sur un autre, lorsqu'une communauté urbaine ou rurale, se trouvant dans l'impuissance absolue de porter le fardeau que la Providence lui avait assigné, en laisse retomber une

partie sur les épaules de ses voisins. Voilà ce qui est arrivé à Londres depuis quelques années. Une armée de misérables^ à demi nus, chassés par la faim des districts agricoles, des villes du Lancashire, de l'Ecosse et de l'Irlande, avaient envahi les rues de la métropole. On peut suivre dans les registres d'une seule union, celle de la Cité, la marche de cette formidable inondation. En 1838, le nombre des pauvres forains [casualpaupers)^ qui avaient accidentellement demandé des secours, se bornait à 356 ; en 1839, il était de 2,403 ; en 1840, de 11,203 ; en 1841, de 26,703, et de 45,000 en 1842.

Une lettre écrite par M. Thwaites, administrateur des secours [relieving officer) dans la Cité, présente des détails pleins d'un touchant intérêt sur les causes du vagabondage épidémique qui a désolé Londres pendant l'hiver de 1843. Le vagabondage, dit ce

magistrat, s'accroît, d'une manière alarmante dans la métropole ; cela tient en partie à la détresse des districts manufacturiers, et en partie à la cessation, dans les districts agricoles, des travaux de chemins de fer.

« Les laboureurs sont dans l'usage de quitter leurs foyers pour aller chercher du travail, particulièrement dans l'intervalle d'une moisson à l'autre. Pendant que les chemins de fer étaient en cours d'exécution, la facilité avec laquelle les bras trouvaient de l'emploi déterminait des milliers d'entre eux à émigrer ainsi. Us recevaient un salaire élevé, faisaient un travail pénible, vivaient bien et ne murmuraient pas ; quand une ligne de fer était terminée, ils passaient à une autre, mais cette ressource n'existe plus aujourd'hui pour eux.

a Les ouvriers quittent les districts manufacturiers

5i ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

avec leurs familles, lorsqu'ils sont mariés, et en plus grand nombre que jamais depuis la crise qui frappe l'industrie. Ils vont de ville en ville, n'obtiennent du travail dans aucune, et, de même que les terrassiers, ils finissent par se diriger vers la capitale, pensant y trouver plus sûrement de l'emploi ; mais là aussi le même désappointement les attend ; le marché du travail est surchargé.

((Ces deux grandes classes de travailleurs n'ont généralement que des motifs très-avouables pour quitter leurs foyers ; mais lorsqu'une fois elles ont pris l'habitude d'une existence ambulante, elles ne peuvent plus se fixer. Un ouvrier qui a rôdé longtemps en quête de travail est perdu pour l'industrie.

c(Un grand nombre de jeunes filles, qui viennent principalement des districts manufacturiers, quittent leurs familles par goût pour le changement, parce qu'elles manquent de travail, qu'elles sont maltraitées, ou qu'elles ont été attirées par les pourvoyeurs de la prostitution. L'avenir de ces malheureuses est à jamais ruiné, quand elles n'ont pas le bonheur d'être réclamées et renvoyées à leurs parents. ^

a II est une quatrième classe, la plus nombreuse peut-être et qui s'accroît continuellement aux dépens des trois autres ; je veux parler du vagabond de profession {tramper}^ qui ne se livre pas un seul jour à un travail régulier, qui vit en trompant, en mendiant et en volant. Tous ces misérables, aussi longtemps que la maigreur de leur bourse le permet, passent la nuit dans ces garnis infimes que l'on trouve partout en Angleterre, et où l'encombrement est tel, la propreté tellement inconnue.

LONDBES. 55

que la vermine et les maladies cutanées finissent par les ronger. »

Voilà dans quel état tant de malheureux arrivent à Londres. On vient de voir (ju'ils n'y trouvent ni emploi ni moyens de subsistance. Quel accueil cependant leur fait la charité publique dans la personne de ses représentants officiels ? Écoutons encore M. Thwaites :

« Le système général^ment adopté par les unions [paroisses unies] de la métropole consiste à donner, Wk%, aux pauvres qui se présentent accidentellement, du pain, de l'eau et le logement pour une seule nuit ; ou bien l'on oblige les hommes à casser des pierres et les femmes à éplucher des étoupes [picking oakum]

pour un salaire tellement minime, qu'une journée du travail le plus rude rapporte à peine à une famille entière la chétive pitance de quelques sous. Le nombre des unions qui rayonnent à une distance de dix milles de Saint-Paul n'est pas moindre de trente, qui sont tenues, selon l'interprétation donnée aujourd'hui à la loi des pauvres, d'assister toute personne qui demande des secours, et cela sans enquête préalable ; cette méthode aggrave le mal et encourage les vagabonds à aller d'une union à l'autre jusqu'à ce que, ayant complété le circuit de la métropole et des faubourgs, et étant tombés dans une misère égale à leur dégradation, ils se rejettent sur la Cité, où ils savent qu'on les traitera avec humanité, et que, s'ils sont malades, on les enverra à l'hôpital. La Cité devient ainsi l'asile de tous les vagabonds de l'Angleterre.

« Les magistrats les envoient encore par centaines en prison, pour avoir mendié ou pour avoir cassé des réverbères et des carreaux de vitres. Là, liront un travail

moins rude et un régime plus substantiel que dans la plupart des maisons de charité ; mais, à leur sortie, n'ayant ni asile ni papiers, que vont-ils devenir ? Ils sont prêts à retomber dans les mêmes délits ; ils vont de la prison à la maison de charité, et de la maison de charité à la prison, jusqu'à ce que la maladie et la mort mettent un terme à leurs souffrances. C'est le sort du plus grand nombre, sinon de tous. Qui se souvient d'avoir jamais vu dans les rues de Londres autant de malheureux à demi nus? »

Il arrive souvent que ces pauvres gens n'ont pas même l'alternative dont parle M. Thwaites, et qu'ils sont réduits, de prime abord, à partager le pain des criminels. Le quartier que l'on destine, dans chaque maison de charité, à recevoir les indigents forains se trouvant presque toujours rempli de bonne heure, les

derniers venus n'ont pas d'autre ressource que celle de frapper à la porte de la prison. Que deviennent ceux qui, par respect pour eux-mêmes, ne peuvent pas se résoudre à prendre ce parti désespéré ? C'est ce que l'on verra dans le récit suivant, emprunté à V Examiner du 14 octobre 1843.

((Les gardiens du parc et les agents de la police ont conduit, ces jours derniers, au bureau de Marlborough- Street, plusieurs jeunes filles qu'ils avaient trouvées endormies sous les arbres de Hyde-Park et dans les jardins de Kensington. Ces malheureuses étaient toutes, sans exception, dans la plus effroyable misère, et tellement infectées d'une maladie honteuse, que le magistrat qui siégeait crut faire acte d'humanité en les envoyant dans la prison, où elles devaient trouver asile et *-l'icevoir l'assistance des hommes de l'art. U paraît,

diaprès la déclaration des gardes , que ciic[uaate personnes environ des deux sexes et de tout âge n'ont pas, depuis plusieurs mois, d'autre abri pendant la nuit que celui que leur offrent les arbres du parc et les trous pratiqués dans les talus. La plupart sont des jeunes filles de quatorze à dix-sept ans, que des soldats ont amenées de la province, qu'ils ont débauchées et qu'ils ont ensuite abandonnées à leur horrible destin. Ces infortunées créatures se voient ainsi, dès leur première jeunesse, rejetées complètement hors de la société, et vivent pêle-mêle la nuit au milieu des parcs, où elles pourrissent littéralement dans le besoin, dans la fange et dans la maladie. »

Quel trait ajouter à cette affreuse peinture ? A Londres, au milieu des quartiers les plus opulents, sous les fenêtres du duc de Wellington, et à quelques pas du palais qu'habite la reine, les sujets de Victoria viennent par bandes, et comme des parias chas-

sés de leur caste, bivouaquer, par une nuit d'octobre, sur la terre humide, sans autre abri que les arbres du parc ! La police de la métropole, cette police modèle, si attentive à protéger le gentleman qui marche bien vêtu, sa maison et sa famille, ne s'aperçoit qu'au bout de plusieurs mois qu'il y a dans quelque trou de Hyde-Park des malheureux qui meurent de faim et de froid ! Puis, quand on les amène devant le magistrat, il se trouve que cette civilisation si complète, si puissante et si riche n'a pas d'autre moyen de leur témoigner son humanité que de les mettre au régime des malfaiteurs, un régime que les pauvres envient

Dans les grandes villes de l'Ecosse, on n'a pas à rou-

gir de pareilles scènes ; à Edimbourg, k Glasgow, la charité privée corrige sur ce point l'imprévoyance de la loi. Par les soins d'une association qui se compose principalement de commerçants, un asile s'ouvre chaque soir pour abriter les malheureux qui sont hors d'état de payer les 3 ou 4 pence qu'il en coûte par nuit pour coucher dans quelque maison garnie, sur un grabat. On interroge les arrivants, afin de connaître leur profession et leurs moyens d'existence, et, pourvu qu'ils ne soient pas en état d'ivresse ou atteints d'une maladie contagieuse, on les admet aussitôt. Avant l'heure du repos, ils reçoivent un morceau de pain et un plat de gruau (porridge). A onze heures, les portes de la maison sont fermées et la prière se fait en commun; puis les hommes vont dans un appartement, et les femmes dans un autre, dormir enveloppés dans une couverture sur le lit de camp. Le lendemain, on leur donne en les congédiant un morceau de pain ; quelquefois la société s'emploie pour obtenir le passage gratuit sur un bateau à vapeur à ceux qui veulent rentrer dans leurs foyers. Rarement les mêmes personnes sont hébergées pendant

plus de (^eux jours ; on craindrait d'offrir une prime à l'oisiveté. Les deux asiles d'Edimbourg ont secouru plus de vingt mille personnes en 1841 ; vingt-cinq mille personnes ont été admises dans celui de Glasgow.

L'utilité d'une ou de plusieurs institutions semblables se fait particulièrement sentir dans des capitales aussi vastes et aussi peuplées que Londres et Paris. Combien de malheureux ne sauverait-on pas du désespoir ou de la corruption en ouvrant un lieu public, où les gens qui seraient sans asile auraient la certitude de trouver, ne

lut-ce qu'une fois dans l'année, un abri et du pain ! Pour le moment, les habitants de Londres semblent vouloir prendre les devants sur ceux de Paris. Le Times a fait tant de bruit des scènes de Hyde-Park, que l'opinion publique s'est émue à la fois de honte et de pitié. L'association, qui avait déjà établi deux asiles de nuit, l'un au centre de la Cité, l'autre dans le voisinage des docks, a étendu sa sollicitude aux quartiers de l'ouest, où un troisième refuge a été ouvert. L'hiver dernier, elle a hébergé dix-huit mille personnes, à raison d'une semaine de séjour pour chacun ; une somme de 150,000 fr. y a pourvu. Mais, à la différence des refuges écossais, les asiles de Londres ne restent ouverts que pendant les quatre mois d'hiver ; la société qui les administre paraît supposer que la misère se dissipe avec les frimas.

Ce n'est pas tout : les journaux ayant vivement pris en main la cause des classes nécessiteuses, les classes riches et constituées n'ont pas voulu rester en arrière ; Le clergé de l'Église établie s'est mis à la tête du mouvement, et les chefs de l'aristocratie dans le commerce, dans la banque, dans la politique, sont accourus y prendre part ; on a convoqué, à grand bruit, des réunions pu-

bliques, on a recueilli d'abondantes souécriplions, oïl a longuement discouru sur la nécessité de mettre le riche en contact avec le pauvre, de ne pas faire l'aumône par procuration, de travailler à l'amélioration thorale des familles en même temps qu'au soulagement de leurs besoins. La société-monstre, formée sous la présidence de l'évêque de Londres, qui n'avait pas dédaigné de diriger cette croisade philanthropique, s'est subdivisée en cent comités^ comprenant ensemble mille distributeurs

d'aumônes et irisiteurs à domicile. Elle disposait d'un fonds de 21,000 livres sterling (535,500 fr.) qu'elle eût pu aisément doubler et tripler. Eh bien ! cette immense machine, agissant sur une surface de misère presque sans limites, n'a opéré pour tout résultat qu'une distribution de 7,000 livres sterling, dans le cours de l'année 1844. En présence de 1 4,000 malheureux qui manquaient de vêtements, dans la seule paroisse de Bethnal-Green, la société a froidement placé ses économies, 14,000 livres sterling dans les fonds publics ! On courrait assurément l'Europe entière , avant de trouver une entreprise de charité qui, après avoir débuté par d'aussi belles promesses, ait abouti à une plus complète mystification.

Les commissaires qui président en Angleterre à l'administration des secours publics [poor-law-commission-' ners) reconnaissent, dans leur dernier rapport (*), que la loi n'est pas ce qu'elle devrait être, et qu'elle ne donne ni le moyen de venir suffisamment en aide aux infortunes accidentelles, ni celui d'atteindre les imposteurs qui exploitent les sentiments bienfaisants du pays. En effet, c'est peu d'accueillir pour une nuit dans la maison de charité les indigents ou les vagabonds qui se rendent à Londres de toutes les parties de l'Angleterre ; pour avoir le droit

de leur refuser un asile permanent ou de quelque durée, il faudrait les aider à regagner leur con-

(1) « Il nous paraît que le système des secours à donner dans la métropole aux Indigents de passage et aux personnes appelées communément vagabonds, demande à être placé sur un pied un peu différent de ce qu'il est aujourd'hui, soit quant à Tassistance que méritent ceux qui sont réellement malheureux, soit dans le but de décourager les imposteurs capables de travail. » {Eighth annual report ^ p. 25.)

trée natale et à retrouver la chance de vivre par le travail. On a déjà réformé la loi des pauvres dans l'intérêt des contribuables, à qui Ton a fait ainsi remise d'une partie de l'impôt qui pesait sur eux; il reste à porter maintenant de l'autre côté la prévoyance sociale et à laisser tomber les miettes de la table du riche sur Lazare affamé.

La législation anglaise punit avec une grande sévérité la mendicité ainsi que le vagabondage, a Toute personne, dit l'acte de la cinquième année de George IV, qui ^ague dehors ou qui se tient dans les rues, sur les places publiques, sur les grands chemins, dans les passages ou dans les cours, pour demander ou pour recevoir l'aumône, peut être, sur la déposition d'un seul témoin, condamnée au travail forcé dans une maison de correction, pour un temps qui n'excédera pas un mois. » On reconnaît bien là l'horreur qu'éprouve une société riche et policée pour le spectacle de la misère ; mais réprimer la mendicité comme un délit! et ne pas la laisser en même temps sans excuse en rendant la charité publique accessible à tous les indigents, quelle inconséquence ! disons mieux, quelle injustice de la part du législateur !

11 n'y a que deux systèmes possibles en cette matière : ou l'état reste indifférent à la misère des individus, et il doit alors s'abstenir de tout contrôle sur la mesure dans laquelle la charité privée s'exerce, ainsi que sur les procédés auxquels on a recours pour la solliciter ; ou bien il prétend réprimer comme un délit le seul fait de demander et de recevoir l'aumône, et dans ce cas c'est un devoir pour lui de veiller à ce qu'aucune souffrance ne se manifeste sans être aussitôt soulagée. Les gouverne- I. s

mentS) qui se considèrent comme représentant la Providence sur la terre, entreprennent une tâche laborieuse et dont il leur importe de calculer toutes les obligations. La pauvreté, dans notre état social, est un accident qui tient soit à la force des circonstances, soit à l'imprévoyance des hommes. Quand on veut réparer les malheurs qui proviennent de l'une et de l'autre cause, on ne se propose rien de moins que de prévoir pour tout le monde, et de gouverner les événements. Une association s'est formée à Londres depuis quelques années, qui paraît mieux comprendre que le législateur le rôle du gouvernement en cette matière. Elle poursuit avec la plus grande vigueur la répression de la mendicité et livre aux tribunaux de police tous les vagabonds que ses membres rencontrent importunant dans les rues la charité des passants; mais en revanche elle vient au secours des pauvres qui, après examen de leur situation, lui semblent dignes d'intérêt, soit en leur donnant de l'argent, soit en leur distribuant des aliments, soit enfin en leur ouvrant des ateliers; En 1842, elle a secouru près de 40,000 personnes; 1,573, dénoncées par ses membres, ont comparu devant les tribunaux de police, du fait de la société* Ce système, tempéré par une bienveillance intelligente, mérite assurément de trouver des imitateurs dans tous les pays.

De la mendicité passons à la prostitution ; les deux plaies se touchent; Le nombre des femmes qui se prostituent à Londres a été l'objet de divers calculs. Au commencement du dix-neuvième siècle, un magistrat de police, Colqu'houn, l'évaluait à 50,000 ; on le trouve estimé à 80^000 dans quelques ouvrages récents. L'au-

teur d'un rapport officiel^ M. Ghadwick, réduit ce nombre à 7,000 dans le rayon auquel s'étend l'action de la police métropolitaine, ce qui supposerait, en y joignant celles qui fréquentent la Cité, un total d'environ 10,000 prostituées pour une population qui approche de deux millions d'âmes. Il paraît difficile de concilier l'estimation de M. Chadwick avec les documents qu'il produit lui-même. En effet, il compte dans le ressort de la police métropolitaine, et sur les indications fournies par les agents, 3,335 maisons qui reçoivent des femmes de mauvaise vie. En adoptant la proportion de 4 femmes par maison, qu'il propose ailleurs, on trouverait 13,340 prostituées, et à peu près 16,000 en y comprenant la Cité. Dans un ouvrage exempt de passion (*), le docteur Wardlaw en admet 16,675 pour le seul comté de Middlesex.

11 faut avoir parcouru le soir les rues de Londres pour | se faire une idée de la multitude vraiment incroyable des] femmes et surtout des jeunes filles qui sollicitent les passants. Dans certains quartiers, les maisons de prostitution se touchent. A Saint-Giles, sur un espace de 700 yards (environ 700 mètres) de circonférence, qu'on nomme le repaire {rookery)^ on compte 24 maisons suspectes, et dans chacune 10 prostituées ; et combien de quartiers dans Londres ressemblent à celui-là !

Outre les prostituées qui fréquentent ou qui habitent les maisons suspectes, et qui avouent publiquement leur profession, il y

a la prostitution clandestine, qui descend depuis la courtisane et la femme entretenue jusqu'aux malheureuses qui infestent les abords des casernes {barracks), des vaisseaux et des prisons. Tout

(*) Wardlaw's Lectures on prostitution.

calcul serait ici problématique ; mais les données qui précèdent suffisent assurément pour démontrer que Londres ne peut revendiquer à cet égard aucune supériorité morale sur les grandes villes du continent, et sur Paris en particulier. On sait que Paris n'a jamais renfermé plus de 4,000 prostituées inscrites, et que le nombre de ces malheureuses est loin d'augmenter avec la population dans la capitale de la France.

En dressant ce triste catalogue, il n'entre pas dans ma pensée de rétorquer contre l'état moral de l'Angleterre les accusations que l'on a tant prodiguées à mon pays. Le nombre des prostituées ne porte pas nécessairement témoignage de l'immoralité d'un peuple. Les contrées méridionales de l'Europe, qui n'ont pas ou qui ont peu de filles publiques, sont précisément celles qui se distinguent par le relâchement des mœurs. L'étendue de la prostitution se mesure à la grandeur du luxe et à la profondeur de la misère; l'une fournit les appétits, auxquels l'autre est livrée par ses besoins. La même cause, qui pousse les hommes au crime, jette les femmes dans le vice ; vol ou prostitution, chaque sexe pille la société avec les armes que la nature lui a départies.

Toutes choses égales, la prostitution doit être plus commune à Londres qu'à Paris, parce que les ressources du travail pour les jeunes filles y sont plus limitées. En Angleterre, partout ailleurs que dans les filatures et dans les ateliers de tissage à la vapeur,

les hommes font une partie de la besogne qui devrait revenir aux femmes ; ils président aux ouvrages d'aiguille et tiennent les comptoirs dans les magasins, ainsi que dans les établissements publics. En France, au contraire, les

femmes s'emparent d'une partie des travaux qui devraient revenir aux hommes ; elles portent des fardeaux, font le commerce, sont commis, teneurs de livres et compositeurs d'imprimerie. Les ouvrages d'aiguille sont si peu rétribués à Londres, que les jeunes personnes qui s'y livrent ont de la peine à gagner 3 à 4 shillings (3 francs 75 centimes à 5 francs) par semaine, en travaillant seize à dix-huit heures par jour. Le salaire d'une brodeuse est, pour une forte journée, de 50 à 60 centimes; les lingères obtiennent généralement 30 centimes pour coudre une chemise, et 20 à 25 centimes pour un pantalon. On ne saurait rien imaginer de plus affreux que l'existence de ces pauvres filles. Il faut qu'elles se lèvent dès quatre ou cinq heures du matin, dans toutes les saisons, pour se mettre à l'ouvrage ou pour aller recevoir les commandes des marchands. Elles travaillent sans relâche, jusque vers minuit, dans des chambres étroites, où elles sont réunies, pour plus d'économie dans l'usage du feu et de la lumière, par cinq ou par six. Sont-elles admises à demeurer dans un magasin de modes ou de lingerie? on les nourrit mal, et sous prétexte d'urgence, on les tient à la tâche jour et nuit, en leur donnant à peine quatre ou cinq heures de sommeil, qui sont encore régulièrement supprimées le samedi. Cette vie sédentaire et cette application constante les vieillissent avant l'âge, quand la phthisie les épargne. Doit-on s'étonner si quelques-unes, effrayées ou rebu-tées de trouver le chemin de la vertu aussi rude, tendent les bras à la prostitution.

Un grand nombre, il faut le dire à l'honneur de la dignité humaine, mais non pas à l'éloge de la société,

préfèrent mourir lentement de faim, ou, lorsque tout espoir d'un avenir meilleur est abandonné, finir d'un seul coup par le suicide. Dans cette lutte de l'homme avec le malheur, la race anglaise se fait remarquer par une résignation noble et courageuse. Tant bien que mal, elle a conservé les principes des temps anciens. L'axe de la vie a pour elle deux pôles, le sentiment du devoir et le respect de soi-même qui la dirigent à travers les plus pénibles épreuves. Voilà ce qui l'élève souvent au-dessus des autres peuples ; voilà pourquoi, étant incorporée en quelque sorte à ces principes, elle descend, quand il lui arrive de les perdre de vue, à un degré d'abjection qu'aucune autre race ne connaît.

Cette beauté morale n'est jamais peut-être apparue avec plus de grandeur et de simplicité à la fois, que dans la lettre suivante, déposée sur la table d'une pauvre couturière de Londres qui venait de mettre fin à sa vie par le poison.

Chère amie, j'ai passé bien des jours dans l'inquiétude, et bien des nuits sans sommeil. Je ne puis pas trouver d'ouvrage ; il m'est donc impossible de payer mon loyer, et j'ai gardé ma montre comme la seule ressource qui me restât pour faire enter- rer mon corps. On l'a évaluée 10 livres sterling (255 fr.) ; je pense qu'il n'en coûtera pas plus de 5 livres sterling, pour m'ensevelir dans un humble appareil (^). La vie que je mène est misérable, et l'a été depuis plusieurs années ; je n'ai

(1) La moyenne des frais d'inhumation est à Londres, pour les gens comme il faut de 200 livres sterling par personne \$ pour

les commerçants, de 50 livres sterling, et pour les artisans, elle varie entre 5 et 10 livres sterling. (ittterment in towns. Report.)

LONDBBS. 67

personne pour prendre soin de moi. Le ciel est miséricordieux. Encore un moment, et cette âme fébrile et inquiète, je l'espère sincèrement, trouvera le repos. J'espère aussi que le Très-Haut me pardonnera ; si j'en étais assurée, je quitterais la vie sans le moindre regret. Mais je dois me livrer à la chance que beaucoup de grands hommes ont courue avant moi. Je suis très-reconnaissante à tous mes amis qui ont eu des bontés pour moi. Ma chère amie, vous permettrez, j'espère, que quelqu'un accompagne mon cercueil; je laisse ceci à votre discrétion. Je désire que personne ici ne connaisse mes affaires. Vous ferex ce que vous voudrez de mes vêtements. Je regrette d'avoir à dire que je dois, aujourd'hui 5 novembre 1844, à M..., sept semaines de loyer. Je suis bien fâchée de quitter le monde avec des dettes. Si le prix de ma montre et de mes vêtements ne suffit pas pour acquitter les frais de mes funérailles et mon loyer, je désire que l'on porte mon corps à la maison de Charité. Vous trouverez ma montre dans la grande malle. Adieu, que Dieu vous bénisse tous ! Ma plume est si mauvaise que je crains que vous ne déchiffriez pas aisément ce que j'ai écrit ; et mon âme est si agitée !

«c Mary Allowat. »

On ne peut rien voir de plus touchant que cette délicatesse de conduite et de sentiments dans le dénûment le plus extrême. Le coroner chargé de l'autopsie, M. Wakley, a constaté que le corps, affaibli par de longues privations, était réduit à un état de macération qui devait faire prévoir une fin prochaine, alors même que

Mary Alloway n'en eût pas avancé le moment. Ainsi, la pauvre ouvrière avait épuisé les dernières limites de la souffrance ; elle ne s'était arrêtée, dans le besoin de vivre, que le jour où il lui restait justement de quoi acquitter ses dettes, y compris celle des funérailles; elle n'avait voulu, en mourant, rien laisser à la charge des individus, ni de la société. Quelle abnégation, en présence de l'instinct le plus impérieux, de celui auquel on immole communément tout le reste ! Le sacrifice est rare et sublime; mais malheur à l'ordre social qui Texige ou qui l'admet!

La dépression du salaire pour les femmes à Londres est attribuée, indépendamment de l'exclusion portée contre elles pour certains emplois, à diverses causes accessoires, et d'abord à la concurrence que font au travail libre les maisons de charité, les écoles-ouvriers, ainsi que les maisons de détention. Dans ces établissements, dont les dépenses sont défrayées par le produit de l'impôt local, il devient possible d'entreprendre les ouvrages de couture au plus bas prix : Ton y confectionne les chemises, par exemple, à 1 ou 2 shillings ta douzaine ; et ce taux minime, accepté pour des quantités considérables, devient forcément sur le marché de la métropole un prix régulateur. Pour diminuer les dépenses qui tombent à la charge de la société, pour l'entretien des mendiants ou des primaires, on appauvrit ainsi et par suite l'on démoralise les ouvriers valides et honnêtes. On sacrifie la partie saine du corps social aux membres gangrenés.

Un autre abus, dont les couturières de Londres ont beaucoup à souffrir, est l'intervention de certains entrepreneurs placés entre le marchand qui commande l'on-

vrage et les ouvrières qui doivent l'exécuter. Ces intermédiaires prélèvent un bénéfice, une commission qui est à déduire

du prix déjà bien faible alloué pour le travail. Ils prennent littéralement les ouvrières à bail et les exploitent sans miséricorde. C'est le système des middlemen de Irlande. Mais n'y a-t-il pas moins de barbarie à exagérer le loyer du sol d'enchère en enchère, qu'à avilir le salaire du travail de rabais en rabais ?

C'est l'honneur de l'Angleterre que toute pensée généreuse y trouve de l'écho, et que l'esprit d'association s'empare des besoins moraux avec le même empressement qu'il met à se porter sur les intérêts matériels. Il n'a pas fait défaut dans cette circonstance : une société, formée principalement par les soins de lord Ashiey, a pris sous sa protection la classe intéressante et abandonnée des jeunes ouvrières. L'association (*) se propose de procurer de l'emploi à celles qui n'en ont pas, de fournir des secours pécuniaires à celles qui sont dans la détresse, et d'obtenir, par l'affiliation ou par les conseils, que le travail ne se prolonge pas au delà de douze heures par jour, ni jusqu'au dimanche dans les établissements de mode et de lingerie. C'est moins une œuvre de charité qu'une œuvre de justice et d'émancipation que l'on poursuit. Cette institution, fondée en janvier 1844, est déjà parvenue, sans parler du travail qu'elle a donné à domicile, à placer, dans la première année de son existence, 975 ouvrières dont chacune ne gagne pas moins de 9 shillings (environ 11 fr. 65 c.) par semaine, ou près de 2 francs par journée de travail. Voilà certes un résultat

(^) Distressed needlewomen society.

Batisfaisant un résultat qui prouve que le bas prix des salaires pour la femme a quelque chose d'artificiel^^ Londres, et que Ton peut déjouer aisément cette conspiration de la famine, en mettant en œuvre, dans l'intérêt des classes laborieuses, un patronage actif et intelligent. Malheureusement les ressources de

l'association n'égale pas sa bonne volonté; elle n'a disposé en 1844 que de la faible somme de 792 livres sterling (21,216 fr.), et elle n'a pu admettre qu'un tiers des demandes qui lui étaient adressées.

Jusqu'à cette heure, l'amélioration a donc gardé un caractère purement individuel ; c'est un exemple donné plutôt qu'un secours efficace. Considérées comme une classe, le sort des ouvrières métropolitaines n'a pas changé. Elles demeurent livrées à la même détresse^ ^ayant toujours en perspective, au terme de Cette fatale lutte, le suicide, la prostitution ou le vol.

Les habitudes des prostituées à Londres ont certainement gagné en décence depuis trente ans. Elles sont particulièrement moins brutales, et les passants, pour se délivrer de leurs avances, ont plus rarement à invoquer la vigueur de leurs poings. On voit que l'autorité réprime aujourd'hui des excès qu'elle tolérait autrefois. Avant rétablissement de la nouvelle police , les prostituées avaient le haut du pavé, et rendaient les rues de la métropole impraticables dès la chute du jour. Il y a trente ans, deux mille propriétaires de maisons dans la Cité, voulant mettre un terme à cette usurpation de la voie publique, adressaient au lord-maire une pétition curieuse dont le texte se retrouve parmi les documents annexés à l'enquête^de 1816.

«Les principales rues de cette cité, disaient les pétitionnaires, sont chaque soir encombrées de femmes de mauvaise vie, qui, par leurs rixes continuelles et par leur conduite obscène, fatiguent et alarment les honnêtes gens.

«L'audace avec laquelle ces femmes accostent les passants, les horribles imprécations et les paroles obscènes qu'elles ont sans

cesse à la bouche, voilà ce que, en notre qualité de pères de famille et de maîtres de maison, nous considérons comme un intolérable abus. Aucune femme honnête, malgré la protection dont on l'entoure, ne peut traverser les rues dans la soirée sans être témoin de ce dégoûtant spectacle, et toute la vigilance dont nous pouvions user ne met pas nos fils ni nos domestiques à l'abri de sollicitations qui viennent les chercher jusqu'à notre porte. En se familiarisant avec la vue de femmes qui exercent toute sorte d'artifices en jeu pour séduire la jeunesse, on sent diminuer le dégoût qu'elles inspirent et ce relâchement dans la surveillance est suivi des plus fâcheuses conséquences pour la réputation, pour la réputation et pour la moralité de la génération qui est notre espoir.

«Les relations intimes que ces femmes dépravées forment d'une part avec les garçons de boutique et avec les apprentis, de l'autre avec les voleurs, avec les filous et avec les receleurs, facilitent leurs déprédations. Elles constituent aussi une classe nombreuse de coupeuses de bourses [pick^pockets)] et commettent une infinité de petits délits^ »

La supplique des habitants de la Cité a été entendue, bien qu'un peu tard. L'acte de 1829 défend à toute pro-

72 ETUDES SUB L'ANGLÈTERRE.

stituée ou rôdeuse de nuit [night'Walker) de se placer sur la voie publique pour provoquer les passants ; en cas de contravention, la peine portée est une amende de 40 shillings, ou à défaut, un mois de prison. Cependant la police ne met pas une grande rigueur dans l'exécution de la loi ; pourvu que les prostituées ne se rendent pas trop importunes et qu'elles ne soient pas trop bruyantes, on les laisse circuler librement. Du reste, on n'exerce

sur elles aucune espèce de surveillance. La pudeur anglaise s'oppose invinciblement à un contrôle sanitaire du genre de celui qui est en usage à Paris, où il a contribué à diminuer, depuis plusieurs années, les ravages d'un mal sans nom. Un système de laisser-faire absolu prévaut en cette matière ; il n'y a pas d'autre digue que la prudence individuelle pour arrêter l'effroyable contagion.

J'avoue que le système français me paraît préférable. S'il y a le moindre espoir d'arracher à la prostitution quelques-unes de ses victimes, les soins donnés à leur santé y serviront autant que les enseignements moraux. Il est bon encore que ces infortunées créatures ne puissent pas, quand elles le voudraient, se séparer entièrement de la société, et que, les liens de la famille se rompant, la tutelle de l'administration les suive au fond de leurs égarements. Un gouvernement ne devient pas responsable de ces désordres par cela seul qu'il s'efforce, en les régularisant, d'en limiter l'étendue. Partout au contraire où la prostitution demeure abandonnée à elle-même, elle forme bientôt comme une pépinière pour toute espèce de délits.

A Paris, malgré la sévérité des règlements, le pou-

voir discrétionnaire du préfet de police n'atteint pas plus de 5 à 6,000 filles publiques par année (^). A Londres, sans y comprendre la Cité, qui a sa police distincte, 12,242 femmes ont été arrêtées en 1843, soit comme prostituées, soit comme excitant quelque tapage {disorderly characters}^ soit comme suspectes {suspicious characters}^ soit en état d'ivresse dans les rues. Le mouvement des arrestations, qui avait été en décroissant à partir de 1831, éprouve une recrudescence marquée depuis trois ans.

Je ne veux pas établir de comparaison entre la situation des prostituées à Londres et les conditions de leur existence à Paris ; les termes, et peut-être aussi le courage, me manqueraient pour de tels rapprochements. Mais, en se référant aux ouvrages et aux documents qui ont été publiés sur cette grave question, je crois que Ton est en droit de conclure que la prostitution en Angleterre présente généralement un caractère plus repoussant, qu'elle commence dans un âge plus tendre, et qu'elle a des relations plus étroites avec les crimes ^{si} qu'avec les délits.

Parent-Duchâtelet, dans ses consciencieuses recherches, a constaté que, sur 3,248 filles publiques inscrites, 196 étaient âgées de dix à seize ans à l'époque de leur inscription. C'est la proportion déjà très-remarquable de 6 sur 100. A Londres et dans la Grande-Bretagne, cette précocité du vice existe et se propage sur une bien plus grande échelle. Voici ce qu'on lit dans l'adresse publiée par la société qui a pour objet de protéger les

P) En 1842, 6,734 ^Ues ont été arrêtées et conduites au dépôt de la préfecture.

jeunes Gles et de les arracher à la prostitution t « Dans les trois hôpitaux les plus considérables de Londres et en huit années, il ne s'est pas présenté moins de 2,700 enfants de onze à seize ans infectées d'une maladie honteuse. » Deux mille sept cents enfants visités par cette horrible peste avant l'âge de la puberté ! Le vice et la maladie venant souiller tant d'existences, avant que la raison ait pu se développer dans la pensée et la vigueur dans le corps ! Quel spectacle que celui-là pour un peuple qui a des entrailles ! et comment éprouver assez de pitié pour les victimes,assezd'indignation contre lesbourreaux? On n'a pas oublié un procès qui déroulait, il y a quelques mois à peine, devant

le tribunal correctionnel de Paris, des scènes jusqu'à sans exemple en France. Une tnece, spéculant sur les agréments de sa fille, l'avait livrée à la prostitution dès l'âge de douze ans ; et comme l'enfant résistait, avertie par un dégoût qui n'était que l'instinct du devoir, l'abominable mégère lui avait cassé deux dents. Le crime de la femme Éon est une histoire assez commune de l'autre côté du détroit. Écoutons le témoignage d'un missionnaire expérimenté, M. Logan : « Dans un de nos h[^]itaux, je rencontraï cinq jeunes filles qui souffraient d'un mal honteux, à l'âge, l'une de treize ans, l'autre de douze, la troisième de onze, la quatrième de neuf, et la cinquième de huit. La mère de celle-ci était dans l'hospice, attequée de la même maladie. Trois de ces jeunes filles avaient été séduites dans la maison de leur mère, et ce n'était pas par des enf[^]ants (*). »

(•) An Exposure of female prostitution, by W. Logan, Clly mission*

hary.

La prostitution des jeunes filles n'est pas toujours imputable, en Angleterre, à l'avidité de quelque mère dénaturée. Ce qui frappe au contraire, en lisant les récits des procès correctionnels, c'est la parfaite spontanéité de ces penchants vicieux dans la plupart des sujets. On y voit une prostituée à peine âgée de treize ans, qui, pour déjouer la surveillance de son père, l'accuse elle-même devant le jury (*) de l'avoir violée ; d'autres, dans un âge encore plus tendre, servent d'appât pour attirer et pour pervertir les jeunes garçons dont les voleurs émérites font leurs instruments. Mais je préfère insister sur un récit qui donne une idée plus complète de cette perversité de serre chaude, en montrant qu'elle ne recule devant aucun excès.

La scène se passe au tribunal de Queen^Squarey le 14 décembre 1842. Deux jeunes filles, Marguerite Hag« garty et Marie Hanton, sont prévenues d'avoir cherché à extorquer de l'argent à un honnête marchand, M. Perkins. Le plaignant déclare que la veille, dans la soirée, conune il traversait le pont de Westminster, Haggarty s'approcha de lui et lui demanda l'aumône de quelques pence. €!omme il refusait, la jeune fille insista et le suivit en l'importunant. Un moment, il l'avait perdue de vue, lorsqu'à l'entrée du cimetière de Sainte-Marguerite elle l'aborda de nouveau, à sa grande surprise, et mit la main sur lui, l'accusant d'avoir pris avec elle certaines libertés. Au même instant, elle poussa un cri qui fut le signal de l'apparition de Hanton et de quatre autres qui entourèrent le marchand avec menaces. Hanton parties Crown-Coort, 7 of August., 1842.

culièrement se mit à pleurer, prétendant que sa sœur avait été insultée, et, se saisissant d'une grosse pierre, elle jura qu'elle écraserait la tête au plaignant, à moins qu'il ne lui donnât de l'argent. 'M. Perkins les arrêta l'une et l'autre, et un agent de police étant survenu, il les fit conduire à la station. Pendant ce temps-là, leurs complices s'étaient esquivées. — Le magistrat, M. Bond demande si Ton sait quelque chose des antécédents de ces jeunes filles. L'inspecteur, M. Bareford, répond qu'il les connaît à merveille, et qu'elles lui ont déjà donné de l'embarras un an auparavant. Il les avait trouvées rôdant le long des rues, et les avait renvoyées à leurs parents, qui étaient d'honnêtes ouvriers vivant à l'autre extrémité de la ville ; mais elles avaient bientôt quitté la maison paternelle pour retourner il leurs habitudes de débauche. Ce matin même, elles lui ont avoué qiie, depuis plusieurs mois, la prostitution était leur seule ressource. L'inspecteur ajoute qu'ayant reçu d'autres plaintes du même genre, il avait donne

l'éveil à ses agents. — Haggarty est condamnée à un mois d'emprisonnement, et Hanton à cinq jours. En France, ces jeunes filles auraient été renfermées, par ordre du tribunal, dans une maison de correction jusqu'à leur dix-septième année.

Nos journaux judiciaires nous ont souvent entretenus des prouesses de certains malfaiteurs qui exercent une pareille industrie. Ceux-là vont s'embusquer dans quelque allée obscure des Champs-Élysées ou au détour d'une rue peu fréquentée, et, lorsqu'ils rencontrent un passant bien mis, ils l'arrêtent, menaçant de l'accuser, s'il hésite à leur ouvrir sa bourse, de leur avoir fait une infâme

proposition. Mais que le même expédient soit pratiqué par des jeunes filles ; que celles-ci atteignent, malgré leur âge et malgré leur sexe, à cet excès d'audace, de cynisme et de dépravation, voilà ce qui confond l'intelligence ! voilà les prodiges, les signes de notre temps ! Les relations des prostituées à Londres avec les voleurs sont un fait général et qui souffre peu d'exceptions. On les rencontre par centaines attablés ensemble dans les cuisines des garnis ou dans les salles des cabarets, à jouer aux dés et aux cartes. Ces femmes ont le secret des expéditions, elles en partagent quelquefois les périls et habituellement les profits. 11 n'y a pas de maison de prostitution, dans la dernière classe et la plus nombreuse à Londres, à Manchester, à Liverpool ou à Glasgow, qui ne soit aussi une caverne de brigands. Voici la méthode usitée en pareil cas. Une de ces femmes ignobles, et dont le seul aspect offense tous les sens, se met en quête d'une dupe. Quand elle pense l'avoir trouvée, comme ce malheureux n'aurait jamais le courage de suivre une telle créature ni de s'aventurer dans un tel lieu, elle le conduit d'abord dans la boutique de quelque débitant

de liqueurs et l'enivre de gin. Le patient, ayant perdu l'aplomb de sa raison, devient plus facile ; on l'entraîne, à travers une multitude d'allées tortueuses, au fond d'une cour, et de là, dans quelque affreux coupe-gorge d'où il ne sort que battu et dépouillé ; souvent on le laisse pour mort, et on le jette ensuite dans la rue. Tout récemment, la cour criminelle de Londres a condamné à la déportation quatre prostituées, toutes âgées de dix-sept ans, qui avaient figuré comme acteurs ou comme complices dans un guet-apens de ce genre ; mais il n'est pas toujours

7B ÉTIDES SUR L'ANGLETERRE.

facile de retrouver la trace des coupables à travers ces labyrinthes de Saint-Giles, dont les allées se ressemblent toutes, où les cours n'ont pas de noms, et où les maisons ne portent pas de numéros.

On le voit, la prostitution à Londres corrompt la femme sans réserve. En la dépouillant de sa pudeur, le vice ne lui laisse pas même sa probité. Il semble que ce soit une nature forte, mais sans lest et sans ressort ; quand elle commence à descendre, elle ne s'arrête qu'au fond de l'abîme, d'où elle ne remonte plus. Les races méridionales portent la débauche avec une sorte d'aisance et comme un effet du climat ; dans les contrées du Nord, de pareils excès sont tellement contre nature, que les malheureux qui s'y abandonnent tombent dans la brutalité la plus abjecte et perdent bientôt tout ce qu'ils avaient d'humain. D'ailleurs, la moralité en Angleterre tient beaucoup plus à la force des habitudes qu'à la fermeté des principes. La société enveloppe l'homme et surtout la femme d'une infinité de retranchements qui servent d'appuis à sa vertu et qui l'empêchent de faillir ; mais aussi, une fois sortie de ces lignes de défense, elle se trouve bientôt sans

support, et, l'occasion venant à l'attaquer, elle devient une proie certaine. Elle succombe sous le poids de ces noires et lourdes ailes que Miltoa donne aux anges rebelles et déchus.

Après la misère vient la prostitution, et après la prostitution le crime ; ce n'est pas la partie la moins lugubre du sujet. On connaît le budget criminel du département de la Seine : dix-huit cents à deux mille libérés (*)

(t) 1,867 libérés du bagne ou des prisons en 1836.

forment le noyau de cette brigade de malfaiteurs qui est perpétuellement à l'état d'agression contre les personnes et contre les propriétés ; la population moyenne des prisons comprend cinq mille détenus ; sans compter les prostituées, la police opère chaque année dix-huit à dix-huit mille arrestations ; enfin les tribunaux condamnent annuellement à la mort, aux travaux forcés ou à l'emprisonnement, 6,500 à 7,000 individus. La population de la Seine étant d'environ 1,200,000 habitants, il y a donc 1 individu arrêté sur 70, et 1 condamnation sur 184. Cette proportion, déjà bien assez effrayante, n'est rien auprès de celle que présente la capitale du Royaume-Uni.

Au commencement du siècle, Colquhoun, voulant expliquer l'accroissement déjà rapide qui se faisait sentir dans le nombre des délits, supposait que, depuis la révolution française, Londres était devenu le rendez-vous de tous les scélérats et de tous les escrocs du continent. K Paris étant ruiné, disait cet auteur, la noblesse bannie et la plus grande partie des propriétés mobilières anéanties, les fripons et les escrocs n'y ont plus les mêmes ressources qu'auparavant, et d'ailleurs cette ville n'a plus les attraites qu'elle avait autrefois. L'ignorance de la langue

anglaise, qui était pour nous une espèce de sauvegarde j n'est plus un obstacle à l'action des malfaiteurs venus du continent. Jamais notre langue n'a été aussi répandue au dehors, et jamais l'usage de la langue française n'a été aussi commun dans ce pays, surtout parmi les jeunes gens. Le goût du jeu et de la dissipation qui règne dans Londres, et que l'influence des étrangers corrompus, l'opulence du peuple et la grande masse du

numéraire en circulation ont déjà bien augmenté, présente, aux Français et aux étrangers qui infestaient Paris sous l'ancien gouvernement^ un vaste champ pour exercer leur industrie. »

Depuis la paix, Paris est devenu plus brillant que jamais. Cette richesse mobilière, que Colqu'houn croyait anéantie, s'est multipliée jusqu'à éblouir les yeux et jusqu'à étonner l'imagination. La capitale de la France est aussi le théâtre de la mode, du luxe et des plaisirs. Elle attire, comme autrefois, les voyageurs opulents de toutes les contrées de l'Europe, et à leur suite ce cortège d'es-crocs et d'intrigants qui viennent prendre part à la curée. Si nos malfaiteurs, mettant à profit l'universalité de la langue française, vont chercher parfois leur butin à Londres, à Bruxelles, à Berlin, la diffusion des langues étrangères en France ouvre par compensation notre territoire aux malfaiteurs de tous les pays. En veut-on la preuve? Il suffit de parcourir les comptes de la justice criminelle, où l'on trouvera, par exemple, que, sur 15,624 individus arrêtés à Paris en 1840, 1,072 étaient étrangers à l'empire français. En 1842, sur 14,777 arrestations, l'on comptait 944 étrangers, ce qui donne toujours la proportion de 7 sur 100.

Si Colqu'houn vivait encore, il serait forcé de reconnaître qu'en fait de crimes, en Angleterre, l'exportation égale tout au moins l'importation. Ce magistrat, qui ne savait comment expli-

quer la quantité des délits à une époque où les prisons de Londres recevaient annuellement quatre à cinq mille prévenus, se trouverait bien autrement embarrassé pour rendre compte des causes qui amènent aujourd'hui, dans cette seule ville, l'arres-

tation de soixante-quinze à quatre-vingt mille personnes par an. Quelle que soit d'ailleurs l'explication, Ton ne peut s'empêcher de reconnaître dans un désordre social, qui se développe avec ce luxe de proportions, un produit indigène et spontané du sol. Il reste pourtant à Fénéton de Londres, ce grand ennemi de la danse, la consolation d'imputer à la contagion des idées et des mœurs françaises un scandale que le bon Golqu'houn, dans la naïveté de ses illusions patriotiques, regardait comme l'œuvre directe des bandits français.

Aucune aggrégation d'hommes dans le monde connu, à l'exception peut-être de Liverpool, de Manchester et de Glasgow, ne commet proportionnellement autant de délits que la population de Londres et de sa banlieue. La police métropolitaine, dont la juridiction s'étend sur le comté de Middlesex et sur une partie du comté de Surrey, a mis la main en 1842 sur 65,704 individus. Si l'on y joint les 10,841 arrestations opérées par la police de la Cité, on aura un total de 76,545 personnes arrêtées dans l'année, ce qui donne pour la métropole 1 arrestation sur 25 habitants. Il faut dire que les lois et les règlements de police en Angleterre élèvent au rang de délits des actes qui ne sont pas considérés chez nous comme légalement répréhensibles : par exemple, on arrête les ivrognes, à moins qu'ils ne soient en état de se conduire, et 13,301 personnes sont portées de ce chef sur les tables de 1842. On y trouve encore près de 20,000 individus emprisonnés comme suspects ou comme menant une vie de

désordre, sans compter 2,580 prostituées. Si l'on retranche du bilan criminel de Londres toutes les contraventions qui ne sont pas

punies à Paris, le chiHVe des arrestations sérieuses peut se réduire de 76,000 à 45,000 environ, chiffre qui représente encore 1 arrestation sur 40 habitants (^). Parmi les individus arrêtés, 15,533 ont été condamnés à la mort, à la déportation ou à TemprisonDement; résultat : 1 condamnation par 120 habitants.

Les arrestations diminuent à Londres pendant qu^elles augmentent à Paris. En 1832, le nombre des individus arrêtés et interrogés au petit parquet de la Seine, était de 9,047 ; dix ans plus tard, il s'élevait à 11,574, ce qui représente un accroissement de 28 pour 100. À Londres, en 1833, on avait compté 69,959 arrestations, la Cité non comprise; en 1843, la juridiction de la police métropolitaine s'étendant à plusieurs milles autour do Londres, le nombre des arrestations n'était plus que de 62,477. Cela prouve non pas une tendance à l'amélioration morale, mais plus d'efficacité dans la répression ; la terreur inspirée par la police de Londres arrête Vexpansion de ces délits légers qui, favorisés par l'impunité, se donnent carrière à Paris. Toutefois, la police de Londres rendrait plus de services, si elle dépendait d'une seule direction. Mais la Cité ayant sa police distincte, qui est sans rapports avec la police métropolitaine, il en résulte que les deux administrations ne combinent pas leurs mouvements pour la répression des atteintes portées à la sûreté des personnes ou des propriétés : un voleur, qui opère sa coupable industrie à

(*) Dana les villes anglaises, on arrête souvent des enfants pour avoir joué aux billes ou à tout autre jeu, sur les places pu-

bliques, pendant l'après-midi du dimanche. Je sais même une ville où il est défendu ce jour-là de siffler dans les rues.

Westminster, élit domicile dans la Cité; un voleur qui met la Cité à contribution s'établit à Westminster; et les poursuites de la force publique sont ainsi déjouées.

En poussant plus avant cette comparaison, voici le contingent que chacune des deux métropoles a fourni aux principales catégories de crimes et de délits. Les chiffres sont extraits, pour Londres, du compte rendu de la police métropolitaine en 1842, et, pour Paris, du compte rendu de la justice criminelle que l'administration a publié, pour l'année 1841*

CRIMES ET DÉLITS CONTRE LES PERSONNES.

Accusés BT nivnva. lowdrbs wam:

BAVB Li ciré.

10 Meurtre ou tentative de meurtre, assassinat,

empoisonnement, etc 133 21

2<» Coups et blessures suivis de mort » 14

3» Sodomie ou tentative de, etc. 36 »

40 Viol ou tentative de viol 53 33

50 Bigamie 28 »

6» Outrage public à la pudeur. ... ^ 152 149

70 Outrages et violences envers la force publique. 3,193 1,581

8" Coups et blessures ayant ou non entraîné une

incapacité de travail {cammon assaults) ... 5 » 1 93 1 ,64 8

Total.. 7,277 8,449

crimes et délits contre les propriétés*

ibcuB&flitni^iios. Mw»is p^ ^jj

SANS LA Clïé .

|o Vols 'qualifiés, effraction, etc;.... 277 360

2» Vols domestiques, etc.. ;... 864 244

Z^ Vols simples, escroquerie, recel, etc 13^880 3,390

40 Faux et fausse monnaie 1,024 82

Total 15,645 4,076

Si Ton joint les délits commis dans la Cité à ceux qu'indiquent les comptes de la police métropolitaine, le

gi ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

nombre des délits contre les personnes à Londres s'élève à 8,339, et celui des délits contre la propriété à 17,794.

Il est à peine nécessaire d'insister sur ces résultats. Quelle disproportion entre les deux villes ! En tenant compte du nombre des habitants, le rapport serait encore de 3 à 2 dans les crimes contre les personnes, et de près de 3 à 1 dans les crimes contre les propriétés. La population de Londres paraît être tout à la fois plus violente et plus dépravée que celle de Paris. Le meurtre, l'assassinat, le viol, la sodomie, les violences contre la force publique, les rixes suivies de coups, tous les excès en un mot qui supposent des passions sans frein, s'y donnent pleine carrière.

L'intempérance y produit les mêmes effets qu'engendre ailleurs l'ardeur du climat. En même temps, on aperçoit dans tout son développement la corruption qui est particulière aux peuples libres et industriels. Plus de 16,000 cas de vol simple et d'escroquerie dans une seule ville ! 961 cas de fausse monnaie ! On voit bien que l'argent est le dieu de cette société.

Par un phénomène digne d'observation, les délits commis contre les propriétés semblent avoir atteint leur point culminant à Londres, et la quantité n'en varie guère depuis sept ans. Les crimes et les délits commis contre les personnes suivent au contraire un mouvement ascendant de plus en plus prononcé. Ainsi, le nombre des vols avec violence est aujourd'hui double de ce qu'il était en 1836 ; les gens du peuple jouent plus fréquemment du couteau dans leurs rixes; on ménage moins la vie des hommes; les actes de rébellion et les violences

""ut genre se sont accrus de 26 pour 100 en dix ans.

Mais de quels éléments se compose cette population de criminels? Il y a d'abord les malfaiteurs de profession, dont M. Chadwick estime le nombre à 6,407 (*), sans y comprendre ceux qui habitent la Cité de Londres. Cette évaluation doit être au-dessous de la réalité. Comment ne pas le supposer, lorsque le même auteur, qui ne compte que 276 garnis destinés aux voleurs dans la ville de Londres, en alloue 1 ,469 à la ville de Liverpool! Au surplus, si les filous ne sont pas plus nombreux, le personnel de cette confrérie se renouvelle souvent. Selon M. Chadwick, la carrière d'un malfaiteur, qui se prolongeait en moyenne pendant six années du temps de l'ancienne police, ne dure plus aujourd'hui que deux ans.

Les associations de malfaiteurs avaient, avant l'année 1829, un caractère formidable. Elles pouvaient, dans un moment fixé, envahir Londres et tenir la force publique en échec. Lorsque les truands de la capitale voulaient se donner un passe-temps qui fût aussi un acte d'autorité, ils organisaient une chasse au taureau [bull-hunting). Voici quel était le procédé : on prenait l'animal dans un troupeau ; on le battait et on le tourmentait de cent façons, jusqu'à ce qu'il écumât de rage; dans cet état, on le lançait à travers les rues, où il renversait les passants, enfonçait les boutiques et ameutait la foule après lui. Des enfants, placés sous la direction d'un chef, le suivaient au pas de course et à grands cris, cherchant à augmenter la confusion ; puis les bandits, survenant en nombre et bien armés, battaient le guet et pillaient sans merci les assistants.

(I) First report on conslabulary force, p. il.

)\$ti ÉTUDES SUR L ANGLETERRE.

Les grandes traditions se perdent aujourd'hui. Au lieu de chasser le taureau dans l£\$g rues de Londres, les habitués de Saint-Giles et de Field-Lane en sont réduits, pour entretenir dans leurs cœuns les émotions fortes, à faire battre des chiens à huis clos. A ravéaement de la nouvelle police, les chefs de bande avaient préparé une émeute qui devait éclater sur le passage de Guillaume IV 86 rendant à Guildhall. Pendant plusieurs heures en effet, les agents de poUce, rangés en ligne dans le Strand, euraient à essayer les outrages d'une foule dans laquelle les voleurs dominaient. Ceux-d, voyant que le vrai public ne se mettait pas de la partie, jugèrent le coup maïqué, et ce fut leur dernier acte de vigueur.

En renonçant à livrer des batailles rangées à la société, les malfaiteurs britanniques n'ont pas cessé pour cela d'être dangereux. Non-seulement ils restent les plus accomplis filous de la terre, mais ils ont imaginé de faire des élèves. Us séduisent les femmes, qui les aident ensuite à débaucher les enfants. C'est pourquoi le nombre même des voleurs de profession devient une question secondaire ; chacun d'eux a désormais une importance plus grande, pouvant disposer des services de plusieurs individus. Une lance, dans le moyen âge, voulait dire un cavalier avec plusieurs hommes de pied, en sorte qu'une armée de cinq mille lances représentait souvent vingt mille hommes. Les malfaiteurs d'aujourd'hui sont organisés sur le même principe, et cela valait la peine d'être observé, car rien de pareil ne se voit sur le continent;

(1) « Les voleurs et les prostituées semblent former une grande corporation universelle. » (Constabulary report,)

Les femmes, dans la ville de Londres, prennent une grande part aux délits. On a compté 17,686 femmes (*) sur 63,124 personnes arrêtées en 1842, ce qui donne la proportion de 28 sur 100. A Paris, cette proportion n'est que de 14 à 15 pour 100. Et ce serait une erreur de croire que les délits commis par les femmes à Londres manquent de gravité ou portent un caractère spécial. Elles marchent dans le crime du même pas que les hommes, avec la même hardiesse et avec la même brutalité. On les voit figurer dans les meurtres, dans les vols avec effraction, dans les rixes et jusque dans les violences exercées contre la force publique ; elles s'enivrent comme les hommes, se battent comme eux, et trempent aussi leurs mains dans le sang. Le tableau suivant

montre le rapport des hommes aux femmes dans les principaux délits.

DELITS. PHK?BiriTS. BOM«BS. FVM1IB8. POUB CINT.

Meurtre 26 18 7 28

Coups et blessures graves. . . 43 32 il 25 1/2 Violences contre la force publique 1,769 1,512 257 14 1/2

Violences exercées sur des

particuliers 5,193 4,290 903 17

Vols simples 6,673 3,931 1,742 30

Vols sur la personne 1 ,307 535 772 59

Volsdansunemaisonhabitée. 472 237 235 50

Voli avec effraction, etc.... IM 120 21 16

Fausse monnaie 961 580 281 39

Escroquerie 12,338 7,988 4,350 35

La moralité de la famille dépend surtout de la femme. Dans une ville où la corruption du sexe le plus faible est aussi extraordinaire, le vice doit germer de bonne

(1) Je déduis 2,580 prostituées du nombre total des arrestations.

heure au foyer domestique, et flétrir Tenfance de son souffle avant Tâge des passions. On s'étonne du nombre des enfants qui paraissent chaque année à Paris devant la police correctionnelle

et devant la cour d'assises. Que sera-ce, si l'on énumère les jeunes délinquants que fournit la métropole du Royaume-Uni !

Parmi les 14,371 individus arrêtés à Paris en 1841 (*), 3,375 étaient au-dessous de vingt-un ans ; on en comptait dans ce nombre 1,442 au-dessous de seize ans. 3,355 jeunes délinquants donnent, à peu de chose près, relativement à la population de la Seine, la proportion de 1 sur 400. A Londres, le district de la police métropolitaine, à l'exclusion de la Cité, a fourni, en 1842, 16,987 délinquants au-dessous de vingt ans, ce qui, même sans parler de ceux de vingt à vingt-un ans, présente pour la population de ce district le rapport de 1 sur 100. Voici comment se répartit entre les divers âges de l'enfance et de l'adolescence cette masse de prévenus :

Au-dessous de dix ans

De dix ans et au-dessous de quinze. .

De quinze ans et au-dessous de vingt.

Total 11,769 6,218 16,987

La moitié de ces enfants, soit 8,326, ont été condamnés sommairement par les tribunaux de police ou renvoyés devant le jury. Voici l'énumération des délits qu'ils avaient principalement commis :

(1) Le chiffre des entrées au dépôt de la préfecture de police en 1841 diffère de celui que nous indiquons ici d'après le compte rendu de la justice criminelle ; il est en effet de 17,234, et de 22,961 en 1844.

OÙBÇONS.

F1LLB8.

TOTAL

Coups, blessures et meurtre 485

Vols qualifiés 93

Vols, recel, faux, etc 3,321

A rétat habituel de \ol ou de désordre 1,931

Vagabonds et prostituées 1,551

Ainsi, le délit qui amène la plupart de ces arrestations est le vol. C'est l'industrie à laquelle on dresse les enfants dès leur bas âge dans les familles perdues. « Les enfants de parents dissolus et qui vivent oisifs , dit M. Beaumont dans la première enquête sur la police de Londres, infestent les rues dans un état de dénûment et de vagabondage ; la seule instruction que ces petits malheureux reçoivent est de gagner leur vie en mendiant et en volant. J'ai vu des enfants, qui n'avaient pas plus de sept à huit ans, initiés à l'art de fouiller les poches des passants, sous l'inspection de femmes adultes qui paraissaient être leurs mères. » Quelquefois les parents ne prennent pas la peine de cette éducation, et ils mettent leurs enfants à la solde de quelque voleur expérimenté. Avant la réforme de la police métropolitaine, des bandes de petits voleurs s'assemblaient régulièrement sur les terrains vagues des faubourgs, et là le receleur qui soudoyait cette armée de filous venait tous les jours, chargé d'une immense corbeille, leur distribuer publiquement de l'argent et des provisions (*).

11 se tenait même à Londres des espèces d'écoles professionnelles, des pépinières [nurseries] de filous, où les

(1) M. Gisquet parle, dans ses mémoires, d'un voleur parisien qui avait à sa solde un grand nombre d'enfants. L'emploi de ceux-ci consistait à observer les gens qui portaient sur eux une montre ou une tabatière en or. Sur la simple désignation, le voleur donnait immédiatement 5 francs, à titre de prime et d'encouragement.

enrants allaient se former à l'art des Cartouche et des Mandrin. Des voleurs émérites avaient coutume de choisir de jeunes garçons dont ils formaient une bande pour agir sous leur direction, et auxquels ils donnaient des leçons matin et soir : <& Depuis l'établissement de la nouvelle police, dit le rapport on constabulary force, ce système ne se pratique plus avec régularité. De temps en temps, lorsqu'un vieux voleur se trouve au rendez-vous des jeunes, ceux-ci s'exerçant entre eux pour montrer leur adresse, l'ancien les reprend s'ils viennent à se tromper, mais il ne cherche pas à exciter leur émulation par des récompenses. C'est là, d'ailleurs, un exercice accidentel et qui n'a guère lieu qu'une fois en huit jours. »

Suivant le rapport auquel j'ai déjà emprunté plusieurs citations, les jeunes délinquants débutent généralement, à Londres comme à Paris, par dérober aux étalages des fruits ou de la viande. Plus tard, ils s'enhardissent et volent des marchandises de peu de prix, qu'ils vendent ensuite pour quelques pence aux receleuses irlandaises de Saint-Giles ou de Holborn ; le produit est dépensé en friandises et en sucreries. Dans les enquêtes antérieures à 1830, on considère les petits théâtres comme l'occasion première de cette dépravation. Les enfants s'y rendent par cen-

taines, attirés par le bas prix d'un spectacle dont ils jouissent souvent pour deux sous ; puis, n'osant plus rentrer chez leurs parents à une heure aussi avancée, ils passent la nuit pêle-mêle dans les marchés, où ils vivent d'écorces d'orange et autres débris (*).

(1) Les théâtres du boulevard exercent la même influence sur les enfants de Paris.

Mais la description la plus complète et la plus exacte des procédés au moyen desquels tant d'enfants sont détournés de la famille et de la société, se trouve dans une brochure publiée en 1831 par un observateur très-intelligent alors renfermé à Newgate, M. Gibbon Wakefield. C'est lui que je vais laisser parler.

<c Londres abonde en petites pépinières de légers délits, dirigées par des personnes de tout âge. J'ai eu l'occasion d'interroger plus de cent voleurs de l'âge de huit à quatorze ans, sur les causes qui les avaient engagés dans le vol, et, dans neuf cas sur dix, j'ai trouvé que l'enfant n'avait pas commis son premier crime spontanément, et qu'il avait été entraîné dans la carrière du mal par des personnes qui professent cette sorte de séduction.

« La plus nombreuse classe de ces séducteurs se compose de voleurs expérimentés, enfants et hommes faits, qui vont à la recherche d'enfants non criminels et qui leur représentent l'existence du voleur comme une vie de plaisir. En pareil cas, les moyens de séduction ne se bornent pas aux paroles ; on donne à manger à ceux qui ont faim, et quant à ceux qui ne manquent pas de pain, on leur offre toute espèce de jouissances. Un voleur expérimenté dépense souvent dix livres sterling (255 fr.) en quelques jours pour corrompre un jeune garçon, en le menant

aux spectacles et en le laissant manger et boire dans les boutiques de pâtisserie *ou de fruits, ainsi que dans les cabarets. Lorsque l'enfant, sous l'impression de ces jouissances, témoigne du dégoût pour la vie honnête, on le considère comme préparé à recevoir sans s'alarmer les insinuations de celui qui le séduit.

9a ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

« Souvent on emploie des moyens de séduction encore plus efficaces, à savoir l'excitation précoce de la passion sexuelle, avec l'aide des femmes associées aux voleurs, et auxquelles on confie généralement le soin de faire comprendre à ces jeunes gens, dans leur ivresse, que le vol est l'unique moyen de continuer sûrement cette vie de débauche. Ce genre de séduction réussit toujours. Pour l'édification de ceux qui pourraient croire que j'exagère les faits, j'ajouterai que la plupart des enfants au-dessus et même au-dessous de douze ans qui sont détenus à Newgate ont eu des relations avec les femmes. On ne peut guère en douter, car ces enfants sont visités journellement par leurs maîtresses, qui se font passer pour leurs sœurs et leur conversation dans la prison roule le plus souvent sur leurs amours.

« Une autre classe de séducteurs se compose d'hommes et de femmes, mais principalement de vieilles femmes qui tiennent des boutiques de fruits et de petits gâteaux, afin de dissimuler leur véritable commerce, qui consiste à déterminer les enfants au vol et à receler les objets qu'ils ont dérobés. Voici la méthode suivie en pareil cas. Lorsqu'un enfant achète des fruits ou des gâteaux, on lie conversation avec lui pour gagner sa confiance. Il passe un autre jour devant la boutique sans argent et on l'invite à prendre à crédit. S'il cède à la première tentation, c'est fait de lui. Une fois endetté, il se laisse entraîner et se voit bientôt engagé

pour une somme qu'il ne peut pas acquitter. On lui parle alors de la dureté des parents et des maîtres, on le plaint de manquer d'argent, et on lui insinue qu'il pourrait aisément payer ce qu'il doit en dérobant quelque objet dans la boutique

de son maître ou dans la maison de ses parents. Le premier pas fait, il continue à voler. La receleuse reçoit les objets dérobés et ne lui donne qu'une partie de l'argent qu'elle en retire; elle lui fait connaître d'autres jeunes garçons qui suivent la même carrière, et l'enfant apprend bientôt à préférer à une vie laborieuse et frugale l'oisiveté d'une existence dissipée. Enfin, il devient un voleur accompli, laisse là sa séductrice avec laquelle il ne consent plus à partager le produit de ses vols, s'associe à une bande, prend une maîtresse, et se trouve désormais établi sur le grand chemin de Botany-Bay et des pontons.

c< D'autres pépinières de crimes, qui n'existent pas, celles-là, dans tous les quartiers, mais qui se concentrent dans certains districts, tels que Saint-Giles, les bas quartiers de Westminster et les deux extrémités de White-Chapel, sont les logements garnis tenus par des receleurs. Il en est où l'on n'admet que des enfants ; cela se fait pour éviter que les hommes les dépouillent, et afin d'assurer aux logeurs une plus grande part du butin. Les femmes cependant ne sont pas exclues. Il serait plus exact de dire que l'on admet des jeunes filles de tout âge, depuis l'âge de dix ans (car les filles qui s'associent aux voleurs arrivent rarement à l'âge de femme), non pas pour leur propre compte, mais comme les maîtresses reconnues des jeunes garçons. On ne saurait décrire les scènes de débauche qui se passent dans ces antres, et, si on les décrivait, le public n'y croirait pas.»

Le témoignage de M. Wakefield concorde avec celui des magistrats et des officiers de police entendus dans les enquêtes parlementaires. c(Tous les enfants, dit le cha-

pelain de Newgate, M. Gotton, même dans Tâche le plus tendre, font profession d'entretenir, sur le produit de leurs vols des filles qu'ils appellent flash-girls. B..., qui est un enfant de neuf ans, a, lui aussi, une personne qu'il appelle sa femme [his girl]. — Dans des maisons particulières à Saint-Giles, et dans des maisons publiques à White[^]Chapel, dit M. V. Beaumont, les jeunes garçons et les jeunes filles passent la nuit dans un état complet de promiscuité. »

En voilà bien assez pour montrer que le nombre des jeunes délinquants à Londres n'est pas encore le caractère le plus saillant de cette épidémie morale, et que le mal s'aggrave par la nature même ainsi que par l'étendue de leur dépravation. Le gamin de Paris est vagabond d'habitude et voleur par occasion ; le vice, en le marquant de son empreinte, ne lui enlève pas tout sentiment humain, et sa précocité ne va pas jusqu'à l'initier, dès la plus tendre enfance, à tous les excès de l'âge viril. A Londres, il n'y a pas d'enfance pour les malfaiteurs : un jeune voleur n'a ni les qualités ni les défauts de son âge ; à neuf ou dix ans, c'est déjà un homme fait, aussi adroit, que les filous les plus consommés, aussi étranger à tout principe et à tout sentiment, leur émule en débauche, leur maître en sang-froid[^] et, pour tout dire, un monstre avorton (*).

(1) Un voyageur allemand, M. Kohi, fait une peinture analogue des enfants de la classe marchande à Moscou. « rentrai un jour dans la boutique d'un marchand de bougies, sur l'invitation d'un bambin de sept ans. Chez nous, à cet âge, les enfants sont timides

; en Russie, ils sont adroits, rusés et trop experts de moitié. Vêtu de son petit caftan bleu, taillé exactement comme celui des hommes, l'enfant marchand me pria d'entrer dans sa boutique, en me saluant avec la même civilité

Cette espèce de criminels se recrutait principalement il y a dix ans dans les maisons de charité. Les orphelins et les enfants des familles pauvres, abandonnés ou mal surveillés par la paroisse dès qu'ils avaient l'âge d'ap* prendre un métier, se livraient au vagabondage et for* maient des liaisons qui avaient bientôt achevé de les pervertir. Depuis que les commissaires chargés de l'ad* ministraticm des pauvres ont fondé, dans les environs de Windsor, une maison où ces enfants reçoivent une édu* cation profes* sioimelle, les pourvoyeurs du vol sont dans la nécessité de s'adresser ailleurs. Cependant le mHnbre des jeunes délinquants, loin de diminuer à Londras, va croissant d'année en année. Il était de 11,781 ea 1837, de 14,635 en 1838, de 13,587 en 1839, et de 14,031 en 1840. L'augmentation de 1842 sur la moyenne de ces quatre années est de 25 pour 100. N'y a-lrtl pas là une progression bien menaçante pour la moralité des gêné* rations à venir ?

Avec un système d'éducation ap{*H)prfé à la r^rme des jeunes délinquants^ on en sauverait assurément im grand nombre ; mais rien n'est plus barbare ni moins efficace que le traitement qu'on leur fait subir. Un petit filou est-il surpris la main dans le sac^ il arrive souvent

obséquieuse qu'auraient pu montrer ses atnés, et quand Je loi dit que je n*avai8 pas rintention d'acheter et que je voulais seulement regarder ses mardiandises. Urne répondit complaisamment : « Obligezmoi de regarder ce qu'il vous plaira. • Il me montra en-

suite tout son magasin^ ouvrant toutes les serrures avec une dextérité que je ne me lassais pas d'admirer. Non-seulement il connaissait le prix de toute espèce de l'ougie, mais il savait le chiffre du capital engagé dans le commerce^ la valeur des ventes annuelles, le prix de la vente en gros, le taux des bénéfices; en un mot, 11 paraissait un marchand accompli.» {LaAussie, par Ko6L)

06 ÉTUDES SUn L^ANGLETERRE.

que le marchand lésé lui inflige sur place une rude correction ; on le dépouille de ses vêtements, on lance un chien après lui, et on le chasse, d'une chambre à l'autre, à grands coups de fouet, jusqu'à ce qu'il tombe épuisé sur le plancher. Alors, une jatte de goudron étant apportée, on en barbouille le drôle de la tête aux pieds ; on le saupoudre ensuite d'une poussière blanche qui donne d'effroyables démangeaisons, puis on assujettit ses habits en un paquet sur sa tête, on lui lie les mains derrière le dos, et on le met dehors, portant sur ses épaules ce mot écrit en gros caractères : « Voleur. »

Les magistrats de Londres ont le même goût pour les corrections manuelles, et mettent fréquemment les jeunes prévenus en liberté après les avoir fait fustiger. Tout barbare qu'il est, ce traitement semble encore préférable au prétendu système d'éducation que l'on emploie dans les prisons. A Newgate, les jeunes prisonniers ont des communications constantes avec les détenus adultes ; à Coldbathfields, ils travaillent dans le même atelier que les hommes et sont soumis, comme eux, au régime abrutissant du tread-mill. La prison-modèle, que le gouvernement a établie pour les jeunes détenus, à Parkhurst, dans l'île de Wight, n'est encore qu'un essai informe qui combine la détention avec la déportation ; et cette maison ne renferme pas au delà de deux cents enfants.

L'Angleterre n'a pas d'établissement que l'on puisse comparer à nos belles colonies de Mettray et de Fontevault. Mais ce qui est encore plus barbare que le système d'emprisonnement, c'est le mode de transport. Les jeunes détenus, que l'on dirige de Londres ou de Liverpool sur l'île de Wight, n'y arrivent qu'accouplés deux

à deux et les fers aux pieds. Nous avons aboli la chaîne des forçats, qui étaient du moins des adultes ; l'Angleterre, au moment où ses philanthropes en sont à débattre le mérite des systèmes divers d'emprisonnement, conserve, sans que l'opinion publique se montre révoltée d'un pareil spectacle, la chaîne des enfants !

J'ai vu bien des criminels, j'étudie depuis douze ans la race particulière d'enfants qui alimente les prisons, je l'ai observée en France, en Belgique, en Angleterre et en Ecosse ; dans toutes ou presque toutes les grandes villes, j'ai trouvé que cette existence vagabonde portait les mêmes fruits. A quelques différences près dans l'ouverture de l'angle facial, le jeune détenu de Manchester et d'Édimbourg ressemble à celui de Paris ; mais celui de Londres ne ressemble à rien. Il est difficile d'oublier, quand on les a examinées une fois avec attention, ces physionomies pâles, muettes et dures, qui ne trahissent déjà plus aucune émotion de l'âme, et sur lesquelles on peut lire seulement la sombre résolution de persévérer dans le mal. Les geôliers de Newgate gardent précieusement une collection de plâtres qui représentent les bustes des plus fameux criminels. Ces figures ne sont que brutales. Si l'on veut des typés extraordinaires, inconnus, que ne reproduit-on, en les prenant au hasard, les traits de huit ou dix enfants parmi ceux qui sont renfermés à Newgate ? On aurait figuré les pourvoyeurs du vol, les chacals de cette étrange société.

LA GITE D£ LONDREfi

L'Angleterre a fait sa capitale à l'image de ses institutions : Londres est bien la métropole d'un peuple qui n'a ni charte ni codes, et qui ne peut montrer la constitution, pour laquelle il a livré tant de combats, qu'à travers *répasseiu** et l'obscurité d'un commentaire (*). On reconnaît, dans cet amalgame sans fin, l'empreinte d'une société qui a préféré la tradition aux principes et l'étendue à la grandeur. Et quant à l'esprit d'exclusion, qui est l'essence de toute aristocratie, il s'y trouve largement représenté par la vieille corporation qui figure encore une ville dans la ville, et presque un État dans l'État.

Londres ne s'est pas agrandi de la même manière que Paris. Ici, les progrès ont suivi une forme méthodique : à partir de la Cité, qui fut son berceau, jusqu'aux remparts que l'on vient d'élever pour recevoir le choc de

(*) Les Commentaires de Blackstone sont le code constitutionnel de l'Angleterre.

En Europe les enceintes de Paris aux diverses époques de son histoire, sont toutes concentriques et présentent un ensemble qui a la clarté, la rigueur et l'unité de l'esprit français. Là, au contraire, le hasard semble avoir tout fait ; au lieu de rayonner du centre, le mouvement est parti des extrémités de l'empire. Si Londres représente quelque chose, cette capitale donne l'idée d'une république bien plus que d'une monarchie.

Il n'est pas facile de déterminer les limites de Londres ; comment savoir où la campagne commence et où la ville finit. Londres n'a pas d'enceinte ; ses faubourgs, à force de mêler les maisons aux champs et de convertir les champs en jardins, ont

déjà rejoint les hameaux et les bourgs des environs. C'est du reste un usage reçu en Angleterre de rattacher à la population d'une grande cité tous les endroits qui en dépendent par des rapports directs, et qui ont des affinités urbaines ; en sorte que les circonscriptions légales vont toujours au delà du réel, et que pour aspi^tr dans leur étendue à une rigueur impossible, elles finissent par avoir quelque chose d'arbitraire et d'idéal.

Les anciennes tables de mortalité embrassaient l'espace compris, de Fest à l'ouest, entre les paroisses de Saint- Pancras et de Chelsea; dans ces limites, la population de Londres aurait été, en 1841, de 1,713,100 habitants; en adoptant la délimitation établie en 1829 pour l'usage de la police métropolitaine, et qui s'étendait jusqu'à Brentford, on trouve 1,878,167 habitants. Les instructions du 16 décembre 1842, corrigeant ces données, ont écarté Brentford, et ont fait rentrer Woolwich dans les dépendances de la métropole; cette dernière circon-

100 ÉTUDES SDR L' ANGLETERRE.

scriptio^{Dy} qui paraît devoir être définitive, renferme, selon M. Fletcher (*), 1,961,810 habitants, et 247,671 maisons.

Vers le milieu du seizième siècle et sous le règne d'Elisabeth, la métropole débordait à peine hors des murs de la Cité. Londres et Westminster étaient, dans ce temps-là, deux villes rivales, entre lesquelles se trouvait placé, comme un lieu de halte, le hameau de Chon rinÇy aujourd'hui le centre de la capitale, et, pour les distances extérieures, le point de départ adopté par l'administration. Des forêts couvraient, dans la vallée, l'espace intermédiaire ; et il fallait bien que ce lieu fût encore sauvage, car les habitants de la Cité, alors les seuls citoyens de Londres, avaient, en

considération de leur opulence seigneuriale , obtenu le privilège d'y chasser. Insensiblement les bêtes fauves ont fait place aux hommes, et les forêts aux maisons ; une population laborieuse a comblé, par des agrégations successives, l'intervalle qui séparait le siège de la politique du centre commercial. Mais les nouveaux bourgs, qui embrassent les plus brillants quartiers, n'avaient, jusqu'à ces derniers temps, aucune existence légale. Avant l'année 1833, Westminster, la Cité de Londres et le faubourg de Southwark envoyaient seuls des députés à la chambre des communes ; les autres districts de la métropole n'étaient pas représentés. C'est l'acte de réforme qui a créé ou reconnu les cinq bourgs parlementaires de Finsbury^ de Lambeth, de Mary le BonCy de Tower-Hamlets et de Greenwich dont chacun élit désormais deux membres

(i) Thème metropolis, Us extents^ boundaries, and local districts, by Joseph Fletcher.

du parlement. Mais il y a là plus de dix-huit cent mille âmes qui manquent du premier élément de toute société urbaine, d'un gouvernement municipal. A l'exception de la Cité, qui ne forme plus que la moindre partie de Londres, la métropole tout entière en est encore, sous ce rapport, au même point que les populations rurales ; et chaque paroisse, quels que soient le nombre des habitants et l'étendue de son territoire, administre séparément ses intérêts.

Les Anglais font volontiers honneur à la force de leurs institutions du succès qui couronne depuis longtemps toutes leurs entreprises. A Dieu ne plaise que je conteste , l'influence qu'exerce naturellement sur un peuple la forme de son gouvernement ; ce ne peut pas être en vain que le système représentatif s'est réguliè-

rement développé dans la Grande-Bretagne, plus d'un siècle avant l'époque de son apparition sur le continent de l'Europe. Un pays qui possède, à l'exclusion des contrées voisines, des armes aussi puissantes que la liberté de discussion, le crédit et les traditions administratives, doit prendre ou garder à la longue sur ses rivaux un avantage marqué. Mais quels qu'aient été pour l'Angleterre les bienfaits du régime constitutionnel, en y regardant de près, on ne tarde pas à découvrir que cette nation extraordinaire doit encore plus à ses mœurs qu'à ses lois.

Cela ressort principalement dans la conduite des affaires locales : tout ce qui s'y fait de bon, se fait le plus souvent au défaut ou même contre le vœu du législateur. Parcourez les rues de Londres ; on ne devinerait pas, à ces apparences uniformes, en voyant le soir des flots de lumière inonder partout la voie publique et le soin ap-

porté pendant le jour à l'entretien des chaussées, que la métropole de la Grande-Bretagne est administrée par plus de deux cents autorités différentes, la plupart sans lien ni rapport entre elles, imperceptibles corporations, dont chacune peut invoquer, pour raison d'existence, quelque statut émané des Tudors ou des Plantagenets ; tant l'esprit d'ordre, qui est particulier à cette race d'hommes, corrige l'anarchie du système, et suffit à prévenir les conflits ! Les Anglais ont du reste une telle expérience des affaires, qu'ils pourraient au besoin se passer de règles et de chefs ; ils sont comme ces chevaux dressés aux manœuvres régimentaires, qui vont d'eux-mêmes prendre leur rang, et qui suivent encore la charge après avoir perdu leur cavalier. Voilà les résultats de l'éducation politique : en France, nous travaillons davantage à mettre l'ordre dans les choses, ou tout au moins dans les

textes, et nous donnons peu au libre arbitre de ceux qui gouvernent, nous ne craignons pas assez de gêner leur action; en Angleterre, on ne s'inquiète point du désordre qui éclate dans les règles écrites, pourvu que l'on fasse régner l'ordre dans les esprits : on aime encore mieux former les hommes que de réformer les lois.

L'esprit de centralisation, importation récente et purement française, commencée pénétrer dans l'administration de Londres. En 1829, le gouvernement a substitué à ces watchmen impotents, qui étaient la risée des malfaiteurs quand ils n'étaient pas leurs complices, une police centrale qui ne s'arrête que devant les barrières de la Cité, et dont il se réserve la direction. Les routes qui abordent la métropole dépendaient de quatorze co-

mités différents ; on a désigné, pour en surveiller l'entretien, une commission placée au-dessus des influences locales, et les vingt-sept barrières, qui interceptaient la circulation dans l'intérieur même de la ville, ont été supprimées. Enfin, l'acte de 1834 (poor law amendment act) , en réunissant plusieurs paroisses pour la gestion des secours publics, et en donnant à la charité des règles uniformes, a fait un pas vers l'égalité répartition de l'impôt municipal. Néanmoins, parmi les trente-quatre unions, que renferme Londres, on en compte encore douze qui échappent au contrôle de la commission des pauvres et qui se gouvernent par des règlements particuliers. Ajoutez que le service de pavage, d'éclairage et de propreté concerne plus de cent commissions diverses, dont chacune est souveraine dans son quartier, et dont aucune ne rend de comptes, bien que la dépense annuelle excède 10 millions de francs. Le domaine souterrain, le service des égouts, est régi par des statuts qui remontent au temps

d'Edouard P', sous la tutelle de sept commissions qui, nommant elles-mêmes leurs membres, les multiplient à l'infini. Onze compagnies particulières distribuent l'eau dans les maisons à des prix souvent très-élevés ; les pauvres gens, qui ne peuvent pas payer cette redevance, sont réduits à l'eau crue, acre et souvent impure des puits. La taxe prélevée ainsi par les compagnies sur les habitants de Londres, n'est pas inférieure à huit millions et demi de francs par année ; encore faut-il que les paroisses s'imposent pour laver et pour arroser les rues. L'instruction primaire n'est pas considérée comme faisant partie des devoirs attribués aux corporations ; on laisse à la charité, soit individuelle, soit paroissiale, le

104 ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

soin d'y pourvoir, et les indigents seuls ont droit à l'éducation qui se donne dans les maisons de charité.

Les revenus ne sont pas plus centralisés que les dépenses ; autant de besoins locaux, autant d'impôts ; nulle part on n'a poussé plus loin la manie de la spécialité. Il y a d'abord la taxe des pauvres [poor-rate), qui sert de base et de modèle à toutes les autres ; viennent ensuite la taxe de comté [county'rate)^ espèce de fonds départemental sur lequel on impute, comme en France, les frais de justice et d'emprisonnement ; la taxe de police [police-raté) y à laquelle l'Etat contribue à Londres dans la proportion du quart de la dépense ; la taxe dont le produit est consacré à l'entretien des églises [churchrate) ; la taxe qui défraye, le pavage et l'éclairage [paving and lighting'rate)^ la taxe des égouts {sewers-rate)^ et quelques autres moins importantes qu'il serait trop long d'énumérer. Comme si l'on voulait ajouter aux difficultés dont ce morcellement administratif est la source, chaque ad-

ministration locale dresse ses comptes pour un exercice différent. L'année financière expire, pour les unions qui font emploi de la taxe des pauvres, au 25 mars de chaque année ; pour les fabriques des paroisses, à la Noël ; pour les commissions de pavage et d'éclairage, au 29 septembre, et au 31 décembre pour la police de la Cité. La corporation de Londres fait mieux encore ; les comptes qu'elle présente au parlement n'ont pas de terme fixe, et prennent tantôt une saison, tantôt une autre pour point de départ de l'exercice courant. Avec des méthodes administratives aussi imparfaites, l'économie est rendue bien difficile aux administrateurs. Sans anticiper sur qq que j'ai à dire des profusions municipales dans la Cité,

LONDRES. 105

j'en veux citer un exemple : le Londrog, Tentrelieu de chaque détenu dans les prisons revient à 20 livres sterling (plus de 500 fr.) par année : à Paris, où la dépense est déjà excessive, il coûte moins de 300 francs.

La Cité seule a le privilège de certaines taxes indirectes ; dans les autres districts de la métropole ainsi que dans toute l'Angleterre, les taxes locales ont le caractère d'un impôt direct. Là gît, sous le rapport municipal, la principale différence entre Paris et Londres. A Paris, les taxes indirectes, les taxes de consommation, sont la source à peu près unique du revenu ; l'impôt direct ne figure, dans les recettes de la ville, qu'à titre d'exception et pour la modique somme d'un million de francs. Encore doit-on ajouter que cette recette est purement nominale, la ville remboursant à l'État, sur les produits de l'octroi, une somme d'environ trois millions, en échange de l'abandon fait par lui de la contribution personnelle et mobilière sur les loyers de 200 fr. et au-dessous.

Cette exemption d'impôt accordée aux familles pauvres, ou à celles qui, sans tomber dans l'extrême misère, vivent au jour le jour, est un trait commun aux deux systèmes. En Angleterre, la loi veut que l'on efface de la liste des contribuables [rate-payers] tout locataire d'une maison ou d'un appartement, qui vient déclarer devant le juge de paix qu'il est hors d'état d'acquitter l'impôt local ; l'usage sur ce point va même beaucoup plus loin que la loi, car les percepteurs ne portent pas sur leur liste les personnes qui sont présumées incapables de payer, et, par le fait, les loyers de 6 liv. sterling (153 fr.) et au-dessous échappent à toute contribution. On cal-

Jo6 ÉTUDES SDR L'ANGLETERRE.

cule qu'à Londres seulement plus de soixante mille mai« sons rentrent dans cette catégorie.

L'exception établie en faveur des classes laborieuses n'est pas aussi franche ni aussi complète à Paris qu'elle l'est à Londres. En effet, quand on reporte sur l'octroi la contribution dont on décharge les petits loyers, l'octroi étant un impôt de consommation dont le journalier paye sa part aussi bien que le rentier et que le propriétaire, il y a plutôt transformation que dégrèvement d'impôt. A Londres, l'impôt ne se transforme pas, et le riche acquitte directement, en surcroît de sa contribution personnelle, celle que le pauvre ne se trouve pas en état de supporter. 11 s'établit ainsi une véritable solidarité entre les contribuables, et l'administration conserve, au milieu des complications de la société moderne, un caractère en quelque sorte patriarcal.

Le système anglais, celui qui consiste à faire de l'impôt direct le fonds auquel puisent les dépenses locales, a rinconvénient as-

sez grave de manquer d'élasticité. Le revenu municipal, quand il affecte cette forme, ne diminue pas et ne peut pas s'élever avec la richesse publique ; c'est un fonds à niveau constant, ce n'est pas un thermomètre qui serve à régler les affaires de la cité. Au lieu de dépenser ce que l'on reçoit, on charge alors les contribuables dans la mesure des dépenses que l'on veut faire. Le budget prend pour base, non les ressources présumées, mais les besoins que l'on constate ou que l'on suppose ; selon que l'administration est économe ou prodigue, il dépend d'elle de serrer ou de lâcher le frein. En admettant que les charges restent les mêmes, il doit en résulter tout au moins que l'impôt pèse lourdement

aux époques de détresse, et que, par un temps de prospérité, Ton n'en relire pas tout ce qu'il pourrait donner»

Le système français, celui qui emprunte principalement le revenu des villes aux taxes de consommation, a des inconvénients d'une autre nature. Quand on modère les tarifs et quand on évite par là d'imprimer aux denrées une cherté artificielle, la perception s'opère sans difficultés, et les produits se mesurent au bien-être des consommateurs. Personne alors n'a le droit de se plaindre ; car chacun reste maître de restreindre ou d'augmenter sa propre contribution. Mais comme il y a toujours quelque chose d'éventuel sinon de fortuit dans le chiffre des recettes, on s'habitue plus qu'il ne faudrait à computer sur des éventualités favorables à regarder ces éventualités comme un don de la fortune, et à user de ce don avec une imprévoyante libéralité.

Le système anglais rend les villes beaucoup trop timides, et fait peut-être qu'elles n'entreprennent rien en dehors des besoins de chaque jour. Dans la Grande-Bretagne, les travaux d'art, d'ornement, et même de salubrité, sont l'œuvre des associations par-

ticulières ou des individus ; les corporations municipales ont rarement le pouvoir ou la volonté d'y songer. En revanche, le système français rend les villes trop entreprenantes ; et de là vient que nos municipalités, quand les ressources de l'impôt deviennent insuffisantes, ne craignent pas assez de grever l'avenir par des emprunts. On emprunte pour bâtir des salles de spectacle, pour construire des ponts, des marchés, des abattoirs, pour élever des collèges, des églises, des palais de justice, des hôtels de ville ; on a toujours la main à la main, au risque de manquer de

Jo8 ÉTUDES SDR l'ANGLETERRE.

fonds pour achever ou pour entretenir les édifices. Sous prétexte que la plupart de ces dépenses sont ou doivent être productives, on les accumule jusqu'à ce qu'il devienne impossible de réduire l'impôt et impraticable de l'augmenter. Les budgets locaux montent sans cesse et s'inspirent du même principe que le budget de l'État.

Le bien et le mal, que peut engendrer un pareil régime, ressortent avec la plus complète évidence du passé administratif de Paris. Les revenus de cette ville sont immenses ; ils égalent ceux d'un royaume ; joints aux recettes des hôpitaux et du département, ils excédaient, en 1843, 63,000,000 de francs. Le progrès de ses ressources paraîtra plus merveilleux encore que leur étendue : en l'an VIII (1799), le revenu municipal était de 10,406,659-francs, et de 45,869,779 francs en 1843 ; ce qui représente un accroissement, en moins d'un demi-siècle, de 440 pour 100.

L'emploi que l'on a fait de cette opulence n'a pas toujours été irréprochable ; on l'a quelquefois dissipée en largesses inutiles et en folies qui n'avaient pas toutes l'excuse de la grandeur ni de

l'éclat ; c'est ainsi que les fêtes publiques et les feux d'artifice ont absorbé, de 1797 à 1840, la somme énorme de 16,000,000 de francs. Mais, à tout prendre, et en considérant le caractère particulier de cette capitale, qui résume en elle non pas seulement la France mais l'Europe, sous le triple rapport des lumières, de l'action politique et de l'industrie, aucune ville ne s'était signalée jusqu'à cette heure par des travaux aussi gigantesques ni aussi importants. Il suffit de citer les canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et de Saint-Martin, les quais de Paris, l'entrepôt des vins,

LONDRES. I

les halles, les abattoirs, la bourse, l'hôtel de ville, le palais de justice, les églises, les collèges, les écoles, les prisons, les égouts, les rues monumentales qui ont été ouvertes à travers des quartiers fétides, et les améliorations de tout genre que la voie publique a reçues depuis trente ans.

Ces travaux appartiennent aux époques de prospérité. Dans les mauvais jours, l'intervention de la municipalité parisienne n'a pas été moins bienfaisante ; elle a payé, en 1814 et en 1815, pour sa part dans les contributions de guerre levées par l'étranger, 41 millions de francs ; ce qui ne l'a pas empêchée de dépenser 16 millions en achats de grains et en secours extraordinaires, pendant la disette de 1815-1816. Après les événements de juillet 1830, une somme d'environ 6 millions fut consacrée de même à soulager la misère des ouvriers dans la tourmente politique, par des distributions et par des ateliers de secours. En tout temps, Paris fait vivre, par les améliorations et par les embellissements que ses magistrats exécutent, une véritable armée de travailleurs.

J'entends beaucoup dire que la misère augmente à Paris; et il est vrai que le nombre des pauvres inscrits dans les bureaux de bienfaisance va croissant depuis quelques années; mais on le trouvera bien faible, si on le compare à l'état de choses qui a marqué les premières années du siècle. En l'an x (1801), la liste des indigents comprenait 116,626 personnes, et 102,800 en 1813; au 31 décembre 1844, on y trouvait portés 66,148 pauvres, et la population compte environ 200,000 âmes de plus {^}»l\ faut bien au surplus que

{^} Voir le Journal des économistes, de janvier 1845, article de M. H. Say.

HO

l'intensité de cette misère ne soit pas en rapport avec le nombre des indigents; car le budget des secours à domicile varie peu, et avec un revenu de 2 millions, les bureaux de bienfaisance réalisent 300,000 francs d'économie par année. Enfin, bien que la subvention accordée par la ville de Paris aux hospices soit aujourd'hui inférieure à celle de l'an viii, l'administration des hospices n'épuise jamais ses ressources, l'excédant des recettes sur les dépenses a été de 6 millions pour les deux années 1842 et 1843.

Aucune ville, aucun empire, n'a des finances aussi florissantes; à l'heure qu'il est, malgré la nécessité de consacrer pendant huit années encore près de 5 millions par an à l'extinction de la dette municipale, et bien que l'État prélève une somme à peu près égale pour sa part, la ville de Paris, après avoir pourvu à toutes les dépenses ordinaires, y compris l'entretien de la garde municipale qui est un corps d'armée, dispose d'un excédent an-

nuel de 10 millionSé La dette une fois éteinte, les dépenses absorberont à peine les deux tiers du revenu* D deviendra possible alors soit d'opérer une large réduction dans les tarifs de l'impôt municipal qui frappent les articles de grande consommation, soit d'entreprendre sur une plus vaste échelle ces travaux d'assainissement qui allongent pour les habitants la durée moyenne de la vie, et qui changent la face d'une cité.

Le revenu municipal de Londres, en y joignant celui des institutions charitables et la taxe prélevée sur le comté de Middlesex, excède faiblement les recettes réunies du département de la Seine, des hôpitaux et de la

LONDRES. lii

VûLe même de Paris. Selon la Bevtie de Westminster (^) et suivant M. Fletcher, qui ont publié^ sur ce point jus^ que-là fort obscur, des recherches pleines d'intérêt, il s'élève approximativement à 66 millions de franes. Ces eonunes assurément très-considérables sont appliquées à des dépenses de pure administration. Les seuls travaux neufs que Ton ait entrepris à Londres, Font été au moyen d'emprunts; et les intérêts ainsi que l'amortissement de ces emprunts ont été hypothéqués sur le seul impôt inr direct de quelque importance qui entre dans les revenus de la Cité, je veux dire le droit de 1 shilling par tonne que paye la houille importée à Londres, qu'elle arrive par terre ou par eau. Aussi, malgré la gêne qui en résulte pour le commerce, bien que Tadministration de la Cité, usurpant les privilèges de l'Etat, lève de cette manière une taxe fort lourde sur la population de la métropole, et en dépit des réclamations qui assiègent chaque année le parlement, l'octroi établi sur la houille procure des ressources précieuses qui le feront maintenir.

Par une coïncidence assez curieuse, la réforme municipale, entreprise presque à la même époque dans les deux pays, a laissé également en dehors Paris et Londres (^)» La raison de cette exclusion était pourtant différente de chaque côté du détroit. En France, le gouvernement et les chambres avaient réservé l'organisation de Paris pour une loi spéciale, dans la crainte d'élever sur une base trop large un pouvoir municipal qui eût pu devenir[^]

(i) Numéro de mai 1843. ^{^^} The corporation of london affidavit municipal reform, »

(S) La loi municipale a été promulguée en France le 9 mars 1831, Tacte de réforme pour les corporations municipales en Angleterre porte la date du 9 septembre 1835.

m ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

comme au quatorzième et au dix-huitième siècle, le rival de l'État. En Angleterre, on ne redoute jamais l'influence des pouvoirs locaux ; le gouvernement eût désiré au contraire accorder à Londres les mêmes prérogatives dont les grandes cités du royaume sont en possession. Les difficultés sont venues des habitants eux-mêmes : ceux de Westminster de Marylebone, de Finchbury[^] de Lambeth n'ont pas paru très-jaloux d'échanger l'isolement et la liberté de l'administration paroissiale contre un système municipal qui, en agrégeant les paroisses les unes aux autres, eût enlevé à chacune d'elles l'indépendance de ses résolutions ; et quant à ceux qui peuplent la Cité, se trouvant, depuis plusieurs siècles, sous la protection de certains privilèges exclusifs, ils ont refusé de les partager avec leurs voisins immédiats.

En 1836, les habitants de Southwark faubourg aussi étendu et aussi peuplé que la Cité elle-même, qui appartenait au vieux

Londres, en vertu d'une Charte conférée par Edouard 111, mais sur lequel la corporation avait depuis longtemps cessé d'exercer sa juridiction, adressèrent au conseil municipal [comnum couwctZ), un mémoire par lequel ils demandaient à participer aux franchises ainsi qu'au gouvernement de la Cité. En repoussant la pétition des habitants de Southv\ark, le conseil ne s'inspira probablement que de cette tendance à l'exclusion qui est le propre des corps privilégiés; mais l'opinion publique a interprété son refus comme un aveu d'impuissance : elle en a conclu que ces institutions, dont la Cité se montrait si jalouse ou si fière, n'étaient pas de nature à s'étendre ni à s'assimiler d'autres agrégations urbaines, induction légitime et que l'on pourrait

LONDRES. fl3

considérer comme un arrêt de mort chez un peuple plus généralisateur.

- Le passé ne meurt pas en Angleterre ; quand les institutions, devancées par le mouvement des esprits, ont perdu leur caractère d'utilité, il leur reste encore la vénération publique pour les défendre. La Cité n'est plus aujourd'hui que Tombre d'elle-même, un débris du vieux Londres, que les habitants du nouveau tiennent à conserver. Au moyen âge, qui possédait la Cité, possédait le royaume. En 1215, lorsque les barons révoltés voulurent s'assurer de la bonne foi de Jean Sans-terre, ils le contraignirent de remettre Londres entre leurs mains. Quatre cents ans plus tard, la capitale exerçait une influence décisive dans la lutte engagée entre Charles 1^{er} et le parlement ; l'émeute, partie de la Cité, allait assiéger le palais de White-Hall, et les bourgeois enrôlés dans l'armée du comte d'Essex, aussi belliqueux alors que les Parisiens au dix-neuvième siècle, arrêtaient les cavaliers du prince

Rupert. En 1688, Guillaume III n'osa convoquer le parlement qui devait confirmer l'autorité sur sa tête, qu'avec la sanction et qu'avec le concours du lord-maire, des aldermen et de cinquante membres du conseil municipal. Déjà, sous le règne d'Elisabeth, l'influence de Londres alarmait la royauté, et cette princesse, croyant tenir les citoyens en échec en s'opposant à l'agrandissement de la Cité, avait formellement interdit toute construction nouvelle. Jacques I^{er} renouela les édits d'Elisabeth; mais comme la ville allait toujours s'étendant, en dépit des proclamations royales, il imagina d'en éloigner la noblesse, à laquelle il fut prescrit à plusieurs reprises de mener une existence pu-

tt4 iTUDSS SUB l'anglbtbrb*

liment féodale et de résider toute l'année dans ses châteaux.

La puissance de Londres ne consistait pas alors uniquement, comme celle de Paris aujourd'hui, dans cette force morale qui appartient naturellement aux métro* pôles ; elle possédait un pouvoir direct et positif, des privilèges et une juridiction étendue. La Cité formait un comté à elle seule, un comté municipal ayant sa milice que commandait un lord-lieutenant. La Corporation exerçait une véritable souveraineté, à laquelle ne manquaient ni les attributs essentiels, ni les signes extérieurs du commandement : le maire prenait le titre de lord ; les aldermen nommés à vie, avaient rang de barons ; et la pompe, qui environnait, dans certains jours, l'autorité urbaine, le cédait à peine à celle du pouvoir royal. Cette autorité possédait des prérogatives très-réelles, entre autres le droit de rendre la justice et celui de promulguer des règlements pour la navigation, au-dessus et au-dessous de

Londres, en fait, le domaine de la Tamise et de la Medway. La Cité avait même des possessions dans d'autres parties de l'empire ; elle avait acheté de Jacques V% pour un million de francs, les comtés de Londonderry et de Coleraine en Irlande, dont quelques districts sont encore aujourd'hui sa propriété.

La situation politique de la Cité a dû se modifier avec l'état même du pays. Le commerce, qui ne pénétrait d'abord en Angleterre que parla Tamise, s'est distribué entre divers ports de mer, et a fondé successivement Bristol, Newcastle, Liverpool et Glasgow. L'industrie manufacturière s'est créé un royaume presque fabuleux dans les comtés du nord. La population, s'élançant hors

LONDREg* il ri

da territoire, a établi des colonies dont chacune est un monde. La puissance navale de FAngleterre s'est fortifiée au point de la rendre maîtresse de la mer. La capitale elle-même a suivi et a reflété ces accroissements sans bornes ; avec la vigueur qu'emprunte la végétation au soleil des tropiques, l'arbre est devenu une forêt. On comprend que la Cité ne soit plus Londres tout entier ; elle est aujourd'hui à Londres, ce que Londres luh*même est à l'empire.

Le premier symptôme de cette déchéance relative a été une décroissance notable dans le nombre des habitants. Au commencement du dix-huitième siècle, la Cité intérieure {within the walh) comptait 140,000 âmes, elle n'en avait plus que 54,626 en 1841 ; la population de la Cité extérieure [without the walls) était demeurée station* naire, ne gagnant que 1,382 habitants en un siècle et demi (^) ; et cela pendant que la population totale de Londres montait de 600,000 âmes à 2,000,000.

Évidemment la Cité a changé de caractère ; les comp* toirs, les magasins, les édifices publics, envahissent désormais Tespace qu'occupaient les habitations. Non-seulement le commerce en gros, mais souvent même le commerce de détail se traite en camp volant, et par des marchands domiciliés dans les faubourgs de Londres. « La Cité est à moitié déserte, dit un observateur compétent (^), et dans cette foule innombrable, qui s*y presse pendant le jour, ses habitants ne comptent même pas pour la vingtième partie. » Les intérêts qui naissent du

(1) La population était de 69,000 habitants en 1700, et de 70,382 en 1841.

(«) Norton's Commentaries.

IIU ÉTUDES Sim L'ANGLETERRE.

domicile ont fait place, comme on voit à des intérêts plus généraux. En même temps, le niveau social de cette population a sensiblement baissé. Ce qui est sorti de la Gté, ce sont les nobles (^), les gens riches, les grands capitalistes, les grands commerçants, les chefs des principales administrations ; ce qui y est resté, ce sont les classes inférieures, trafiquants au détail, revendeurs, aubergistes, gens de peine ou de confiance, artisans et ouvriers. Ainsi, les institutions que s'était données ou qu'avait obtenues une aristocratie marchande, ne s'appliquent plus aujourd'hui qu'à une démocratie à peu près sans mélange ; et il semble naturel que, les privilèges destinés à protéger l'ancien ordre de choses ayant perdu les uns de leur étendue, les autres de leur prestige, l'existence même de la corporation ne soit plus considérée que comme une anomalie. Quelques mots maintenant sur ces

franchises locales, dont l'étude joint l'attrait d'une réalité encore vivante à celui des plus grands souvenirs.

Communément, une administration municipale se compose d'un conseil qui délibère, et d'un pouvoir qui exécute ; mais ces attributions, qui devraient demeurer distinctes, se confondent dans l'organisation administrative de la Cité, Elle comprend bien réellement deux assemblées délibérantes ; elle a, comme certains cantons de la Suisse, son grand et son petit conseil, sa chambre haute et sa chambre basse, la cour des aldermen et le conseil commun dont la première a confisqué à son profit le droit de décider aussi bien que celui d'agir. Pendant

o) A la fin du dix-septième siècle, le duc de Buckingham et le comte de Shaftesbury avaient encore leurs palais dans la Cité.

des siècles, le conseil commun n'était pas même appelé au contrôle ni au vote des dépenses municipales, et n'avait voix délibérative que sur son budget particulier (*) ; aujourd'hui encore ses décisions ne font loi qu'après avoir « été sanctionnées par le lord-maire et par la cour des aldermen.

Les aldermen sont tout à la fois législateurs, officiers municipaux et juges ; en cette dernière qualité, ils prennent connaissance des causes civiles, aussi bien que des contraventions de police et des délits correctionnels. La cour des aldermen fait partie du conseil commun ce qui leur donne une double influence, et les rend maîtres de dicter les résolutions. Leur droit de patronage est fort étendu : ils délivrent les patentes aux cabaretiers et aux débitants de liqueurs spiritueuses ; ils nomment le Recorder principal juge de la cour criminelle, dont la juridiction embrasse la métropole tout entière, et une multitude d'employés de tous

grades ; la surintendance des prisons leur appartient, et ils sont de droit administrateurs des hôpitaux royaux, ainsi que des établissements de charité. Les employés municipaux, qu'ils ne désignent pas eux-mêmes , prêtent serment entre leurs mains; ils n'auraient donc, pour invalider la nomination, qu'à refuser d'administrer le serment. Us ont droit de veto sur l'élection de leurs propres collègues, en sorte que les suffrages des électeurs confèrent une candidature plutôt qu'un mandat. Enfin, et pour couronner la dictature de cette oligarchie, tout aider mdn devient lordmaire à son tour pour une année, c'est-à-dire premier

{}) The corporation of London^ Westminster Review.

magistrat et représentant du pouvoir exécutif; en cette qualité, il peut dissoudre le conseil.

Les séances du conseil commun sont publiques; mais Ja cour des aldermen délibère à huis clos, et comme ils sont nommés à vie, on a pu dire, avec raison, 4e ces pairs municipaux, qu'ils n'auraient de responsabilité ni deyant l'opinion publique, ni devant leurs commettants, fl y a 26 aldermeny un par district [wari]; depuis l'année 1840, le conseil commun est réduit de 240 membres à 206, et les élections ont lieu tous les ans. La plus grande inégalité se fait remarquer entre les districts électoraux : le district du Pont [bridge ward) nomme 8 conseillers, quoiqu'il ne renferme que 198 maisons, et que le nombre des électeurs y soit encore moins élevé; tandis que le district extérieur de Farringdon, avec une population quinze fois plus nombreuse, nomme 16 conseillers seulement. En résumé, 7 districts renfermant 10,289 maisons sont représentés par 84 conseillers; 122 conseillers représentent 18 districts qui ne comptent ensemble que 6,177 maisons.

Le droit d'élection n'est pas mieux réglé et ne donne pas plus de garanties que les circonscriptions électorales. Avant 1833, il fallait être enrôlé dans une des 89 corporations d'arts et métiers qui existent encore dans la Cité, être de la livrée, liverymanj pour concourir à l'élection des membres du parlement. L'acte de réforme a conféré le vote parlementaire à tout citoyen qui occupe une maison dont le loyer représente une valeur de 10 livres sterling (255 fr.). Les 16,000 maisons de la Cité donnent ainsi 12 à 13000 électeurs. Mais par une anomalie que l'histoire explique seule, la franchise locale est

beaucoup plus restreinte que la franchise politique ; on compte à peine 6,000 électeurs municipaux.

Depuis la réforme des corporations municipales, le principe de la constitution britannique, qui veut que tout contribuable ait part au gouvernement (^), est observé dans toutes les grandes villes du Royaume-Uni; pour être inscrit sur la liste des électeurs communaux, il suffit de payer une contribution quelconque et de résider depuis trois ans. Mais la Cité n'admet dans le corps électoral que ceux qui possèdent la franchise, les bourgeois ou par extension les hommes libres, les freemen. Autrefois, on n'obtenait ce privilège qu'en s'agrégeant à quelqu'une des corporations d'arts et métiers [trading companies]', mais aujourd'hui, et aux termes d'une décision assez récente, la franchise s'acquiert en payant directement, entre les mains du trésorier municipal, un prix d'admission qui, fixé dans l'origine à 1 shilling, s'éleva ensuite jusqu'à 40 liv. sterling (1050 fr.), pour redescendre à 12 liv. sterling (315 fr.), somme exigée aujourd'hui. On sait que le célèbre Watt, ne pouvant pas payer cette taxe municipale, qui

conférait, outre le droit de suffrage, celui d'exercer une industrie, fût réduit à quitter la Cité pour aller s'établir à Birmingham.

Pour concourir à la nomination des membres du conseil commun il faut donc être freeman et résider dans la Cité. On est freeman de trois manières : par servitude, en portant la livrée des compagnies; par droit de naissance, comme fils d'un freeman; ou par rachat j en acquittant le prix de la franchise; Or, il n'y a guère plus que les dé-

o) « Représentation must be coibqual with taxation. »

liO ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

taillants et les petits marchands qui accomplissent cette dernière formalité ; les négociants en gros, les banquiers, les spéculateurs restent en dehors, abandonnant ainsi au menu peuple les honneurs, les privilèges et les charges de la Corporation. Frappé de la décadence dont le menaçait la retraite volontaire de l'aristocratie commerciale, le conseil a récemment agité quelques projets de réforme. Une commission prise dans son sein lui proposa, par un rapport présenté en novembre 1843, d'appeler au vote tous les habitants de la Cité qui contribueraient aux taxes locales ; mais ces conclusions, combattues par les compagnies privilégiées et par la cour des aUermefiy furent rejetées après un débat public.

La Corporation n'a refusé d'étendre gratuitement sa franchise à tous les contribuables que pour la leur faire acheter. Ce n'est pas le nombre des électeurs qui l'effraye; mais elle craint de modifier le principe même de son existence, de renoncer aux errements du moyen âge, et de mettre en un mot, à la place du privilège, cette simple chose, le droit commun. Pour le prouver, la

Corporation vient de commencer une instance contre les commerçants qui n'ont pas demandé la franchise, afin de les contraindre à lui rendre cet hommage, à payer le prix de cette rançon qui est tout à la fois une patente d'industriel et d'électeur. Le haut commerce résiste, et déjà, au mois de janvier 1845, trois mille assignations avaient été lancées. En supposant que la prétention de la Cité soit admise, la taxe frapperait immédiatement 12,000 personnes et rapporterait 144,000 liv. sterling (3,672,000 fr.). Mais si la chambre des lords la repousse, il n'y a plus de Corporation, il n'y a plus de charte muni-

cipale, la Cité descendra du haut rang qu'elle veut conserver, et sera réduite à supplier lord John Russel de reprendre, devant le parlement, le projet de réforme contre lequel l'alderman Humphery invoquait naguère à Guildhall, l'appui de sir Robert Peel (*).

Dans ce corps privilégié des freemen, les membres des compagnies, les liverymen ont des privilèges spéciaux et qu'ils ne partagent avec personne. Non-seulement, ils concourent à la nomination des conseillers et des Udermeny mais ils nomment seuls les shérifs et le chambellan ou trésorier de la Cité, les administrateurs de certaines propriétés municipales, ainsi que les inspecteurs des tavernes et des cabarets ; ils ont de plus le droit de veto sur l'élection du lord-maire, droit qu'ils exercent dans l'occasion en désignant deux aldermeny entre lesquels les électeurs doivent nécessairement choisir.

La plupart de ces compagnies d'arts et métiers sont très-riches et très-puissantes; les fondations charitables qu'elles administrent donnent, indépendamment de leurs autres ressources, un revenu de 85,685 livres sterling (2,199,967 fr.). On jugera de

leur importance par ce seul fait : c'est à la compagnie des merciers qu'est due principalement la reconstruction de la Bourse, qui a coûté près de 4,000,000 de francs. Autrefois, les corpo-

(f) « Je me réjouis d'entendre le très-honorable gentleman (sir R. Peel) dire qu'il attache le plus haut prix aux privilèges de la Cité j et j'espère que nous le trouverons toujours prêt à les défendre, à re- . vendiquer les droits de ses concitoyens. Si dans le cours de la prochaine session, une proposition était faite pour réformer la Corporation de Londres, j'ai la confiance que nous pourrions compter sur son appui pour conserver tout ce qui est bon, et pour ne détruire que ce qui est mauvais. » (Discours de l'alderman Humphery, au banquet du lord-maire, novembre 1843.)

122 ÉTUDES SDR L'ANGLETERRE.

rations d'arts et métiers poursuivaient rigoureusement tout marchand ou artisan qui négligeait ou qui refusait l'affiliation. Aujourd'hui^ellescherchent^ au contraire, à restreindre le cercle des affiliés, afin de concentrer dans un petit nombre de familles la disposition de leurs immenses revenus. Quelques-unes ont porté le prix d'admission au-dessus de 100 livres sterling.

Les corporations d'arts et métiers ont été abolies en 1835 dans toute l'Angleterre ; elles ne subsistent plus que dans la Cité, où elles gênent encore l'industrie par les règlements qu'elles ont le privilège de promulguer, et qui ont pour objet de conserver dans leurs mains le monopole de certains travaux. La plupart ont le droit d'inspecter les marchandises que Ton met en vente et de détruire celles qui ne leur sembleraient pas bien confectionnées; ce droit, que plusieurs compagnies ont laissé tomber en désué-

tude, est exercé avec la plus grande rigueur par la compagnie des selliers. La compagnie des orfèvres a les mêmes privilèges que le fisc en France ; elle peut frapper d'une amende de 50 livres sterling (1 ,262 fr. 50 c.) toute personne qui vendrait un bijou d'or ou d'argent non revêtu de son estampille ; la peine prononcée va jusqu'à l'emprisonnement, lorsque l'or ou l'argent n'est pas au titre prescrit. Des pouvoirs analogues sont conférés aux compagnies des fondeurs, des plombiers, des arquebusiers et des charpentiers. La compagnie des papetiers ou libraires (stationers) a droit à un exemplaire de chaque ouvrage qui se publie, et elle prélève sur les auteurs certains honoraires pour enre^ gistrer leurs noms et pour leur donner ainsi un titre positif à poursuivre la contrefaçon. Enfin^ la compagnie

LONDRBS. 123

des apothicaires fait subir des examens et accorde des brevets, sans lesquels on ne peut exercer ni dans la Cité ni dans le reste de TAngleterre. Il faut encore ajouter à cette liste les corporations de camionneurs, de portefaix et de mariniens, à qui la corporation municipale adjuge le monopole des transports, et qui lèvent par le fait un véritable impôt sur le public.

Il est encore un corps privilégié qui partage l'admi* nistration de la Cité avec le maire, avec les aldermen, avec le conseil commun et avec les compagnies ; je veux parler des gouverneurs des cinq hospices royaux, qui sont au nombre de 406 pour le seul hospice du Christ. L'administration des étid)lissements charitables est fort recherchée en raison du patronage considérable cpïi en dépend ; et comme il suffit de faire une donation de quelque valeur (^) pour prendre rang parmi les gouverneurs, procédé auquel les familles riches ont Volontiers recours, on peut

dire que ces fonctions sont vénales, et que ni la capacité ni la probité n'est un titre pour les remplir*. Les revenus annuels des hospices s'élèvent à 128,000 livres sterling, (environ 3,000,000 de francs). Ces établissements ont de plus le droit de présentation à diverses cures ou bénéfices, à Londres et dans les comtés, sans parler de la redevance que leur paye la compagnie des camionneurs, redevance analogue à celle que doivent les théâtres de Paris à l'administration des hospices, mais qui pèse sur une industrie de première nécessité.

Une administration, enchevêtrée à ce point dans les monopoles, et à laquelle mettent la main divers corps

(*) Cette somme est de 400 livres sterling (10,500 fr.), pour l'hospice de Christ.

124 ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

plus ou moins irresponsables ne peut pas quand il lui serait donné de le vouloir, gérer avec économie et simplicité les intérêts qui lui sont confiés. Il n'appartient pas à l'homme de faire du chaos l'ordre ni la lumière ; en tout cas, le lord-maire et les aldermen n'en ont pas jusqu'à présent trouvé le secret. L'administration de la Cité a le double défaut de maintenir des impôts qui, ne lui étant plus nécessaires, deviennent autant d'entraves dans les rapports commerciaux, et de ne savoir ni retirer de ses propriétés les revenus que celles-ci devraient produire (*), ni retrancher de son budget les dépenses superflues.

L'octroi établi sur les charbons rapporte annuellement plus de 156,000 livres sterling (près de 4,000,000 de francs) ; il serait certainement possible de le réduire à 4 deniers par tonne, de manière à ne pas faire supporter au commerce une charge plus forte

que celle qu'exige l'amortissement des sommes consacrées à l'embellissement de la Cité. L'octroi qui frappe le blé, sous le faux nom de droit de mesure, produit plus de 50,000 livres sterling : Londres est la seule ville en Europe où l'on ne craigne pas de taxer la nourriture du peuple, et d'augmenter le prix du pain, que l'administration parisienne cherche au contraire à diminuer, dans les années de disette, en faveur des ouvriers et des indigents. Le sel, les huîtres, le vin, l'huile et les spiritueux, sont encore assujettis à des droits, qui rendent peu de chose à la Cité, et dont le produit ne sert qu'à alimenter des sinécures. Une administration vigilante hésiterait d'autant

(1) M. Hickson pense que les propriétés de la corporation, mieux administrées, produiraient un revenu de 500,000 livres sterling.

moins à supprimer tout cet attirail de petites taxes et de grandes vexations, que les ressources générales sont de beaucoup supérieures aux besoins.

Le revenu de la Cité s'élève à plus de 20 millions de francs. En voici les détails, tels que les donne, en nombres ronds, M. Hickson, dans les remarquables et consciencieux articles que la Revue de Westminster a publiés.

Revenu des propriétés et des fondations charitables. . .
360,000 l. st ,

Produits des taxes locales (locales) 230,000

Octroi sur la haille, etc. ; droits de place dans les marchés, etc
200,000

Amendes, honoraires, etc 50,000

Port de Londres et navigation de la Tamise 60,000

(22,960,000 fr.) ^00,000T. st.

La paroisse de Marylebone, plus peuplée que la Cité et deux fois plus vaste, suffit à toutes ses dépenses avec un revenu de 145,000 livres sterling (3,587,500 francs). 11 semble donc que la Cité, disposant d'un revenu de 360,000 livres sterling, auquel s'ajoute, pour 230,000 livres sterling, le produit des taxes locales, pourrait amplement doter sur ces deux fonds tous les services publics, et faire même plus qu'elle ne fait pour les institutions de bienfaisance, ainsi que pour les établissements d'éducation. 11 serait facile d'abolir les octrois communaux avec les sinécures et avec les monopoles qui en dépendent, pour peu que l'on voulût mesurer les dépenses aux besoins réels. Mais la Corporation n'a pas cette modestie d'allures ; elle ne se pique pas de donner le gouvernement à bon marché. La Cité est administrée, non comme une ville, mais comme un royaume ; et le magistrat qui la représente s'environne d'un faste prin-

126 inruDBS sur l'Angleterre,

cier. Le lord-maire habite le palais de Guildhall, non moins célèbre que Tancien palais des rois White-Hall ; on solennise sa fête comme celle du monarque; et sa liste civile ne s'élève pas à moins de 25,000 liv. sterling. (637,000 fr.) par année; encore y met-il quelquefois du sien.

Ce faste officiel a-t-il un côté utile? Est-il nécessaire que le premier magistrat de la Cité marche de pair avec le lord chancelier d'Angleterre, qu'il reçoive, à certains jours, avec une hospitalité royale, les ministres, les ambassadeurs, les membres du parlement, et qu'un échange banal de compliments s'étendisse, dans

ces occasions, entre les grands dignitaires de l'État? Quel intérêt sérieux s'attache à ces processions, dans lesquelles le pouvoir municipal se montre, au milieu des hérauts d'armes, escorté par des portefaix déguisés en chevaliers, précédé par un porte-glaive et annoncé par des clairons? Envisagées au point de vue de l'économie sociale, toutes ces cérémonies ne paraîtront pas très-raisonnables ; une administration qui prodigue ainsi l'argent ne peut pas être dirigée dans l'intérêt du plus grand nombre, et ceux qui l'exploitent sont probablement les seuls qui y trouvent leur profit. Mais il ne faut pas juger le présent en Angleterre, en le séparant du passé. Malgré ses innombrables abus et dans sa forme surannée, l'existence de la Corporation est chère au peuple de Londres. Si jamais on la réforme, le parlement lui-même ne la réduira pas aux dimensions d'une autorité locale,* et voudra lui conserver ce caractère plus général qui en fait l'image, la représentation du commerce anglais.

Au fond, la Cité est quelque chose de plus qu'un

LoHDRB8. 137

district de Londres. En perdant de son importance matérielle elle a conservé son importance morale. Elle demeure le centre du mouvement, dans lequel tourbillonnent en quantités infinies, les affaires, le crédit, les capitaux. Toute cette richesse, toute cette activité aspire à prendre un corps, il lui faut un symbole; et chez un peuple aristocratique, les symboles les plus anciens paraissent toujours les meilleurs (^] : à côté du parti des économistes, il y a le parti des antiquaires, qui ne com« prendra jamais Londres sans la Cité, la Cité sans les magnificences de Guildhall, ni la corporation municipale sans les privilèges par lesquels y dominent les corps d'arts et métiers. Cette Corporation, après tout, n'est

qu'une assise de l'édifice féodal, qui reste encore entier dans la Grande-Bretagne après tant de réformes. Comment le peuple anglais s'indignerait-il de voir l'administration d'une cité reposer sur quelques monopoles, lui qui s'accommode encore d'une justice ambulatoire comme aux temps de Charlemagne, et qui ne s'étonne

(1) « Dans cette contrée où nous avons le bonheur de vivre, ont grandi, avec la monarchie, diverses institutions qui ont servi, quand il l'a fallu, de frein aux abus du pouvoir, de boulevard à la liberté civile, et qui constituent aujourd'hui de puissants moyens de gouvernement. Parmi ces institutions, il n'en est pas de plus remarquable par sa vénérable antiquité, par sa position locale, par son haut caractère, par l'influence qu'elle a exercée sur l'histoire de notre pays, que la Cité de Londres considérée en tant que corporation. Il est de la plus grande importance, pour la prospérité de notre métropole et dans l'intérêt de la société tout entière, que Ton voie régner entre les serviteurs de la couronne et les principales autorités de la Cité de Londres, cette bonne intelligence, cette entente cordiale et cette coopération dans les affaires publiques qui, par bonheur, sont compatibles avec la différence des opinions. »

(Discours de sir Robert Peel, au banquet du Lord-maire, novembre 1848.)

12B ÉTAT DES SUR L'ANGLETERRE.

pas en entendant donner aux lois la sanction royale dans l'idiome français importé par les Normands?

LA BANQUE D'ANGLETERRE

L'aristocratie marchande existe sous deux formes dans la Cité, Tancienne et la nouvelle, Tune fermée et l'autre ouverte, les corporations et les associations. A côté des compagnies d'arts et métiers qui ont privilèges, droit de règlement, et qui traînent après elles une longue suite de clients, s'élèvent les sociétés incorporées ou reconnues par le parlement, qui dominent le pays sans entrer en contact forcé avec les individus. Les unes sont un pouvoir féodal, et les autres un pouvoir politique. Les premières ont entre les mains le gouvernement de la Cité ; les secondes, telles que la banque d'Angleterre et la compagnie des Indes, exclues de l'administration municipale, en sont plus que dédommagées par la part qu'elles prennent au gouvernement du royaume et de ses colonies.

Mais la compagnie des Indes partage, avec le pouvoir ministériel, l'administration de l'immense empire qu'elle possède entre l'indus et le Gange ; la banque d'Angleterre ne partage avec personne Tempire bien autrement vaste du crédit. Dans cette contrée où la distribution de la richesse est toute féodale et se concentre sur quelques têtes privilégiées, par une exception fort remarquable,

r unité, et l'unité la plus rigoureuse, préside au système de la circulation. Ce n'est pas, au reste, le gouverne* ment qui en a le monopole ; de cette prérogative absolue, que s'arrogeaient les souverains au moyen âge, de fixer le titre des valeurs monétaires, il n'a conservé que le droit de frapper les espèces à son coin et de les dénommer. La reine Victoria bat monnaie ; mais c'est la banque d'Angleterre qui fournit les lingots, et qui détermine, en

élevant ou en abaissant le taux du change, la quantité des espèces qui resteront dans le royaume, et de celles qui seront exportées.

La banque est le plus grand dépôt de capitaux qui existe, non-seulement en Angleterre, mais dans le monde entier. Elle possède le tiers du numéraire qui circule dans la Grande-Bretagne, soit 350 à 400 millions de francs (i). Le papier-monnaie, qui sert de complément à la circulation métallique, sort en grande partie de ses coffres et de ses atchers. Sur une masse de billets qui représente, en moyenne, pour l'Angleterre seule, 750 millions de francs, la banque en émet à elle seule les cinq septièmes, soit plus de 500 millions de francs. La banque bat monnaie ; car ses billets sont la monnaie usuelle, égale en valeur à l'or, et plus recherchée.

Placée au-dessus de tous les établissements de crédit, comme un surveillant et comme un arbitre, la banque n'est elle-même ni contrôlée, ni, à quelques égards, limi-

(1) L'or et l'argent qui existent dans la caisse de la banque, en lingots ou en espèces monnayées, étaient, au 5 novembre 1842, de 9,789,000 livres sterling (249,619,500 fr.) ; au 31 décembre 1843, de 12,855,000 livres sterling (327,802,500 fr.); au 20 avril 1844, de 10,015,000 livres sterling (408,372,500 fr.), et au 31 janvier 1845, de 14,819,872 livres sterling (377,906,730 fr.).

tée dans son droit d'émission . Elle peut à son gré inonder le royaume de son papier ou le retirer de la circulation et possède ainsi presque sans partage cet immense pouvoir de changer le prix des choses, soit en resserrant, soit en dilatant le mouvement des capitaux.

Des trois royaumes qui forment l'Union, chacun a son système particulier de banque, comme son système différent d'ad-

ministration. Mais ces rouages divers du crédit se rattachent tous à la banque d'Angleterre ; elle est le centre d'impulsion en même temps que la base et la garantie.

Dans l'Angleterre proprement dite, siège du parlement et du pouvoir exécutif, foyer du commerce et de l'industrie, la banque de Londres, avec son gouverneur et ses vingt-quatre directeurs électifs, forme comme le haut gouvernement du crédit public et privé. Depuis l'année 1694 jusqu'en 1826, la banque était la seule association incorporée, c'est-à-dire autorisée par la loi, qui eût le privilège d'émettre des billets au porteur. En renouvelant la charte d'institution, l'on a borné le champ de ce monopole à un rayon de soixante-cinq milles autour de Londres. Mais la banque a établi, jusque dans les comtés les plus reculés, des succursales {branch^anks)^ qui lui servent «à étendre son action bien au delà des limites légales. D'ailleurs, comme ses billets forment, concurremment avec les bons de l'Echiquier, le fonds de garantie dans tous les établissements de banque élevés par des particuliers ou par des associations privées, c'est d'elle que part en définitive et c'est à elle qu'aboutit la circulation.

L'Irlande, qui obéit à un vice-roi anglais défendu par une armée anglaise et chargé d'appliquer les lois rendues par le parlement britannique, a aussi une Banque nationale, espèce de vice-royauté financière qui relève et qui dépend de la banque-monstre établie dans la Cité. La banque d'Irlande est assise sur des bases semblables à celles de la banque d'Angleterre ; mais ce sont comme des forces d'emprunt dont la métropole a doté sa colonie.

La banque d'Irlande a aussi un privilège d'émission limité à un rayon de cinquante milles autour de Dublin ; mais son capital est borné (i), et ses relations purement insulaires. Les billets de la banque d'Irlande n'ont pas cours en Angleterre, tandis que ceux de la mère-banque sont reçus en Irlande avec faveur. En cas de panique ou de dépréciation de leurs propres billets, c'est avec des billets de la banque d'Angleterre ou avec de l'or que celle-ci leur fournit, que les banques irlandaises rembourseraient leurs porteurs. En 1797» lorsque M. Pitt obligea la banque d'Angleterre à suspendre ses paiements en espèces, il se vit dans la nécessité d'étendre la même faveur ou la même contrainte à la banque d'Irlande, et d'en accroître également les émissions.

Les banques d'Ecosse forment une espèce d'association républicaine assez semblable à l'organisation de l'Eglise presbytérienne qui domine dans cette contrée^ La loi ne met de limites ni au nombre des établissements de crédit, ni au nombre des actionnaires de chaque établissement ; elle ne détermine ni l'importance du fonds social, ni l'étendue des opérations.

(*) Le capital de la banque d'Irlande est évalué par M'Galloch à 3,000,000 sterling, et la circulation du papier-monnaie en Irlande à 8,000,000 sterling.

La banque d'Ecosse existe depuis un siècle et demi ; mais à l'exception de cet établissement et de deux autres qui ont obtenu une charte d'incorporation , la banque royale d'Ecosse et la British linen company le principe de la société anonyme ne gouverne pas en Ecosse les associations de crédit. La loi rend tout actionnaire d'une banque solidaire, jusqu'à concurrence de sa fortune personnelle, des engagements de la compagnie ; et ses propriétés foncières sont grevées de cette solidarité. Le grand

nombre des actionnaires, en divisant la responsabilité, devient une garantie de plus ; il forme une sorte d'assurance, et réalise la mutualité du crédit. Pour qu'une banque fût faillite, il faudrait que la fortune publique elle-même fût frappée d'insolvabilité. Dans le système écossais, la concurrence, qui n'est encore ailleurs qu'un principe d'anarchie, a reçu des règles et une sorte d'organisation. Les émissions se limitent naturellement par le contrôle que tous les établissements ensemble exercent sur chacun d'eux. Deux fois par semaine les trente-six banques d'Ecosse soldent entre elles par l'échange de leurs billets ; les différences sont couvertes par des remises sur Londres à dix jours de vue. La banque qui aurait forcé ses émissions ne pourrait pas échapper à cette surveillance constante, et elle se verrait bientôt mise au ban de la communauté ; l'on s'entendrait pour refuser son papier. C'est ainsi que les établissements de crédit en Ecosse ont pu maintenir impunément dans la circulation des billets de 1 livre sterling, quand la banque d'Angleterre s'arrêtait ou revenait à la limite de 5 livres* C'est ainsi que la monnaie métallique a pu disparaître de cette contrée sans trouble ni danger.

Mais quelle que soit la perfection du système à Tabri duquel le crédit écossais a échappé, depuis cinquante ans, à toutes les perturbations qui ont ébranlé les finances des États-Unis et de TEurope, il suppose un point d'appui sur lequel la machine entière vienne porter, à savoir l'existence d'une valeur qui ne soit pas susceptible de dépréciation, For ou les billets de la banque d'Angleterre. Supprimez l'un ou l'autre moyen de fournir les soldes, et le système écossais n'est plus qu'une ville échafaudée dans les nues. Toute banque établie en Ecosse a un agent à Londres ; c'est une nécessité de son organisation en même temps qu'un signe de vassalité.

La banque d'Angleterre étant le principal agent et le centre de la circulation dans le Royaume-Uni, il convient d'examiner ses attributions, aussi bien les rapports qui la lient à la fortune de l'État que ceux qu'elle entretient avec le commerce et avec l'industrie.

La banque d'Angleterre est le caissier du gouvernement, de même que les banquiers sont les caissiers du public.

Elle est chargée d'opérer le recouvrement du revenu public pour le compte de la trésorerie, et de verser dans les mains des comptables les fonds dont la trésorerie a ordonné les paiements. La banque d'Irlande et la banque royale d'Ecosse remplissent les mêmes fonctions dans chacun de ces royaumes ; mais elles sont tenues d'expédier à la banque d'Angleterre, pour le compte de l'Échiquier, les sommes qui forment l'excédant du revenu sur les dépenses acquittées. Même pour l'Angleterre proprement dite, les fonds qui entrent dans les caisses de la banque ne sont pas le revenu brut de l'État;

les administrations, auxquelles est confié le soin de recueillir les produits de l'impôt, prélèvent par privilège sur la masse des recettes, les frais de régie et de perception. La centralisation des recouvrements opérés par la banque, au moyen de ses douze succursales ou par l'intermédiaire des banquiers que le trésor a désignés, ne porte donc que sur le revenu net. De même, en sa qualité de payeur général, la banque n'a à pourvoir qu'aux arrérages de la dette et qu'à la dotation des services votés par le parlement

La banque n'embrasse pas toutes les opérations de la dette; 130 millions de rentes restent annuellement en dehors de son contrôle, et dépendent de diverses administrations. Mais, en ser-

vant les intérêts de la dette, elle doit encore opérer et constater tous les transferts. Pour prix de ces fonctions, qui entraînent des frais considérables et qui engagent d'ailleurs la responsabilité de la banque, le b^{*é}sor lui payait une indemnité annuelle de 248,000 livres sterling (6,324,000 francs). Cette somme a été réduite à 68,000 livres sterling (1,734,000 fr.), par l'acte du 19 juillet 1844, qui renouvelle pour vingt années la charte de l'établissement. Relativement aux dépenses des services votés, la banque, ainsi que le fait observer M^{*} Bailly (*), n'a rien des attributions d'un agent responsable chargé de libérer le trésor envers ses créanciers. Sa mission se borne à remettre, aux porteurs des mandats {warrants) délivrés par l'Echiquier, les sommes qui s'y trouvent indiquées. Elle ouvre un compte courant au trésor[^] comme aux

o) Exposé de V administration des finances du Royaume 'Unt.

LoNDBB8. 135

particuliers qui lui remettent leurs épargnes en dépôt, avec cette seule différence que la banque s[^]engage à faire des avances à l'État. Le service de trésorerie opéré par la banque n[^]est pa[^], au reste, entièrement gratuit. En premier lieu, les avances faites à l'État portent intérêt et sont représentées par des bons de l'Echiquier. La jouissance de vingt jours, que le trésor accorde pour prix du mouvement des fonds, peut encore être regardée comme une prime de un quart pour cent. A ces avantages, la banque ajoute la libre disposition de soldes considérables appartenante FEtat. Ces valeurs, qui s'élevaient en 1816 à 316 millions de francs, ne figurent plus, depuis la réforme de l'Echiquier, dans les comptes de la banque, que pour une somme moyenne de 100,000,000. En récapitulant les divers profits que la banque re-

tire de ses relations ordinaires avec l'Etat, M. Bailly les évalue à 12 à 15,000,000 de francs, somme supérieure d'un grand tiers aux résultats actuels.

Le privilège accordé à la banque d'Angleterre constitue une espèce de société en participation des bénéfices entre elle et l'Etat. Sir Robert Peel, dans son exposé du 6 mai 1844, estimait à 220,000 liv. st. (5,610,000 fr.) le profit net que devait procurer la seule émission des billets; là-dessus, allouant à l'Etat la part du lion, le premier ministre s'est arrangé, par les réductions faites sur le prix du service de la dette, pour ne laisser à la banque sur cet article qu'un bénéfice de 100,000 livres sterling (2,550,000 francs).

La situation de la banque, au 25 janvier 1845, présentait les résultats qui suivent. Le passif se composait de 21 ,769,462 livres sterling de billets ou mandats en cir-

culatation, et de 11,501,305 livres sterling, valeur des fonds déposés en compte courant sans intérêt, soit par des établissements publics, soit par des particuliers ; à quoi il faut ajouter, pour le capital de la banque, 14,553,000 livres sterling ; et pour les restes à payer, 3,209,696 livres sterling. Total général, 48,033,463 livres sterling (1,224,853,306 francs 50 centimes). La banque portait en même temps, à son actif, la dette du gouvernement pour 11,015,500 livres sterling, des inscriptions de rentes ou bons de FËchiquier pour 16,646,592 livres sterling, des effets de commerce pour 8,561,399 livres sterling; en numéraire et en lingots d'or ou d'argent, 14,819,872 ; total général, 51,032,963 livres sterling (1,301,340,566 fr. 50 centimes). L'actif excédait le passif d'environ 3,000,000 sterling, ou de 76,487,260 francs.

Il ressort jusqu'à l'évidence, des chiffres de cette balance, que j'établis d'après les documents officiels, que la banque d'Angleterre est, en réalité, un rouage essentiel du gouvernement. Presque toutes ses opérations ont pour base ou pour objet quelque relation directe ou indirecte avec le trésor. Ainsi, les effets de commerce forment la plus faible partie des valeurs qui représentent les billets émis ou en cours d'émission. La masse de ses garanties se compose soit de bons de l'Echiquier, soit de rentes consolidées, que la banque reçoit pour gage des avances faites au trésor, ou qu'elle achète, pour tenir lieu dans ses caisses de l'or et de l'argent qui resteraient improductifs. Les fonds des particuliers forment, au contraire, la plus grande partie des dépôts qui ^'i sont confiés. L'argent, qu'elle emprunte gratuite-

LONDHES. i37

ment, est prêté ensuite au gouvernement qui lui en paye l'intérêt ; l'Etat, à son tour, lui sert de garant et de caution, à l'égard des premiers prêteurs, par les titres qu'il remet dans ses mains. La banque n'est donc qu'un intermédiaire, mais un intermédiaire responsable dans ce jeu de la circulation, dans lequel elle représente le mouvement, et l'Etat, le point d'appui.

En France, la banque royale établie à Paris n'a que des relations très-secondaires avec le trésor ; dans le compte courant qu'elle ouvre au ministre des finances, celui-ci est plus souvent créancier que débiteur. C'est à peine si la banque engage une partie imperceptible de ses fonds dans la dette flottante ; et quant à la dette in-* sente, lorsque l'Etat veut emprunter, c'est sur le marché qu'il va chercher des prêteurs. Dans la Grande- Bretagne , la banque est le principal instrument du crédit. S'agit-il de réduire l'intérêt de la dette par une conversion générale ou partielle des

consolidés ; la banque d'Angleterre fournit à l'Échiquier les fonds nécessaires pour répondre aux demandes de remboursement. Quand l'Etat a besoin de faire un emprunt, il s'adresse d'abord à la banque, qui est dans les meilleures conditions pour lui prêter. Le capital social de la banque, qui s'élève encore à 14,553,000 liv. sterl. (371,101,500fr.), avait été absorbé par des prêts successivement faits à l'Etat depuis 1694, à un taux moyen de 3 pour 100. En 1823, une nouvelle avance de 13,080 livres sterling (333,540,000 francs) fut accordée au trésor. Malgré le remboursement opéré en 1833, et la réduction de son capital, la banque tient encore engagée, tant dans la dette flottante que dans la dette inscrite, la somme

138 ÉTUDKf SUR L'ANGLETKRU.

énorme de 27,651,692 Ht. sterl. (705,118,146 francs). L'Intervention constante de la banque dans les opérations de crédit, auxquelles se livre le gouvernement, met quelquefois le trésor dans sa dépendance, et pour ainsi dire à sa merci. Le sénat de la compagnie règle l'intérêt des bons de l'Échiquier, aussi bien que le taux de l'escompte commercial. Une lutte s'établit, en 1837, entre la banque, qui exigeait que la prime de ces billets fût élevée, et le chancelier de l'Échiquier, qui refusait d'aggraver ainsi les charges du trésor ; ce fut le chancelier qui céda.

La banque d'Angleterre est à la fois banque de prêt et d'escompte, banque de dépôt et banque de circulation. Elle ne fait pas, comme la banque de France, des avances de fonds sur dépôt d'effets publics; mais à l'escompte des valeurs commerciales, elle joint la faculté de prêter sur marchandises ou sur hypothèques, souvent même et dans les temps de crise, sur un simple engagement des commerçants qui ont recours à son appui. Le pouvoir

qu'elle a d'émettre du papier-monnaie, malgré les restrictions qui viennent d'y être apportées, est encore par le fait le plus étendu qui ait jamais été confié à un établissement de crédit. La circulation de la banque des États-Unis n'excédait pas ordinairement 100 millions de francs ; celle de la banque de France oscille entre 200 et 250 millions; celle de la banque d'Angleterre, qui a dépassé, en 1826, 30 millions sterling (775,000,000 fr.), était, au 25 janvier 1845, de 21,767,462 livres sterling (555,121,281 fr.).

Cette supériorité dans les moyens d'action ne résulte pas uniquement de l'infériorité des capitaux dont elle

dispose. Le privilège dont elle jouit lui confère aussi plusieurs avantages spéciaux : ses billets (banknotes) sont les seuls qui aient un cours légal et forcé ; elle peut faire concurrence aux compagnies de banque dans les comtés, par les succursales qu'elle y établit, tandis que ces associations, exclues de Londres et des villes voisines, ne peuvent pas lutter avec la banque sur son propre terrain ; enfin, elle a le droit d'émettre des billets à ordre et à sept jours de vue (anA-po5^{-it7b}), qu'elle envoie dans les provinces, et qui servent à opérer les virements de fonds. Mais ce ne sont là comparativement que des avantages de détail : la grandeur colossale de la banque d'Angleterre vient surtout de l'excellence de sa position. Qu'on la transporte, avec tous ses privilèges, disposant du même crédit et dirigée avec la même habileté, à Paris, à Amsterdam ou à New-York, et le prestige ne tardera pas à s'effacer. C'est parce que Londres est la métropole du monde commercial, que la banque d'Angleterre a comme la direction suprême du crédit en Europe. Ses relations avec le commerce ont diminué d'année en année ; et pendant qu'elles se réduisaient, son influence croissait, pour ainsi dire, dans la même

proportion. En 1810, durant la suspension des paiements en espèces, la banque escompta pour deux milliards de papier ; en 1825, ses escomptes n'étaient plus que d'environ 500 millions, de 165 en 1831, et de 70 à 75 millions en 1837. Il faut voir cependant avec quelle anxiété, quand il survient quelque changement dans l'état du crédit, l'on attend, pour en apprécier les conséquences, la déclaration de la banque, qui élève ou qui abaisse le taux de l'escompte ; chacun de ses actes

est un exemple et une règle pour la foule des spéculateurs.

Les billets de la banque de France n'ont pas cours en France, hors de Paris. Les comptoirs qu'elle a fondés ont bien de la peine à en répandre l'usage ; à quarante lieues de la capitale, pour avoir la monnaie d'un billet de banque, il faut souvent perdre un demi ou un quart pour cent. Les billets de la banque d'Angleterre, qui ont la valeur de l'or dans la Grande-Bretagne, sont reçus ou pris sur toutes les places commerciales du continent. Est-ce le monopole national qui peut conférer une telle puissance ; et qu'ont de commun les privilèges de la banque avec cette domination qu'elle exerce sur le crédit dans des contrées séparées les unes des autres par les usages, par les lois, et souvent même par les intérêts ? Un écrivain d'ailleurs fort compétent, M. Mich. Chevalier, a pensé que la banque d'Angleterre ne s'occupait point des opérations du change extérieur. Cette observation n'est pas complètement exacte. Sans doute, la banque s'abstient d'agir directement ; mais elle influe sur le cours du change, et, dans les grandes occasions, elle s'efforce de le régler. En donnant aux billets de la banque la valeur de l'or, en prenant l'or pour étalon de la valeur, le gouvernement a voulu acquérir le bénéfice du change à l'Angleterre ; la banque le conserve en accumulant dans ses caisses

l'or qui n'est pas nécessaire à la circulation. Dans les moments de crise où l'exportation des métaux précieux, devenue plus abondante, fait tourner le change au désavantage de la Grande-Bretagne, c'est encore la banque qui rétablit l'équilibre, soit en élevant le taux de l'es-^{^ ^ ^ ^ ^} al en serrant ainsi l'écrou du crédit, soit en négoc-

IONDRES. 141

ciant des bons de l'Échiquier pour réduire d'autant la circulation de ses propres billets, soit en vendant de l'argent pour avoir de l'or. Elle n'agit pas à la manière d'un spéculateur ni d'un capitaliste, mais comme un gouver* nement, qui rectifie ou qui répare, dans les résultats gé* néraux, les écarts des efforts individuels.

Tout irait bien, si, dans l'accomplissement de ce rôle en quelque sorte providentiel, l'intelligence avait toujours égalé la responsabilité. La banque d'Angleterre est dirigée par des hommes éminents, qui ont l'expérience des affaires ; et pourtant, dans les crises successives de 1836 et de 1839, on les a rarement trouvés à la hauteur de leur mission. Les directeurs de cet établissement affirmaient, dès lors, qu'il leur était devenu impossible de la remplir ; ils attribuaient les excès de la spéculation et les embarras qui en avaient été la conséquence à l'émis[^] sion surabondante de papier-monnaie, que les compagnies de banque par actions {joint-stock-banks) avaient prodigué j un d'eux, M. H. Palmer, allait jusqu'à dire que le système des banques par actions autorisé par les lois présentait de tels dangers, que la banque d'Angleterre ne pouvait pas exister concurremment avec ces compagnies. Les banquiers de leur côté accusaient la banque de n'avoir pas de

règle de conduite, de manquer de prévoyance à l'origine des crises commerciales et de mesure à la fin.

Dans l'explication qu'il donne des embarras monétaires du pays en 1825, en 1836 et en 1839, sir Robert Peel passe du côté de la banque. « En novembre 1823, la réserve métallique {Bullion} de la banque s'élevait à 13,760,000 livres st. ; en novembre 1825, elle ét[^]it

142 ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

réduite à 3[^]012[^]000 1. st. Si l'on admet que la circulation se règle sur le taux du change, le papier circulant aurait dû être réduit dans une proportion considérable. Cependant, de novembre 1823 à novembre 1825, les banques provinciales portèrent leurs émissions de 4,000,000 livres sterliûg à 8,000,000 livres sterling.

a Autre exemple. Le 1^{er} janvier 1834, la réserve de la banque s'élevait à 9,948,000 1. st. ; en 1837, elle se trouva réduite à 4,071,000 livres st. Dans l'intervalle, la circulation des banques provinciales montait de 10,142,000 livres sterl. à 11,031,000 1. sterl.; vers le milieu d'août 1836, au plus fort de la crise, elle fut même un instant de 12,000,000 livres sterling.

ce Le 26 juin 1838, la réserve de la banque s'élevait à 9,722,000 livres sterling ; en juin 1839, elle n'était plus que de 4,344,000 livres sterling. A la même époque, la circulation des banques particulières s'augmentait encore une fois : elle était de 11,740,000 livres sterling, quand la banque avait 10,000,000 d'or ou d'argent dans ses caisses ; et elle montait à 12,725,000 1. sterl., alors que la réserve métallique tombait à 4,300,000 liv. sterling (*). »

Sir Robert Peel ne dit pas toutw La banque d'Angle-^ terre commit alors en effet les mêmes fautes que les banques particulières. En février 1824, sa réserve était de 13,810,000 1. st. et sa circulation de 19,736,000. En août 1825, la réserve était tombée a 3,634^000 livres sterling, et la circulation n'avait varié que de 338,000 livres sterling. Au mois d'août 1830, la réserve s'élevait à 11,150,000 livres sterling, et la circulation à

(>j Speech on the renewal of ihe Bank charter , 20th. May, 1844.

21,464,000 livres sterling. Au mois de février 1832, la réserve ayant baissé de 6,000,000 de livres sterling, la banque, au lieu d'opérer une diminution correspondante dans les billets qui circulaient, ne les réduisit que de 3 millions et demi. Enfin la réserve, qui était en septembre 1837 de 6,303,000 livres sterling, tombe en juin 1839, à 4,344,000 livres sterling ; et dans Tintervalle. la banque se contente d'opérer dans la circulation uii retranchement de 713,000 livres sterling; c'est dans cette dernière crise que la banque d'Angleterre, sans le secours que lui prêta fort à propos la banque de France, pouvait se trouver exposée à suspendre ses payements.

Il faut reconnaître toutefois que la concurrence eut, à ces fautes et à ces excès, plus de part que le monopole. Ainsi, de 1823 à 1825, les banques particulières doublé^ rent leur circulation; de 1833 à 1836, les banques par actions triplèrent la leur, et la portèrent de 1,315,000 livres sterling à 3,588,000. Rien de pareil ne se lit dans l'histoire de la mère-banque. L'on peut lui reprocher d'avoir manqué de vigueur, de ne s'être exécutée ni suf^ fiamment ni en temps utile ; maiâ les autres étabUssements de

banque ont été beaucoup plus loin, car au lieu de resserrer ou de retenir la circulation, ils l'ont fait déborder.

La clameur, qui s'élève depuis quelque temps contre les sociétés de banque par actions en Angleterre, s'attache moins aux individus qu'à l'institution, qui a réellement les plus grands défauts. Chez nous, tout établissement de banque doit tenir de la loi le pouvoir d'émettre des billets au porteur ; de l'autre côté du détroit avant l'acte du 5 septembre 1844, cette faculté

IIU ÉTUDES SUR L'ANGLBTERBE.

appartenait à qui voulait la prendre. La loi n'exigeait des sociétaires que d'insignifiantes garanties. Il suffisait de payer le prix d'une patente (licence) y et de faire connaître le nombre des actionnaires, pour avoir le droit de créer une banque ; on compte aujourd'hui plus de cent banques par actions (^) . Ces établissements n'étaient assujettis qu'à la simple formalité de déclarer, chaque trimestre, à l'administration du timbre, la, moyenne de leurs billets. La loi ne prescrivait rien, quant à la proportion du capital réalisé avec les billets émis ; et la faculté d'étendre ce capital n'était pas plus limitée que celle d'augmenter la somme des valeurs en circulation. Les actionnaires, quoique responsables dans leur fortune personnelle des engagements de la compagnie, avaient plus d'un moyen de décliner cette responsabilité. Les statuts n'étaient soumis ni à l'approbation, ni à la révision, ni à l'inspection de l'autorité compétente. La loi n'exigeait même pas que le fonds de garantie fut tenu en réserve sous la forme d'espèces métalliques ou de valeurs non susceptibles de dépréciation («ccwnVt m).

L'acte du 5 septembre veut qu'aucune compagnie de banque par actions ne puisse désormais se fonder qu'avec l'autorisation du gouvernement, et il fixe à 100,000 livres sterling le minimum du capital social. Mais il n'entre pas plus avant dans l'organisation de ces compagnies. Rien n'est déterminé quant à la proportion du capital et de la réserve monétaire avec les billets émis. Le silence de la loi représente fidèlement ici, à certains égards, les

(i) Le nombre des maisons de banque dans les trois royaumes était, en 1840, de 1,179; dans les trois années 1814, 1815 et 1816, 240 ban- Qucô firent faillite; on compte 82 faillites de 1839 à 1843.

LONDRES. 145

lacunes de la science. La banque d'Angleterre avait bien admis pour règle de tenir en réserve dans ses coffres, en numéraire ou en lingots, le tiers du montant réuni de ses émissions et des fonds qui lui sont remis en dépôt ; mais ce principe n'a jamais été observé. Dans les moments difficiles, soit impuissance, soit mauvaise volonté, on l'a constamment laissé dans l'ombre. Les émissions n'ont eu pour régulateur que l'action du public combinée avec le désir d'augmenter les bénéfices, genre de séduction auquel la banque n'était pas plus insensible que tout autre établissement de crédit.

C'est le hasard qui a fait jusqu'ici les frais des règles suivies en matière de banque. Mais de quel principe doivent-elles dériver à l'avenir? Si un banquier pouvait être tenu de rembourser constamment, à la première som-* mation, tous les fonds déposés dans ses mains, le commerce qui consiste à prêter en gros l'argent que l'on reçoit en détail, le crédit, en un mot, serait im-

possible. Les profits du banquier tiennent précisément à la faculté de jeter dans la circulation, sous une autre forme, la meilleure partie des capitaux qui lui sont confiés; sa sécurité vient de ce que, tous les billets qu'il émet étant remboursables contre de Vor, le public les emploie à la place de l'or et n'en demande le remboursement qu'à de rares intervalles. Dans un moment de panique, il peut arriver que les demandes se multiplient. Jusqu'au ira cette terreur ? nul ne le sait, car l'expérience du passé, en matière de crédit, comme dans l'ordre des événements politiques, n'enseigne pas entièrement l'avenir; et le calcul des probabilités doit varier avec l'intensité des crises, selon les époques et selon les contrées.

146 ETUDES SUR L'ANGLETEREE*

Les économistes ont jusqu'à présent cherché les garanties là où elles ne pouvaient pas être. Il importe bien moins à une banque d'accumuler une formidable réserve de numéraire, pour parer aux demandes imprévues, que de fortifier son crédit et de rendre cet imprévu impossible en pénétrant plus avant dans la confiance du public. Les garanties matérielles ont des limites, les garanties morales n'en ont pas et résistent seules aux plus graves éventualités. D'où vient que la monnaie d'or et d'argent conserve sa valeur dans toutes les situations de l'État et de l'industrie, sinon de ce que chacun sait que la valeur dont ces espèces sont le signe ne subira point d'altération? Si les crises politiques affectent de moins en moins le cours des fonds publics, n'est-ce pas encore parce que l'on est généralement convaincu que l'État ne peut plus, dans aucune circonstance, manquer aux engagements qu'il a contractés? Plus le législateur élèvera la responsabilité des établissements de crédit, plus il leur fera partager la solidarité

qui lie l'État au pays, et plus il les aura mis à l'abri de ces effroyables chocs [runs) de la défiance populaire, contre lesquels rien jusqu'ici n'a pu tenir.

Mais avant toute réforme, il est une question préalable à vider. Le droit d'émettre le papier-monnaie doit-il appartenir à un établissement unique, ou devenir la propriété de quelque posséder des capitaux considérables et une habileté suffisante pour les faire valoir? Lequel est le plus sûr et le plus sain, en pareil cas, du régime du monopole ou de celui de la concurrence? Est-il possible que, dans un pays où le type monétaire a été ramené à l'unité pour les espèces métalliques, il y ait

LOM>BES. . 147

cinq cents sortes de papier-monnaie ? que l'ordre et la certitude soient d'un côté, et de l'autre l'incertitude ainsi que l'anarchie? La lettre de change n'est pas une monnaie, parce que sa valeur varie suivant le crédit du tireur et celui de l'endosseur ; or, en quoi les billets de banque prendraient-ils ce caractère d'agents de la circulation plutôt que la lettre de change, s'ils ont aussi un escompte à subir, escompte déterminé par les divers degrés de confiance que le public accorde à chaque établissement ?

Au moyen âge, le droit de battre monnaie, droit féodal et prérogative de la souveraineté, appartenait à tous les seigneurs qui avaient des terres et des vassaux. Ce régime était la confusion des espèces métalliques aussi bien que celle des langues et des pouvoirs. Et comme rois, ducs, comtes et barons, dans une nécessité pressante, ne se faisaient nul scrupule d'altérer le titre des valeurs monétaires, le commerce, dans ses échanges, ne jouissait d'aucune sécurité. Le temps et la civilisation ont établi l'unité des

monnaies avec celle du pouvoir dans chaque royaume. Cette unité paraît même s'étendre aux divers royaumes de l'Europe, où le type français, le plus simple de tous comme le plus rationnel, commence ' maintenant à dominer ; mais la monnaie métallique ne sera à son état le plus parfait que lorsque le même type monétaire servira d'agent à la circulation parmi tous les peuples civilisés.

La monnaie de papier, en Angleterre, est encore aujourd'hui dans son état féodal. La libre concurrence du commerce d'émission ne représente pas autre chose. Chaque banque locale est comme un tyran de province dont la monnaie n'a cours que parmi ses vassaux ; ici

encore, la multiplicité des signes monétaires s'oppose à leur universalité. Ce ne sont pas des valeurs qui puissent servir partout de base aux échanges. L'anarchie se trouve même poussée beaucoup plus loin pour la monnaie de papier qu'elle ne l'a jamais été pour la monnaie d'or et d'argent ; celle-ci en effet, dans les pays où son empreinte n'a pas cours, conserve encore la valeur du métal et circule au moyen d'un léger escompte, tandis qu'un papier de banque, hors du cercle où il est reçu, ne s'échange plus et demeure absolument sans valeur.

Sir Henry Parnell (*) et les économistes de cette école semblent croire que l'on ne peut établir un bon système de circulation qu'en admettant entre les établissements de banque la concurrence la plus illimitée. A les entendre, il suffirait de réduire le capital de la banque d'Angleterre et de révoquer l'acte qui interdisait à toute association composée de plus de six personnes d'émettre des billets au porteur dans un rayon de 65 milles de Londres (104 kilomètres), pour mettre le crédit dans la

Grande-Bretagne à l'abri des secousses qui l'ont trop souvent ébranlé.

C'est là une illusion qui ne saurait tenir devant les données de l'expérience. La concurrence illimitée en matière de banque existait naguère et existe encore aux Etats-Unis. Combien de temps a-t-il fallu à ce système pour amener une déroute complète du crédit, et pour ruiner la considération morale de la nation? «Aux Etats-Unis, dit sir Robert Peel dans son lumineux exposé, le papier circulant était fourni non par des banquiers,

(1) On financial reform.

mais par des compagnies de banque établies sur les principes en apparence les plus satisfaisants. On avait pris toute espèce de précautions contre l'insolvabilité de ces établissements : tous les associés étaient responsables dans leur fortune, les comptes étaient rendus publics, les billets étaient échangeables immédiatement contre de l'or. Si le principe de la concurrence illimitée, soumis à de telles règles, est réellement bon, d'où vient qu'il a échoué aux Etats-Unis ? Remarquez bien que, tant qu'il existait aux Etats-Unis une banque centrale placée vis-à-vis des autres banques comme la banque d'Angleterre par rapport aux banques provinciales, un certain contrôle s'exerçait, imparfaitement, il est vrai, sur rémission des billets. Mais quand le privilège de la banque centrale fut supprimé, quand le principe de concurrence n'eut plus de frein, alors se produisirent des émissions immodérées de papier, des spéculations extravagantes, et comme conséquence, la suspension des paiements en espèces, ainsi que la plus complète insolvabilité. »

Que la concurrence préside aux relations du commerce et de l'industrie, c'est un droit, c'est une nécessité de notre époque ; mais les attributions du gouvernement ne doivent pas être abandonnées aux individus. Ce que la communauté peut seule faire par ses représentants légitimes ne saurait tomber dans le domaine des efforts particuliers. Un manufacturier,* un commerçant ou un banquier est bien placé pour juger s'il n'a pas étendu ses opérations au delà de ses ressources ; mais qui décidera si l'abondance du signe monétaire égale ou excède les besoins de la circulation? Quel particulier,

quelles que soient la sagacité de son intelligence et l'étendue de ses opérations, embrassera, de la sphère individuelle qu'il occupe, l'ensemble des faits et des symptômes qu'il s'agit ici d'apprécier?

Si l'on admet que la circulation du papier-monnaie se règle sur le taux du change, et le dedans en vue du dehors, le monopole des émissions en est la conséquence. Comment en effet la resserrer ou l'étendre, selon les circonstances, sans une domination absolue ? Lorsque deux cents banques agissent indépendamment l'une de l'autre, qui pourrait espérer de mettre de l'ensemble dans leurs mouvements ? et quand chacune d'elles, suivant l'impulsion de l'intérêt personnel, s'efforce à l'envi d'empiéter sur le terrain de ses concurrents^ comment les amener à plier à propos et presque instinctivement leurs voiles à l'approche de l'ouragan commercial ? La circulation demande à être gouvernée comme la politique ; et qui dit gouvernement, dit unité de direction.

La faculté d'émettre du papier-monnaie n'est pas, à proprement parler, une attribution commerciale. Des trois principales fonctions que remplissent aujourd'hui les banques, le prêt, le dé-

pôt et la circulation, celle-ci peut sans inconvénient être détachée pour donner lieu à un privilège spécial. Les banques seront encore les agents nécessaires du mouvement des capitaux ; elles se placeront tout aussi naturellement entre le capitaliste qui prête et le commerçant ou l'industriel qui emprunte, quand le droit de battre monnaie leur aura été retiré. Ce qui constitue les opérations de banque, c'est précisément cette fonction de prêter, en bloc et à une prime relativement plus élevée, des fonds reçus de

toutes mains et qui ne portent qu'un faible intérêt. Voilà le commerce que Ton peut abandonner à la concurrence, et dans lequel la concurrence est utile pour amener le bon marché ainsi que le bon emploi des capitaux. Mais la concurrence dans l'émission du signe monétaire ne fait qu'annuler ou déprécier la puissance de cette valeur.

En Angleterre comme en France, comme en Europe, comme chez tous les peuples qui ont des institutions de crédit, on en viendra sans doute, avec le temps, à ériger en monopole le droit de battre monnaie avec les billets de banque. L'unité du signe de la circulation s'établira tout aussi rigoureusement pour le papier que pour l'or et pour l'argent. Le gouvernement pourra déléguer ce droit régalien, mais il ne l'aliénera pas, et il n'en fera plus la proie du premier occupant. C'est la voie dans laquelle le gouvernement britannique vient d'entrer par l'acte du 19 juillet 1844.

Cette mesure a trois caractères principaux. D'abord, le privilège de la banque est maintenu et renforcé, on lui donne même le monopole en perspective ; car d'une part, l'acte décide que, dans le cas où une banque particulière cesserait d'émettre des billets, la banque d'Angleterre pourra être autorisée par un ordre du conseil à augmenter sa circulation d'une somme égale aux deux

tiers des billets supprimés, et de l'autre il impose à la circulation des banques particulières un maximum basé sur la moyenne de leurs émissions depuis deux ans. De cette clause limitative à une prohibition complète, il n'y a pas loin en vérité ; mais dès à présent la banque est délivrée de toute inquiétude, et l'impulsion qu'elle donne au crédit ne pourra plus être contrariée : elle passe de la su-

léraineté au domaine direct, et sa responsabilité s'accroît avec son pouvoir.

Pour mettre la banque à l'abri de l'erreur, pour la désintéresser en quelque sorte, pour lui donner cette impartialité qui est si nécessaire dans une fonction publique, on a imaginé de séparer ses attributions monétaires de ses attributions commerciales (^). Les intérêts de la banque», comme comptoir d'escompte et de prêt, sont en effet, en opposition directe avec les devoirs que lui imposent ses fonctions de surveillant général et de régulateur de la circulation : plus elle émet de billets, plus elle accroît ses bénéfices et par conséquent les dividendes de ses actionnaires ; en revanche, des émissions trop abondantes dérangent l'équilibre monétaire qu'elle est chargée de maintenir.

La séparation des deux intérêts doit faire cesser ce conflit : aux termes de l'acte de 1844, la banque forme désormais deux départements, dont chacun a ses administrateurs, ses employés et ses comptes distincts, le département des émissions ' [issuing department) , et le département de la banque proprement dite [banking department). Le premier reçoit en dépôt, jusqu'à concurrence de 14,000,000 de livres sterling, les fonds de garantie [securities] qui appartiennent à la banque, ainsi que l'or et l'argent qu'elle possède, et délivre en échange une somme égale

de billets ; le second emploie ces billets soit à escompter des effets de commerce, soit en

(1) La première idée de cette combinaison se trouve dans une brochure publiée en 1837, par M. J. Loyd. On me permettra de rappeler que j'en avais apprécié l'importance et que je l'avais déjà fait connaître au public français, dans un travail sur les finances de V Angleterre, Intiprimé dans la Revue des deux mondeSf numéro du 16 octobre 1837.

prêts sur hypothèques, soit en achats de fonds publics, soit à l'acquisition d'espèces ou de matières d'or et d'argent. Si les espèces surabondent dans ses caisses, la banque s'en sert pour augmenter les sommes en dépôt au département des émissions, et les remplace dans la circulation par les billets qu'elle reçoit. Si l'argent se raréfie au contraire, à mesure qu'on lui demande des espèces, elle les fait revenir de ce grand dépôt, en rendant une somme équivalente de billets. La banque est tenue de publier tous les huit jours son état de situation (*).

Cette division de la banque en deux branches, dont l'une forme l'atelier monétaire du crédit, et dont l'autre représente un grand comptoir de prêt et d'escompte, paraît excellente en soi. Mais il en est de cela comme des garanties écrites dans une constitution, qui peuvent

(1) On comprendra mieux cette combinaison, en voyant dans quelle forme les comptes sont tenus : voici la situation, au 25 janvier 1845.

DÉPARTEMENT DE BANQUE

Dbvoib. lir. sterl. AvoiB. liv. aterl.

Capital des actioanaires. . . . 14,553,000 Fonds publics
13,651,692

Reste 3,209,696 Autres valeurs 8,361,393

Dépôts publics 2.787.253 Billets 7,418,075

Autres dépôts 8,714,032 Espèces d'or et d'argent. . 691,562

Billets i sept jours de vue

et autres \ ,058,787

fB4 ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

bien prévenir les excès, mais qui ne tiennent lieu ni du mou-
vement ni de la vie. En quoi consiste désormais le principe vital
de l'institution? quelle règle va-t-on suivre dans l'émission des
billets ? Examinons.

En 1810, Huskisson disait : ce Si la monnaie d'un pays se com-
pose concurremment d'espèces métalliques et de papier de
banque, toute quantité de papier en excédant de ce que serait la
circulation sous une forme purement métallique, doit faire dé-
border la circulation et tendre à la déprécier. » En partant de cet
axiome financier, on a posé en principe que le papier-monnaie
serait à son état le plus parfait lorsqu'il suivrait, dans son expan-
sion ou dans sa contraction, les mêmes lois que la circulation mé-
tallique ; assimiler la circulation du papier à celle des espèces,
voilà quel a été le principal objet de l'acte rendu le 19 juillet.

« Une circulation purement métallique, dit M. Jones Loyd (*), ne pourrait jamais être épuisée par l'exportation [drained out] ; car à mesure que l'on exporterait les espèces, la diminution dans la quantité produirait une augmentation progressive dans la valeur; et cette augmentation, par l'influence qu'elle exercerait sur le taux de l'intérêt, sur l'état du crédit, sur le prix des choses, aurait certainement pour effet d'arrêter l'exportation, à une période quelconque de son mouvement. Il en sera de même de la circulation du papier, pourvu que la contraction des billets s'opère de la même manière que celle de la monnaie métallique. »

Cette règle de la nouvelle école, que les Anglais, avec

(*) Thoughts on the séparation of the departments of the Bank of England,

LONDRES. i55

Ténergique concision de leur langue, désignent sous le nom de principe métallique domine toutes les combinaisons de la loi. On Tient de lire la théorie, passons maintenant à Tapplication. L'acte du 19 juillet fait deux parts de la circulation fiduciaire : une partie des billets émis représente les valeurs de portefeuille, l'autre est représentée par les dépôts d'or ou d'argent. Le maximum des émissions à crédit, limite provisoire et que le gouvernement se réserve d'étendre sur la demande de la banque, est fixé à 14,000,000 sterling ; quant aux émissions au comptant, elles demeurent constamment flottantes et se resserrent ou s'épandent selon que l'or devient plus rare ou qu'il afflue; la combinaison, pour emprunter une comparaison à la géologie, figure deux couches superposées qui forment comme le sol du crédit. La couche supérieure se compose des espèces monétaires ; la couche

inférieure, des valeurs en rentes et en bons de l'Echiquier jusqu'à concurrence de 14,000,000 sterl. Ces 14,000,000 1. st. sont le tuf que le législateur pense avoir placé à des profondeurs telles qu'aucune crise monétaire n'ira jusque-là ; voilà le point extrême auquel l'exportation des espèces doit être arrêtée, dans tous les cas, par le renchérissement des choses, pour faire place au courant contraire de l'importation. Cependant tout calcul de ce genre est nécessairement hypothétique ; et ce qui le prouve, c'est que la banque d'Angleterre n'épuise pas, il s'en faut, la faculté qui lui a été donnée. En ce moment, elle a une circulation de 21,000,000 sterling, contre une réserve n'élallique d'environ 15,000,000. La partie qui n'est pas représentée par des espèces, n'est donc que de 6 millions et demi au lieu de 14 ; et la banque

d^ Angleterre est bien près de ressembler à la banque de France, qui a toujours autant de monnaie dans ses caves que de billets en circulation. Supposons maintenant que le change devienne défavorable à l'Angleterre et que l'For sorte des caisses de la banque pour être exporté sur

; le continent. Sans doute, pour chaque souverain que

! livrerait le département des émissions, il recevrait une

! livre sterling en billets, et le compte des billets remis

j au département de la banque se réduirait dans la même

proportion. Mais comme celui-ci n'a pas employé, à 7 millions sterling et demi près, tous les billets qu'il a reçus, qui l'empêcherait, pendant qu'il restitue au département des émissions ceux qui lui rentrent en échange des espèces demandées, d'émettre les billets qu'il tient en réserve, contre des valeurs commerciales, de

combler ainsi le vide qui s'ouvre dans la circulation, de faire même concourir l'expansion des billets avec l'exportation des métaux précieux, de lutter en un mot jusqu'à l'épuisement de cette réserve, contre les conséquences de la théorie consacrée par la loi?

Évidemment, l'atelier monétaire livre au comptoir de prêt une somme de billets, qui excède dans une proportion trop forte les besoins ordinaires de la circulation. Le principe qui sert de point de départ à la nouvelle constitution de la banque, est bon et sûr; mais on l'applique dans une mesure arbitraire, et la limite est encore à trouver. Néanmoins, la banque paraît avoir opéré sans difficulté la transformation administrative qu'on lui imposait ; la prospérité commerciale a favorisé ces arrangements, et les choses marchent' aujourd'hui à la satisfaction du public. La session qui vient de s'ouvrir

LONDRBS. 157

tranchera probablement la question du crédit^ dans le même sens, pour l'Ecosse et pour l'Irlande. Cela fait, l'unité financière sera complète ; le pouvoir de la banque régnera sans contestation dans toute l'étendue du Royaume-Uni.

On se demande pourquoi l'Etat, ayant jugé que, dans remise du papier-monnaie, les attributions monétaires devaient être radicalement séparées des attributions commerciales, ne s'est pas réservé le droit de la régler, et pourquoi il abandonne à une compagnie un privilège qui semble n'appartenir qu'au pouvoir souverain. Sir Robert Peel a fait à cette question, en 1844, la même réponse que lord Althorp avait déjà faite en 1833 ; et la voici : « Le bénéfice, qui résulte nécessairement de la circulation,

doit-il appartenir au gouvernement ou rester dans les mains d'une association particulière? Le seul avantage que j'aie pu découvrir dans une banque du gouvernement, par comparaison avec une banque dirigée par une compagnie, est celui d'avoir des directeurs responsables à la tête de l'établissement, le public en ayant d'ailleurs tous les profits ; mais d'un autre côté, cet avantage me paraît plus que contre-balancé par le danger politique qu'il y aurait à placer cette banque sous la direction du gouvernement. Je pense que le contrôle absolu delà circulatioi^dans les mains de l'État aurait les efiets les plus fâcheux [mischievous]. »

L'opinion de lord Althorp est celle de la nation tout entière. Je n'examinerai pas si, le monopole de la circulation étant admis eu principe, il convient de l'adjuger par tous pays à une compagnie particulière ; mais il n'est pas dans les mœurs politiques de l'Angleterre de réser-

ver ce monopole à l'État. Un gouvernement aristocratique n'administre point d'une manière directe; il se décharge infailliblement de ce soin sur les autorités locales, sur les corps constitués ou sur des associations puissantes ; il dirige, il n'exécute pas. L'Église en Angleterre est dans l'État, et cependant l'Église se gouverne par l'organe de ses hauts dignitaires ; l'administration de l'Inde, avec les 150 millions d'hommes qui la peuplent, appartient à une compagnie; l'administration municipale, qui a tant de points de contact avec celle de l'État, est laissée dans une entière indépendance ; pourquoi n'aurait-on pas appliqué le même principe au contrôle de la circulation ? Le gouvernement, qui a laissé aux associations locales et aux compagnies le soin d'établir, en Angleterre, les routes, les canaux, les chemins de fer et les moyens de transport, n'a pas évidemment qualité pour s'emparer

des canaux du crédit. C'est bien assez pour lui, dans cette patrie du self^gouvemmenty de veiller à ce qu'il n'y ait ni pénurie ni excès.

L'époque dans laquelle nous vivons est l'âge des grandes villes. Les descriptions fabuleuses que l'antiquité nous a laissées de Thèbes, de Babylone, de Carthage, de Syracuse et de Rome elle-même, se trouvent effacées de nos jours par des réalités historiques telles que Londres, Paris, Amsterdam, Vienne, Naples, Madrid, Berlin, New-York, Pétersbourg et Moscou. Les capitales n'ont plus, comme autrefois, le privilège d'attirer seules des habitants qui restaient encore le plus souvent à l'état de foules parasites. Ce sont aujourd'hui des populations laborieuses qui se groupent pour former des centres de commerce ou d'industrie. Le travail est le principe de toutes ces associations : les hommes ne se rassemblent plus que pour produire ou pour échanger des produits ; et plus les sources de la production sont fécondes, plus le nombre des travailleurs se multiplie.

La population, qui était stationnaire dans le dernier siècle, a fait depuis cinquante ans d'immense progrès en

Europe. Tantôt malgré la guerre et tantôt à la faveur de la paix, presque tous les Etats ont vu s'accroître leurs habitants. Dans ce mouvement d'expansion, les villes ont généralement gagné plus que les campagnes, et les grandes villes plus que les petites cités. Le cours naturel des choses veut que la mortalité parmi les populations urbaines soit plus considérable que parmi les populations rurales, car des habitudes paisibles et un air pur doivent prolonger la durée de la vie; mais la force d'attraction dont sont douées les agglomérations puissantes tend à combler les vides qui se déclarent dans leurs rangs. Il s'établit une émigra-

tion régulière et croissante des campagnes vers les villes. Attirés par des salaires plus élevés, les laboureurs accourent à ces vastes marchés du travail, et sont bientôt transformés en ouvriers des ports ou des manufactures. Il semble que la reproduction de l'espèce humaine s'opère principalement aux champs (^), et la consommation dans les cités.

Ce caractère distinctif de notre état social n'est nulle part plus marqué qu'en Angleterre. Aucune contrée, dans le monde connu, ne présente un plus grand nombre de villes industrielles et largement peuplées. En France, on cite à peine, après Paris, trois ou quatre cités, comme Lyon, Marseille, Bordeaux et Rouen, dont la population s'élève à plus de cent mille hommes. Dans la Grande-Bretagne, chacune des villes de Liverpool, Manchester et Glasgow compte près de trois cent mille âmes; Edimbourg, Birmingham, Leeds, Bristol, Schef-

(-) Officina gentium, comme dit Tacite. Dans une statistique du département de l'Ain, M. Puvis avance, qu'en vingt ans ce département a fourni plus de douze mille individus à la ville de Lyon.

LIYERPOOL. 461

field et Newcastle ont de cent à deux cent mille habitants. En 1836, les villes de dix mille âmes et au-dessus renfermaient, en France, une population de 3,764,219 habitants. En 1831, les cités de cette importance comprenaient déjà dans la Grande-Bretagne, et sur une population générale qui était à peine la moitié de celle de la France, 4,620,000 habitants. A la même époque, 28 personnes sur 100 se vouaient à l'agriculture de l'autre côté du détroit, pendant que les travaux des champs absorbaient chez nous

68 personnes sur 100. D'après le recensement de 1841, la population agricole ne représente plus que les 22 centièmes de la population générale du pays.

La prépondérance, que prennent aujourd'hui les agrégations urbaines, est caractérisée dans les deux contrées par les termes suivants. En France, de 1801 à 1836, la population du royaume s'est accrue de 23 pour 100. Dans le même intervalle, la population de Marseille s'augmentait de 32 pour 100 ; celle de Lille, de 33 pour 100 ; celle de Toulouse, de 54 pour 100 ; celle de Lyon, de 37 pour 100 ; celle du Havre, de 60 pour 100 ; celle de Paris, de 66 pour 100 ; celle de Reims, de 90 pour 100 ; celle de Saint-Quentin, de 100 pour 100 ; et celle de Saint-Étienne, de 150 pour 100. En Angleterre, l'accroissement général de la population, de 1811 à 1831, a été de 36 pour 100. Dans cet espace de vingt années, les populations rurales n'ont gagné que 30 pour 100, tandis que les populations urbaines, prises ensemble, gagnaient 53 pour 100. Mais le progrès frappera bien davantage si l'on borne cette comparaison aux principales cités : en effet, il est à Londres de 42 pour 100 ; à Édim-

402 ÉTUDES SDR L'ANGLETERRE.

bourg et à NewcasUe, de 60 pour 100 ; à Bristol, de 65 pour 100 ; à Sheffield, de 70 pour 100 ; à Birmingham, de 72 pour 100 ; à Liverpool, de 75 pour 100 ; à Glasgow, de 95 pour 100 ; et à Manchester, de 150 pour 100.

Parmi tous ces phénomènes, l'état actuel du comté de Lancastre est sans contredit le plus digne d'attention. En 1801, la population de ce district était de 672,565 âmes ; le recensement de 1841 a constaté l'existence de 1,667,064 habitants. M. H. Ash-

worth (*) fait remarquer que, si le mouvement de la population dans le Lancashire avait été le même que dans le reste du royaume, ce district n'aurait compté, en 1841, que 1,125,924 habitants, et il en conclut que les 531,130 personnes qui forment l'excédant ont dû émigrer des districts agricoles vers les centres commerciaux et manufacturiers pendant les quarante dernières années. On reconnaîtra que le contingent fourni par l'émigration à ce gigantesque accroissement a dû être bien plus considérable, si l'on réfléchit que les agrégations urbaines n'ont pas une force de reproduction égale à celle des districts ruraux, et que la population des villes, livrée à elle-même[^] grandit avec moins de rapidité.

Le Lancashire et généralement les comtés manufacturiers ont donc ouvert une issue, un refuge à la surabondance de la population. Au lieu de se répandre au dehors, comme dans le quinzième et le dix-huitième siècle, les habitants de la Grande-Bretagne ont fondé ainsi à l'intérieur ces magnifiques colonies de la laine et du coton, où tant de bras oisifs ont trouvé du travail, et

(t) Past and présent state of Lancashire,

tant de capitaux de l'emploi. Le Lancashire a été véritablement) comme le disait naguère le Times la maison de charité ou plutôt la maison de travail, le work-house de l'Angleterre, dans le sens littéral de ce mot.

La population agricole est peu nombreuse dans le comté de Lancastre, où elle représente aujourd'hui 9 pour 100 du nombre des habitants. Là, tout est villes, usines, manufactures[^] comptoirs et chantiers de construction. On n'y peut faire un pas sans rencontrer quelque ouvrage qui atteste une conquête de l'homme

sur la nature. Aucune partie de l'Angleterre n'est sillonnée au même degré de routes, de canaux et de chemins de fer. Au milieu de ces merveilles, Liverpool et Manchester les résument toutes et sont comme les deux faces d'un même sujet.

Nulle parties liens qui unissent le commerce à l'industrie ne paraissent plus étroits. Liverpool et Mandiester sont en quelque sorte solidaires ; l'un de ces établissements venant à chanceler, l'autre ne pourrait pas rester debout. 11 y a mieux. Ces deux villes, qui représentent et qui personnifient l'industrie humaine' parvenue à l'apogée de la production, étaient impossibles l'une sans l'autre. Le commerce de Liverpool n'aurait jamais atteint ses dimensions colossales, s'il n'avait eu derrière lui les manufactures de Manchester pour consommer les marchandises importées et pour lui fournir les éléments de ses exportations. Manchester, à son tour, aurait beau être assis sur d'inépuisables bsmcs de houille, faire des miracles d'invention en mécanique, et posséder une race industrielle qui combine l'audace avec le sang-froid, l'intelligence avec l'énergie, si les commerçants de Li-

iG4 ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

verpool n'avaient pas été là pour expédier ses produits dans les quatre parties du monde. Séparez Liverpool de Manchester, et vous aurez quelque port en décadence, comme Bristol ou Plymouth. Éloignez Manchester de son port commercial, et vous ferez descendre cette métropole de l'industrie au rang de Leeds ou de Nottingham. La raison des accroissements de Manchester est la même que celle des progrès de Glasgow : on la trouve dans le bas prix de la force motrice, et dans la proximité des grands centres commerciaux.

Autrefois les accroissements des villes, de même que ceux des empires, s'opéraient avec lenteur; ils étaient l'œuvre des siècles, qui les déposaient par une incessante alluvion. Aujourd'hui les développements sont soudains, l'arbre croît à vue d'œil ; en moins de vingt-cinq ans, des villes naissent, et d'autres voient doubler leur population. Le monde marche au pas de course ; les hommes, selon l'expression américaine, vont toujours en avant (go a head) ; il est donc impossible que le désordre ne se mette pas de la partie. La prévoyance sociale n'a pas le temps d'intervenir pour régulariser le cours de ces pro-* grès. On bâtit à l'aventure ; les populations viennent s'entasser dans des quartiers où elles manquent d'espace et d'abri; enfin des maladies précoces, l'infection physique et la corruption morale fermentent au plus épais de ces grandes réunions ; on est bientôt réduit à reprendre en sous-œuvre les fondements de la société.

Toutes les villes récemment formées ou récemment accrues présentent les symptômes de ce trouble social. Paris n'est qu'une vaste hôtellerie, où la population laborieuse demeure essentiellement flottante, et n'a pas, à

proprement parler, de domicile ; quatre-vingt mille malades par an traversent les hôpitaux, et dix à douze mille y meurent, le tiers des décès annuels. Lyon figure un amalgame informe, qui se compose de trois villes distinctes, quia trois polices et trois administrations. Il en est de même de Londres et de Glasgovsr. Manchester s'est élevé un peu au hasard, entre deux paroisses qu'il réunit aujourd'hui, Salford et Chorlton. Il y a quelques années, Manchester n'avait encore ni représentants dans le parlement, ni municipalité, ni police, ni tribunaux ; cette ville dépendait de Salford, qui n'est plus aujourd'hui qu'un de ses faubourgs.

Les cités modernes peuvent se ramener à trois types principaux, qui sont: les capitales, les places de commerce et les villes manufacturières. Chacune de ces variétés a une influence différente sur le bien-être, sur l'activité, sur l'intelligence et sur la moralité des hommes qui s'y trouvent rassemblés. Londres, Liverpool et Manchester résument les populations urbaines dans le Royaume-Uni. J'ai déjà esquissé, par quelques côtés, la physionomie de Londres. Liverpool soulève des problèmes semblables, mais sans aucun mélange de ces accidents qui tiennent à la vie politique et aux habitudes du grand monde. C'est aussi la transition la plus naturelle pour aborder les régions de l'industrie au sommet desquelles Manchester est placé.

Jusque vers la fin du dix-huitième siècle, Londres et Bristol se partageaient le commerce britannique ; Liverpool comptait pour bien peu dans ce mouvement. Aucun établissement commercial, sans même excepter New-York, n'a eu des commencements aussi récents ni aussi

humbles, et ne présente aujourd'hui le spectacle d'une aussi merveilleuse prospérité. Liverpool ou Litherpool était, il y a deux cents ans, une bourgade de pêcheurs, à l'embouchure de la Mersey, et le port où Ton s'embarquait ordinairement pour passer en Irlande (*) . En 1700, la ville n'avait pas 6,000 habitants. En 1760, la population s'élevait à 25,787 personnes; mais le port n'avait reçu dans l'année que 1,245 vaisseaux, et les droits de dock n'avaient produit que 2,330 liv. sterl. (près de 60,000 fr.) au trésor municipal. En 1700, Liverpool était porté sur les rôles de la contribution foncière {landtax) pour la modeste somme de 168 liv. sterl. 13 sh. 10 den. (4,220 fr.), et le revenu du district

[hunired] de West-Derby, qui comprend cette ville, était évalué à 35,6421iv. sterl. (891 ,050 fr.).

Il y a loin d'une telle indigence aux splendeurs du présent. Grâce à Liverpool et à Manchester, le comté de Lancastre est, après celui de Middlesex, le plus opulent de l'Angleterre. En 1841, le revenu des terres et des maisons [real properly)^ pour l'Angleterre et le pays de Galles, s'élevait à 62,540,030 liv. sterl. (plus d'un milliard et demi de notre monnaie) ; celui du Middlesex, à 7,293,369 liv. sterl. , et celui du Lancashire , à 5,266,406 liv. sterl.; là-dessus, le revenu du West-Derby se trouve estimé, dans les évaluations des receveurs du comté, à 2,124,925 liv. sterl. (^), ce qui suppose dans la richesse locale un progrès de 5,900 pour 100. Liverpool, avec ses faubourgs, compte une population de 280,000 âmes. Ses docks reçoivent annuellement

(1) Camden's Survey.

(«) Past and présent state of Lancashire.

LIVERPOOL. 167

quinze mille vaisseaux ; le revenu municipal ne s'élève pas à moins de 8 millions de francs, et le produit net des douanes, que l'Échiquier y a établies, excède 100 millions. Un seul port de la Grande-Bretagne rapporte ainsi à l'État plus que la France ne retire du revenu de tous ses ports réunis.

C'est une étude pleine d'intérêt que de suivre, dans l'histoire de Liverpool, la trace de ses développements successifs. On y voit ce que peut la volonté de l'homme aux prises avec les obstacles que la nature avait accumulés. Les Hollandais ont reconquis leur sol sur la mer; les gens de Liverpool ont forcé la mer à venir à

eux. L'embouchure de la Mersey forme une espèce de mer intérieure, dont les sables obstruent le lit, où les navires, à marée haute, sont battus par les vents et par les vagues, et où la marée basse les laisse à sec sur la vase, en retirant tout à coup vingt à trente pieds d'eau. Pour obvier à ces dangers, il fallait creuser des bassins qui pussent s'ouvrir à marée haute, se fermer à marée basse, et offrir aux navires un niveau constant. Voilà le problème que l'on résolut à Liverpool, dès l'année 1699, en établissant le premier dock humide que l'Angleterre eût encore possédé. Le second bassin fut inauguré en 1748, et en 1800, lorsque Londres n'avait pas encore de docks, ceux de Liverpool occupaient déjà un espace de 45 acres, dont l'étendue est aujourd'hui plus que doublée.

Le système des docks ou bassins à flot est le plus notable perfectionnement que l'on ait apporté à la manutention des marchandises dans les ports de l'Océan. Le commerce de Liverpool a dû à cette découverte, dont il

J(8 ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

avait tout rhonneur^ ses premiers succès et son ascendant définitif. Les docks économisant la main-d'œuvre pour le chargement et pour le déchargement des navires, les armateurs ont dirigé de préférence leurs cargaisons vers le port qui leur offrait ces facilités. L'admirable position de Liverpool a fait le reste. La Mersey devenant praticable, les vaisseaux de toutes les parties du monde y ont afflué.

Il faut dire cependant que, si les habitants de Liverpool ont inventé les docks commerciaux, ils ne paraissent pas s'être beaucoup inquiétés d'en améliorer l'économie. A Londres, un dock

n'est pas seulement un bassin à niveau fixe, entouré de quais qui permettent de charger et de décharger les navires sans difficulté ; c'est en même temps un lieu de dépôt et d'entrepôt. Des magasins spacieux et à plusieurs étages, surmontant les quais, reçoivent les marchandises à mesure que les vaisseaux les apportent; ils servent à les classer et à les retenir sous clef. La compagnie qui administre le dock donne au propriétaire des marchandises un récépissé ou titre de garantie {warrant) , que celui-ci transmet à l'acheteur par voie d'endossement. Les sucres, les cafés, les indigos, les cotons, se monnaient ainsi, et, transformés en billets de crédit, ces produits d'un autre hémisphère entrent dans la circulation. Les achats et les ventes, qui exigeaient auparavant la livraison des marchandises, s'opèrent par la simple transmission des titres. Le crédit commercial devient quelque chose de semblable au crédit en matière de banque, et les opérations quotidiennes d'une grande place peuvent se liquider par des soldes entre les mains des courtiers.

UVEBPOOL. 169

Ce n'est pas tout ; le commerçant, qui laisse ses marchandises dans les docks, n'a besoin ni de louer des magasins immenses, ni d'avoir de nombreux commis, ni d'entretenir une armée de portefaix. La compagnie des docks reçoit, Tériifie et enregistre pour lui. U lui suffit donc d'avoir un comptoir dans la Cité, et de conserver par des écritures courantes la trace de ses opérations. Moyennant de légers droits payés à la compagnie, il est dégagé de tous soins comme de toute responsabilité, et il n'a plus à songer qu'au bon emploi de ses capitaux. La marchandise, en outre, n'étant plus exposée au déchet qui est la conséquence inévitable de plusieurs transports successifs, se conserve beaucoup mieux. En la faisant

passer immédiatement de l'entre-pont du navire dans les magasins du dock, on la met à l'abri des dépré^e dations sans nombre des batteurs de quais et des rôdeurs de rivière. L'économie annuelle que le commerce de Londres a réalisée, de ce seul chef, par l'établissement des docks, est évaluée à 400,000 liv. sterl. (plus de 10,000,000 de francs).

Les docks de Liverpool n'offrent aucun de ces avantages, domine le port de Marseille et comme les bassins du Havre, ils demeurent à l'état brut ; ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a cent quarante ans. A Liverpool, le déchargement et le dépôt dans les magasins forment deux opérations distinctes. Les docks les plus récents ont des hangars couverts sous lesquels on abrite provisoirement les marchandises, lorsqu'on les enlève des navires, ou au moment de les charger sur les vaisseaux; mais les magasins sont des propriétés particulières, de vastes maisons à six ou sept étages situées

généralement le long du fleuve et parallèles aux docks, avec lesquels elles communiquent par des chemins de fer. Il en résulte une perte notable de temps et d'assez fortes dépenses de main-d'œuvre, sans compter la nécessité d'un personnel nombreux dans les maisons de commerce, avec tous les embarras qu'amène le manie- • ment des cargaisons. Ajoutez que le système des titres de marchandises ou warrants est inconnu sur la place de Liverpool, qui se trouve privée par là d'un moyen réel de crédit.

A Londres, les docks ont été construits par des compagnies qui avaient intérêt à concentrer dans ces établissements la manutention des marchandises, et qui offraient aux marchands en garantie leur crédit ainsi que leur responsabilité. A Liverpool, c'est la corporation municipale qui en a fait les frais, voulant mettre en

valeur des terrains qui lui appartenaient en tant que pouvoir public, mais évitant en même temps de déprécier des magasins qui étaient la propriété particulière de ses membres. Ces propriétés sont considérables; M.Flachat, dans un article du Dictionnaire du Commerce j les évalue à 41,000,000 de francs. L'institution des docks rencontre les mêmes obstacles au Havre et à Marseille, où elle a également pour adversaires les propriétaires de magasins cantonnés dans les chambres de commerce et dans les conseils municipaux. »

Liverpool est à la veille d'expier l'égoïsme de ses magistrats. En face de la ville et sur l'autre rive de la Mersey, les commissaires de Birkenhead ont posé, au mois d'octobre dernier, dans l'étang de Walasey, la première pierre d'un vaste dock où l'eau couvrira un

I.IVKBPOOL

espace de 167 acres, et qui pourra recevoir les plus grands vaisseaux. Tous les docks de Liverpool réunis n'ont pas 107 acres d'étendue, et ils s'ouvrent difficilement aux bâtiments à vapeur. Les dépendances de ce bassin offriront des emplacements commodes pour déposer les marchandises, et, aussitôt que le capital de construction aura été amorti, les navires pourront y enfrer sans payer de droits. Certes, si les entrepreneurs du dock de Birkenhead se flattaient d'attirer de l'autre côté de la Mersey le mouvement commercial dont Liverpool est le centre, un pareil projet ^pourrait passer pour un rêve ou pour une folie. On ne déplace pas en un jour des relations qui ont mis un siècle et demi à se for-

mer, et les grands marchés, quels que soient les inconvénients de leur situation, appellent nécessairement les marchandises, les hommes, ainsi que les capitaux. Ajoutons que la proximité de Manchester fait de Liverpool une position unique au monde, et qui défie toute concurrence. Mais un dock à Birkenhead, étant situé au pied du chemin de fer qui va à Chester, de Chester à Crewe, et de Crewe à Birmingham, aura des chances pour devenir l'entrepôt des produits qui seront dirigés du centre et du sud de l'Angleterre vers la mer d'Irlande, ainsi que des provenances exotiques destinées aux comtés de l'intérieur. Cet établissement se trouvera du reste tout aussi près de Liverpool que les docks des Indes occidentales le sont de Londres ; car, en quelques minutes et pour 3 pence des bateaux à vapeur transportent les passagers, du quai voisin de la douane, à Birkenhead ; ajoutez que les grands négociants de Liverpool habitent presque tous, dans la belle saison, des maisons de campagne si-

m ÉTUDES SCB L'ANGLETERRE.

tuées non loin de la nouvelle ville, dans l'isthme formé par les deux rivières de la Dee et de la Mersey.

Pendant que j'écris ceci, le prodige est peut-être accompli. En voyant ce que la nature a fait pour Birkenhead, un ingénieur célèbre, M. Talford, exprimait l'opinion que Liverpool avait été bâti sur la rive la moins favorable de la Mersey. Liverpool s'étendra bientôt sur les deux rives. Birkenhead, qui n'était naguère qu'un hameau, présente, dès à présent, l'aspect d'une grande cité : les rues y couvrent une étendue de deux milles anglais, et les habitants y affluent. Marchés, abattoirs, églises, hôtel de ville, établissements commerciaux, toutes les constructions sortent de terre à la fois. Rien n'a été donné au hasard, dans cette improvisation éton-

nante. Avant de bâtir les maisons, l'on avait tracé les rues qui se coupent à angle droit, et l'on avait construit les aqueducs pour la distribution des eaux, ainsi que les égouts pour leur écoulement, sur un plan général qui a plus d'étendue que les voies souterraines de Manchester et de Liverpool réunies. La part des classes laborieuses a « été faite en même temps que celle des classes supérieures ; dans les faubourgs de la ville, qui leur ont été réservés, s'élèvent des habitations saines et commodés. Enfin, par une prévoyance dont aucune autre cité ne porte témoignage, un parc immense orne les quartiers du centre, et y fait régner une salubrité inconnue ailleurs. Tout cela est l'œuvre d'un acte du parlement, acte rendu dans le cours de la dernière session, et qui a permis à des capitalistes entreprenants armés de 2,000,000 sterling, de créer, avec la rapidité de la pensée, une ville modèle. La fondation de Birkenhead laisse bien loin les accroisse-

LIYERPOOL. n3

ments les plus merveilleux des États-Unis, et l'on pouvait douter, même en y assistant, selon l'observation de sir Philip Eger-ton, si Ton apercevait une réalité ou un songe. Il ne reste plus qu'à souhaiter, à cet enfant géant, des progrès dignes de ses commencements providentiels [God speed),

La création des docks ne suffit pas pour expliquer les accroissements de Liverpool. On en trouve surtout la raison dans l'habileté vraiment extraordinaire avec laquelle ses habitants ont su constamment s'accommoder aux circonstances et en tirer parti. Les moyens qu'ils employèrent ne furent pas toujours de ceux que la morale avoue. Au dix-huitième siècle, voyant le commerce des colonies acquis à Londres et à Bristol, ils se mirent à faire la traite, et, de 1750 à 1770, transportèrent plus de trois cent mille

esclaves, avec un profit net de 200 millions (*). Plus tard, ils attirèrent à eux le commerce des États-Unis, qu'ils monopolisent aujourd'hui. Enfin, le commerce de l'Angleterre avec l'Irlande s'est presque entièrement concentré à Liverpool depuis l'acte d'union.

Les négociants de Liverpool continuèrent la traite, même après le bill de Wilberforce ; mais les maisons les plus considérables et les plus considérées ont cessé de tremper dans ces odieuses spéculations. Cependant, si l'on croit des accusations dont la presse anglaise a retenti, des capitalistes de Liverpool sont encore aujourd'hui intéressés dans la traite qui se fait, avec un redoublement d'activité, sous le pavillon brésilien ou portugais. Quant

(^} Dictionnaire du Commerce^ article Liverpool.

474 ÉTUDES Smt L'ANGLETERRE.

au commerce des denrées coloniales, auquel cette ville prit nécessairement part, il est resté à peu près stationnaire depuis trente ans (*), et roule, en y comprenant le thé, sur une valeur annuelle de 90 à 100,000,000.

Des rapports stationnaires sont, par compensation, des rapports solides. Liverpool ne raffine pas, comme Londres, pour l'exportation, et n'approvisionne guère que les villes de l'intérieur qui rayonnent autour de ce marché ; le commerce du sucre y est ainsi beaucoup moins affecté par les variations des cours*. Joignez à cela que les planteurs des Indes occidentales, ayant été indemnisés par le parlement pour prix de l'émancipation de leurs esclaves, ont pu rembourser leurs créanciers dans les ports de mer, et que ceux-ci, ayant recouvré les avances faites aux produc-

teurs de sucre, sont aujourd'hui dans une bien meilleure position pour accorder du crédit au consommateur.

Le commerce du sucre, qui est déjà une branche importante du trafic extérieur, paraît cependant susceptible d'un grand accroissement. En effet, bien que la consommation de cet article soit aujourd'hui, à peu de chose près, ce qu'elle était il y a douze ans, elle se trouve avoir réellement diminué, si l'on tient compte du mouvement de la population. En 1831, la proportion était de 20 livres 11/100 par tête ; elle n'était plus en 1844 que de 15 livres 28/100, et ne s'est pas relevée depuis. Cette réduction dans les quantités consommées tient à la cherté du sucre. Les colonies anglaises ont le monopole du marché métropolitain, où un droit différentiel de

(1) Encipcte de 1833 sur le commerce; interrogatoire de M. J. Ewart.

39 shillings par quintal, droit qui équivaut à la prohibition la plus absolue, les protège contre la concurrence du sucre étranger (*). Il en résulte que, dans les années où la récolte est niauyaise aux Antilles, et où les quantités produites sont inférieures aux besoins de la consommation, le prix du sucre colonial s'élève en Angleterre jusqu'au taux qui limite l'importation du sucre étranger. Par contre, la cherté de cette denrée en restreint l'usage. Lorsque la consommation était de 20 livres par tête, le quintal en entrepôt valait 23 shillings ; pour la réduire à 15 livres par tête, il a fallu le prix exagéré de 49 shillings par quintal.

En attendant que l'Angleterre ouvre ses ports aux sucres du Brésil et de Cuba, comme le voulait le ministère whig, une véritable révolution se fait dans ses approvisionnements coloniaux.

Les Antilles anglaises, dont les produits dominaient presque exclusivement le marché, cèdent peu à peu la place aux provenances de l'Inde britannique. En 1815, les sucres de l'Inde ne figuraient dans les importations que pour 43,041 quintaux. En 1824, les quantités importées s'élevèrent à 152,673 quintaux pour retomber en 1836 à 110,222 quintaux. Cette même année, les provenances de l'Inde orientale sont mises sur le même pied que celles des Indes occidentales, et le droit réduit de 32 à 24 shillings. Aussitôt les importations augmentent : elles sont de 270,055 quintaux en 1837, de 418,375 quintaux en 1838, de 477,252 quin-

(i) Le droit sur le sucre colonial est en Angleterre de 24 shillings par quintal, et le droit sur le sucre étranger de 63 shillings. Le ministère Melbourne avait proposé de réduire la taxe du sucre étranger à 34 shillings.

taux en 1838, de 518,320 quintaux en 1840, et de 1,239,728 quintaux en 1841. Les sucres des Antilles au contraire, dont les quantités importées avaient dépassé le chiffre de 3,500,000 quintaux, n'ont contribué à la consommation de 1841 que pour 2,145,500 quintaux. Cette tendance ne peut qu'être fortifiée par la loi du 4 juillet 1844, qui admet les sucres de la Chine, de Manille, de Java et de toute autre contrée où la culture n'est pas abandonnée aux esclaves, au droit de 34 shillings par quintal, et qui consacre ainsi, par une exécution partielle, les projets du ministère whig.

Au rebours du commerce colonial, qui est pour ainsi dire immobile à Liverpool, le commerce de cette ville avec les États-Unis a essuyé les plus brusques et les plus étranges variations. Dès 1833, un des négociants les plus expérimentés, M. John Ewart,

interrogé par le comité de la chambre des communes, avait fait remarquer que le commerce américain à Liverpool changeait continuellement de mains. Depuis cette époque, deux crises terribles sont survenues, la première, due à la faillite générale des banques aux États-Unis, et aggravée par la mauvaise foi de quelques-uns de ces États, qui, après avoir emprunté l'argent des capitalistes anglais (*), ont cessé de servir l'intérêt de leurs emprunts ; la seconde, causée par l'augmentation que le congrès vient d'opérer dans les tarifs de douanes pour favoriser les manufactures naissantes de la Pensylvanie, du Massachusetts et de New-York. Le tableau suivant, qui présente le chiffre des

o) En 1839, suivant les calculs de M. Stokes, les capitalistes anglais avaient engagé dans les emprunts américains 25,000,000 de livres sterling.

exportations de l'Angleterre aux États-Unis pendant dix-sept ans, peut faire juger de l'étendue des catastrophes commerciales qui ont été le contre-coup de ces revirements.

7,018,272 liv. Bterl.

12,425,605 liv. fit

Ainsi, en seize années, le commerce d'exportation que fait l'Angleterre avec les États-Unis a eu trois périodes ascendantes et trois périodes décroissantes. Il est descendu au-dessous de 5 millions sterling en 1829, pour remonter à 9 millions en 1831 ; puis il est retombé au-dessous de 6 millions, pour s'élever ensuite à plus de 12 millions dans l'année 1836, chiffre qui a été son point culminant. En 1837, nouvelle chute, les exportations se réduisent des deux tiers. En 1839, on les voit encore à près de 9 millions ; en 1842, elles ne sont plus que de 3 millions et demi : en sorte

que ces relations, qui embrassèrent un moment 23 pour 100 du commerce extérieur de l'Angleterre, y entraient à peine, il y a trois ans, dans la proportion de 7 à 8 pour 100.

On peut dire que la Grande-Bretagne tout entière est semée des ruines de ce commerce. Il n'y a pas une ville industrielle qui n'ait essuyé des pertes dans ses relations avec l'Amérique, ou qui ne souffre de l'interruption de ces rapports. J'ai vu à Birmingham des manufactures

que la dernière crise avait fait fermer depuis un an. Mais Sheffield, Glasgow, Manchester et les fabriques des environs ont été particulièrement frappés. En général, la diminution du commerce avec l'Amérique a porté sur les tissus ; d'une année à l'autre, l'exportation de ces articles s'est trouvée réduite ici de 50, là de 75 pour 100, En voici la preuve :

Quincaillerie et coutellerie. 584,400 liv. sU 298,881 liv. st.

Fer et acier 626,632 394,854

Fils et tissus de coton. . . . 1,515,933 487,276

Fils et Ussus de lin 1,232,247 463,645

Fils et tissus de laine 1 ,549,926 892,235

Tissus de soie 306,757 81,243

Si Liverpool n'avait été que le facteur, en quelque sorte, des districts manufacturiers, si les négociants de cette ville s'étaient bornés au commerce de commission, ils n'auraient éprouvé, dans la crise américaine, d'autre dommage que celui de voir diminuer la somme de leurs affaires ; mais Liverpool a été pendant dix ans une espèce de banque commanditaire à l'usage de toutes les in-

industries qui expédiaient leurs produits au dehors, et cette ville, s'étant associée à leurs opérations, a partagé nécessairement les désastres qui en sont résultés. Tout fabricant de Manchester, de Leeds ou de Birmingham, qui consignait à un expéditeur de Liverpool des marchandises destinées à l'exportation, recevait, sur le produit de la vente, des avances qui représentaient communément les deux tiers de la valeur. Cet argent servait à fabriquer de nouveaux produits, et tant que le commerce était prospère, les marchandises se vendant, on renou-

UYËRPOOL. 179

vêlait les crédits ; Fimpulsion, nue (ois donnée, ne s'a]>rétait plus. Toutefois, au moindre engorgement qui se déclarait sur le marché extérieur, les crédits deyaient s'arrêter, et la production avec les crédits; puis, s'il arrivait que la crise se prolongeât, les avances pouvaient être compromises. Voilà ce qui a causé de nombreuses . faillites à Liverpool.

Le commerce de Liverpool avec l'Irlande passe aujourd'hui en importance celui que fait cette ville avec toutes les autres contrées réunies. Les exportations de l'Irlande en Angleterre s'élèvent annuellement à 20 millions sterling, et les importations au moins à la moitié de cette somme. Ces expéditions se partagent entre Glasgow, Liverpool, Bristol et Londres ; mais Liverpool en reçoit la plus grande partie. Dans l'enquête de 1833, les produits que l'Irlande importe à Liverpool étaient évalués à 4,500,000 liv. sterl. (115 millions de francs). Us dépassent probablement aujourd'hui 6 millions sterl. Sans parler de 8 à 900,000 gu^Urs de blé et d'avoine, ainsi que d'une énorme quantité de beurre, de bœuf salé et de porc salé, Liverpool a reçu de l'Irlande, en 1 839, 1 7 J ,000 bœufs et vaches, 288,000 moutons ou

agneaux, 390,000 porcs et 6,108 chevaux ou mules, qui représentaient ensemble une valeur de 85 millions de francs. Manchester et les villes qui forment comme une pléiade de satellites autour de Manchester, vivaient auparavant sur les produits agricoles du comté d'York ; elles tirent aujourd'hui leurs approvisionnements de l'Irlande Pendant que l'agriculture écossaise nourrit Londres, l'Irlande nourrit le Lancashire, contrée peu fertile, et que la nature semble avoir destinée aux

180 ÉTUDES SDR L'ANGLETERRE.

manufactures en ne lui prodiguant que les dépôts de houille et les eaux.

Le commerce des bestiaux à Liverpool ne remonte pas à plus de vingt années ; il est entre les mains des négociants les plus respectables, et donne lieu à un immense mouvement de transports. Mais l'Irlande, en expédiant les produits de son sol, exporte aussi sa population surabondante et qu'elle ne peut pas nourrir. Liverpool, qui n'était d'abord qu'une étape entre l'Angleterre et l'Irlande, devient ainsi peu à peu une ville irlandaise. La race saxonne, il est vrai, se maintient dans les régions supérieures et dans les classes moyennes de la société ; la race celtique envahit les régions inférieures et en expulse les ouvriers anglais en offrant ses services à un plus bas prix. On compte déjà plus de 50,000 Irlandais à Liverpool ; ils y arrivent par bandes, pâles de faim et à demi couverts de sales baillons (^) ; ils s'emparent du port, où les chargements et les déchargements se font par leurs mains avec une surprenante rapidité, et leur nombre augmente d'année en année*

La fortune de Liverpool vient surtout du coton. Le coton a été le principe de ses relations avec les Etats- Unis et avec l'Irlande ; c'est le coton qui lui a valu sa clientèle de consommateurs au dedans et au dehors. En 1784, les officiers de la douane à Liverpool saisirent huit balles de coton sur un vaisseau américain, ne pouvant pas croire que cette marchandise fût un produit des Etats-Unis (^). Aujourd'hui les Etats-Unis expédient en

(i) « They look yery miserable, badLy clotlied and of sallovrx complexion. > (Interrogatoire de M . John Ewart.) (^ BaAne`è History of eotton manufacture.

UVBRPOOL. 181

Europe 1 1 à 1,200,000 balles de coton, dont la Grande- Bretagne absorbe plus des deux tiers, et la France un peu moins d'un quart.

Liverpool est le grand marché du coton, non-seulement pour l'Angleterre, mais pour l'Europe. Les manufactures de la Belgique et souvent celles de la France viennent ^ chercher la matière première, qui est généralement cotée à plus haut prix sur les marchés de second ordre, tels que le Havre, Hambourg et Rotterdam. En 1833, sur une importation de 930,000 balles, Liverpool en reçut 840,950, Londres 40,350, et Glasgow 48,913. La proportion n'a pas cessé de s'accroître, et les cotons en laine importés à Liverpool ont été de 839,285 balles en 1834, de 968,279 en 1835, de 1,022,871 en 1836, del,034,000 en 1837, de 1,330,430 en 1838 (*). Enfin, ce qui décide la supériorité de cette place, on y trouve constamment 200 à 300,000 balles de coton en entrepôt, qui assurent la régularité des cours contre toute spéculation.

Au reste, quelles qu'aient pu être les vicissitudes qui aient troublé les relations de l'Angleterre avec l'Amérique, les importations et les exportations de la manufacture de coton dans la Grande-Bretagne n'ont pas éprouvé une dépression aussi considérable qu'on le croit. Le tableau suivant atteste au contraire, dans cette branche du commerce extérieur, une assez grande fermeté.

{}) Mac-Colloch's Commercial Dictionary*

182 ETUDES StJa L^ANGtBTERRE.

mp

ORTATIONS.

EXPOKTATIONS.

AHniM.

COTON SV LAin.

COTON VIU

TIMUI DI COTON.

TOTàL.

liv. gt.

llv. st.

liv. St.

Jiv. St.

Ainsi, le progrès de ce commerce est constant. Si Ton compare les années 1836, 1837 et 1838 aux années 1839, 1840 et 1841, on trouve que l'importation des cotons en laine s'est accrue, dans la dernière période, de 100 millions de livres, et que l'accroissement a été de 1/50⁰ pour l'exportation des cotons filés ainsi que des tissus. Sans doute, le mouvement des exportations en 1842 est inférieur, de 28 à 29 millions de francs, à celui de 1841 ; mais peut-on considérer comme un accident très-sérieux dans le régime de la production britannique un ralentissement qui équivaut à peine à 1/24⁰ des produits exportés, et à 1/60⁰ des valeurs totales que cette manufacture jette chaque année dans la circulation 7

Un nouvel élément de prospérité vient s'ajouter à tant d'autres. Le traité, conclu par [^]r Henry Pottinger, le 26 août 1842, ouvre au commerce anglais les portes de la Chine, et l'Angleterre entre en contact avec un monde jusqu'à présent muré pour l'Europe, qui recevait moins

volontiers nos marchandises que nos poisons ; car, d'un côté, l'on apportait de l'opium, et de l'autre des dollars, et la contrebande faisait tous les frais du rapprochement. Je ne dirai pas, avec sir Henry Pottinger, que les résultats du traité sont incalculables, que les manufactures de coton peuvent compter sur un débouché sans limites, et que la seule difficulté sera de trouver des cargaisons de retour. Les habitudes des Chinois ressemblent peu à celles des nations européennes, et il se passera du temps avant que des échanges dignes de ce nom s'établissent entre les populations qui vivent à l'orient et celles qui vivent par delà l'occident de l'Asie. Mais il n'y a pas d'illusion à supposer que le

commerce, qui existait déjà, va s'étendre dans une proportion notable, et que cette extension profitera surtout à l'industrie du coton, à Manchester, à Liverpool, à Glasgow. En 1842, l'Angleterre avait expédié en Chine 1 148,381 pièces de cotonnades ; en 1844, les quantités exportées s'élèvent à 2,250,735. D'une année à l'autre, l'augmentation a été de 15 millions de francs. Quand la progression ne marcherait pas aussi rapidement les années suivantes, ces résultats ont déjà de l'importance et comblent presque le vide qui s'est déclaré dans les relations de la Grande-Bretagne avec les États-Unis.

Grâce à l'étendue et à la solidité de l'industrie manufacturière, qui fait la base de ses opérations, la prospérité de Liverpool n'a pas éprouvé de temps d'arrêt. Cette richesse a continué de s'accroître, alors même que le mouvement commercial de l'Angleterre diminuait. On s'en convaincra en comparant les recettes de la douane à Londres et à Liverpool depuis quarante-quatre ans.

184 ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

LONDRES.

LIVERPOOL.

5,603.704 Ut. st

liv. 8L

Le commerce de Liverpool s'est accru des dépouilles de Bristol et de Londres. La décadence de Bristol paraît surtout frappante. En 1831, la recette des douanes dans ce port était de 1,161,976 livres

sterling ; en 1837, elle n'était plus que de 1,1 12,812 livres sterling, de 1 ,027, 160 livres sterling en 1840, et de 996,750 livres sterling en 1843. Bristol a fait cependant les efforts les plus énergiques pour rappeler les jours de son ancienne splendeur. Afin de mettre ce port en communication avec Londres, et de le rattacher aux comtés méridionaux de l'Angleterre, ses négociants ont entrepris, avec le concours des capitalistes de la métropole, un gigantesque chemin de fer, qui n'aura pas coûté, avec ses annexes, moins de 200 millions de francs. Ils ont construit encore, pour desservir les communications de la Grande- Bretagne avec les États-Unis, des paquebots à vapeur qui ne le cèdent pas aux plus magnifiques bâtiments de guerre. Malgré ces tentatives, et bien que Bristol soit situé dans la mer d'Irlande, plus près que Liverpool de l'Atlantique et du continent, le commerce, qui a déserté ce port, n'en reprend pas le chemin.

Le même déplacement s'est opéré en France, depuis la paix, entre Bordeaux et le Havre. Bordeaux,

LIVERPOOL. i85

que ses relations avec les Antilles avaient si longtemps fait prospérer, languit aujourd'hui, et descendrait au rang de Nantes ou de Cette, sans Talinient que ses vins fournissent à l'exportation. Le Havre, au contraire, qui n'était rien avant 1814, a pris une grande extension aussitôt qye les manufactures de la Normandie, de la Picardie et de la capitale lui ont ouvert de nouveaux débouchés.

L'histoire de Liverpool est celle du Havre sur une plus grande échelle ; c'est un champ que le souffle de l'industrie manufacturière a fécondé. Il n'y a pas au monde une position commerciale

plus magnifique. Dans un rayon de trente à trente-cinq lieues de cette ville, on rencontre : les mines inépuisables de Nortwich, dans le comté de Chester, qui fournissent la plus grande partie des 250,000 tonneaux de sel exportés par l'Angleterre ; les poteries du comté de Stafford, dont l'exportation s'est élevée au-dessus de 20,000,000 de francs ; Birmingham et les forges des environs ; Nottingham, Derby et Leicester, où se fabrique la bonneterie ; Sheffield, siège de la coutellerie et delà quincaillerie; Leeds, Bradford et Halifax, où se fabriquent les draps et les étoffes de laine, et qui en exportent pour 125 à 150,000,000 ; Manchester, Stockport, Oldham, Bolton, Rochdale et Preston, qui manufacturent les filés et les tissus de coton; des mines de houille dans toutes les directions ; enfin, les ports de l'Irlande qui fournissent les approvisionnements en grains et en bétail.

Liverpool a un autre avantage sur le Havre. Ce dernier port, en attendant que son chemin de fer soit achevé, ne communique avec Rouen et avec Paris que par la

186 ÉTUDES SUR L'ANGLBTERIIB.

Seine, dont la navigation est encore à Tétat de pâture. Liverpool a un double système de canaux et de chemins de fer qui lui donne, dans ses relations avec toutes les cités industrielles, l'acélérité pour les personnes, et le bon marché pour les produits. Le canal de Leeds et Liverpools qui se jette dans la Mersey au nord de Liverpool, joint cette ville au comté d'York. Le Grand-Trunk canal qui débouche dans la Mersey à Runcorn, comté de Chester, fait communiquer Liverpool avec le district des poteries et avec les comtés de l'intérieur [midland-coun- Hes) ; un court embranchement le relie à Birmingham. Le canal de Bridgewater, en établissant la communication de Liverpool avec Manchester, rat-

tache à ce port le système de canaux dont Manchester est le centre, et qui rayonne vers toutes les villes des environs jusqu'à Sheffield.

Le premier canal exécuté dans la Grande-Bretagne avait été construit, vers la fin du dix-huitième siècle, pour joindre Manchester à Liverpool ; c'est encore entre ces deux villes qu'a été établi, au dix-neuvième siècle, le premier chemin de fer. Mais ce qui montre bien la différence des deux époques, il avait fallu, en 1761, l'intervention d'un membre éminent de l'aristocratie, du duc de Bridgewater, pour exécuter le canal ; ce fut une association de capitalistes qui entreprit, en 1825, le chemin de fer. Depuis, Liverpool est resté le marché principal des valeurs représentées par les chemins de fer ainsi que par les canaux. Les grands manufacturiers et les grands commerçants font ainsi le plus admirable usage de leur fortune. Le capital, qui s'est accumulé dans leurs mains, contribue à couvrir le pays de ces voies rapides de

LIYERPOOL. 187

communication qui égalent le mouvement à la pensée.

A Manchester, la grande affaire, c'est le travail ; à Liverpool, c'est le crédit. La banque d'Angleterre a établi un comptoir à Liverpool ; on y trouve encore plus de neuf banques par actions, qui amènent, par la concurrence, le bas prix de l'escompte. Mais la circulation, à Liverpool et en général dans le comté de Lancastre, se bornant aux billets de la banque d'Angleterre et à la monnaie métallique, repose sur des bases plus sûres que dans les autres centres commerciaux. Les usages, en matière de crédit, sont d'une extrême libéralité. Les termes de paiement, après li-

vraison des marchandises, s'étendent généralement à quatre mois, et Liverpool est peut-être la seule ville où les commissionnaires expéditeurs fassent de larges avances sur les marchandises destinées à l'exportation.

Le véritable, le grand commerce à Liverpool, c'est le commerce de commission. Les négociants qui s'y livrent ont des correspondants et souvent même des agents dans toutes les parties du globe; ce sont eux qui recueillent et qui transmettent à leurs clients les renseignements les plus étendus sur les faits commerciaux, des renseignements tels qu'un gouvernement, avec sa hiérarchie de fonctionnaires, pourrait rarement les fournir. La science elle-même ne dédaigne pas de puiser à cette source. C'est ainsi que M. M'Culloch a emprunté à une circulaire de la maison Jee et frères les détails qu'il publie dans son Dictionnaire sur les importations de Liverpool, de 1833 à 1838.

La navigation de Liverpool n'a pas une importance proportionnée à celle de son commerce. En 1835, les

vaisseaux appartenant à ce port étaient au nombre de 906, montés par 11,514 matelots. Une place relativement secondaire, Newcastle, en possédait près de 1,100. Cela vient de ce que les ports d'expédition ne sont pas toujours les ports d'armement. La main-d'œuvre est trop chère à Liverpool pour que les constructeurs y établissent leurs chantiers. On construit principalement dans cette ville des bâtiments à vapeur, genre de travail qui exige de puissants appareils, et qui ne convient qu'aux ateliers montés sur une grande échelle. Ajoutons qu'une bonne partie des transports se font par navires étrangers; les cotons, par exemple, arrivent dans des vaisseaux américains. La proportion des marchandises transportées par navires étran-

gers, qui était à Londres de 27 pour 100 en 1840, a été, la même année, de 45 pour 100 à Liverpool.

La navigation à la vapeur rétablira la balance. Elle prend aujourd'hui dans la Mersey la même extension que dans la Tamise. Le port de Liverpool compte plus de 80 bateaux à vapeur. Ces paquebots continuent les chemins de fer qui unissent Liverpool à Birmingham, à Londres, à Leeds et à Lancaster. Ils abordent l'Irlande par trois points, Dublin, Kingstown et Belfast, le nord de l'Angleterre par Whitehaven, l'Ecosse par Glasgow, et mettent l'Angleterre en communication avec les Etats- Unis et le Canada, avec le Portugal, Gibraltar et les pays riverains de la Méditerranée (*). C'est un incessant va-et-vient d'hommes et de marchandises. Plus de deux mille personnes quittent chaque jour Liverpool

(*) Dans le mois d'avril 1842, quinze mille émigrants s'embarquèrent à Liverpool pour les États-Unis et pour le Canada seulement,

par les chemins de fer et par les bateaux à vapeur. Autant arrivent des villes de l'Angleterre ou du dehors. A peine un paquebot a-t-il débarqué ses passagers, qu'un autre accoste le quai ; et vous voyez fumer à l'horizon la cheminée de quelque steamer qui va dans dix minutes prendre la place de celui-ci. A l'intérieur, les hôtels destinés à recevoir les voyageurs sont en plus grand nombre et plus fréquentés que dans aucune autre ville. Après Londres, il n'y a pas de cité où l'on rencontre des boutiquiers plus riches ni des magasins plus brillants. Liverpool est Yemporium de la Grande-Bretagne à l'occident, ainsi que Londres l'est à l'orient.

Les progrès de Liverpool et la relation de ces progrès avec le développement des manufactures ne sont pas en Angleterre des faits d'exception. Ils représentent au contraire l'accroissement du commerce britannique, en même temps qu'ils expliquent les causes de sa grandeur. Arrêtons-nous un moment à considérer cet imposant spectacle. On dit qu'en voyant les cuirassiers de Montbrun entrer à cheval et par la brèche dans la redoute de Borodino, que les Russes avaient défendue avec tant d'acharnement, un officier anglais, qui assistait en amateur à cette boucherie, oublia, dans le transport de son admiration, les horreurs du lieu et la chaleur du combat pour s'écrier : ce Bravo ! Français ; voilà des choses qu'on ne voit qu'une fois dans sa vie. y> Et nous aussi, nous pouvons mettre de côté les rivalités de la guerre et celles de l'industrie, pour battre franchement des mains à cette expansion d'un génie commercial qui a rendu tributaires toutes les nations. Il y a dans le grand et dans le beau une puissance sympathique qui s'empare de l'esprit

en dépit de lui-même, et qui fait sentir à l'homme qu'il appartient à l'humanité avant d'appartenir à son pays.

Lorsque l'Angleterre, humiliée et vaincue, se vit contrainte de ratifier l'émancipation de ses colonies d'Amérique, qui n'aurait cru à l'inévitable et prochaine décadence de cette contrée? C'est l'époque de laquelle date l'ascendant qu'elle a pris sur le monde. Alors le génie national, se repliant sur lui-même, enfanta des prodiges. Les découvertes, dont le germe s'annonçait déjà, dès 1769, dans les premiers essais de Wyat, d'Arkwright, de Hargreaves, de Crompton, de Watt et de Cartwright, atteignirent leur point de maturité. Le métier à filer et la machine à vapeur ouvrirent des espaces sans bornes à l'énergie de la production. Un

statisticien éminent, M. Porter, rapporte à la même cause les succès militaires du gouvernement anglais (*).

Tout concourut à ce développement sans exemple, et la pratique marcha du même pas que la théorie. Tandis qu'Adam Smith enseignait les vrais principes de l'économie politique, que Brindley propageait les voies artificielles de communication, et que Pitt entraînait, par la porte de la banqueroute, dans la route du crédit, une race d'hommes entreprenants et infatigables quittait la charrue, à la voix des Strutt et des Peel, pour élever ce vaste édifice des manufactures qui sont les communautés d'un siècle industriel. Le coton, la laine, le lin, le fer et la houille, tout devint matière à travail. Les habitants se multiplièrent avec les moyens de subsistance; mais

(1) « It is to the spinning-jenny and the steam engine that we must look as the true moving powers of our fleets and armies. » (Porter, Progress of the Nation, 1. 1.)

UVBRPOOT. 191

l'industrie et par conséquent, le commerce devancèrent la population dans ses progrès.

En 1801, la population de l'Angleterre et de l'Ecosse réunies était de 10,942,646 habitants; en 1841, elle s'élevait à 18,535,786 habitants, ce qui représente un accroissement de 69 pour 100 en quarante ans. Aucune contrée en Europe n'a vu sa population monter avec cette rapidité. Selon M. M'Gulloch, le commerce extérieur de la Grande-Bretagne, en y comprenant les importations et les exportations, ne s'élevait, au commencement du dix-huitième siècle, qu'à 12 millions sterling par année. En 1792, le mouvement commercial était déjà de 35 millions. En 1801, il atteignit

71 millions, et 118 millions en 1841. Dans la première période, l'augmentation avait été de 192 pour 100; dans la seconde, de 103 pour 100, et dans la troisième, de 66 pour 100 ; 118 millions sterling équivalent à 3 milliards de notre monnaie. Les États-Unis seuls ont égalé ce prodigieux déploiement de l'industrie anglaise ; dans la période de 1801 à 1836, leur commerce extérieur s'est élevé de 32 millions sterling à 61 .

Ainsi, pendant que la révolution française élaborait les idées, les lois et les méthodes de gouvernement qui devaient plus tard régir l'Europe, les Anglais domptaient la matière et découvraient en quelque sorte le monde industriel. Aujourd'hui, l'Europe entière vit de leurs procédés ainsi que de nos opinions. Une émulation, qui par malheur est bien voisine de l'envie, tient tous les peuples en éveil. C'est à qui fabriquera du fer, des machines[^], des ûls et des tissus. On emprunte à l'Angleterre ses machines; on lui dérobe ses inventions et

^4 ÉTUDES Stl L'ANGLETERRE.

is.jti\i ses ouvriers, et Ton repousse en même temps >s> |u\Hluits du marché européen, dont chaque nation |H>iond se réserver une parcelle privilégiée à Taide des l^rîfs prolecteurs.

Dans cette lutte acharnée, TAngleterre a pu éprouver h'nipoirement quelque gêne et quelque malaise ; elle a pu souffrir, par la faute de son gouvernement, ou par le malheur des circonstances ; mais la supériorité de ce |HHiple, en matière d'industrie, repose sur des bases trop solides pour que la concurrence extérieure ait le pouvoir de rébranler. L'accumulation des capitaux, l'expérience des manufacturiers, l'habileté des ouvriers, le bas prix du fer et l'abondance du charbon sont des éléments de suc-

cès qui garderont leur poids. La Providence n'a pas voulu que toutes les nations produisissent toutes choses; elle a divisé le travail entre les peuples, afin de faire régner entre eux l'harmonie. #

LA POLICE

L'aspect de Liverpool ne rappelle celui d'aucune autre ville maritime. Ce n'est ni un port extérieur [out^port) caché dans quelque repli de la côte, ni un de ces ports intérieurs que forme l'estuaire des grands fleuves. Liverpool tient encore à la Mersey, et touche presque à l'Océan. Au point de jonction des eaux se dresse une batterie, la seule défense qui protège tant de richesses

accumulées. 11 semble que ces canons ne soient là que pour la forme, et que l'on ne puisse plus croire à la guerre quand on a retiré de la paix de tels avantages. La ville, vue du rivage, est assise en amphithéâtre sur la pente d'une colline. La rivière est comme l'arène de ce cirque commercial, le grand chemin de la navigation sur lequel, au milieu des vaisseaux qui entrent et des vaisseaux qui sortent, la scène change à chaque instant. Au premier plan, l'on aperçoit les docks, longue ligne de bassins bordés de granit et parallèles au fleuve. Là se pressent, chacun à son rang, les navires de long cours, les bateaux à vapeur et les bâtiments du cabotage. Leurs mâts innombrables, chargés de voiles et de cordages, forment une sorte de rideau, derrière lequel s'agite en bon ordre l'essaim des spéculateurs, des commis et des ouvriers.

En face des docks s'élèvent de vastes maisons à six ou sept étages qui occupent les quais et les rues adjacentes; c'est là que sont déposées les marchandises, au sortir des vaisseaux. Un peu

plus haut, on rencontre la bourse et la douane, lieux de réunion et de contrôle, auxquels aboutissent les principales artères de la cité, et où, pendant quelques heures de la journée, on brasse les affaires par millions. Vers le milieu de la ville, et devant le splendide portique du chemin de fer, se dressent deux moulins à vent qui semblent être restés là pour marquer les anciennes limites de Liverpool. Le chemin de fer descend jusqu'à Lime-Street par un tunnel qui porte les voyageurs au centre des quartiers du luxe et des affaires ; un autre souterrain, qui traverse toute la ville, conduit les marchandises jusqu'au dock du Roi {King's

194 ITUDBS SUR L'ANALYSE.

Dock). Au nord de la ville sont les usines, les quartiers occupés par la populace, et la prison ; à l'est, sur la hauteur, la maison de charité et les hôpitaux. La partie méridionale de Liverpool, habitée au commencement du siècle par les riches marchands, est aujourd'hui presque déserte ; les boutiques et le tumulte, gagnant les rues hautes à mesure que la population augmentait, n'ont pas tardé à les en chasser. Ils ont transporté leur domicile dans les campagnes environnantes. Les négociants passent à Liverpool cinq à six heures de la journée; ils y tiennent leurs comptoirs, comme font les capitalistes de Londres dans la Cité. Mais c'est hors de la ville qu'ils vont respirer et vivre. Insensiblement la classe moyenne en Angleterre, à l'exemple de l'aristocratie, émigré ainsi vers les champs. Les villes, abandonnées aux classes inférieures, deviennent l'asile exclusif d'une infime et turbulente démocratie.

Les monuments de Liverpool sont ses docks et ses ouvrages hydrauliques, dont l'entretien exige une dépense annuelle de deux millions de francs, un vrai budget des ponts et chaussées ; il

n'y faut chercher ni temples magnifiques, ni musées, ni théâtres. Les maîtres de cet immense marché sont des parvenus de la veille, à qui l'opulence a bien pu donner les opinions et les prétentions d'une aristocratie, mais qui n'ont pas eu le temps d'en contracter les goûts libéraux. Liverpool envoie deux députés torys à la chambre des communes, lord Sandott et sir H* Douglas ; l'ascendant du parti conservateur, un moment ébranlé dans cette ville par le double choc du bill de réforme et des changements apportés à l'organisation municipale, paraît être définiti-

vement rétabli. Mais les institutions littéraires et scientifiques n'y font que de naître; l'on n'y connaît guère d'autre publicité que celle des dix journaux qui discutent les affaires locales, et qui reflètent les opinions des habitants. Il en est ainsi de toutes les nations commerçantes ; les progrès de la puissance et de la richesse précèdent chez elles le goût des arts. Avant d'avoir une école de peinture, la Hollande conquérait les îles de la Sonde et disputait la mer aux flottes de Louis XIV. Les Vénitiens avaient occupé Chypre et la Morée, et ils avaient enrichi leur ville des dépouilles de l'Orient, avant la brillante époque de Paul Véronèse, de Tintoret et de Titien.

La pensée religieuse est jusqu'ici la seule inspiration qui ennoblit ces rudes natures ; à chaque pas que l'on fait dans les rues de Liverpool on rencontre quelque édifice consacré au culte (*) ; il y en a jusqu'au milieu des docks, où un vieux ponton sert de chapelle flottante à l'usage des matelots. La corporation municipale a construit cinq églises dont l'entretien grève son budget de 80,000 francs par année. Cela se fait, non pas, comme à Paris, pour orner la ville, mais par un principe de dévotion. Les écoles à Liverpool sont aussi plus nombreuses que dans les cités manu-

facturières, bien que la dépense municipale n'ait pas excédé sur ce point, du 1^{er} septembre 1843 au 31 août 1844, la faible somme de 1,342 liv. 9 sh. (34,230 fr.). Enfin c'est la seule ville de l'Angleterre où quelques cabarets se ferment pendant la journée entière du dimanche, et où l'on prolonge au

(1) M. Kohi compte 158 églises ou chapelles à Liverpool, y compris la synagogue.

196 ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

delà de la durée des offices la trêve imposée à Tivrognerie.

Rien n'est plus triste à voir que Liverpool. Une ville de briques, rembrunie par le temps, se détache en (H* avec majesté sur un ciel du Midi. Regardez Toulouse : la sombre cité a sa poésie qui parle à l'imagination comme un drame dans la vie réelle ; mais sous le climat de l'Angleterre, une ville née d'hier prend aussitôt cette livrée de la vieillesse. Sa physionomie est quelque chose d'informe et de lugubre qui attriste sans faire penser. Le brouillard et la fumée retombent en colonnes funèbres sur les rues. Les maisons suent l'humidité. Les hommes, vêtus de noir, sont silencieux et roides. On dirait que cette atmosphère opaque glace la parole ainsi que la joie.

Qui veut connaître Liverpool doit y descendre le soir, à la clarté du gaz qui en illumine les rues. Le jour, chacun vaque à ses affaires avec une activité sans repos et qui ne se laisse pas détourner ; les hommes sont tous des manœuvres ou des chiffres, et le mouvement finit par les étourdir comme d'autres l'inaction. Dès que la nuit arrive, la ville se réveille et s'anime pour quelques heures. Le travail a cessé partout ; la population ne songe plus qu'au plaisir. Si ce n'est pas la gaieté de Naples, l'empressement

est le même. Liverpool avait ses théâtres en plein vent, devant lesquels le peuple s'assemblait comme dans une ville italienne ; mais les mœurs anglaises ne s'accommodent pas des spectacles à bon marché [penny théâtres), et la corporation municipale les a interdits. La foule est donc réduite à circuler devant les boutiques, dont elle admire le luxe, ou à

s'enivrer flegmatiquement dans les cabarets; ceux qui ont la bourse mieux garnie entrent en conversation avec les prostituées dans les carrefours, ou se mêlent aux habitués des salons, qui sont des espèces de théâtres-café; les plus rangés vont assister à quelque meeting religieux, philanthropique ou politique, et se dédommager par d'interminables discours du silence de la journée.

Ce phénomène d'une ville anglaise en liesse est particulièrement visible le samedi soir. Le samedi soir est, chaque semaine, à Liverpool, ce que la matinée du mercredi des Cendres est une fois par année dans les États catholiques du continent. Qu'on se figure une bacchanale sur le seuil d'un édifice consacré à la religion. Ce jourlà, les ouvriers et les matelots ont reçu leur paie; les négociants et les commis, ayant réglé leurs écritures, ont du loisir à dépenser. Qui profitera de ces dispositions libérales, sinon les cabaretiers, les boutiquiers, les filles de joie et les voleurs ? Jusqu'à minuit, les magasins sont ouverts et resplendent de lumière. Les revendeurs, criant leurs denrées, font un sabbat à ne pas s'entendre. Les enfants vous courent à travers les jambes; les femmes vont régler chez les détaillants les comptes de la semaine et acheter à crédit les provisions de celle qui suivra ; les hommes remplissent les palais du gin, s'enivrent et se battent dans les rues. Les prostituées sortent par essaims, et arrêtent les passants presque de vive force. Les filous, disposés par bandes, font la

presse au milieu de la foule affairée, cherchant leur bien dans, les poches d'autrui. La police enfin, qui surveille cette agitation universelle, est obligée de multiplier ses mouvements. Je plains l'étranger qui se jetterait seul en obser-

198 ETUDES Sun l'anglcterbe.

valeur an milieu d'une telle orgie. Il éprouverait un isolement plein d'effroi, comme s'il était placé entre deux armées prêtes à combattre. Traqué par la Vénus impudique, coudoyé par les ivrognes et renversé par les voleurs, les agents de la force publique ne le relèveraient pas ; ce jour-là et à cette heure, la surveillance de répression fait oublier la surveillance de protection. Mais, minuit sonnant, Torgie s'arrête : toutes les portes se ferment, et le peuple commence à se recueillir. C'est dimanche. On n'entend bientôt plus dans les rues que le sifflet des malfaiteurs qui s'appellent, et le bâton ferré des inspecteurs de police qui retentit sur le pavé pour ffvortir les veilleurs de nuit de se tenir sur leurs gardes cl de payer d*activilé.

J'ai parcouru la nuit les divers quartiers de Liverpool, accompagné du surintendant de la police, M. Whitty, «pii avait bien voulu me servir de guide. Cette reconnaissance, que j'ai faite dans les principales cités de l'Angleterre et de l'Ecosse, ne serait pas possible en France. La police, chez nous, est une institution que l'on tolère de peur d'un plus grand mal, mais que l'on envisage avec un certain mépris. Cela tient sans doute à la nature des moyens qu'elle emploie, et qui font qu'on lui sait peu de gré des services qu'elle rend. En Angleterre, la police n'a pas d'agents secrets, et elle ne dénonce personne. Chargée de réprimer les délits et de protéger les citoyens honnêtes, gardienne des personnes et des propriétés, elle est considérée comme une véritable magistra-

ture. Le peuple la respecte partout; dans quelques villes, ce respect va jusqu'à l'affection. C'est ce que l'on peut voir à Glasgow, ville pourtant bien turbulente, où

LrnsRPOOL. 199

les querelles entre ouvriers vont quelquefois jusqu'à Tassassinat. Là, dans les plus affreux quartiers, dans ces ti>ynds tristement célèbres par l'insalubrité, par la misère et par le crime, j'ai entendu avec émotion la populace s'écrier, sur les pas du surintendant de la police qui m'en faisait les honneurs : a Longue vie au capitaine Miller ! Dieu vous bénisse, capitaine Miller ! [long life to captatn Miller! God bless yoti, captain Miller!)] » Que M. Delessert visite la place Maubert ou le quartier des Halles, et, quoique l'on respecte en lui l'homme de bien, il n'y recueillera pas un salut.

La police n'exerce pas à Liverpool le même empire qu'à Glasgow. Elle est cependant bien accueillie partout, et le chef de ce corps ne craint pas de s'aventurer, suivi d'un seul homme, dans les endroits les plus suspects. M. Whitty, qui a vu Paris et qui sait ce qu'il y a d'instruction dans l'étude comparée des grandes villes, voulut me faire connaître, sous leur aspect le plus intime, les basses régions de Liverpool.

Nous visitâmes d'abord les rues situées entre Park- Lane et Wapping^ quartier voisin des docks et principalement habité par les ouvriers irlandais. Il était neuf heures du soir; les enfants jouaient par troupes sur la chaussée, aux dernières lueurs du crépuscule, et les femmes, sur la porte des maisons, aspiraient un air plus pur que celui de leurs étroits taudis. Nous parcourions CrosUeStreety une de ces rues où la fièvre règne dans toutes les

saisons de l'année. Je m'attendais à des apparences plus choquantes. Sans doute, l'état de la voie publique atteste, comme à White-Chapel et comme à Betim-al-Green, l'incurie de l'autorité municipale : les

200 ÉTAT DES SUR LES RUES DE L'ANGLETERRE.

immondices de toute nature restent, la semaine entière, éparpillées en plein air, et les rues n'ont pas d'égouts (*), ce qui, dans une ville anglaise, a de bien autres conséquences que dans une ville française, où les conduits souterrains sont destinés uniquement à faciliter l'écoulement des eaux. Cependant on n'y rencontre pas, comme dans ces quartiers de Londres qui semblent abandonnés de Dieu et des hommes, des familles entières pourrissant entre les quatre planches d'une étable, ou rongées par une misère qui défie toute description. Parmi les mauvais côtés de Liverpool, la pauvreté n'est pas, à beaucoup près, le plus saisissant.

Les logements des ouvriers, à Liverpool, sont encore plus insalubres qu'ils ne sont misérables. Leurs familles vivent en majeure partie dans des caves [cellars] ou dans des cours fermées, et manquent d'air avant de manquer de pain. On compte sept mille caves habitées par plus de vingt mille personnes ; cinquante à soixante mille personnes peuplent les arrière-cours.

(i) « Depuis douze ans, la corporation de Liverpool a consacré à la construction des égouts plus de 1 000 000 liv. st., mais ces égouts ont de grandes artères établies dans les principales rues : le bienfait de cette mesure n'a été étendu qu'à un petit nombre de rues secondaires [by-streets] , habitées par les classes ouvrières. J'estime le nombre des rues habitées à 566, ayant une étendue de 101,290 yards, ou d'environ 57 milles et demi, dont 235, ayant

une étendue de 25 milles et demi, sont pourvues d'égouts dans toute leur longueur ou dans une partie de leur longueur. Malheureusement ces 25 milles et demi sont répartis d'une manière inégale entre les diverses classes de la population, car, tandis que sur 243 rues, ayant une étendue de 20 milles, habitées surtout par des ouvriers, 56 seulement sont pourvues d'égouts sur une étendue de 4 milles, la proportion des égouts, dans les 323 rues habitées par les autres classes, est de 21 milles et demi sur 37 et demi. » (Duncan, Of the physical causes of the mortality in Uverpool.)

UYERPOOL. 101

Les caves dans lesquelles végètent les tisserands de la Picardie et de la Flandre sont des habitations de luxe auprès de celles que recherche la population irlandaise à Liverpool. Représentez-vous des espèces de trous de dix à douze pieds carrés de surface, ayant souvent moins de six pieds anglais de hauteur, en sorte qu'il est difficile à un homme de s'y tenir debout. Ces tanières n'ont pas de fenêtres; l'air et la lumière n'y pénètrent que par la porte dont la partie supérieure est généralement au niveau de la rue. On y descend, comme dans un puits, par une échelle ou par un escalier presque droit. L'eau, la poussière et la boue s'accumulent au fond ; comme le sol est rarement parqueté, et qu'aucune espèce de ventilation n'y est possible, il y règne une épaisse humidité. Dans quelques endroits, la cave a deux compartiments, dont le second, qui sert de chambre à coucher, ne reçoit de jour que par le premier. Chaque cave est habitée par trois, quatre et jusqu'à cinq personnes: Le loyer coûte 2 shillings par semaine, ou plus de 130 francs par an. A ce prix, on peut avoir une chambre au premier étage, quand on loue à la semaine, et une maison tout entière,

quand on loue à l'année. Un père de famille, à qui je demandais l'explication de cette préférence des classes laborieuses pour les logements souterrains, me répondit : « Je suis plus près de la rue pour mes enfants. »

Les enfants des ouvriers passent, en effet, dans la rue les journées et même une partie des nuits. Sans ces habitudes d'une vie tout extérieure, la jeunesse, déjà si pâle et si peu agréable de formes à Liverpool, s'étiolerait bien davantage. Mais l'éducation qui se fait sur le pavé a aussi ses dangers. L'existence des Anglais étant

202 ÉTDD1S8 SUR L'ANGLKTERRK.

plus intérieure et moins sociable que celle d'aucun autre peuple, il s'ensuit que l'on ne rencontre guère habituellement dans les rues que les hommes qui sont en lutte avec les lois. Voilà les instituteurs qui élèvent les enfants du peuple ; l'école, ou plutôt le champ d'expériences, ce sont les docks, où ces petits larrons s'exercent à piller la marchandise déposée sur les quais. En 1836, et dans un rapport du comité de police, on comptait 600 voleurs dont le pillage des docks faisait la spécialité, et qui avaient pour aides-manœuvres 1,200 enfants.

Un autre trait distinctif de Liverpool est la construction de ces cours fermées qui doublent en quelque sorte les rues. Elles se composent de deux rangs de maisons à trois étages d'élévation, qui se font face et qui sont adossées à d'autres édifices. Un espace, qui varie de six à quinze pieds, sépare les deux côtés, et la cour ne communique avec la rue que par un étroit corridor sous lequel on entre en se baissant comme par la porte d'une prison. L'air empesté que l'on respire au fond de ces abîmes ne se renou-

velle jamais. Pour achever d'épaissir les émanations fétides qui s'en exhalent, les habitants ont coutume d'entasser dans un coin de la cour les débris de leur ménage, et lorsque ceux-ci sont des Irlandais pur sang, comme dans le quartier du Vauxhally il s'y joint l'odeur des porcs qu'ils engraisent, ou des ânes qu'ils introduisent jusque dans leur chambre à coucher (*). Il y a près de 2,500 cours à Liverpool, et chacune renferme en moyenne 6 à 8 maisons ; ainsi, la

(^) « Dans une maison située dans une cour de Thomas-Street, un malade était dans un coin de la chambre, couché sur un tas de paille; dans l'autre coin, un âne était commodément établi. Sous la fenêtre,

LIVEEPOOL. 203

moitié des maisons de la ville (Liverpool a 32,000 maisons) se trouve .dans ces conditions déplorables de salubrité.

Une maison de trois étages, et par conséquent de trois chambres, se loue 5 ou 6 livres sterling dans une cour fermée; une habitation de la même grandeur vaut le double et souvent le triple de ce prix dans une rue. Tout ce qu'il y a d'ouvriers et d'employés à Liverpool habite donc les caves ou les cours, et souvent, par un raffinement d'économie et de patience, des caves dans les cours. Une clause des règlements municipaux interdît aux propriétaires de maisons de consacrer l'appartement souterrain à l'habitation des hommes ; mais, par la cupidité des uns et par l'insouciance des autres, ce règlement est resté sans application. C'est dans les caves que se tiennent la plupart des écoles où l'on reçoit les petits enfants. Les caves servent d'hôtels garnis aux Irlandais de passage, aux musiciens ambulants, aux mendiants et

aux vagabonds. Ceux qui ont le moyen de payer 3 pence (6 sous) par nuit sont admis à prendre place dans un des cinq ou six lits que renferme l'unique chambre de chaque éta^e, un rideau séparant les femmes des hommes. Pour les moins magnifiques, on étend de la paille dans une cave, et l'on y entasse pêle-mêle autant d'êtres humains que ce bouge en peut contenir ; mais aussi le prix n'est que à^e un penny.

Entre la bourse et la prison, un p^âté de rues étroites et de cours infectes, dont Ray^e Street et Highfield-StTeet sont les plus connues, est le quartier général des receleurs

on apercevait le tas de fumier que l'âne aidait à ramasser dans la rue. » (Rapport de M. Donoan, Sanitaty cotidA^tion ofworking classes,)

et des gens sans aveu. 11 n'y a pas de jour où la police n'ait quelque descente à y faire, et le bruit des rixes qui éclatent à chaque instant avertit au loin les gens honnêtes d'éviter un endroit aussi impur.

Ce soir-là, par extraordinaire, la cour des Miracles de Liverpool était d'un calme désespérant. Lorsque nous atteignîmes Highfield-Street, les habitants du lieu étaient rentrés chez eux comme de bons bourgeois. On n'apercevait dans la rue qu'une seule maison éclairée à cette heure: c'étaient une trentaine d'Irlandais rassemblés pour veiller devant le corps d'un enfant, et qui, dans leur dévotion superstitieuse, célébraient dans une chambre ouverte, à la clarté des flammes, les rites à demi païens de leur pays. Cependant les locataires attardés arrivaient un à un, et, voyant des étrangers, ils se glissaient en silence le long des

murs ; les portes entre-bâillées se refermaient aussitôt derrière eux.

J'aurais craint de porter mes regards au delà, car je me rappelais que tout Anglais considère la maison qu'il habite comme un château fort, où nul ne doit pénétrer sans son consentement ; mais la police a des privilèges, même sur cette terre de liberté. Toutes les portes auxquelles M. Whitty frappa s'ouvrirent sans délai ; partout l'hôte ou l'hôtesse mit le plus grand empressement à nous montrer le logis jusque dans ses moindres détails ; et couché ou à demi vêtu, homme ou femme, malfaiteur, vagabond ou mendiant, pas un des singuliers habitants de Highfield-Street ne parut contrarié de notre visite. Je ne décrirai pas l'ameublement de ces garnis ; des hommes vêtus de haillons pendant le jour trouvent très-naturel qu'on leur donne des haillons pour couver-

ture pendant la nuit. Tout ce monde-là semblait reposer à son aise ; souvent cinquante personnes étaient amassées dans un espace qui ne contenait de l'air respirable que pour huit ou dix. Voici, au surplus, le type des garnis souterrains tels qu'on peut les voir à Liverpool et à Manchester. Le logis se compose de trois pièces : une avantcave, qui sert à la fois de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher, puis deux arrière-caves, dans chacune desquelles sont deux lits juxtaposés. La pièce principale reçoit le jour par la porte, et à ce luxe de lumière elle joint un certain luxe d'ameublement, car les lits ont des rideaux ; les autres ne sont éclairées que par un étroit soupirail, et les habitués y reposent mollement sur des paillasses que supportent des bois à demi pourris, et qui ont pour toute couverture des chiffons cousus. Là, sur les six grabats, 18 et souvent 20 personnes passent la nuit, dans ces trous dont chacun n'a pas plus de 8 piedi² carrés,

sur une élévation moyenne de 6 à 7 pieds. Autant vaudrait coucher à la belle étoile, au milieu des marais Pontins.

Le caractère essentiellement nomade de cette population atténue, à quelques égards, les conséquences d'un pareil régime. Liverpool est une ville de passage et de rendez-vous incessamment battue par le flux et par le reflux des émigrants, où les couches inférieures de la société n'ont pas le temps de se fixer, où le domicile et la famille n'existent pas, à proprement parler. Entrez dans le work-house de Liverpool; sur 1,534 pauvres qu'il renfermait au 22 juillet, l'on comptait 346 hommes, tous avancés en âge ; 712 femmes, la plupart jeunes encore, et 476 filles ou garçons. Ainsi, les femmes et les

206 ÈTDDJBS SCft l'ANGUBTERRK.

enfants forment les 77,100/e* des pauvres secourus ; à Manchester, la proportion n'est que de 70 pour 100. Dans la prison, sur 4,560 détenus, il est entré, en 1842, 1,678 femmes, soit 37 pour 100 du nombre total. A Manchester, les femmes ne comptent parmi les détenus que dans la proportion de 20 à 25 pour 100. Cette différence tient sans doute à ce que le travail dans un port de mer n'offre pas les mêmes ressources aux femmes et aux enfants que dans une ville d'industrie, a II y a bien peu d'ateliers à Liverpool où Ton puisse employer les enfants (*), » dit le commissaire du gouvernement, M. Austin. Cependant le grand nombre des femmes et des enfants, qui tombent à la charge de la paroisse ou qui sont entraînés à commettre des délits, vient surtout de l'abandon dans lequel les hommes laissent leurs familles, soit qu'ils aillent à la mer, soit qu'ils mènent, dans l'intérieur de l'Angleterre, cette vie errante qui a fait donner à une certaine classe d'ouvriers le surnom de navigateurs.

Pour bien comprendre Liverpool, il faut visiter l'asile de nuit (night asylum) à l'heure où commence l'interrogatoire des pauvres qui demandent à être admis. 11 est situé dans WatAx-hall-Roady au centre du quartier le plus misérable comme le plus malsain, et à quelques pas des fonderies et autres usines qui vomissent, du matin au soir, autour de l'édifice, des tourbillons de fumée. Rien de plus sombre que les abords de cet établissement; rien de plus négligé que l'administration* Les fondateurs de l'œuvre ne prennent pas la peine, comme cela se pratique en Ecosse, d'examiner eux-mêmes les malheureux

o) Children's employment commissiotu

UVERPOOL. 207

qui se présentent ; ils délèguent ce soin au gardien de la maison, vieillard asthmatique et morose qui s'en acquitte en fonctionnaire salarié. A Edimbourg, les pauvres admis sont aussitôt plongés dans un bain ; ils reçoivent ensuite une portion de gruau, et la nourriture spirituelle leur est donnée par le chapelain avant Theuredu repos. Ici, nulle trace de charité ni envers l'âme, ni envers le corps, et en retour point de respect pour Tautorité de la maison. On entre le chapeau sur la tête, on siffle, on chante, on crie, on se dispute dans les chambres; il ne saurait être question ni de propreté ni de décence, là où trois rangs de lits (*) sont superposés l'un à l'autre comme dans l'entre-pont d'un vaisseau.

Malgré ce défaut de règle et de confort, il y a toujours foule aux portes. En 1842, l'asile a reçu 15,817 individus qui ont donné 37,544 journées de présence, ou 103 individus par nuit. Ce nombre augmente en hiver et diminue eu été jusqu'à présenter une moyenne de 125 en janvier et de 77 en juin. Parmi les 15,817

individus admis en 1842 figuraient 1 ,246 matelots, 9,643 ouvriers ou journaliers, 2,880 femmes, et 2,046 enfants.

De huit heures du soir à onze heures, j'assistai à la réception des pauvres sans asile, prenant note des motifs qu'ils faisaient valoir pour obtenir un gîte pendant la nuit. Il s'en présenta 78, hommes, femmes ou, enfants. Voici les cas sommairement rappelés.

« Un matelot avec une jambe de bois, chassé, faute de payement, du garni où il logeait.

(i) Ces lits triples, que l'on retrouve aussi dans les prisons, sont appelés herths.

208 ÉTUDES SUR L'ANGUmniRE.

« Le cuisinier d'un vaisseau, depuis deux jours à Lî- Terpooly sans ressources, allant à Belfast.

<c Un journalier de Maryport, cherchant du travail.

«Un moissonneur (harvest'man)^ retournant de Stockport en Irlande.

tt Une femme écossaise, venant de Manchester à la recherche de son mari.

«c Une femme avec un enfant naturel, renvoyée de la maison de charité depuis deux jours.

« La femme d'un matelot absent, chassée, faute de payement, du logement qu'elle occupait.

« Une femme venant de Halifax pour chercher du travail.

« Un enfant de quatorze ans venant du comté de Stafford pour s'embarquer.

« Une femme, renvoyée du logement qu'elle occupait à Leeds.

« Une jeune fille, qui travaillait dans une fabrique de Manchester, allant à la recherche de sa sœur.

« Une Irlandaise, qui était depuis deux mois et demi à Liverpool.

a Une femme de Dublin, sans ressources, prétendant qu'on lui a volé 5 livres sterling sur le paquebot.

« Un matelot américain de Savannah, depuis cinq semaines à Liverpool.

« Mari et femme, venant de Nottingham, tisserands de leur état, allant à Dublin.

a Une Irlandaise avec trois enfants, à la recherche de son mari.

« Deux enfants de quatorze ans, arrivant, l'un de

Glasgow, l'autre de Newry, et que l'on a ramassés dans les rues.

« Une femme de Liverpool, abandonnée par son mari.

« Un matelot, sortant de l'hôpital.

• c(Enfin, des soldats congédiés, des ouvriers de Macclesfield, de Birmingham, de Warrington ou de Londres, cherchant, les uns de l'ouvrage, les autres un navire qui les reçût en qualité de matelots, et parmi ces derniers un jeune fileur de Manchester, qui arrivait, par une pluie battante, nu-pieds, couvert à peine

d'un pantalon et d'une chemise, trempé jusqu'aux os, tremblant de tous ses membres, et qui, après avoir parcouru cette distance de 36 milles, allait se coucher sans un morceau de pain, en attendant que le capitaine de quelque navire lui permît par charité de s'embarquer. »

Ainsi, dans la détresse qui pèse depuis quelques années sur le travail, les hommes vont de la terre à la mer, et du commerce aux manufactures, et Liverpool est le lieu où se font ces perpétuels revirements.

Une autre conséquence de la nature flottante de la population à Liverpool est la multiplicité des lieux de divertissement et de débauche, des salons, des cabarets et des maisons de prostitution, avec leur cortège obligé de vols et d'excès. Suivant un document publié en 1836, il existait à Liverpool 1,609 débits de liqueurs spiritueuses [public houses] 70 restaurants de bas étage [taps]^ 585 débits de bière, 20 salons, et 300 maisons qui renfermaient 1,200 prostituées. Le nombre des débitants de genièvre et de wiskey a quelque peu diminué depuis les »prédications du père Mathieu, qui ont ramené au rc-*

gîme de l'eau pure et du thé une certaine quantité d'Irlandais. Liverpool en renferme cependant proportionnellement plus que Londres, et les comptoirs du gin y sont tout aussi magnifiques. Dans ces longues salles où Ton a prodigué les glaces, les dorures et la lumière, les tonneaux étages et numérotés occupent le fond de la scène ; les hommes, les femmes, les enfants, viennent se ranger par centaines sur des bancs où ils savourent avec un plaisir morne les illusions contenues dans un verre d'eau de feu. Je ne sais pas de plus affligeant contraste que celui d'une population en guenilles s'enivrant dans im palais. Et comment les enfants ne

seraient-ils pas initiés, dès leur bas âge, aux mêmes excès que les chefs de la famille? Quand il n'y a pas de pain dans la maison ni de chaleur au foyer, le père, souvent même la mère, les envoie, avec son dernier /)enny, chercher du genièvre ou du whiskey, et ceux-ci doivent prendre une bien haute idée d'un genre de consolation auquel on sacrifie tout ! Les salons sont des lieux de réunion qui forment un café au rez-de-chaussée, et au premier étage une salle ici de théâtre, là de danse ou de concert. Ces établissements se multiplient aujourd'hui dans les grandes villes de l'Angleterre; il y en a pour tous les goûts et pour tous les rangs de la société. Les salons fréquentés par les commis [clerks) et par les marchands ont un certain air de bonne compagnie ; les femmes n'y sont pas admises, et pendant que les habitués prennent des rafraîchissements, le propriétaire chante ou exécute au piano les airs des opéras nouveaux. Dans quelques autres, des couples, qui viennent de se former au coin de la rue, assistent conjugalement à des scènes de mimique ou de ventrilo-

LIVBRPOOL, 2M

quie. Un de ces établissements est tenu par \m gros homme de bonne humeur, qui passa longtemps pour la fleur des pugilistes, et que l'Angleterre boxante avait élu pour son champion officiel, James Ward ; il achève, dans cette spéculation que son nom fait prospérer, une fortune commencée dans les combats singuliers et dans les paris. Ailleurs, on ne reçoit que des matelots, et quand ils ont échauffé leur imagination à boire du grog, dans les stalles du rez-de-chaussée, on leur sert au premier étage des parades militaires et des farces appropriées à leurs goûts grossiers. Les filous de profession ont aussi leurs amusements publics. J'en ai vu deux ou trois cents dans une salle assçz semblable au Café des

Aveugles, où on les régalaient de chansons grivoises et de vaudevilles salés ; mais le lieu, malgré une sorte d'ordre apparent, n'avait rien de bien sûr, et je n'y restai que le temps de me faire désigner, parmi ces visages sinistres, les habitués les plus réguliers de la prison.

Le nombre des prostituées va croissant à Liverpool comme à Londres. A ne consulter que les documents officiels, il était de 1,902 au 1^{er} janvier 1838, de 1,695 en 1839, de 2,394 en 1840, de 2,683 en 1841, et de 2,900 en 1842. Les comptes rendus de la police signalent 770 maisons suspectes, 246 garnis fréquentés par les mendiants et 93 maisons de recel. Voilà ce que la police sait, mais elle ne sait pas tout. Sans aller au delà du vice constaté, l'on voit que Liverpool dépasse Londres même; ce qui semble indiquer que les causes de dépravation sont pareilles dans les deux villes, et que ces causes rencontrent à Londres, au foyer même de la civilisation, des contre-poids dont Liverpool est dépourvu.

Le nombre des personnes arrêtées en 1842 a été à Liverpool de 16,474. Dans le total figurent les délits de simple police, tels que l'ivrognerie et les désordres commis dans les rues. Voici les principaux chapitres de ce budget criminel :

DÉLITS CONTRE LES PERSONNES ET CONTRE l'ORDRE.

Prévenus.

Meurtre et tentative de meurtre 8

Violences avec effusion de sang. 20

Tentative de viol, bigamie, etc 33

Rixes et violences (common assaults) 965

Violences commises contre les agents de l'autorité. 508

Tapage dans les rues 776

Tapage fait par des prostituées 387

Ivresse et désordre 2,880

Prostituées dans cet état 902 •

Simple ivresse 2,976

Mendicité 334

DÉLITS CONTRE LES PROPRIÉTÉS

Incendie 4

Vois avec violence ou avec effraction 119

Vols simples 3,105

Filouteries 517

Faux 14

Escroqueries 231

Vols commis par des prostituées 528

Recel 242

Gens suspects arrêtés au moment de voler 7 1 2

Contrebande 106

Le trait le plus sombre du tableau est dans ce fait que, sur 6,202 prévenus de délits graves {félonies)^ on en comptait 2, 197 de dix-huit ans et au-dessous, et d'après cet autre, que les femmes y figurent à raison de 35 pour 100, proportion supérieure à celle de Londres, et double de celle de Paris.

UYERPOOL. 213

Les vols de toute nature sont à peu près aussi nombreux à Liverpool, dans une population de 300,000 âmes, que dans le département de la Seine, peuplé de 1,200,000 habitants. Toutefois, suivant un calcul fait par l'habile gouverneur de la prison, M. Highton, les délinquants nés à Liverpool ne fourniraient à la somme des arrestations qu'un contingent de 37 pour 100. Il en résulte que si, dans l'échelle de la criminalité, les villes de commerce et de passage tiennent le premier rang, elles doivent être considérées plutôt comme le rendez-vous que comme le foyer de cette corruption.

Le capitaine Miller a publié, dans une brochure intéressante (^), une comparaison entre les principales villes du Royaume-Uni, sous le rapport des désordres qui s'y commettent. Ce rapprochement prend pour point de départ l'année 1839, et le résultat présente 1 délinquant sur 24 1/4 habitants à Londres, 1 sur 7 à Dublin, 1 sur 16 à Liverpool, 1 sur 22 3/4 à Glasgow. La proportion était à Manchester, en 1843, de 1 sur 19 habitants, et de 1 sur 14 à Edimbourg en 1841. On voit que, par une exception qui n'appartient qu'à l'Angleterre, la métropole britannique, malgré l'effrayante accumulation qui s'y fait des crimes et des délits, n'est pas encore le théâtre où le mal se déploie avec le plus de puissance et de liberté.

. L'institution d'une police sévère n'a pas été sans influence sur la masse des délits. On sait déjà que les malfaiteurs anglais, depuis qu'ils trouvent les villes mieux défendues contre leurs déprédations, se rabattent sur les campagnes. Cette émigration paraît avoir été particulière-

(1) Papers relative to the state of crime in the city of Glasgow.

214 EnJDBS SDR L'ANGLETERRE.

remaniement sensible à Liverpool, qu'un millier de voleurs émérites ont quitté de leur propre mouvement. Depuis leur retraite, le nombre des vols a beaucoup diminué. En 1838y les rapports municipaux signalaient 482 vols avec violence ou avec effraction, 3,600 vols simples, 844 vols commis par des prostituées, et 2,480 gens sans aveu arrêtés au moment de commettre des vols. La réduction, sur ces quatre chapitres, a été en quatre années de 27 pour 100. L'action d'une force répressive ne saurait aller au delà : c'est par d'autres institutions et par d'autres influences qu'il faut pourvoir à la réforme des mœurs.

La police de Liverpool est organisée sur le même plan que celle de Londres, qui a servi de modèle à toutes les grandes villes du Royaume-Uni. En France, vous rencontrez jusque dans les moindres villages l'uniforme du gendarme qui représente l'ordre public. En Angleterre, la police rurale n'existe pas, ou n'a qu'une organisation partielle ; le ministère whig a vainement tenté d'introduire cette machine répressive qui est un des plus beaux produits de notre centralisation ('). En revanche , la police urbaine de l'autre, côté du détroit a une supériorité décidée, et nous gagnerions à l'imiter. 11 vaut donc la peine d'expliquer cette institu-

tion, qui est, à mon sens, le chef-d'œuvre administratif de sir Robert Peel.

L'effet utile de la force publique dépend non-seulement de l'organisation qu'on lui donne, mais de la direc-

(1) Aux termes de la loi du 27 août 1839, mutilée par les torys^les juges de paix du comté peuvent désigner des constables pour faire la police, dans les campagnes. Cette police facultative se composait, en 1843, de 2,216 hommes pour l'Angleterre et le pays de Galles, qui avaient coûté pendant l'année 145,803 liv. sterl.

tiVERPOOi. 21 à

tion qu'elle reçoit. S'ilfeUâit en juger par le nombre des hommes que l'autorité tient sur pied, Paris devrait être la ville la mieux gardée dans le monde entier. Sans compter douze à quinze mille hommes de garnison, et un millier de gardes nationaux de service appuyés sur une réserve de soixante mille, le préfet de police a sous ses ordres « une garde municipale de plus de 2,500 fantassins et 400 cavaliers, un corps de sapeurs-pompiers de 830 hommes, des bureaux où travaillent tout le jour et souvent la nuit près de 300 employés, un service extérieur de commissaires, d'inspecteurs, de sergents de ville, d'agents de tout ordre, qui comprend plus de 2,000 personnes (') . » Ce personnel, tout nombreux qu'il est, ne fait pas régner à Paris une sécurité plus grande que celle dont on jouit dans les autres capitales de l'Europe ; il ne nous met pas à l'abri des émeutes, et les efforts de la surveillance quotidienne ne paraissent pas tenir en échec, autant qu'il le faudrait, l'audace des malfaiteurs. À Londres, la garnison se compose de trois ou quatre régiments de la garde, qui ne

servent qu'à parader devant les car semés et les palais royaux. La force de la police municipale, en y comprenant celle de la Cité, est d'environ cinq mille constables, sergents et inspecteurs (*). Ce corps maintient l'ordre au sein de la nombreuse population et dans l'immense étendue que renferme la métropole. Bien loin d'être insuffisant pour cette tâche, il

(1) Depuis que M. Vivien a écrit ces paroles dans la Revue des Deux- Mondes (t«r décembre 1842}, reJBTECTif de la force municipale s'est modifié à Paris. La garde municipale compte aujourd'hui 3,344 hommes, et le corps des sapeurs-pompiers 661.

(s) Le personnel de la police métropolitaine à Londres était, en 1844> de 4,673 hommes, et de 642 pour la police de la Cité, total : 5,215.

âLO ÉTUDES aDR L^ANGLETERRE.

fournit des détachements que l'on expédie, par les chemins de fer, au premier bruit d'une émeute, à BirmiU'gham, à Manchester, dans les poteries, dans le pays de Galles, en un mot, sur tous les points menacés. 11 en est de même dans les principaux centres de commerce et d'industrie. La police municipale se compose à Birmingham de 300 hommes pour garder 190,000 habitants, à Glasgow de 300 hommes pour 215,000 habitants, à Manchester de 390 hommes pour une aggrégation de 235,000 habitants ; à Liverpool enfin, malgré tant d'éléments de désordr'i'e, et bien que la police ait à contenir, sans l'assistance d'une garnison, la foule remuante des Irlandais ainsi que 7 à 8,000 matelots , elle ne compte pas plus de 640 hommes dans ses rangs.

Je sais ce que l'on peut dire sur la difflérence des populations,et je ne conteste pas qu'avec les habitudes militaires

du peuple français la force publique ne doit affecter à Paris des proportions plus imposantes que dans un pays où dix mille hommes prennent la fuite devant un escadron de dragons ; mais les crises, dans lesquelles on peut avoir à déployer cet appareil de baïonnettes et de canons, sont heureusement fort rares, et les circonstances qui appellent chaque jour la surveillance de l'autorité ne présentent pas en Angleterre moins d'obstacles à surmonter qu'ailleurs. Toutes choses égales, il paraît évident que la police produit chez nos voisins tout ce qu'elle peut produire, tandis que chez nous la moitié de la force disponible reste constamment sans emploi.

Cette inégalité dans les résultats obtenus tient uniquement à la différence des systèmes. La police, en Angleterre, ne procède pas du même principe qu'en France;

LIVERPOM. 211r

elle ne relève pas de la même autorité, et elle n'a pas la même organisation.

En France, un agent de police voit ses devoirs bornés à la répression des délits et des contraventions ; il ne se considère pas comme chargé d'un autre mandat. Protéger les honnêtes gens n'est pas son affaire, et les coquins tombent seuls sous sa juridiction. Il ne prévient et n'empêche pas le mal, il se borne à le réprimer en prêtant main-forte à la loi. De là, son ton acerbe, son regard insolent et quelquefois provocateur; de là, l'épée qu'il porte au côté. C'est une machine à procès-verbaux et un instrument d'arrestations, rien de plus, mais aussi rien de moins.

L'officier de police {policeman} en Angleterre, a des devoirs beaucoup plus étendus ; il est chargé, il répond de la sûreté des

personnes et de celle des propriétés. Autant il doit se montrer vigilant et courageux dans la répression des délits, autant on lui recommande d'être bienveillant, prévenant et soigneux des intérêts de la communauté. Il se considère comme l'ennemi des coquins et comme le serviteur des honnêtes gens. A toute heure du jour et de la nuit, vous le trouvez sur votre chemin qui vous donne le nom des rues, l'adresse des habitants, en un mot, les renseignements qui vous peuvent être utiles. Il ferme la porte de votre maison, si vous l'avez laissée ouverte, vous avertit, en cas d'incendie ou d'effraction, et donne le signal des secours, vous ramène ou conduit au poste votre enfant égaré, écarte tout embarras et tout danger de la voie publique, veille enfin pour vous et sur vous.

Si la police commande aux citoyens en France, et si

tl8 ÉTUDES mii L^ANGUBTERRB.

elle les sert en Angleterre, cela vient peut-être de ce qu'elle procède ici du pouvoir municipal, et là du pouvoir central. A Paris, le préfet de police est le représentant direct de l'autorité ministérielle. Dans les départements le maire de chaque commune, étant nommé par le ministre de l'intérieur ou par le préfet, ne dirige la police communale que par une délégation du pouvoir exécutif et sous le contrôle immédiat du préfet ; et comment une police qui ne relève pas des habitants se croirait-elle tenue de les ménager ou de prendre leurs intérêts? D'après la Grande-Bretagne, au contraire, les maires, étant les élus de la cité, en ont le gouvernement sans réserve ; l'autorité centrale n'intervient qu'au défaut de l'autorité municipale, et pour ajouter aux forces des localités la puissance de l'État.

En vertu de ce principe, le gouvernement n'hésite pas en Angleterre à confier le droit de faire la police, avec une autorité publique, à des associations qui ont un caractère privé : c'est ainsi que les compagnies de chemins de fer ont obtenu de transformer leurs employés en constables et d'exercer, en vue de l'ordre, un pouvoir proportionné à leur responsabilité; à Londres, deux sociétés philanthropiques ont leur police particulière, et quelques maisons de commerce payent des watchmen pour garder leurs établissements pendant la nuit.

Dans l'exercice de la surveillance, la police française emploie des agents secrets et des agents publics ; ceux-ci sont les seuls dont la police anglaise admette le concours. <(La police de sûreté, dit M. Vivien,, comprend des agents publics et des agents secrets : les premiers surveillent les voleurs sans se joindre à eux; les seconds

UVERPOOL. 319

s'en approchent davantage, et sans jamais, en aucune façon, de loin ni de près, tremper dans leurs méfaits, ils les rencontrent, les connaissent personnellement, et peuvent avec exactitude révéler les noms, les caractères de ces misérables, sauvages égarés au milieu de la civilisation... D Et ailleurs : « La préfecture de police a cessé depuis longtemps d'employer des repris de justice dans les brigades de sûreté. Toutefois, il est impossible de renoncer entièrement aux services de cette classe d'hommes, et des agents mêlés à la vie et aux habitudes des malfaiteurs ne peuvent se recommander par la pureté du caractère et par la dignité des mœurs. »

Certes, si l'on tient à conserver la tradition d'une police secrète, M. Vivien a raison, on doit se résigner à l'emploi d'hommes qui ne se recommandent ni par la pureté du caractère ni par la dignité des mœurs. Il faut avoir trempé dans le crime pour faire métier de la délation et de la trahison ; ces basses œuvres de la police ne conviennent qu'à des mains déjà souillées. Mais une police secrète est-elle nécessaire au maintien de l'ordre public? Pour ma part, je ne le pense pas. Je crois même, et je l'ai dit plus haut, que, si le nom seul de la police est devenu un opprobre en France, cela tient à la nature mystérieuse des moyens et au caractère peu moral des agents qu'elle emploie; tandis que, si la police est universellement respectée en Angleterre, on peut sans hésitation attribuer la popularité qu'elle obtient, à la franchise et à la dignité de ses procédés. Tous les hommes qui ont de l'expérience en cette matière, M. Miller à Glasgow, M. Whitty à Liverpool, M. Beswick à Manchester, sont les adversaires les plus déterminés de la

390 ÉTUDIS SUR L'ANGLBTnRB.

pdice secrète. Ds s'applaudissent de n'y aToir jamais eu recours, et ik trouvent, dans Tempressement que mettent tous les citoyens à leur donner des indications et des renseignements sur les délits ainsi que sur les auteurs des délits, une assistance qu'aucune brigade secrète n'aurait pu leur prêter.

Au lieu de réprimer le toI et de traquer les Toleurs, la police secrète tend à les conserver en quelque sorte. Où veut-on que ces agents ténébreux de l'administration puisent les renseignements qu'ils lui transmettent, si ce n'est dans les lieux de réunion et dans la société même des malfaiteurs? De là l'espèce de tolérance qui protège, à Paris notamment, les repaires les plus immondes.

La police n'ignore pas que les repris de justice s'y rassemblent, elle cop ît le danger et l'immoralité de ces rassemblements où prennent naissance tous les complots et où se fait la liquidation des entreprises nocturnes. Rien ne lui serait plus facile, puisqu'elle les tient à toute heure enveloppés dans ses filets, que de fermer d'un seul coup les tapis francs et de mettre la main sur les habitués, mais alors que deviendrait l'importance des agents secrets? S'il n'y avait plus de tapis francs^ où rencontreraient-ils les voleurs pour \$t mêler ^ selon l'expression de M. Vivien, à leur vie et à leurs habitudes ? qui les tiendrait informés? où serait la source de leurs dénonciations, et par conséquent de leur crédit?

De temps en temps, lorsque les vols et les assassinats se multiplient et que la clameur publique devient trop pressante, l'administration se décide à montrer plus de sévérité. Ses agents cernent telle ou telle maison mal famée, arrêtent, fouillent et interrogent toutes les

UVERPOOL, 221

personnes qui s'y trouvent ou qui s'y rendent, établissent en un mot ce que l'on appelle une souricière^ et paryiennent souvent à opérer ainsi quelque capture importante ; mais en dehors de ces rares expéditions, et pourvu qu'il ne s'y fasse pas trop de bruit, les tapis francs jouissent d'une sécurité parfaite ; c'est une sorte de terrain neutre, où la police et les malfaiteurs s'accordent tacitement à suspendre les hostilités.

Indépendamment de la tolérance habituelle dont on use à l'égard des repris de justice, des caractères suspectSj comme dit la loi anglaise, la méthode de surveillance laisse beaucoup à désirer. Notre police procède comme une armée en campagne ; elle

établit des postes de loin en loin, et pousse par moments des reconnaissances, des expéditions sur le territoire ennemi. Écoutons le défenseur le plus habile de ce système, M. Vivien ; « La nuit, les agents de sûreté se répandent dans les rues, et par petits groupes, bien armés, bien résolus, ils parcourent les lieux les plus déserts, les plus propres à tenter l'audace des malfaiteurs; ils se glissent dans l'ombre, sans bruit, se blottissent le long des maisons, arrêtent l'individu qu'ils trouvent porteur de paquets suspects, ou même embarrassé dans sa contenance, et jugent, d'après ses réponses, s'ils doivent le laisser continuer sa marche, le reconduire au domicile qu'il s'est donné, ou le conduire en lieu sûr. La garde municipale leur prête assistance pour ces courses nocturnes, et des patrouilles, où les pas n'ont point de bruit et les uniformes point d'éclat, saisissent aussi et les individus prêts à commettre un crime, et ceux qui emportent dans les ténèbres les produits du crime déjà commis. »

S22 tîmwê sni L'iRGunua.

Ainsi la surveillance de la police française est ambulante, et la patrouille en est le type vrai. A Londres, à Liverpool, et dans les autres Îles de la Grande-Bretagne, la surveillance est stationnaire et à poste fixe, système qui paraît tout à la fois exiger des forces moindres et contribuer plus efficacement à la sécurité.

La police de Liverpool se compose, comme je l'ai dit, d'environ six cents hommes, dont les mouvements sont dirigés par un notable chef [head-constable] ou surintendant. Cette force doit suffire à des attributions très étendues. Elle se partage naturellement en deux services, le service civil et le service criminel. Le premier comprend la brigade des firemen ou préposés aux incendies, institution analogue à celle de nos sapeurs-pompiers, et

les inspecteurs des marchés, de Fédairage, ainsi que de la voirie ; la seconde renferme les agents préposés à la sûreté publique, les gardes de jour (daywatchmen) et les gardes de nuit [night-watchmen]^ environ cinq cents hommes, dont la moitié seulement sont sur pied à la fois. A Londres, les secours contre l'incendie sont payés par les compagnies d'assurance, et ne forment pas un service public.

Les agents de la police criminelle, les policemen proprement dits, observent une discipline toute militaire. Pour faciliter la surveillance, la ville a été partagée en deux grandes divisions, la division du nord et celle du sud. Chaque division, placée sous les ordres d'un lieutenant, se partage elle-même en sections ; chaque section est commandée par un sergent et comprend plusieurs quartiers, ^en anglais beats, dont chacun est mis sous la garde d'un watchman. Le quartier assigné à un garde

est comme un pâté de rues et de maisons, et doit avoir une étendue qui permette à l'agent d'en visiter tous les points dans une demi-heure en se promenant à pas lents. On lui remet, au moment où il commence cette faction de douze heures, une carte exacte de son district, en lui recommandant d'apprendre à connaître ceux qui habitent, à leur figure et par leur nom . Le jour, il ne porte pas d'autre arme qu'un bâton court; la nuit, on ajoute une lanterne, une crêcelle, une cape, et dans quelques villes une espèce de poignard [twitch). C'est à lui de surveiller les gens suspects, de s'assurer que les portes et les fenêtres ne restent pas ouvertes ; en cas de délit, de tumulte ou d'incendie, il doit donner l'alarme avant de se porter au secours. Mais, ce qui fait bien voir dans quel esprit de sagesse cette organisation a été conçue, l'on récompense moins les agents qui ont appréhendé

quelque malfaiteur que ceux sur le territoire desquels aucun délit n'a été commis (^). Ainsi, dans l'ordre des qualités que l'on demande à la police, la vigilance passe avant l'énergie.

Les sergents, les lieutenants et le surintendant lui-même font des rondes de jour et de nuit pour s'assurer que les constables sont à leur poste, et que leur surveillance n'a pas été en défaut. Tout garde surpris en état d'ivresse, endormi, fumant ou en conversation avec une femme, est renvoyé sur l'heure. En même temps qu'on leur ordonne d'agir, en cas de nécessité, avec décision et avec énergie, on leur recommande de ne pas se mêler de toutes choses, de n'être pas tracassiers, de parler

(•) « The abieoe of crime wUl be eo»idered tbe beat proof of iha efficiency of tbe police. » {RegMlations and itutruetioni.)

224 ÉTUDES SCR L'AlfGLETBRRF:

toujours avec politesse, et de rester maîtres d'eux-mêmes lors même qu'ils sont provoqués.

Un certain nombre d'hommes est tenu en réserve la nuit dans les grandes stations, le jour au bureau de la police et dans l'enceinte du tribunal, afin d'exécuter les ordres des magistrats, et de se porter partout où l'intérêt de la sécurité publique pourra les appeler. Liverpool a cinq grandes stations de police. A Londres, la police de la Cité comprend 6 districts et autant de stations ; la police métropolitaine se divise en 17 districts et en 53 stations. Chaque district est placé sous la direction d'un surintendant, de 2 à 6 inspecteurs et de 14 à 30 sergents, avec un nombre de constables proportionné à l'étendue à surveiller. Une patrouille à cheval est spécialement attachée à la surveillance des districts ruraux que la police de Londres embrasse dans son rayon. Chaque

poste renferme : un hangar où les constables se livrent aux évolutions militaires et sont passés en revue par leurs chefs ; un bureau où l'on enregistre les ordres du jour, et où Ton tient note de la conduite des agents ainsi que des arrestations ; deux chambres de force ou cachots [locks wp), l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, dans lesquels on enferme jusqu'à l'heure de l'audience les personnes arrêtées pendant la nuit. Ces violonsy comme on les appellerait en France, sont des bouges affreux qui ne reçoivent l'air et la lumière que par un étroit soupirail. On devrait du moins les convertir en cellules, afin qu'un honnête homme, que l'on a ramassé ivre dans la rue, ne fût plus exposé à passer la nuit côte à côte d'un malfaiteur.

^ Ce qui ajoute à l'excellence de cette organisation, c'est

le scrupule que l'on apporte dans le choix des hommes. La police prend ses agents dans la classe des sous-officiers qui ont obtenu leur congé, ou parmi les ouvriers qui ont quelque instruction, et qui sont désignés par leurs bons antécédents. Comme on exige aussi la force physique et une taille élevée, il en résulte que les constables de la nouvelle police sont bien réellement l'élite de la population. Règle générale, un policeman sans armes vaut deux hommes : trois cents policemen armés contiennent une ville soulevée. Je ne connais, quant à moi, que la garde municipale de Paris, ce corps admirable entre tous les corps d'élite, que l'on puisse comparer aux constables de Londres, de Liverpool et de Glasgow.

Par une dérogation très-manifeste au principe administratif de l'Angleterre qui veut que les institutions locales soient défrayées par des taxes mises à la charge des localités, l'État contribue, dans certains cas, à l'entretien de la police, au moyen d'une

somme prélevée sur les fonds généraux du budget [consolidated fund) ; je ne parle pas de l'Irlande où la police forme un corps militaire, un corps d'occupation de neuf à dix mille hommes, qui coûte annuellement 12 millions, et dont il peut paraître assez naturel que le gouvernement supporte la dépense, lorsque sa politique en crée la nécessité. Mais à Londres même, sur les 275 à 300,000 livres sterling que coûte annuellement la police métropolitaine, le gouvernement fournit une subvention proportionnelle de 70 à 75,000 liv. sterl. On sait que l'État en France contribue pour une somme d'environ 2 millions, à l'entretien de la garde municipale de Paris. Tel est l'empire des faits dans ces vastes agglomérations d'hommes.

IS6 ÉTUDES SDR L'ANGLETERRE.

que des gouvernements, qui partent de principes différents aboutissent pratiquement aux mêmes conclusions.

A Liverpool la corporation municipale fait seule les frais de la police, au moyen d'une taxe levée directement sur les habitants. La dépense annuelle est d'environ 1 million de francs et représente près de 1,600 francs par homme ; cette proportion s'élève à 1,858 francs pour la police de la Cité, elle descend à 1,555 francs pour la police métropolitaine, et à 1,475 francs pour la police de Manchester. Voilà sans doute un budget considérable ; mais notre sergent de ville ne coûte pas moins cher que le policeman anglais ; la dépense est en effet de 1,580 francs par homme, à Paris. Or, un policeman fait la besogne de deux sergents de ville ; et, après tout, grâce au nombre des hommes que nous tenons inutilement sur pied, la ville de Paris dépense infiniment plus, toute proportion gardée, pour le service de sûreté, que Londres et que Liverpool (*).

La police, dans les villes de l'Angleterre, est une institution complète, qui a ses tribunaux ainsi que ses hommes d'action. Les tribunaux de police sont investis des pouvoirs les plus divers comme les plus étendus : le magistrat est à la fois juge de paix, juge d'instruction, juge de simple police, et arbitre de certains intérêts ou privilèges municipaux. Les lois lui allouent un traite[^]

(1) A Londres, les dépenses de la police, la Cité comprise, s'élèvent annuellement à 8,000,000 de francs, pour une population de deux millions d'hommes; à Paris, pour une population d'environ an milllmi d'hommes, les dépenses de la police proprement dite, frai[^]d'administralion inclus, s'élèvent à plus de 6,000,000 de francs.

meot proportionné à Timportance de ses fonctions et au temps qu'il est obligé d'y consacrer. C'est une exception toute récente aux usages de ce gouyernement aristocra* tique, dans lequel les fonctions du juge de paix sont gratuites et appartiennent, comme un droit seigneurial, aux grands propriétaires du sol. Par une autre exception non moins remarquable, le commissaire de police {police[^] commissioner), qui enregistre les plaintes et qui expose les faits de chaque cause devant le tribunal, est un homme de loi, et donne des consultations gratuites. Enfin, la procédure est simple et le résultat prompt. Voilà des innovations dont le succès peut paraître extraordinaire, si l'on considère le parfait contentement d'esprit avec lequel la nation anglaise se laisse, depuis huit cents ans, mener par les juges et exploiter par les avocats. Liverpool n'a qu'un tribunal de police ; Manchester en a deux, et Londres neuf, sans compter ceux de la Cité.

Entrons dans le prétoire. Le tribunal de police à Liverpool est une vaste salle partagée en deux enceintes, l'une à l'usage exclusif

de la justice et l'autre ouverte au public. Le juge occupe un siège élevé sur une estrade; devant lui, mais à un rang inférieur, sont le commissaire de police qui fait fonction de ministère public, le greffier qui enregistre les dépositions, et le trésorier qui reçoit les amendes. En face, et au milieu de la salle, se dresse la tribune où comparaissent les prévenus ; elle communique avec la geôle par un passage souterrain. À la droite du juge, les agents de police occupent les bancs devant lesquels est placée la tribune [box] des témoins ; ceux de gauche sont réservés aux parties civiles. Le public se presse au fond de la salle sur l'amphithéâtre qui

lui est destiné. Il y a toujours foule, et quelle foule ! Les assistants de la veille seront à coup sûr les patients du lendemain.

Dans l'ordre des décisions, on appelle d'abord les contreyenants aux règlements municipaux, ensuite les prévenus de crimes et de délits, et en troisième lieu les contestations civiles ; ajoutez que le magistrat donne ou refuse l'autorisation d'ouvrir un cabaret ou un salon, et cela d'après les renseignements qui lui sont transmis ; enfin, il entend les personnes qui demandent à en citer d'autres pour obtenir le recouvrement d'une créance ou pour faire fixer leurs droits. Un seul juge, dans une même séance, a souvent plus de cent cas à décider.

La procédure en matière criminelle ou correctionnelle est, quoique sommaire, environnée de toutes les garanties. A Paris, un inculpé en état d'arrestation attend souvent trois jours, avant que le juge d'instruction puisse examiner les charges qui pèsent sur lui et convertir le mandat d'amener en mandat de dépôt, ou ordonner la mise en liberté. Encore cette procédure se passe-t-elle entièrement à huis clos, le prisonnier n'ayant d'autre refuge que les lumières et l'équité du magistrat instructeur. A Liverpool,

ainsi que dans les autres villes de l'Angleterre, tout constable peut mettre en liberté sous caution, à l'instant même où D est arrêté, un prévenu qui n'est inculpé que d'un léger délit. Dans tous les cas, le prévenu arrêté la veille a la certitude d'être interrogé et entendu le lendemain (*). L'instruction se fait sous

(^) Il y a même de bons esprits, en Angleterre, qui demandent que le tribunal « iége en permanence, et qu'il ait deux juges, un pour l'audience de jour, l'autre pour les audiences de nuit.

les yeux du public. Le commissaire de police ou le greffier ayant expliqué en peu de mots les circonstances et les motifs de l'arrestation, le juge demande à l'inculpé son nom et sa profession ; si le prévenu a déjà eu affaire à la justice, le greffier de la geôle rappelle ses antécédents. Viennent ensuite les dépositions des témoins; ceux-ci, et les agents de la police comme les autres, prêtent serment sur l'Évangile de dire la vérité sans haine et sans passion. Quand ils ont déposé, le conseil du prévenu leur fait subir un contre-interrogatoire par lequel il cherche, dans l'intérêt de la défense, à les mettre en contradiction avec eux-mêmes. Le prévenu est enfin invité à dire ce qu'il juge utile de dire ; et, s'il préfère garder le silence, on respecte sa détermination, selon le principe de la jurisprudence anglaise, qui porte que nul n'est forcé de s'accuser. Dans le cas où le délit commis est du ressort des assises, le juge, après avoir fait lire le procès-verbal des dépositions au prévenu qui en conteste ou qui en reconnaît l'exactitude, l'envoie dans la prison du comté pour y attendre que le grand jury prononce définitivement sur l'accusation. Si l'offense est légère, le juge, décidant lui-même en dernier ressort, acquitte ou condamne ; mais la condamnation n'excède jamais une amende de 10 liv. sterling ou un emprisonnement de six mois. Toute

cette procédure n'a pas duré plus de dix minutes, et souvent même elle en prend moins de cinq. C'est la justice expéditive du cadi, entourée des formes tutélaires qui tiennent au progrès même de la civilisation.

C'est en assistant aux audiences de ces tribunaux que l'on apprend à connaître les éléments dont se composent

230 ÉTDES SUR L'ANGLETERRE.

les populations urbaines. La scène est à la fois plus étendue et plus variée que dans l'enceinte de nos tribunaux correctionnels. Il semble que Ton ait agité la société jusque dans ses abîmes les plus secrets pour faire monter Fécume à la surface. Toutes les figures qui passent deirant l'observateur portent le stigmate fortement marqué des habitudes de leur vie. Les filles publiques saisies dans quelque tumulte de nuit sont des créatures à peine tôteSy aux traits avinés et d'une malpropreté repoussante. Auprès des vagabonds et des mendiants d'aujourd'hui, ceux que le pinceau d'Hogarth a immortalisés pourraient certainement passer pour des grands seigneurs. Les prêteurs sur gage (pawn"brokers)y classe nombreuse en Angleterre et surtout en Ecosse, ont un type particulier de physionomie qui tient du hibou et du vautour, mélange d'hypocrisie et de rapacité. Les voleurs expérimentés sont gens dont la figure ne trahit aucune émotion, qui refusent communément de répondre au juge, et ne payent l'avocat que pour embarrasser les témoins ; mais, quand ils ont perdu l'espoir d'échapper à toute pu^ nitioUi leur insolence et leur férocité naturelle se donnent carrière. Il en est qui passent alternativement de la prison au work-housey et qui ne se gênent pas pour traiter les administrateurs {felieving of/tcefs) de coquins, pour les ft*apper même, lorsque ceux-ci leur refusent des

secours dont ils ont cent fois abusé; Les vagabonds irlandais tranchent sur les autres, et ont le privilège d'égayer l'auditoire par la vivacité de leur pantomime ainsi que par la naïveté de leurs réponses ; peuple enfant que ses conquérants ont mis sous la rude tutelle de la misère et de l'oppression. Les seules personnes d'une apparence

un peu décente, qui figurent devant le tribunal, sont les gentlemen que Ton a trouvés ivres dans les rues, et qui en sont quittes pour payer l'amende en refusant de faire connaître leurs noms, ou les entrepreneurs de cabarets ou de salons qui ont la prétention, en fermant les yeux sur les désordres commis dans leurs établissements, de préserver intact leur caractère personnel {respectability). Dans cette besogne, qui a ses difficultés comme ses dégoûts, l'autorité du magistrat est ce qui étonne le plus. Il doit ce respect du public non moins à sa qualité de jurisconsulte éminent qu'à l'équité habituelle de ses décisions. M. Jardine à Edimbourg, M. Rugeley (tribunal de Londres), M. Rushton à Liverpool, et M. Maulde à Manchester, sont des juges que tout le monde s'honorerait d'avoir pour collègues, et qui figureraient avec distinction sur le banc de la reine, à Westminster. On reproche, il est vrai, à certains tribunaux de police de frapper durement sur les pauvres diables, tandis qu'ils ont toutes sortes d'égards et de ménagements pour les prévenus qui appartiennent aux classes supérieures de la société ; j'avoue que leurs décisions portent quelquefois ce caractère, mais le blâme doit ici remonter plus haut. Le juge ne fait que céder à la tendance d'une société aristocratique ; il est l'instrument des mœurs bien plus que de la loi. Au reste, les misères qui appellent l'attention des magistrats ne sont pas toutes de nature à provoquer des sentences rigoureuses ; ils ont souvent aussi à faire acte d'humanité. A Glasgow, la police est

chargée en hiver de quêter pour les ouvriers nécessiteux. A Liverpool, elle intervient pour obtenir le passage gratuit sur quelque navire en faveur des malheureux qui désirent rentrer

SI3S nStUDES SUR L'ANGLETERRE.

dans la paroisse où ils sont nés. A Londres, elle reçoit les dons volontaires du riche et les distribue aux familles sans ressource, dont la charité légale n'a pas prévu ou n'a pas soulagé le dénûment. Pendant quelques mois, on a même pu croire que les rôles se trouvaient intervertis. Les juges de police, en 1843-44, pour emprunter les expressions du Times, étaient devenus les dispensateurs de la charité publique ; la résistance partait de la commission des pauvres. Les magistrats ouvraient presque de vive force la porte des work-houses ; et quand ils ne pouvaient pas humaniser la loi, ils faisaient appel à la pitié des assistants.

Liverpool est peut-être la ville où le tribunal de simple police est le plus surchargé d'affaires graves ; c'est pourtant celle où les acquittements ont lieu dans la plus forte proportion. L'encombrement des prisons gêne la liberté du juge ; celui-ci condamne le moins qu'il peut, ne sachant où placer les détenus. La maison d'arrêt (lock[^] up) en contient cinquante à soixante, et la geôle en renferme près de huit cents. Cette prison, construite sur les plans d'Howard, a eu beau s'étendre et resserrer l'espace accordé à chaque détenu : le crime a marché d'un tel pas, que sa fréquence même lui assure aujourd'hui une sorte d'impunité.

Cet accroissement dans le nombre des délits à Liverpool peut s'expliquer, indépendamment des raisons générales, par la même cause qui a produit l'augmentation de la mortalité, je veux dire par la densité de la population. Liverpool n'est pas la ville qui

présente la plus grande somme de misère, mais c'est assurément celle que le vice infecte au plus haut degré et celle où la

LIVEBPOOL. 233

mortalité moissonne le plus grand nombre de victimes.

A Londres, l'insalubrité des quartiers pauvres se trouve compensée en quelque sorte par la salubrité des quartiers riches. Si la mort est prompte à White-Chapel, la vie est facile et longue dans le West-End. Mais à Liverpool, il n'y a pas de quartiers salubres. La ville est ramassée sur elle-même : 32,000 maisons dans un espace de deux milles carrés ! Comme si les quartiers bas ne lui semblaient ni assez obscurs, ni assez humides, le peuple y vit dans des caves, ou dans des cours qui ne voient pas le soleil. Dans les quartiers élevés, les rues et les maisons ont envahi le terrain libre : il n'y a ni places, ni squares, ni arbres, ni verdure, ni eau, rien de ce qui peut récréer la vue et rafraîchir les sens. On dirait que les habitants qui viennent s'entasser à Liverpool ont jugé suffisants pour chacun d'eux, durant leur vie, les six pieds d'air et de sol que mesure un tombeau. ' Dans une brochure pleine d'intérêt, le docteur Duncan, observateur scrupuleux et compétent, précise la densité de la population à Liverpool et montre les tristes conséquences qui dérivent de cette agglomération de tant d'êtres vivants. Je ne puis mieux faire que de suivre, en les résumant, des données dont l'administration supérieure a reconnu l'exactitude, et qu'elle reproduit dans ses publications (*).

La densité de la population en Angleterre [England and Wales) est en raison de 275 habitants par mille carré, si l'on fait masse des habitants des villes avec ceux

» (1) Voir lefr curieux rapports de M. Chadwick, secrétaire de la commission des pauvres, On sanitary condition of lahowing classes: 3 Yol. In-S», et on health of iotuns, 2 vol. in-S».

234 ÉTLDES 8ER l'AKGLETERRE.

des campagnes. Si Ton ne prend que ceux des yilles, la popula- tion, calculée d'après yingt-une des principales cités, est de 5,545 habitants par mille carré. Eu se bor* tiant à cinq ou six grandes villes, la densité augmente ; elle est, par mille carré, de 20,892 habitants à Leeds, de 27,423 à Londres, de 33,669 à Birmin- gham, de 83,224 à Manchester, et de 100,899 à liverpool. Enfin, dans ces irilles elles-mêmes, certains quartiers agglomèrent la foule. M. Farr cite un district de Londres qui renferme 243,000 habitants par mille géographique carré, et M. Duncan, un district de Liverpool peuplé de 12,000 personnes, qui donnerait par nulle géographique carré 460,000 habitants.

La mortalité se mesure partout à la densité des aggloméra- tions. Elle est annuellement, en Angleterre, de 1 habitant sur 54 91/100 dans les districts ruraux, et de 1 sur 38 16/100 dans les districts urbains. Â Londres, on compte 1 décès sur 37 38/100 habitants ; à Birmingham, 1 sur 36 79/100 ; à Leeds, 1 sur 36 73/100 ; à Sheffield, i sur 32 92/100 ; à Bristol 1 sur 32 38/100 ; à Manchester, 1 sur 29 64/100; à Liverpool, 1 sur 28 75/100. La durée moyenne de la vie est de 26 ans et demi à Londres, de 21 ans à Leeds, de 18 ans à Maa« chester, et de 17 ans à Liverpool.

Le docteur Watt (*) a démontré que les mêmes faits avaient eu à Glasgow de semblables conséquences. En 1831, la population de Glasgow était de 202,426 personnes, et la mortalité dans la

ville n'excédait pas la proportion de 1 décès sur 41 47/100 habitants. En 1841,

i}) Glasgow mortality bUl,

LIVERPOOL

la population s'élevait à 282,134 personnes; mais aussi Ton comptait 1 décès sur 30 41/100 habitants, proportion qui se rapproche, plus que celle d'aucune autre ville, de la mortalité de Manchester et de Liverpool.

Le docteur Duncan explique comment l'air de Liverpool, vicié par cette agglomération contre nature, devient une sorte de poison qui agit tantôt en engendrant des épidémies, tantôt en affaiblissant les constitutions et en les prédisposant ainsi aux maladies de toute espèce. Les cas de fièvre, y compris le typhus, sont infiniment plus nombreux dans cette ville que dans le reste du royaume ; M. Duncan calcule que 1 habitant sur 55 y paye tribut. Il meurt annuellement à Liverpool i , 800 personnes de la fièvre, et le rapport des décès, qui proviennent de cette cause, au nombre total des décès, étant à Birmingham de 4 10/100 pour 100 et à Londres de 4 83/100 pour 100, est de 6 78/100 pour 100 à Liverpool. Même résultat pour les maladies de consommation. Le nombre des personnes, qui sont emportées par ce mal terrible, est de 22,027 à Londres dans une période de trois années, ou de 13 39/100 pour 100 du nombre des décès ; à Liverpool, il est de 4,1 20 ou de 18 31/100 pour 100 du nombre des décès.

Mais le fait le plus affligeant de cette funèbre énumération, c'est la mortalité qui se déclare parmi les enfants : 53 sur 100 meurent avant d'avoir atteint leur cinquième année, et ils meurent presque tous dans les convulsions, au point que les décès provenant de cette cause sont dans la proportion de 14 79/100 pour 100 avec le nombre total. Quelle barbare imprévoyance n'y

336 ÉTUDES SUR l'angietebre.

a4-il pas à tolérer ces entassements pestilentiels des populations, qui ont pour effet nécessaire la mort d'un enr fant sur deux !

M. Duncan n'a pas de peine à établir que les classes pauvres, étant les plus mal logées et les plus agglomér rées, sont aussi celles que le poison atmosphérique épargne le moins. Ainsi, dans les rues étroites qui avoisinent la Bourse et Castle-Streety et où l'espace n'est que de 17 yards carrés par habitant, la fièvre en attaque 1 sur 32 ; tandis que dans le quartier de Rodney-Streçt^ où chaque habitant jouit d'un espace de 57 yards carrés, la fièvre n'en frappe que 1 sur 237. Le district de la Bourse [Exchange^Ward], considéré séparément, renferme une population de 11, 860 habitants, dont chacun n'a qu'un espace de 9 yards carrés, et qui est accumulée à raison de 657,963 habitants par mille géographique carré. C'est celui où les caves et les cours, qui servent à loger les ouyriers, sont le plus obscures et le plus humides, et où le sol est le plus mal disposé pour l'écoulement des eaux. Là aussi, le nombre des habitants attaqués de la fièvre est de 1 sur 26. Enfin, pour résumer toutes ces différences , à population égale , il meurt 177 personnes à Liverpool dans les quar-

tiers les plus surchargés contre 1 00 personnes qui meurent dans les quartiers où les habitants sont plus clair-semés.

Le parlement a voté une loi [act) exécutoire depuis le 1^{er} novembre 1842, et qui a pour objet d'améliorer à Liverpool les conditions de salubrité (^). Cet acte, calqué sur celui que le parlement avait déjà rendu en faveur

{^} An act for the promotion of the health of the inhabitants of
Ét- ,

UNIVERSITY. 237

de Londres, contient quelques dispositions utiles pour l'avenir, telles que la clause qui fixe le minimum de largeur des rues, qui seraient désormais percées, à 24 pieds anglais, et la moindre largeur des cours intérieures à 15 pieds ; mais il ne remédie en aucune façon aux maux actuels. Les règles mêmes, que l'acte impose aux constructions nouvelles, devant les rendre plus coûteuses, sont une prime que l'on donne aux maisons déjà construites, et qui en augmente la valeur.

Le docteur Duncan rappelle que la mortalité, qui était, dans la ville d'York, de 1 sur 21 3/4 en 1735, descendit à 1 sur 28 1/4 en 1781 , dès que l'autorité municipale eut élargi les rues principales, en abattant de vieilles maisons qui étaient presque contiguës à leurs étages supérieurs, et qui ne permettaient ni au soleil de pénétrer ni à l'air de circuler dans les étages inférieurs ainsi que dans les rues. Il en était de même, au commencement du dix-huitième siècle, de la Cité de Londres où la mortalité s'élevait à 1 sur 20, dans les quartiers de l'ancienne enceinte [within the walls) qui renfermaient alors 140,000 âmes, et où elle a diminué de moitié avec le nombre des habitants. Si la corporation de Li-

verpool, qui prend à peine 200,000 francs par an sur ses immenses revenus, pour les travaux intérieurs d'amélioration, consacrait les 14 millions, que va lui rendre la vente des terrains communaux, à terminer les égouts, à percer de larges rues et à ouvrir de vastes squares sur l'emplacement des quartiers les plus encombrés, la ville changerait bientôt de face; mais les magistrats préféreront peut-être amortir la dette municipale, et diminuer les dépenses annuelles d'un demi-million de

238 ÉTCDDES SDR l'aNGLETEBRE.

francs. Qui songe à économiser la Tie, toutes les fois qu'il peut économiser l'argent?

A défaut des habitations, Fou s'est du moins occupé des habitants. Liverpool a donné le premier exemple d'une institution qui ne demande qu'à être agrandie et généralisée pour rendre les plus grands services. Il s'agit d'un établissement, qui développe et qui entretient le goût de la propreté, parmi les classes laborieuses, en leur offrant, à un prix modique, l'usage des bains chauds pour les personnes et celui d'une buanderie pour les vêtements; un bain chaud à Liverpool ne coûte que 2 pence et demi, ou 5 sous de France, à peu près ce que l'on paierait à Paris un bain dans la Seine pendant la belle saison. C'est là un avantage inappréciable, dans un pays où les gens riches eux-mêmes trouvaient difficilement à se procurer un bain, en le payant 3 à 4 shillings. Dans une seule année, 10,000 personnes ont fréquenté l'établissement de Liverpool, qui ne renferme que 18 baignoires; c'étaient principalement des fils de marchands, des commis et des journaliers. L'affluence s'y fait surtout remarquer le samedi, jour où les ouvriers reçoivent le salaire de la semaine et où ils

sentent davantage le besoin de soulager les fatigues ainsi que d'effacer les sueurs du travail.

La buanderie n'est pas moins utile; pour un penny anglais ou deux sous de France, une pauvre femme peut laver son linge pendant six heures, ayant des chaudières, de l'eau chaude et de l'eau froide à discrétion, aussi bien qu'une place au séchoir commun qui est chauffé par un appareil à la vapeur. Cette innovation a produit les meilleurs effets sur l'économie intérieure des

LIYERPOOL. 239

ménages. Blanchir est déjà une opération assez incommode pour les familles urbaines, dans des appartements où tantôt c'est l'eau qui manque et tantôt c'est l'espace. Mais de quels inconvénients n'est-elle pas suivie dans l'unique chambre habitée par un ménage pauvre, dont le linge à demi lavé conserve une odeur repoussante, et ajoute, quand on l'étend, son humidité à celle du climat? Au reste, l'empressement avec lequel la classe laborieuse, à Liverpool, se porte vers la buanderie publique, prouve qu'elle en reconnaît le bienfait; plus de 300,000 pièces de linge y ont été lavées dans la première année, et, pour répondre aux demandes de la population, l'on /Construit aujourd'hui un second établissement sur le même plan que le premier.

Cette admirable organisation va s'étendre bientôt à toutes les villes de la Grande-Bretagne. Edimbourg et Glasgow se l'approprient en ce moment ; Birmingham a ouvert une souscription dans le même but; une vaste association s'est formée à Londres sous le patronage combiné du clergé et des notabilités de la haute banque, afin de créer au centre de la capitale quatre établissements organisés sur une plus vaste échelle mais sur le même plan

que celui de Liverpool* A Manchester, à Leeds, à Sheffield, et généralement dans les villes manufacturières, ce système rencontrerait des facilités encore plus grandes» On y voit souvent les femmes des butriers Venir laver leur linge dans les rues^ à l'eau tiède qui s'échappe, par intervalles, des chaudièresi Cette eau précieuse, que le fabricant laisse perdre, pourrait alimenter sans peine des bains et une blanchisserie ; chaque manufacture fournirait ainsi , aux ouvriei*s

IAO ÉTDDES SUR i/aNG LE TERRE.

qu'elle emploie, le moyen de réparer leurs forces et d'entretenir leur santé.

Dans un bill présenté, le 25 février 1845, à la chambre des communes, le ministre de l'intérieur, sir James Graham, propose d'instituer à Londres un conseil central de salubrité, à l'exemple de celui qui est établi à Paris. Ce collège de praticiens serait appelé à donner son avis sur toutes les questions qui intéressent la santé du peuple dans les grandes villes. Ainsi, le gouvernement, averti par la clameur universelle, veut enfin s'occuper des désordres physiques qui se manifestent au milieu de ces agglomérations. Ne sera-t-il pas touché quelque jour des désordres moraux dont eUes sont également le théâtre ; et, dans une époque où la manie des commissions, soit administratives, soit consultatives, est tellement répandue, ne désignera-t-il pas aussi quelque collège d'économistes et d'hommes d'Etat pour lui proposer des réformes ? Le trouble, qui se révèle partout dans l'ordre social et en Angleterre plus qu'ailleurs, a quelque chose qui attire, en dépit de lui-même, et qui fascine au plus haut degré l'observateur. Lorsque la contemplation aura été épuisée sous toutes ses faces, ne faudra-t-il pas enfin passer à l'action?

Les grandes villes de l'Europe ressemblent, depuis un quart de siècle, au corps d'un enfant qui aurait grandi tout d'un coup sans mesure, et qui, après cette croissance trop soudaine, resterait quelque temps faible et maladif. Mais l'enfant se remet tôt ou tard de cette secousse passagère, grâce au développement des forces vitales qui reprend son cours. En sera-t-il de même de nos populations urbaines ? sommes-nous encore dans la

jeunesse de la civilisation? va-t-elle, après un temps d'arrêt qui ne s'est que trop prolongé, déployer de nouveau ses ailes, et balayer, dans une course victorieuse, les ulcères ainsi que les scories qui se voient à la surface de la société?

La tradition des premiers temps de la conquête porte que Guillaume, après avoir ravagé et soumis les contrées situées au nord de THumber, voulut ranger à son obéissance la région voisine de Chester, la seule qui ne reconnût pas encore la nouvelle domination. On était au cœur de rhiver, et l'Armée normande rassemblée à York avait à traverser, par des chemins impraticables pour cette pesante cavalerie (^), la chaîne de montagnes qui s'étend du sud au nord dans toute la longueur de l'Angleterre^ qui en est comme l'épine dorsale (backbone) et qui, semblable à l'Apennin en Italie, partage les eaux entre l'est et l'ouest. L'arête de cette chaîne une fois franchie, l'on entrait dans une contrée à demi sauvage, coupée par de nombreux torrents qui inondaient le fond des vallées, semée de marais et de tourbières, couverte de forêts im- |>énétrables, et habitée par une race d'hommes que l'on

Ci) Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands^ Uv. IV,

IM ÊTLDES SIR L'ANGLETERRE.

vasion n'avait jamais pu saisir ni dompter. Les soldats du conquérant, effrayés des périls sans gloire que leur promettait cette expédition, s'étaient mutinés avant le départ. Pendant la marche, GuiUaume mit souvent pied à terre, et paya de sa personne dans ces rudes fatigues pour encourager son armée (*).

Cette région inconnue, inaccessible, c'était la partie méridionale du Lancashire, que sillonnent aujourd'hui tant de routes, de canaux et de chemins de fer ; cette population indomptée, c'était la même qui a fondé depuis et qui a développé, avec une audace, la puissance du système manufacturier. Par une destinée tout à fait providentielle, les accidents du sol et du climat, qui avaient élevé autant d'obstacles à la conquête, devaient être, sept cents ans plus tard, les véhicules de l'industrie. Le travail devait soumettre ces agents naturels, et faire servir d'éléments à la production, l'indépendance des caractères aussi bien que l'énergie des moteurs. . Il n'y a peut-être pas un coin de terre où la nature ait accumulé avec la même profusion tous les instruments du travail. Voyez la Normandie ; elle abonde en moteurs hydrauliques, mais elle manque à la fois de fer et de charbon. Notre Flandre industrielle est assise sur de larges couches de houille, et de nombreux canaux lui donnent la facilité ainsi que le bon marché des transports ; mais c'est un pays bas, sans chutes d'eau, et placé loin des grands centres de consommation. L'Alsace a le génie de l'industrie comme celui de la guerre ; mais ces heureuses dispositions s'y trouvent aux prises avec

o) Past and présent Slate of Lancashire, by H. Ashworth.

les circonstances les plus défavorables, avec la cherté du combustible, et avec l'éloignement des débouchés ainsi que des ports d'approvisionnement.]Même division des avantages naturels en Suisse et en Belgique : Zurich est à cent lieues de]a houille, à deux cents lieues des ports qui reçoivent la matière première et qui expédient les produits manufacturés ; Gand, le siège le plus ancien de la population industrielle dans FOccident, se voit à une distance aussi grande des cours d'eau rapides que des gites métallurgiques et des mines de charbon.

Mais dans cet espace de quinze à seize lieues carrées,* qui est compris entre Tembouchure de la Ribble et celle de la Mersey, rien ne manque de ce que la nature et l'homme peuvent fournir (*). La chaîne élevée, qui le défend des vents du'nord et de l'est, y donne naissance à plusieurs rivières ou ruisseaux qui, descendant rapidement des sommets et multipliant la force du courant par la pente, font mouvoir un grand nombre d'usines. L'Irwell, à lui seul, a 900 pieds de chute, dont 800 sont utilisés; M. Baines compte 300 filatures ou teintureries établies sur ce cours d'eau. Un banc de houille inépuisable et à fleur de terre règne dans toute l'étendue des districts de Salford et de Blackburn; le fer se rencontre en abondance dans les comtés limitrophes d*York et de Stafford, ainsi que dans le pays de Galles;

(i) « Le district où ces avantages se trouvent combinés de la manière la plus favorable est la partie méridionale du Lancashire, ainsi que le sud-ouest du Yorkshire. Dans les comtés de Chester, de Derby et de Nottingham, ainsi que dans ceux de Renfrew et de Lanark en Ecosse, districts qui sont aussi le siège de la manufacture du coton, des avantages semblables se rencontrent, quoique

dans une moindre proportion. » {Histoire de la manufacture du coton, par M. Baines.)

enfin Manchester est à une journée de Londres et à une heure de Liverpool.

Joignez à cela une race d'hommes incomparables, rude mais non grossière, réfléchie et patiente, inventive, entreprenante et infatigable, s'appropriant ce qu'elle n'a pas trouvé, tournée vers le côté pratique des choses, telle qu'il la fallait en un mot pour forger les armes de l'industrie. Cette population féconde a tiré de son sein, avec une égale supériorité, les ouvriers, les ingénieurs, les manufacturiers et les commerçants. L'enfantement a été prompt et complet. En moins d'un siècle, le système des manufactures, système colossal sinon harmonieux dans ses proportions, s'est trouvé construit de toutes pièces. Les États de l'Europe[^]ui l'ont transplanté sur leur territoire, ne doivent pas oublier que le comté de Lancastre en fut le berceau.

En 1738, un ouvrier de Bury, John Kay, invente la navette volante. En 1764, un tisserand de Blackburn, Hargreaves, imagine la jenny. En 1779, un autre tisserand, qui habitait un hameau près de Bolton, Samuel Grompton, compose l'ancien métier plus parfait et qui a remplacé la jenny. La mull-jenny[^] se mouvant sans le secours de l'ouvrier [self-acting][^] inventée par l'associé d'Arkwright, M. Strutt, en 1790, est perfectionnée, en 1825, par un mécanicien de Manchester, M. Roberts. Le principe du tissage mécanique, découvert en 1785 par le docteur Cartwright, est amené à l'état pratique, en 1803, par M. Horrocks, fabricant de Stockport. Deux habitants de la même ville, le manufacturier Radcliffe et l'ouvrier Johnson, parviennent, après deux années des expériences les plus laborieuses, à construire la machine

à parer, qui a rendu possible et général l'emploi du tissage à la vapeur. Enfin, c'est un barbier de Preston, rhomme de génie par excellence, Arkwright, qui réu- *tait le premier ces inventions éparses, qui leur donne un corps et en forme, dès l'année 1782, la manufacture de coton. En 1792, appliquant à une de ses filatures la belle découverte de Watt, il substitue au moteur hydraulique un agent nouveau, une force sans limites, la vapeur, qui, pour employer une expression de lord Chatham, devait se jouer de l'impossible (^]. Dès ce moment, et comme Fa dit son historien, M. Baines, il se fait dans l'industrie une révolution immense, pareille à celle qu'avait opérée l'invention de l'imprimerie dans le domaine des sciences et des arts.

L'Angleterre, on le sait, a été appelée la dernière sur ce terrain. L'industrie, venant de l'Orient avec la civilisation, a marqué sa route par des étapes brillantes dont chacune a un nom dans l'histoire : Tyr d'abord, Venise ensuite, plus tard les Pays-Bas et la France de Colbert. La Grande-Bretagne a reçu ce dépôt grossi par les contributions de tous les siècles et de tous les peuples ; mais il s'est accru entre ses mains avec une rapidité qui tient du prodige, et jusqu'à balancer, par l'effort héroïque de deux ou trois générations, les progrès accomplis depuis deux mille ans. Eh bien ! ce que l'Angleterre a fait pour l'Europe civilisée, les Lancastriens l'ont fait pour l'Angleterre. A mesure que les arts industriels pénétraient dans cette île, c'est à Manchester qu'ils allaient se fixer. Manchester préparait et tissait la laine^ avant

o) « Tant ample on imposibilités. »

de fabriquer les étoffes de coton ; elle dispute aujourd'hui à Macclesfield la fabrication des soieries, et à Leeds, la filature du lin ; sous une forme ou sous une autre, cette ville est restée, de-

puis le quinzième siècle, la métropole manufacturière du Royaume-Uni.

Les premiers précepteurs de l'industrie anglaise furent les Flamands. Edouard 111 embaucha un grand nombre de ces artisans qui vivaient misérablement au milieu des splendeurs de Gand et de Bruges, a se levant de bonne heure, dit un historien (^), se couchant tard, travaillant rudement tout le long du jour, et ne se nourrissant que de harengs et de fromage moisi. » On leur promit qu'ils auraient du mouton et du bœuf à discrétion, que leurs lits seraient bons, leurs compagnes belles, que les yeomen se disputeraient l'honneur d'épouser leurs filles : et, de fait, ils s'enrichirent en apportant à l'Angleterre une richesse inconnue, ^c Les yeomen qui les reçurent dans leurs maisons, ajoute le même historien, s'élevèrent bientôt au-dessus des gentlemen^ acquirent de grands domaines, et blasonnèrent leurs possessions. » Aujourd'hui les manufacturiers font encore fortune dans la Grande-Bretagne, et quand ils ont acquis un manoir, ils obtiennent sans plus de difficulté le rang de baronet. Mais les ouvriers s'estimeraient bien heureux, s'ils avaient toujours pour vivre la maigre pitance des Flamands du quatorzième siècle ; et, pour trouver ce festin de bœuf et de mouton, qu'Edouard III promettait aux premiers venus, ainsi qu'aux premiers nés de l'industrie, il faut qu'ils passent les mers, qu'ils aillent s'établir aux avant-

(^) FaUer'8 Church history.

postes delà civilisation, dans le Canada, aux Etats-Unis, dans l'Australie ou dans la Nouvelle-Zélande.

Les Anglais avaient appris des Flamands à fouler, à teindre et à tisser la laine. Au dix-septième siècle les réfugiés français leur

enseignèrent à tisser la soie et à imprimer sur étoffes ; au dix-huitième, ayant étendu leurs conquêtes dans l'Inde, ils commencèrent à travailler le coton. Par un phénomène bizarre, les habitants du Lancashire, qui devaient exploiter l'industrie cotonnière avec tant de succès, effrayés un instant de sa croissance extraordinaire, semblèrent vouloir la repousser. L'inventeur de la navette volante, John Kay, pour échapper à la persécution qui le menaçait, alla, vers 1740, se fixer à Paris. En 1768, Hargreaves, découragé par l'indifférence de ses compatriotes, avait porté son industrie à Nottingham. En 1779, les ouvriers mutinés parcoururent les environs de Blackburn (*), démolissant les jennys les machines à carder et toute machine mue par une force hydraulique ou par des chevaux. Les manufacturiers eux-mêmes, qui ne comprenaient pas encore l'utilité de ces grandes innovations, secondèrent l'émeute et protégèrent les coupables contre les rigueurs de la loi. Ce fut alors que le grand-père de sir Robert Peel, qui, outre la destruction de ses machines, avait couru des dangers personnels, retira à Burton dans le comté de Stafford, éleva une filature sur la rivière de Trent; et pendant quelques années on cessa complètement de filer dans les établissements de Blackburn. Mais voici qui est plus étrange encore. Lorsque Arkwright, par une ingén-

(1) Baine's History of Cotton manufacture.

ieuse combinaison de toutes les découvertes faites dans cette période de création^e eut obtenu des produits supérieurs à ceux qui existaient sur le marché, les manufacturiers du Lancashire se liguèrent pour en empêcher la vente. Arkwright et ses associés furent donc contraints d'étendre la sphère de leurs opérations. De filateurs qu'ils étaient, ils devinrent fabricants de tissus.

Écoutons le récit d' Arkwright lui-même : a Notre premier essai fut remploi de ces filés dans le tissage des bas, et Texpérience réussit. Bientôt nous établîmes la manufacture de calicots, qui promet d'être une des premières de ce royaume ; mais une difficulté encore plus formidable se prt>senta. Les commandes que nous recevions, et qui étaient considérables, furent toutà coup contre-mandées, les employés de Y excise refusant de laisser passer nos tissus au tarif ordinaire de 3 pence par yardy et exigeant un droit additionnel de 3 pence^ parce qu'on les considérait comme des calicots, bien que fabriqués en Angleterre. En outre, les calicots imprimés se trouvaient prohibés. Grâce à ces obstacles imprévus, une grande quantité de calicots s'accumula dans nos magasins. On s'adressa vainement aux commissaires de l'ajûse, ol les propriétaires n'eurent plus d'autre parti à prendre que do saisir la législature, qui leur donna gain de cause «prt^s des dépenses considérables et malgré la vive oppolition que les manufacturiers du Lancashire avaient dirigée contre eux. »

A cjuelques années de là, les mêmes fabricants, inj^lrails par l'expérience, disputaient à cet homme qui n'était plus le barbier de Preston, mais que l'Angleterre naluail sous le nom de sir Richard Arkwright, la pro-

priété ainsi que Tusage des inventions qui l'avaient enrichi ; et la force des choses axait dans le comté de Lancastre une manufacture que la folie des hommes en avait d'abord exilée.

Dans toute lutte entre un homme et une population, l'individu doit nécessairement succomber. Les gens de Manchester l'emportèrent donc sur Arkwright. Après quinze années de privilège, et par suite d'un double procès, les inventions dont il était l'auteur tombèrent dans le domaine public. L'équité le voulait ainsi :

les hommes de génie sont le produit de leur pays et de leur temps aussi bien que de leurs propres efforts, et ce n'est pas pour leur avantage exclusif. que la Providence les a dotés de ces facultés splendides dont elle se sert pour donner l'impulsion au progrès des sociétés. Cependant on peut déplorer l'ingratitude de l'opinion publique à l'égard d' Arkwright. 11 ne fut ni aimé ni honoré dans le comté de Lancastre ; aussi, pour s'en venger, il suscita la concurrence du comté de Lanark, disant, par allusion à son premier état, « qu'il trouverait un rasoir en Ecosse pour faire la barbe à Manchester. »

La rivalité s'établit en effet ; mais il est permis de croire que l'intervention d' Arkwright ne fit qu'accélérer le cours naturel des choses. Glasgow n'avait pas pris moins de part que Manchester à la révolution industrielle. Le comté de Lanark avait produit Watt et Adam Smith, pendant que le comté de Lancastre enfantait Hargreaves, Crompton et Arkwright, c'est-à-dire que celui-ci fournissant l'action, celui-là avait donné la pensée. Quoi de plus juste que d'importer la filature au cœur de l'Ecosse, quaiid on lui empruntait, avec la vapeur, le moyen d'u-

Ulîser ces forces latentes que le sol de l'Angleterre recelait ?

Au reste, Timpopularité d'Arkwright n'était pas seulement celle qui s'attache aux débuts de tout inyenteur. Les gens du Lancashire détestaient en lui l'excès des qualités et des défauts qu'ils apportaient eux-mêmes dans le monde industriel. Arkwright était le type le plus complet, le plus absolu, le plus vrai de cette race de parvenus, qui joint une activité sans repos à une ambition sans bornes. Voilà ce qui le rendait pour les manufacturiers, ses concurrents et ses compatriotes, une sorte d'ennemi public.

« Les traits les plus marqués du caractère d'Arkwright, dit M. Baïnes, étaient une ardeur, une énergie et une persévérance étonnantes. Il travaillait ordinairement à la direction de ses nombreuses entreprises depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Il avait déjà plus de cinquante ans, lorsqu'il s'aperçut que le défaut d'éducation devenait pour lui un grand obstacle dans la gestion de ses affaires et dans sa correspondance en particulier. Il prit aussitôt une heure sur son sommeil pour apprendre les règles de la grammaire anglaise, et une autre heure pour se perfectionner dans l'écriture ainsi que dans l'orthographe. Il supportait impatiemment tout ce qui venait l'arrêter dans la poursuite de ses desseins, et, ce qui le prouve d'une manière bien caractéristique, il se sépara de sa femme, après quelques années de mariage, parce que celle-ci, craignant qu'il ne réduisit sa famille à mendier, en travaillant à ses combinaisons au lieu de raser ses pratiques, avait détruit les modèles des machines qui servaient à ses expériences.

Arkwright économisait strictement le temps. Pour ne pas perdre un instant, il voyageait avec la plus grande vitesse dans une voiture à quatre chevaux. Le nombre et l'importance des établissements, qu'il avait entrepris dans les comtés de Derby, de Lancastre et de Lanark, montraient l'aptitude merveilleuse qu'il avait pour les affaires, ainsi que retendue d'un esprit qui embrassait tout. Dans la plupart de ces entreprises, il avait des associés ; mais il s'arrangeait toujours de manière à gagner encore lorsque ceux-ci perdaient. Telle était sa confiance illimitée dans le succès de ses machines, ainsi que dans la richesse qui devait en résulter pour l'Angleterre, qu'il attachait peu d'importance à toute discussion sur les taxes, et avait coutume de dire qu'il paierait la dette du pays. Les plans d'un pareil spéculateur devaient être vastes et

hardis ; il se proposait d'entrer dans les opérations commerciales les plus étendues, et il ne rêvait rien moins que d'acheter le coton produit par le monde entier pour tirer de ce monopole d'énormes profits. »

Lorsque Arkwright formait ces projets, des projets que semblaient autoriser la grandeur et la rapidité de sa fortune, vers 1792, l'Angleterre n'importait guère annuellement que 3 à 400,000 quintaux de coton en laine ; les produits de la manufacture étaient évalués à 80 ou 100 millions de francs, et occupaient moins de 100,000 ouvriers. Le rêve était donc ambitieux, mais il ne franchissait pas les limites du possible. De nos jours^ Arkwright pourrait passer pour un spéculateur bien timide, en présence de ces capitalistes de Liverpool qui opèrent annuellement sur plus de 5 millions de quin-

i54 ÉTUDES 80a L^AMGiETERRK.

taux^ et contre lesquels les fabricants de Manchester ont été réduits à se liguier en i 844 pour arrêter la hausse artificielle du ooton« Geux*Çiy à leur tour, mèn^t des opérations gigantesques» et que l'iniagination peut i peine embrasser, ie sais telle filature de Manchester qui occupe 1 ,500 ouvriers. On cite une maison de oommerœ de kl même ville qui exporte annuellement 30,000 bidles de coton filé ou de tissus, et qui paye pour oe poids de 15,000 tonnes près de 800^000 francs en frais de péage jusqu'au port d'où 1^ marchandises s'eiLpédient (^)« Enfin, n'est-ce pas un manufacturier du Lancashire qui s'écriait, enivré par la contemplation de cette omnipo*tence industrielle : <x Qu'tm nous ouvre Faccès d'une autre planète, et nous nou« chax^eons d'en vêtir les ha* bâtants î »

Mais laissons là les exemples individuels. Quoi de plus surprenant que les accroissements de Manchester lui-même ? Au commencement du dernier siècle, Manchester était une ville de petits marchands et de petits fabricants, qui achetaient des tissus écus à Bolton et dans les villages voisins, pour les teindre et les colporter ensuite, à dos de cheval, de marché en marché. Le commerce mène alors, n'ayant pas de capitaux, se traînait dans les opérations du détail. Les fabricants vivaient avec une extrême économie, travaillaient et mangeaient avec leurs domestiques ; une maison bâtie en brique était le type de ce temps-là. La fabrication proprement dite était dispersée dans les chaumières. Le tisserand était une espèce de manufacturier domestique, qui achetait le fil,

(1) Voir le journal Leeds Mercury.

makchbstbr. Sr^K

quand sa llllll De ne pouvait pas le fournir, et qui y en avait ensuite rétroflé, sur le prix de laquelle il devait retrouver, avec ses avances, le salaire de son travail. La manufacture, à Manchester, se bornait aux opérations chimiques, à la teinture et à l'apprêt ; pour tout le reste, le capitaliste urbain n'était, comme le fabricant de Lyon aujourd'hui, qu'un commissionnaire ou qu'un marchand.

En 1760, la manufacture de coton, concentrée dans le Lancashire, occupait 40,000 ouvriers, tisserands pour la plupart. A vingt ans de là, malgré les développements que cette fabrication avait pris, Manchester ne comptait pas 50,000 habitants. En 1800, la force de production dans cette cité industrielle n'était

encore représentée que par 32 machines à vapeur valant 430 chevaux.

On connaît les humbles débuts de la puissance mécanique dans l'industrie. Les machines, dans les manufactures, étaient mues d'abord par des ânes ou par des chevaux, et manoeuvrées par des enfants. Le premier inventeur de la filature, Wyatt, employait dix jeunes filles dans son établissement de Birmingham ; les premiers ouvriers d'Arkwright à Nottingham et à Crawford furent de jeunes enfants. La maison Peel en occupa jusqu'à 1,000 dans ses ateliers. Ces formidables engins de l'industrie, que ses historiens, cherchant des analogies dans la Fable, ont comparés aux cent bras du géant Briarée, eurent d'abord pour instruments des apprentis de l'âge de six à douze ans, que l'on allait chercher par troupes dans les maisons de charité. Ce sont des orphelins ou des enfants abandonnés qui ont élevé, de leurs faibles mains, le temple des manufactures, et qui ont peuplé

256 ÉTUDE SUR L'ANGLETERRE.

d'une foule maintenant exubérante les districts industriels.

L'acte de la quatrième année de George III, qui fait remise du droit additionnel de 3 pence par yard sur les calicots fabriqués en Angleterre, dit en propres termes, pour expliquer la concession, que plusieurs centaines de pauvres gens sont employés dans les établissements nouveaux. Cette population va toujours croissant, bien que chaque progrès de la mécanique ait pour effet de diminuer le nombre des ouvriers nécessaires dans chacune des opérations de l'industrie. Un ouvrier fileur produit maintenant en un jour plus qu'il n'aurait produit autrefois en une année ; M. Baines a calculé que 150,000 fileurs dirigeant autant de

mull-jennysj faisaient l'ouvrage de 40 millions de lileurs travaillant au rouet. Depuis l'invention du métier self-acting et du tissage mécanique, la production tend encore à s'accroître ; car la manufacture est purement automatique, et l'homme n'a plus qu'à surveiller dans ses effets l'action de l'eau et de la vapeur.

Les progrès de la population dans le Lancashire s'expliquent par ceux de la production. Pendant que le nombre des habitants montait pour le comté de 300,000 à 1,660,000, et pour Manchester de 40,000 à 306,000, la manufacture de coton, dans le royaume, portait sa consommation annuelle de 3 millions de livres à 600 millions, et la valeur de ses produits s'élevait, malgré la réduction continuelle des prix, de 800,000 livres sterling à 36,000,000. Aujourd'hui le Lancashire possède les trois cinquièmes des établissements consacrés à la filature et au tissage du coton, et plus de cent trente

filatures existent dans la seule ville de Manchester* Rien au monde n'est plus curieux que la topographie industrielle du comté de Lancastre. Manchester, comme une araignée diligente, est posté au centre de la tôle, étendant des chemins de fer vers ces auxiliaires de la fabrique, villages autrefois, villes aujourd'hui, qui ne forment plus que des faubourgs de la grande cité. Le chemin de Leeds met à une lieue de Manchester Oldham avec ses 60,000 habitants, Bury, Rochdale et Halifax, dont chacun compte de 24,000 à 26,000 âmes ; le chemin de Bolton rattache à cette ville Bolton, Preston et Chorley, qui ont ensemble plus de cent filatures et 114,000 habitants; sur le chemin de Sheffield, il ne faut que quelques minutes pour atteindre les établissements de Staley-Bridge, Ashton, Dukinfield et Hyde, peuplés de plus de 80,000 personnes ; le chemin de Birmingham incorpore^ pour

ainsi dire, à Manchester les 50,000 habitante de Stôckport, et celui de Liverpool lui rallie Wigan et Warrington. Quinze ou seize foyers d'industrie rayonnent ainsi autour de cette grande constellation.

Une commande, partie de Liverpool le matin, est discutée entre les fabricants à la bourse de Manchester vers rheure de midi ; le soir, elle est déjà distribuée entre les manufactures des environs. En moins de huit jours, le coton filé à Manchester, à Bolton, à Oldham ou dans les environs d' Ashton, est tissé dans les ateliers de Bolton, de Staley-Bridge ou de Stôckport, est teint et imprimé à Blackburn, à Chorley ou à Preston, apprêté, aimé et emballé à Manchester. Par cette division du travail entre les villes, dans les villes entre les fabriques, et dans

^5ft ÉTUDES gVK L'ANGURERRE.

les fabriques entre les oayriers^ Teau, la houHle et les machines travaillent sans fm ; l'eiécution Ta presque aussi vite que la pensée ; Thonuoe participe en quelque sorte à la puissance de création, et il n'a qu*à dire : « Que les produits existent, » pour que les produits soient.

Manchesta*, qui tient à ses ordres, et comme aous sa main, toutes ces agglomérations industrielles, est luimdme l'agrégation la plus extracHrdinaire, la plus intéressante et, à quelques égards, la plus monstrueuse quo^ le progrès des sociétés ait improvisée. La première iuK pression ne prévient pas : le site manque de relief et rhorizon dedarté. Â travers les brouillards qui s'exhft« lent de cette contrée marécageuse, et sous les nuages de fumée que vomissent les ateliers, le travail y a quelque chose de mystérieux et de semblable à Tactivité sout^rraine d'un vol-

can. Point de grande lignes ni de hauteurs qui guident l'œil en Taidant à mesurer ce vaste en** semble. La ville ne se distingue ni par ces contrastes qui caractérisaient les cités du moyen âge, ni par cette régularité que l'on remarque dans les métropoles de ré* eente formation. Toutes les maisons, toutes les rues se ressemblent; mais c'est Tuniformité au sein de la confusion. En y regardant de près, on découvre pourtant un certain ordre. Manchester est situé au confluent d^une petite rivière, rirwell grossie de Tlrk, et d'un ruisseau, le Medlock. L'Irwell sépare Manchester de son faubourg principal, de la vieille ville qui a donné son nom au district [hunérettj de Salford; sur la rive gauche de Medlock est une autre annexe de Manchester, Ghorlton on Meàhk^ qui u^avait que 675^ habitants en 180<, et qui

MANCHKSTER. 259

en compte aujourd'hui 30,000. Les manufactures el les usines forment comme une enceinte autour de la ville et suivent le cours des eaux. On les voit dresser leurs sept étages le long de rirwell et sur le bord des canaux qui, pénétrant plus avant dans Manchester, y forment une ligne intérieure de navigation. Les eaux* de Tlrk, eaux noires et puantes, servent aux tanneries et aux teintureries ; celles du Mediock, aux ateliers d'impression^ aux fabriques de machines et aux fonderies. Les bords de rirwell, qui semblent avoir été le siège primitif de cette civilisation, en demeurent aujourd'hui le centre. Les édifices municipaux sont dispersés le long de son cours. En descendant de la colline oii s'élève la mai* son des pauvres, on rencontre les bâtiments du coN lége, la vieille église (e/rf chnreh), la bourse, et de l'autre côté de la rivière le palais de justice, ainsi que les murs de la prison. De Pendleton à la route de Lon* dres, une grande rue brisée, qui tra-

verse la ville de Fouest à Test, étale à ses deux extrémités les boutiques auxquelles les ouvriers s'approvisionnent , et au centre, dans MarkeP-Sîreety dans Ptccadittyy les magasins ouverts au luxe , les librairies ainsi que les ateliers des journaux. Le quartier aristocratique de Mosletf- Streety qui coupe Markel-Sêrtet à angle droit, réunit les tomploirs où les fabricants de Manchester et des environs se mettent en contact avec le mouvement des affaires. Dans l'angle des deqx rues sont concentrés les dépôt» de matières premières et da marchandises fa^ briquées. Les chemins de fer^ comme étant les Aeiyy Biers venus, s'anêteut aux points extérieurs de cette circonférence, ceux de Liverpool et de Bolton à Fouest^

260 ÉTUDES SUR l'anglbterre.

ceux de Leeds, de Sheffield et de Birmingham à Test (^).

Il résulte de ces combinaisons indifférentes en apparence une grande économie de temps et d'argent dans la production. L'on peut se plaindre de ce que Tespace n'a pas été ménagé pour les hommes, de l'absence de places publiques, de fontaines, d*arbres, de promenades et de logements aérés; mais, à coup sûr, il était difficile de rapprocher davantage les produits du marché, les machines de leurs moteurs, et la fabrication des moyens de transport. Les chemina de fer arrivent portés sur des arcades jusqu'à l'endroit où il cesse d'être incommode d'aller les chercher, et, quant aux canaux, ils passent sous les rues et se ramifient dans tous les quartiers, amenant les bateaux de charbon jusqu'à la porte des filatures ou jusqu'à la gueule des fourneaux.

Manchester ne présente ni le mouvement de Liverpool ni celui de Londres. Durant la plus grande partie de la journée, la ville est

silencieuse et paraît déserte. Les transports glissent sans bruit sur les canaux, non pas au pifid des palais, comme à Venise, mais entre deux haies de matures qui se partagent l'air, l'eau et le feu. Les convois roulent sur les chemins de fer, et font voyager les multitudes aussi facilement que les individus autrefois. On n'entend que la respiration des machines s'échappant par les hautes cheminées en sifflements de

f) Depuis le printemps de 1844, le chemin de fer de Liverpool à Manchester et celui de Manchester à Leeds, prolongés Tun et l'autre jusqu'au confluent de l'Irwell et de l'Irk par une ligne de jonction qui traverse Salford, ont une gare commune placée à quelques pas de la Bourse ; au moyen de cette jonction les voyageurs et les marchandises peuvent circuler, sans quitter la voie de fer, de Liverpool à Hull et de la mer d'Irlande à la mer du Nord.

flamme, et lançant, pour ainsi dire vers le ciel, en signe d'hommage, les soupirs de ce travail imposé à l'homme par Dieu.

A certaines heures de la journée, la ville s'anime. Les ouvriers, qui entrent dans les manufactures ou qui en sortent, remplissent les rues par milliers; les commis, les inspecteurs, les contre-maîtres courent affairés d'un quartier à l'autre ; ou bien c'est le moment où la bourse s'ouvre, et l'on y voit affluer les chefs de cette immense population de travailleurs; mais, même dans les moments où les hommes donnent une libre carrière à leurs sentiments, le caractère sérieux et anguleux de Manchester ne perd rien de la roideur et ne lui communiquent les préoccupations trop exclusives de l'industrie.

Le docteur Taylor, qui a visité le Lancashire pendant la crise commerciale de 1841, et qui est un peintre un peu optimiste, quoique généralement exact, décrit dans les termes suivants les impressions que lui a laissées Manchester (i) : « C'est une viUe d'affaires, où la recherche du plaisir est inconnue et où les amusements sont à peine comptés pour une considération secondaire. Chaque personne, que vous rencontrez dans la rue, a l'air préoccupé et la démarche précipitée. On ne voit que très-peu de voitures particulières ; il n'existe qu'une seule rue qui soit bordée de riches boutiques, encore esteUe d'une date récente. Parmi quelques bâtiments d'un style monumental, un seul est consacré aux récréations des habitants; les autres appartiennent à la religion, à la charité, à la science ou aux affaires... La bourse de

(1) Notes of a tour in ihe manufacturing districts of Lancashire,

m ÉTUDE» suit L'ANOUSTBRRB.

Manchester est le parlement des lords du coton, e^est leur assemblée législative, une assemblée qui promulgue des décrets aussi immuables que ceux des Mèdes et des Perses, mais dans laquelle, au rebours de tous les parlements du monde, on agit beaucoup et Ton parle très-peu. Des transactions d*une immense importance s*opèrent par des signes de tête, par des clignements d^yeux ou des mouTements d^épaules, en comparaison desquels le laconisme des anciens Spartiates pourrait passer pour un bavardage insipide et puéril. On se sou<r vient vaguement, et comme de bien loin, d'avoir ru un jour un homme causer à la bourse ,* mais on en fait men^ tion dans les termes dont on se servirait pour raconter que la sarabande a été dansée dans Té-

glise de Saint* Pierre, ou qu'Arlequin a fait ses farces dans l*enc«nte vénérable d*OM Bailey.

« Ce qui caractérise rassemblée, c^est le talent et IMnelligence appliqués aux grandes spéculations de Fm* dustrie; on n'y rencontre pas plus le génie que la stupidité. Mais si le niveau intellectuel n*est pas fort élevé, il paraît très-évident qu'aucune faculté ne demeure sans emploi. Il m'est arrivé de visiter Manchester à une épo* que de prospérité et d'activité commerciales ; plus ré* comment je l'ai vu pendant la période de détresse et de stagnation. Dans la première de ces circonstances, un étranger aurait pu se croire jeté au milieu d^une de ces communautés de derviches dansants qui ont pour règle le silence et lé mouvement perpétuel. Il semblait que chacun fût incapable de rester plus de trois secondes à la même place. Tout homme de Manchester a pour principe que « rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose

MANCHCSTeft. 263

à faire. » Donnez-lui une occasion ; il entreprendra de pourvoir tous leâ marchés entre Lima et Pékin, et il sera horriblement veié, si, par quelque distraction, il a omis un petit village qui aurait pu acheter un écheveau de ses fils ou une aune (jgard) de ses tissus,

« L'aspect de la bourse, dans cette période de détresse^ est vraiment effrayant La contenance des habitués est sombre et inquiète ; Tardeur des esprits s'est changée ea obstination. Les manufacturiers paraissent sentir que les bénéfices, siao les capitaux, leur glissent dans les mains, et ils ont pris la détermination bien arrêtée de supporter une certaine somme de perte, mais de ne pas se laisser entraîner au delà. Que les affaires soient actives

ou lourdes, la bourse ne dure guère plus d'une heure» Dès que Thorloge sonne deux heures après midi, l'assemblée s'écoule insensiblement et sans bruit ; avant trois heures, l'édifice est aussi vide et aussi abandonné qu'une des catacombes d'Egypte* »

Ces habitudes se ressentent de l'origine de la population^ Dans nos villes manufacturières, la fabrique s'est greSée sur un état social préexistant. Mulhouse était une ville libre et avait des traditions politiques, qui ont donné une physionomie particulière à son industrie ; on dirait une famille, ou plutôt un clan de fabricants, tant ils se soutiennent les uns les autres, et tant les ouvriers y sont paternellement traités. Lyon est une ville littéraire et religieuse aussi bien qu'industrielle : la noblesse et le clergé y ont quatre* quartiers séparés, du fond desquels ils prennent part au gouvernement de la cité. Rouen appartient aux gens de bien non moins qu'aux possesseurs des manufactures et aux propriétaires fonciers. Il y a là tous les

éléments dont le concours forme ce que l'on appelle la société. Mais, à Manchester, l'industrie n'a pas trouvé autre chose qu'elle-même. Tout y est semblable, et tout y est nouveau ; il n'y a que des maîtres et des ouvriers. La science, que les besoins de l'industrie contribuent souvent à développer, commence à se fixer dans le Lancashire : Manchester a une société- de statistique, et la chimie y est en honneur ; mais la littérature et les arts y sont encore lettre morte (*). Le théâtre ne sert pas à épurer le goût, et ne fournit guère que ce qu'il faut à une foule occupée, des amusements grossiers. Dans les opinions politiques, c'est le radicalisme qui prévaut. Parmi les sectes religieuses, les plus récentes sont les mieux accueillies : Manchester renferme plus de méthodistes, de quakers et d'indépendants que de partisans de l'Eglise

établie. Sur 137 temples ou chapelles, l'église anglicane en compte à peine 39. Cette ville réalise en quelque sorte l'utopie de Bentham. Tout s'y mesure en effet à la règle de l'utile ; le beau, le grand et le noble ne sortiront certainement que de cette source, s'ils y naissent jamais.

Si le luxe des voitures et des chevaux est inconnu aussi bien que toute autre recherche, cela ne vient pas seulement de l'économie ni de l'austérité que les manufacturiers font régner dans leurs ménages; cela tient

(1) L'Athenaeum de Manchester, après avoir vu le nombre de ses membres diminuer chaque année, semble vouloir se relever aujourd'hui. L'infériorité littéraire de Manchester est attestée par ces paroles que M. G. Smythe M. P. adressait à trois mille personnes réunies dans les salons de l'Athenaeum, le 3 octobre 1844 : « Habitants de Manchester, vous êtes nés pour faire honneur aux lettres, dans une contrée où les lettres ont été jusqu'ici fort peu en honneur. » .

aussi, cela tient surtout à l'absence des classes supérieures, qui, et la nouvelle aristocratie comme l'ancienne, ne vivent pas à Manchester. La ville proprement dite, le docteur Kay Shuttleworth l'avait remarqué avant moi (*), n'est guère habitée que par les boutiquiers et par les ouvriers. Les marchands et les manufacturiers font leur résidence hors des faubourgs, dans des villas qu'entoure un parc ou un jardin. Cette existence, bornée à l'horizon un peu étroit de la famille, exclut les relations de société ; c'est une espèce d'absentéisme local. Il arrive ainsi que, les comptoirs se fermant et les pulsations des machines s'arrêtant à la chute du jour, tout ce qui était la pensée, l'autorité, la force impulsive, l'ordre, moral dans cet immense atelier, disparaît sur

l'heure. La couche supérieure de la société se replie sur les campagnes ; Manchester est abandonné jusqu'au lendemain aux ouvriers, aux cabaretiers, aux mendiants, aux malfaiteurs, aux filles de joie et à la police, qui doit faire régner dans ce pêle-mêle un peu d'ordre matériel (^).

Comment cette population va-t-elle employer les deux ou trois heures de repos et de liberté qui lui restent entre le travail de la manufacture et le sommeil ? Il semble qu'après une journée de quatorze heures, durant laquelle le mari travaillant d'un côté, la femme et les enfants de l'autre, le ménage est forcément dissous, les

(*) Moral and physical condition of the working classes, (3) Selon un recensement fait en 1836, les ouvriers représentaient à Manchester 1/4 pour 100 de la population totale; à Salford, 74; à Bury, 71 ; à Ashton, 81 ; à Maleybridge, 90; à Dukinield, près de 96. 1 e chiffre fixé pour Manchester paraît être au-dessous de la vérité; la population ouvrière doit y représenter 70 ou 75 pour 100 du nombre des habitants.

166 ÉTUDES sur L'ANGLETERRE.

membres de la famille devraient être heureux de se retrouver «t de respirer un moment ensemble ; mais le foyer domestique, par la faute des circonstances autant que par la faute des habitudes, n'a pas de charmes pour l'ouvrier. Après un repas fait à la hâte, hommes, femmes, enfants errent dans les rues ou s'acheminent vers les cabarets. Quand on parcourt le soir les quartiers pauvres d'Angel Meadow de Garden-Street de iVeto-Town de SnifU-George-Road d'OUham-Roady d'in ciMs-Streety et celui que Ton désigne sous le nom de Petiie Irl ndcy Ton aper-

çoit les portes des maisons ou[^] vertes, et la foule vous coudoie ; si le temps est froid ou pluvieux, le cabaret se remplit et la rue se vide ; par un temps serein, c'est la voie publique qui fait tort au cabaret.

On distingue aisément, au milieu de ces multitudes, les ouvriers irlandais d'origine, qui sont au nombre de 35,000 à 40,000 à Manchester ([^]). Les Anglais vont par petits groupes ou s'isolent entre eux, a moins qu'ib n'aient à débattre un intérêt commun et du moment, tel qu'une augmentation des salaires ou une réduction dans les heures du travail. Le[^] Iriandais sont perpétuelle[^] ment à l'état d'agitation. Souvent ils s'assemblât par centaines au coin delà route d'Ædkam et d'AncoaU- Street. Un d'entre eux Ut à haute voix les nouvelles d'li> lande, les adresses d'O'Connell ou les circulaires de l'association ; puis le tout est commenté sans fin et à grand bruit dans les rangs pressés de cette foule. Us sont si étroitement organisés, et, pour employer un terme mi-

(1) Stir une population de i, €67 ,000 habltanls, letromté de Ltintaslr compte 21,000 Ecossais et plus de 105,000 Irlandais.

MAKCBBSTBR. 267

Utâîre, ils sentent tellement leurs coudes, qu'en un clin d'oBÎl, et au premier signal, mille à deux mille siMit réimis sur un point donné.

11 y a quelques années, les ouvriers irlandais formaient la partie la plus abjecte de la population; leurs de* meures étai[^]ot les plus sales et les plus malsaines, et leurs enfants les plus négligés. C[^]était dans les caves habitées par les Irlandais que se distillaient en fraude des sfHritueux grossiers. La misère, la fièvre, Ti-

vrognerie, la débauche et le vol y étaient en permanence. Là se retiraient de préférence les vagabonds et les malfaiteurs. Tous les jours, quelque rixe éclatait dans ces affreux quartiers, >u quelque crime les ensanglantait.

Ces faits, dont on trouve la trace dans toutes les en* quêtes parlementaires ou administratives publiées depuis douze ans, sont aujourd'hui notablement changés. Les prédications du père Mathieu, secondées par les efforts du clergé catholique, ont commencé à relever ces malr heureux deleurdégradation. Us s^en-ivrent moins, et par suite les rixes sont moins fréquentes. Le dimanche 22 juillet 1843, vingt mille d*entre eux avaient pris l'engagement de S' abstenir de liqueurs spiritueuses [taken ike pledge) ; le lundi, la police ramassait moitié moins d'ivrognes et de délinquants. Les cabaretiers [pubKeans) jetaient les hauts cris. Tel palais du gin^ qui avait coutume de réunir cinquante hommes à la fois, n*en comptait plus que quinse ou vingt. Ce qu^il y a de plus remarquable, c'est la surveillance exercée par le clergé sur réducation des enfants. Dans cette ville, où les enfants en bas âge, livrés à eux-mêmes, courent les rues pieds nus et en haillons , pendant que leurs parents

36S ÉTUDES SUR l'angleteere.

s'enivrent, et où la police en a recueilli jusqu'à dmq mille par an égarés sur la Toie publique, les prêtres catholiques tiennent le soir les chapelles ouvertes, comme une espèce d'asile où les jeunes filles et les jeunes garçons passent le temps à chanter des cantiques et à écouter la parole de leur pasteur. J'ai vu le dimanche cinq à six mille de ces enfants défiler processionnellement sous la bannière de saint Patrick, et la demi-propreté, la décence de cette foule enfantine, est le progrès le plus grand, ainsi

que le plus inattendu, qu'il m'ait été donné de constater. Les écrivains anglais reconnaissent eux-mêmes, non sans étonnement, qu'il existe aujourd'hui parmi les Irlandais de Manchester un plus grand nombre d'ouvriers sachant lire et écrire, que dans la population d'origine saxonne ; les femmes irlandaises sont aussi beaucoup plus chastes et plus attachées à leurs devoirs domestiques. Il n'y a que l'aptitude mécanique qui manque à cette race : les ouvriers irlandais comptent parmi les moins habiles ; on les emploie principalement comme manœuvres ou hommes de peine, et c'est parmi eux que l'on prend les commissionnaires, les portefaix, ainsi que les porteurs d'eau.

Somme toute, l'ordre apparent a gagné à Manchester. Depuis l'établissement de la nouvelle police, les rues sont plus tranquilles, sinon plus sûres. On n'a plus besoin, comme il y a douze ans, de mettre en réquisition tous les dimanches des constables spéciaux pour tenir la voie publique libre et les mauvais sujets à distance, au moment où les familles vont entendre le service divin (*).

Commission on Factory's régulation bill, p. 327.

Une force de 390 hommes, sous la direction énergique du surintendant M. Beswick, suffit à réprimer les contraventions et les délits dans une ville dont la population excède celle de Liverpool, ce qui prouve que les mœurs à Manchester sont moins violentes et les habitants plus occupés.

En dépit de cette amélioration purement extérieure, les crimes et les délits semblent être en voie d'accroissement (*). Les tableaux publiés par le colonel Shaw, et dont on conteste, il est vrai, l'exactitude à quelques égards, portent le chiffre des arresta-

tions à 12,417 pour l'année 1840, et à 13,891, pour l'année 1841 ;le compte rendu de l'année- 1843 ne présente que 12,147 arrestations. C'est, à peu de chose près, la proportion de Liverpool, et la ville de fabrique descend ainsi au niveau du port de mer.

Il faut reconnaître que Manchester joint à son caractère industriel celui d'une ville de passage; c'est une hôtellerie, un marché et en quelque sorte un port intérieur. Cent mille étrangers l'habitent; on évalue à huit raille par jour le nombre des voyageurs qui arrivent ou qui partent par les chemins de fer. Enfin, sur 27 , 1 06 personnes admises dans l'asile de nuit en 1842, 24,986 étaient des émigrants venus de l'Irlande, de l'Ecosse ou des autres comtés. Ces foules nomades doivent entrer pour beaucoup dans les désordres que la police locale est chargée de surveiller, d'enregistrer ou d'empêcher.

{}) On a remarqué un temps d'arrêt et même une diminution dans le nombre des crimes, depuis que les manufactures ont repris toute leur activité:

PRINCIPAUX DÉLITS CONTRE LES PERSONNES ET CONTRE l'ORDRE EN 1840 ET EN 184a.

Prérenas.

lien? tre et tentative de meordre u t%

Violence avec effusion de sang , lo a

Tentative de viol, elc 17- il

ÇlieaeiTtfl^eiwea (c«mme««Matiito). |^ 669

iolences commises contre les agents de rautorité. &23 417

Tapage dans les rues f ,946 3,306

Tapage fait par dea proetUoéea 190 saa

iTieMa., , t»m %M\

PRINCIPAUX DÉLITS CONTRE LES PROPRIÉTÉS

PréTenot.

Vais avec vlolaiea m avoo affraetlon \$tl lld

yolsatmplas lAXA t,64l^

Filouteries 285 168

Faux et fausse noionnaie 72 56

JSaeroquefiea «... « 66 33

Recel. 135 410

Gens suspects arrêtés au moment de commettre on

TOI , ,,,, i a,o&a 1,006

Vagabonda 872 863

Gens qui abandonnent leur famille 82 141

On voit que, si les crimes contre les personnes sont plus rares qu'à Liverpool, les délits commis contre les propriétés sont pour le moins aussi nombreux. Les malfaiteurs de profession n'affluent peut-être pas à Mandiesier comme dans les métropoles du

commerce et de l'aristocratie, les lieux où se forme la richesse convenant beaucoup moins aux criminels expérimentés que les endroits où Ton se réunit pour jouir et pour dépenser; mais, en revanche, la population laborieuse y onlrade des habitudes de fraude et de larcin qui altèrent profon-

MANCHESTBR. 27 1

dément dans les familles la notion de la probité. Le vol des matières premières se pratique uniyersellement dans les fabriques de Manchester, comme à Lille, à Reims et à Lyon. Ces délits, légers en apparence, mais que la répétition des mêmes actes aggrave, quand ils ne passent pas inaperçus, restent le plus souvent impunis (*). C'est là Texercice qui développe les mauvais penchants, ei avec lequel se familiarisent de bonne heure les femmea ainsi que les jeunes garçons. Aussi les filles de fabrique, à Manchester, trouvent difficilement à se placer dans le service domestique ; on leur préfère les jeunes filles de la campagne, comme ofirantdes garanties supérieures de moralité.

De 1836 à 1842, le nombre des crimes et des délits ' s'est accru, en Angleterre, dans Teffrayante proportion de 59 pour 100. L'accroissement s'est élevé à 100 pour 100 dans Ic^ comtés manufacturiers. Les femmes et les enfants y prennent, on le sait, une bien large part. Cependant Manchester, sur ce point, n'approche pas de Lîverpool.En effet, les femmes commettent, à Liverpool, 33 pour 100 des délits de toute nature, et seulement 90 pour 100 à Manchester. La différence devient encore plus sensible, si Ton s'en tient aux délits qui ont de la gravité ; les^femmes, à Liverpool, entrent pour 35 pour '400 dans les faits renvoyés devant les assises, pendant qu'elles ne figurent, à Manchester, dans la

même caté[^]lgorie, qu[^]à raison de 28 pour 100. On observe une différence analogue entre les deux villes dans le nombre et

; (t) « Nov8 pouTOQi affirmer barciiment que 1m liitea offio-
lelleB n'enregistrent pas la moitié des délits de celte nature qui
sont commis aujourd'hui. » {In quiry inio the stale
ofmaH[^]fmehv[^]ng pôpuUUéo»[^])

373 ÊTLDES SUR L'ANGLETEERE.

dans la qualité des jeunes délinquants. Su[^]ÎTant un tableau dressé par M. Rushton ([^]), les jeunes délinquants renvoyés devant les assises représentent, à Liverpool, 22 1/4 pour 100 du nombre total des accusés, et 13 3/4 pour 100 à Manchester; la proportion, à Londres, est de 19 à 20 pour 100. Ce magistrat fait remarquer encore que les récidives, qui sont, à Liverpool, de 36 1/2 pour 100 parmi les détenus adultes, et de 66 pour 100 parmi les jeunes détenus, sont, à Manchester, de 33 3/4 pour 100 dans la première classe, et dans la seconde, de 43 pour 100.

Si les femmes et les enfants ont plus rarement affaire aux tribunaux dans les cités industrielles,[^] cela vient de ce que leur existence est plus occupée. Dans les manufactures de coton par exemple, les femmes et les enfants représentent 57 pour 100 du nombre total des ouvriers. 11 y a des ateliers de tissage où l'on n'aperçoit pas une tête d'homme, et des ateliers d'épluchage ou de cardage où les jeunes enfants sont seuls employés. La préférence, que les manufacturiers donnent aux femmes et aux jeunes filles, a sa raison dans l'infériorité du salaire; mais le principal avantage d'un personnel ainsi composé est dans la docilité dont il fait preuve en présence de ces rigueurs salutaires ou abusives de

la discipline, contre lesquelles les hommes protestent trop souvent par de formidables coalitions.

La probité chez la femme tient plus à la force des habitudes qu'à la solidité des principes; il n'est donc pas étonnant que le travail, qui la sauve des occasions de mal faire, exerce sur sa conduite une influence dont celle de la jeunesse est dépourvue*

de l'homme se ressentira beaucoup moins. Partout où l'atelier se peuple aux dépens du foyer domestique, la famille peut souffrir, et les mœurs se relâchent ; mais la femme, qui n'a plus ni l'aiguillon du besoin ni l'excitation de la jeunesse, entre rarement en lutte avec les lois. Les comptes rendus de la police pour l'année 1843, mettent ces faits dans une entière évidence ; en effet, parmi les hommes arrêtés, il se rencontre au moins autant d'ouvriers occupés que d'individus sans ouvrage : le rapport est de 4,373 à 4,116. On n'y trouve au contraire que 617 femmes occupées, contre 3,041 hors d'emploi. La proportion paraît encore plus forte, quand on choisit une catégorie spéciale de délits : sur 687 vols, les femmes occupées en ont commis 94, soit 13 1/2 pour 100, et les femmes sans ouvrage 593, soit 86 1/2 pour 100.

La prostitution n'a pas, dans les villes manufacturières, la même hardiesse ni la même publicité que dans les capitales et dans les ports de mer ; pour s'afficher moins effrontément, y est-elle moins répandue ? C'est ce qu'il vaut la peine d'examiner. Les prostituées, à Liverpool, exercent très-activement la surveillance de la police. Vols, rixes, tapage, ivresse, on les retrouve dans tous les désordres, et les ennuis qu'elles donnent à la force publique paraissent très-clairement dans les rapports de la police, où leur nombre, leurs variétés et leurs moindres délits sont minutieusement relatés. A Manchester, ce qui montre qu'elles laissent la po-

lice assez tranquille, c'est que le nombre même de ces malheureuses créatures est à peine indiqué dans les comptes rendus, d'après lesquels on ne saurait s'en faire une idée. Ainsi, le rapport de 1840 suppose 285 mauvais

i74 ÉTUDES 9VK L'ANGLÈTERRE.

BeaXy où résident 629 prostituées ; et eeloi de 1843; déjà un peu plus exact, 330 mautais lieux, avec 70i prostituées. Cependant, en parcourant, à Fentrée de la nuit, les seules rues Toisines de la t)ourse, on en rencon^ trera certainement 5 ou 600 qui rôdent cherchant fortune, à quoi il faut ajouter celles d^un ordre un peu plus élevé, qui ne descendent pas jusqu'à provoquer les passants. Un missionnaire, qui s'est livré à une enquête personnelle dans les districts manufacturiers, M. Logan (^), affirme que Manchester renferme 1 ,500 prostituées- Dans une reconnaissance nocturne dirigée par M. Beswick à travers le (piartier général de la prostitu* tion, j'ai pu remarquer que les abords en étaient généralement moins ignobles qu'ailleurs. Cela s'explique par le concours de deux circonstances qui sont décisives. En premier lieu, on comprend que les prostituées, si j'ose m*exprimer ainsi, les plus décentes accourent à Manchester, puisque Manchester est, en fait de débauche, le rendex-vous des gens comme il faut, a II n'y a pas de maison de première classe à Rochdale, dit naïvement M. Logan, parce que les gentlemen visitent Manchester.» D'un autre côté, la prostîtutîpn officielle ne pourrait que glaner dans les rangs inférieurs d'une société où la prostitution clandestine est tellement répandue, et où la chasteté, au lieu d'être la règle parmi les femmes, tend déplus en plus à devenir l'exception.

On observe des faits semblables en France. Il existe entre Mulhouse et Strasbourg des rapports analogues à ceux de Manchester avec Liverpool. Strasbourg est en

(») An Sxpomre uff^nah pro^tituHon,

quelque sorte le port de Mulhouse sur le Rhin ; ea outre, une garnison nombreuse y attire les femmes de mau* vaise vie ; aussi l'afflueDce des courtisanes et des filles publiques y est-elle extraordinaire, et Paris même n'en saurait donner une idée. Â Mulhouse, au contraire, dans cette ville exclusivement peuplée d'ouvriers, et où Ton ne voit pas un soldat, 40 à 50 prostituées figurent à peine sur les r^istres de la police ; encore sont-elles parquées^ en signe de mépris, dans une seule rue« En revanche, le nombre des unions illicites est considérable, et la du*rée de ces unions tout à fait éphémère ; à défaut de la prostitution, c'est le concubinage qui gagne ainsi le terrain que le mariage a perdu.

Le nombre des femmes à Manchester excède (^) notablement celui des hommes ; dans une société protestante, qui repousse les communautés religieuses, cette disproportion entre les sexes doit amener une certaine irr^ularité de mœurs. La nature a voulu que le nombre des mâles dominât dans les naissances, parce que, les chances de mortalité étant moins grandes pour les femmes, l'excédant disparaît et l'équiUbre se rétablit bientôt, grâce aux accidents ordinaires de la vie. Toute société dans laquelle les femmes sont beaucoup plus nombreuses ou beaucoup moins nombreuses que les bocnmes va donc conti» Tordre providentiel des choses, et doet tomber dans une. infaillible dégradation. Les districts manufacturiers, où dominant les ferrâmes et les enfants, ne se trouvent pas dans une bien meilleure position que les

(^)
« D'après les 41 « caiaaeate ofici « li » on eomm » à liâschester
15M3d fèaunes contre iW^hl homme; » icicédant, 4A)41\$ « o »
près de 9 pour 100. »

276 ÉTUDES SUR L'ANGLKTERRE.

colonies pénales de l'Angleterre, où Ton compte deux hommes pour une femme; et la promiscuité doit y régner aussi à quelque degré.

Indépendamment de cette circonstance, le système manufacturier, tel qu'on le connaît aujourd'hui, est loin de favoriser la décence de la conduite. En rassemblant tant d'hommes, tant de femmes et tant d'enfants, sans leur proposer un autre lien que le travail, on fait naître et fermenter des passions que l'on ne cherche pas ensuite à contenir, et qui finissent par se donner un libre cours. Le mélange des sexes et la chaude atmosphère des manufactures agissant sur l'organisation comme l'ardeur du soleil dans les pays méridionaux, la puberté se déclare avant que l'âge et l'éducation aient pu développer le sentiment moral (*). Les filles de fabrique ne connaissent pas la pudeur. Leur langage est grossier et souvent obscène ; quand elles ne se marient pas de bonne heure, elles forment des liaisons illicites qui les pervertissent encore plus que ces unions prématurées. Dans les intervalles du travail, on rencontre fréquemment , aux abords de la ville ou dans les rues écartées, des couples d'ouvriers et d'ouvrières que le caprice du moment a réunis. Quelquefois ils entrent ensemble dans les cabarets et s'accoutument ainsi à une double débauche. Toutes les enquêtes publiées depuis 1832 por-

(1) « J'ai été membre du comité de Tasile {Guardian asylum} pendant vingt ans, et je crois que la moitié, ou peu s'en faut, des

jeunes filles interrogées par moi avaient dû leur chute au mélange des sexes dans les manufactures ; dans quelques cas, elles avaient été séduites aux heures du travail. » (Déposition de M. J. Reade, enquête sur les manufactures.)

Je même témoignage de la corruption des mœurs (*). Il est vrai que dans les comtés agricoles les enfants illégitimes sont plus communs que dans les comtés manufacturiers ; mais cela ne prouve pas pour la moralité des pays de fabrique. « Il est rare, dit le docteur Samuel Smithy interrogé dans l'enquête de 1832 (^), que dans les districts ruraux des relations illicites n'aient pas pour conséquence la naissance d'un enfant ; dans les districts manufacturiers, au contraire, quand ces relations sont suivies d'une naissance, je dirai que ce fait est une exception. » Le docteur Hodgkin déclare, après lui, que la fécondité des femmes diminue lorsque les relations entre les sexes commencent de bonne heure, et que ces rapports mènent à une sorte de promiscuité. Le docteur Malyn ajoute que l'ardeur déréglée, qui prend sa source dans un développement prématuré des penchants ani-

(1) Pendant la dernière crise le nombre des prostituées s'accrut dans une proportion énorme ; quand on habite Manchester, on ne peut pas ignorer que la cause de cet accroissement était la misère qui existait alors. Aux époques de prospérité, la débauche n'est l'industrie que des prostituées de profession que Ton distingue aisément à leur misère et à leur tenue ; mais aux époques de détresse, les manières simples et la contenance timide de la plupart d'entre elles prouvent, d'une manière non équivoque, que celles qui augmentent le nombre des prostituées sont des malheureuses que la nécessité de vivre a réduites à battre le pavé. Je ne crois pas que la pauvreté produise nécessai-

rement la prostitution; mais lorsque l'atmosphère morale est empoisonnée, comme il arrive à Manchester, où même les écoles du dimanche, les églises et les chapelles présentent des exemples fréquents d'impudicité, le sentiment moral s'affaiblit, et un degré relativement léger de privation suffit pour conduire au vice... Un symptôme aggravant dans la débauche, c'est que la femme n'est pas toujours séduite la première; mais quoi qu'il en soit, elle devient pour l'homme une cause de séduction dix fois plus forte.

{Note du traducteur anglais.}

(') Report from the committee on factory labour regulation
hill» I. 24

maux» a pour effet de nuire à la reproduction. Le révérend Bail est du même avis, et dit avec une énergie toute biblique : « Le nombre des femmes qui s'abandonnent à la prostitution, dans les manufactures est si grand, qu'elles peuvent plus en voir. Une enfant qui vient à mon école le dimanche est déjà notoirement une prostituée. »

La licence, qui règne dans les rangs épais de cette population est arrivée à un degré tel que la statistique est ici impuissante et que l'observation personnelle sans mesurer le mal dans toute son étendue peut seule en donner une idée. Voici du moins un fait qui m'a vivement frappé, comme attestant cette froide régularité dans la débauche qui suppose l'absence du sens moral. En pénétrant dans un bouge du dernier ordre j'ai aperçu une jeune fille d'une tenue assez décente, qui paraissait être employée au service de la maison. Son maintien présentait un si grand contraste avec les façons cavalières des habituées, que je voulus savoir ce qui avait pu la jeter dans un pareil lieu. Le surintendant

de la police ayant en la bonté de poser les questions pour moi» nous apprîmes, à n'en pouvoir pas douter» que cette jeune ou[^] Trière» après avoir travaillé pendant treize heures dans une fabrique» venait chaque soir aider la maîtresse à faire disparaître les traces de l'oi^e de la veille, et suppléer ensuite» quand il le fallait» dans leur noble métier» les Measalioes de Tendroit. Les habitudes du travail jointes à celles de la débauche ! Tordre el en quelque sorte la retenue dans le vice le plus abject ! le calcul faisant faire ce qu'excuserait à peine la passion ! il faut bien que ce soit là un trait de mœurs dans les pays de manu*

«iiiirHBSTCii. 279

factures; car M. Villermé a observé les mêmes symptô- , mes à Reims et à Sedan : k Beaucoup de filles et de jeunes femmes des manufactures abandonnent 'sourent l'atelier dès six heures du soir, au lieu d'en sortir à huit[^] et Yont parcourir les rues dans Tespoir de rencontrer quelque étranger, qu'elles provoquent avec une sorte d'embarras timide. Ce désordre est si bien connu que la plaisanterie, qui manque rarement che« nous de se mêler aux actions les plus répréhensibles, comme pour les excuser ou les affaiblir, a crée dans les ateliers une expression particulière pour désigner celle dont il s'agit : quand une jeune ouvrière quitte son travail le soir, avant l'heure de la sortie générale, on dit qu'elle va faire son cinquième quari de journée ([^]). »

On comprend que, dans une ville où la jeunesse laborieuse a de tels commencements, les liens de famille ne soient ni bien étroits ni bien solides. Les comptes rendus de la police portent 82 personnes arrêtées en 1840, 161 dans les sept premiers mois de 1842, 39 dans les trois derniers, et 141 en 1843, pour avoir abandonné leurs enfants ou négligé de soutenir leur famille ; ce qui

prouve que les hommes entrent dans le mariage sans en connaître les obligations, et qu'ils rejettent le fardeau avec la même légèreté qu'ils avaient mise à s'en charger. L'enquête parlementaire de 1834 sur l'ivrognerie (*) cite quelques détails qui peuvent faire juger la moralité et la destinée de ces ménages, « Dans une seule filature qui comptait 170 ouvriers, en moins de trois ans, 24 se marièrent, savoir 13 femmes et 11 hommes. Parmi les

(t) De Véiat physique e\$ moral des ouvriers,

(^ Report from the parliamentary committee on drunkenness.

380 ÉTUDES SUR L'AMGLBTBRRS.

femmeSy une avait eu trois enfants avant d'avoir atteint sa vingt-deuxième année, quatre avaient eu chacune deux enfants avant cet âge, dix étaient mères ou enceintes avant de se marier. Après douze mois de mariage, quatre s'étaient déjà séparées de leurs maris. Sur les treize, une seule était en état de faire une chemise d'homme, et quatre seulement étaient capables de raccommoder le linge de la maison. Des onze ouvriers, quatre savaient signer leurs noms, et deux pouvaient faire une addition de quatre chiffres; mais ils avaient tous appris à jouer aux cartes dans les cabarets, d

L'éducation des femmes de la classe laborieuse est négligée* partout, mais elle n'a nulle part plus de lacunes qu'en Angleterre. Pour retenir l'homme au foyer, l'Allemande a son instruction et la facilité de son caractère ; l'Italienne a une imagination tournée vers le beau et les agréments extérieurs ; la Française, l'économie dans le ménage et la vivacité de l'esprit. Mais l'Anglaise, avec de la beauté et des qualités solides, ne sait ni administrer ni plaire.

Elle entre ignorante et gauche en ménage, ne pouvant quelquefois ni coudre un bouton ni cuire un pain, et vit de privations là où une autre trouverait l'abondance. Comment en serait-il autrement? On n'enseigne pas aux femmes la vie domestique ; eUes grandissent rarement sous l'œil de leur mère ; on les élève, non pour la famille, mais pour les manufactures, pour être, non les compagnes, mais les rivales de l'homme, et pour lui disputer le travail. La jeune fille passe dix années de sa vie à rattacher des bouts de coton ou à surveiller les métiers que la vapeur met en mouvement. Quand arrive l'âge de se marier, la voilà formée

MAIi(CHESTER. 381

pour l'industrie, en ayant l'expérience et à la tête d'un salaire assure, mais n'ayant rien appris de ce qu'elle devrait savoir pour élever des enfants et pour mettre de, Tordre dans le ménage (*). Aussi l'homme la choisit-il principalement en vue des gains qu'elle fait, pour asso« cier les revenus plutôt que les destinées. Puis, lorsque les enfants naissent ou que les maladies se déclarent, le salaire de la femme venant à tarir, le ménage se détrique. 11 n'y a bientôt plus de foyer, il n'y a plus de famille; la femme reste chargée du fardeau, et va déployer désormais cette patiente énergie qui recommande la race anglaise dans l'infortune. Le mari s'étourdit en fréquentant les lieux publics.

La passion des liqueurs fortes ne fait pas à Manchester les mêmes ravages qu'à Liverpool ni qu'à Glasgow. Cependant les cabarets y sont innombrables, et c'est là que l'ouvrier va dissiper ses rares moments de loisir. Suivant le catalogue officiel de 1840, Manchester compterait 1,314 cabarets, dont 502 boutiques de spiritueux [public houses) et 812 boutiques de bière [bér houses). Les échoppes des rogommistes [dramrshops) ne

semblent pas être comprises dans cette énumération, non plus que 400 petits restaurateurs [ticensed victuallers). Encore faudrait-il ajouter, pour être complet, les quantités de spiritueux distillés en fraude dans les ménages irlandais, et qui échappent au contrôle de la police aussi bien qu'à l'action du fisc. Le progrès de l'ivrognerie à Manchester

(^) En 1829, on a compté 33 hommes sur 100 et 49 femmes sur 100, qui n'avaient pas pu signer leur nom sur leur acte de mariage. Cette infériorité relative des femmes s'est fait particulièrement remarquer dans le comté de Lancastre, le principal siège de l'industrie.

1282 ÉTUDES SUR L'ALCOOLISME.

est nettement indiqué, dans l'enquête de 1834, par M. Bradley, qui déclare que, si la population s'est accrue de cent pour cent, le nombre des débits de genièvre et de whiskey a quadruplé dans le même espace de temps.

Il y a vingt ans, l'ivresse à Manchester était réputée encore un plaisir honteux. On ne pénétrait dans les cabarets qu'à la dérobée et par des portes bâtarde (private doors); pour toute enseigne à ces lieux de débauche, une chandelle placée derrière la fenêtre jetait aux passants l'attestement de sa douteuse clarté. Aujourd'hui que l'ivrognerie est entrée dans les mœurs, l'habitude a vaincu la honte, et ce qui faisait rougir les hommes n'embarrasse plus les femmes ni même les enfants. Peu à peu la lumière éclatante du gaz a illuminé les cabarets, les portes se sont élargies, le choppe est devenue une boutique, et la boutique une espèce de palais. L'attrait des jeux tolérés dans certaines maisons ne suffisant plus, on y a joint la musique, la danse et les spectacles qui

peuvent plaire à un auditoire de gens dissolus. Les concerts au cabaret n'avaient d'abord lieu que dans la mauvaise saison. Aujourd'hui, c'est pendant toute l'année que Von entend, comme à Liverpool, retentir dans les salles hautes des lieux publics l'orgue, le piano ou le violon. Une de ces maisons située non loin de la bourse et à l'entrée du pont Victoria, réunit chaque soir jusqu'à onze heures mille personnes à la fois. Le dimanche, pour diminuer le scandale, on module sur l'orgue ou sur le piano les tons plu» graves des psaumes et des hymnes religieux,

I^ goût de la musique,, qui se répand aujourd'hui «o

1IA9ICHESTBB. ^83

Angleterre ainsi qu'en France, est sans contredit un symptôme de l'adoncissement graduel des mœurs. Je voudrais que la musique fit partie de l'enseignement primaire, comme la lecture, l'écriture et le calcul. J'applaudis, de toute mon âme, à la pensée d'ouvrir, à Manchester, comme cela se Toit à Paris, des classes de cbant pour les jeunes garçons et pour les adultes qui ont employé la journée au travail des ateliers. Je ne connais pas de récréation plus innocente que celle qu*oflre l'institut des ouvriers [mechanic^B tmtiute) à Manchester, qui dcenne des concerts tous les samedis, devant un nombreux auditoire. Même dans les salons ou dans les cabarets, l'introduction de la musique a un effet salutaire ; car on diminue toujours la brutalité qui est propre aux plaisirs des sens, en y mêlant les jouissances de Tesprit. Bans les boutiques de gin, on ne buvait que des liqueurs spirituetises ; les boissons rafraîchissantes entrent, pour un chiffre trèfi-considérable, dans la consommation des ouvriers qui Tréquentent les concerts du pont Victoria. Cependant la débauche a beau prendre une forme moins hideuse, c'est encore la débauche; et si elle s'hu-

manise, par compensation elle s'étend. Le salon de musique, aussi bien que l'antre du cabaretier, enlève les ouvriers à leur famille ; et si la santé y perd moins, la moralité n'y gagne pas.

Les débitants de bière, ne pouvant plus lutter à armes égales avec leurs fortunés rivaux, les débitants de liqueurs, offrent aux consommateurs, pour les rappeler dans leurs échoppes, des facilités inouïes. Pendant que Fouvrier est souvent réduit, pour s'enivrer de gin, à mettre en gage, dans une des cent cinquante boutiques

de prêt que Manchester renferme, sa redingote ou le châle de sa femme, les cabarets à bière le relèvent de cet embarras en recevant le paiement de leur boisson en nature, en acceptant du beurre, de la farine, du sucre, et quelquefois des effets d'habillement. Les commis et les gens de la maison, quand cela ne suffit pas pour amener des chalands, vont raccoler les ouvriers à la sortie des manufactures. Enfin, et pour dernier argument, pendant que le public house veut être payé comptant, le beer house vend à crédit.

Un observateur déjà cité, M. Braidley, s'étant placé le soir à la porte d'un débit de liqueurs, compta dans l'intervalle de 40 minutes 112 hommes et 163 femmes qui venaient se joindre à la foule des consommateurs. Cela représente 412 personnes par heure ; il y a tel de ces repaires qui distribue son poison à 2,000 personnes par soirée. Les femmes sont peut-être plus adonnées que les hommes à cette ivresse brutale ; on voit des mères assez insensées ou assez dénaturées pour la faire partager à leurs petits enfants, qui sucent le genièvre avec le lait. La passion des liqueurs fortes achève ainsi de détruire les relations de famille, auxquelles le travail des manufactures avait déjà porté une si

rude atteinte. La manufacture sépare les enfants des parents et le mari de la femme ; la journée finie, chacun va où ses passions l'appellent ; les hommes se partagent entre la bière et le genièvre ; les femmes n'ont pas le choix, et cherchent le soulagement ou l'oubli dans le poison le plus violent.

Les cabarets senties dernières maisons qui se ferment et les premières qui s'ouvrent à Manchester. Dès cinq ou six heures du matin, les ouvriers des deux sexes, en se

MANCHESTER. 38eH

rendant aux filatures, entrent dans les boutiques de gin. On dirait que les manufacturiers eux-mêmes ont voulu favoriser ces déplorables habitudes; car c'est dans les cabarets que plusieurs d'entre eux distribuent aux ouvriers leur salaire de la semaine ; ajoutez que les paiements se font le samedi soir, à l'heure où les ouvriers étant de loisir cèdent plus facilement aux tentations semées sur leurs pas. Il y a mieux, les enfants employés dans certaines filatures reçoivent, de la main à la main et en surcroît de leur salaire régulier, une prime de 2 ou 3 pence, qui est aussitôt dépensée en genièvre ; comme si Ton avait à cœur de les initier avant l'âge aux vices des hommes faits. N'est-ce pas ainsi que les peuples de l'antiquité encourageaient la dégradation des esclaves, de peur que, leur raison s'élevant, ils n'aspirassent à la liberté?

Les ouvriers ont formé depuis quelques années, avec le concours des manufacturiers, des associations ou instituts [méchantes institues) qui leur procurent un lieu de réunion, avec la jouissance d'une bibliothèque ; quelquefois même ils payent des professeurs pour leur faire des cours d'histoire, de physique ou

de chimie. Ces institutions n'existent pas seulement dans les grandes villes comme Londres, Liverpool, Manchester, Leeds et Glasgow ; le village de Darwen, entre Bolton et Blackburn, a son association d'ouvriers, qui se sont donné tout récemment le plaisir un peu aristocratique d'entendre lire par Ch. Kemble, une pièce de Shakespeare, au prix de vingt livres sterling par soirée. Malheureusement, cette ressource honnête contre l'ignorance et contre l'ennui est encore d'un usage très-limité; on ne compte jus-

i86 ÉTODKS ses L'ANGUBTEaRE.

qu'ici que neuf ou dix insfituls, et Manchester en a deux pour sa part. Le cabaret en Angleterre est pour les ou- Triers ce qu'était la place publique chez les anciens. CTestlà qu'ils se rencontrent, qu'ils s'associent entre eux et quMIIs débattent leurs intérêts. Les réunions accidentelles et les régnions permanentes, les loges maçonniques, les sociétés de secours mutuels, les sociétés secrètes se tiennent au cabaret. On comptait à Manchester, en 1834, 30,000 ouTriers affiliés à ces associations, autant de consommateurs obligés de bière ou de genièTre.

Le samedi soir et le dimanche ^odI les jours de la semaine où le peuple s'enyvre. Pourquoi cet emploi de son repos ? par quelle conséquence des mœurs ou des institu* tions, le jour que la religion, après la nature, a consacré à relever Thomme du. labeur quotidien, est-il foUement abandonné en Angleterre à l'orgie ou à Toisiveté? Mettons de côté les autres causes de cette dépression morale ; il y a là un Tice inhérent à Tétat de la société moderne, vice qui se manifeste surtout de Tautre côté du détroit. Nous n'avons plus ni fêtes nationales ni fêtes religieuses. Les jeux athlétiques, auxquels nos pères avaient recours pour exercer sans fa-

tigue les forces du corps, sont tombés en désuétude ; et les cérémonies du culte, ces pompes qui faisaient perdre terre à l'esprit, qui le faisaient planer dans les régions supérieures, n'ont pas trouvé grâce devant le sérieux de notre temps. Du moins, dans les villes catholiques, le goût des représentations scéniques a remplacé celui des spectacles religieux, et le théâtre pourrait devenir, sous l'impulsion d'un gouvernement intelligent, un puissant moyen d'éducation. Mais dans les pays protestants, où le purita-

MANCHISSTEit. 287

nisme étroit des idées s'oppose à tout divertissement extérieur, et n'admet pas d'autre nourriture intellectuelle que la Bible le jour du sabbat, les classes laborieuses, tenues dans une immobilité stupide, ne sauraient trouver une autre diversion à Tennui qui les ronge que Texcita* tion de la boisson. Aussi, plus les mœurs sont rigou* reuses sur l'observation du dimanche, plus s'accixMt dans les cabarets le nombre des habitués. L'Ecosse est infiniment plus puritaine que l'Angleterre; mais c'est aussi la terre classique de l'ivro^erie.

Je ne sais rien de plus repoussant que cette physionomie roide et refrognée des sectes protestantes* Tant que l'enthousiasme les anime, elles peuvent encore faire des prosélytes en violentant toutefois les âmes, et non en les charm^uat : c'est ainsi que l'Ecosse tout entière se levait à la voix du fougueux Knox, et les succès plus récents des méthodistes s'expliquent par les mêmes procédés. Dès que cet emportement sauvage s'éteint, la société protestante est littéralen^ent coupée en deux. Placez-vous au milieu de Briggate-Slreet à Leeds, de Modajf-Street k Manchester, de lord-Slreei ou de Itofe* Street àLiverpool. Quelles sont les familles que vous voyez se diriger vers les églises en silence et avec

une attitude recueillie? Il n'y a pas à s'y tromper ; elles ap[^] partiennent presque exclusivement à la classe moyenne* Les ouvriers restent sur le pas de leurs portes, ou se rassemblent par groupes jusqu'à l'heure où, le service étant terminé, les cabarets devront s'ouvrir. La religion se présente à eux sous des dehors tellement sombres et •Vec des traits tellement durs ; elle affede m bien de ne parler ni aux sens, ni à l'imagination, ni au cœur, qu'il

288 ÈLDES SUR L'ANGLETERRE.

ne faut pas s'étonner si elle demeure le patrimoine, le privilège du riche, et si elle fait du pauvre un paria.

Le caractère aristocratique de la société y contribue encore. Si le peuple, par un beau soleil, voulait sortir le dimanche de la ville, où irait-il? où trouverait-il de l'air et de l'espace ? Manchester n'a pas de promenades publiques ni d'avenues, pas de jardin ni même de champ communal. La population, qui chercherait à respirer un air plus pur que celui des rues, serait réduite à humer la poussière des grandes routes. Tout est clos dans les environs, tout est propriété particulière. Au milieu de ces campagnes de l'Angleterre, qui ressemblent à un perpétuel bosquet, les ouvriers de Manchester sont comme les Hébreux devant la terre promise qu'on leur laissait voir, mais où on leur défendait d'entrer. L'aristocratie s'est partagé le sol et y vit au large; mais elle semble craindre d'en abandonner une parceUe pour les délassements de ce peuple qui sert de marchepied à sa richesse et à sa puissance. Même les cimetières et les jardins de botanique sont fermés le dimanche (*). Que reste-t-il donc, sinon le divertissement brutal du cabaret (2) ?

Cette manière d'employer le jour du Seigneur n'est pas nouvelle à Manchester. En 1618, Charles P', revenant d'Ecosse et traversant le comté de Lancastre, dé-

(1) Déposition de M. Finch, Report on drunkenness, (<) Les manufacturiers de Mancliester se sont émus enfin d'un pareil état de clioses. Au mois de septembre 1844, ils ont ouvert une sooscription dont le produit est destiné à former un parc public semblable à ceux de Londres. Sir R. Peel, se souvenant de son origine, a voaia y contribuer pour 1,000 livres sterling. En février 1845, la souscripUon s'élevait à 30,000 livres sterling.

couvrit que les ouvriers, après avoir travaillé rudement durant la semaine entière, ne prenaient le dimanche aucune récréation. Ayant reconnu que les habitants des autres comtés souffraient du même fanatisme, quoique non au même degré, il publia une déclaration, remise plus tard en vigueur par Charles II, qui protestait contre la violence faite aux inclinations du peuple par les prédicateurs puritains, et qui ordonnait « qu'après le service divin les hommes et les femmes eussent la liberté de se livrer à tous les délassements licites, tels que la danse, le saut, la voltige, le tir à Tarbalète, la plantation des arbres de mai, et même, ce que les puritains devaient considérer comme un acte d'idolâtrie, que les femmes pussent décorer Téglise de fleurs et de feuillage, suivant l'usage traditionnel. .

La révolution de 1688 fit avorter cette réaction remarquable des Stuarts contre les préjugés religieux de la Grande-Bretagne, qui devint ainsi la bigote Angleterre, de la joyeuse Angleterre [merry England) qu'elle était. Lord John Manners avance, dans une brochure récente (*), que tîeorges P" eut la pensée de restaurer les Jeux et les fêtes populaires ; mais le pli était déjà pris, et

que pouvaient les intentions individuelles d'un seul homme, même lorsque cet homme était le roi, contre l'esprit de secte qui s'était incorporé aux mœurs du

Dans les comtés manufacturiers, la population laborieuse est exposée à des crises périodiques qui suspendent le travail, qui affament les familles, qui produisent

(1) A Plea for national Iwldays,

290 ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

en un mot les mêmes effets qu'une mauvaise récolte dans les districts ruraux. Sans insister sur cette détresse accidentelle, il y a dans les grandes villes manufacturières un fond de misère qui s'accroît d'année en année. Malgré l'élévation des salaires et la régularité du travail, Manchester se paupérise en continu. En 1833, et à l'époque de la réforme de la législation qui régit les secourus, le nombre des pauvres y avait doublé en quatre années, et les dépenses s'étaient élevées de 48,977 liv. sterl. à 57,799. La loi des pauvres promulguée en 1834, en apportant une plus grande sévérité dans l'administration de la charité publique, fit réduire ce budget à 27,645 liv. sterl. ; mais l'accroissement ne tarda pas à se manifester de nouveau, les dépenses en 1841 ont excédé 40,000 liv., 44,000 liv. sterl. en 1843, et 48,000 liv. sterl. en 1844. En juillet 1843, j'ai trouvé dans la maison de charité plus de 1,200 habitants; on sait qu'outre le dépôt de Manchester, il comprend deux autres unions, celles de Bolton et de Salford.

Le trait distinctif de la misère à Manchester, c'est qu'il assimile peu à peu cette population à celle de Paris, c'est la facilité avec laquelle les ouvriers se déterminent, quand la maladie les frappe,

à entrer dans les hôpitaux. En 1831, 27 804 malades avaient été traités dans les infirmeries publiques ; en 1840, le nombre des patients fut de 42 964, ce qui représente un sixième de la population. A Paris, le tiers de la population va mourir dans

(1) Moral and physical condition of working classes, by Dr Kay. (*) Remarks on the health of English manufacturing by J. Robertson.

les hôpitaux ou dans les hospices ; à Manchester, c'est là que naissent plus de la moitié des enfants ; naître ou mourir hors de la famille et sous les auspices des institutions charitables voilà deux faits qui accusent également l'état social.

Cette pauvreté extrême, dans laquelle vivent tant d'ouvriers, tient à la même cause qui assure à beaucoup d'autres une existence plus facile et l'emploi de leurs bras. Manchester, étant un grand marché pour le travail, doit être aussi un grand foyer de misère ; car si l'industrie, par son immense étendue, y présente plus de ressources elle appelle aussi au plus haut degré la concurrence des travailleurs. Ceux-ci affluent de toutes les parties de l'Angleterre et de l'Irlande, et ils font tomber le salaire, en se le disputant, pour peu que les temps cessent d'être prospères, au taux qui suffit pour défrayer la subsistance des plus sobres ou des plus nécessiteux.

Le bas prix du travail doit avoir des effets particulièrement funestes dans une contrée où la richesse fait partie de la civilisation. Écoutons là-dessus le docteur Kay : « L'introduction dans les manufactures d'une race non civilisée (c'est-à-dire pauvre) ne tend pas même à augmenter la puissance de production proportionnellement au bon marché du travail, et peut au contraire re-

tarder l'aci oroissement du fonds destiné à soudoyer ce travail. Une pareille race n'est utile que comme une masse d'organi* satio animale qui consomme la plus petite somme de

(i) La moyenae des naissaDces dans les hospices de maternité à Manchester était de 4,300 pour chacune des quatre années 1828, 1829, 1830, 1831.

salaires. Le bon marché tient au petit nombre de besoins qu'^éprouYent ces hommes et à leurs habitudes sauvages. Lors donc qu'Us concourent à la production de la richesse, leur barbarie et la dégradation morale qui en est la conséquence doivent former un des termes de l'équation. Ils ne sont nécessaires qu'à un état commercial incompatible avec des salaires tels que les exige la civilisation. Après quelques années, ils deviennent une charge pour la société, dont ils ont déprimé les forces physiques et morales, et ils dissipent une richesse qu'ils n'ont point accumulée (*). »

Une autre cause de cette misère est l'intempérance des travailleurs. A Manchester comme à Glasgow, l'on rencontre des familles qui dépensent en genièvre ou en whiskey plus qu'elles ne dépensent en pain. AManchester comme à Paris, les ouvriers les plus habiles ne sont pas ceux qui ont la meilleure conduite ; et comme l'économie double le revenu, il arrive souvent qu'une famille, qui a des habitudes d'ordre et de prévoyance, vit mieux avec 15 francs par semaine que telle autre avec 40 francs. Règle générale, ce n'est pas l'élévation, c'est la régularité du salaire qui porte l'aisance dans les familles. L'ouvrier, qui passe par des alternatives de hausse et de baisse, dépense tout ce qu'il gagne, quand il gagne beaucoup, et ne réserve rien pour les époques de détresse. Le commis, au contraire, qui reçoit un traitement men-

suel toujours le même, trouve le moyen de vivre honorablement, et de pourvoir à l'éducation de ses jeunes enfants. Les domestiques eux-mêmes, en rai-

(>) Moral and physical condition of working classes.

son de la âxité de leur salaire, s'habituent plus aisément à la prévoyance ; c'est surtout grâce à leurs économies que le capital des caisses d'épargne [saving banks] se grossit. Les ouvriers se trouveraient bien de la substitution des paiements mensuels aux paiements hebdomadaires, surtout si le fabricant servait l'intérêt des sommes qui leur seraient dues. Mais loin d'entrer dans cette voie , les mœurs anglaises tendent à prendre la semaine pour unité de comparaison dans toute espèce de comptes. L'ouvrier paye, tous les huit jours, son loyer et ses menues dettes, de la même manière qu'il reçoit le prix du travail.

La misère réagit à son tour et devient une cause d'intempérance; c'est dans les quartiers les plus pauvres de Manchester que l'on trouve le plus grand nombre de cabarets. Mais rien ne fait plus de tort au bien-être des classes laborieuses que la nature essentiellement flottante d'une partie de cette population. Les ouvriers forains de Manchester ne ressemblent point aux émigrants q'li fréquentent le marché parisien ; ceux-ci sont des hommes et des enfants qui partent, au retour de la belle saison, de la Lorraine ou du Limousin, pour travailler pendant six à sept mois aux constructions de la capitale, en qualité de charpentiers, de maçons, de tailleurs de pierre. Ils ont un foyer et une famille aux champs, qu'ils n'abandonnent pas sans esprit de retour. Paris n'est pour eux qu'une vaste hôtellerie, où ils viennent amasser un petit pécule. Là même, ils vivent entre eux, formant une sorte de famille provinciale et ne se mêlant pas aux vagabonds qui pul-

lulent dans les garnis. La pensée d'un établissement lointain les garde contre la dissipation et

394 ÉTUDES SUR l'anglekkre.

contre la débauche. Les émigrâits qui affluent à Manchester sont des familles entières, qui vont de Tille en ville, de filature en filature, chercher de Touvrage, et qui n'ont de domicile nulle part. Ces malheureux habitent des garnis, où plusieurs ménages sont fréquemment entassés dans une seule chambre à raison de 3 pence par lit. Un logement étroit et infect leur revient ainsi beaucoup plus cher qu'un logement salubre ne coûte à l'ouvrier domicilié. Mangeant dans les tavernes, ils ne peuvent pas se nourrir avec économie, à moins qu'ils n'adoptent le régime irlandais des pommes de terre [potatoe diet] et, pour combler la mesure, leur salaire est généralement inférieur à celui qu'obtiennent les ouvriers établis et connus. Il résulte des recherches faites par la Société de statistique (*) qu'en 1836, sur 169,000 habitants de Manchester et de Salford, 12,500 vivaient dans les garnis, et plus de 700 couchaient dans des caves avec les locataires de ces infâmes taudis.

Ce n'est pas tout : les ouvriers s'y rencontrant avec les mendiants, avec les voleurs et avec les prostituées, de telles habitations sont également dangereuses pour leurs mœurs et pour leur santé, a Les propriétaires de ces nids à fièvre, dit le docteur Ferriar (^), placent dans chaque chambre autant de lits qu'elle en peut contenir ; ces lits sont tellement rapprochés les uns des autres, qu'un homme ne saurait passer dans l'intervalle. Le spectacle que ces endroits présentent pendant la nuit est vraiment lamentable : les lits sont remplis d'hommes, de femmes et d'enfants couchés pêle-mêle ; le plancher est couvert

(1) Report on the condition of working classes, (•) Report on sanitary condition.

MANCtiESTKR. 295

des haillcmg dégoûtants que ces gens viennent de quitter, ainsi que de leur bagage. Les exhalaisons nauséabondes et la chaleur de Fatmosphère sont intolérables pour quelqu'un qui vient du grand air. Pendant le jour, ces appartements ne sont guère plus salubres. On y trouve généralement plusieurs personnes au lit : Tune est peut-être malade, l'autre se repose de la débauche de la nuit précédente, taudis qu'une troisième tue ainsi le temps, parce qu'elle n'a pas d'occupation, ou dort le jour parce qu'elle vit de quelque œuvre de nuit. Les fenêtres restent constamment fermées, la ventilation est totalement négligée, et l'atmosphère viciée verse son poison aux nouveaux arrivants, que l'habitude n'a pas rendus insensibles à ses effets. I^ où les caves servent de logements garnis, c'est l'arrière-pièce qui fait office de chambre à coucher, et cette pièce, n'ayant pas de fenêlre, ne reçoit l'air et la lumière que par la porte d'entrée. Aussi les ravages de la fièvre y sont-ils plus terribles qu'ailleurs. » Les miasmes humains qu'exhale une foule condensée dans de pareils repaires sont des causes de fièvre et de contagion bien autrement formidables que la putréfaction des corps morts et la puanteur des rues mal pavées ou sans égouts. Le docteur Howard, qui est le praticien le plus expérimenté de Manchester, fait remarquer que les fièvres sévissent particulièrement en hiver dans cette ville, c'est-à-dire à l'époque de l'année où les garnis se peuplent outre mesure, et où le soleil ne darde pas cependant assez de chaleur pour décomposer les résidus d'une grande cité. En 1832, ce fut surtout dans les

g«imis que le choléra se fit sentît- avec violence. Une seule*mai-son perdit huit personnes sur dix-huit.

296 ÉTUDES SUR l'anglsterre.

La densité de la population n'est pas aussi grande à Manchester qu'à Liverpool. La \ille couvre un plus vaste espace ('], et les maisons ont généralement peu de hauteur. Les classes labo-rieuses affectionnent aussi beaucoup moins les logements souter-rains ; il n'y a guère plus de 1 8,000 personnes qui habitent des caves, soit les cinq sixièmes des troglodytes que renferme Liver-pool {^). C'est ce qui fait que la mortalité est un peu moindre et qu'elle procède d'autres causes; la fièvre, qui amène à Liverpool 6,78/100 décès sur 100, n'en produit que 5,21/100 à Manchester.

Jusqu'à l'invasion du choléra, l'état intérieur de Manchester n'avait pas éveillé la sollicitude de ses magistrats. A cette époque, un conseil de salubrité [board ofheahh)^ organisé en toute hâte, visita les quartiers habités par les classes pauvres, et fit, sur ce qu'il avait vu, un rapport dont la substance, publiée par le doc-teur Kay, produisit dans toute l'Angleterre une profonde et dou-loureuse impression. L'enquête avait constaté que sur 687 rues 284 n'étaient point pavées, que 53 ne l'étaient qu'en partie, que 112 étaient des impasses qui n'admettaient aucune ventilation, et que 352 contenaient des amas d'immondices ainsi que des eaux croupissantes et horriblement souillées. De 6,951 maisons visi-tées par les

(1) M. Duncan, qui évalue le nombre des habitants de Liver-pool i 138,000 par mille carré, porte la densité de Manchester à 100,000 habitants par mille carré.

(*) Le rapport de la police pour l'année 1843, constate l'existence à Manchester de 5,629 caves destinées à l'habitation, dont 4,445 étaient occupées par 18,217 personnes et ne renfermaient que 6,950 lits, 2 personnes ^{<^}/m par lit. On sait que la [^]juridiction de la police n'embrasse pas Manchester tout entier.

inspecteurs, 2 [^]565 étaient infectées au point d'exiger immédiatement un lait de chaux, 960 tombaient en ruines, 1,435 étaient humides, 452 sans ventilation possible, et 2,221 manquaient des plus indispensables moyens de propreté. La description de quelques-unes de ces rues, empruntée à la brochure du docteur Kay, montrera dans quel abîme de fange et dans quelle atmosphère pestilentielle vivent les ouvriers les plus malheureux. Je choisirai les deux districts qui portent le nom de Petite-blande et de Gibraltar.

c(Une langue de terre basse, marécageuse, exposée à de fréquentes inondations et à des exhalaisons empestées, est située entre un escarpement élevé, sur lequel passe la route d'Oxford, et un bras de la rivière Medlock, dont une vanne arrête le cours. Le sol, dans ce lieu insalubre, est tellement déprimé, que les cheminées des maisons, dont quelques-unes ont trois étages, atteignent à peine à la hauteur de la route. Deux cents maisons environ, entassées dans un espace aussi étroit, sont habitées principalement par la plus misérable classe d'Irlandais. Plusieurs de ces maisons ont aussi des caves dont le sol est à peine au niveau du Medlock et se trouve souvent couvert de quelques pouces d'eau. Là se réfugient les voleurs et les bandits qui ont déclaré la guerre aux lois, et ses habitants ordinaires ressemblent à des sauvages par leurs appétits ainsi que par leurs mœurs. La Petite- Irlande est située entre deux rangées des plus vastes manufactures de Man-

chester, qui vomissent la fumée en nuages épais suspendus au-dessus de cette région insalubre. »

Passons maintenant à l'autre extrémité de la ville, du

IM ÉTUDES SUÏL L'ANGLÏTERRE.

ciAé de rirk, cette rivière auprès de laquelle la ffièTre, dans Paris, pouvait passer pour un courant d'eau pure, même avant d'avoir été nettoyée. <c Au-dessous du pont Ducie, dans un creux profond et entre deux escarpements élevés, rirk envinune un groupe de bâtiments en ruine. Le cours de la rivière est arrêté, à cet endroit, par une vanne ; une vaste tannerie, qui a huit étages d'élévation et qui expose à Pair la puanteur des pea\ix qu'elle apprête, projette son ombre sur ce labyrinthe d'habitations délabrées ; on l'appelle Gibraltar. En suivant le cours de la rivière, au delà du pont, on rencontre des tanneries, des fabriques de colle et des triperies ; ie cimetière de la paroisse est situé d'un côté du torrent, et de l'autre une succession de cours aussi étranges d'asi)ect que malsaines. On n'y pénètre que par des passages étroits et couverts qui débouchent dans la rue Lofig-Millgate, d'où il faut descendre par des gradins de pierre jusqu'au bord de l'eau. Dans la dernière de ces cours [Allen' s court), on se trouve entouré complètement d'un côté par le roc qui s'élève droit comme un mur, des deux autres par des maisons à trois étages, du quatrième côté par l'escarpement le long duquel on est descendu, et dont le sommet est surchargé encore de murs ou de maisons. Ces maisons étaient récemment habitées par des tisserands, et chacune renfermait plusieurs familles. »

Huit ans plus tard, cet état de choses n'était pas changé. M. Howard (*) le trouvait même plus triste; en efifet, dans l'espace

ouvert qui forme le centre de la

(1) Report on-éaniary condition»

MANGHESTÈR. 399

Petite^Mande, les habitants avaient eoni^ruit plusieurs étables à porcs, qui ajoutaient, s'il se peut, à Tinsalubrité du lieu. Sans doute, l'on a fait d'assez grands efforts et d'asses grandes dépenses pour assainir la ville : bien des rues ont été pavées^ bien des égouts construits, et le service de propreté est aujourd'hui beaucoup plus • régulier; mais, en dépit de ces progrès partiels, le nombre des rues à paver, de celles qui n'ont pas d'égouts et dans lesquelles le boueur n'entre jamais, est encore considérable, a A mesure que les quartiers du centre, dit encore M. Howard, ont été assainis, d'autres quartiers ont surgi dans les faubourgs, avec des rues non pavées et sans issue pour les eaux, au milieu desquelles on jette sans cérémonie les imnK)ndices pour y exhaler leurs émanations putrides, en sorte que ces rues rivaliseront bientôt avec les cloaques qui existaient tout récemment dans l'intérieur. » Le même praticien rap^ pelle à ce propos la description que sir Walter Scott a donnée du village de TuHy-Veolany balayé uniquement par les chiens et par les cochons, qui étaient utiles à leur manière, en dévorant les débris amassés pêle-mêle devant les portes des maisons.

Manchester n'est, en effet, selon l'expression d'un autre médecin, M. Roberton, qu'un village moifêtrneux, construit sans aucune espèce de plan. Chacun des huit cantons qui forment le bourg a sa Im de police particulière. A l'exception des quartiers du centre, sur lesquels s'étend la jisiridietion municipale, tout propriétaire peut bâtir comme il lui plaît et sans avoir aucun rè-

blement à observer (*). On a beau adosser les mesures aux mesures,

(i) Le parlement vient de Voter plusieurs lois, qui ont pour objél

creuser dans les rues des mares infectes, et jeter sur la voie publique des chiens ou des chats morts, la police n'a rien à y voir.

Les autorités de Manchester consacrent annuellement 5»000 liv. st. au service de la voirie. Cette somme est insuffisante, et l'organisation essentiellement défectueuse. On nettoie les rues de première classe une fois par semaine, les rues de seconde classe une fois tous les quinze jours, et les rues de troisième classe une fois par mois. Quant aux cours intérieures, aux allées, aux cloaques habités par les classes pauvres, aucune somme n'est affectée à leur entretien. L'administration municipale, on le voit, n'est guère moins aristocratique à Maucfaester qu'à Londres ni qu'à Liverpool. Là aussi, il y a deux villes dans une seule : d'un côté, de l'air, de l'espace et des provisions de saute ; de l'autre, tout ce qui empoisonne et abrège l'existence, Fentassement des édifices et des familles, l'obscurité, l'humidité, l'infection.

Il faut donc peu s'étonner de ce que la mortaUté frappe les différentes classes d'habitants dans une proportion inégale. A Manchester, les chances de la vie sont de 38 ans pour les classes supérieures [professional persons and gentry) j de 20 ans pour les boutiquiers, qui habitent plus à l'étroit et souvent dans les mauvais quartiers, de 17 ans pour les ouvriers des manufactures et pour les journaliers. Dans la paroisse de Broughton, dépendance rurale de Manchester qu'habitent principalement les manufacturiers de cette ville, il meurt un

d'étendre l'action de la police aux divers districts dont Manchester se compose, et qui donnent à la corporation municipale un pouvoir beaucoup plus complet.

homme sur 44,44/100, et une femme sur 89,50/100; moyenne des deux sexes, 1 sur 63. Quel commentaire pourrait être plus éloquent que le simple rapprochement de ces chiffres ? et n'est-ce pas un état contre nature que celui dans lequel une classe d'hommes se réserve, pour ainsi dire, le monopole de l'existence, dans lequel un manufacturier vit quatre âges d'ouvrier, dans lequel la vie, pour le plus grand nombre, sans âge viril et sans vieillesse, s'étendant à peine jusqu'au seuil de la puberté, est perpétuée par des générations d'enfants ?

Communément, il meurt autant de personnes avant l'âge de 20 ans dans les districts manufacturiers de l'Angleterre, qu'il en meurt avant l'âge de 40 ans dans les autres districts, sans excepter Londres lui-même. Sur 1 ,000 enfants, qui naissent à Manchester, dans les rangs de la classe laborieuse, 570 sont emportés avant leur cinquième année. Pour ceux qui atteignent l'âge viril, la vieillesse arrive prématurément ; un fileur est hors de service à cinquante ans. Aucune ville ne renferme proportionnellement plus de veuves ni d'orphelins, et dans 435 cas de veuvage sur 1 ,000, le père de famille meurt d'une maladie qui attaque les organes de la respiration (*).

L'aspect général de la population ne dément pas ces lamentables données de la statistique locale. Les ouvriers de Manchester sont pâles et grêles, leur physionomie n'a pas cette animation qui est le signe de la force et de la

1*) Sanitary condition, générai report, p. 192. M. Noble, chirurgien de Manchester, s'efforce d'établir que la phthisie pulmonaire n'est pas plus commune à Manchester qu'à Paris, et que sur 19 décès, cette maladie n'en produit que 3. Le docteur Duncan évalue les décès, qui proviennent de cette canse, à 16, 17 pour centda nombre total. I. 26

302 ÉTUDES SUM L^ANQLETERRE.

santé. La beauté des femmes disparaît, et la Yigueur des hommes, qui décline, est remplacée par une àiergie fébrile* Les régiments levés dans le Lanoasbire, de Tayeu des officiers de recrutement, ne résistettit pas à la fatigue. Il est visible que la raeo s'abâtardit^ Les oiivriers eux-mêmes <mi le sentiment de cette dégradation de Fespèce; on en Urouvera la preuve dans k déposition faite en 1833 devant la commission des manufactures par un mécanicien âgé de cinquante^un ans, et né par conséquent dans le dix^huitième siècle, M. Titus Rowbotham :

« Lorsque j'arrivai à Manchester^ en 1801^ ks eûr vriers comme moi étaient mieux nourris, mieux vélnSy plus moraux et d'une plus vigoureuse constitution^ Les enfants aujourd'hui sont nne race plus faible que n'était celle de leurs parents. Ils ne sucent pas un lait alussî nourrissant ; leurs mères n'ont ni temps ni instruction à leur donner ; ils ont des p^K^hants plus viciens et sont plus démoralisés.

« Quand je commençai à trataiUer à la manufacture de coton, les ouvriers n'étaient pas régulièrement dres^ ses à ce travail. On prenait des menuisiers, des c^arpen^ tiers, et même des charbonniers, pour en faire des fileurs* Us recevaient des salaires élevés, bien que ce fussent les pires travailleurs que l'on enlevait aux

autres nfiétiers» Ces hommes, en passairt dans l'industrie nMh
nufacturière^ y amenaient des femmes qui avaient été habituées,
comme eux, à travailler en plein air (aut^ door employment).
Leurs enfants, élevés dans les mafnufactures, étirent uïïe ôoristî-
tûtïoto plusfâibîe, et les enfants de ces enfants sont encore plus
faibles maintenant.

« Les impressions de ces premiers temps sont encore vivantes
dans mon esprit. J'ai devant les yeux l'image de ceux qui ont
vécu, comme s'ils n'étaient pas couchés dans leur cercueil. Les
hommes que je vois aujourd'hui ne leur ressemblent pas. J'ai vu
trois générations d'où* vriers. Je connais maintenant des
hommes qui sont de mon âge, et même plus jeunes que moi, et
qui ont passé leur vie à tourner la mull-jenny. Leur Intelligence
s'est affaiblie, et elle s'est desséchée comme un arbre. Ils sont de-
venus pareils à des enfants et ne sont plus tels que je les ai
connus autrefois. Je sais plusieurs exemples d'où* vriers élevés à
travailler dans les manufactures, que Ton réputait intelligents
dans leur jeunesse, et dont Pintellir genceest aujourd'hui éteinte;
pourtant ces hommes sont plus jeunes que moi. Les longues
heures du travail, ainsi que la chaleur qui règne dans les filatures,
produisent la lassitude et l'épuisement. Les ouvriers ne peuvent
pas manger, et ils vont boire. Les uns boivent de la bière, et les
autres des liqueurs spiritueuses. Voilà le premier pas. Us fi-
nissent par s'abandonner à l'ivrognerie et au jeu ; leur santé se
détruit, et leur intelligence s'affaiblit ; en outre, ce qu'ils dé-
pensent de cette manière ne sert pas à nourrir ni à vêtir leurs en-
fants. »

Ce que l'ouvrier de Manchester dit ici des générations nées
sous ses yeux peut s'appliquer avec la même vérité à presque tous

les grands centres d'industrie. Les wynds de Glasgow sont peuplés des mêmes hordes sauvages qui habitent sur le Mediock le cloître de la Petite-Irlande , et celui de Gibraltar, ?u bord de l'irk. La rue des Élaques à Lille et le quartier Martainville à Rouen, présentent, quoique sur une échelle moins étendue, des

304 ÈTDDBS SUR L^ANGLRTERRE.

scènes semblables de prostitution et de misère. La race des manufactures dégénère sur le continent comme dans la Grande-Bretagne ; elle nous donne des citoyens rachitiques, impropres au métier des armes, qui agitent leur pays sans pouvoir le défendre ; c^est une serre chaude qui ne produit que des fruits avortés.

Il y a dans les agglomérations industrielles un caractère qui leur est propre ; je veux parler de cette alliance en quelque sorte contre nature entre la misère et le ti*avail, entre les excès du vice et ceux de l'activité. En général les populations ne sont pauvres que lorsqu'elles manquent d^ndustrie, et la moralité des races est en raison de leur application. Les livres de morale sont pleinsd^ axiomes destinés à mettre cette vérité en lumière ; nos lois proscrivent Toisiveté ; dans les sociétés modernes, il semble que le travail ait des autels. Je ne viens pas m'inscrire en faux contre cette doctrine. Je sais que le travail manuel n'a pas seulement le mérite de fermer la porte au mal, mais qu'il fortifie les membres, et qu'il trempe la volonté en mettant l'homme aux prises avec les éléments. Je sais que le travail est la loi même de l'existence ; cependant il ne faut pas plus abuser du travail que du loisir. L'abus du travail chez les peuples du Nord mène droit à la dégradation de l'âme et du corps, tout aussi sûrement que le far niente chez les peuples du Midi. Je pourrais puiser à pleines

maines dans les enquêtes parlementaires, administratives ou locales publiées en Angleterre depuis quinze ans pour démontrer ces affligeants résultats.

Dans l'enquête relative à l'ivrognerie, plusieurs médecins ont déclaré que l'excès de la fatigue devait néces-

sairement porter les ouvriers à recourir au stimulant des liqueurs fortes. D'autres affirment que cette lassitude dispose à rechercher les plaisirs des sens. Les femmes^ partageant le travail des hommes, ne tardent pas à se jeter dans les mêmes écarts. Il y a des filatures à Manchester qui les occupent dix-sept heures par jour, sur lesquelles on compte quinze heures et demie de travail effectif. Quant aux enfants, on les voit, en Ecosse principalement, après une semaine laborieuse, passer la journée du dimanche au lit. Il n^y a plus de devoirs ni d^éducation dans les familles. Les mères, pour n^avoir pas à s'occuper de leurs enfants pendant les heures où la mull-jenny\es réclame, leur donnent, au lieu de lait, une préparation d'opiuni ; d'autres laissent leurs nourrissons sous la garde de leurs jeunes frères ou sœurs, et c'est ainsi que sur 407 morts violentes, on a compté à Manchester 110 enfants brûlés par l'eau chaude ou par le feu. Ceux qui échappent aux accidents ne reçoivent ni principes ni culture.* On voit dans les wynds de Glasgow, et il doit s'en trouver aussi à Manchester, des enfants qui, réduits à une condition purement animale, n'ont pas même reçu de nom.

Certes, s'il existe une race au monde taillée pour le travail, c'est celle qui peuple l'Angleterre, et en particulier le comté de Lancastre. La nature lui avait prodigué dans ce but une volonté indomptable et des nerfs d'acier. Le Lancastrien est à coup sûr le meilleur ouvrier de la terre,, le meilleur fileur, le meilleur méca-

nicien et le meilleur terrassier. C'est lui qui apporte dans l'industrie les méthodes les plus expéditives et la plus active énergie ; mais aussi plus il travaille avec vigueur

.lofi ÉTrDES SDH L'AlfGLVnSRRE.

et p)u9 cette flèTre de Taction, en se prolongeant au delà des bornes, doit Ténerver. Le travail excessif, Yover^ uwrkingt est une maladie que le comté de Lancastre a inoculée à l'Angleterre, et l'Angleterre à l'Europe. Manchester en est le symbole ; malheureusement ce funeste système s'étend au pays tout entier et fait partie de sa constitution. La politique, sur ce point, Ta de pair avec l'industrie. Les membres des communes donnent le jour à leurs affaires privées, afin de consacrer la nuit à la discussion des affaires publiques. Ajoutez à cela l'étude, la correspondance, les réunions dans les clubs, et la nécessité de paraître à propos de toutes choses sur les hu»^ êingSi vi vous verrez quel gaspillage incessant un homme politique fait de la vie.

Un chef de parti est constamment sur la brèche, prodiguant ses forces à tout instant et tant qu'elles durent. Ih là peut-être ce besoin de stimulants que Pitt, Fox, Shc^ridnn et Byron ont éprouvé, bien avant les ouvriers de Manchester, a L'extrême excitation, dit M. Farr (*), qui aboutit fréquemment à l'ivrognerie en Angleterre, dans toutes les classes de la société, n'est que le résultat du système anglais, qui porte tout à l'excès [britisk forfêM|f êijêtem). Ce système est lui-même la conséquence de la liberté politique qui excite les hommes à déployer lo» plus grands efforts physiques et la plus grande énergl) d*ofprit, sans observer ce repos quotidien ni ce repos ii()b(h)madairc que Dieu lui-même a prescrit pour rétablir l'équilibre dans la circulation. Puis,

lorsque la circulation a été habituellement accélérée {3ar une conten*

^) ^nquiry info drunkénMis.

tion immodérée de corps et d'esprit, il devient nécessaire d'appeler à son aide les stimulants pour ranimer les forces qui s'épuisent. Voilà ce qui a tué le Démosthènes anglais, et le sénateur qui l'avait salué de ce titre le pr^ mier. »

C'est là une observation profonde ; mais pour être complètement vrai, il faut aller par delà la conslltution britannique ; et il ne faut pas rendre la liberté responsable des excès qui tiennent surtout au caractère anglais. L'Anglais n'est pas naturellement sobre, il ne l'est ni dans ses jugements, ni dans ses appétits, ni dans sa conduite. Arrachez-le à un excès, il se jettera dans un autre ; ses prédicateurs, qui le connaissent bien, pour le guérir de l'intempérance, lui proposent une abstinence absolue* U a besoin d'aller en toutes choses jusqu'à la satiété. Sa langue politique est, comme la boisson du peuple, brûlante et grossière, son ambition sans bornes^ et son activité sans terme. En Angleterre, l'arc est perpétuellement tendu, et de là le seul danger sérieux qui puisse menacer une telle nation.

LA MANUFACTURE RURALK,

Cette dégradation physique et morale des classes laborieuses, dont le spectacle est si affligeant à Manchester, mais qui frappe généralement les grands centres d'industrie, préoccupe vivement les esprits en Angleterre. U y a là un scandale qui pèse à la conscience publique ;

chacun sent bien que, dans un pays où de pareilles maladies se déclarent, les hommes qui président à la direction de l'ordre social ne sauraient échapper à toute responsabilité. Quelle que soit la forme de ses institutions, aristocratie ou démocratie, l'Angleterre se gouverne elle-même et elle s'appartient. Ses destinées ne sont pas entre les mains d'une domination étrangère ; aucun pouvoir artificiel ou absolu ne contraint le sentiment national. Les classes, que le mouvement naturel de la société a pourvu de l'éducation, exercent librement cette puissance ; et, pour la part d'action qui leur revient sur les destinées du peuple, elles doivent compte à la Providence ainsi qu'au monde du bien qu'elles n'ont pas fait, comme du mal qu'elles n'ont pas empêché.

Les souffrances de l'industrie importunent encore l'amour-propre de la nation. C'est triste, quand on aspire à une renommée de richesse, de force et de moralité, de se voir montré au doigt en Europe, et de devenir pour les uns un sujet de reproche, pour les autres un objet de pitié. L'Angleterre affecte volontiers la supériorité sur les autres peuples. Elle se pose en modèle lorsqu'elle ne peut pas se draper en maître, et le monde l'a jugée longtemps sur parole, ébloui qu'il était par le prestige de ses derniers succès ; mais les doléances, dont le parlement lui-même retentit, ont rompu le charme : il n'y a pas d'enfant en Europe qui ne sache aujourd'hui qu'à côté de ces monstrueuses grandeurs il y a d'égales misères ; et la science ne consiste plus qu'à compter, qu'à sonder les ulcères qui rongent maintenant le colosse affaibli.

Enfin, l'Angleterre comprend que son avenir même est menacé. Un peuple aussi profondément attaché au

culte de la matière doit mettre la force physique au premier rang des éléments sur lesquels repose la puissance d'un État, et il doit s'alarmer plus qu'un autre dès qu'il voit décliner, sous l'influence des privations combinées avec l'intempérance et avec l'excès du travail, la constitution des ouvriers. Consultez les, généraux anglais, et vous les entendrez attribuer leurs succès bien moins à une supériorité de tactique qu'à la vigueur physique de leurs soldats, qui leur permet de tenir pied plus longtemps. Lisez les documents parlementaires, vous y verrez avec quel soin on s'étudie à démontrer que les ouvriers anglais l'emportent par la force du corps sur les ouvriers de toutes les contrées, et que cet avantage constitue la véritable prééminence de la nation. Le peuple anglais a la prétention d'être un peuple athlétique (^). Avec la même attention que les Romains apportaient à dresser pour les jeux du cirque les diverses espèces des gladiateurs, il s'est organisé pour une sorte de lutte universelle avec le monde civilisé, qu'il défie tout ensemble dans les acquisitions de territoire et dans les conquêtes aussi peu pacifiques de l'industrie. Connaîtrait-il pas, à la seule idée d'une diminution probable dans l'efficacité des instruments avec lesquels il combat et il produit ?

Lorsque les premières atteintes du mal industriel se

(1) Dans le rapport sur l'état sanitaire de la Grande-Bretagne, M. Chadwick invoque l'autorité de MM. Villernié et Quetelet, et on établit que la taille moyenne est pour les Français de 5 pieds 4 pouces anglais, pour les Belges de 5 pieds 6 pouces 3/4, et pour les Anglais de 5 pieds 9 pouces 1/3. Quant au poids du corps, il serait pour les Français de 136 livres $\frac{1}{100}$ de l'anglais

poids, pour les Beiges de 1 40 livres w/iûj, et pour les Anglais de 150 livres •8/,00-

310 iTUDES SUR L'ANGLETERRE.

firent sentir en Angleterre, on essaya d'abord d'en détourner les yeux ; l'on en contesta la réalité. M. Baines, dans ses recherches d'ailleurs pleines d'intérêt, entreprit d'établir que le travail des manufactures n'était pas plus nuisible à la santé des ouvriers que tout autre genre d'occupations. J^e docteur Ure, renchérissant sur cette apologie, représenta les manufactures comme l' Arcadie de la civilisation et comme le palladium des travailleurs. Plus tard» le recensement de la population ayant fait connaître l'effroyable mortalité des districts manufacturiers, et la publication des tables crimindles ayant montré l'accroissement des délits, il ne fut plus possible de prolonger ces illusions. Alors la discussion se porta sur les causes du désordre nouveau qui venait de se révéler. Pendant que l'aristocratie foncière en accusait l'industrie elle-même, et ne voyait dans l'activité des ateliers que des germes de mort, l'aristocratie indu&trielle s'en prenait aux lois et à l'état de la société* Bientôt les avocats des manufactures, quittant la défensive, ont cherché à établir que la condition des populations rurales était encore inférieure à celle des ouvriers fileurs ou tisseurs ; mais tout ce qu'ils ont prouvé, en jetant sur les faits cette cruelle lumière, c'est que le mal existait des deux côtés.

Les désordres qui se manifestent dans les agglomérations industrielles sont-ils la conséquence nécessaire du système manufacturier? Faut-il les considérer comme un accident ou comme un phénomène régulier de la production? Ne peut-on filer et tisser le coton, la laine, le fil ou la soie par grandes masses et à bon

marché, en développant toute la puissance des machines, qu'au prix

de cette effroyable série d'horreurs qui sont : la destruction de la famille, l'esclavage, la décrépitude et la démoralisation des enfants, l'exploitation des hommes, la prostitution des femmes, la décadence universelle de la moralité et de la vie ? Ou bien, n'y a-t-il là que les inévitables douleurs qui accompagnent, dans les sociétés, l'enfantement de toute révolution ?

Certes, s'il fallait acheter la richesse industrielle aux dépens de tout ce qui fait la force d'un peuple, la pauvreté serait mille fois préférable ; car on ne peut pas abdiquer, pour un morceau de pain, les attributs essentiels de l'humanité, et, comme Fa dit un poète latin, laisser périr pour vivre, le principe même de la vie.

Et pour que Titus ne perde pas sa cause.

Si l'industrie, en élevant le salaire des ouvriers, devait infailliblement les corrompre et les énerver, le Standard aurait eu quelque raison de prononcer cet anathème : « L'Angleterre serait tout aussi puissante et tout aussi heureuse, quand une immense catastrophe engloutirait dans une ruine commune les fabriques du Royaume-Uni. »

Mais je ne puis pas croire que la Providence envoie aux nations des présents aussi funestes. Il n'est pas possible que le progrès des arts industriels ait pour fin et pour résultat l'abaissement de l'espèce humaine*. Quand la pensée de l'homme s'élève, par un effort de génie, jusqu'aux grandes combinaisons de la mécanique et de la vapeur ; quand il devient en quelque sorte maître des éléments, il ne se peut pas que ces découvertes ajoutent naturellement à sa faiblesse. Jusqu'à

ah2 ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

ce jour, tous les pas faits par la civilisation ont accru le bien-être ainsi que les lumières ; c'est la destinée du monde que nous habitons, et cette destinée ne se démentira pas. Seulement, il y a pour les peuples, il y a pour les institutions d'un pays, des époques de transition qui sont traversées par bien des misères. Le système manufacturier en Angleterre et ailleurs est dans cette période d'épreuve. La rapidité même de sa croissance, l'énormité de ses proportions, tout, jusqu'à l'énergie qu'il lui a fallu déployer pour percer les rangs d'une société féodale pour s'y établir, prouve qu'il est loin encore de son état normal. Les forces nouvellement créées, hommes et choses, ont à prendre leur équilibre. La manufacture, « animée par une concurrence sans frein, est semblable aux soldats que Cadmus fit naître en semant les dents du dragon, et qui, à peine nés, s'entre-tuèrent. Évidemment l'industrie obéit aujourd'hui à un mouvement anarchique ; elle fera tôt ou tard un meilleur usage de sa liberté.

Parmi les causes qui prolongent ce malaise temporaire, aucune n'agit plus fortement que l'agglomération dans les villes des usines et des ateliers. Les métropoles de l'industrie sont des foyers de corruption, au fond desquels la population ne jouit pas d'une atmosphère plus salubre ni plus morale que dans les grandes réunions formées par les institutions politiques ou par les intérêts commerciaux. Considéré de ce point de vue, Manchester se place à peu près sur la même ligne que Londres et que Liverpool. Les cités manufacturières ont une influence pestilentielle de moins, qu'est-ce que les classes pauvres ; en revanche, elles comptent une maladie de

plus, qui est la fermentation développée dans les rangs des ouvriers par le contact étroit des âges et des sexes pendant les longues heures du travail. On arrive ainsi aux mêmes résultats par des chemins différents.

Si Ton veut comprendre à quel point les agrégations urbaines vont contre le but naturel de l'industrie, que Ton regarde les petites villes manufacturières dont Manchester est environné. Là, point de mouvement commercial, point de luxe, peu ou point de populations flottantes, rien de ce qui peut troubler l'économie ordinaire d'une cité ; cependant les désordres y sont les mêmes qu'à Manchester. A Bolton, ville de 50,000 âmes, la durée de la vie moyenne est pour les ouvriers de dix-huit ans, un an de plus qu'à Manchester, et trois ans de plus qu'à Liverpool, mais quatre ans de moins qu'à White-Chapel et six ans de moins que* dans le Strand. Preston, cette manufacture modèle, sombre comme une mine de houille, voit s'accroître d'année en année le nombre de ses malfaiteurs. A Bolton, la police, en 1841 , avait arrêté 2,583 personnes, proportion qui est exactement celle de Manchester. Dans la même ville, on compte 90 maisons de prostitution ; Leeds en renferme 175, et la petite cité de Rochdale, selon le témoignage du missionnaire Logan, réunit une centaine de prostituées du plus bas étage dans un seul district. Les excès de boisson y sont pas moins communs : Bolton compte 289 cabarets à bière ou à genièvre, Leeds 908, et Ashton 117 pour ses 20,000 habitants.

Je pourrais multiplier les exemples ; mais en voilà bien assez pour montrer que l'industrie urbaine, quelques proportions qu'elle affecte, étendue ou restreinte,

qu'elle réunisse 300,000 hommes ou 30,000, se trouve placée dans des conditions tout aussi désavantageuses pour la moralité des ouinriers que pour leur santé. Il faut donc, ayant toutes choses, frapper au plus épais de ces agrégations, afin de les éclaircir. La réforme doit s'attacher à diminuer le contact des ouvriers entre eux dans les manufactures, et à disséminer les manufactures qui se nuisent réciproquement par leur proximité. Les ateliers à sept étages rappellent les maisons élevées de l'ancienne Rome, que Ton comparait à des îles (tiuute), sans doute pour indiquer la nécessité d'isoler, d'environner d'air et d'espace ces bâtiments gigantesques. Le travail est comme le blé, qui, lorsqu'on le sème à l'ombre des grands arbres, vient rare, grêle et manque de vigueur.

Dans l'ordre régulier des sociétés, les villes doivent servir de rendez-vous au commerce, à la richesse, aux lumières. C'est là que viennent s'accumuler ou s'échanger les proiuits de l'activité humaine; mais ce n'est pas là que doit s'établir l'industrie qui a besoin, pour produire, d'un certain recueillement. Les villes furent d'abord des marchés, et dans ce caractère originel se lit clairement leur destinée finale. Aux villes appartiennent les entrepôts, les magasins, les comptoirs, les banques, les musées, les bibliothèques, les grandes écoles, les clubs, les académies, les arts mécaniques et libéraux; leur lot est assez grand et assez beau, sans y joindre l'industrie.

Dans l'origine de la manufacture, au moment où le travail du coton et par suite celui de la laine cessèrent d'être une occupation domestique, les filatures, cher^

chant des moteurs, s'établissaient le long des cours d'eau, et comme la force hydraulique est le résultat de la pente donnée au

courant, les nouveaux ateliers gardaient forcément entre eux une assez grande distance ; chaque fabrique, au lieu de s'agréger à un ensemble déjà formé, devenait un centre autour duquel se groupaient les travailleurs, comme autrefois les paysans sous la protection du château féodal. L'invention de la machine à vapeur a renversé, pour un temps, le cours naturel des choses. Les manufacturiers, au lieu d'aller vers la force motrice, l'ont obligée à venir à eux; et comme le charbon se trouve à peu près partout en Angleterre, ils n'ont plus considéré, pour le choix du lieu où ils devaient se fixer, que la facilité plus ou moins grande que leur offraient les centres commerciaux pour acheter les matières premières et pour vendre les produits fabriqués. De là, cette concentration des usines dans les villes principales ou à portée de ces villes ; de là, cet accroissement désordonné de Manchester, de Leeds et de Glasgow.

Le progrès des communications par les routes de terre, par la voie d'eau, ainsi que par les chemins de fer, rend aujourd'hui possible, autant qu'elle est à souhaiter, la décentralisation des manufactures. Une filature peut s'établir à l'orifice d'une mine de houille, sur un canal qui lui apporte le charbon, ou à cheval sur un torrent, sans perdre pour cela les avantages que procure la proximité d'un grand marché. Les filateurs de Hyde ou de Turton sont rendus en moins d'une heure à la bourse de Manchester, tout comme s'ils habitaient la Petite-Irlande ou les bords de l'Irk. Les distances ont

disparu, le récoamie de temps devient partout facile. 11 n y a donc plus de raison pour se disputer, à prix d'or et aux dépens de la santé, quelques pieds de terrain au milieu d'un fourré impur de rues et de maisons.

La supériorité de la manufacture rurale sur la manufacture urbaine n'est pas une pure conception du raisonnement ; en Angleterre, si je ne me trompe, l'expérience Ta déjà démontrée. Les exemples que l'on en peut citer présentent sans contredit le caractère d'une ébauche imparfaite ou hâtive ; mais, tels qu'ils sont, les germes d'un avenir meilleur pour la classe laborieuse s'y manifestent déjà. Les propriétaires de ces établissements comptent au nombre des hommes les plus intelligents, aussi bien que parmi les plus humains, et leur conduite à l'égard des ouvriers, dans une époque traversée par tant de crises politiques et commerciales, est peut-être le fait qui honore le plus leur pays. Tout le monde en Angleterre rapprochera de cette allusion les noms de MM. Strutt, manufacturiers à Belper, de MM. Greg à BoUington et à Quarry-Bank, de M. Grant à Bury, de MM. Ashton à Hyde, et de MM. Ashworth à Turton.

Il est à remarquer que la première filature établie conjointement, en 1776, par M. Arkwright et par M. Strutt sur les bords de la Derwent, reste encore aujourd'hui un modèle d'organisation et de discipline. De l'autre côté du détroit, les traditions se conservent dans les familles industrielles aussi bien que dans celles de l'aristocratie. Les héritiers de M. Strutt, devenus riches et récompensés de leurs labeurs par un siège au parlement, tiennent à honneur de faire vivre et de mener à bien la colonie d'ouvriers qui s'était formée sous la tutelle de

leur père. Quelque chose de cette magnifique inspiration qui a créé les manufactures survit en eux et ne leur permet pas de dégénérer. La noblesse du travail a ainsi sa chevalerie comme la noblesse sortie de la guerre ; et dans une industrie où les établissements aussi bien que les ouvriers n'arrivent presque jamais à la

vieillesse, une fabrique qui compte soixante années d'existence se recommande, non moins qu'un manoir qui daterait du moyen âge, à la vénération du public.

a Les manufactures de cette éminente famille, disait le docteur Ure en 1835 (^), ont fourni, pendant un demi-siècle, un travail régulier et une aisance honnête à plusieurs milliers d^ouvriers. Durant cette longue période, Thabilité, la prudence et les capitaux des propriétaires ont maintenu l'établissement dans un état de perfectionnement progressif à peu près exempt de ces fluctuations qui ont si souvent réduit à la détresse les ouvriers des champs. Telle est la haute réputation de leurs produits, qu'un ballot estampé de leur marque se vend couramment sans examen sur tous les marchés du monde. Sous leurs auspices s'est élevée la jolie ville de Belper, bâtie et pavée en pierres de taille, avec des maisons commodes^ où les familles de la classe laborieuse coulent doucement leurs jours. Les filatures, élégamment construites en pierre, ainsi que celles de Milford, situées à trois milles au-dessous, sont mises en mouvement par 18 grandes roues hydrauliques qui ont la force de 600 chevaux. Un régulateur attaché à chaque roue en modère ou en active la vitesse, selon les besoins du travail. Comme on n^emploie pas de machines à vapeur, ce village manufacturier a tout le pittoresque d'un paysage italien, avec sa rivière, avec ses rivages boisés et les collines qui ferment l'horizon.

((Un réfectoire très-propre a été ménagé dans les bâtiments. Les ouvriers qui le désirent peuvent s'y procurer pour un sou {halfapenny) une pinte de thé chaud ou do café avec le sucre et

(^} Philo\$ophy of manufactures,

to lait. Ceux qui prennent régulièrement part à ce rafraîchissement ont droit en outre, aux consultations du médecin. Une école de danse est aussi ouverte pour servir à la récréation des jeunes filles et les jeunes garçons, l'architecture est parfaitement aérée et aussi propre que le salon d'une bonne maison. Les enfants sont bien constitués et travaillent avec une dextérité qui annonce leur contentement. »

Les propriétaires de cette manufacture Teillent, comme on voit, avec une grande sollicitude au bien-être et à la moralité des ouvriers. Ils ont établi des écoles de jour pour les plus petits enfants, des écoles du soir et du dimanche pour ceux qui sont occupés pendant la journée. Les femmes, avant d'entrer dans la filature, prennent des vêtements de travail, et sont tenues de garder une propreté minutieuse. Enfin, si Ton n'admet pas complètement, avec le docteur Ure, la supériorité des habitants de Belper, sous le rapport des mœurs et de la santé, il faut reconnaître que ceux qui ont vécu pendant quelques années de ce régime sont plus heureux et plus moraux que les autres ouvriers.

Une autre république industrielle a été fondée par la famille Greg à Quarry-Bank, près de Wilmslow, dans le comté de Chester. J'a maison Greg, qui a donné aussi un membre au parlement, tient le premier rang dans cette manufacture. Elle consomme annuellement près de 4 millions de livres de coton, possède 5 filatures, 4,000 métiers à tisser, et emploie plus de 3,000 personnes à Bury, à BoUington, à Caton, à Lancaster ou à Wilmslow. L'a filature de Quarry-Bank a cela de particulier, que l'on y occupe principalement des apprentis tirés de la maison de charité de Livet^pod, ainsi que cela

sa pratiquait dans l'origine des manufactures et à l'exemple d'Arkwright. M. Greg avait d'abord employé des jeunes garçons ; il préfère aujourd'hui les jeunes filles, qui se laissent plus aisément diriger. La filature forme ainsi une sorte de pépinière ou de pensionnat industriel. On nourrit, on Tèt et Ton élève ces enfants, qui étaient abandonnés, et qui retrouvent une famille dans Fenceinte des travaux. On leur enseigne la lecture, Fé-* criture et Farithmétique ; les filles apprennent en outre à coudre et à s'acquitter des diverses fonctions du ménage. Chaque jour, les pupilles de M. Oreg vont prier Dieu dans une chapelle élevée par ses soins. Cette jeunesse grandit sous les yeux de ses maîtres, (|ui se partagent la surveillance, et, quand les jeunes filles sont en âge de se marier, elles épousent quelque ouvrier de la fabrique. On leur donne alors un salaire plus élevé, pour les mettre en état de couvrir les premières dépenses de leur établissement. La santé des apprentis est tellement supérieure à celle des habitants du Lancashire, que Fon compte à peine un décès sur 180; et, quant au succès des ménages sortis de la manufacture, M. Greg affirmait en 1833 que deux seulement étaient tombés à la charge de la paroisse en quarante ans.

Il est vrai que les apprentis de Quarry-^Bank gagnent bien le pain qu'on leur donne et qu'ils méritent le soin que Fon prend de leur avenir. La plupart travaillent douze heures effectives par jour. M. Robert Greg, à qui Fon demandait dans Fenquête de 1833 si ses enfants étaient disposés, après une journée aussi bien remplie, à fréquenter Fecole du soir, et s'ils profitaient de cet enseignement, répondit ; a Nous n'avons pas d'exetnple du

contraire ; nous trouvons que les enfants sont beaucoup plus fatigués et bien moins disposés à aller à l'école après un jour de fête qu'après un jour de travail ; le dimanche, ils demandent toujours à se coucher plus tôt. » Le docteur Ure rend le même témoignage des apprentis employés dans les filatures de MM. Ashworth et de MM. Grant, qui se font remarquer, suivant lui, par un regard aussi clair et par un air aussi dispos que les enfants que Ton voit dans les écoles pendant le jour. La comparaison pêche par sa base. On conçoit que les apprentis d'une manufacture bien ordonnée, étant mieux nourris et mieux surveillés que les autres enfants, ne paraissent pas inférieurs à ceux-ci en force ni en intelligence, malgré la surcharge d'un travail continu; mais qui osera dire que ces petits esclaves ne sentiraient pas s'accroître leur vigueur et s'étendre la portée de leur esprit avec une tâche moins accablante? Je plains ceux qui trouvent naturel qu'un enfant, après avoir travaillé douze heures, aille s'enfermer encore pendant deux heures dans une salle d'étude, et que son attention soit incessamment attachée à un objet ou à un autre, sans autre repos que le temps du sommeil. Il me paraît que celui qui envoie la rosée aux plantes a voulu qu'il y eût aussi pour l'homme, dans le travail quotidien, des intervalles consacrés à rafraîchir son imagination et à soulager son cœur.

On vient de voir ce que les frères Greg ont fait pour leur colonie d'orphelins. Examinons maintenant comment ils ont organisé le travail pour les familles. Deux lettres non signées, mais que la voix publique attribue à M. R. H. Greg, ont paru dans le n° 67 de k

Revue de Westminster. Elles renferment des renseignements d'un si haut intérêt, qu'on ne pardonnera d'en reproduire la sub-

stance, tantôt par l'analyse et tantôt par la traduction. En suivant ce récit, remarquable à tant d'égards, on croirait assister à la fondation d'une colonie en pays lointain.

ce Nous prîmes possession de cette Olature, mes frères et moi, dans rêté de 1832. Nous n'y trouvâmes que les murs, avec une vieille roue hydraulique, et environ cinquante maisons d'ouvriers (cottages). Ces chaumières étaient généralement bien construites et d'une grandeur raisonnable, mais mal entretenues et manquant d'eau^ de hangars à charbon, de placards, de toutes les choses essentielles à la propreté et au confort. Deux ou trois familles résidaient dans ce lieu; mon premier soin fut de donner congé à ces aborigènes, et de commencer Toeuvre à nouveau.

« Les deux premières années furent presque entièrement employées en travaux d'appropriation, à bâtir, à rétablir les réservoirs et le moteur, à construire la charpente, à monter les machines, à poser les conduits pour le gaz et à rassembler le nombre nécessaire d'ouvriers. Dans cette recherche, nous jetâmes nos vues sur les familles que nous connaissions pour honnêtes ou qui passaient pour telles, et qui nous donnaient l'espoir, si nous leur procurions une certaine aisance, de rester auprès de nous et de s'attacher à l'établissement. Il s'agissait de les amener à trouver et à se créer un foyer domestique {home), de leur faire perdre graduellement ces habitudes remuantes et vagabondes qui caractérisent la population manufacturière, et qui forment le plus grand de tous les obstacles à l'amélioration de son sort. Dans cette pensée, et afin de leur donner une occupation innocente aux heures de loisir, nous fîmes l'acquisition de trois champs situés entre les chaumières et la manufacture, et nous les divisâmes par

des haies d'épine de manière à attacher un jardin à chaque maison.

« Au printemps de 1834, les constructions étant à peu près

322 ÉTiJDBS sot l'arglbtSrhe.

termiDées et ane population nombreose établie sur les lieux^ je jugeai qu'il était temps d^institutuer une école du dimanche pour DOS enfants. Je fis d*abord part de mes vues aux plus âgés; ceux-ci les ayant accueillies et ayant offert le^rs services, je convoquai une réunion générale des ouvriers. Le règlement fut arrêté, le comité formé, les maîtres désignés, et Técole s'ouvrit le dimanche suivant dans une cave, les enfants qui se présentaient étant en plus grand nombre que nous n'en pouvions recevoir... La classe des filles renferme aujourd'hui 160 enfants, et celle des garçons tSO. Chaque classe est sous la direction d'un surintendant et d'un certain nombre de maîtres qui remplissent gratuitement ces fonctions, se relevant de deux dimanches l'un. Les maîtres sont des hommes et de jeunes femmes attachés à la manufacture. Le surintendant, le trésorier et le secrétaire sont élus tous les ans par les maîtres assemblés, et le comité est désigné aussi par la voie de Téléction. Le surintendant de récole des filles, qui dirige cet enseignement, est lui-même un apprêteur, et il travaille, durant la semaine, avec autant de lèle et d'humilité que le plus humble de ses compagnons; mais lorsque le travail de la semaine est terminé et que se lève le soleil du dimanche, qui rend l'ouvrier libre comme le maître, le digne homme se couvre du long manteau noir, qui est le signe distinctif de sa fonction, prend sa canne et son chapeau à larges bords, et, métamorphosé ainsi en ministre méthodiste, il devient l'ami, le pasteur de ses voisins,

l'homme le plus important et le plus honoré de notre petite société.

a Dans l'automne de la même année, nous ouvrîmes nos classes de dessin et de musique. La classe de dessin se fait tous les samedis soirs en hiver, de six heures à sept heures et demie ; la moitié du temps se passe à dessiner, l'autre moitié s'emploie en leçons d'histoire naturelle et de géographie. Je la dirige moi-même ; elle se compose de 25 jeunes garçons, dont quelques-uns ont fait de grands progrès. Dans la semaine, ils s'occupent le soir chez eux à copier des dessins que nous leur prêtons ; cela remplit leurs heures de loisir et les attache au foyer domestique, ce qui est le principal objet que j'ai en vue. Aussitôt que la classe de dessin est terminée, la classe de musique com*

MANCaBSTeft. 323

inence et dure jusqu'à neuf heures. Cette réunion se compose de jeunes filles et déjeunes hommes, au nombre de vingt-huit. Nous nous bornons à la musique sacrée. La classe de musique est très-populaire, surtout parmi les jeunes filles, et Ton considère comme un grand privilège d'y être invité. » «

Les propriétaires de rétablissements ne se contentent pas de pourvoir à la culture intellectuelle et morale de la jeune population qui croit sous leurs yeux. Persuadés que l'oisiveté est la principale cause de la dépravation, et que les ouvriers tiendraient pas au cabaret, si on leur offrait des amusements honnêtes dans leurs moments de repos, ils ont organisé un lieu de récréation et ont établi des jeux. Us ont voulu rendre le travail attrayant, et, après avoir poursuivi l'ignorance, combattre l'ennui.

« Nous eûmes la Jrensée, dît M. Oreg, d'instituer des jeu* et des exercices gymnastiques. Nous réservâmes, dans cette intention, un champ situé auprès de la filature, et qui devait d'abord être partagé en jafdirs, puis, profitant d'un jour de fête et d'une belle après-midi, nous appelâmes à lè^ gardons et fi'ous nous mîmes à Fœuvre. Ott certwmença par te pâiet, fa fca4le, le jeu de cricket^ et le cheval fondu. Mais le nombre des joueurs s'augmentant, et le champ de récréation se remplissant chaque jour davantage, d'autres jeux furent introduits ; on fit des règlements pour maintenir l'ordre, on assigna une place particulière à chaque jeu, et Ton choisit un certain nombre de personnes pour y présider. Les filles prenaient un coin du champ et les garçons un autre, menant leurs jeux séparément. L'été suivant, nous établîmes une escarpolette ; on se mit à jouer aux grâces^ aux boules, à la corde roide et à la balançoire. Le palet est le jeu favori des hommes, le cerceau et la corde roide ceux des garçons, le cerceau et Pescàrpoïette ceux des jeunes filles ; l'escarpolette est perpétuellement en réquisition. Au moyen du cerceau, les garçons et les filles peuvent jouer ensemble, et nous encourageons cette camaraderie comme développant les

3^4 ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

bonnes manières, la douceur des sentiments, et la notion des convenances ainsi que des devoirs respectifs.

a Au commencement de ces jeux^ les actes de rudesse et d'inconvenance n'étaient pas rares ; mais comme je me faisais un devoir d'assister aux amusements, et comme je donnais à entendre que les jeux cesseraient au moment où je me retirerais, je pus observer ceux qui s'écartaient des bonnes manières, et je parvins par degrés à les y ramener. Voici bientôt trois étés que le champ

de récréation est ouvert, et pendant la saison actuelle je n'ai pas remarqué un seul acte d'inconvenance ni de grossièreté. Ma présence est devenue inutile ; cependant j'assiste généralement aux jeux, parce que j'en jouis autant que les ouvriers, et que c'est pour moi une excellente occasion d'entamer avec eux des relations. Le champ de récréation n'est ouvert que les samedis soirs et les jours de fête durant l'été, v

Mais la partie la plus remarquable de ce plan de civilisation, appliqué à la classe ouvrière, consiste dans les efforts que MM. Greg paraissent avoir faits pour rehausser les ouvriers à leurs propres yeux et pour leur doqner, avec les habitudes d'une société décente, le sentiment de leur dignité. La philanthropie, dans ses moments d'erreur, s'est quelquefois proposé d'élever les travailleurs au-dessus de leur condition ; de là, tant de positions équivoques, d'individus déplacés, d'existences manquées. MM. Greg agissent plus raisonnablement ; c'est la condition même des classes ouvrières qu'ils cherchent à élever. Ils renvtrsent la barrière qui séparait les manufacturiers de ceux que les manufacturiers emploient, et les uns déposant leur hauteur, les autres se dépouillant de leur grossièreté, le rapprochement devient possible. Ecoutons encore M. Greg. • ,

« Un des expédients les plus heureux auxquels nous ayons eu recours pour civiliser nos ouvriers a été celui de leur don-

manghestëh. 3^5

ner des soirées pendant Thiver. Nous réunissons ordinairement trente personnes, les plus âgés des jeunes filles el des jeunes garçons, en nombre égal. Ils viennent sur une invitation spéciale; Ton envoie à ciiaacun d'eux une petite carte imprimée

sur laquelle sont indiqués le jour et l'heure de la réunion. 11 entre dans nos plans de montrer autant d'égards qu'il est possible à ceux que j'engage ainsi à se joindre à notre société. Nous ne les invitons pas indistinctement, et parmi tant d'ouvrier[^] que j'emploie, il en est nécessairement quelques-uns qui[^] d'après mon système, n'ont jamais pris part à ces soirées. Nous portons sur notre liste ceux qui se distinguent de leurs camarades par le maintien et par le caractère, et ceux auxquels il n'a manqué pour se polir qu'un peu d'encouragement et la fréquentation de la bonne société. J'ai soin de n'oublier entièrement aucune famille ayant des membres en âge de participer à ce divertissement, surtout lorsqu'ils fréquentent l'école du dimanche; en sorte que, sur les trois cents ouvriers de la manufacture qui vivent dans notre colonie[^] le nombre des éligibles s'élève à cent soixante. Parmi ceux-ci, toutefois, les plus distingués, ceux qui forment l'aristocratie de l'endroit, sont invités plus fréquemment que les autres, soit parce que leur présence est absolument nécessaire pour le bon ordre et pour le succès de la réunion, soit parce que nous voulons montrer par [^]es attentions particulières le cas que nous faisons d'eux.

Ces soirées se tiennent dans la salle de l'école, que j'ai disposée avec élégance, qui est garnie de bustes, de peintures, et où se trouve aussi un piano. Gomme elle est attenante à ma maison, cette proximité facilite les arrangements à prendre pour les rafraîchissements ainsi que pour les jeux. Avant l'arrivée de nos hôtes ; des livres, des magasins pittoresques ou des dessins sont placés sur les tables ; ils s'amuse à les parcourir, jusqu'à ce que l'on serve le Ihé. Le thé et le café circulent ensuite de main en main, et ils causent avec moi ou entre eux jusqu'à la fin du repas. Je vais d'une table à l'autre, et j'en trouve toujours plusieurs qui

sont capables non-seulement de faire une question ou d'y répondre, mais encore de soutenir la conversation d'une manière qui vous surprendrait. Je ne I. 28

m'adresse jamais à toute la société à la fois, et j'évite, autàut que possible, toute gène, toute formalité^ les traitant comme s'ils étaient dans mon salon et comme mes amis et mes égaux. Après le thé^ nous nous mettons à nos amusements, qui consistent à réunir les fragments d'une carte de géographie ou d'une gravure, à jouer aux dames ou aux échecs, à bâtir des châteaux de cartes, à nous livrer à des expériences amusantes de physique. Ceux qui ne jouent pas lisent ou discutent les nouvelles de la semaine et la politique de la colonie. Quelquefois nous avons un peu de musique et de chant; vers la fin de la soirée, pour réveiller les esprits, nous nous rabattons sur les jeux de Noël, tels que les propos interrompus, la toilette de madame, colin-maillard, etc. Quelques minutes après neuf heures, je leur souhaite une bonne nuit, et ils se dispersent.

« J'aurais dû ajouter qu'une petite antichambre est annexée à l'école, que mes hôtes y déposent leurs bonnets ainsi que leurs chapeaux, et qu'ils y trouvent toujours un bon feu ; de sorte qu'après leur promenade du soir, ils entrent dans la salle propres et dans une tenue qui fait honneur à leur goût. Les filles et les garçons s'asseyent à des tables àifférentes pour prendre le thé ; mais, dans le cours de la soirée, les rangs sont rompus, et les deux sexes se livrent de concert à différents * jeux. Les réunions que j'ai décrites sont celles des adolescents; mais quelquefois nous avons une soirée d'enfants. Ces soirées sont les plus agréables, car la réserve, qui est de mise dans une réunion moins jeune, deviendrait ici inutile et déplacée 11 y a donc beaucoup de

rires, de charges comiques et de gaieté. Les réunions ont lieu toutes les trois semaines durant Thiver, le samedi soir; ce jour-là, les classes de dessin et de musique doivent vaquer. »

Si Ton ajoute que la séparation des sexes existe dans les ateliers de M. Greg, que la plus grande politesse est exigée des contre-mâîtres, et la plus rigoureuse décence des ouvriers, que Feau des chaudières est utilisée pour fournir des bains chauds aux familles, que les jeune

filles de dix-sept ou dix-huit ans qui se distinguent par leur bonne conduite reçoivent en forme de décoration une croix d'argent qui les encourage en les honorant aux yeux de leurs compagnes, on aura une idée de ce que peut faire, pour le bien-être et pour la moralité de cinq ou six cents travailleurs, l'humanité intelligente et résolue d'un seul homme. M. Greg a commencé, selon mon humble opinion, la science que j'appellerai l'économie morale des manufactures. S'il n'en a pas donné le dernier mot, c'est d'une part qu'en prenant soin d'améliorer la condition de ses ouvriers, il n'a cependant établi entre eux et lui aucune communauté d'intérêts ; c'est d'autre part qu'il lui a manqué, pour agir plus fortement sur les esprits, ce principe d'autorité qu'aucun homme et qu'aucune classe d'hommes ne représente de nos jours. '•

Dans les établissements dirigés par les frères Ashton et par les frères Ashworth, la sollicitude du maître pour Fouvrier ne descend pas aux mêmes détails, elle est plus extérieure et ne suit guère la population hors de l'atelier; mais chacune de ces réunions industrielles a une physionomie qui lui est propre et qui demande à être mise en relief.

La petite ville de Hyde n'était, au commencement du siècle, qu'un hameau de huit cents âmes planté sur une colline argileuse, dont le sol ne nourrissait pas ses habitants. Les frères Ashton ont peuplé et enrichi ce désert. Dix mille personnes sont aujourd'hui établies autour de leurs cinq filatures, où le salaire quotidien s'élève à 25,000 fr. par jour (7,500,000 francs par an). Le chef de cette famille, le seigneur du lieu, M. Thomas Ashton,

s'est construit une charmante villa au milieu des arbres et des fleurs ; de l'autre côté de la route, on aperçoit ses deux manufactures situées entre un torrent qui fournit l'eau pour les machines à vapeur, et deux mines de charbon qui en alimentent les foyers. M. T. Ashton emploie 1 ,500 ouvriers des deux sexes ; une salle immense, chargée de métiers à tisser, en réunit 400. Les jeunes filles sont bien vêtues et décentes ; un uniforme de travail, espèce de tablier qui descend des épaules jusqu'aux pieds, protège, comme à Belper et comme à Turton, la propreté de leurs vêtements ; la santé des hommes ne paraît pas mauvaise, mais je n'ai vu nulle part ces formes robustes ni cette fraîcheur que le docteur Ure paraît avoir remarquée huit ans plus tôt.

Les maisons habitées par les ouvriers forment de longues et larges rues. M. Ashton en a bâti 300, qu'il loue à raison de 3 shillings ou de 3 1/2 shillings par semaine (200 à 225 francs par an). Chaque maison renferme au rez-de-chaussée un parloir ou salon, une cuisine et une arrière-cour ; au premier étage, deux ou trois chambres à coucher. Sur le prix du loyer, le propriétaire prend à sa charge l'approvisionnement d'eau, les frais de réparation et les impôts locaux. Une tonne de charbon ne coûtant que 8 à 9 shillings, le chauffage est presque gratuit. A toute heure du jour, on trouve dans chaque maison de l'eau chaude et le feu allumé. Par-

tout règne une propreté qui annonce l'ordre et l'aisance. L'ameublement, quoique très-simple, atteste le goût du confort ; dans quelques maisons, on aperçoit une pendule, dans d'autres un sofa, dans d'autres encore un piano ; les livres ne sont pas rares, mais j'ai vu peu de Bibles, ce

qui semble attester cette indifférence religieuse qui a été signalée parmi les ouvriers de M. Ashton.

A défaut de religion, l'on a du moins cherché à répandre l'instruction parmi eux. 11 résulte d'un tableau communiqué en 1833 à la commission des manufactures que, sur 1,175 ouvriers, 87 ne savaient ni lire ni écrire, 512 savaient lire, 576 lisaient et écrivaient couramment. La proportion des ouvriers lettrés est ici infiniment supérieure à celle que présentent les manufactures de Manchester et de Glasgow. M. Ashton a élevé une magnifique maison d'école, qui sert en même temps de chapelle, et où 700 enfants se réunissent le dimanche. Il y a en outre des classes le soir pour les plus avancés, et, dans le jour, chaque famille peut y envoyer ses petits enfants pour une rétribution modique de 2 pence (20 centimes) par semaine, M. Ashton prenant les maîtres à, ses frais. Il paraît cependant que le nombre des enfants, qui mettent cet enseignement à profit, est très-restreint ; les parents préfèrent en général les laisser vaguer dans les rues. En revanche, la musique a plus d'attraits pour cette population ; les ouvriers ont contribué spontanément à l'érection de l'orgue jusqu'à concurrence de 160 liv. sterl.

Pour se consoler de ce que ses efforts n'obtiennent pas un succès complet, M. Ashton jette volontiers un regard sur le passé, ce J'ai vu le temps, me disait-il, où, sur trois cents personnes assemblées dans une taverne de Birmingham, une seule se trouvait en

état de lire le journal aux autres. » 11 croit aussi que la moralité n'a pas fait moins de progrès que l'instruction, et cette illusion lui est permise, quand il contemple les résultats de

Tordre qu'il a établi. La population de Hyde tranche honorablement sur les autres villes manufacturières ; le genièvre n'y a pas eucore élevé ses palais ; on y voit peu d'ivrognes, et Ton n'y souffre pas de prostituées. Les naissances illégitimes sont assez près ; par une exception peu commune dans les districts industriels, les femmes mariées s'occupent généralement de leur ménage, ou, quand elles travaillent à la filature, elles payent une jeune servante pour prendre soin de leurs enfants.

Je demandais à M. Ashton si les ouvriers de ses manufactures, recevant des salaires beaucoup plus élevés que les journaliers et que les laboureurs, trouvaient le moyen de faire des économies. « Quelle est la classe en Angleterre, me répondit-il, qui fait des épargnes sur ses revenus? » En effet, nous exigeons des ouvriers des vertus dont les maîtres ne donnent pas l'exemple. On veut que les classes inférieures économisent sur leur nécessaire, dans un temps où les classes supérieures ne savent pas économiser sur leur superflu. Quel grand seigneur ne dépense pas chaque année la rente de ses terres, et souvent même n'en hypothèque à l'avance le produit? Un fabricant ou un négociant augmente sa fortune par des spéculations ; mais quand il a cessé d'acquérir, c'est tout au plus s'il conserve ce qu'il a amassé. Dans les rangs de la classe laborieuse, on épargne pour entrer en ménage ; mais la famille une fois fondée, on vit au jour le jour, et l'on s'en remet à la destinée. En France, l'habitude de l'épargne dure plus longtemps, parce que chacun vise à devenir propriétaire ; mais en An-

gleterre, on ne saurait se proposer un tel but. Plus un peuple est riche, moins il est économe ; il n'y a pas d'ouvriers

mieux payés ni plus dissipateurs que les ouvriers anglais. En général, l'accumulation des capitaux ne s'opère pas dans la Grande-Bretagne par le même procédé que chez nous. L'Anglais s'enrichit par ce qu'il produit, et le Français par ce qu'il épargne. Si nous avons, sous ce rapport, les vertus antiques, nous avons aussi contracté quelque chose de la stérilité de cet ordre social. Nos voisins sont moins modestes dans leurs appétits; mais, s'ils consomment beaucoup, ils créent davantage encore. Notre richesse vient principalement de l'économie et la leur delà production.

L'ouvrier des manufactures, dans la Grande-Bretagne comme en France, est à coup sûr le moins prévoyant et le moins économe de tous les ouvriers. Si Ton examine comment se répartissaient entre les comtés les 20 millions sterling qui représentaient, au 20 novembre 1842, les dépôts versés dans les caisses d'épargne de l'Angleterre, on trouvera sans doute que le comté de Lancastre y contribuait pour une somme considérable ; car sa part était alors de 1,550,430 liv. sterl. (39,435,965 fr.). Cependant il suffit de rapprocher cette somme du chiffre de la population, pour reconnaître aussitôt que la proportion des versements à Manchester et à Liverpool est bien inférieure à la moyenne des dépôts dans le royaume. La moyenne des versements en Angleterre donne un déposant par vingt-un habitants, tandis que le comté de Lancastre ne présente qu'un déposant par trente-trois habitants. Londres et les districts agricoles gardent un grand avantage sur les districts purement industriels. Ainsi, l'on compte un déposant

sur quatorze habitants dans le comté de Middlesex, qui embrasse les trois quarts

de la population métropolitaine ; la cité de Londres, ville de boutiquiers, de commis et d'artisans, offre Tincroyable proportion de un déposant sur trois habitants (40,652 déposants sur 125,000 habitants) ; le comté d'York, district semi-manufacturier, semi-agricole, donne un déposant sur dix-huit habitants ; et parmi les comtés exclusivement agricoles, ceux de Kent et de Hampshire présentent un déposant sur dix-huit habitants ; celui de Salop, un déposant sur quinze habitants ; enfin, celui de Devon, un déposant sur douze habitants. Chez nous, ainsi que Ta dit M. Charles Dupin, la terre est la caisse d'épargne des populations rurales. Mais, parmi les populations urbaines, Tinfériorité des villes de fabrique, sous le rapport de l'économie et de la prévoyance, n'est pas constatée par des faits moins nombreux. Au 31 décembre 1837, les caisses d'épargne de Lyon, Saint-Étienne, Mulhouse, Reims, Lille, Rouen et Elbeuf, villes manufacturières dont la population réunie dépassait 400,000 âmes , avaient en dépôt 10,506,445 francs. A la même époque, dans les villes non industrielles de Versailles, Saint-Germain, Orléans , Fontainebleau , Corbeil , Meaux , Compiègne, Senlis, Strasbourg, Nancy, Metz, Rennes, Rayonne et Pau, dont la population réunie n'atteignait pas au chiffre de 400,000 âmes, les caisses d'épargne avaient en dépôt 14,331,766 francs. Je ne parle pas des cités maritime!^ ou commerçantes, telles que Rordeaux, Marseille, Nantes, Samt-Malo, Saint-Rrieuc, Cherbourg, Rrest et Toulon, qui, avecun nombre à peu près égal d'habitants, avaient versé 19,514,007 francs. Ls fait dominant ici, est l'influence des capitales sur les

épargnes de la nation. A la fin de 1842, les habitants de Middlesex avaient déposé dans les caisses d'épargne de l'Angleterre, 2,959,954 liv. sterl. (75,478,827fr.), le septième environ des dépôts du royaume. A la même époque, la caisse d'épargne de Paris avait reçu 95,000,000 francs, soit à peu près le tiers des dépôts.

En 1833, le parlement britannique, voulant encourager la prévoyance dans les rangs des classes laborieuses, décréta que tout individu, de l'âge de vingt à trente ans, qui déposerait 5 shil. par mois dans une caisse d'épargne, recevrait du gouvernement, à l'âge de soixante ans, une pension viagère de 20 liv. sterl. (510 fr.). Ainsi, moyennant le modique retranchement de 20 centimes par jour sur le salaire quotidien, l'ouvrier anglais peut assurer une pension de retraite, l'indépendance et le repos à sa vieillesse ; il est placé par la société sur la même ligne que les invalides de la marine et de l'armée. Néanmoins, soit que la pensée de cette belle fondation n'ait pas été comprise, soit que la loi ait devancé les mœurs, il paraît qu'un très-petit nombre d'ouvriers se présentent pour revendiquer le bénéfice de l'acte rendu en 1833 (*). En 1844, les sommes déposées dans cette intention n'excédaient pas 300,000 liv. sterl.

L'ouvrier, quand il n'est pas absorbé par les nécessités du moment porte rarement ses regards au delà des éventualités les plus prochaines. 11 prévoit la maladie, il ne prévoit pas la vieillesse ; et de là, le succès des sociétés de secours mutuels dans les grands centres d'industrie.

(1) Un comité, présidé par M. le comte Mole, est en instance auprès du gouvernement français pour obtenir une mesure semblable en fa* veur de nos ouvriers.

Sur 7,690 sociétés de secours mutuels, qui existaient en Angleterre vers la fin de l'année 1842, le comté de Lancastre en possédait 914, et le comté d'York 747, réunissant ensemble un capital d'environ 5,000,000 de francs, ou le cinquième des sommes versées. Les sociétés de secours mutuels sont de véritables compagnies d'assurance contre les maladies qui peuvent atteindre l'ouvrier, et contre les accidents du travail ; il reste à lui faire comprendre la nécessité de préparer, à ses vieux jours, une autre existence que le pain de l'aumône, et une autre retraite que la maison de charité.

La manufacture de M. T. Ashton présente un contraste parfait avec celle de M. H. Ashworth, contraste aussi grand que l'est, dans des conditions également honorables, celui de leur caractère personnel. M. Henry Ashworth est une figure austère qui allie la rigidité du quaker à l'énergie que donnent l'esprit d'entreprise et les intérêts mondains. Sa philanthropie n'est pas bornée par l'horizon de sa filature ; il s'occupe d'idées générales, il est membre de la société de statistique et de la ligue qui combat les lois sur les céréales. Il tient à la règle autant qu'au progrès, et dans sa maison, tout est écrit, les devoirs du maître comme ceux de l'ouvrier. M. Thomas Ashton est, lui, un homme essentiellement pratique, qui ne refuse pas ses sympathies au bien général, mais qui songe principalement à celui qu'il peut réaliser dans sa propre sphère. Sorti de la classe laborieuse, il en a gardé la simplicité ainsi que la bonhomie. C'est un vieillard encore ingambe qui est dans toute la verdeur de son bon sens. Il n'a pas voulu de règlements écrits dans sa manufacture, les trouvant gênants pour le bien et inef-

lîcaces contre le mal. « L'autorité du manufacturier, dit-il, doit être absolue ; c'est un gouvernement qui doit être despotique, si l'on veut qu'il soit paternel. Il faut qu'il ait le droit de fermer les yeux sur des négligences accidentelles, et, en cas d'habitude, il vaut mieux renvoyer un ouvrier que de le punir. Les amendes, dont on frappe lés femmes ou les enfants, partent d'un mauvais système, et celle retenue exercée sur les salaires aigrit le plus souvent sans corriger. »

Les deux filatures des frères Ashworth peuvent occuper cinq cents ouvriers des deux sexes, et font vivre mille personnes, hommes , femmes ou enfants. Ce sont des édifices comparative-ment récents et dans le site le plus romantique. La manufacture* de Turton est cachée dqns un pli du vallon, entre deux collines boisées, dont la maison de M. Henry Ashworth, d'un côté, et de l'autre les chaumières des ouvriers, couronnent les sommets. La manufacture d'Égerton, remarquable par une immense roue hydraulique de soixante pieds de diamètre, dont je n'ai vu la pa-reille qu'à Wesserling, occupe le fond d'une vallée plus ouverte ; et les maisons des ouvriers, comme pour donner la bienvenue aux visiteurs, sont rangées des deux côtés de la route. Je préfère, pour mon compte, les chaumières de Turton, à cause du petit jar-din qui s'y trouve joint, et dans lequel on peut culti* ver des ar-bustes ou des fleurs. L'un et l'autre village sont construits du reste sur le même plan. Rien de plus comr mode que ces habita-tions, dont l'aménagement intérieur invite à l'ordre et à la propreté. Un fourneau en fonte, qui sert à cuire le pain aussi bien que les aliments, est fixé au foyer de chaque cuisine ; l'office est assez vaste

pour recevoir toute sorte d'approvisionnements ; l'étage supérieur renferme souvent quatre chambres. Mais ici l'intention bienveillante du propriétaire a devancé de trop loin les habitudes des ouvriers qu'il emploie. Les gens du peuple n'ont pas le sentiment de la pudeur assez développé pour consentir à séparer les enfants des deux sexes pendant la nuit. Il n'y a jamais que deux chambres occupées dans la chaumière ; et c'est déjà beaucoup que les parents sentent la nécessité d'étendre un rideau ou de mettre une cloison entre eux et leurs enfants.

A Turton et à Égerton, comme à Hyde, l'on n'admet dans la filature que les femmes qui ne sont pas mariées. Pour former un intérieur à leurs ouvriers, MM. Ashworth distribuent quelques travaux à domicile, et occupent les femmes qui restent chez elles à dévider ou à réparer ; cela aide, sans être lucratif. Néanmoins un ménage n'arrive à l'aisance que lorsqu'il peut associer les enfants au travail. 11 y a plaisir à voir le bon ordre de ces intérieurs avec leurs armoires remplies de linge et de vêtements de rechange, avec leurs meubles polis et leur vaisselle luisante, avec des livres partout, des livres de piété ou d'histoire, tels que la Bible et la traduction du Mémorial de Sainte-Hélène ^ des journaux hebdomadaires, et particulièrement Vanti-bread tax ctrct-dar. Le loyer de chaque maison ne revient pas à plus de 200 à 250 francs par an, elles coûtent 3,000 francs à construire; c'est donc un placement à 7 ou 8 pour 100. Les ouvriers recherchent ces habitations, auxquelles rien dans les environs ne saurait se comparer (*).

(i) Quelques tentatives du même génie ont été faites en France et en Belgique. A Verviers, M. Biolley a fait construire de petites maisons

MM. Ashworth ont acheté une grande étendue de terrain, afin de pouvoir exclure les cabarets de leurs villages. Ils attachent une grande importance à la moralité des ouvriers, et ne reçoivent pas ceux qui sont mal notés ; plusieurs de ceux-ci demeurent fixés, depuis dix-huit ans, auprès de leurs établissements, et M. H. Ashworth affirme qu'il a vu leurs mœurs s'améliorer d'année en année. Cependant, malgré la discipline sévère qui règne à Turton, en trois ans et demi, sur une seule filature, on a compté vingt-quatre naissances illégitimes. M. Ashworth fait remarquer que la séduction est rarement pratiquée dans la filature même, et que les séducteurs, à l'exception d'un seul, appartiennent à des établissements voisins ; mais qu'importent le nom et le lieu ? 11 faut bien que le régime des manufactures amollisse la vertu des femmes, puisqu'elles cèdent avec cette facilité.

Les ouvriers de Turlon et ceux de Hyde ne sont pas étiolés au même degré que ceux de Manchester ; mais si la charpente est plus solide, l'écorce paraît aussi plus grossière. M. Ashworth reconnaît que Tintelligence n'éprouve pas dans ces lieux écartés le même frottement que dans les grandes villes ; les ouvriers sont moins habiles, quoique plus appliqués et vivant mieux. J'ai lié conversation avec plusieurs d'entre eux, que j'ai trouvés très-pré-occupés du sort des ouvriers sur le continent, et

avec jardin qu'il loue à ses ouvriers, à raison de 100 francs par année. Celles que M. Davilliers a bâties sur un plan semblable, k Saint- Charles (Eure), ne coûtent que 60 fr. de loyer ; les ouvriers y joignent des parcelles de terre plus étendues, qu'ils aiTermen- aux propriétaires voisins. A Jonchery, près de Keims, un village nouveau s'élève autour de la filature de M. Sentis ; là, chaque ou-

vrier a aussi sa maison d'habitation, mais il cultive ses légumes dans un carré pris sur le jardin commun.

338 ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

curieux d'établir des points de comparaison avec leur propre condition. Un grand nombre appartiennent aux sociétés de tempérance, tout en considérant le thé comme un aliment détestable. Us sont chartistes en politique et dissidents en religion. En cela comme en toutes choses, leurs tendances ont prononcées pour les doctrines de nivellement ; ils n'entrent pourtant qu'avec répugnance dans les coalitions d'ouvriers [trades unions] et durant les troubles de 1841 leur probité a protégé la propriété qui les fait vivre : pas un fruit n'a été enlevé aux arbres qui couvraient le jardin de MM. Ashworth. On trouve en Ecosse quelques manufactures dirigées d'après les mêmes principes et qui présentent de semblables résultats. Je citerai les établissements de Lanark et de Catriine : le premier, fondé par M. Owen, et longtemps admiré de l'Europe entière, berceau des salles d'asile, où la durée du travail fut d'abord réduite à dix heures par jour, et où la douceur des mœurs est encore si grande, que, sur une population de 2,000 habitants, deux délits seulement ont été commis et déférés aux tribunaux en six années; le second, dans lequel M. Buchanan ne s'est pas contenté de bâtir pour ses ouvriers des habitations commodés, mais où il a travaillé encore, en leur inspirant le goût de l'économie, à les rendre propriétaires de ces maisons. Selon le témoignage rendu par les inspecteurs des manufactures, le village de Catriine, qui réunit 3,000 habitants, présente les meilleures conditions de salubrité ; dans les cinq années qui précédèrent 1839, la moyenne des décès avait été de un sur cinquante-quatre pendant qu'elle était à Glasgow de un sur trente-un.

Voilà donc les avantages qu'un peuple industriel semblerait devoir retirer de la décentralisation et de Pisolement des manufactures; la santé des ouvriers s'améliorerait, et la durée de leur existence serait plus longue, quand ils pourraient, après le travail, au sortir de cette atmosphère chaude et épaisse, respirer un air pur et vivifiant, et se reposer auprès de leur famille dans un logement commode, salubre et spacieux. Les mœurs n'y gagneraient pas moins; car, aux tentations que fait naître le contact des sexes dans des ateliers communs, ne viendraient pas s'ajouter les occasions de mal taire et les incitations du dehors. En outre, la population, contractant des mœurs sédentaires, perdrait le caractère d'une horde de nomades, pour prendre les allures d'une société civilisée. Il se passerait quelque chose d'analogue à l'établissement des barbares dans l'empire romain, et Tordre social, un moment troublé par ce déplacement perpétuel des existences qui se fait dans l'industrie, retrouverait bientôt son équilibre et son aplomb.

Mais il ne faut pas croire qu'une transformation purement extérieure puisse remédier à tous les maux. Le travail des manufactures a ses conséquences nécessaires comme le travail des champs. L'homme, quand il applique ses forces à la culture du sol, étant exposé aux variations de la température, succombe quelquefois dans cette lutte contre les éléments, qui doit cependant le fortifier et l'endurcir. Une industrie exercée à couvert le garantit des maladies soudaines et violentes ; mais elle énerve aussi et détend sa constitution. Bien que l'on ait introduit dans les manufactures une ventilation plus parfaite, le corps humain ne s'accommodera jamais de

310 ÉTUDES SI'R L'ANGLETERRE.

cette réclusion prolongée pendant quatorze ou quinze heures par jour, et si l'occupation devient héréditaire, la race finira toujours par s'affaiblir. Joignez à cela que l'industrie manufacturière, dans toute branche du travail, renferme certaines opérations qui affectent directement et immédiatement la santé des travailleurs. Les ouvriers employés au cardage du coton doivent changer fréquemment d'atelier et d'emploi, sous peine de tomber en peu de temps dans le marasme et la phthisie. Il en est de même des opérations de blanchissage et de teinture, ainsi que de la préparation des métaux. Certains travaux agissent comme un empoisonnement à jour fixe, et quand un ouvrier les entreprend, on pourrait marquer à l'avance le terme de sa vie. A Sheffield, un émouleur [dry grinder], quelle que soit la vigueur de sa constitution, ne dépasse jamais l'âge fatal de trente-cinq ans. On a fait des idylles charmantes sur l'intérieur des manufactures. M. Baines et M. Ure après lui ont prétendu que le travail dans une filature, au lieu de fatiguer l'ouvrier, était éminemment léger et facile. « C'est la vapeur, disent-ils, ce sont les machines qui travaillent; l'homme n'a qu'à leur fournir les matières premières, qu'à surveiller leurs mouvements, et qu'à transporter les produits d'une mécanique à une autre, à mesure que la confection en est terminée. Les manufactures de laine présentent les travaux les plus pénibles ; elles ont cependant les plus robustes ouvriers. » 11 est vrai que l'industrie n'exige pas généralement un grand déploiement de force musculaire ; mais faut-il féliciter Tournier de ce changement dans sa condition? J'en appelle à M. Baines lui-même. Il reconnaît que les ouvriers en laine, qui

exercent d'ailleurs leurs muscles, jouissent d'une santé meilleure que les ouvriers en coton. Les ouvriers des foyers à leur tour sont plus robustes que les ouvriers en laine. D'où vient cela,

si ce n'est de la nature même de leur occupation? Ce qui fatigue le corps humain, ce n'est pas la grandeur, c'est la permanence de l'effort. Nous avons besoin de lutter contre les éléments, de triompher de la résistance de la matière, d'agir en un mot sur la nature et sur nous-mêmes, pour tenir nos forces en équilibre, et au besoin pour les développer. Les anciens, à défaut des travaux corporels, se livraient aux exercices violents de la gymnastique ; ils savaient que la fatigue entre dans l'hygiène, mais à la condition des intervalles et du repos.

Les travaux des champs sont rudes. Creuser la terre avec la pioche et avec la bêche ou la retourner avec la charrue, voilà une occupation qui exerce tout ensemble les jambes et les bras ; mais après un vigoureux coup de collier, bêtes et gens reprennent haleine, l'homme se donne le temps d'essuyer la sueur qui coule de son front. Dans le travail industriel, il n'y a pas un instant de relâche. Au lieu de commander aux machines, ainsi qu'on Ta dit, l'homme les sert. L'ouvrier est un esclave obligé de régler ses mouvements sur ceux de la machine à laquelle il est attaché, avançant quand elle avance et reculant quand elle recule, luttant avec elle de vitesse, et ne pouvant pas plus qu'elle s'arrêter. Les officiers expérimentés déclarent qu'un soldat ne resterait pas sans inconvénient sous les armes plus de six à huit heures par jour. Que sera-ce d'un fileur, qui doit tous les jours nonseulement se tenir debout, mais aller d'une machine à

l'autre durant treize ou quatorze heures, et dont l'attention doit rester constamment fixée, aussi bien que les muscles se roidir? Il parcourt de cette manière, avec l'enfant qui fait le métier de rattacheur, huit milles (trois lieues) en douze heures selon M. Greg, et vingt milles (huit lieues) suivant lord Ashley (*). La fa-

tigue, ainsi portée à l'excès, n'a certainement rien de salubre. Le travail des manufactures sera funeste à la santé tant qu'on n'en aura pas abrégé la durée. Il faudra donner aux ouvriers le temps de se livrer aux exercices du corps et à ceux de l'esprit, si l'on veut que cette race puisse marcher de pair avec la population rurale. Mais la réduction des heures du travail n'est pas un problème simple ni que la volonté d'un peuple suffise à résoudre. C'est une question européenne, une question de concurrence entre les nations.

Quant à l'influence morale des manufactures, on doit comprendre aussi que la réforme ne saurait être profonde. Le travail en commun, le travail par bandes, a changé la face de l'état social ; il a développé de nouvelles vertus et de nouveaux vices. On peut épurer ces tendances, on peut même les agrandir ; mais ce serait folie que de songer à la restauration de Tordre qui existait encore il y a soixante ans. L'industrie a eu son âge d'or, qui était le travail en famille. A l'époque où l'ouvrier, vivant principalement de la culture des champs, ne considérait la filature ou le tissage que comme une ressource supplémentaire, qui apportait l'aisance dans un ménage où le nécessaire se trouvait déjà, il jouissait

f) Chambre des communes, séance du 15 mars 1844.

d'une indépendance qui tenait moins à son caractère qu'à sa position. Son existence était purement domestique, et ses idées ne s'étendaient pas au delà de cet horizon ; elles étaient aussi bornées que ses besoins. Au reste, une vie sédentaire, ayant peu de tentations, rendait la vertu facile; des hommes enfermés pour ainsi dire dans la sphère des affections n'étaient dangereux ni pour les classes supérieures ni pour le gouvernement.

L'atelier a fait brèche à la famille ; pour élargir un cercle désormais trop étroit, on a commencé par le briser. 11 faut en prendre son parti, la vie, pour les ouvriers comme pour les maîtres, aura deux faces à l'avenir, le foyer domestique et la société. Quoi que nous fassions, nous ne rendrons pas, aux liens qui existent entre la femme et le mari, entre le fils et le père, toute la force qui leur appartenait quand les hommes n'avaient guère d'autres devoirs. D'autres associations se sont formées aujourd'hui, qui absorbent et qui doivent absorber une partie des sentiments. Les ouvriers, se rencontrant dans les manufactures, ont appris à mettre en commun leurs opinions et leurs intérêts. De là, les sociétés de secours mutuels, les coalitions, les sociétés secrètes. Les femmes ont leurs clubs en Angleterre aussi bien que les hommes, et prétendent avoir part aux privilèges de ceux dont elles partagent les travaux. Manchester, qui réunit le plus grand nombre d'ouvriers, est le chef-lieu de ces associations ; c'est là que réside leur Grand Orient (*).

(^) « Il y a plusieurs sociétés différentes dans ce royaume, connues sous le nom de Vieux Compagnons (OU Fellows). 11 y a V Unité de Londres, VUnité de Leeds, l'Unité de Sheffield et VUnité de Ballon. V Unité de Manchester, qui est la plus vaste, comprend 3,059 loges et embrasse 230,000 personnes. » {Inquiry into the state of Stockport),

344 ÉTUDES SDR L' ANGLETERRE.

L'atelier déprave, mais il ouvre aux travailleurs tout un monde d'idées. Aiguillonnés tantôt par le besoin et tantôt parla richesse même du salaire, ils veulent monter plus haut et sentent la nécessité de cultiver leur esprit. Le Lancashire est le comté qui achète le plus de livres. Le Magazine publié fSiT MM. Chambers à Edim-

bourg, et qui circule à 85,000 exemplaires dans la Grande-Bretagne, est surtout lu dans les districts manufacturiers ; le Lancashire en reçoit 20,000 exemplaires. Les ouvriers de Manchester ont un goût très-prononcé pour des études qui semblent s'exclure, pour les mathématiques et pour la poésie. Une légion de poètes vient d'éclorre à l'ombre des filatures. Ces bardes nouveaux n'ont qu'une corde à leur harpe j leurs chants sont des plaintes sur la condition des travailleurs, et d'énergiques appels à la réforme, que Ton récite, coipme autrefois ceux des rhapsodes, dans les lieux publics. Le peuple industriel a déjà sa littérature : tout ce monde cherche, tous ces esprits fermentent; nulle part la société ne s'agite davantage pour tendre vers un meUleur avenir.

Les ouvriers du comté de Lancaslre cherchent vainement à s'organiser. Toute organisation suppose une hiérarchie, et, dans leurs projets chimériques, ils commencent toujours par s'isoler, excluant de parti pris les chefs naturels de la société. Les manufacturiers, de leur côté, ne sont guère plus sensés. On dirait qu'ils ont adopté la devise brutale : « tout pour le peuple et rien par le peuple ; » tant ils tiennent les ouvriers à distance, stipulant avec le pouvoir et parlant à l'opinion publique en leur propre et privé nom, comme s'ils n'avaient sous leurs ordres que des automates humains.

La manufacture rurale, telle que je la conçois, devrait être une véritable communauté industrielle, une association étroite et permanente entre le maître et les ouvriers. Je n'entends proposer ici rien qui ressemble à ces plans radicaux de réforme mis en avant par les socialistes modernes ; je prends la société telle qu'elle est, j'observe ses tendances, et je croirais avoir assez fait si j'en indiquais la véritable direction. Je désire encore moins revenir au

passé et rejeter l'industrie dans l'immobilité des corporations ou dans la paix artificielle des cloîtres. La liberté aujourd'hui est la condition vitale du travail, et c'est au souffle même de la société qu'il doit s'animer.

Le clergé se livre de nos jours en France à des tentatives plus ou moins heureuses pour attirer à lui l'industrie. Comme il n'est pas sans intérêt de comparer ces essais, qui ont un caractère très-tranché, aux ébauches d'organisation dont le comté de Lancastre m'a fourni des exemples, je crois pouvoir dire quelques mots des saintes familles fondées dans les départements du Rhône et de la Loire par les frères Pousset. Les renseignements, que l'on va lire, m'ont été adressés par un honorable député de la Loire, qui a jugé cet institut avec une parfaite liberté d'esprit.

« Ces deux ecclésiastiques ont pour toute fortune un domaine de médiocre valeur, que leur père leur a laissé dans la commune de Cordelle, située sur la rive gauche de la Loire, à dix kilomètres sud de Roanne. L'aîné est curé de l'église des Chartreux, à Lyon. Il a commencé son œuvre par recueillir quelques pauvres filles enlevées à la misère et au vice ; leur travail était à peu près la seule ressource de Tasile qu'il leur ouvrait, et quand il y a organisé un atelier, il ne songeait guère à toutes les conséquences économiques que cette institution pouvait avoir.

:U6 ÉTUDES SUR L' ANGLETERRE.

« Il existe aujourd'hui quatre maisons de saintes familles^ une à Lyon, une autre à Beaujeu (Rhône), une troisième à Cordelle (Loire)^ et une quatrième à Mornand (Rhône). La première a quinze ans d'existence, et la troisième en a six ; celle de Mor-

nand est récente. Je n'ai vu que la maison de Cordelle, qui renfermait 53 personnes au mois de septembre dernier.

a Celte maison est située dans un lieu élevé ; elle est entourée d'un vaste jardin, où les filles qui l'habitent cultivent des fleurs pour leur amusement. La nature de leurs travaux ne permet pas qu'elles se livrent à une culture plus rude ni plus fatigante. Le bâtiment a été construit pour sa destination.

« La cuisine, le blanchissage, la couture et la réparation du linge ainsi que des vêtements, enfin le service de propreté regarde les filles de la maison ; elles s'y livrent, suivant la nature de ces occupations, tour à tour ou en commun. Le travail rétribué consiste dans le dévidage de la soie teinte et dans le tissage des étoites de satin pour la fabrique de Lyon. Les négociants de Lyon envoient la soie en écheveaux, on leur rend le satin en pièces. Le travail est toujours fait avec le plus grand soin, et les correspondants de la maison ont la certitude de recevoir le poids qu'ils ont donné; avec les ouvriers qui travaillent en chambre, ils ont souvent la certitude contraire.

a Sur les vingt-quatre heures de la journée, huit sont données au sommeil, douze au travail, et quatre se partagent entre la prière, les repas, la récréation, les soins de propreté ; mais les heures du travail sont coupées par quatre intervalles différents. Le régime alimentaire est sain, abondant et fortifiant. Le linge de corps et la literie sont proprement tenus. Le travail se fait dans un atelier commun; il y a des heures auxquelles le silence est prescrit, d'autres pendant lesquelles la conversation est permise, d'autres consacrées à chanter des cantiques en chœur.

((Les résultats économiques ne paraissent pas à dédaigner. Ces filles sont mieux nourries, mieux logées que les ouvrières libres. On a dit que Tabbé Poussct faisait des btinéficcs énormes; je crois, pour ma part, qu'il fait une bonne œuvre sur laquelle

il ne perd pas, et les bonnes œuvres qui s'alimentent elles-mêmes sont les seules qui durent.

« L'abbé Pousset ne m'a point communiqué sa comptabilité, quoique je loi aie fait quelques questions qui le mettaient sur la voie de me l'offrir. Il paraît que chaque fille a un compte ouvert, sur lequel on porte ce qu'elle gagne par son travail, et ce qu'elle coûte^ soit pour sa part dans les dépenses communes, soit pour ses besoins particuliers ; à la fin de Tannée, on lui remet l'excédant. Cet excédant, m'a-t-on dit, s'est élevé pour quelques-unes à 125 francs par an ; il est rarement inférieur à 50 francs. Aucune ouvrière libre n'obtient, dans le même métier, un semblable résultat, et ce résultat tient bien moins aux avantages de la vie commune qu'à l'éloignement de toutes les distractions coûteuses ou corruptrices.

« La première pensée des fondateurs avait été, en recueillant de pauvres filles, de leur apprendre un métier et de les rendre ensuite à la société avec un moyen honnête de gagner leur pain, lis supposaient qu'une rotation assez rapide s'établirait ainsi dans le personnel de la maison ; cette prévision ne s'est point réalisée. En contractant des habitudes d'ordre, de propreté et de bien-être, en apprenant à se respecter elles-mêmes, les réfugiées prennent en répugnance la vie grossière de leurs proches et ne veulent plus retourner auprès d'eux. Leur ambition est de devenir sœurs, c'est-à-dire de faire des vœux triennaux qui les attachent définitivement aux saintes familles. Quoique le seul lien qui les retienne

consiste en ce que celle qui quitterait la maison ne pourrait plus y rentrer, quoique, sous cette condition, la porte principale en soit toujours ouverte ; depuis six ans pas une seule de ces filles n'est sortie de l'établissement, pas une seule ne s'est mariée. Cela tient peut-être à la position du lieu, à son isolement, et dans une ville les choses se seraient autrement passées ; mais cette circonstance, jointe à l'air de calme et de contentement qui se lit sur tous ces visages, prouve au moins que, sous le rapport du bonheur individuel, les familles de l'abbé Pousset atteignent leur but. »

Les saintes familles des frères Pousset ne sont pas un fait isolé dans les départements du Rhône et de la Loire. Dans ces contrées éminemment catholiques, les communautés de femmes se multiplient depuis quelques années, et la vie que l'on y mène est religieuse et laborieuse à la fois. L'industrie de la soie, jointe aux ouvrages de broderie, alimente sans peine le travail de ces établissements, qui font partout, avec avantage, concurrence au travail libre. S'ils venaient à se développer sur une plus grande échelle, ils affecteraient certainement, d'une manière grave, le prix de la main-d'œuvre ; car leur organisation leur permet de réduire le salaire bien au-dessous de la limite à laquelle peut descendre l'ouvrier libre, qui a toujours, outre la charge de sa propre subsistance, quelque autre fardeau à supporter. Le couvent industriel, c'est l'individu faisant concurrence à la famille, concurrence redoutable, mais immorale, et qui va directement contre les fins de l'ordre social.

Ni le prêtre catholique, ni le manufacturier protestant n'ont l'intelligence des conditions normales du travail. L'un, n'ayant ni famille ni patrie et s'exilant dans son caractère comme dans une

solitude, cherche perpétuellement à détacher du monde ceux qui viennent à lui ; l'autre, placé au centre même du mouvement général et tenant à tous les intérêts, semble vouloir rendre ces positions inaccessibles et s'y retrancher contre ses inférieurs. Dans les deux cas, on procède par voie d'exclusion. La maison de Cordelle procure aux jeunes femmes qui l'habitent tout le bonheur qu'on peut goûter dans l'isolement ; les petites villes de Hyde dans le comté de Chester et de Lowel aux Etats-Unis montrent les ouvriers aussi heureux qu'ils peuvent l'être dans un état de choses

qui maintient la séparation des classes ; mais le bonheur complet, le bonheur de l'individu au sein de la famille et de la famille au sein de la société, ne peut naître que d'une étroite association entre les inférieurs et les supérieurs.

La position du manufacturier à l'égard des ouvriers qu'il emploie est, sauf la différence des époques, ce qu'était la position du baron féodal en présence de ses vassaux. Il y a pour l'ouvrier la protection de moins, je n'ose pas affirmer qu'il y ait la liberté de plus. Dans l'état actuel de l'Angleterre, la dépendance des travailleurs se resserre de jour en jour. Non-seulement l'offre de la main-d'œuvre excède communément la demande, mais tous les progrès de l'industrie tendent à donner la supériorité au capital sur le travail. Les petits capitalistes sont une classe inconnue, les capitalistes moyens disparaissent peu à peu ; les grands capitalistes résistent seuls à la violence de la lutte, et il se fait autour d'eux comme un désert. Ils transportent le travail de l'homme à la femme, et des femmes aux enfants ; au besoin, la perfection des machines dispense de l'habileté acquise par l'ouvrier.

Tels sont les effets de l'antagonisme qui s'établit entre l'ouvrier et le maître. Si l'on veut que l'harmonie règne dans la production, il faut réconcilier ces deux grands intérêts ; il faut que le maître associe l'ouvrier à sa destinée. Cette nécessité d'une association entre les capitalistes et les travailleurs est apparue aux meilleurs esprits. M. Babbage, dans son *Économie des manufactures*, met en avant un système qui consisterait, non pas à intéresser les maîtres à la bonne conduite des ouvriers et les ouvriers

350 ÉTUDE SUR L'ANGLETERRE.

au succès des maîtres, mais à confondre le capital avec le travail, et à faire des ouvriers autant de petits fabricants. L'auteur de cette utopie part de deux données également inexactes. 11 suppose d'abord que les ouvriers ont des épargnes, et que[^] plusieurs se réunissant, ils pourraient former un fonds suffisant pour entreprendre une industrie ; or, les ouvriers pris en masse ne font pas d'économies, et l'épargne est un phénomène individuel dont on ne peut tirer aucune induction de quelque étendue. M. Babbage veut ensuite que chacun des ouvriers compris dans sa brigade de petits fabricants ne touche, à titre de salaire, que la moitié du prix que son travail obtiendrait sur le marché, sauf à recevoir une part proportionnelle dans les bénéfices de l'année. C'est vraiment demander l'impossible, car le salaire excède rarement les besoins des classes laborieuses, et l'ouvrier ne consentira jamais à se mettre, lui et sa famille, à la disette pendant une année entière, dans l'espoir d'un bénéfice éventuel.

Il faut se défier de tous les plans, quelque séduisants qu'ils soient, qui ont pour objet de substituer, dans la direction de l'industrie, l'intérêt collectif à l'intérêt de l'individu* L'industrie est un champ de bataille, et, dans une armée d'ouvriers comme dans

une armée de soldats, ce n'est pas la multitude qui peut commander ni déferer le commandement. L'élection, en pareil cas, détruirait la responsabilité et produirait l'anarchie. La manufacture a ses chefs naturels, qui ne relèvent que d'eux-mêmes; elle ne saurait être organisée en république, car aucune monarchie n'exige plus d'unité ni plus de vigueur dans l'action. Prenons donc le système industriel

tel qu'il existe, ne cherchons pas à lui enlever l'individualité des intérêts qui fait sa force ; bornons-nous à souhaiter qu'il emploie les hommes autrement que les machines, et que l'ouvrier soit intéressé au succès du maître dont il demeure aujourd'hui séparé par sa position non moins que par ses préjugés. Au reste, l'expérience a prononcé ; le plan de M. Babbage est demeuré à l'état de théorie.

C'est dans la pratique des nations qu'il faut chercher les bases du nouveau contrat. En l'interrogeant avec soin, l'on y trouvera des indications précieuses. Dans la pêche au filet, sur les côtes méridionales de l'Angleterre, la moitié du produit appartient au propriétaire du bateau et du filet, l'autre moitié appartient aux pêcheurs qui montent le bâtiment. Une répartition semblable des profits s'opère entre les armateurs et les équipages des vaisseaux envoyés à Terre-Neuve, ainsi que des navires baleiniers. Toute maison de commerce ou de banque, qui veut exciter le zèle de ses employés, leur attribue un intérêt dans ses affaires. Les fabricants, qui cherchent à diminuer le déchet des matières premières, allouent à leurs ouvriers la moitié de l'économie obtenue par leurs soins. A^aris, un peintre en bâtiments, M. Leclair, a eu la bonne pensée d'associer ses ouvriers à la répartition des bénéfices faits dans son établissement, et l'établissement prospère.

Le même principe peut s'appliquer aux grandes manufactures; je dirai comment. 11 n'en est pas en Angleterre du manufacturier comme du propriétaire foncier. Celui-ci n'est qu'un capitaliste, qui, ayant placé son capital en fonds de terre, en reçoit l'intérêt des mains du

fermier; mais c'est le fermier qui possède les instruments du travail et qui exploite le sol. Le manufacturier, au contraire, réunit en lui la double qualité de propriétaire et de fermier. Le capital d'exploitation ou fonds de roulement lui appartient, aussi bien que le capital représenté par l'usine, par les machines qu'elle renferme, et par le sol sur lequel s'élèvent les bâtiments ; tout cela n'a de valeur que par son industrie. Les filateurs du Lancashire, pour se rendre compte des résultats de leurs opérations, mettent d'abord en ligne de compte l'intérêt et l'amortissement de leur capital, ainsi que les sommes dépensées pour l'achat des matières premières, pour le salaire des ouvriers, pour l'entretien et pour la réparation des machines ; ce qui reste, après ces diverses attributions, des sommes réalisées par la vente des produits, constitue leurs bénéfices.

Dans une association qui mettrait en présence, d'un côté le manufacturier, et de l'autre le corps des employés attachés à son établissement, la répartition devrait naturellement se modifier. On poserait d'abord en principe que toute fonction doit être rétribuée, et le manufacturier s'allouerait un traitement, de même qu'il paye aux ouvriers un salaire ; le salaire, étant une marchandise, se réglerait selon les cours admis sur le marché. Viendraient ensuite les dépenses d'entretien, de réparation et d'amélioration. L'intérêt du capital ne serait prélevé que pendant la durée de l'amortissement. Quant aux bénéfices, après avoir mis à part un

cinquième pour le fonds de réserve, on les partagerait par égales moitiés, entre le maître et le corps des ouvriers. 11 va sans dire que j'entends ce partage comme une concession volontiire, à

laquelle chaque manufacturier apporterait ses conditions. On comprend encore que tous les ouvriers ne devraient pas y être indistinctement admis. Une certaine résidence ferait titre, si d'ailleurs la bonne conduite du copartagéant ne s'était pas démentie. Le fabricant n'aurait point à produire ses livres, il serait cru sur parole. Il conserverait aussi le droit d'indiquer l'emploi d'une partie de cette libéralité, et d'exiger par exemple que chaque ouvrier versât une certaine somme à la caisse d'épargne, afin de s'assurer une pension viagère pour ses vieux jours.

J'ai la ferme conviction que le premier fabricant, qui aura le courage d'appeler ceux qu'il emploie au partage de son gain annuel, ne fera pas en résultat, un sacrifice. 11 est clair que cette concession attirera auprès de lui les meilleurs ouvriers, que le travail s'accomplira avec plus de soin et de zèle, et que les produits gagneront en . quantité ainsi qu'en qualité. Il s'établira de cette manière entre les ouvriers et les maîtres une solidarité intime, à l'épreuve du temps et des circonstances. Ceux qui auront partagé la bonne fortune de la maison s'associeront plus volontiers à ses revers, et le poids des mauvais jours s'allégera lorsque chacun en voudra prendre sa part. Les coalitions cesseront du côté des maîtres comme du côté des ouvriers, car elles n'auront plus d'objet. La cheminée de la manufacture deviendra comme le clocher de la nouvelle communauté, et les bohémiens de la civilisation industrielle auront enfin une patrie, un foyer.

Le partage des bénéfices entre le maître et les ouvriers mettrait fin aux abus du système de troc ou d'échange (truck-sys-

temj cottage System) au moyen duquel des

3fii ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

manufacturiers peu scrupuleux réduisent indirectement le taux des salaires, et contre lequel le parlement britannique a fulminé en vain jusqu'à trente-sept statuts. Dans ce système, le fabricant se constitue le fournisseur général de tous les objets dont les ouvriers peuvent avoir besoin, et il paye leur travail en marchandises au lieu de le payer en argent ; ou bien il les amène, tantôt par un accord réciproque, tantôt en abusant de son influence ou de son autorité, à dépenser leur salaire en tout ou en partie dans les boutiques qu'il a établies. Sans doute, si le manufacturier n'avait pas d'autre but que de procurer à ses ouvriers des marchandises de bonne qualité et à bas prix, un tel arrangement aurait pour eux de grands avantages. Il y a plus, la position d'une usine située loin des villes et des marchés peut rendre cette combinaison nécessaire ; il peut entrer dans les devoirs du fabricant de fournir à la population groupée autour de lui le logement, les aliments et les vêtements qu'elle ne trouverait pas ailleurs. C'est la nature des choses qui a donné naissance au système ; mais il n'y en a pas dont il soit plus facile d'abuser. Dans les crises commerciales, le maître éprouve une tentation trop vive de réduire le prix réel des salaires, dont il laisse subsister le prix nominal, en augmentant la valeur, ou, ce qui revient au même, en altérant la qualité des marchandises qu'il vend aux ouvriers. M. Ferrand en a cité, devant la Chambre des communes, des exemples (*) dont une enquête subséquente a établi l'authenticité (2).

Le système de troc est d'un usage à peu près uni-

(1) Séance du 19 avril 1842.

{}) Report on payment of toages.

versel en Angleterre : les forges et les poteries du Staffordshire le pratiquent, aussi bien que les mines du pays de Galles et du comté de Durham ; il est employé dans les fermes de l'Ecosse et du Northumberland comme dans les manufactures du Lancastre, et pour reproduire une observation de sir Robert Peel, le gouvernement y a lui-même recours, puisqu'il habille et nourrit les soldats ainsi que les matelots. En Ecosse, les propriétaires reçoivent une partie du fermage en nature ; le prix est stipulé moitié en argent, moitié en blé. Les bergers des monts Cheviots sont payés en gruau, en farine et en autres denrées. Dans certaines manufactures, les ouvriers qui demandent à recevoir leur salaire en monnaie et non en farine, en viande ou en épicerie, sont à l'instant renvoyés. On porte leurs noms sur un livre noir qui circule parmi les fabricants confédérés, et s'ils veulent trouver de l'ouvrage, il faut qu'ils changent de district. Dans quelques mines du Staffordshire, les ouvriers ne sont payés que tous les mois ; en attendant le paiement, on leur donne des bons au moyen desquels ils obtiennent les choses nécessaires à la vie en les achetant 25 pour 100 au-dessus du cours (*). D'autres manufacturiers prennent à bail un certain nombre de petites maisons ou cottages, qu'ils obligent ensuite les ouvriers à sous-louer, en réalisant sur ces marchés un bénéfice annuel de 50 à 75 pour 100. Quelquefois les fabricants

(1) Nous n'allons pas aussi loin en France ; il existe pourtant, à Rouen et dans quelques autres villes de fabrique, un usage que l'on ne saurait trop sévèrement condamner. Les manufacturiers payent les ouvriers en monnaie de cuivre ou en bons de sous que

les boulangers et les épiciers, [souvent même le maître ^lui-même, escomptent à 5 pour 100 de perte pour l'ouvrier.

ne craignent pas de traiter avec la faim de leurs ouvriers, comme les usuriers parisiens traitent avec la prodigalité des fils de famille. A Sheffield, un fabricant fut condamné à l'amende par les magistrats pour avoir contraint un ouvrier à recevoir en payement, à raison de 35 shillings le yard^ une pièce de drap qui valait 11 shillings. D'autres, quand leurs employés demandent des avances, les font à raison de 5 pour 100 par semaine. On en a vu qui fournissaient les cercueils à la mort des ouvriers, et qui trouvaient dans cette ignoble spéculation matière à bénéfice. Dans le district des poteries, les maîtres allaient jusqu'à désigner aux ouvriers les places que ceux-ci devaient occuper dans les chapelles, et déduisaient le prix de ces places du salaire qui devait leur revenir. Ces abus sont récents ; mais ils n'approchent pas de l'état de choses qui existait il y a vingt-cinq ans dans certaines industries. c< Dans nos villes, dit une des personnes interrogées par le comité d'enquête sur la bonneterie, les paiements en argent étaient devenus si rares, que plusieurs de mes voisins ont dû payer en marchandises l'achat d'autres marchandises ; par exemple, ils ont payé en sucre les drogues qu'ils achetaient chez le pharmacien et les étoffes qu'ils achetaient chez le marchand de drap. En général, pour tout paiement, on était contraint de négocier perpétuellement des échanges. Je sais de bonne source qu'une personne a été obligée de payer une demi livre de sucre, plus un penny ^ pour se faire arracher une dent. Un de mes voisins m'a même dit que le fossoyeur avait reçu son paiement en sucre et en thé pour avoir creusé une fosse; et comme je savais, avant de venir à Londres, que je serais interrogé sur ce

sujet, j'ai prié ce voisin de demander au fossoyeur si le fait était vrai. Celui-ci hésita pendant quelque temps , craignant de nuire à la personne qui l'avait payé ; enfin il dit : c(J'ai reçu plusieurs fois mon paiement de cette « manière ; et je sais que plusieurs de mes camarades a ont été payés de même dans d'autres villes. » Le système , porté à ce point d'exagération , ramenait les hommes à l'enfance de la société; il n'y avait plus de moyen universel d'échange, la monnaie était supprimée, et les villes manufacturières de la Grande-Bretagne , au milieu des merveilles de l'industrie, descendaient au-dessous de la civilisation propre aux peuplades sauvages, qui reconnaissent du moins dans leur commerce, à défaut d'argent, quelque grossière unité de la valeur.

Le système de troc semble inhérent à la manufacture rurale. Quel est le moyen d'empêcher qu'il n'en résulte pour l'ouvrier une véritable oppression, dans les temps cil la misère le livre sans défense à la cupidité du fabricant? Sir John Graham et sir Robert Peel, les chefs du gouvernement en un mot , ne conçoivent d'autre frein à ces indignes procédés que la libre concurrence, qui est aujourd'hui dans le régime intérieur des peuples , la loi du monde industriel. Mais la libre concurrence existe en Angleterre depuis plus d'un demi-siècle, et si elle n'a pas prévenu jusqu'ici les excès dont on se plaint, je ne vois pas comment elle pourrait être plus efficace à l'avenir. Tant que la population devancera , dans ses progrès, le développement du travail, ou que la répartition de la richesse produite aura pour effet d'aggraver l'inégalité entre les hommes , il y aura toujours des ou-

vriers prêts à accepter les conditions des maîtres, cjuelque dur que soit ce traité.

M. Babbage donne pour correctif à Vavidité des maîtres l'association des ouvriers. « Quand un grand nombre d'ouvriers, dit cet auteur, se trouve fixé sur le même point, il serait bien à désirer qu'ils pussent se réunir et nommer un agent qui serait chargé d'acheter en gros le thé, le sucre, le lard et autres objets nécessaires, et qui les leur vendrait en détail à des prix tels qu'ils pussent couvrir le prix d'achat en gros et le salaire de l'agent employé. Si cette opération pouvait être dirigée par une commission nommée par les ouvriers et aidée de l'avis du maître ; et si, de plus, l'agent se trouvait intéressé, par le mode de rétribution, à acheter des marchandises de bonne qualité, une combinaison semblable serait avantageuse. » La combinaison, que propose M. Babbage, a été essayée à Belper dans l'établissement de M. Strutt, en observant les principes qu'il établit ; voici, selon le docteur Ure, quels en ont été les effets : a 11 y a quelques années, plusieurs ouvriers formèrent une société coopérative dans le but d'acheter en gros les provisions ainsi que les étoffes qui leur étaient nécessaires, et de s'approprier de cette manière les bénéfices faits par le détaillant. L'association reçut le concours des propriétaires, dont l'un voulut même entrer dans le comité d'administration. Pendant quelque temps, le succès parut certain : les marchandises étaient achetées au comptant et en apparence au plus bas prix, on les distribuait entre les sociétaires selon leurs désirs et dans la proportion de leur ressources, les bénéfices étaient répartis entre eux à la fin de l'année et couvraient souvent pour cha-

cun d'eux ses frais de loyer ; mais bientôt des abus, que Ton n'avait pas prévus, commencèrent à se révéler. Des marchands, qui voyageaient pour obtenir des commandes, trouvèrent leur avantage à donner un pot de vin au secrétaire ou au trésorier

pour obtenir la préférence dans la vente des articles. Des soupçons et des différends ne tardèrent pas à s'élever. Le comité, bien qu'il fût choisi librement parmi les ouvriers, se recrutait naturellement parmi les plus capables, tels que les contre-maîtres de la manufacture, et ses pouvoirs étaient prorogés d'année en année. 11 arriva ainsi que plusieurs se mirent à étudier leur intérêt personnel bien plus que celui de l'association ; en fait, les marchés à contracter pour l'association ou pour eux-mêmes commencèrent à occuper leur pensée au détriment des devoirs de chaque jour. Cependant la conséquence la plus fâcheuse de ce système fut qu'il fit perdre aux ouvriers l'habitude de disposer de l'argent qu'ils devaient recevoir pour leur salaire, ce salaire étant absorbé, à mesure qu'il devenait exigible, par la boutique coopérative, où Ton prenait des articles qui n'étaient pas strictement nécessaires, et que Ton aurait certainement laissés de côté, s'il avait fallu les payer en espèces. Les ouvriers les plus intelligents, ayant reconnu le mal et sentant que leur indépendance d'action était pour ainsi dire annulée, résolurent de mettre fin à l'association, qui fut de la sorte abandonnée volontairement après une expérience de treize ans. »

Le contre-poids nécessaire à la prépondérance des maîtres dans l'industrie n'est donc ni la concurrence des capitalistes ni l'association des ouvriers entre eux. Les abus naissent de la séparation des intérêts ; ils ne cesse[^]

ronl que par un traité d'union entre les deux classes qui concourent au travail. La participation des ouvriers aux bénéfices de la manufacture simplifie les difficultés, devant lesquelles est venue se briser la puissance législative ; c'est le moyen de faire tourner à l'avantage des ouvriers ce qui pourrait aller à leur dé-

triment (*). Néanmoins, en supposant que l'on assure par là l'ordre intérieur et la paix des fabriques, il reste encore à mesurer la portée des commotions qui viennent du dehors.

LES GRISES DANS L'INDUSTRIE

C'est une grande question dans l'industrie que la constance ainsi que la régularité du travail. La Providence, afin sans doute de nous enseigner la prudence et l'économie, n'a pas voulu que l'œuvre des saisons fût uniforme. Il y a des années d'abondance et des années de disette ; chaque été n'a pas la même mesure de pluie ni de soleil. Il s'ensuit que, même dans l'industrie agricole, le travail est sujet à des alternatives, et que chaque jour n'amène pas son pain. Dans les arts que la civilisation a

(1) « Dans ses relations avec le grand propriétaire et avec le grand capitaliste, l'ouvrier trouve l'avantage d'un emploi plus stable et d'un revenu plus régulier. Il y a aussi un avantage réciproque à ce que le salaire soit donné sous la forme de logements ou de comforts permanents et assurés, c'est-à-dire sous la forme de ce qui est le meilleur emploi du salaire, et non pas entièrement en argent. » {Report on the sanitary condition of labouring classes,)

Manchester. 361

créés, les variations sont encore plus fréquentes. Tout métier a sa morte saison, toute industrie a ses crises ; mais aussi plus l'emploi est irrégulier, et plus le niveau des salaires s'élève, car il

faut que la subsistance de l'ouvrier pendant les jours de chômage soit prise sur le revenu produit par les journées de travail.

Dans les contrées purement agricoles, une mauvaise récolte compromet de deux manières la subsistance des laboureurs : en premier lieu, elle affecte leur salaire, car le propriétaire ou le fermier disposant d'un moindre revenu, ajournent toutes les améliorations qui ne sont pas indispensables, et, la demande du travail diminuant, le travailleur est obligé de louer ses bras à vil prix; en second lieu, la cherté des provisions concourt à réduire leurs moyens d'existence, et affame peu à peu les populations qui vivent uniquement des fruits du sol. Cependant, comme il faut, bon an, mal an, cultiver la terre, et que la charrue ne chôme point, les laboureurs ne restent jamais absolument sans ressources ; une année de disette est pour eux une année de privations, mais voilà tout. Dans l'industrie manufacturière, les crises ont de plus graves conséquences; on va voir pourquoi.

Lorsque la manufacture est encore à l'état domestique, que les travailleurs vivent dispersés, et que leur existence se partage entre des occupations de diverse nature, le travail se distribue et se fait très-irrégulièrement ; mais l'ouvrier, le maître et la société tout entière souffrent peu de cette irrégularité : le maître, parce que, menant ses affaires avec un faible capital, il n'a pas à supporter des pertes d'intérêt ; l'ouvrier, parce que, la navette ou le rouet s'arrêtant, il reprend la pioche ou la

charrue; la société, parce que, le déclassé des travailleurs s'opérant par individualités et non par masses, elle peut plus facilement venir à leur secours ou bien ouvrir à leur activité une autre issue. Mais quand l'industrie manufacturière, grâce à l'accroissement des capitaux et au progrès des inventions méca-

niques, construit des bâtiments immenses, y entasse les machines par milliers, enrégimente par troupes les hommes, les femmes et les enfants ; quand un seul capitaliste fait souvent mouvoir tout cet engrenage, alors l'effet inverse se produit. Le travail se régularise, il devient quotidien, et, comme pour rattraper le temps consacré au repos du dimanche, il prend chaque jour au delà de ce que les forces humaines peuvent raisonnablement donner. Par cela seul que le travail des manufactures est régulier, et que, dans les temps de calme, il ne laisse pas perdre un jour aux ouvriers, leur salaire doit rarement excéder les besoins habituels de la vie ; ajoutez que ceux-ci, accoutumés à compter sur la constance de leur emploi, ne songent pas à faire des épargnes, et que ce marché qui reste toujours ouvert semble être pour eux un encouragement à la prodigalité.

Les proportions et la vigueur de l'industrie manufacturière lui permettent de résister aux crises qui frappent de temps en temps le commerce d'un pays, lorsque ces accidents n'ont pas une longue durée. Les filateurs du Lancashire, en particulier, font tête à Forage avec une résolution que Fon ne saurait trop admirer^ mais qui leur est aussi commandée par leur intérêt bien entendu. C'est ce que M. H. Ashworth a démontré avec la der*

nière évidence dans un essai (*) que la société de statistique de Londres a publié. <c Le manufacturier, dit M. Ashworth, qui a dépensé. les quatre cinquièmes de son capital en bâtiments et en machines, ne peut pas fermer son établissement sans. s'exposer à des pertes tellement considérables, qu'il sera ruiné, s'il ne possède pas un ample fonds de réserve. Même la diminution, que l'on obtient dans la production, en réduisant les heures du travail [working short time) , entraîne de grands sacrifices. » M. Ash-

worth présente ensuite des calculs établis par la chambre de commerce de Manchester, et dont il résulte qu'une filature de 52,000 broches, qui a coûté, avec les machines, 1 million de francs, et qui exige un fonds de roulement de 300,000 francs, supporte des charges fixes qui équivalent à 121 liv. st. 16 sh. (3,050 fr.) par semaine, ou à 6,334 liv. st. (158,600 fr.) par an. Une filature de 52,000 broches produit 12,000 livres de coton filé par semaine. Les dépenses qui se rattachent à cette production sont de 292 liv. st. par semaine, ce qui, avec la dépense fixe de 121 liv. 16 sh., donne un total de 413 liv. st. 16 sh. (10,325 fr.), et ce qui porte les frais à 8 d. $1/2$ (90 cent.) par livre de coton ; mais dans les époques de crise, et lorsque le propriétaire est obligé de réduire le travail à trois jours par semaine, les dépenses s'élèvent à 267 liv. st. 16 sh. (6,775 fr.) par semaine pour 6,000 livres de coton filé, ce qui porte les frais de production par livre à 10 d. $3/4$ (1 fr. 10 c), et ce qui équivaut à une perte de 60 liv. st. (1,200 fr.) par semaine, ou de 3,167 liv.

{}) Statistics of the présent dépression of trade at Bolton april 1842.

364 ÉTUDES SUR L'ANGLKTERRK.

sterl. 16 sh. (109,175 fr.) par an. « Ceux qui pèseront ces calculs, ajoute M. Ashworth, com| » rendront comment il se fait que la production ne diminue pas, que souvent même elle augmente, quand les prix de vente Tiennent à baisser (^). Si le manufacturier trouve que la perte sera moindre pour lui en produisant tout ce qu'il peut produire qu'en réduisant les heures du travail, il choisit de ces deux sacrifices celui qui lui fait le moins de tort. » Suivant la déclaration de la chambre de commerce, cette règle de conduite est celle que les manufacturiers du comté de Lancastre

se sont tracée. Dans les mauvais jours, bien qu'il fallût travailler à perte, bien peu ont fermé leurs ateliers. Devant la chambre de commerce de Manchester, en décembre 1839, un marchand, M. Brooks, fit Ténumentation des pertes qu'il avait essuyées en 1837. 11 avait perdu sur les marchandises importées 42,759 liv. st. (1,090,354 fr. 50 c), représentant 37 1/2 pour 100 de la valeur. En y joignant les résultats de ses spéculations maritimes et ceux d'une filature de lin, M. Brooks soldait les comptes de 1837 par une perte de 120,000 liv. st., plus de 3 millions de francs. Dans la même réunion, un manufacturier qui est devenu depuis un agitateur célèbre, M. Cobden disait : ce J'ai regardé autour de cette salle, et je suis arrivé à conclure qu'il y avait ici des individus dont les pertes cumulées depuis deux ou trois ans, s'élevaient, au « itmmum, à 600,000 liv. st. (1 5,300,000 fr.); je ne doute pas que, depuis 1835, les membres qui composent la chambre de commerce n'aient perdu au moins

(^) « En Angleterre, dit M. Hickson, le salaire baisse et se relève avec une égale lenteur. » {Hand-loom weaver's report.)

un million et demi sterling, (38,250,000 fr.) » (*). Néanmoins cette persévérance, qui tient à la puissance des capitaux autant qu'à l'intelligence des capitalistes, et qui fait aujourd'hui la garantie des ouvriers, n'est pas à l'épreuve d'un malaise qui se prolongerait pendant plusieurs campagnes ; l'événement s'est chargé de le démontrer.

Toutes circonstances égales, les crises qui font fermer les manufactures, et qui mettent les ouvriers sur le pavé, sont plus ou moins fréquentes, et elles ont plus ou moins d'intensité, selon que l'industrie destine ses produits aux marchés étrangers, ou qu'elle se borne à l'approvisionnement du marché intérieur. Les

manufacturiers qui travaillent pour- la consommation nationale ne sentent pas d'autre excitant ni d'autre frein que la concurrence qui s'établit entre eux ; et, comme le champ qu'ils exploitent a des limites qui leur sont connues, rien ne les poussant à devancer par une production immodérée le mouvement naturel de la richesse et de la population, ils n'ont plus qu'à faire face aux accidents que le cours des saisons ou la marche du gouvernement amène dans la situation du pays. Toutefois cela ne constitue pas une industrie bien vigoureuse ; car le travail, que l'on met à l'abri des chocs extérieurs, est comme le corps d'un homme qui n'aurait jamais été exposé à l'inclémence de l'air ; il reste faible, et ne végète que par les soins prodigués à sa constitution chancelante. C'est ce qui arrive à la France derrière la triple muraille de ses tarifs protecteurs.

Une industrie, qui s'organise pour aller çà et là

(^) HandboQh of Manchester»

SI

36f) ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

des consommateurs sur tous les marchés du monde, est comme un navire que l'on doit construire, à bordages pleins, si l'on veut qu'il affronte une mer orageuse. 11 y a la même différence entre la manufacture française et la manufacture anglaise qu'entre la navigation de la Méditerranée et celle de l'Océan. Rien n'est plus mobile ni plus variable que la base d'opérations de l'industrie en Angleterre ; et il règne un tel conflit dans les

chances qui l'attendent, qu'elle ne peut se sauver qu'en renouvelant et qu'en agrandissant perpétuellement ses combinaisons. Il faut qu'elle lutte à la fois contre la concurrence du dedans et contre celle du dehors, qu'elle connaisse les habitudes et les ressources de toutes les contrées, qu'elle prenne garde aux tarifs étrangers comme aux tarifs nationaux, qu'elle veille, avec la même sollicitude, sur ses approvisionnements et sur ses débouchés, qu'elle étudie les dérangements du crédit aussi bien que ceux du commerce et qu'en étendant ainsi le domaine de la prévoyance, elle se réserve encore quelque défense contre l'imprévu. Une guerre survenant ou même une loi de douanes, que l'on modifie, peut lui retrancher du coup tout un peuple de consommateurs. Une panique monétaire peut lui enlever sur l'heure ses moyens d'action. Plus ses opérations sont colossales, et plus les commotions qui la frappent sont pour elle à redouter.

De tous les pays industriels, l'Angleterre est, sans contredit[^] celui où la manufacture tient le plus de place, et affecte au plus haut degré les destinées de la population. Les travaux de Tagriculture, qui emploient ea France les deux tiers des habitants, n'en occupent en

Angleterre que 22 sur 100. Les comtés manufacturiers et commerçants, dont la surface représente à peine la troisième partie du territoire, renferment plus de la moitié (54 pour 100) de la population. c< L'industrie manufacturière, disait récemment sir J. Graham devant la chambre des communes, est l'arbre auquel notre petite île doit sa prospérité, qui a étendu le bonheur sur ce grand empire, et qui a rendu cette nation la plus puissante comme la plus civilisée. » Ce bonheur, je crois l'avoir prouvé, n'a pas été sans mélange ; mais on ne saurait contester que l'indus-

trie n'ait changé la face de l'Angleterre et qu'elle n'ait agrandi la sphère où ce peuple se meut. La manufacture est devenue le trait principal du pays, à tel point que toutes les autres industries en ont contracté plus ou moins le caractère, et qu'elles en suivent l'impulsion.

L'industrie manufacturière a donné à la Grande-Bretagne ce point d'appui qu'Archimède cherchait pour soulever le monde. La manufacture britannique travaille surtout pour l'exportation, et ce n'est pas d'elle que l'on peut dire que ses meilleurs consommateurs lui sont fournis par le marché national. Entre toutes ces industries qu'alimentent les commandes venues de l'étranger, celle du coton et, dans l'industrie cotonnière, celle de Manchester, dépend plus qu'aucune autre du commerce extérieur. Dans les exportations de l'Angleterre, les filés et les tissus de coton comptent pour moitié, 24 millions sterling sur 49. « Le commerce du coton, dans ce pays, dit M. H. Ashworth (*), est principalement un commerce

{}) Discours de M. H. Aflhworth à Govent-Garden, le !«' mars 1844.

d'exportation. Sur sept balles de filés ou de tissus que nous manufacturons, une seule est destinée à la consommation intérieure. Ainsi, toutes les classes de sujets anglais réunies ne contribuent au développement de cette industrie que dans la proportion d'un jour de travail par • semaine ; il s'ensuit que nous dépendons des étrangers pour les six septièmes de l'ouvrage que nous faisons, et, comme les six septièmes de nos produits manufacturés sont vendus dans les marchés libres du monde, on voit qu'aucune espèce de protection, alors même qu'elle nous serait offerte, ne pourrait nous servir. »

M. Ashv^rorth a dit vrai : au point où la manufacture de coton est arrivée de l'autre côté du détroit, le gouvernement ne peut plus rien pour la protéger, mais il peut beaucoup pour lui nuire. La liberté commerciale devient pour cette industrie une question de vie ou de mort. Toute restriction, que l'on écrit dans les lois du pays, lui ferme au dehors quelque débouché important ; et pour qu'elle prime, sur les marchés les plus lointains, la concurrence étrangère, il faut qu'aucune entrave ne gêne son essor. De là, cette lutte si vive et si durable entre les manufacturiers qui veulent ouvrir le marché anglais et les propriétaires fonciers qui s'efforcent de le tenir fermé, sachant bien que ce n'est pas sur les produits du sol anglais que pèseront les représailles exercées par les autres peuples.

Le danger vient donc, pour la manufacture de coton en Angleterre, tantôt du dedans et tantôt du dehors ; quelquefois la crise intérieure concourt avec la crise extérieure à ébranler l'édifice, qui chancelle sous l'effort de cette double secouâse et semble près de s'abimer. Il se

passé alors dans les districts manufacturiers un phénomène semblable à ces convulsions de la nature dans les Antilles, où Touragan enveloppe le ciel et la terre, et où le sol tremble pendant que le vent jonche sa surface (Je débris. Les signes précurseurs de l'ouragan commercial se manifestent d'abord dans les relations du crédit. Les banques resserrent leur circulation et diminuent leurs escomptes. Les manufacturiers réduisent les heures de travail ou ferment leurs ateliers. Les boutiquiers, perdant leurs consommateurs ou obligés de vendre à crédit, font faillite. Les ouvriers, n'ayant plus de travail, dévorent leurs faibles épargnes, empruntent sur gages, et finissent par tomber à

la charge de la bienfaisance publique. La taxe des pauvres est doublée et triplée au moment où la richesse se raréfie. Les travailleurs qui avaient émigré des districts ruraux sont impitoyablement renvoyés à la charge de leurs paroisses. Pour suppléer à l'insuffisance des secours officiels. Ton ouvre de toutes parts des souscriptions, et des missionnaires de charité pénètrent dans les réduits les plus misérables afin d'y porter avec l'aumône quelques paroles de consolation. Les manufacturiers s'assemblent dans les villes, et recherchent les causes du mal. Les ouvriers, affamés et désespérés, s'agitent jusqu'à l'émeute. Les pétitions pleuvent dans la chambre des communes, et les motions se succèdent; le parlement ordonne des enquêtes, la reine demande des prières au clergé. L'Angleterre est un malade qui s'agite vainement sur son lit de douleur. Depuis un quart de siècle, l'industrie cotonnière a passé par trois grandes crises, celle de 1819, celle de 1829, et celle de 1841. La dernière durait encore au

commencement de 1844, et les germes en étaient déjà manifestes au sein de la prospérité vraiment fabuleuse de 1836. En 1835 et en 1836, des récoltes abondantes avaient fait tomber le prix du blé à une moyenne de 44 sh. 8 d. (environ 56 francs) par juarfer. L'élévation des salaires se combinant avec le bas prix des subsistances, l'ouvrier des manufactures vivait dans une aisance supérieure à celle des travailleurs agricoles ; ceux-ci commencèrent à émigrer des comtés du sud vers les districts du nord, et, à peine arrivés, ils y trouvèrent aussitôt de l'emploi. On n'avait qu'à frapper la terre du pied pour en faire sortir des ouvriers, et comme la demande des produits anglais aux États-Unis allait sans cesse en augmentant, comme les banques locales {joint" stock banks) offraient à l'industrie des crédits illimités la spéculation enfla ses voiles. Du 1<<^ janvier 1835 au i**" juillet 1 838, l'on

construisit dans les seuls comtés de Lancastre et de Chester des usines qui représentaient une force égale à 13,226 chevaux de vapeur (*), dont 11,826 destinés à l'industrie du coton ; les usines en construction représentaient en outre une force de 4,187 chevaux. La dépense étant de 500 livres sterl. par cheval de force, et chaque cheval entraînant l'emploi de cinq ouvriers, il s'ensuit qu'en moins de cinq années 200 millions de francs furent absorbés par la construction des bâtiments et des machines dans deux comtés de l'Angleterre, et que 87,000 ouvriers, avec leur cortège de bouches inutiles, vinrent s'ajouter à la population.

Cette concurrence désordonnée aurait suffi pour

o) Inquiry into the state of the population of Stockport, april U2.

MANCUESTEN. 371

amener un engorgement dans la production ; mais la crise fut encore accélérée et aggravée par les circonstances extérieures. Une succession de désastres commença, pour la manufacture de coton, vers la fin de 1836, au moment où une faillite universelle frappait les banques et par suite les maisons de commerce aux États-Unis. Après avoir diminué ses importations par la banqueroute, l'Amérique s'efforça de les réduire encore par l'augmentation des tarifs ; les droits de douane, qui n'excédaient pas une moyenne de 20 pour 100, furent élevés au-dessus de 30 pour 100, afin de protéger contre la concurrence de l'Angleterre les manufactures naissantes du Maine, du Massachusetts et de la Pensylvanie. Plusieurs États de l'Europe imitèrent cette politique commerciale, et, si Manchester put encore introduire ses filés dans les États de l'union germanique, il vit exclure ses tissus (*). En même temps,

la concurrence des manufactures étrangères devenait plus formidable. La fabrique de Lowel ob-

(1) Od trouve, dans le rapport du comité de la chambre des communes chargé de faire une enquête sur les effets du tarif d'importation, le tableau suivant :

Valeur des tissus de coton exportés.

1820. ISS8.

Russie 702 J 25 liv. sterl. 59,857 liv. sterl.

Allemagne et Prusse... 2,069,493 » 887,296 •

Pays-Bas 979,681 » 661,557 »

Total 4,651,299 liv. sterl. 1,607,990 liv. sterl.

Valeur des fils de coton exportés.

' Russie 494,305 liv. sterl. 1,236,584 liv. sterl.

Allemagne et Prusse... 1,411,987 » -2,265,402 i>

Pays-Bas 55,261 • 1,876,269 »

Total 1,961,554 liv. sterl. 5,578,455 liv. sterl.

tenait la préférence sur les produits anglais dans les marchés de l'Amérique méridionale. La bonneterie saxonne disputait à celle de Leicester et de Nottingham le marché des Etats-Unis et même celui de l'Angleterre (^). Pour achever cette détresse, plusieurs mauvaises récoltes portèrent le prix du blé, durant les années 1838, 1839, 1840 et 1841, à une moyenne de 66 sh. 5 d. le quarter, et pendant que cette augmentation de 50 pour 100 dans la valeur de son principal aliment imposait à l'ouvrier les plus

grandes privations, le taux des salaires diminuait de 20 à 25 pour 100. Joignez à cela que la nécessité de solder en or les achats de blés faits dans les ports du continent ayant épuisé les réserves de la banque, les directeurs, cédant à la panique générale, contractèrent brusquement la circulation, et frappèrent ainsi le commerce et l'industrie. Tous les établissements qui n'avaient pas une grande solidité tombèrent alors comme des châteaux de cartes ; ce fut une immense catastrophe, dont les traces sont encore visibles aujourd'hui.

Au mois de juillet 1843, lorsque je visitai le comté de Lancastre, l'industrie se relevait lentement de ses ruines. Quelques villes cependant, plus éloignées du mouvement ou qui avaient souffert plus que les autres, n'avaient pas repris leur activité. Bolton et Stockport en particulier présentaient l'image de la plus complète désolation. Les

(i) « En 1829, la Saxe importait aux États-Unis pour 100,000 dollars de bas de coton; elle en a importé en 1839 pour plus d'un million de dollars.

< En 1839, la Saxe importait en Angleterre des bas et des gants de coton pour une valeur de 170,000 liv. sterl., soit le tiers de ce que l'Angleterre consommait. »

{Report of the anti-corn law conference, march 1842.)

MANCUESTER. 373

maisons étaient fermées, les cheminées des manufactures ne fumaient plus, les rues étaient désertes ; on n'entendait ni paroles ni bruit ; on aurait cru être dans cette ville enchantée des Mille et une nuits, dont un génie malfaisant avait changé les ha-

bitants en pierres. L'enchanteur ici, c'était la misère ; des documents authentiques déposent de l'étendue de ces souffrances, que l'imagination se refuse à embrasser. A Bolton, dans une ville de 50,000 âmes, 50 manufactures (*) emploient ordinairement 8,124 ouvriers; en 1842 , 30 de ces établissements étaient fermés ou ne travaillaient que quatre jours par semaine : 5,061 ouvriers se voyaient ainsi privés de leurs moyens de subsistance en totalité ou en partie. Sur 2,110 ouvriers en fer ou mécaniciens, 785 avaient été congédiés ; les 1 ,325 qui restaient, des ouvriers surchargés en 1836 au point de produire dans une semaine l'équivalent de neuf à douze journées, étaient réduits à quatre ou cinq-jours de travail. Les autres métiers avaient subi la même réduction. En somme, si Ton joint à la diminution des salaires l'augmentation du prix des aliments, on trouve que la perte des classes laborieuses était de 320,560 liv. sterl. par année, ou de 1,000 liv. sterl. (25,000 fr.) par jour de travail. La charité publique est impuissante en présence de telles calamités.

En décembre 1841 , la société formée à Bolton pour la protection des pauvres visita mille familles, qui comprenaient 5,305 individus. La moyenne du salaire était de 1 fr. 50 cent, par semaine et par tête ; ils n'avaient entre eux que 1,553 lits, un lit pour trois personnes et demie ; la moitié de ces Uts n'avaient pas de matelas, et

{}) StaiisHct of the dépression of trade at BoUon,

374 ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

n'étaient remplis que de paille ou de chiffons. 53 familles n'avaient pas de lit, et 425 personnes couchaient par terre pendant la nuit. Ces pauvres gens avaient mis en gage leurs vête-

ments et leur mobilier ; sur 200 familles examinées, le nombre moyen des reconnaissances était de 20 à 25 par famille ; quant au mobilier qui leur restait, M. Ashworth l'évalue en moyenne et par chaque famille à 5 sh. 6 d. (6 fr. 75 cent.). Enfin, ce qui ajoute à l'impression mélancolique de ce tableau, c'est la dignité, le courage moral avec lequel les ouvriers supportaient leur misère, n'acceptant qu'à la dernière extrémité les secours de la paroisse, et aimant mieux souffrir que mendier.

La faim est mauvaise conseillère ; les progrès du crime suivent de près ceux de la pauvreté. « A Bolton, dit M. Ashworth (*), le nombre des prisonniers renvoyés devant le jury a été, en 1840, de 116, de 190 en 1841, et de 318 en 1842. A Preston« en 1836, on ne comptait que 27 individus résidents accusés de crimes (félonies) ; en 1842, le nombre s'est élevé à 183. Si vous allez à la prison de New-Bailey^ vous trouverez que les résultats sont les mêmes pour le district entier de Salford. En dix ans, l'accroissement des accusés a été de 100 pour 100 (935 en 1 833, 202 1 en 1 842).» 11 convient d'ajouter que, depuis le retour de l'activité industrielle^ le nombre des crimes s'est notablement réduit. En 1843, l'on n'a plus compté dans la prison de Salford que 1,438 accusés, et 1,326 en 1844.

En janvier 1842, la commission des pauvres envoya

(*) Observations al a meeting ofthe chamber of commerce^ feb. 1843,

deux de ses membres à Stockport pour faire une enquête sur l'état de la population. Ils constatèrent que 21 manufacturiers avaient fait faillite depuis 1836, qu'une force de 1 ,058 chevaux de vapeur restait sans emploi, et plus de 5,000 ouvriers sans tra-

vail. Sur près de 7,000 habitations, 1 ,632 étaient inoccupées, et les locataires de 3,000 autres, descendant du rang de contribuables à celui de pauvres, se trouvaient hors d'état d'acquitter l'impôt local [poor-rate), La taxe des pauvres, en trois années, s'était accrue de 300 pour 100. La maison de charité était remplie jusqu'aux toits. Les familles ne pouvant plus payer leur loyer, ou leur mobilier ayant été saisi par les propriétaires, se réfugiaient dans des caves, deux ou trois à la fois. Quelques ouvriers sollicitaient la charité des passants ; d'autres assiégeaient les bureaux des agents d'émigration, demandant à quitter le sol natal (*); d'autres mouraient littéralement de faim. *

Manchester, à cause de sa richesse et de son étendue, a mieux résisté à la crise que les villes des environs. Cependant le catalogue de ses misères est encore bien lamentable. En mars 1842, on comptait dans cette métropole 116 filatures ou autres usines qui avaient cessé de travailler (^) ; 681 boutiques ou comptoirs étaient fermés; 5,492 habitations n'étaient pas occupées. La valeur des usines et des bâtiments avait baissé au moins de moitié ; 5 filatures estimées 211,000 livres sterling (5,275,000 fr.) n'avaient trouvé d'acheteurs qu'au prix

(t) En 184S, 128,344 personnes quiUèrent le Royaume-Uni, émigrant principalement aux États-Unis ou au Canada. (') Report of the anti-corn-law conférence.

376 ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

de 66,000 liv. sterl. (1 ,650,000 fr.). Les bouchers, les épiciers, les lingiers déclaraient que leurs ventes quotidiennes avaient diminué de 40 pour 100.

Un comité de secours, formé pour distribuer aux pauvres des objets de literie et des vêtements», visita, dans le cours de l'année 1840, 10,132 familles comprenant 45,591 individus (^) ; 2,000 familles ne purent pas être secourues, faute de fonds. Les réduits habités par ces malheureux étaient entièrement dépourvus de mobilier, et Ton estimait à 28,000 liv. sterl. la valeur des effets sur lesquels ils avaient emprunté pour vivre. Des briques, des morceaux de bois leur tenaient lieu de tables et de chaises ; des tas de copeaux ou une litière de paille souillée de toutes sortes d'impuretés leur servaient de lits. Fréquemment plusieurs familles occupaient les extrémités opposées de la même chambre, les sexes n'étant séparés que par l'espace libre qui régnait entre les grabats. Quelquefois les parents et les enfants couchaient dans le même lit, sans égard à l'âge ni au sexe. Le dialogue suivant s'établit entre un membre du comité et une pauvre veuve qui demandait un lit : « N'avez-vous pas de lit? — J'en ai un seul. — Et ce lit ne vous suffit pas? — Non, car j'ai un fils. — Quel âge a-t-il? — Dix-neuf ans. — Où a-t-il couché jusqu'à présent ? — Avec moi ; autrement il aurait été obligé de coucher par terre. » On accorda un lit pour le fils. L'Angleterre n'a pas le monopole de ces scènes révoltantes, et l'on en trouverait des exemples dans nos arrondissements manufacturiers.

{\}Di9tresM in Manchester, by Joseph Adshead.

Dans une enquête dirigée par le maire de la ville, sir Thomas Polter, on reconnut que 2,000 familles, comprenant 8,866 personnes, n'avaient pour subsister que 1 sh. 2 d. 1/4 (t fr. 50 c.) par tête et par semaine. Ces familles avaient engagé 22,417 articles pour une somme de 2,780 liv. sterl. (70,890 fr.), qui représentait le tiers de leur valeur réelle. « C'était un spectacle touchant, dit

un membre du comité, de voir le soin avec lequel ces pauvres gens liraient, pour nous les montrer, d'un pli de leurs haillons ou de quelque coin de leur misérable demeure, les paquets de reconnaissances qui formaient leur titre à la possession des effets ou des objets d'ameublement dont la faim les avait obligés à se dessaisir l'un après l'autre, et qu'ils avaient bien peu de chances de recouvrer. »

En 1841 et en 1842, la condition des classes laborieuses devint plus déplorable encore. 11 fallut augmenter la taxe des pauvres, et la somme des secours recueillis par la charité publique présentait, comparativement à l'année 1839, un accroissement de 63 1/2 pour 100. Chaque jour, dès six heures du matin, l'on distribuait des soupes à 3,000 personnes, et tel était l'empressement de la faim, que l'on voyait ces malheureux rôder devant la porte de l'établissement plusieurs heures avant la distribution. Dans les villes de l'Angleterre, le clergé des différentes communions se partage les quartiers, et envoie de pieux visiteurs fouiller les réduits qu'habitent les pauvres; c'est ce que l'on appelle les -missions urbaines, town missions. A Manchester, les missionnaires ont étendu leur sollicitude à trente-cinq mille familles ; les extraits de leurs rapports, que M. Adshead a publiés,

peuvent faire juger des terribles épreuves que le peuple du comté de Lancastre a dû traverser.

Le récit des missionnaires est uniforme ; dans tous les quartiers de Manchester, ils ont trouvé . un tiers ou la moitié des ouvriers sans emploi, un autre tiers occupé une partie de la semaine, quelques-uns travaillant plus régulièrement, mais avec une forte réduction de salaire. La misère s'étendait à toutes les classes d'ouvriers sans exception. Les consommations s'arrêtant,

toute marchandise perdait la moitié de sa valeur ; en revanche , le prix des chiffons et des haillons avait haussé : il n'y avait plus concurrence que dans la misère. Les ouvriers passaient très-souvent deux jours sans manger ; la plupart étaient tellement exténués, qu'ils n'auraient pas pu travailler quand ils auraient trouvé du travail. Quelques-uns avaient entièrement perdu courage et restaient couchés sur la paille, attendant la mort; d'autres fumaient du tabac pour tromper la /aim ; d'autres, après avoir tenté sans succès tous les moyens de gagner un morceau de pain, aux cris de leur femme et de leurs enfants, tombaient dans un égarement sauvage qui finissait par la folie. Des familles vivaient de pelures de pommes de terre; d'autres, plus heureuses dans leur malheur, subsistaient des trois ou quatre shillings par semaine que produisait le travail d'un enfant. « Nous ne vivons pas, disaient ces malheureux, nous existons. » Les meubles, les vêtements, le linge, tout ayant été vendu o^ engagé pour prolonger cette triste existence , on enveloppait les enfants comme des paquets dans un morceau de calicot ; le père et la mère, ne pouvant plus' se montrer, ne sortaient plus de la chambre froide ou

de la cave humide qui leur servait de refuge. Dans celle situation, les uns se résignaiehl, et allaiehl disanl : a II n'y a rien à faire ; l'Angleterre est une nation à son déclin (*). » D'autres, pensant qu'il ne pouvait leur arriver pis, appelaient un changement, quel qu'il fût, et n'auraient pas regardé aux moyens. Quatre hommes étaient entrés dans la boutique d'un libraire d'un air menaçant : ce Que voulez-vous ? demanda le maître. — Nous mourons de faim. — Pourquoi sollicitez-vous ainsi la charité par troupes? — Pour arracher à la crainte ce que nous n'obtiendrions pas de la volonté. — Pourquoi ne tenez-vous pas des réunions publiques pour faire connaître votre détresse? — Si vous voulez

vous placer à notre tête , nous vous suivrons partout où vous nous conduirez, quand il faudrait brûler ou saccager les propriétés. »

On peut le dire à éloge de l'espèce humaine, lorsque les peuples souffrent, la résignation est leur première pensée, la révolte ne vient qu'après. Au mois de juillet 1841, les tisserands sans emploi s'étaient réunis à Manchester, et ils avaient publié l'adresse qui suit :

AUX MARCHANDS, AUX MANUFACTURIERS ET AUX PROPRIÉTAIRES

{gentry) de Manchester et des environs.

« Messieurs,

« La crise qui existe dans les districts manufacturiers pèse lourdement sur les classes laborieuses de la société, et plus particulièrement sur Tinfortuné tisserand, dont le misérable sa-

(1) Les ouvriers de Stockport avaient le même sentiment. On lit dans le rapport de la commission : « Le cri universel parmi eux est que l'Angleterre est une contrée en décadence, et que toutes les colo-

38t) ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

laire, même lorsqu'il est coïstarnmi'it occupé, suffit à peine pour lui procurer les choses les plus nécessaires à la vie, condi-

tion qu'attestent d'une manière si évidente la pauvreté de ses Têtements et la faiblesse famélique de sa complexion. Gomment se-péut-il faire, messieurs^ que, dans un temps comme celui-ci, le tisserand ne trouve pas d'emploi, et que sa femme et ses enfants alTdmés lui demandant du pain, il n*en ail pas à leur donner? Au milieu de cette détresse, que peut-il faire, que doit-il faire? Il n*eiifreint aucune loi, il ne commet aucun désordre; mais il s'as-sied dans une contemplation silencieuse, couvant ses mal heurs Jusqu'à ce qu*enfin les cris de ses enfants affamés le jettent dans un transport voisin de la démence. Telle est^ messieurs, la malheureuse position de celte classe d'hommes pauvres, mais méritants, qui furent autrefois le témoignage vivant de la grandeur de TAngleterre, et dont les chaumières répandaient l'abondance autour d'eux.Et maintenant, messieurs, nous nous adressons à vous, en votre qualité d'hommes et de chrétiens, sachant que, dans d'autres occasions, nous ne vous avons pas implorés en vain. Nous espérons sincèrement que vous répondrez à cet appel de l'humanité souffrante, et que vous arracherez nos malheureux enfants à la faim ainsi qu^à la mort. »

Un an plus tard , les souffrances de la population la poussant au désespoir, dix mille hommes armés de bâtons entraient dans Manchester, arrêtaient les machines, contraignaient les ouvriers à se joindre à eux, et décrétaient une suspension générale du travail jusqu'à ce que Ton eût fait droit à leurs griefs. L'émeute resta maîtresse de la ville pendant plusieurs jours , et il fallut rappeler en toute hâte des troupes de l'Irlande pour la déloger de cette position.

nies seront des contrées ascendantes pendant quelque temps. Ils disent que Tindustrie quitte TAngleterre, et que les choses ne

sont plus ce qu'elles étaient, ni quant au taux des salaires, ni quant à la facilité l'obtenir du travail. »

On a écrit des livres en Angleterre dans lesquels on se félicitait bien haut de ce que les ouvriers, au plus fort de la révolte, avaient respecté les machines, contre lesquels se tournait autrefois leur première fureur. Je ne conteste pas ce progrès des esprits. Les ouvriers sentent aujourd'hui que leur sort est lié à celui des inventions mécaniques ; ils voient dans ces instruments de la force non plus des concurrents, mais des compagnons de travail. Les voilà désormais réconciliés avec la puissance motrice, mais ils n'en sont que plus exigeants à l'égard des capitaux et des capitalistes qui l'emploient. Leur hostilité a changé d'objet; elle a passé des machines aux manufacturiers; y a-t-il bien là de quoi se réjouir et de quoi s'exalter dans son orgueil ?

Heureusement pour l'Angleterre, l'industrie se remet vite, dans ce pays, des catastrophes qui fondent sur elle. Ce qui serait pour un autre peuple une révolution n'est pour celui-ci qu'une secousse. La sève de la civilisation, dans ces climats nébuleux, a la même activité que la sève de la matière sous les tropiques, et , malgré tous les obstacles, elle ne tarde pas à se faire jour. Des fortunes nouvelles s'élèvent sur les ruines des fortunes renversées. Les ateliers , qui avaient été fermés , se rouvrent et se multiplient ; de nouveaux ouvriers prennent la place de ceux qui ont péri, ou qui ont émigré, ou qui sont allés s'effévolir dans la maison de charité. On a oublié les souffrances de la veille, on ne prévoit pas les périls du lendemain, et la Grande-Bretagne répète son cri de marche : ce Tout va bien [ail right). »

Pour une industrie douée de cette vitalité, ce qui trouble, ce qui inquiète, c'est moins la situation présente

que Tayenir. Si la manufacture de coton , si l'Angleterre, en tant que pays manufacturier , pouvait rester stationnaire, elle trouverait peut-être le moyen de régulariser les chances du travail ; mais voilà précisément ce qui lui est interdit. La grande industrie, l'industrie qui accumule les machines, les bâtiments, les capitaux et les ouvriers, l'industrie qui destine ses produits à l'exportation, n'a pas en elle-même sa limite ni sa mesure ; par une conséquence directe de sa nature, elle contemple des espaces sans bornes ; elle est organisée pour la conquête, ou tout au moins pour l'invasion. Le capital s'accumule toujours, la population déborde; il faut donc que la production augmente sans cesse. La loi du progrès n'est nulle part plus impitoyable. Le jour où l'industrie aurait atteint son apogée, et où le travail n'aurait plus aucune perspective d'accroissement, ce jour-là, l'Angleterre commencerait à décliner, et devrait faire place à la fortune ascendante de quelque autre nation. C'est bien le peuple auquel on peut appliquer cet horoscope de l'ambition tiré par le maître de la tragédie :

« Et monté sur le faile, il aspire à descendre. »

Après le comté de Lancastre, le district manufacturier le plus riche et le plus important de l'Angleterre est la partie occidentale (west-riding) du comté d'York. Le comté d'York figure lui-même comme une sorte de royaume dans l'empire britannique ; c'est l'abrégi (^), ou, si l'on veut, l'image du pays tout entier. Son étendue (2) l'a fait diviser en trois grandes provinces, dont chacune a un lord lieutenant et envoie deux représentants à la chambre des communes. A l'endroit où se rencontrent les limites de ces provinces, la ville d'York avec sa banlieue (city and ainsley) forme un district central assez semblable au département de

la Seine ou au comté non moins microscopique de Middlesex. La réforme municipale a dépouillé York de son lord-maire, de ses huit chambellans, de sa chambre haute et de sa chambre basse, vain et vénérable simulacre de gouver-

(*) « Yorkshire presents an epitome of the whole kingdom » » (M'Cul* \ocW6 Statistical illustrations.) (') 3»669,150 statute acres.

nement ; mais, après avoir cessé d'être une métropole politique, cette ville est encore une métropole religieuse et un des quartiers généraux de l'aristocratie.

Dans le comté d'York, la nature et la société présentent les mêmes contrastes. On y trouve tous les sols et presque tous les climats. Les districts de l'ouest sont principalement industriels, ceux de l'est exclusivement agricoles : dans les premiers, chaque halte est marquée par une ville ; dans les seconds, vous ne rencontrez que des hameaux. A l'ouest et au nord, la propriété peut paraître très-divisée, eu égard au reste de l'Angleterre ; à l'est, au contraire, la terre appartient à un petit nombre de familles qui possèdent ces vastes domaines et se les transmettent de génération en génération. Plus on approche des montagnes du Lancastre, plus les hommes ont le sentiment de leur indépendance et de leur dignité ; mais dans la partie orientale du Yorkshire^ un grand propriétaire, n'accordant jamais de baux à ses fermiers, dispose absolument de leur existence : il les mène au vote, comme autrefois le baron féodal conduisait ses vassaux au combat. Pour achever le tableau, la différence est tout aussi radicale dans les cultes : les sectes dissidentes ont envahi les villes de l'ouest, tandis que la population des campagnes relève généralement de l'église établie.

Dans le comté de Lancastre, les traces des temps historiques ont disparu sous la végétation luxuriante des manufactures ; tout y est de récente formation. Ce qui dislingue au contraire le comté d'York, c'est qu'il met perpétuellement le présent en regard du passé, et les rend, pour ainsi dire, contemporains. Deux chemins de

LEEbS. 385

fer percent les remparts qui arrêterent Fairfax, et pénètrent avec tout leur mouvement dans cette paisible capitale, qui semblait ne devoir plus être que la terre promise des antiquaires. Au pied du château bâti par Guillaume le Conquérant, vous pouvez évoquer l'histoire de sept siècles, les invasions écossaises repoussées par des armées de prêtres, les guerres des deux roses et les dernières batailles des Stuarts, puis, quelques heures après, vous transporter à Leeds ou à Sheffield pour vivre de la vie active, au milieu des prodiges tout aussi imposants de l'industrie. Vous venez d'admirer la cathédrale d'York, cette merveille du monde chrétien, dans laquelle l'élégance et la grâce infinie des détails le disputent à la grandeur de l'ensemble, et vous vous trouvez en face de la manufacture vraiment monumentale de M. Marshall à Holbeck, ce bâtiment qui aies dimensions d'une église (*), où mille ouvriers travaillent dans une salle autour de deux mille métiers, où le mouvement est donné par deux machines de cent chevaux chacune, et où le manufacturier, prenant à cœur la sanlé des ouvriers autant que la perfection des produits, emploie une troisième machine à renouveler du matin au soir l'air que l'on respire dans son immense atelier.

La partie occidentale du comté d'York continue le Lancashire ; elle offre, bien que sur une moindre échelle, les mêmes avanlages

à l'industrie. Les gîtes houillers, les cours d'eau, les moyens de communication, les capitaux, rien n'y manque de ce qui constitue les éléments essentiels du travail ; ces éléments sont mis en œuvre par

(0 65 1/2 mètres de largeur sur 120 mètres de longueur. I. 3S

3d6 ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

une population nombreuse et active : en 1841, le W^{est}- Riding comptait 1,154,101 habitants (*).• Du reste, l'industrie dans le comté d'York tient beaucoup plus au sol que dans le comté de Lancastre. A Manchester, la matière première des manufactures est un produit exotique, le coton ; à Leeds , une partie des laines que Ton convertit en tissus est fournie par les troupeaux du Yorkshire ou du Northumberland.

La manufacture de coton règne à peu près sans par-* tage dans le Lancashire ; dans le comté d'York, si l'industrie n'atteint pas au même degré de puissance, elle varie davantage ses applications. Le West-Riding partage avec l'Ecosse la filature et le tissage mécanique du lin, avec les comtés de Gloucester, de Somerset et de Norfolk la fabrication des étoffes de laine, avec Birmingham et avec Wolwerhampton la manufacture de coutellerie, de quincaillerie et de plaqués. Chaque genre de travail se localise et a son siège particulier : ainsi, le fer et l'acier s'élaborent principalement à Sheffield ; Leeds est le centre de la filature et du tissage qui se ramifient de là, pour le lin, dans la vallée de la Nidd, vers Knaresborough et Ripley ; pour la laine, dans les vallées de l'Aire et de la Calder, vers Bradford, Huddersfield et Halifax.

(i) Voici les termes numériques de la comparaison entre le Lancashire et le Weit'Riding du Yorkshire, tels qu'ils r[^]ultent du

recensement de 1841 :

Btei^M. laïstis. Uicuhire. f est-Btdtig. Papilaliti.

acriis . i Habitées. . . . 289.1 84 227,557 i habiteoU.

Laucasliire... 1,117,260 | Noa habitées. 23,659 1,889 I Laoca-shire.i. 1,667,054

j Manufac. et I , *«« « ,q- (Weat-Ridiog. 1,622,840 I édif. publ. i "«* ° """) West-Riding. 1,154,102

En Angleterre, comme ailleurs et plus qu'ailleurs, la manufacture de coton semble être parvenue à son apogée ; la fabrication des filés ainsi que des tissus de laine et de lin, est au contraire en voie de progrès. Ce phénomène s'explique par la nature même de la révolution qui s'est opérée dans l'industrie pendant les cinquante dernières années. Depuis la mull-jenny jusqu'au métier à tisser mu par l'eau ou par la vapeur, les grandes inventions ont eu d'abord pour objet le travail du coton, et de là, le bon marché de ces tissus qui avaient fini par supplanter tous les autres ; mais à mesure que l'on a découvert le moyen d'appliquer la puissance des machines au travail de la laine et du lin, ces deux industries ont dû reprendre leurs avantages. Le prix des toiles et des draps a été mis à la portée des plus médiocres fortunes, et, la mode s'en mêlant, ils sont devenus encore une fois d'un usage presque universel. On a vu les fabriques, jusqu'alors exclusivement consacrées aux articles de coton, s'approprier les articles de laine : en France, Mulhouse et Saint-Quentin ont substitué les mousselines de laine aux indiennes et aux mousselines de coton. A l'exemple de Manchester, Roubaix et Darnetal ont entrepris les tissus mélangés de coton et de laine. Enfin le lin et le chanvre, que l'on ne filait auparavant que dans les chaumières, ont élevé aussi leurs

filatures-casernes et ont contribué à l'entassement des populations.

Le travail de la laine et du lin, étant arrivé plus tard que celui du coton à l'état manufacturier, n'a pu développer encore ni la même population ni la même richesse. En France, Reims n'approche pas de Lille, ni Elbeuf de Rouen. Dans la Grande-Bretagne, on ne sau-

rait comparer Leeds à Manchester (•), ni Bradford à Glasgow; mais précisément, parce que les manufactures du West'Riding restent encore bien loin de cette extrême opulence, elles ne connaissent pas l'extrême misère. Dans les fabriques de Leeds et des environs, la moyenne du salaire est supérieure à celle des comtés de Lancastre et de Lanark, et Ton sait que de tous les tisserands à bras les plus malheureux aujourd'hui sont ceux qui s'appliquent aux étoffes de coton.

La manufacture de coton était déjà Gxée dans le Lancashire, à l'époque où les découvertes de Watt et d'Arkwright ont changé la face de cette industrie ; il s'est fait alors une révolution, mais non pas un déplacement, dans le travail. La manufacture de laine, au contraire , ainsi que la manufacture de lin, ont dû se déplacer en changeant de conditions, parce que le théâtre de leurs premières opérations était trop peu fécond ou devenait trop étroit. Ainsi, le comté de Norfolk, qui avait le monopole des tissus longue laine et de fantaisie, a vu ses fabriques décliner et s'éteindre devant la concurrence de Leeds et de Bradford, dès que la vapeur est entrée comme un élément nécessaire dans la fabrication ; car Norwich est située à une assez grande distance des mines de houille. Le comté de Gloucester était le siège principal de la manufacture

de drap[^]; il n'a guère pu conserver que la draperie fine. La draperie de grosse

(1) La population de Leeds proprement dit était :

Ed iSOI, de So,069 habitants.

En 1811 55,951 — ,

En 1811 48,605 —

En 1831 71,608 —

En 1841 87,613 -[^]

consommation, celle qui exporte et qui fait concurrence aux fabriques étrangères, s'est établie à Leeds et dans les environs. Selon M'CuUoch, le Yorkshire produit les trois quarts des draps manufacturés en Angleterre. Les inspecteurs des manufactures n'admettent pas complètement cette évaluation; mais sur H 02 fabriques employant 65,461 ouvriers en Angleterre pendant l'année 1834, ils en attribuaient au West-Riding 601, employant 40,890 ouvriers.

D'où vient que la fabrique de drap languit à l'ouest de l'Angleterre, tandis qu'elle prospère et qu'elle grandit au nord ? On peut l'attribuer d'abord à cette loi générale du progrès industriel qui a fait prévaloir partout, sur les usines hydrauliques, les usines mues par la vapeur. Les fabriques du comté de Gloucester étaient situées, dans le district appelé les vallées {bottoms)[^] et sur les cours d'eau qui, après avoir arrosé les vallons d'Averning, de Chalford, de Rodborough et de Painswick, se réunissent près de Stroud ; ces moteurs avaient le double inconvénient d'amener de fréquents chômages par l'irrégularité de leur action, et de fournir

une force qui n'était pas susceptible de s'accroître avec les opérations de l'industrie. Dans le comté d'York, au contraire, l'abondance de la houille permet d'alimenter régulièrement les machines, et rien n'est plus facile que d'augmenter, en cas de besoin, la puissance motrice dans les établissements qui marchent à la vapeur,

La décadence de cette industrie dans le comté de Gloucester tient aussi à la conduite des manufacturiers. La manufacture de draps est de celles qui demandent la surveillance la plus active et l'expérience la plus con-

;190 ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

sommée. Elle ne se compose pas, comme la manufacture de coton y d'un petit nombre d'opérations simples incessamment répétées ; les rouages en sont nombreux et compliqués : depuis le choix des laines jusqu'à l'apprêt que reçoivent les étoffes, tout peut devenir, selon que la gestion est bonne ou mauvaise, cause de perte ou matière à profit. Les fabricants du Yorksbire, gens laborieux et qui vivent de peu , animent constamment le travail de leur présence, se levant et prenant leurs repas aux mêmes heures que les ouvriers. Ceux du Gloucester, par suite apparemment d'une longue prospérité, s'étaient amollis et négligés ; ils abandonnaient à des gérants le soin de leurs manufactures, se mêlaient à la noblesse, en contractaient les habitudes extravagantes, et afin de devenir grands propriétaires fonciers, empruntaient à 5 pour 100, ou dérobaient à leur commerce les capitaux représentés par une terre qui rendait à peine 3 pour 100. De là, de nombreuses faillites. Sur 137 établissements, 58 ont été fermés en huit années, et ceux qui restent debout, se voient, faute de capital, dans la dépendance des marchands de Londres, qui les font

travailler par commission et à prix réduit (*). En France les mêmes causes ont donné à la fabrique d'Elbeuf un avantage incontestable sur la fabrique voisine et rivale de Louviers.

Les circonstances, qui ont déterminé la supériorité de Leeds et du Yorkshire dans la manufacture de draps, sont indiquées par M. Hickson (^). a A Dublin, dit-il, un grand fabricant de draps m'assura que s'il avait à re-

(1) Band'laom weaverâ fêport, paailm.

(^ Repart on the condition ofhand-loom wearert.

commencer sa carrière industrielle, il s'établirait à Leeds plutôt qu'en Irlande, parce que la division du travail, dans cette ville, fait de chaque branche de la manufacture une industrie séparée, contre laquelle un manufacturier, opérant suivant l'ancien système, ne peut pas lutter sans disposer d'un capital illimité. » Pour compléter cette explication, il convient de remarquer que l'industrie de Leeds joint la puissance des capitaux accumulésaux ressources que fournit la division du travail. Par un phénomène exceptionnel, l'organisation de l'industrie y est double, et la petite manufacture coexiste avec la grande, la démocratie industrielle avec l'aristocratie. •

Dans la fabrication des tissus longue laine [worsted) , dont Bradford est le centre, les opérations se divisent à peu de chose près comme dans la manufacture de coton ; la filature a ses établissements distincts, et le manufacturier proprement dit achète la laine filée sur le marché pour la distribuer ensuite aux tisserands qui travaillent pour lui. Cette population se trouve répartie entre vingt-cinq villages qui dépendent de Bradford et qui comptent ensemble près de 14,000 métiers. Souvent aussi les ou-

vriers sont réunis dans des fabriques où le tissage se fait à la vapeur ; le fabricant devient alors un spéculateur que, la nécessité de rendre productif le capital représenté par les bâtiments et par les machines, contraint de soutenir le travail pendant toute l'année.

Mais à Leeds et dans les trente-trois villages qui en sont les annexes, la fabrication du drap {woollen trade) procède tout autrement. En regard de la manufacture urbaine qui concentre les diverses opérations, et où la

laine est teinte, filée, tissée, foulée et apprêtée sous le même toit, se place la manufacture rurale, qui est divisée entre des milliers de familles et qui combine le travail domestique avec les avantages du travail par association. Dans ce dernier système, la fabrication du drap est quelque chose d'analogue à celle de la rouennerie normande. Le fabricant, au moyen d'un petit capital, achète la laine pour la mettre en œuvre et pour la revendre ensuite sous forme de tissu. Communément il mène de front, avec cette industrie, l'exploitation d'une ferme de quelques acres, et passe alternativement du tissage à la culture des champs.* Toute chaumière est un atelier qui contient un, deux, trois et rarement quatre métiers à tisser. Au temps de la moisson ou de la fenaison, si l'ouvrage manque à la fois dans la ferme et au métier, la famille entière, femmes, enfants et domestiques ou apprentis, est envoyée en quête de travail ; elle a donc pour vivre trois cordes à son arc, et descend, quand il le faut, sans se plaindre, à la condition du simple journalier.

Autrefois la chaumière du fabricant était une véritable manufacture dans laquelle la laine passait par tous les degrés de la fabrication, jusqu'à produire du drap qui n'avait plus besoin que de

recevoir le lustre de l'apprêt. La concurrence des grands manufacturiers a obligé les petits à se départir de la simplicité primitive de leurs procédés : ils ont appris à s'associer et à mettre leurs forces en commun. Depuis le commencement du siècle, ils ont fondé dans chaque village des établissements publics de filature, de teinture, de foulage et de dégraissage, dont tout fabricant est actionnaire, qui sont admi-

nistrés avec une sévère économie, et qui, dégageant le travail en famille de ces opérations préparatoires, le réduisent au tissage du drap.

A mesure qu'il a terminé une pièce, le maître tisserand ou drapier [dothier) va la vendre lui-même au marché. Leeds a deux belles halles aux draps, Tune pour les tissus blancs ou écrus, l'autre pour les étoffes de couleur. « A six heures du matin en été, dit M. Adolphus (1), et à sept heures en hiver, la cloche du marché se met en branle ; aussitôt, et en quelques minutes, sans embarras, sans bruit, sans désordre, la halle se remplit, les bancs se couvrent de draps, les pièces serrées les unes contre les autres, et chaque fabricant debout, derrière la pièce qu'il a tissée. Au moment où la cloche cesse de retentir, les acheteurs et les facteurs entrent dans la halle et se promènent entre les rangées de marchandises. Quand ils ont jeté leur dévolu sur une pièce, ils se penchent vers le drapier, et engagent la négociation par un mot dit à voix basse ; chacun donne son prix, et ils tombent d'accord ou rompent le marché en un instant. Au bout d'une heure, tout est fini; on a vendu pour 12 ou 15,000 livres sterling. » Le drap fabriqué dans les villages est d'une qualité grossière et n'excède pas en moyenne une valeur de 10 à 11 fr. le mètre ; l'élévation des salaires, ainsi que le grand nombre des manufactures, attirent les

meilleurs ouvriers à Leeds, où se fait le meilleur drap. Toutefois, les marchands de la ville achètent volontiers les étoffes apportées à la halle par les tisserands, et les livrent ensuite à l'industrie des apprê-

(1) Political ttate ofthe britùh empire^

leurs. L'apprêt est la grande spécialité de Leeds, et alimente ses ateliers les plus florissants.

Les petits fabricants du Yorkshire ne voient pas sans inquiétude le système manufacturier, cantonné d'abord dans le travail du coton, envahir déjà le travail de la laine. Toute démocratie est ombrageuse, et l'ignorance de ces hommes, demi-maîtres, demi-ouvriers, devait ajouter à leurs terreurs. Au commencement du siècle, ils adressèrent des pétitions à la chambre des communes pour faire limiter par la loi le nombre de métiers à tisser que pourrait contenir un seul bâtiment. Autant valait demander la démolition des manufactures, la destruction des machines, et le retour aux procédés grossiers importés par les Flamands sous le règne d'Edouard III. Le comité de la chambre, auquel les pétitions avaient été renvoyées, publia un rapport qui, en établissant les vrais principes de la matière, respirait le plus louable esprit de conciliation.

c(Ce qui recomniande, disait le comité, le système domestique, c'est qu'un jeune homme qui jouit d'une bonne réputation peut toujours obtenir à crédit autant de laine qu'il lui en faut pour s'établir maître fabricant. Les usines publiques qui existent maintenant dans toutes les parties de ce district industriel, et qui travaillent à loyer, pour un prix modéré, mettent à sa disposition ces machines dispendieuses et compliquées dont la construction

et les réparations exigeraient un capital considérable. 11 arrive ainsi fréquemment que des hommes, qui étaient partis de bien bas, s'élèvent à une situation aisée et indépendante.

« Un autre avantage du système domestique consiste en ceci, qu'un temps d'arrêt dans le commerce extérieur, une faillite, une crise n'a pas pour effet nécessaire de priver de travail un grand nombre d'ouvriers. La perte s'étend à une plus grande

L'ÉFIDS. 395

surface, elle affecte le corps entier des fabricants^ et quoique chacun d'eux puisse en souffrir, bien peu, s'il en est quelqu'un^ éprouvent une secousse assez forte pour être entièrement ruinés. Il paraît même que, dans les mauvais jours, ils ne renvoient pas leurs journaliers, et qu'ils continuent le travail en attendant des temps meilleurs.

« Cette constitution de l'industrie a pour effet d'accroître le nombre des marchands, en leur permettant de se livrer au commerce avec un capital moindre que s'ils avaient à fabriquer eux-mêmes le drap ; car il faudrait, dans le système contraire, dépenser en bâtiments et en machines des sommes que Ton ne pourrait plus recouvrer, et, ce qui est une considération encore plus décisive, s'exposer aux embarras, à la sollicitude qu'entraîne la surveillance d'un grand nombre d'ouvriers. Il faudrait faire l'avance d'articles manufacturés qu'on serait ensuite obligé, à la première variation des prix^ de garder en magasin ou de vendre à perte. Dans l'état actuel de la fabrique^ le marchand peut traiter avec le consommateur du dedans ou du dehors pour telle ou telle quantité de marchandises. Que la demande soit prévue ou soudaine, il n'a qu'à se transporter sur le marché, où il commande et fait exé-

cuter à bref délai les articles qui lui manquent. En fait, des négociants qui disposent d'un capital considérable et d'un très-grand crédit ont continué ainsi, de génération en génération, à faire leurs achats dans les halles; et non-seulement ils n'ont pas eu la pensée d'établir des manufactures, mais ils estiment encore que la plupart des manufacturiers ont peu d'attachement pour leur industrie^ et n'y persistent que pour utiliser le capital représenté par leurs établissements.

« Dans ces circonstances, la crainte de voir décliner le travail domestique peut raisonnablement nous surprendre. Cette crainte a sans doute été excitée par l'émigration de quelques maîtres fabricants qui ont quitté les environs de Leeds pour aller se fixer dans les districts ruraux.

« Les manufactures, dans une certaine mesure du moins, sont absolument nécessaires à la prospérité du système domestique; elles remplissent des fonctions auxquelles ce système,

396 ETUDES SUR L'ANGLAETERRE.

on doit le reconnaître, ne semble pas naturellement destiné. Il est évident que le petit fabricant ne peut pas, comme celui qui possède d'immenses capitaux, faire les expériences ou s'exposer aux risques et même aux pertes qui sont inhérents à l'invention de nouveaux produits ou au perfectionnement des produits déjà inventés. Il ne saurait avoir une connaissance personnelle des besoins, des habitudes, des usages de l'industrie, ni des progrès accomplis dans les pays étrangers. L'activité, l'économie et la prudence doivent former les traits distinctifs de son caractère; on n'attend de lui ni l'esprit d'invention, ni le goût, ni l'audace qui entreprend. Cependant la plupart des innovations^ quand le suc-

cès est établi, deviennent d'un usage général parmi les manufacturiers, et le fabricant domestique finit par trouver son profit au voisinage de ces manufactures qui avaient d'abord excité sa jalousie. En fait, les propriétaires des manufactures achètent souvent à la halle, par fortes parties, les draps communs fabriqués dans les campagnes, et ne s'attachent dans leurs établissements qu'aux articles de mode et de fantaisie (*). Ainsi les deux systèmes, au lieu de se faire concurrence, s'entr'aident, chacun suppléant l'autre et contribuant à sa prospérité. »

Ce jugement, porté en 1806, est encore vrai aujourd'hui. M'-CuUoch fait remarquer que le nombre des petits fabricants, ainsi que la quantité de leurs produits, ont continué de s'accroître ; mais, comme l'accroissement des manufactures a été encore plus rapide, il se trouve que le système domestique, est, à tout prendre, relativement moins général qu'il ne l'était il y a quarante ans. La fabrique de Dison, en Belgique, présente quelques analogies avec cet état de choses. Là aussi, les fabricants ont recours à des établissements publics pour

(^) MM. Gott de Leeds, qui fabriquent oa achèvent 120 pièces de drap par jour, achètent les trois quarts de ces tissus aux petits fabricants ruraux.

la teinture, pour la filature et pour le foulage, et ils liront que le tissage à surveiHer. Ils ne sont guère plus grands capitalistes que les maîtres drapiers du Yorkshire, et l'argent leur manque à ce point qu'ils paient les matières premières et les ouvriers sur le prix de leurs ventes; mais ils ne mettent pas eux-mêmes la main à l'œuvre , et ils n'en sont plus à ce travail domestique qui se partage entre la navette et la charrue. C'est en Angleterre quMl faut aller pour voir, tant que l'humble édifice subsiste encore, cette '

exception toute démocratique aux progrès absorbants de la grande industrie : et il n'y a pas de temps à perdre, car aujourd'hui la république des drapiers n'existe plus que dans les environs de Leeds et de Huddersfield, ainsi que dans le nord du pays de Galles. Avec le temps, le tissage mécanique, dont l'usage commence à se généraliser dans les fabriques de Leeds et règne à peu près exclusivement dans celles de Bradford, fera disparaître, par sa concurrence meurtrière, ces derniers vestiges de l'ancienne société (*).

Lorsque les manufacturiers des comtés d'York et de Gloucester créèrent des ateliers de tissage [hand-loomfactories]^ ils firent faire un progrès réel au travail. Les ouvriers, ainsi réunis, produisirent davantage et donnèrent plus de perfection aux produits. Leur salaire s'éleva

i)) Le Usage mécanique est installé dans la plupart des grands établissements. Une seule fabrique, près de Leeds, compte 200 métiers marchant à la vapeur. Quelques manufacturiers unissent le tissage mécanique au tissage à la main. Dans les fabriques de Bradford et de Halifax, la révolution a été rapide. En 1836, ce district ne comptait que 2,768 métiers marchant à la vapeur; à la fin de 1841, il en avait 11,468 et 16.770 à la fin de 1843; on a dû en monter 5000 de plus dans les premiers mois de 1844.

398 ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

dans la même proportion ; tandis que le maître ouvrier gagnait en moyenne 9 sh. 8 d. par semaine, et le journalier ou compagnon tisserand 7 sh. 7 1/2 d., l'ouvrier tisseur [factory weaver] obtint 11 sh. 9 d., c'est-à-dire 20 pour 100 de plus que le

premier, et 45 pour 100 de plus que le second. Cependant la concurrence des ateliers ne détruisit pas le tissage domestique. Le tisserand, Visont à la campagne et travaillant en famille, trouva, dans les ressources et dans le bon marché de cette existence, des compensations à l'infériorité du salaire. Ce ne fut pas d'ailleurs sans difficulté que Ton détermina des hommes habitués jusqu' alors à une certaine liberté d'action, à subir la règle inflexible à laquelle sont soumis dans les manufactures les moindres mouvements de l'ouvrier. Le nouveau travail leur parut un véritable servage qui portait atteinte à leurs droits et qui les dégradait à leurs propres yeux. Ceux qui s'y résignèrent ne firent qu'obéir à une impérieuse nécessité. De ces influences diverses et même contraires, il est résulté une sorte d'équilibre qui règne encore entre les deux modes de production.

C'est ce régime de transition, cette trêve entre deux industries rivales, que l'introduction du tissage à la vapeur va infailliblement renverser. Dans la manufacture de laine comme dans la manufacture de coton, le tissage à la main ne se pratiquera plus que pour la confection des draps fins ou des étoffes à grande largeur (*) ; et si

(1) Il paraît que les iDanufacturiers de Leed^, M. GoU entre autres, sont parvenus, depuis les premiers mois de 1844, à appliquer le Usage mécanique aux draps de la plus grande largeur avec un ^vantfge sensible dans le prU de revient et dans la qualité. Un poip«r-{oom fait Fouvrage de deux hand^looms.

LKEDS. 399

quelque ouvrier, incapable de faire autre chose, ou trop attaché aux habitudes de toute sa vie, persiste à lutter avec les ma-

chines pour la fabrication des étoffes communes, ce travail ingrat ïie pourra plus le nourrir. M. Hickson a rencontré à Manchester des tisserands dans la force de la jeunesse et de la santé qui ne gagnaient que 5 sh. par semaine, et cela dans un district où le salaire du fileur s'élève en moyenne à 20 ou 24 sh., où un laboureur exercé reçoit 21 sh. pour mener la charrue, où le journalier employé aux terrassements des chemins de fer gagne 15 sh., et les femmes qui surveillent le tissage mécanique 8 à 9 sh. N'en sera-t-il pas de même à Leeds? Déjà M. Chapman assure que, dans les articles de cette manufacture qui admettent le travail à la vapeur, l'ouvrier obtient il sh. par semaine, pendant que le tisserand domestique n'en peut réaliser que 7 (*). La révolution qui a substitué, dans le tissage du coton, le métier mû par la vapeur ou par une force hydrau-^lique au métier que le bras de l'homme faisait mouvoir, n'a eu que des résultats heureux. Le travail en famille aurait disparu sans cela, vaincu par cette puissance d'attraction qui entraînait les ouvriers vers les manufactures ; ce n'est donc pas le tissage mécanique qui l'a détruit. Comme, en diminuant les frais de la production, l'on a augmenté la demande des produits, le nombre des travailleurs n'a pas pu se réduire. Enfin, l'on n'a pas supplanté une classe d'ouvriers par une autre; car, avant l'invention du tissage mécanique, les

(1) Band'loom weavers inquiry, — Report of H. Chapman on Torshire.

femmes et les enfants étaient déjà employés à tisser le coton.

L'application de la vapeur au tissage de la laine aura de tout autres conséquences ; sans aller plus loin, il en résultera infailliblement une réduction dans les salaires et un déplacement du travail. Jusqu'à présent, le salaire des ouvriers drapiers excède

notablement celui des ouvriers en coton et en fil, souvent même celui des ouvriers en soie. Un tisserand dans les manufactures de Leeds gagne presque autant qu'un fileur dans celles de Manchester (*). Là supériorité des fabriques de draps, sous le rapport du salaire, est la même en France. M. Grandin déclarait, dans l'enquête de 1834, que la journée de treize heures effectives rendait aux tisserands d'Elbeuf 3 à 4 francs par jour ; et un tilateur de laine établi à Paris, M. Griolet, affirmait, que ses ouvriers obtenaient, selon leur habileté et leur application, depuis 3 francs jusqu'à 10 francs par jour.

On se rendra aisément compte de ce fait, si l'on considère que le travail, dans les tissus de laine, exige un déploiement de force musculaire qui en écarte les femmes et les enfants. Le métier a généralement plus de largeur, et il est beaucoup plus lourd que celui qui s'applique au tissage des étoffes étroites en soie ou en coton. c(Le tissage du drap est un ouvrage d'homme, » disait un fabricant de Leeds à M. Chapman. Or, il est d'expérience que le salaire, tout en exprimant le rapport qui existe entre l'offre et la demande du travail, se me-

(o La moyenne du salaire dans la maison Bramley est de 18 ah. 9 d. par semaine.

sure aux besoins de la classe la plus iafime des travailleurs. Le simple journalier se trouvant en France au bas de cette échelle, c'est le prix de sa journée qui détermine le taux des salaires. En Angleterre, la classe des tisserands à bras, étant la plus malheureuse, doit donner le niveau. Dans toutes les industries où les femmes et les enfants sont en concurrence avec les hommes, si Tenfant faille travail de l'homme, le travail ne rend que le salaire d'un enfant (*), Toutes les fois, au contraire, qu'une industrie est

de nature à repousser l'intervention des enfants et des femmes, ou que la volonté des hommes les exclut, le salaire se maintient à un taux qui suffit pour nourrir la famille de l'ouvrier.

On comprend maintenant quel immense changement le tissage à la vapeur va opérer dans l'industrie de Leeds. Le travail des hommes, qui était le principal, deviendra l'accessoire ; celui des femmes et des enfants finira par y dominer comme il domine partout. Les ouvriers adultes et valides devront, dans plusieurs cas, chercher un autre emploi ; les femmes remplaceront les hommes, les enfants nourriront les pères, la société tout entière se trouvera matériellement et moralement abaissée. Je suis loin d'en conclure que l'on doive reculer devant un progrès mécanique, qui n'est lui-même que la conséquence des progrès antérieurs ; mais en insistant sur les souffrances qui en peuvent sortir, je crois expliquer l'effroi profond avec lequel les ouvriers envisagent la perspective de ces innovations, et les recommander à toute la sollicitude des chefs de l'industrie, auxquels il appartient

(1) « Child's wages prevail » Chapman's Report.

peut-être d'adoucir la transition de l'état ancien à l'état nouveau.

Les fabriques du West-Riding et de Leeds en particulier se sont remises plus lentement que celles du comté de Lancastre de la crise qui avait frappé l'Angleterre en 1840, et parmi les établissements de Leeds, les manufactures de draps sont celles qui ont le plus souffert. Au mois de juin 1841, l'inspecteur de ce district, M. Saunders, annonçait que le nombre des ouvriers s'était accru dans les fabriques de mérinos, de stuffs et de casimirs, tissus vers

lesquels inclinait la mode, mais qu'il avait diminué d'un sixième dans les fabriques de draps (*).

La manufacture de drap, bien qu'étant une industrie indigène et qui dépend moins de l'exportation que la manufacture de coton, n'a pas cependant la même solidité. A la prendre année par année, on la trouve sujette à d'assez grandes fluctuations ; elle paraîtra stationnaire, si l'on envisage des périodes plus étendues. Depuis dix ans, les exportations de l'Angleterre en articles de laine se maintiennent à une limite moyenne de 8 millions sterling. En décomposant les chiffres généraux, l'on reconnaît cependant que la valeur des tissus exportés a éprouvé une certaine diminution, mais que celle des filés s'est régulièrement accrue.

Au reste, il ne faut pas restreindre cette observation à la manufacture de laine ; les faits prouvent qu'elle doit s'étendre également au travail du fil et du coton. Dans

(1) Selon ce rapport, les seules fabriques de laine, de coton et de lin dans le MTest-Rldlng renfermaient, en 1843, Hè^ikh. oatriers.

ces branchés diverses de l'industrie, l'Angleterre, iiiàlgré les plus grands efforts, n'a pasconservé toits les déboucUés otiverts à ses tissus ; mais, en revanche, elle a peu à peii inondé de ses filés les deux continents. En sept années, le progrès de ses exportations a été, pour les filés de coton, de 26 pour 100, pour les filés de laine de 80 pour 100 (*), et de plus de 300 pour 100, pour les filés dé lin. L'année 1843, année de crise pour toute fabrique, a vu s'accroître encore Texportatioh des filés de laine, pendant que celles des filés de lin et de coton subissaient un mouvement rétrograde. Voici le tableau de cet accroissement :

COTON FILÉ. LÂINE FILÉE. LIN FILÉ

1836. 6,120»366 liv. st. 358,690 liv. st. 318J72 liy. st.

On conçoit que les autres Etats de FEurope puissent lutter avec l'Angleterre dans le bas prix des tissus ; car, la valeur des tissus dépendant surtout du taux de la main-d'œuvre, la lutte entre les ouvriers des diverses contrées devient une affaire de privations. Or, Touvrier anglais n'a pas autant de patience que d'énergie, et il ne s'imposera jamais de son propre mouvement les souffrances qu'endure l'ouvrier flamand ou l'ouvrier saxon.

(1) Gela paraît d'autant plus extraordinaire que la filature de la laine est beaucoup moins avancée en Angleterre qu'en France, et que nous exportons en Angleterre des laines filées.

«L'ouvrier saxon, dit M. Carnot (*), est pauvre et laborieux ; il vit de privations et travaille jusqu'à seize heures sur vingt-quatre ; sa nombreuse famille l'aide incessamment. C'est en produisant une masse incroyable de travail que tout ce monde parvient à se couvrir misérablement et à manger quelques pommes de terre. » Le docteur Bowring va plus loin : « Partout, dit-il, où une machine manœuvrée par un seul individu et sous le toit X de cet individu, représente le dernier progrès des arts mécaniques, l'ouvrier anglais ne peut pas entrer en concurrence avec l'ouvrier allemand. »

Mais dans la filature, comme la supériorité industrielle dépend du génie mécanique, de l'audace du spéculateur et de la puissance des capitaux, l'Angleterre doit avoir l'avantage sur les autres peuples. Aussi les Allemands, qui disputent à ses tissus les marchés extérieurs, continuent à recevoir une quantité prodi-

gieuse de ses filés. Quant à la France, qui se défie trop de ses forces dans cette lutte, elle en est encore au moyen barbare de la prohibition. L'aggravation des droits établis sur les fils de lin a très-certainement atteint le but que s'éfctient proposé les auteurs de la loi de 1842. L'importation des filés anglais en France a diminué dans une proportion considérable ; et si j'avais pu mettre en doute le coup porté à l'industrie de Leeds, l'aspect des ateliers à moitié déserts de M. Marshall m'aurait convaincu. Malheureusement, en frappant la filature étrangère, nous avons blessé les intérêts du tissage national. Les fabriques du Calvados, de l'Orne et de la Mayenne, auxquelles on re-

(1) Lettre à M. le ministre da commerce.

LEfiDS. 40«%

fusait ainsi la matière première de leur travail, ont dû augmenter leurs prix de vente et, par une conséquence nécessaire, perdre beaucoup de leur activité. En fait de douanes, les mesures restrictives sont des armes à deux tranchants : on ne peut pas porter un dommage à l'industrie du dehors sans nuire par contre-coup à l'industrie du dedans.

Ce qui précède suffirait, avant toute description, pour faire juger de l'état de Leeds. La manufacture de laine formant la principale industrie de la ville et plaçant les ouvriers dans une atmosphère plus favorable à la santé que la manufacture de coton, la durée quotidienne du travail étant généralement plus courte dans le West- Riding que dans le Lancashire, les ouvriers obtenant des salaires plus élevés, les fabriques employant moins de femmes et d'enfants (*), la population n'ayant pas fait des progrès aussi rapides qu'à Liverpool, qu'à Manchester ni qu'à Glas-

gow, et se trouvant moins mélangée d'Irlandais (^), les familles pauvres pouvant se loger à un prix modéré dans une ville où l'air et l'espace sont moins disputés (^), il semble que les classes laborieuses devraient y être plus morales et plus heureuses, et que

(1) La proportion des femmes employées dans les manufactures textiles est en Angleterre, suivant le recensement de 1841, de 47,70 pour 100 dans le travail du coton ; de 50,80, dans le travail de la soie : de 40,80 dans le travail du lin ; et de 29 pour 100 dans le travail de la laine. La proportion des enfants au-dessous de 20 ans est de 35 pour 100, dans le travail du coton ; de 29,90 pour 100, dans le travail de la soie ; de 29 pour 100, dans le travail du lin ; et de 26 pour 100, dans le travail de la laine.

(*) Il n'y a que 5,000 Irlandais, dans le bourg parlementaire de Leeds sur 52,000 habitants.

(S) Sur 18,279 maisons, 13,603 sont d'un loyer au-dessous de 10 liv. st., et 1,272 au-dessous de 5 liv. st.

406 ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

la mortalité pour ainsi dire épidémique des cités manufacturières devrait se relâcher un peu dans leurs rangs.

Les circonstances administratives neutralisent en grande partie l'influence de cette organisation. Je ne connais pas de ville qu'il soit plus désagréable d'habiter ni qui ait des dehors plus sombres que Leeds. Jamais la main de l'homme n'a plus fait pour gêner la nature. Leeds est bâti dans un site qui pourrait être riant, au confluent de l'Aire et du canal qui, après avoir traversé le comté de Lancastre, unit l'Aire à la Mersey, et la mer du Nord à la mer d'Irlande : la ville s'élève en pente douce sur un coteau, position

qui se prêterait à merveilles à l'écoulement des eaux et à la ventilation des rues ; mais l'agglomération de tant d'usines sur un espace comparativement étroit s'oppose à toute espèce d'embellissement et devient une cause permanente d'insalubrité.

Le dimanche est le seul jour à Leeds où l'on puisse apercevoir le soleil. Dans la semaine et tant que fument les cheminées des manufactures, l'air, les eaux, le sol, tout est imprégné de charbon, les rues, couvertes de cette poussière noire, ressemblent aux galeries d'une mine. La rivière épaissie n'a plus de courant pour balayer les égouts qui s'y jettent. L'atmosphère, chargée de vapeurs malfaisantes, étouffe et paralyse la végétation. Les hommes vivent ainsi sur une hauteur comme au fond d'un puits. On le comprendra sans peine, quand on saura que les seules machines à vapeur de Leeds, au nombre de 362 représentant 6,600 chevaux consomment plus de 200,000 tonneaux de charbon par année (*).

(1) Sanitary condition of labouring classes.

LBEDS. 4fo7

La consommation d'eau que font les usines est telle que le petit ruisseau de Timbly-Bridge qui traverse la partie la plus peuplée de la ville, passe littéralement à travers les chaudières, et que la jouissance de ces eaux, que leur chaleur acquise rend plus susceptibles de condensation, donne lieu à de nombreux procès. Enfermée dans ce funèbre horizon, la population la plus dépeuplée, perd bientôt le sentiment de la patrie. Un voyageur allemand, M. Kohi, fait remarquer que les ouvriers anglais n'ont pas les goûts champêtres qui distinguent ceux de son pays. Ceux de Leeds ne peuvent pas même se livrer, comme les ouvriers de Spi-

talfields, à Tinnocent passer temps de cultiver des fleurs sur leurs fenêtres ; car ces fleurs se flétriraient en naissant.

Sheffield est la seule ville en Angleterre qui présente un aspect aussi funèbre que Leeds. Dans nos villes manufacturières, les rangs des usines sont beaucoup moins serrés, et, grâce à la bonne construction des foyers, les cheminées ne vomissent pas ces nuages d'une fumée noire, qui interceptent le jour. Mais les manufacturiers anglais ne ménagent pas plus le combustible que la santé des hommes. On a calculé que l'adoption d'un appareil fumivore, pourrait procurer une économie de 10 pour 100 dans la combustion de la houille ; et quant à l'économie de vêtements, de linge et de blanchissage, qui en résulterait pour les populations industrielles, elle a été évaluée à 100,000 livres sterling pour la seule ville de Manchester.

Dans une contrée déjà si médiocrement échauffée et si tristement éclairée par le soleil, ces brouillards artificiels de l'industrie sont une véritable peste. On a

formé, pour les conjurer, à Manchester, à Leeds et à Rochdale, des associations qui avaient d'abord paru obtenir l'appui de l'opinion publique. L'acte municipal de Leeds rend même obligatoire, dans les manufactures du ressort, l'emploi des appareils fumivores. En 1843, un comité du parlement proposa d'étendre l'injonction légale à tous les grands centres d'industrie (^). Mais le mouvement n'a eu que des conséquences individuelles ; et Leeds, en particulier, n'y a rien gagné.

L'acte du 16 juillet 1842 arme la corporation municipale de Leeds de pouvoirs très-étendus. Il dépend désormais des magistrats de cette cité d'assainir la voie publique, et de veiller à la

bonne construction des maisons. Toutefois, autant que j'ai pu en juger au mois de juillet 1843, l'état de la ville ne différait pas sensiblement de celui que l'auteur d'un travail inséré dans le Rapport *sur la condition sanitaire des classes laborieuses^ M. Baker, a décrit en 1841 . Selon ce rapport, sur 586 rues ou impasses que Leeds renferme, la juridiction municipale n'en embrassait que 86, dont 68 seulement étaient pavées par les autorités ; on abandonnait les autres à la police individuelle des propriétaires, qui laissaient s'accumuler les cendres de coke dans les rues, jusqu'à exhausser très-souvent le sol de un ou deux pieds. Çà et là des mares d'une eau stagnante et fétide se formaient devant la porte des familles pauvres, qui, soit insouciance, soit désespoir, n'élevaient aucune plainte ; ailleurs c'étaient des désordres encore plus repoussants et que notre langue se refuse à décrire ('). Dans les parties basses de la ville,

o) Report of the committee on smoke prevention,

(*) « A great many of the privies of the cottages are built in
smaU

lkëus. 409

irrégularité des bâtiments, l'étroite dimension des rues, l'accumulation des immondices, les exhalaisons putrides, rendaient ces quartiers inhabitables. Souvent l'Aire, grossie par les pluies ou par la fonte des neiges, inondait les maisons, et l'on voyait, dans les caves qui servaient de logements aux ouvriers, les familles flotter sur leurs lits ; puis, lorsque les eaux s'étaient retirées, des fièvres contagieuses se déclaraient et décimaient cette population souterraine. Les cimetières, les abattoirs, les fabriques de noir animal, étaient placés au milieu de la ville ; et, ce

qui paraîtra à peine croyable, la voirie, qui servait de dépôt pour les immondices recueillies dans les rues, en attendant qu'on pût les employer comme engrais, se trouvait au centre du quartier le plus peuplé, en sorte que Leeds, comme une chaumière irlandaise, était assis sur son fumier.

M. Baker attribue au changement qui s'est opéré dans la constitution chimique de l'atmosphère sous l'influence de toutes ces causes d'insalubrité, non-seulement les épidémies de 1836 et 1837, mais les maladies de poitrine qui paraissent être très-communes à Leeds. Sur 1742 chefs de famille décédés en 1838, 708 avaient succombé à la phthisie pulmonaire ; dans un seul district de Leeds, sur 242 enfants morts avant l'âge de seize ans, pendant les six premiers mois de 1841, 111

passages, between cumps of houses, \which are différent properties, others with the ash-intrance open to public streets ; whilst some streets are entirely without. The inhabitants, to use the language of an old woman, say that they do as they can, and make use of the street itself as the common receptacle. In three streets which contain a population of between 400 to 500 persons, there is not a useable privy for the whole number. >

410 ÉTUDES SUR L'ANALYSE.

la phthisie en avait emporté 78 (^). Au surplus, la mortalité dans la ville se proportionne exactement à la salubrité ou à l'insalubrité de chaque quartier et à la profession exercée par chaque habitant. Dans les quartiers du nord et du nord-est, où la population est très-agglomérée, il meurt 1 habitant sur 23 ; dans ceux de l'est et du sud 1 habitant sur 30 ; et 1 sur 36, dans les quartiers de l'ouest et du nord-ouest, vers lesquels se porte la classe aisée. Si

l'on répartit les décès eqtr^ les diverses professions, on trouvera que les classes supérieures perdent annuellement 1 personne sur 44 ; les commerçants et les fermiers, i sur 29 ; les ouvriers enfin, 1 sur 19, résultat inférieur à ceux que présente Londres, mais un peu meilleur que ceux que l'on observe à Manchester et à Liverpool.

Dans les manufactures, le travail du lin paraît être particulièrement funeste : on y occupe beaucoup plus de femmes et d'enfants que le travail de la laine n'en emploie, et cette circonstance eu rend les effets plus meurtriers. c(Les enfants employés à sé-rancer le)in, dit un médecin de Leeds, M. Craven (^), souffrent extrêmement de la poussière qui remplit l'air ; il en est de même des jeunes femmes occupées au cardage. Les uns et les

(i) Voici, d'après le rapport sur la salubrité des ytUes {health of towns) la proportion des décès qui proviennent de la pbthisie pulmo- Daire et des convulsions au nombre total des décès dans les grandes villes.

PHTBISIB PULMOICAIBB. CORVULglOVS.

Birmingham.... (7 74 poar cent. 5 72 pour cent.

Londres 15 39 — 7 29 —

Leeds 17 50 — 12 24 —

Manchester.... 16 30 — 15 69 —

Liverpool 17 94 — 14 95 —

(*) Inquiry on trades and manufactures.

LEEbS. . 411

autres sont fréquemment atteints de maladies de poitrine et meurent de consommation. Les plus jeunes sont attaqués d'une inflammation des bronches, que je crois particulière aux enfants qui travaillent dans les filatures de lin. i> Les ouvriers de ces établissements parviennent rarement à l'âge de cinquante ans. Encore la mortalité serait-elle plus terrible, sans les fréquentes migrations des travailleurs, qui s'empressent d'abandonner cette occupation aussitôt qu'ils trouvent un autre emploi.

A Faversham, on compte 9 habitants par maison, à Londres 7, et à Leeds un peu plus de 4 seulement. La proportion des décès étant plus forte à Leeds qu'à Londres et qu'à Newcastle, il faut en conclure que ce n'est pas l'encombrement de la ville qui en fait l'insalubrité. On rencontrerait pourtant dans les bas quartiers des scènes de confusion et de détresse assez semblables à celles que présentent Manchester et Liverpool. La moitié des familles n'ont pas plus de deux chambres, l'une qui sert de cuisine et de parloir, l'autre de chambre à coucher; celle-ci se nomme le logement [lodging-room]. M. Baker parle d'un garni qui renfermait deux chambres, dans chaque chambre six lits, et dans chaque lit deux ou trois personnes ; en 1838, le typhus s'y déclara et fit quatre victimes en peu de jours. Dans une impasse, qui doit avoir hébergé une colonie de cordonniers et qui porte encore le nom caractéristique de cour du Soulier [Shoe-Yard], 34 maisons comprenant 340 chambres étaient habitées par 340 personnes, ce qui donne par chambre plus de 6 habitants. Leeds a aussi ses caves-logements dans lesquelles vivent surtout les tisserands irlandais. Telle est l'influence d'une habitation misé-

nable et malsaine sur les mœurs de ceux qui l'occupent, que ces familles, bien que gagnant communément 30 shillings par semaine ou près de 2,000 francs par année, présentent le spectacle du dénûment le plus hideux. Dans ces antres obscurs, dont les murs ne sont jamais blanchis, ni le sol nettoyé, les hommes et les animaux domestiques couchent pêle-mêle. Le métier à tisser remplit un coin du taudis, un porc l'autre, et la famille s'accroupit de son mieux sur un tas de baillons. Tout ce monde ne change jamais de vêtements, et ce qui reste de leur salaire, après les fréquentes visites qu'ils font au cabaret, sert à les nourrir de pain et de café.

Quelle règle de décence, quel sentiment de morale pourrait trouver place dans de pareils lieux? En vivant comme des animaux immondes, les hommes ne doivent-ils pas contracter à la longue les mœurs de la bestialité? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se forme trop souvent au fond de cette fange des relations dont la nature a horreur. Il n'y a pas longtemps qu'un père et sa fille comparurent devant le jury de Leeds, accusés d'avoir celé la naissance d'un enfant qui était le produit de leur commerce incestueux. M. Baker fait mention d'une autre circonstance dans laquelle un homme se partageait entre la mère et sa fille à* peine âgée de seize ans. Le soir dans les rues, à l'heure où les ouvriers se couchent, on peut voir les sœurs se déshabiller devant les frères, et la mère se montrer demi-nue à ses fils déjà hommes faits. Il est bien rare qu'un rideau tiré entre deux lits serve de barrière entre les sexes. Déplorable état de société où la pudeur semble devenir, comme la richesse, le privilège des classes élevées!

Les témoignages officiels ne s'accordent pas sur la situation morale de Leeds. M. Chapman, qui a étudié dans cette ville en 1839 la condition des tisserands, en parle en assez bons termes. « Quand on parcourt, la nuit, les rues de Manchester , Fivresse , la prostitution et le désordre vous arrêtent à chaque pas ; à Leeds , tout est bon ordre et tranquillité pendant la nuit. Les rues ne présentent aucune de ces scènes dégoûtantes qui sont si communes dans les autres grandes cités.... Les tisserands sont sobres, et ceux qui s'adonnent à l'ivrognerie forment bientôt une classe à part. » En 1841, M. Symons, autre commissaire du gouvernement, a publié des renseignements qui rembrunissent un peu ce tableau (^). Les membres du clergé et les inspecteurs de police entendus par M. Symons sont unanimes pour déclarer que l'ivrognerie, à Leeds, est en voie d'accroissement (^).

(i] Children employment commission , Trades and Manufactures, (<) Un homme de mérite, un Français, m'adresse de Leeds les observations suivantes, qui tendent à réconcilier Topinion de M. Symons avec celle de M. Ghapman : « On doit coneldérer l'état moral de Leeds par rapport à deux classes distinctes d'ouvriers, hommes et femmes, qui vivent sous le régime flottant de l'industrie. La première race est celle des individus régulièrement employés, qui forment une classe rangée, tranquille et en général respectable; ceux-là n'ont besoin ni de fêtes, ni de bals, ni de lundis, et ne recherchent aucune distraction : ils sont réguliers comme les machines quMis dirigent, depuis le]«r janvier jusqu'au 3i décembre, lis acceptent leur destinée sans regarder plus haut, et ils s'en contentent. S'ils ont une faiblesse, c'est celle de s'enivrer le soir après le travail, et cela au meilleur marché possible, ce qui ne les empêche pas d'être sur pied le lendemain dès cinq heures du matin. Il est une autre race d'ouvriers, inolAs ha-

biles ou moins rangés, qui ne trouvent d'ouvrage que dans rétat prospère du commerce, et qui vivent au jour le jour. Voilà ceux qui remplissent les prisons et les maisons de charité. Parmi eux se concentrent l'ivrognerie la pins avilissante et la prostitution la pins éhontée. Je doute que Ton puisse trouver dans nos villes manufactu-

kit ÉTCBBS SDR l'ANGLETEBBF.

Le docteur Thackrah a calculé que, les jours de mafcliéy chaque cabaret ét^it fréquenté par près de detix mille personnes en quatre heures de temps. M. Symons a visité lui-même ces lieux de débauche , à l'heure où les ouvriers s'y rendent après les travaux de la journée ; et il a trouvé, dans chaque boutique de bière ou de genièvre, une trentaine de personnes rangées sur des bancs le long des murs. Partout les ouvriers s'y rencontraient , sans paraître choqués de cette société avec les voleurs et avec les prostituées du plus bas étage. Un langage obscène et des attitudes lubriques formaient , avec la boisson, le principal délassement des habitués. A Fappui de ces observations, il est à propos de rappeler que les prédications du père Matthew ont obtenu à Leeds moins de succès qu'à York et qu'à Bradford. J'ai vu le cortège de l'apôtre irlandais défilér dans Briggaae ; il ne se composait pas de plus de 1,200 à 1,500 adeptes , que leurs drapeaux verts elles emblèmes de la religion catholique faisaient reconnaître pour des enfants d'Erin.

Les crimes et les délits sont proportionnellement moins communs à Leeds qu'à Manchester : en 1841 , Ton n'a compté qu'une arrestation sur 50 habitants ; mais à Leeds comme à Manchester , c'est surtout parmi les enfants que la dépravation fait de^ progrès. La police amène fréquemment devant les magistrats des en-

fants de sept, huit ou neuf ans ; et , pour emprunter les termes d'un rapport municipal , « les premières années de la vie fournissent le plus grand nombre de crimi-

rières du même genre un état de dégradation pareil. IL me semble que l'ouvrier français est soutenu moralement, dans sa plus grande misère, par u(| sentiment d'bonaeur et de dignité que je crois inconnu à l'ouvrier anglais. »

LËEDS. 415

nels. » Bien que les ouvriers de Leeds dépendent génét*alienient beaucoup moins (Jue ceux des districte cotonniers du salaire de leurs enfants , le secours que ceux-ci apportent à la famille est une circonstance qui tend à les affranchir de la tutelle paternelle et à leur faire perdre tout sentiment de respect ainsi que de subordination. Il n'est nulle part plus vrai qu'en Angleterre t|ue le pouvoir appartient à celui qui tient les cordons de la bourse. Aussi les parents n'ont-ils aucune autorité. Les enfants employés dans les fabriques affectent la même indépendance que les fils de famille; conime eux* ils boivent, fument, jouent, ont dés maîtresses, et, ne pouvant pas s'élever jusqu'à la manie aristocratique des courses de chevaux, ils font battre des chiens. «Le dimanche, dit le révérend Clarke (1), le quartier est envahi par des troupes d'enfants couverts de leurs vêtements de travail, qui ne songent pas à fréquenter les églises. Ils font battre des chiens. Chacun d'eux a son chien, dont la place dans la maison est marquée sous le lit, et cela que les parents le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas.» Dans les cabarets, on rencontre des enfants qui, selon l'expression de l'inspecteur Child, ne sont pas plus hauts que la table. Us se cotisent [club together) quatre ou cinq pour payer une pinte de bière ; ei, comme à Manchester, il y a des mai-

sons où les enfants seuls sont reçus. Bientôt l'âge et l'habitude de la licence développent en eux d'autres passions, et le cabaret ne leur suffit plus. Alors ils fréquentent les petits théâtres et les bals publics [dancing^ rooms)^ où les prostituées les initient à la débau-

(M Tra(U\$ and Manufacture.

che [i). Les rapports sexuels commencent dès l'âge de quatorze ans, quelquefois avant que la puberté se déclare. Les manufactures de laine présentent le mén^e caractère en France, à Tindocilité près des enfants. Linconduite des ouvriers à Elbeuf est notoire, et leur contact a corrompu les mœurs dans les campagnes environnantes. Reims et Sedan sont des villes paisibles, où le libertinage ne fait pas de bruit, mais où il s'étend partout. Selon M. Villermé, la ville de Reims est infectée de prostitution, et des jeunes filles, dont la taille n^annonce pas plus de douze à treize ans s^ offrent le soir aux passants, dans les rues désertes. M. Parent-Ducbâtelet avait déjà fait connaître que Reims était, dans les environs de Paris, la ville qui fournissait à la capitale le plus grand nombre de prostituées.

Les fabricants de Sedan, prenant une honorable initiative, sont parvenus à détruire parmi leurs ouvriers rbabitude, sinon la passion de Fivrognerie. Un des notables de cette manufacture, M. D. Bacot, donnant l'exemple d'une solidarité trop peu comprise, a organisé, dans ses ateliers, une caisse de secours à laquelle tout le monde contribue, depuis le maître lui-même jusqu^au dernier des manœuvres. Pourquoi les chefs de l'industrie hésiteraient-ils à déployer, contre la prostitution publique ou clandestine la même sollicitude et la même énergie de volonté? C'est parce que

l'exemple des bonnes mœurs ne vient pas d'en haut, que la licence règne encore dans les régions inférieures de l'ordre social.

(') c Boys and girls, old people and married of both sexes so up two by two, as they can agree, to have connexion. » {Trades and manufactures.)

LEEDS. ^j7

L'AGRICULTURE MANUFACTURIÈRE.

Quoique les enquêtes parlementaires et les publications administratives n'aient pas marqué Leeds d'une teinte aussi sombre que Manchester ni que Glasgow, c'est du comté d'York que sont parties les réclamations les plus vives. L'éditeur du journal le plus répandu dans les districts manufacturiers, le *LeetT Mercury*^ l'infatigable M. Baines, a reparu sur la brèche, et il a cherché à prouver (*) que les comtés manufacturiers, supérieurs aux comtés agricoles en instruction et en intelligence, l'emportaient également par la moralité. Avant lui M. Hickson (*), raisonnant sur une hypothèse chimérique, avait déjà prétendu qu'il serait mieux pour un pays de n'avoir pas d'agriculture que de n'avoir pas de manufactures, doctrine curieuse et dont je fais mention pour montrer que l'industrie manufacturière obtient dans les esprits, en Angleterre, un rang au moins égal à la place qu'elle occupe dans les intérêts.

Pénétrons plus avant dans cette question, qui s'est déjà présentée sous notre plume et qui s'impose à toute recherche sur l'état de la société.

Sur le continent, le débat est vidé depuis longtemps, et la moralité relative des populations agricoles ne fait

(1) Baines, On manufaeiuring districtt.

(S) Handrloom weavers report^ p. 42.

plus question ; mais en Angleterre, où la taxe des pauvres a depuis longtemps dégradé les mœurs des campagnes, on conçoit qu'il y ail lieu de douter, de batailler même sur les termes de la comparaison. Si Ton ne considère que les actes qui sont frappés par la loi pénale, les districts agricoles auront certainement Tavanlage sur les districts manufacturiers. Les tables officielles mettent en regard treize comtés exclusivement adonnés à l'agriculture, et treize comtés principalement livrés à l'industrie (*). Dans les premiers, l'accroissement des crimes et délits justiciables des cours d'assises a été de 22 pour 100 pendant la période triennale de 1840, 1841 et 1842; il a été, dans les seconds, de 31 ^ pour 100. Voici, pour chaque comté, le rapport actuel (1841) du nombre des accusés à la population.

COMTÉS AGRICOLES

POPULATION. ÀCCOSis. PROPORTION. BOTBNNB.

Hereford li3,878 259 1 sur 439 i

Euex. 344,979 758 I sur 455

Herlford 157,207 338 1 sur 465 1

Oxford 161 ,643 334 1 sur 466 '

Bedford 107,936 229 I sur 471) ^ ® " * ' * ^ ^

Wills 258,733 648 I sur 472 f

Berks 161,147 333 1 sur 483

Bucks 155,983 277 1 sur 563 ^

Northampton. . . 199,228 346 1 sur 576 \

Sufifolk 315,073 527 I sur 597 i

Cambridge 164.459 241 I sur 682 Ij guj £65

Lincoln 362,602 507 lsur715|

Huntlngdon 58,549 68 1 sur 861

Total 2,561,417 4,745 1 sur 5a9

(^) « Dans les comtés classés comme agricoles,)a population rurale, d'après le cens de 1831, représentait de 56 à 45 pour 100du

COMTÉS MANUFACTURIERS

POPDLÀTIOIf.

Gloucester 431,483

Stafford 6iO,604

Chester 395,660

Lancaslre.' 1,667,054

Middlesex 1,576,636

Warwick 401,715

Monmouth 134,355

Surrey 582,678

York 1,591,680

Nottingham 340,910

Derby 272,217

Northumberland. 50,278 Durham 324,284

MOYKNNtE.

1 sur

! sur 778

Total 8,388,254 18,503

Ainsi, dans les comtés agricoles pris en bloc, on compte 1 accusé par 539 habitants, et 1 accusé par 453 habitants dans les comtés manufacturiers, ce qui donne aux populations rurales, sous le rapport de la criminalité, un avantage de 16 pour 100. En prenant un à un les éléments de cette comparaison, le rapport n'est plus le même - on trouve que la moyenne, pour les sept comtés agricoles de Hereford, d'Essex, de Hertford, d'Oxford, de Bedford, de Wilts et de Berks, s'élève à 1 accusé sur 464 habitants, proportion peu différente de celle que donne l'ensemble des comtés manufacturiers, tandis que les sept comtés manufacturiers de Monmouth, de Surrey, d'York, de Nottingham, de Derby, de Northumberland et de Durham, séparés des grands districts

nombre des habitants ; dans les comtés classés comme manufacturiers et mixtes, la proportion de la population rurale n'était

plus que de 29 à 4 pour 100. [Tables criminelles d' 1842 : England and Wales.)

m^ ÉTUDES 8tB L*A?iGLETkMIE«

urbains et indusiriels de Middleseï, de Lancastre et de Stafllrby ne présentent plus que 1 accusé sur 778 habitantSy moyenne supérieure à celle des comtés agricoles les plus favorisés. A n'en juger que par la nomenclature officielle des crimes et des délits, l'état moral des populations agricoles serait donc quelque chose d'intermédiaire entre Tétat des grandes Tilles manufacturières et celui de la manufacture principalement domestique, dont le type se rencontre dans les comtés de Nottingham, de Derby et de Northumberland. Enfin, le comté d'York ayant l'avantage sur dix comtés agricoles, on conçoit que les publicistes de Leeds aient contesté plus vivement que ceux de Manchester ou de Londres la supériorité des populations rurales, car ils vivaient dan&un milieu comparativement dégagé des excès qu'entraîne l'expansion de l'industrie. Cependant il ne faudrait pas se draper trop fièrement dans cette robe d'innocence, qui déjà se déchire en plus d'un endroit. De 1841 à 1842, le nombre des accusés s'est accru de 37 pour 100 dans le comté d'York; il était en 1841 de 1 sur 839 habitants, il est de 1 sur 612 aujourd'hui (*).

(1) En France, rinégalité qui existe entre ies départements manufacturiers et les départements agricoles est beaucoup plus tranchée. En 1840, la moyenne des crimes et des délits présentant i accusé sur 4,077 habitants, on a compté dans le département manufacturier de la Seine 1 accusé sur 1,245 habitants; dans celui du Haut-Rhin, l accusé sur 2,014 habitants; dans celui de la ^ieine- Inférieure, 1 accusé sur 2,030 habitants ; dans celui de la Marne (Reims)> 1 accusé sur 2,342 habitants, et dans celui

du Rhodane, 1 accusé sur 3,766 habitants. Les départements agricoles ont offert les proportions suivantes : celui de la Saône-et-Loire, 1 accusé sur 13,037 habitants; celui de la Creuse, 1 accusé sur 9,869 habitants; celui de l'Ain, 1 accusé sur 8,877 habitants ; celui des Hautes-Pyrénées, 1 accusé sur 8,720 habitants ; celui de la Haute-Saône, 1 accusé sur 8,373 habitants ; celui du Jura, 1 accusé sur 8,281

lkéds. 4¹

Je n'examinerai pas, avec M. Baines, si les crimes contre les personnes sont plus communs dans les districts agricoles que dans les districts manufacturiers ; car, cela fût-il, l'on aurait tort de tirer de ce fait une induction favorable à l'industrie. La diminution des crimes de violence dans un pays est un résultat dont il faut toujours se féliciter, parce que la société a pour fin principale de protéger l'existence et la liberté des individus ; mais on sait que, dans les délits contre les personnes, la gravité de l'acte explique rarement au même degré l'immoralité de l'agent. Une tentative de meurtre, des violences poussées jusqu'à l'effusion du sang accusent des passions fortement excitées plutôt que l'habitude du mal. Les atteintes portées au droit de propriété, lorsqu'elles se répètent, annoncent l'oubli de tous les principes : celui qui vit de vol ou d'escroquerie est un criminel de profession qui a déclaré la guerre aux lois. Partout où les délits contre la propriété augmentent, la partie corrompue de la société s'accroît aux dépens de la partie saine, et voilà quelle est aujourd'hui la situation des districts manufacturiers.

Ce qui caractérise de nos jours la population rurale, c'est moins une immoralité positive et profonde que l'absence du développement moral. Les familles qui se vouent à la culture des

champs, entraînées quoique de loin dans la révolution qui se fait autour d'elles, perdent ce respect des traditions et cet attachement aux coutumes qui les avaient longtemps distinguées, sans que des principes clairement aperçus et solidement établis

habitaïUs; celui de l'Orne, 1 accusé sur 7,047 habitants, et celui de la Haute-Loire, l accusé sur 7,385 habitants.

i^i ETUDES SUR L' ANGLETERRE.

remplacent dans les âmes ce but de F habitude. Les voilà désormais à la merci des innovateurs. Que faut-il, pour les mettre en révolte contre les lois? Un ressentiment, Toccasion, la misère. Déjà, sous Tinfluence de la détresse qui règne dans plusieurs contrées, les incendies se multiplient. Le même sentiment, qui soulevait les ouvriers contre les machines, pousse aujourd'hui les paysans à mettre le feu aux fermes, aux granges , et aux meules de blé. Là aussi le respect, qui formait le lien entre les inférieurs et les supérieurs, a fait place au mécontentement et à l'hostilité.

11 faudrait une assurance peu commune pour affirmer que la débauche fait dans les campagnes leç mêmes ravages que dans les grands centres d'industrie. L'ivrognerie est de tous les jours à Manchester ou à Londres ; on ne s'enivre guère à la taverne du village que le dimanche ou le lundi. Les mœurs peuvent être relâchées dans les campagnes, mais la prostitution^ ce mal particulier aux populations agglomérées, y est à peu près inconnue. M. Baines, opposant le comté de Lancastre et la partie occidentale du comté d'York aux comtés agricoles de Norfolk et de Hereford, fait remarquer que la proportion des enfants naturels n'est que de 3 sur 1,000 habitants dans les premiers, tandis qu'elle est de 6 sur 1,000 dans les seconds. M. Baines aurait pu choisir un

meilleur terme de comparaison que. le comté de Norfolk, district industriel autant qu'agricole, mais où l'industrie est en pleine décadence, et dont la corruption soit morale, soit politique, est proverbiale dans le Royaume- Uni. D'après le relevé des naissances en 1842, les comtés de Cumberland, de Nottingham, de Lancastre, de Hère-

ford, de Norfolk et de Chester, sont ceux qui donnent proportionnellement le plus grand nombre d'enfants naturels. Or, l'industrie manufacturière domine dans tous ces districts, sauf peut-être celui de Hereford. Les comtés, où les naissances illégitimes se présentent le plus rarement, sont ceux de Middlesex, Cornwall, Surrey, DeTon, Monmouth, et Warwick parmi lesquels quatre seulement ont une population livrée en partie au travail industriel. Dans ces comtés, la proportion des naissances illégitimes au nombre total des naissances est de 5,02 pour 100, tandis qu'elle est en moyenne pour le royaume de 1 sur < 5 ou de 6,07 pour 100. J'admets au surplus qu'il naisse dans les comtés agricoles un plus grand nombre d'enfants hors mariage que dans les comtés manufacturiers; mais je n'en repousse pas moins les inductions que l'on prétend tirer de ce fait. Les relations entre les sexes commencent plus tard dans les campagnes et sont plus accidentelles ; je n'en veux d'autre preuve que la rudesse et la vigueur des femmes qui travaillent aux champs. La débauche affaiblit le corps en dépravant le caractère, et partout où l'on rencontre une population robuste, on peut en conclure hardiment que les mœurs n'ont pas perdu toute retenue.

Au reste, cette controverse touchant la moralité relative des manufactures et de l'agriculture en Angleterre ne peut s'agiter qu'entre les intéressés. Pour un étranger, pour un observateur

impartial, le débat serait sans objet. Les ressemblances en effet doivent le frapper beaucoup plus que les différences ; l'Angleterre doit lui apparaître ce qu'elle est, une vaste manufacture s'appliquant intôt au sol, et tantôt aux produits du sol, mais suivant

le même principe à travers ces diverses applications. Dans les États du continent européen, l'industrie agricole et l'industrie manufacturière procèdent généralement de deux principes opposés : l'une concentre les capitaux, les hommes, la puissance mécanique ; l'autre divise les capitaux, isole les familles, et préfère la main-d'œuvre aux machines. Les races d'hommes y diffèrent autant que les industries ; au physique comme au moral, rien ne ressemble moins qu'un paysan à un ouvrier des filatures. En Angleterre, ces différences tendent de plus en plus à s'effacer. Les habitants des campagnes n'ont plus de costume qui les distingue ; on voit les laboureurs, vêtus de la* défroque des populations urbaines, mener la charrue en habit noir. Leur existence a cessé d'être sédentaire ; loin de s'attacher à la terre qui les nourrit, ils contractent les habitudes errantes des ouvriers de fabrique, émigrant comme eux de comté en comté (*), en quête de travail. Us ne connaissent plus ce sentiment qui localise les souvenirs, qui concentre les affections autour d'un clocher ; nulle part les occupations ne sont moins héréditaires, et l'esprit de tradition, en se fixant dans les régions supérieures, semble avoir abandonné les classes inférieures de la société.

Même dans les contrées de l'Europe où la terre est partagée en grands domaines et possédée par un petit nombre de propriétaires fonciers, on trouve peu de journaliers travaillant pour un salaire et sans autres moyens d'existence que ce salaire. Ce sont

des fermiers à prix d'argent ou des métayers qui cultivent, participant les

(^) Parmi les habitants de chaque comté, la proportion des étrangers aux indigènes est en moyenne de 1 sur 6, et quelquefois de 1 sur 4.

uns et les autres, dans quelque mesure, aux fruits du sol. Le travail se fait en famille ; la petite ou la moyenne culture coïncide ainsi avec la grande propriété. En Angleterre, la grande propriété a fini par entraîner la grande culture. Les fermes sont de vastes exploitations, vivifiées par des capitaux considérables, qui associent au travail de l'homme celui des machines ainsi que des animaux. Le fermier a de nombreux domestiques, et, dans l'occasion, il emploie des légions d'ouvriers. En un mot, tandis que dans l'agriculture du reste de l'Europe le travail salarié est l'exception et le travail indépendant la règle, en Angleterre le travail salarié est la règle, et le travail indépendant l'exception. Pour traduire ce fait en chiffres précis^ il suffira de rappeler que dans le comté de Bedford on compte, suivant le dernier recensement, 9 journaliers pour 1 fermier ; le comté de Berks présente la même proportion. Dans le comté de Buckingham, le rapport des fermiers aux simples journaliers est celui de 13 à 87 ; dans le comté de Cambridge, il est de 1 à 83 ; dans le comté de Lincoln, de 1 à 3 ; dans le Gloucester, de 1 à 6, et dans le comté de Northampton de 1 à 7.

On le voit, le caractère essentiel des deux industries est le même. La ferme et la manufacture emploient également un grand nombre d'ouvriers qui n'ont pas d'autre ressource que le salaire de la journée, et les campagnes ont, comme les villes, leurs prolétaires à nourrir. Dans les mauvais jours, ces masses

flottantes doivent nécessairement tomber à la charge de la société. Alors le manufacturier continue à produire, même en produisant à perte ; le travail est une aumône forcée qu'il fait

à ses ouvriers. Le propriétaire et le fermier; au lieu d'occuper les journaliers dans les champs, leur ouvrent les ateliers de la maison de charité : c'est la taxe des «pauvres dans les deux cas.

Les districts agricoles de TAngleterre n'ont pas toujours présenté cet aspect. La grande propriété date de loin, elle est aussi ancienne que la conquête ; mais ce n'est que depuis environ un demi-siècle que la grande culture est venue compléter l'œuvre de la grande propriété, en faisant de l'occupation du sol le privilège de quelques hommes, maîtres ou fermiers. Cette révolution s'est accomplie dans les campagnes à la même époque où s'élevait la grande manufacture. Pendant que l'industrie remplaçait les ouvriers par des machines et le travail en famille par celui des ateliers, l'agriculture convertissait les champs en pâturages (*), agrandissait les fermes, et détruisait les chaumières. Cela s'appelait éclaircir un domaine (clear an estate) ; on défrichait en quelque sorte la propriété des populations qu'elle avait produites; et les hommes étaient supplantés par le bétail. Dans les deux cas, on diminuait la nécessité de la main-d'œuvre en augmentant la puissance de production ; c'étaient deux opérations analogues, et qui supposaient, bien qu'on ne l'ait pas reconnu d'abord, une impulsion commune.

Il y a plus, c'est le développement extraordinaire de l'industrie qui a rendu la grande culture possible, « L'agriculture sur une grande échelle est impraticable, dit avec raison M. Hickson, jusqu'à ce que le commerce et

(1) Les trois cinquièmes des terres cultivées, dans le Royaume-Uoi (37 millions d'acres), sont en prairies ou en pâturages.

tEBÎ)S. 427

l'industrie aient créé un marché accessible aux produits du fermier. On ne cultive pas de l'avoine pour l'échanger contre des pommes de terre pour les troquer contre des pommes de terre. Dans tout pays qui ne renferme que des producteurs d'avoine et de pommes de terre, chacun ne produit que pour sa propre consommation ; le marché du fermier est alors sa propre famille. Il faut que d'autres marchés s'ouvrent pour absorber l'excédant de sa production, avant qu'il songe à affermer une plus grande étendue de terre. Ainsi, les fermes tendent à s'agrandir à mesure que le commerce et l'industrie font des progrès, et à diminuer quand le commerce et l'industrie déclinent. Si l'Angleterre devait perdre quelque jour son ascendant industriel et commercial, si Manchester et Liverpool devaient se dépeupler, si le siège du commerce était transféré aux États-Unis, la ruine de nos grands fermiers en deviendrait la conséquence ; et l'Angleterre se couvrirait encore une fois de petites fermes comme au temps des Edward et des Henri (*). »

L'agriculture a passé dans la Grande-Bretagne à l'état manufacturier ; il ne faut donc pas s'étonner, quand on voit les populations agricoles subir les conséquences de cette transformation, qui sont l'élévation mais aussi l'instabilité des salaires, l'agglomération des habitants, l'emploi des femmes et des enfants, le travail par bandes substitué au travail individuel, le servage et la démoralisation des travailleurs. Si un journalier dans les champs ne gagne pas autant qu'un ouvrier dans les manufac-

(^) Hanâ-loom veawers commission report.

4i8 ÉTUDES SUR L^AifGLETERRE.

tares, il obtient un salaire généralement supérieur à celui de l'ouvrier tisserand. Dans les comtés de FAngleterre où les journaliers se trouvent le plus maltraités, le salaire est encore de 7 à 8 sh. ou de 8 fr. 75 c. à 10 fr. par semaine. La journée de travail n'a cette valeur en France que dans les environs de Paris. Mais dans les comtés du centre et du nord, le salaire est de 10 à 12 sh. par semaine (12 fr. 50 c. à 15 fr.); ce qui représente exactement le double du prix de la journée dans nos campagnes, et un revenu égal à celui de nos ouvriers dans les villes et dans l'industrie. Lorsque le laboureur anglais gagne moins de 15 fr. par semaine, sa famille doit vivre de privations, car il a plus de besoins qu'un autre, et il habite une contrée où les choses de première nécessité sont plus chères que partout ailleurs.

La commission des pauvres a publié, en 1843, sur l'emploi des femmes et des enfants dans l'agriculture, un rapport (1) qui contient les faits les plus curieux. L'impression morale qui résulte de cette lecture ne diffère pas beaucoup de celle que laissent dans l'esprit les descriptions les plus lamentables des districts manufacturiers. On y voit que les travaux de la campagne pèsent aussi sur les enfants et sur les femmes. Sans doute, la journée agricole est plus courte que la journée industrielle, et, si l'on excepte les époques de la fenaison ou de la moisson, la tâche qu'il s'agit d'accomplir n'excède pas la mesure des forces que chacun peut avoir à dépenser entre le lever et le coucher du soleil. La santé des femmes et des enfants, qui dépérit dans les manufac-

n) Reports of spécial assistant poor law commissioners on the «mployment of the women and children in agriculture, iii-S».

LEBDS. 4!2il

tures, se fortifie, selon le témoignage unanime des corn* mis-saires, dans la culture des champs ; mais si une pareille existence endurecit les muscles, elle n'est pas faite pour développer l'intelligence ni le sentiment moral. Là où les femmes partagent avec les hommes les soins de la culture, la famille se détruit ; car il faut abandonner les plus petits enfants à eux-mêmes et souvent fermer la maison. Là où les enfants passent de bonne heure au service des étrangers, aucune éducation n'est possible ; c'est en vain que Ton multiplie les écoles et que l'on perfectionne les méthodes d'enseignement, l'enfant du laboureur ne peut pas mettre à profit ces largesses de la civilisation. Dès l'âge de six ans, le fermier l'emploie, en sentinelle perdue, à faire peur aux oiseaux qui dévorent la semence ou le grain des épis ; il reste ainsi dix ou douze heures par jour éloigné de la maison paternelle, seul au milieu des champs, à un âge où la solitude n'éveille pas encore la réflexion, et pour le modique salaire de 8 p. par semaine, ou de 1 sh. A dix ans, il peut déjà garder les troupeaux ou abreuver le bétail. A quatorze ans, c'est un garçon de ferme associé aux labeurs de l'homme fait.

La condition toute manufacturière de l'agriculture britannique se révèle principalement par deux usages qui prévalent, l'un dans les comtés du sud, et l'autre dans les comtés du nord ; je veux parler du système de l'apprentissage (parish apprenticeship)^ et du travail par compagnies [gang system].

En France, l'administration des hospices place dans les familles des cultivateurs les enfants trouvés et les orphelins qui sont à sa charge ; en cela, elle exerce le

droit de tutelle que les circonstances lui ont déferé, mais elle ne crée pas ce droit, et ne se substitue qu'à des parents inconnus ou qui ont cessé d'exister. L'apprentissage des enfants pauvres est tout autre chose en Angleterre. Lorsqu'une famille a le malheur de tomber dans la détresse et de s'inscrire sur la liste des secours, les gardiens de la paroisse peuvent enlever aux parents leurs enfants dès l'âge de neuf ans, sans consulter l'inclination des uns ni des autres. La séparation s'accomplit en vertu de la loi et par une décision qui est sans appel. La puissance paternelle, cette autorité d'institution divine, cette base de la famille et de la société, est entièrement supprimée. A partir de la mise en apprentissage jusqu'à la majorité de l'enfant, le père n'a plus de juridiction sur lui ; tout lien, souvent même toute relation est brisée, car il dépend du maître, auquel on a confié l'apprenti, de permettre ou d'interdire ces communications. Il faudrait que l'apprenti fût en butte à un traitement cruel pour que les parents eussent le droit d'intervenir ; encore leur intervention ne saurait-elle être directe : ils doivent porter plainte devant les tribunaux. Dans l'origine des manufactures, les apprentis étaient dirigés par les paroisses vers le comté de Lancastre ; on les entassait dans des tombereaux qui les portaient par troupes à ce grand marché du travail. Aujourd'hui, les apprentis sont placés généralement dans les fermes ; on ne peut pas les envoyer à une distance qui excède quarante milles, en sorte que, si on les sépare toujours de leur famille, du moins on ne les dépayse plus. L'effet de ce système dans l'agriculture est nécessairement le même que celui de l'emploi prématuré des

enfants dans les manufactures et dans les mines. On rend les enfants indépendants de la famille, et on les affranchit de cette tutelle salubre pour leur imposer un servage contre nature. On apprend au père à se dé[^] charger sur la paroisse, c[^]esi-à-dire sur la société, de l'obligation d'entretenir et d'élever sa faqtuille; on apr prend au fils qu'il n'a pas besoin de faire le moindre effort pour prévenir ni pour diminuer les cl[^]arges dor mestiques, et que la pa|:oissa répond de tout. Le père cesse ainsi d'être un homme libre, et le fils n[^] peut p[^]s le devenir ; l'un et l'autre perdent le sentiment de leur responsabilité.

Dans les manufactures, l'epfaqt se déiporaliçe p4rc[^] qu'il dispose de son salaire avant l'âge de raispn ; jj[^]ns l'agriculture, l'apprenti, n'ayant pas la disposition [^]e son salaire avant l'âge de vingtruui ans, nourri, vêtu et logé par le maître, se révolte contre cette perpétuelle enfance, ou devient inhabile à la vie. M. Austin ([^]) cite comme une merveille l'exemple d'un fern[^]ier qui, pour apprendre à son apprenti l'usage de l'argept, lui donnait du moins à cultiver un champ de pomifles de terre. On n'a pas de plus mauvjais procédés ppvj^r les es[^]clay[^]8 des Antilles françaises, où chaque noir obtient un carré de légumes et un jour de l£[^] semaine pour le soip de s[^]\$ intérêts personnels.

L'apprentissage est une véritable traite, la traite des enfants pauvres, que l'on vend ainsi pour un terme de douze et quelque-fois de quatorze jE[^]najâes. Ce servage de l'enfance paraît d'autant plus odieux, que le peuple qui le

j;[^]) Employment of wof[^]en and ehildren in agrieultur\$»

4Ji ÉTUDES 8UK l'aNGLEIERUE.

pratique jouit dans ses institutions de la plus grande liberté. Au reste, il a porté en Angleterre les mêmes fruits que l'esclavage dans les colonies, et il devient désormais presque également impossible. Les apprentis, n'ayant pas l'excitation de l'intérêt personnel, ont pris le travail en dégoût ; ne voyant pas l'autorité de leurs maîtres revêtue d'un caractère moral, ils ont manifesté un penchant habituel à la révolte. Les fermiers, de leur côté, ont fini par trouver que le travail rétribué leur revenait moins cher que le travail gratuit. Aussi l'usage, au lieu de s'étendre, va-t-il aujourd'hui en diminuant.

11 n'en est pas de même du travail par compagnies. Dans tous les comtés de l'Angleterre, les travaux qui demandent une certaine rapidité d'exécution, tels que la moisson des blés et la récolte des foins ou des houblons, appellent un grand concours d'ouvriers étrangers aux localités. C'est ainsi que des bandes d'Irlandais s'abattent sur l'Angleterre au mois de juillet, pour repartir ensuite au moment où la maturité plus tardive des grains s'annonce dans leur propre pays ; on cite tel cultivateur de houblons, dans le pays de Kent, qui emploie jusqu'à quatre mille ouvriers à la fois pour faire la récolte ; il y a des comtés, entre autres le comté modèle de Lincoln, où les travaux agricoles se donnent à l'entreprise et sont exécutés par des troupes d'ouvriers enrégimentés dans chaque district sous la bannière d'un entrepreneur, ainsi que cela se pratique dans les travaux publics pour les terrassements et pour la maçonnerie. Un propriétaire veut-il faire sarcler un champ de pommes de terre, défoncer une prairie ou relever des fossés, il s'adresse à un entrepreneur [gang-masler], avec lequel il traite de Fou-

vrage à forfait. Dès que celui-ci s'en est chargé, il réunit tous les ouvriers qu'il peut trouver, hommes, femmes et enfants, et les envoie sur le terrain avec un contremaître qui les surveille et qui dirige l'opération. Quand la distance à parcourir est trop considérable, on les transporte sur des charrettes, et on les fait coucher pêle-mêle dans des granges, pour ne les ramener chez eux qu'au terme du travail. Des jeunes filles demeurent ainsi pendant une semaine loin de leurs familles, et comme en choisissant les travailleurs, on a égard à leur vigueur bien plus qu'à leur moralité, elles se trouvent exposées à la contumace des plus mauvais discours, ainsi que des plus mauvais exemples. Il n'y a donc pas à s'étonner, quand on lit dans la déposition d'un contre-maitre : « Sur 100 de ces jeunes filles, 70 sont des prostituées. »

On conçoit que ce système convienne aux propriétaires et aux fermiers, car le travail se fait plus promptement, avec plus de précision et à meilleur marché que par toute autre méthode. Pour le journalier, il a certains avantages, principalement celui de l'employer avec plus de certitude et avec plus de régularité. Cependant par combien d'inconvénients et de souffrances ne doit-il pas acheter cette apparente amélioration de son sort ? D'abord le système du travail par entreprise est un moyen d'extorquer à l'ouvrier la plus grande somme de travail pour la moindre somme d'argent. Chaque journalier, bien qu'il soit payé à la journée, s'engage envers l'entrepreneur à faire une certaine quantité d'ouvrage, en sorte que la troupe tout entière se trouve contrainte de travailler avec autant d'énergie que si chacun travaillait à la tâche pour son propre compte, et que cette énergie

additionnelle, qui ne profite qu'à l'entrepreneur, est dépensée en pure perte pour l'ouvrier (^). C'est la tâche d'un homme libre accomplie par un forçat. Un autre effet de ce système consiste dans l'emploi des plus petits enfants. On les met à l'œuvre dès l'âge de cinq ou six ans; et en excédant ces pauvres petits de fatigue, on leur interdit encore toute instruction. A quel âge les enverrait-on à l'école si le travail quotidien commence pour eux aussitôt que leurs jambes peuvent les porter?

Le système du travail par compagnies me paraît la conséquence directe de la grande propriété et de la grande culture. Si le cours naturel des choses vient à développer cette tendance encore en germe, c'en est fait dans les campagnes du repos des familles, de la vigueur corporelle et des bonnes mœurs. On verra l'agriculture la plus avancée coïncider avec l'abaissement le plus complet de la population ; et, la race des campagnes dégénérant, les villes n'auront plus où se recruter.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce point; je crois en avoir dit assez pour montrer que, si les habitants des districts ruraux participent à la dégradation des districts manufacturiers, c'est que l'agriculture tend à se constituer en Angleterre sur les mêmes bases que l'industrie. Il faut ajouter que dans les comtés les plus agricoles les travaux industriels occupent autant d'ouvriers que les travaux des champs. Il n'y a pas de chaumière de laboureur où les enfants ne soient employés, ici à fabriquer des boutons, là aux ouvrages de passementerie ou de mercerie ; et quant aux honnêtes gens, ceux qui ne trou*

(1) Employment of women and children in agriculture, p. 34.

LEEDS. 435

vent pas d'emploi dans les fermes se livrent au tissage de la toile ou de la bonneterie. M. F. Doyle fait mention d'un district, connu dans le comté d'York sous cette désignation générique « les Vallons (Dafes), » où la charrue ne pénètre pas, et qui n'est qu'une immense prairie. A l'exception d'un petit nombre d'ouvriers qui exécutent les travaux d'assèchement et d'irrigation, on ne voit point dans ce district de journaliers proprement dits, et les domestiques attachés à chaque ferme suffisent aux soins que réclame l'éducation des bestiaux. Les habitants des Vallons sont donc réduits, pour subsister, à fabriquer des bas et des capes de matelots. Cet état de choses est, à quelque degré, celui de tout le royaume.

Il n'y a de populations laborieuses, honnêtes et heureuses dans les campagnes que celles qui tiennent au sol. L'Angleterre avait encore, dans le siècle dernier, une race de paysans dont elle était fière (*), et que ses poètes ont célébrée. Mais toutes ces familles possédaient alors quelque chose ; le moindre laboureur occupait une maison et un champ d'un acre ou d'un demi-acre, sans compter son droit de pâture et d'affouage dans les terrains communaux.

Les communaux ne sont pas en Angleterre, comme en France, la propriété des communes ou paroisses ; le seigneur (Lord of the manor) est propriétaire du sol, mais les habitants en partagent l'usufruit avec lui. Veut-on faire entrer ces terres dans le domaine privé par une loi de clôture [inclosure act] ; alors les habitants de la paroisse, en échange de leur part d'usufruit, obtien-

(1) « A bold peasantry country's pride. »

nenty à titre de possession, quelques parcelles du sol. Mais dans ce cas, le seigneur est littéralement traité comme le lion de la fable ; car, outre la part que la loi lui alloue [allotment)^ en raison de son droit seigneurial, il lui en revient une autre, du chef des domaines attachés au manoir , et par une sorte de droit moral d'alluvion.

On comprend maintenant comment il se fait que la destruction progressive des communaux ait tourné au profit des grands propriétaires. Ce que la loi ne leur adjugeait pas, i's l'avaient bientôt acquis à vil prix ; car ils n'avaient qu'à attendre, et la détresse ou la mauvaise conduite ne tardait pas à mettre les petits propriétaires à leur merci. Cette expropriation des paroisses , c^t acte de spoliation s'est accompli sur la plus vaste échelle. De 1760 à 1834, le parlement a voté près de deux mille lois ,de clôture, qui ont ajouté 6,840,540 acres à la propriété privée, et par conséquent aux richesses de l'aristocratie. Il reste encore, dans l'Angleterre proprement dite, 3,984,000 acres de terrains vagues susceptibles de culture. Mais l'aristocratie les convoite; et déjà un membre du parti conservateur, lord Stuart Wortiey propose un nouveau partage de ces terres qui sont les derniers débris du domaine public.

L'agriculture est certes plus avancée dans la Grande- Bretagne qu'en France ; à surface égale, le sol nourrit une plus grande quantité de bétail, reçoit plus d'engrais, est mieux travaillé et produit davantage. Des clôtures bien entretenues, des prairies dont le gazon est doux comme du velours, des parcs dessinés avec art, des habitations princières, tout cela forme un ensemble splendide et

riant ; nos campagnes, placées en regard de ce tableau, ont un aspect souvent misérable. En passant de Douvres à Calais et en quittant les champs du comté de Kent pour ceux de la Picardie, on éprouve un véritable serrement de cœur. Nos propriétaires ne sont pas riches, et nos paysans vivent de peu, mais du moins ils vivent ; une partie de la population ne s'engraisse pas de la substance de l'autre ; la terre produit pour tout le monde, et chacun a sa place au soleil. On ne voit pas les bêtes fauves, conservées pour le plaisir des grands, dévorer les récoltes pendant que les laboureurs meurent de faim.

Si l'ordre social en France a pu résister aux secousses de trois ou quatre révolutions, à deux invasions, aux épreuves de la famine, aux crises réitérées du commerce et de l'industrie, nous le devons à cette division ' de la propriété, qui attache au sol et qui intéresse à la chose publique l'immense majorité des habitants. Mais quand on exclut en masse la population, comme cela se pratique en Angleterre, de la propriété et même du loyer du sol, on donne une prime bien forte au désordre ; l'on expose la société la mieux assise à d'inévitables convulsions. 11 semble que plus la richesse se développe, plus le nombre des propriétaires devrait s'accroître ; car autrement, l'on retire à la probité individuelle les appuis qui la soutiennent, et cela au moment même où les tentations se multiplient. Le progrès du crime dans les districts agricoles remonte bien évidemment aux dernières usurpations de la grande propriété ; de là vient que, pour une seule classe de délits, le braconnage, 4,529 personnes ont été condamnées en 1843 à la déportation, à Teinprisoanement, ou à des amendes que la pauvreté du cou-

pable fait généralement convertir en quelques mois ou en quelques jours de prison.

La guerre d'abord, la taxe des pauvres ensuite, et enfin l'activité des manufactures ont détourné pour un temps les conséquences de cette situation extrême ; car Tune ou l'autre ressource vint à manquer, et l'Angleterre était infailliblement livrée à toutes les horreurs d'une nouvelle jacquerie. Le problème se présente encore une fois, et les esprits clairvoyants comprennent la nécessité de le résoudre. On a changé les paysans en prolétaires ; il faut substituer aux prolétaires des paysans. La constitution de la société anglaise ne permet pas de faire ce qui a été fait chez nous en 1793. On ne peut pas rendre les paysans propriétaires ; mais on atteindra le même but, en leur donnant une part d'usufruit dans le sol.

Le système, qui est en usage dans quelques comtés et qu'il s'agit d'étendre aux trois royaumes, consiste à restituer à la population rurale sous forme de location, ce qu'elle a perdu sous forme de propriété. Aujourd'hui les chaumières louées aux paysans ne rapportent pas, il s'en faut, l'intérêt de l'argent employé à les construire ; le loyer est généralement élevé, mais le journalier ne gagne pas assez pour le payer avec quelque régularité. Le propriétaire, n'en recevant pas le prix, néglige de faire les réparations nécessaires ; les constructions ne tardent pas à tomber en ruines, et une race misérable végète ainsi ou plutôt croupit sous un toit délabré.

Mais que l'on attache à la chaumière une parcelle de terrain cultivable, ayant un acre ou un demi-acre d'étendue, et aussitôt les résultats se modifiant de la même

famille, qui ne pouvait pas payer trois livres sterling par année pour le loyer d'une petite maison, en payera quatre sans difficulté, si Ton y ajoute un demi-acre de terre; et, cette redevance acquittée, il lui restera encore, si elle cultive avec intelligence, un bénéfice de 6 à 8 livres sterling (152 à 204 fr.). Ce système, que Ton désigne tantôt sous le nom de *Wormley*, tantôt sous celui de *field-garden system* et tantôt sous celui de *root-land System* bien qu'il n'ait reçu jusqu'à présent qu'une application partielle, a déjà produit les meilleurs effets. Voici le témoignage qu'en rendent les commissaires chargés d'examiner la condition des femmes et des enfants employés dans l'agriculture.

a Les lots de terre [*allotmenis*], dit M. Vaughan, commissaire envoyé dans les comtés de Kent, de Surrey et de Sussex, peuvent être considérés comme une tentative faite pour ajouter à l'industrie de l'homme celle de sa femme et de ses enfants, pour écarter ceux-ci d'un royaume encombré, et pour affranchir leur consommation de la surcharge qu'ils payeraient dans les boutiques de village. Ce système affecte spécialement les femmes et les enfants, sous le rapport de l'occupation comme sous celui du salaire, en leur offrant un travail facile et profitable : il donne aussi plus d'activité aux soins domestiques, et provoque la femme à déployer son habileté dans la préparation des végétaux, aliments qui étaient tombés en désuétude. Dans quelques localités, il y a des lots spécialement destinés aux enfants. Lorsqu'ils consistent en pâturages, ils occupent la femme et la fille du laboureur à élever le bétail et aux soins qu'exige une laiterie.

« Dans la partie occidentale du Sussex, ce système a principalement été utile aux enfants des deux sexes qui ont appris ainsi à planter et à sarcler. La cuisine du ménage s'est également fort

améliorée, et la nourriture, au lieu de prendre pour base le pain, le beurre et le fromage achetés dans les boutiques, se compose de végétaux assaisonnés[^] su logis. »

Dans les comtés de Suffolk, de Norfolk et de Lincoln, les lots de terre sont devenus la ressource de la population rurale, lorsque l'industrie de la filature domestique a disparu.

« Ce système, dit M. Denison, favorise les bonnes habitudes; il est moral et social à la fois ; il emploie les femmes ainsi que les enfants. Un esprit d'émulation s'empare des paysans qui cherchent à se surpasser l'un l'autre dans la qualité ainsi que dans la quantité des produits. Si l'on attachait quarante à cinquante verges de terre à chaque chaumière dans les districts ruraux, on ferait cesser le paupérisme.

« La paroisse de Balmer, sur la frontière du comté d'Essex, était une des plus chargées de pauvres; il y a quelque temps, on partagea une certaine étendue de terre entre soixante-douze familles, à raison de quarante verges par famille et de 10 shillings (13 fr.) de loyer par année. Cette paroisse est aujourd'hui celle qui présente l'aide la plus générale, et la taxe des pauvres s'y est réduite dans une notable proportion. Les lots de terre ont fait succéder la prévoyance à l'imprévoyance. Un chef de famille qui n'en a pas obtenu se considère comme étant moins riche de 2 shillings par semaine.

a Dans la paroisse d'Elneham, on compte près de cent chaumières, auxquelles dix lots de terre sont joints. La culture de ces parcelles occupe invariablement les enfants et les femmes; les brins résultants du système, sous tous les rapports, sont incalculables : il apporte le bonheur, le contentement, l'amour du tra-

vail, la régularité des mœurs ; et les pauvres eux-mêmes commencent à l'apprécier.

« Les journaliers qui ont des lots de terre sont bien supérieurs aux autres. Ils trouvent ainsi de l'occupation et de l'aise autour d'eux, pour les moments de loisir ; et leur âme s'élevant à des pensées plus morales, ils cessent de fréquenter le cabaret. La possession d'une petite propriété leur apprend à respecter la propriété d'autrui. Il est sans exemple que le possesseur d'un lot ait été traduit devant le jury, mais je connais au contraire des cas remarquables d'amélioration. »

On a comparé ce système à celui qui existe en Irlande ; rien cependant n'est plus différent. Le cultivateur irlandais afferme, de troisième ou de quatrième main et à des prix exorbitants, une parcelle de terre qui devient son unique ressource et sur laquelle il faut qu'il trouve, au bout de l'année, la subsistance de sa famille ainsi que le loyer du sol. Suivant le vieux proverbe anglais, « Chaque verge de terre doit nourrir son homme » ; aussi l'homme, dans cette situation, descend-il aux aliments les plus infimes : il se nourrit de pommes de terre, et il se nourrirait d'herbe, s'il le pouvait.

Il ne s'agit pas de créer en Angleterre, à l'exemple de l'Irlande, une race nouvelle de petits fermiers, des fermiers sans instruction et sans capital, voués à la pauvreté pour eux-mêmes et qui appauvriraient le pays. On ne veut pas plus porter atteinte à la grande culture qu'à la grande propriété. Il faut que le journalier ait quelque moyen d'existence, en dehors des ressources éventuelles que lui procure le travail salarié ; mais il ne faut pas l'affranchir entièrement de cette dépendance salutaire. Que le paysan travaille habituellement pour les autres ; mais qu'il puisse,

dans la morte saison ou dans les moments de loisir, travailler aussi pour lui et chez lui. Accordez-lui l'étendue de terre qu'une famille peut féconder de ses sueurs; ce sont là les données non pas seulement de l'économie politique, mais du bon sens.

On compte, dans l'Angleterre proprement dite, environ huit cent cinquante mille journaliers ou domestiques de ferme, de l'âge de vingt ans et au dessus. En supposant trois individus de cet âge par deux familles, cela donne un total de 566,666 familles, qui, à raison d'un

demi-acre par famille, exigeraient une étendue de 283,333 acres à distribuer en lots de terre. Admettons, pour faire la part des districts manufacturiers et pour laisser une marge au progrès de la population, que le système demande un million de parcelles ou cinq cent mille acres; ce ne serait encore que la cinquantième partie du sol cultivé en Angleterre et dans le pays de Galles. La grande propriété n'y perdrait rien, et la grande culture n'en serait pas sensiblement affectée.

L'Ecosse, avec un climat moins favorable et avec un sol comparativement léger, est mieux cultivée et produit beaucoup plus que l'Angleterre. 11 paraît donc probable qu'en retirant des mains des fermiers anglais, la cinquantième partie des terres qu'ils exploitent, on ne diminuerait ni la somme des produits, ni celle du revenu. Le même capital d'exploitation, appliqué à une moindre étendue, agirait avec plus de puissance ; et en tout cas, chaque famille gagnerait plus par la culture de son lot de terre, qu'elle ne perdrait par la diminution dans le nombre des journées salariées. Le marché du travail s'agrandirait en résultat.

Un acre de terre cultivé en légumes ou en fleurs dans les environs de Londres, rapporte jusqu'à 200 liv. st. par année. Sans partir de cette base exceptionnelle, il est certain que l'agriculture-jardinage produit infiniment plus que l'agriculture à la charrue ; or, le journalier traitera son lot de terre comme un jardin, et tout ce qu'il en retirera, en surcroît de la production commune, sera une addition faite à la richesse du pays. Si l'on admet un accroissement de revenu égal à 6 livres sterling par famille, le système équivaldra, pour un million

LEED8. H3

de familles, à un revenu additionnel de 6 millions sterling (153,000,000 de fr.). Il s'ensuivra de deux choses l'une, ou que l'Angleterre, qui importe aujourd'hui du blé de Fétrauger, pourra suffire désormais à la consommation de ses habitants, ou que l'accroissement des produits amènera un accroissement correspondant dans le nombre des consommateurs. Dans l'un comme dans l'autre cas, le résultat serait un immense bienfait.

Dans le travail agricole en France, la demande et l'offre s'équilibrent encore. Si vous voulez avoir un valet de ferme, il faut aller le chercher dans les foires, et ne pas laisser passer certaines époques de l'année. En Angleterre, la demande excédant constamment l'offre, le journalier que l'on emploie accepte le travail comme un secours qu'il a mérité. Vous rencontrez les laboureurs stationnant presque dans chaque paroisse, à l'endroit où se croisent les routes, et qui sollicitent, disant avec le ton de la prière : « Nous voilà, monsieur, forts et bien portants ; ne voulez-vous pas nous faire travailler » (*) ? Le système des lots de terre mettrait fin à cette mendicité, la plus triste de toutes et celle qui crie le plus haut contre l'état social. Dans les mauvais jours, le la-

boureur pourrait attendre ; il aurait le même privilège que le capitaliste et que le propriétaire ; le pain ne lui manquerait pas le jour même où le salaire cesserait.

Un membre du parlement, M. Cooper, a proposé, afin de généraliser le système, un bill qui décide qu'une

(1) Stourmintier agricultural association^ Speech of Mr Huxtable, 5 déc. 1844.

ii^ RTLDE6 StR L'ANGLETERRE.

commission sera nommée par les habitants, dans chaque paroisse, pour en surveiller l'application, et que les propriétaires qui concéderont des lots de terre auront hypothèque sur la taxe des pauvres pour sûreté du loyer. Bien que la chambre des communes en ait autorisé la lecture, il n'est pas probable qu'elle s'associe à la pensée de l'auteur. On n'a pas l'habitude en Angleterre des mesures générales ; et le bien ne s'y fait que d'une manière sûre, que lorsqu'il se fait individuellement, par les mœurs plutôt que par la loi. Mais il paraît impossible que les avantages de cette grande amélioration ne deviennent pas bientôt d'une évidence publique. La sécurité de la propriété foncière en dépend.

LE TRAVAIL DES ENFANTS

Dans une contrée où le travail industriel a une telle importance, les maladies qui en naissent doivent s'attaquer à l'existence même du corps social. L'Angleterre, en dépit de sa prévoyance habituelle, n'a ouvert les yeux que bien tard sur ce danger. Vers la fin du dernier siècle, les chefs de l'industrie se plaignant de l'aug-

mentation des taxes, M. Pitt leur signalait le travail des enfant? comme la grande ressource qui devait leur permettre d'en supporter le fardeau. Les manufacturiers prirent le ministre au mot, et alors fut inaugurée cette effroyable conscription, qui ne se bornait pas, comme celle

LEËDS. 445

de Napoléon, à moissonner les adultes, mais qui, enrôlant les enfants dès l'âge le plus tendre, s'étendit bientôt aux femmes elles-mêmes, et traîna les familles entières sur le champ de bataille de l'industrie. La paix a fait cesser en France la conscription militaire ; en Angleterre, au lieu de relâcher la conscription industrielle, elle a peu à peu précipité toutes les classes de la population sous ce funeste niveau. Les premières victimes furent les enfants pauvres. Écoutons le récit que donnait de leurs souffrances, il y a trente ans, un des fondateurs de la manufacture britannique, le père de sir Robert Peel (*). (c Les manufactures furent d'abord établies sur des cours d'eau, et dans des lieux généralement peu habités. Pour faire mouvoir les machines, il fallut emprunter aux grandes villes l'excédant de leur population, et plusieurs milliers d'enfants mis en apprentissage par les paroisses vinrent ainsi de Londres, de Birmingham et d'autres districts. La maison, dans laquelle j'ai un intérêt, employa pendant quelque temps jusqu'à mille apprentis. Ayant d'autres affaires sur les bras, j'avais rarement le loisir de visiter les manufactures ; mais toutes les fois que je pus faire cette inspection, je fus frappé de l'aspect uniformément maladif des enfants et dans plusieurs cas de leur stature rabougrie. La durée du travail était réglée selon l'intérêt particulier du régisseur. Comme le taux de son traitement dépendait de la quantité d'ouvrage que l'on exécutait, il se

trouvait intéressé à faire travailler ces enfants à l'excès, et pour étouffer leurs plaintes, il leur donnait d'insignifiantes

(*j Select committee on the employment of children in factories, may 1816.

446 ETCDVS SUR L^ANGLBTEBRË.

gratifications. Voyant nos manufactures conduites de cette manière et apprenant que les mêmes abus existaient dans d'autres établissements, où Ton excédait aussi les enfants de travail et où l'on n'apportait aucune attention à la propreté ni à la ventilation des ateliers, je proposai le bill de la quarante-deuxième année du roi George, destiné à régler les manufactures qui employaient ces apprentis. »

Cet acte limita la journée à douze heures effectives dans les manufactures qui recevaient les enfants mis en apprentissage par les paroisses. La protection de la loi ne couvrait ainsi que les orphelins et ceux à qui la tutelle de la famille avait manqué ; on laissait en dehors tous ceux dont les parents pouvaient eux-mêmes prendre soin, il arriva que les manufacturiers , gênés dans l'emploi des apprentis, se tournèrent vers les enfants libres. L'invention de la machine à vapeur ayant rappelé les fabriques dans les villes, l'industrie s'implanta au milieu de la population urbaine, et vint prélever sur toutes les familles le tribut du travail. La dépravation morale commença dès lors avec la dégradation physique. Pour déterminer les enfants à endurer cette rude corvée de treize à quatorze heures par jour, les parents leur abandonnaient une partie du salaire, et les émancipaient ainsi avant l'âge de raison. « Je ne presse pas le comité, disait encore le père de sir Robert Peel en 1816, d'exprimer une opinion sur les consé-

quences que doit avoir pour la santé et pour le bien-être de ces malheureux enfants le travail excessif auquel on les soumet : cela n'est plus nécessaire après que vous avez entendu les hommes éminents de l'art médical appelés devant Vous; mais je désire ardem-

ment faire comprendre au comité qu'à moins d'une intervention nouvelle du parlement, le bénéfice de l'acte sur les apprentis sera complètement détruit. On cessera d'employer les apprentis des paroisses; mais, à leur place, on appellera d'autres enfants, entre lesquels et leurs maîtres il n'existera point de contrat permanent, et qui n'auront aucune garantie. L'emploi sans choix et sans limites des pauvres, qui peuplent les districts manufacturiers, aura pour la génération naissante des effets tellement sérieux et tellement alarmants que je ne puis les envisager sans terreur ; en sorte que ce grand effort du génie anglais, qui a porté à un si haut degré de perfection les machines de nos manufactures, au lieu d'être un bienfait pour le pays^ deviendra pour nous la plus arriérée malédiction. y>

La malédiction que prophétisait le vieux Peel s'est appesantie en effet sur l'Angleterre. Comme les Espagnols dans l'Amérique du Sud, les Anglais éprouvent aujourd'hui, sur leur propre sol, qu'il est plus difficile d'abolir l'esclavage que de l'instituer. La croisade en faveur des enfants des fabriques dure déjà depuis trente ans ; le Pierre l'Ermite de ce mouvement fut un homme dont le nom, mêlé à des rêveries antisociales, se recommande pourtant par un dévouement sincère à tous les sentiments généreux. Après avoir dirigé une filature dans le voisinage de Manchester, M. Robert Owen acheta l'établissement de New-Lanark en Ecosse, où 500 enfants, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à l'âge

de huit, pris parmi les pauvres d'Edimbourg, étaient attelés à l'ouvrage des hommes. Ces petits ouvriers, bien nourris, bien logés, bien vêtus, présentaient une certaine appa-

rence de fraîcheur et de santé ; mais M. Owen ne tarda pas à reconnaître que la plupart avaient les jambes déformées, qu'ils ne grandissaient pas, et que, la fatigue énervant leur intelligence, ils apprenaient difficilement même à épeler les lettres de l'alphabet. Immédiatement, pour couper court à la cause du mal, la durée du travail fut réduite à dix heures et demie par jour, et Ton n'admit plus d'enfants dans la manufacture avant l'âge de dix ans.

M. Owen ne se contenta pas de donner l'exemple de la réforme ; il résolut de la propager. Dans une réunion de filateurs et de manufacturiers convoqués à Glasgow pour délibérer sur les moyens de déterminer la suppression du droit de 5 deniers par livre établi sur le coton américain, M. Owen demanda, concurremment avec cette émancipation commerciale de l'industrie, une mesure qui réglât le travail des enfants. La première motion obtint l'unanimité des suffrages, mais la seconde ne fut pas même appuyée. M. Owen, ayant trouvé l'intérêt manufacturier sourd au cri de l'humanité, prit le parti de s'adresser à l'opinion publique, et de frapper ensuite avec ce puissant renfort à la porte du parlement. Laissons-le raconter lui-même les humbles débuts d'une agitation qui a renversé aujourd'hui toutes les digues» et qui donne au gouvernement les plus vives inquiétudes (^).

a J'écrivis au prévôt de Glasgow une lettre destinée à la publicité, dans laquelle, après avoir exposé les effets déjà produits par les manufactures sur la santé des enfants, je sommais le ministère et le parlement de rendre une loi qui restreignit la durée du travail dans les fabriques à dix heures par jour, qui

(1) Letter to the Times editor, 30 inarch 1844.

n'autorisât remploi des enfants, depuis Fâge de dix ans jusqu'à douze, que pendant la moitié de la journée et qui pourvût à l'Education des jeunes garçons ainsi que des jeunes filles avant l'âge du travail.

« Aussitôt que des exemplaires de cette lettre eurent été adressés au ministère et au parlement, je partis pour Londres. Lord Liverpool était alors premier ministre, et M. Vansittart, chancelier de l'échiquier. L'un et l'autre se montrèrent favorables à mes vues. Je vis ensuite les chefs de parti dans les deux chambres, et, trouvant que je pouvais compter sur l'appui cordial de presque tous les hommes politiques, je me déterminai à convoquer, au nom de lord Harewood (alors lord Lascelles) et au mien, des réunions qui se tinrent aux Jmes du roi et qui attirèrent un grand concours d'auditeurs. Dans la dernière, il fut décidé que le projet de loi [bill] que j'avais préparé serait présenté à la chambre des communes, et l'on désigna, sur ma proposition, pour en faire la motion, le père de Thomme qui est aujourd'hui premier ministre, comme étant le plus ancien manufacturier de la chambre, et comme étant d'ailleurs le partisan déclaré du gouvernement.

« Sir Robert Peel n'avait pas encore entendu parler de ces réunions; j'allai le trouver et je lui expliquai la situation. Comme il reconnut que la majorité dans les deux chambres était assurée au projet, il consentit le jour même à s'en charger. C'était un bill de dix heures et demie limitant à douze ans l'âge auquel on pourrait travailler pendant la journée entière, et réduisant la durée du travail à cinq heures un quart pour les enfants de dix à douze ans. Le projet de loi fut présenté sous les plus favorables aus-

pices; tout le monde sentait l'injustice qu'il y avait à permettre que l'on exigeât des enfants dans les manufactun's quatorze, quinze et même seize heures de travail par jour. C'était le plus horrible esclavage que l'on eût encore infligé à l'espèce humaine.

a Toutefois, avant la seconde lecture du bill, les manufacturiers organisèrent une vive opposition, et ces hommes, qui n'ont jamais compris leurs véritables intérêts, amenèrent sir Robert Peel à leur accorder une enquête parlementaire, uno

enquête pour examiner si l'esclavage était juste, bon et avantageux à la nation ! Le comité fut nommé, il siégea durant trois sessions, et jamais on ne dénatura davantage les faits. A l'exception des membres de la chambre que j'avais enrôlés, je fus le seul avocat de ces pauvres enfants. On arracha concessions sur concessions à sir Robert Peel, jusqu'à ce que le projet eût perdu sa forme primitive. L'âge de l'admission dans les manufactures fut réduit à neuf ans, et la durée du travail étendue d'abord à onze heures, ensuite à douze heures par jour. »

Tel fut, en efffet, le caractère de la loi de 1819, loi certainement illusoire, mais qui posa du moins le prin« cipe de la protection due par l'État à ceux qui ne disposent pas de leur propre sort, tout en respectant la liberté des transactions entre le maître et l'ouvrier homme fait. En 182\$, et après de nouveaux efforts dirigés par sir J.-C. Hobhouse dans la chambre des communes, l'acte de 1819 fut confirmé, mais on imposa aux fabricants quelques précautions de bon ordre et de salubrité. En 1831, et afin de réprimer d'autres abus, le parlement défendit d'employer les enfants aux travaux de nuit ; mais un grand nombre de manufacturiers, secondés par la connivence coupable des parents, éludèrent les prescriptions de 1825 comme celles de 1831 ; il en résulta une

véritable inégalité de situation entre ceux qui observaient la loi et ceux qui ne craignaient pas de l'enfreindre, et dans le conflit de leurs maîtres, les enfants continuèrent d'être opprimés.

A cette époque, les ouvriers, pour la première fois, prirent en main leur propre cause et voulurent être entendus. Des comités se formèrent dans les principales villes, à Manchester, à Leeds, à Glasgow. La question déjà bien assez grave du travail des enfants s'absorba

dans la question plus générale, mais infiniment moins pratique, du travail des adultes ; les ouvriers prétendirent faire régler par le parlement la durée de la journée dans les manufactures, comme à une autre époque ils avaient demandé que le salaire fût déterminé par la loi. Ce qu'ils voulaient, c'était un acte qui limitât la journée à dix heures, et les réunions de leurs délégués s'intitulaient comités du temps court [short timecommittees). Un homme plus humain et plus persévérant qu'éclairé, M. Jh. Sadler, porta ces prétentions devant le parlement qui ordonna une enquête. Les ouvriers avaient secondé le mouvement qui venait de porter aux affaires le parti réformiste, celui-ci, dans sa reconnaissance, ne pouvait pas faire moins pour eux que d'amener les pouvoirs publics à écouter l'exposé de leurs griefs.

Le comité d'enquête siégea depuis le 10 avril jusqu'au 7 août. Il entendit un grand nombre d'ouvriers, un très-petit nombre de manufacturiers, et quelques agitateurs philanthropes, entre autres le fameux Oastler, qui décrivait dans les termes suivants la grande réunion tenue par les ouvriers à York : « Le temps était affreux, la pluie tombait par torrents. Il y avait là des milliers et des dizaines de milliers de travailleurs. La plupart avaient par-

couru, pour s'y rendre, plus de vingt-quatre milles; car Leeds est la ville manufacturière la plus voisine d'York. Plusieurs, venant d'Holmsfirth, de Marden, de Meltham, avaient fait quarante à cinquante milles. On voyait dans la foule des femmes et jusqu'à des petits enfants, qui avaient quitté les fabriques pour rendre témoignage en faveur du bill de dix heures. Pendant plus de quatre heures, tout ce monde se tint debout

dans la cour du château, écoutant les orateurs dans l'attitude la plus recueillie. A l'issue de la réunion, je revins à pied avec quelques ouvriers. Il y avait parmi eux des hommes qui n'avaient point mangé depuis le matin ; je les voyais se partager de petits morceaux de pain ; ils ne se plaignaient pas, mais ils me disaient : a Nous irons jusqu'à Londres, s'il le faut, pour mettre la main au bill de dix heures. »

Ou voit quelles étaient dès lors les dispositions des ouvriers. Déjà aussi les propriétaires fonciers prenaient ce mouvement sous leur patronage ; le haut shérif présidait la réunion d'York : la guerre commençait sur ce terrain entre les deux aristocraties.

Les membres du comité, dans lequel siégeaient, à côté de M. Sadler et de sir Harry Inglis, lord Morpeth, M. Poulet Thompson et sir R. Peel, ne parvinrent pas à s'entendre ; ils soumirent à la chambre les dépositions qu'ils avaient recueillies, mais sans y ajouter leurs propres conclusions. La publication de ce document fit une vive sensation en Angleterre et en Europe. L'existence des ouvriers dans les manufactures y était présentée sous un aspect tellement sombre, qu'un journal anglais se crut obligé de protester contre l'opinion qui assimilait l'état de la Grande-Bretagne tout entière à celui des districts manufacturiers. « Bien qu'un grand nombre d'enfants, dans nos villes de fabrique, disait cette

feuille, soient assujettis à de pénibles travaux et à de grandes privations, la plaie ne s'est pas étendue au pays tout entier. Il y a souvent autant de bonheur dans nos villages que dans ceux des peuples à qui nous vendons nos draps et nos calicots. »

LEËDS. 453

Les manufacturiers ne réclamaient pas avec moins de vivacité ; le gouvernement, d'accord avec les chambres, envoya dans les grands centres d'industrie des commissaires qui, après avoir entendu toutes les opinions et vu toutes choses de leurs yeux, devaient lui rapporter une appréciation exacte des faits. Les commissaires, s'étant partagé les districts qu'ils avaient à visiter, purent les étudier à loisir. L'enquête dura trois mois ; les pièces de ce grand procès, mises sous les yeux de la chambre des communes au mois de juillet 1833, n'occupent pas moins de quatre volumes in-folio. L'impression qui en reste après une lecture attentive, sans venir à l'appui de tous les excès signalés dans l'enquête de 1832, en confirme assurément les allégations principales.

Les commissaires déclaraient que les enfants employés dans les manufactures travaillaient durant le même nombre d'heures que les adultes ; que les effets d'un travail aussi prolongé étaient dans un grand nombre de cas : 1** l'affaiblissement de la constitution (1) ; 2' des maladies souvent incurables ; 3° l'impossibilité tantôt partielle et tantôt complète de profiter des ressources offertes à l'éducation. Ils ajoutaient que les enfants n'agissaient pas librement, leur travail étant vendu par les parents qui en recevaient le prix ; ils concluaient enfin

(1) Le docteur Ha[^]kins, ayant examiné à Manchester la différence qui pouvait exister entre des enfants de différentes conditions, donne le résultat suivant :

Sur 350 enfants ne travaillant pas Sur 350 enfants travaillant dans les

dans les manufactures, manufactures,

îi étaient en mauvaise santé, 73 étaient en mauvaise santé,

88 dans un état moyen de santé, 134 dans un état moyen de santé,

341 en bonne saqlé. 143 en bonne santé.

que rintention du pouvoir législatif était nécessaire pour mettre un terme à cet abus, et demandaient que le travail des enfants de neuf à quatorze ans fût limité à huit ou neuf heures par jour.

Ces conclusions devinrent le point de départ de la discussion dans la chambre des communes. Lord Ashley, qui débutait alors dans cette carrière philanthropique illustrée déjà par les How[^]ard, les Romilly, les Buxton, et remplie aujourd'hui de son nom, venait de renouveler la proposition de M. Sadler. « En considérant les clauses de ce bill, dit le chancelier de l'échiquier, lord Althorp (aujourd'hui lord Spencer), je ne puis m'empêcher de craindre, si la chambre l'adopte dans sa forme actuelle, qu'il n'ait les plus fâcheux résultats pour l'industrie du pays. L'intervention législative, quand elle a pour effet d'ajouter aux forces de l'étranger dans la concurrence qu'il soutient contre nous, loin d'être un bienfait pour les pauvres gens que l'on veut protéger, tend à infliger le plus grand dommage à la population manufac-

turière. Toute mesure qui diminuera la demande de nos marchandises, doit priver de travail les habitants de ces districts et les réduire à un état de misère affreux. Sans doute il y a quelque chose à faire ; le sentiment public s'est prononcé, le parlement doit intervenir afin de protéger de malheureux enfants, et de faire cesser l'oppression cruelle qui pèse sur eux.... Que la chambre se borne à cette mesure, sans aller prendre sous sa tutelle ceux qui n'en ont pas besoin, et qui sont libres de choisir leur propre sort. »

Dans la séance du 18 juillet 1833, lord Althorp proposa de déclarer, par amendement au bill de lord

leUds. 455

Ashley, que la loi se bornerait à protéger ceux qui ne pouvaient pas se protéger eux-mêmes, et que les adultes resteraient libres de traiter de leur travail. Cette motion fut adoptée à la majorité de 238 voix contre 93. O'Connell avait demandé que la protection du législateur s'étendît à tous ceux qui n'avaient pas atteint l'âge de vingtun ans, ou qu'elle couvrît du moins les enfants jusqu'à l'âge de dix-huit ans. ((Le lord chancelier, avait-il dit, est le tuteur légal de tous les mineurs orphelins ; la chambre des communes doit agir ici comme une sorte de lord chancelier universel. »

L'acte du 29 août 1833 fut le produit de ces débats. Cette loi ayant donné l'impulsion à la réforme manufacturière en Europe, ou ayant servi de modèle aux mesures prises depuis par les autres peuples, il est à propos d'en indiquer ici les principales dispositions.

L'acte de 1833 a des défauts graves, et que je n'entends pas atténuer. Tout en professant le plus profond respect pour la liberté des transactions entre les adultes, il restreint par des voies indirectes l'usage de cette liberté. En limitant à douze heures par jour le travail des jeunes gens et des jeunes personnes de treize à dix-huit ans, il assujettit forcément à la même limite le travail des adultes, car une manufacture ne saurait avoir des heures différentes pour les diverses classes d'ouvriers, et la machine à vapeur s'arrête pour tout le monde en même temps. C'est donc une atteinte portée au principe, et que le résultat peut seul justifier.

Un autre vice de la loi consiste dans la faculté accordée aux manufacturiers d'allonger la journée, toutes les fois que le manque ou l'excès d'eau, dans les manufac-

ïhb ÉTUDES SUK L'ANGLETEKUE.

tures mues par la force hydraulique, et qu'un accident survenu à la machine, dans les manufactures mues par la vapeur, auraient amené une interruption ou un chômage. Cette autorisation sert en effet de prétexte à toutes les fraudes, et devient le moyen le plus commode de déjouer les intentions du législateur. Quand un manufacturier veut faire travailler ses ouvriers treize ou quatorze heures, il a toujours quelque accident à alléguer, et il demande à réparer le temps qu'il n'a pas perdu.

Enfin la loi ne s'applique qu'aux fabriques de coton, de laine, de lin et de soie. Toute autre industrie et même, dans ces industries, les ateliers domestiques sont affranchis de ses prescriptions. Il en résulte une prime pour le travail non réglementé sur le travail soumis à la règle légale; on déplace l'abus et la souffrance, au lieu de les guérir. On fait une faveur ou une injustice à

certaines industries, en les rendant l'objet de l'attention exclusive du législateur.

Les dispositions de la loi, qui concernent plus particulièrement les enfants, ne sont guère mieux combinées. On interdit l'emploi des enfants dans les manufactures audessous de l'âge de neuf ans. De neuf à treize ans, le travail est réduit à huit heures par jour. Nul ne peut être occupé avant dix-huit ans dans une fabrique, s'il n'est porteur d'un certificat, délivré par un médecin et visé par un magistrat, qui constate son âge et sa bonne constitution.

La limite de huit heures fixée au travail des enfants me semble une conception très-malheureuse, et qui no répond à rien. Dès que ce travail n'a pas la même durée que celui des adultes, il faut nécessairement que les

L££DS. i57

enfants se relayent, et que chaque ouvrier ait deux auxiliaires qui se partagent la journée, l'un le matin et l'autre le soir. La combinaison des relais, attaquée dans le principe par quelques économistes, est la seule praticable ; mais, dans ce système, la journée moyenne étant de douze à treize heures effectives, les enfants ne peuvent guère travailler que six heures à six heures et demie parjour.

Eii diminuant la tâche quotidienne des enfants dans les fabriques, le parlement se proposait, non-seulement de ménager leurs forces physiques, mais encore de réserver le temps nécessaire à leur éducation. Par une singulière imprévoyance, en déclarant que les jeunes ouvriers des manufactures seraient tenus de fréquenter les écoles^ on négligea d'établir partout des écoles

à leur portée. La loi prescrivait l'impossible ; on comprend qu'elle n'ait pas été obéie.

Ce qu'il y a de vraiment utile dans l'acte de 1833, c'est la machine administrative organisée pour veiller à l'exécution de cette mesure. Le gouvernement désigne quatre inspecteurs investis du droit de visiter les jeunes ouvriers pendant leurs travaux, à toute heure du jour et de la nuit, de faire des règlements, de prescrire la tenue des registres, d'examiner les écoles, et de traduire devant les tribunaux les manufacturiers ou les parents coupables d'avoir enfreint la loi. Cette création devait froisser les mœurs de l'Angleterre, où tout citoyen considère sa maison ou son établissement comme un château fort fermé à l'action de la puissance publique ; elle n'a été acceptée qu'avec une extrême répugnance, et pourtant, entre les mains d'hommes honorables et prudents, elle

458 ÉTUDES SUR l'anglbtahre.

a porté les meilleurs fruits. S'il reste quelque chose de rimpulsion donnée en 1833, si la loi n'a pas complètement échoué, si Ton a recueilli des indications plus sûres pour les réformes à venir, c'est aux inspecteurs des manufactures que l'Angleterre le doit.

Depuis que l'Angleterre a définitivement séparé le travail dea enfants de celui des adultes, les peuples manufacturiers ont entreprû^ d'opérer la même réforme, mais sans montrer beaucoup plus de sagesse dans l'exécution. Aux États-Unis, l'état de Massachusetts, le seul qui ait abordé cette difficulté, s'est borné à décider que nul enfant au-dessous de l'âge de quinze ans ne pourrait être employé dans une manufacture , à moins d'avoir fréquenté une école privée ; c'est un règlement d'éducation, ce n'est pas un

règlement de travail. En Suisse, le canton de Zurich n'admet pas les enfants dans les filatures de coton avant l'âge de dix ans révolus ; mais il leur permet de travailler douze heures, indulgence cruelle pour les enfants et peu prévoyante. Dans le canton d'Argovie, les enfants ne travaillent pas aux manufactures avant l'âge de quatorze ans ; encore les manufacturiers sont-ils tenus de veiller à l'éducation de ceux qu'ils emploient. Ce petit état est le seul en Europe qui ait promulgué un règlement aussi sévère, et qui ait fait passer les motifs d'humanité avant toute autre considération. En Prusse, aux termes de l'ordonnance du 6 avril 1839, aucun individu ne peut être employé avant l'âge de neuf ans accomplis dans les fabriques, mines, usines ou hauts fourneaux, ni travailler plus de dix heures par jour avant l'âge de seize ans révolus : dans aucun cas, un enfant n'y est admis, s'il n'a suivi l'enseignement pri-

maire pendant trois ans, à moins de prouver qu'il sait lire et écrire, ou à moins de recevoir dans les écoles attachées aux fabriques l'instruction qui lui a manqué. M. Carnot, qui a visité la Prusse depuis que cette ordonnance est en vigueur, déclare que les dispositions relatives à l'instruction primaire sont seules observées. Quant à la durée du travail, elle reste ce qu'elle était, et les enfants, comme les hommes, sont employés au moins douze heures par jour. La mesure ne pouvait pas avoir un autre résultat. La combinaison de dix heures est encore plus mal calculée que celle de huit, et si l'on tenait la main à l'exécution, elle obligerait les adultes à ne pas travailler plus longtemps que les enfants. C'est l'humanité qui pâtit de l'inexécution de la loi ; mais on ne pourrait pas l'observer sans que l'industrie en souffrît. Dans le duché de Bade, l'âge d'admission est fixé à onze ans, et la durée du travail à douze heures, en y comprenant le temps nécessaire à

l'enseignement. Un règlement de 1839, qui élevait à douze ans l'âge du travail dans les manufactures de la Basse-Autriche, a été rapporté. En Bavière, l'ordonnance royale du 15 janvier 1840 veut que les enfants ne soient admis dans les fabriques, mines ou usines, qu'après avoir atteint l'âge de neuf ans ; la durée du travail, pour les enfants de neuf à douze ans, est de dix heures, y compris deux heures pour l'enseignement.

Dans tous les règlements promulgués en Allemagne, la protection de l'État ne s'étend pas aux jeunes gens comme en Angleterre, et paraît se borner aux enfants. Ces règlements embrassent, avec les manufactures, les usines et les mines, que la loi anglaise avait négligées ;

et comme l'apprentissage est déjà soumis, dans les petits ateliers, à des prescriptions légales, le travail des enfants se trouve ainsi plus universellement atteint. Il n'existe pas en Allemagne de surveillance spéciale, parce que les autorités locales exercent la tutelle que l'Angleterre a déferée à des inspecteurs ; et quant à l'instruction, les lois la rendant obligatoire à peu près dans tous les états germaniques, on n'a pas eu, comme en Angleterre, à établir des écoles ; il a suffi de veiller à ce que les fabriques ne fissent pas perdre aux enfants le bénéfice des moyens d'instruction qui existaient déjà. En somme, l'Allemagne était la contrée qui offrait les plus grandes facilités pour une législation sur le travail des enfants et des jeunes gens ; si les gouvernements allemands n'ont pas établi des règles plus efficaces, il faut croire qu'ils ne l'ont pas voulu.

On peut en dire à peu près autant de la France, et cependant aucune loi n'a moins répondu à l'attente qu'elle avait excitée que celle du 22 mars 1841. Elle est plus générale dans ses dispositions

que la loi anglaise, car elle embrasse a les manufactures, usines et ateliers à moteur mécanique ou à feu continu avec leurs dépendances, ainsi que toute fabrique occupant plus de vingt ouvriers réunis en atelier. » Mais cette disposition ne suffit pas, toute large qu'elle est, car on sait que les enfants ne sont nulle part plus excédés de travail ni plus maltraités que dans les petits ateliers, et la France n'a pas de loi qui règle les conditions de l'apprentissage de manière à mettre un frein aux abus.

La loi de 1841 se conforme peut-être trop servilement à l'usage, en décidant que les enfants pourront être ad-

LEED8. 461

mis dans les manufactures dès l'âge de huit ans. De huit à douze, le travail effectif ne peut pas excéder huit heures ^ de douze à seize, il ne doit pas excéder douze heures par jour. Les travaux de nuit sont interdits pour les enfants au-dessous de treize ans. Quelle pénible complication, et qu'il est difficile de concilier ces règles avec la pratique de l'industrie ! On a imité l'Angleterre sans discernement ; on a fixé à huit heures la durée du travail pour les plus petits enfants, comme si Ton pouvait couper la journée de travail en deux parts inégales. On a limité à douze heures par jour le travail des adolescents, comme si les manufactures, qui marchent généralement treize à quatorze heures, allaient s'arrêter au moment où les prescriptions légales en font sortir les jeunes ouvriers. Puisque l'on entrain dans les voies réglementaires, pourquoi ne pas étendre la protection de la loi au delà de l'âge de seize ans? Cet âge est celui du discernement, mais non de la force : à seize ans on distingue le bien du mal, on a le sentiment de sa propre responsabilité ; mais le corps

n'est pas assez développé pour endurer sans péril les fatigues qui conviennent à l'homme fait.

La loi qui règle le travail des enfants est encore à exécuter en France. Cela tient non-seulement aux difficultés qu'elle soulève, mais aussi, mais surtout à ce que l'on n'a pas pris les moyens d'en assurer l'exécution. La loi s'est bornée à poser le principe ; elle a laissé à l'administration le soin de l'appliquer, avec des pouvoirs qui vont jusqu'à l'arbitraire le plus étendu. Or, sous un gouvernement représentatif, l'arbitraire est une arme

émoussée ; comme il ne donne de garanties à personne,

Mt ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE.

il rencontre des obstacles à chaque pas. Dans le cas présent, il met le pouvoir exécutif à la merci de l'opinion publique ou des intérêts manufacturiers ; il l'énerve ou le rend oppresseur selon les circonstances, en sorte que ce qui pourrait arriver de moins dangereux, ce serait que l'administration, en butte au courant de deux forces contraires, se tînt dans un équilibre fainéant.

Une loi sur le travail des enfants n'était nulle part moins difficile qu'en France. En premier lieu, les manufacturiers, étant mis à l'abri de la concurrence étrangère par notre système prohibitif, n'avaient pas le droit de faire valoir, comme ceux de la Grande-Bretagne, la nécessité d'excéder les forces humaines dans cette lutte à perte d'haleine des industries. Ajoutez que la régularité de notre administration, et cette puissance qui se fait sentir en un moment du centre de la France à ses extrémités, permettaient d'établir partout un contrôle sérieux. Voilà précisément l'avantage dont on a tenu le moins de compte. Pendant que le gouvernement anglais, dans une contrée qui a horreur de la

centralisation, nommait des inspecteurs généraux salariés pour surveiller les manufactures, le gouvernement français, dans un pays préparé à la centralisation par trois siècles de révolutions successives, et dont la centralisation est l'âme, désignait nonchalamment pour cette surveillance des inspecteurs locaux et gratuits. Ne devait-on pas prévoir que la loi périrait entre leurs mains?

Ainsi, la protection donnée à l'enfance contre les excès du travail, incomplète en Angleterre, a été insuffisante partout ; mais l'Angleterre a gardé ce qu'elle avait de mieux, grâce à la publicité qu'elle a reçue des résultats de l'acte

EEEDS. 463

de 1833, il devient possible d'examiner et de savoir sur quel point la réforme doit aujourd'hui porter.

En 1837, quatre ans après la promulgation de la loi, M. N. Senior, un des économistes les plus éminents de la Grande-Bretagne, et qui a mis la main à toutes les grandes réformes opérées par le ministère whig, livra à la publicité une correspondance qu'il avait échangée, sur les effets de cet acte, avec l'inspecteur le plus distingué des manufactures, M. L. Horner (*). À ne prendre que les faits reconnus par l'un comme par l'autre, on pouvait dès lors en conclure que la mesure avait obtenu peu de succès. Plusieurs manufacturiers, pour se soustraire à la gêne des prescriptions légales, avaient exclu de leurs établissements les enfants au-dessous de treize ans. Un grand nombre éludaient la loi de diverses manières, mais principalement en faisant passer dans la catégorie des adolescents, à l'aide de faux certificats, des enfants qui n'étaient âgés que de onze à douze ans ; et comme les manu-

facturiers siégeaient sur les bancs de la justice locale, le juge se trouvait souvent intéressé à laisser impunies les infractions à la loi. Dans le district industriel de Manchester, le système des relais avait peu de partisans. Il s'étendait davantage en Ecosse et dans le comté d'York. Sur les 1,289 manufactures inspectées par M. Horner en 1836, 524 l'avaient adopté; mais à Manchester particulièrement, les enfants employés le matin dans une fabrique, travaillaient l'après-midi dans une autre, et leurs parents se montraient aussi hostiles à la loi que pouvaient l'être les manufacturiers eux-mêmes.

{}) Leiters on the factory act by Nassau Beoior.

AM ÉTUDBS SDR L'ANGLETERRE.

Les clauses, qui rendaient l'instruction obligatoire pour les enfants employés dans les fabriques, étaient restées une lettre morte. A l'exception de quelques manufactures, dans lesquelles la munificence du propriétaire avait établi des écoles, les moyens d'enseignement avaient manqué, ou bien l'insouciance des parents et la mauvaise volonté des enfants les avaient rendus inutiles. M. Borner rapportait que sur 2,011 enfants de 13 à 14 ans examinés à Manchester en 1836, 1,067 s'étaient trouvés hors d'état de lire couramment. Or, la plupart de ces enfants gagnaient 5 à 7 shillings par semaine, et leur père 25 à 30 shillings.

De 1837 à 1844, les conséquences de la loi se sont développées dans la même direction. J'ai sous les yeux les rapports des inspecteurs pour le second semestre de 1843, et j'en donnerai quelques extraits.

M. Hovs[^]el, chargé de visiter les districts de l'ouest et du centre de l'Angleterre, écrit le 31 décembre :« Quant à l'emploi

des enfants au-dessous de 13 ans, même aujourd'hui, dans un moment où le travail des fabriques occupe beaucoup plus de bras, je n'ai rien à changer à mon dernier rapport, dans lequel je montrais la grande diminution qui s'était opérée, dès que les manufacturiers avaient pu obtenir un nombre suffisant de jeunes ouvriers au-dessus de 13 ans pour abandonner le système des relais et pour s'affranchir des clauses compulsoires qui concernent l'éducation des enfants. Le système des relais n'est plus en usage que dans les manufactures isolées au milieu des districts ruraux, ou aux abords des villes qui n'ont pas d'industrie, n

M. Stuart, qui a inspecté les manufactures de l'Ecosse

LBEDS. ^fift

et de Irlande, dit à son tour : « Le nombre des enfants employés dans les manufactures continue à décroître. Dans les fabriques rurales de l'Irlande, les enfants ne trouvent pas d'emploi, la population étant si nombreuse que les fabricants peuvent toujours se procurer sans difficulté des adolescents au-dessus de treize ans. En Ecosse pareillement, dans les manufactures rurales, le nombre des enfants employés va en décroissant. »

M. Saunders, qui a les comtés d'York et de Nottingham à surveiller, indique des résultats à peu près semblables. Dans le Yorkshire, les manufactures qui emploient des enfants penchent de plus en plus pour le système des relais : 48 fabricants d'Halifax sur 50 avaient pris l'engagement de le pratiquer, à partir du 1^{er} janvier 1844; cependant cet usage était loin de se généraliser. En 1838, 95,000 ouvriers étaient employés dans ce district, et 106,500 en 1843 : accroissement, 11,500 ; mais pendant que le nombre des adultes augmentait de 12,000, et celui des adoles-

cents de 1,500, celui des enfants; au-dessous de 12 ans diminuait de 2,000 : d'où M. Saunders conclut que, si les restrictions apportées au travail des enfants ne sont pas assez oppressives pour empêcher le manufacturier d'y avoir recours en cas de nécessité, elles encouragent néanmoins l'emploi d'ouvriers plus âgés.

Dans le comté de Lancastre, on se réconcilie, quoique lentement, avec la loi. En 1842, sur 1839 fabriques en activité, 622 occupaient 6,283 enfants; en 1843, sur 1,400 fabriques en activité, 660 employaient 6,795 enfants : l'accroissement avait été de 512 enfants, ou de 8

466 ÉTUDES SDR L'ANGLETERRE.

pour 100. Suivant M. Horner, les deux tiers de ces manufactures occupaient les enfants pendant huit heures, et continuaient le travail sans eux pendant le reste de la journée ; cependant il avoue que l'abstention est, dans ce cas, le plus souvent nominale, et que les heures de travail sont en réalité, pour les enfants, les mêmes que pour les hommes faits. 178 manufactures emploient 2,488 enfants alternativement, les uns le matin, les autres l'après-midi. Le système des relais gagne du terrain ; mais en général le nombre des enfants dans les fabriques est bien moins considérable qu'il n'était avant l'acte de 1833. Je ne parle pas de ceux qui sont admis par contrebande dans la catégorie des adolescents ; si l'on voulait juger du nombre et de l'étendue des contraventions de ce genre, je citerais les lignes suivantes de M. Horner : « Dans le cours de ma dernière inspection, j'ai pu me convaincre qu'il fallait redoubler de vigilance, dans les époques d'activité industrielle, pour empêcher que l'on n'excédât les enfants de travail. Je voyais des enfants, dont le certificat portait l'âge de treize ans, et qui n'avaient certainement ni la force ni la

taille propres à cet âge. Dans les cas les plus évidents, je crus devoir interposer mon autorité et requérir les preuves qui constataient que ces enfants avaient en effet treize ans. Du 8 septembre au 14 novembre, j'intervins ainsi dans 49 manufactures, et pour 109 cas; il fut prouvé que, sur les 109 enfants, 26 seulement avaient atteint l'âge légal. »

Les adolescents ne sont pas plus épargnés. Dans quelques manufactures, on ajoute à la durée légale du travail en les obligeant à nettoyer les machines pendant

le temps accordé pour les repas. Dans d'autres, où l'on travaille plus de douze heures, les jeunes ouvriers audessous de dix-huit ans ne quittent rétablissement avant la fin de la journée que lorsqu'on s'attend à la visite de l'inspecteur. Plusieurs manufacturiers, d'accord avec les parents et à l'aide de faux certificats, font passer les adolescents dans la catégorie des adultes. M. Horner cite l'exemple d'une filature de Manchester où déjeunes personnes sont employées depuis six heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, sans quitter l'établissement même pour prendre leurs repas ; car la machine ne s'arrête jamais. Cependant l'effet de la clause qui limite à douze heures par jour le travail des adolescents, a été généralement de ramener à la même limite le travail des adultes dans les filatures, véritable et peut-être seul bienfait de la loi(*).

On a déjà vu que l'acte de 1833, en n'embrassant que certaines manufactures, donnait une prime à l'emploi des enfants dans les autres ateliers. « Que faites-vous là? disait M. Ashton à un petit garçon de six à sept ans qu'il trouvait dans une de ses houillères. — Je travaille à la mine, monsieur, en attendant que je puisse travailler à la manufacture. » Ainsi, avant l'âge de neuf ans, la loi ex-

clut directement les enfants ; de neuf à treize ans, l'exclusion n'est plus qu'indirecte, et résulte des restrictions apportées à la durée du travail. D'une part, les i manufacturiers n'emploient plus les enfants que dans le

(1) « Avant la promulgation de l'acte de 1833 » la durée du travail dans les manufactures était en moyenne de quatorze heures par jour ; le travail se prolongeait souvent toute la nuit. » (Rapport de M. Baker^ Sanitary condition, etc.)

468 ÉTUDES SUR L'ANGLÈTEUKE.

cas d'une nécessité absolue ; de l'autre, les parents préfèrent pour leurs enfants, au travail limité de la manufacture, le travail non limité, et par conséquent plus lucratif, des mines ou des petites fabriques, lorsque ce travail leur est offert. Aujourd'hui, sur environ 500,000 ouvriers employés dans les manufactures, on ne compte guère que 25,000 enfants; ceux-ci ne représentent plus qu'un vingtième du nombre total dans des établissements où ils furent d'abord les seuls ouvriers.

Que devenaient cependant les enfants qui avaient déserté les manufactures? Voilà ce que l'Angleterre a voulu savoir. Le 8 août 1840, sur la proposition de lord Ashley, la chambre des communes demanda, par une adresse à la reine, que le gouvernement fit une enquête sur l'état des enfants et des adolescents employés dans les mines ou dans les ateliers que n'atteignaient pas les dispositions de l'acte rendu en 1833. L'enquête, dirigée par les hommes les plus honorables et les plus expérimentés, se prolongea pendant près de deux années. Les rapports de cette commission prouvèrent que la sollicitude du législateur ne s'était pas portée jusque-là sur les individus qui avaient le plus grand besoin

de sa protection, et que les travaux dans les manufactures pouvaient passer pour légers et salubres, si l'on venait à les comparer à ces travaux auxiliaires que la manufacture suscite, et qui ont pour objet soit de lui fournir la puissance motrice, soit d'achever les produits. Une horrible clarté fut projetée sur des faits qui semblent appartenir à un autre siècle, et dont on n'aurait jamais soupçonné l'existence au sein d'un pays civilisé.

Dans les mines de houille, les enfants commençaient

LEBDS. • i6d

souvent à travailler dès l'âge de quatre à cinq ans. On les employait en qualité de trappeurs. Accroupis derrière une porte ou trappe, leur fonction consistait à l'ouvrir, pour laisser passer les wagons chargés de houille, et à la fermer aussitôt après. Si le trappeur eût négligé de la refermer, les gaz qui se dégagent du charbon, venant à s'échauffer, auraient pu faire explosion. C'est donc ce petit être, dans l'âge de l'imprévoyance et à demi hébété par la solitude, qui répondait de la sûreté de la mine, et qui avait, pour ainsi dire, droit de vie et de mort sur tous les ouvriers. Rien de plus triste que son existence. 11 descendait dans le puits à trois ou quatre heures du matin, pour n'en sortir qu'à cinq ou six heures du soir. Le dimanche seulement, il lui était donné de contempler la clarté du jour et de respirer cet air libre qui vivifie les enfants aussi bien que les plantes. Tout le long de la semaine, il restait dans l'obscurité et dans l'humidité,, n'ayant d'autre distraction que celle d'apercevoir de tem|)s en temps la lampe qui éclairait le passage des convois. C'était l'emprisonnement solitaire, l'emprisonnement ténébreux appliqué, sans motif possible de délit, à la plus tendre et à la plus innocente enfance.

A huit ou neuf ans, les enfants étaient employés à traîner ou à pousser les wagons, des endroits où l'ouvrier détache la houille aux principales galeries. Le toit de la mine étant souvent très-bas, ces enfants devaient ramper sur leurs mains, une courroie passée autour du corps et supportant la chaîne du wagon, absolument dans l'attitude d'une bête de somme chargée de son harnais. En Ecosse, il fallait grimper le long d'échelles

presque verticales, portant une charge de bouille sur son dos. Les garçons et les filles étaient employés partout indifféremment. Ce travail pénible, et qui exige un grand déploiement de force musculaire, ne durait jamais moins de onze heures ; plus souvent il se continuait pendant douze heures, quelquefois durant treize et quatorze heures sans interruption. Dans les temps de presse, on occupait régulièrement les ouvriers pendant la nuit.

Les commissaires ont remarqué que, lorsque les enfants ne descendaient pas dans la mine avant l'âge de dix ans, ce rude labeur » tout en arrêtant leur croissance, développait leur vigueur musculaire ; les mineurs sont plus petits, mais plus carrés que les autres ouvriers. Au reste, cette vigueur un peu monstrueuse ne dure pas ; entre vingt et trente ans, les forces d'un mineur déclinent ; il est vieux avant cinquante ans. Mais lorsque le travail commence trop tôt, l'enfant perd sa fraîcheur et sa force ; il devient rachitique et s'étiole comme une plante qui ne voit pas la lumière. Joignez à cela les mauvais traitements, qui vont souvent jusqu'au meurtre ou jusqu'à la mutilation, et vous aurez une idée du sort que l'on réservait à ces malheureux, pour lesquels le nom d'esclave eût été trop doux.

Que dire de leur condition morale ? U ne pouvait pas être question d'instruire des enfants qui passaient douze à quatorze

heures par jour à six cents pieds sous terre, et le reste de leur temps à réparer leurs forces par un sommeil qui leur semblait toujours trop court. Les apprentis mineurs fréquentaient rarement les écoles du dimanche et les églises, car leurs parents s'emparaient de leur salaire pour le dépenser dans les cabarets ; la famille n'a-

vait pas de vêtements de rechange à leur offrir ; les deux tiers des enfants ne savaient pas lire ; la plupart n'avaient jamais songé qu'ils eussent une âme, ni qu'il existât un Dieu. En revanche, il y avait pour eux une école toujours ouverte au sein de leurs travaux, école de blasphème et de débauche, à laquelle ils ne pouvaient pas échapper. Les hommes et les femmes mariées ou non, et même les femmes enceintes, les jeunes garçons et les jeunes filles, travaillaient à peu près nus dans les mines ; ils travaillaient pêle-mêle, aux mêmes heures et aux mêmes occupations. 11 en résultait que, dès l'âge de douze ans, un apprenti buvait, fumait, jurait et tenait le langage le plus obscène. Dans cette classe d'ouvriers, le concubinage était de règle, et les naissances illégitimes étaient tellement communes, qu'on ne les remarquait plus ; les vols, les rixes, les soulèvements tenaient les districts houillers dans un état perpétuel d'agitation.

Dans les mines de cuivre, de plomb et de zinc, l'immoralité des ouvriers était moins grande, mais leurs forces déclinaient plus rapidement, et les organes de la respiration étaient attaqués de maladies qui amenaient une incapacité absolue de travail, quand elles n'abrégeaient pas la vie. Parmi les causes qui provoquent cet épuisement prématuré, il faut compter d'abord l'ardeur que les enfants apportent au travail ; il est d'usage que les adolescents forment une société en participation avec les ouvriers adultes, et

l'espoir du gain les excite à faire des efforts au-dessus de leur âge et de leur vigueur naturelle. Bien que ces jeunes gens travaillent avec empressement et pendant quelque temps sans que la fatigue laisse de traces, l'expérience prouve, disent les commis-

472 ÉTUDES 8DR L'ANGLETBRBE.

saies, qu'ils ont bientôt dépensé le capital de leur constitution. Ainsi, partout l'association des enfants et des adolescents avec les adultes est fatale aux plus jeunes ouvriers. Tantôt elle les surexcite, et tantôt elle les opprime. Dans Tun et l'autre cas, les Tictimés doivent succomber sous le faix.

Les fabriques, usines et ateliers non soumis à Tacte de 1833 sont aujourd'hui ce qu'étaient, avant cette époque, les manufactures sur lesquelles s'étend la juridiction de la loi. L'abus s'est déplacé, on ne l'a ni détruit ni même restreint. Dans les ateliers, qui se trouvent en dehors de la tutelle légale, les enfants sont reçus quelquefois à l'âge de trois ou quatre ans, et souvent à l'âge de cinq ou six ans ; régulièrement, le travail commence pour eux entre sept et huit. Il est des fabriques où le nombre des enfants de sept à treize excède celui des adolescents de treize à dix-huit. Parmi les enfants, l'on compte fréquemment plus de filles que de garçons ; dans certains ateliers, les femmes et les jeunes filles sont seules employées. Généralement les enfants, au lieu d'avoir affaire au chef de l'atelier, qui les traiterait avec plus d'humanité, dépendent de quelque ouvrier brutal et avide, qui les nourrit mal, les couvre de haillons, et fait profit de leur travail ; cette espèce de servage dure souvent depuis l'âge de sept ans jusqu'à vingt et un. Quelquefois les parents empruntent de l'argent au maître, en stipulant qu'il se remboursera de cette avance sur le salaire de l'apprenti ; c'est une vente dans les règles, le père livre sa chair et

son sang, comme cela se pratique dans la traite des nègres, pour quelques bouteilles d'eau-de-vie ou pour quelques livres de tabac.

LBEDS. 473

Les petits ateliers sont les plus insalubres, tant à cause de la nature du travail, comme dans la quincaillerie, dans les poteries, et dans les manufactures de verre, que par l'incurie des fabricants, qui négligent les précautions les plus ordinaires de décence et de propreté. Partout la durée du travail est la même pour les enfants que pour les adultes, douze heures en moyenne, rarement dix, dans un grand nombre de cas quinze et seize heures. Quand les enfants se trouvent sous la dépendance directe des ouvriers, il arrive que ceux-ci, selon leur propre caprice, les laissent oisifs au commencement de la semaine, pour leur imposer dans les derniers jours un travail forcé.

A Birmingham, les enfants employés dans les ateliers sont pâles et faibles ; on les nourrit mal, et l'hiver comme l'été, on les envoie au travail sans bas ni souliers. A Woolverhampton, il n'y a pas d'heures régulières pour les repas; les enfants avalent leurs aliments en travaillant. Aussi bien peu paraissent robustes ; quelques-uns sont difformes, les filles surtout. Des garçons de quinze à seize ans n'ont que la taille des écoliers de douze à quatorze, sans être ni aussi forts ni aussi bien portants, et la puberté chez les filles ne se déclare souvent qu'à l'âge de vingt ans. A Sedgely, les enfants qui font des clous travaillent de quatre heures du matin à neuf heures du soir, et cela dès l'âge de sept ans ; on exige d'eux jusqu'à mille clous par jour; les filles en souffrent moins que les garçons, parce qu'on les met au travail deux ans plus tard. En Ecosse, la nourriture qu'on leur donne dépend de la

quantité d'ouvrage qu'ils exécutent. Chose horrible à dire ! c'est la faim que Ton exploite pour exci-

474 ÉTUDES SOB l'angletere.

fer leur émulation naissante. A Warrington, dans les fabriques d'âépingles, les enfants sont représentés comme étant d'une complexion délicate et malade, petits, maigres et sans muscles. Dans les poteries du comté de StaSord, les jeunes ouvriers sont constamment sur pied. Ils vont chargés de lourds fardeaux, de l'atelier où l'on moule à l'étuve, et la température élevée dans laquelle ils travaillent ne peut qu'ajouter aux fatigues de cette occupation monotone. On ne leur laisse pas même le loisir nécessaire pour les repas ; pendant que les adultes se reposent, ils obligent les enfants à jeter avec force contre le plancher des masses d'argile pour en exprimer l'air (to toedge tke clay). Aussi les organes digestifs s'affaiblissent, et un grand nombre meurent de consommation.

Dans les fabriques de tulle et dans la bonneterie, occupations sédentaires et qui ont beaucoup d'analogie avec le travail des manufactures, la santé des jeunes ouvriers et celle des femmes se détériorent promptement. Les enfants commencent à travailler de si bonne heure et la journée de travail est si longue, que le cœur des mères se fend, dit un commissaire, rien que d'y penser. Ils ne prennent jamais d'exercice en plein air, et la nature du travail produit une distorsion presque universelle de l'épine dorsale. Les maladies les plus communes sont les scrofules, les indigestions et les ophthalmies; les femmes se plaignent d'enfanter avec peine, et les avortements sont très-communs.

Dans les ateliers d'impression sur étoffes, le travail ne dure pas ordinairement plus de douze heures par jour, y compris une heure et demie pour les repas; mais peu

LBEDS. 473

d*industries ont moins de régularité. Il est des saisons - 011 l'atelier chôme, et d'autres oit le travail marche sans interruption pendant quelques semaines, employant deux i relais d'ouvriers, l'un pour le jour et l'autre pour la t nuit. Dans ce cas, il faut souvent que l'ouvrier imprimeur réveille par quelque correction manuelle son iii reur^ qui ne peut plus se tenir sur ses jambes, et qui, en j roulant par terre, s'endort. 11 y a des exemples d'enfants qui, ayant commencé leur travail à six heures du matin, j. ont dû continuer sans désespérer jusqu'au lendemain à r dix heures. Dans ces occasions, on leur fait prendre du , tabac pour les tenir éveillés, ou bien on les envoie de temps en temps plonger leur tête dans un baquet d'eau. Les ateliers» où l'on pousse l'excès du travail aussi loin que possible, sont ceux qui admettent les plus petits enfants. Llrlande seule fait exception, le bon marché de la main-d'œuvre amenant les manufacturiers à préférer les ouvriers adultes.

Parmi les jeunes ouvriers qu'emploient ces diverses industries, la moitié à peine suivent une école quotidienne bu une école du dimanche. Dans quelques districts, examen fait des enfants, il s'est trouvé que les deux tiers ne savaient pas lire ; ceux qui lisaient couramment lisaient sans comprendre. La moralité des enfants, que l'on abandonne à cette sauvage ignorance, est au niveau de leur instruction.

Je viens d'exposer succinctement l'état de choses constaté par les commissaires du gouvernement dans cette laborieuse Odyssée. L'impression produite par leurs rapports fut tellement universelle et tellement profonde, que les doctrines reçues en matière de travail,

que la religion éconoroique du pays se trouva bientôt ébranlée. Entre les manufacturiers, qui tenaient que les transactions qui ont le travail pour objet doivent être librement débattues, et les ouvriers, qui sollicitaient le pouvoir législatif, sinon d'en fixer le prix, d'en régler tout au moins la durée, l'opinion publique fit un choix inattendu; elle parut se détacher des données incomplètes, il est vrai, de la science, pour suivre un penchant aveugle d'humanité. On avait commencé par protéger les enfants et les adolescents, on en vint à penser que les femmes avaient les mêmes droits à la protection de la loi. Il ne resta plus désormais qu'un pas à faire pour soumettre encore (me fois l'industrie tout entière à ce régime des règlements administratifs dont le progrès des mœurs l'avait affranchie.

La première mesure qui porta l'empreinte de cette tendance fut l'acte du 10 août 1842, qui interdit l'emploi des femmes et des jeunes filles dans les travaux souterrains des mines, et qui ne permet pas d'y occuper les enfants mâles avant qu'ils aient atteint l'âge de dix ans. Relativement aux enfants, la loi de 1842 dévie à moitié du principe posé par la loi de 1833 ; car elle se borne à régler l'âge de l'admission, et elle ne met aucune limite à la durée du travail. C'est plus qu'une inconséquence, c'est une injustice. Si le législateur a cru devoir s'interposer pour que les forces du jeune ouvrier ne fussent pas excédées dans les manufactures, l'on ne comprend pas qu'il refuse au jeune ouvrier des mines une

semblable garantie ; et s'il a craint de retrancher par ces restrictions quelque chose du salaire dans les mines, pourquoi les familles employées

dans les manufactures auraient-elles moins de liberté ?

En ce qui touche le travail des femmes^ le parlement anglais est entré dans une voie où il ne s'arrêtera pas quand il le voudra. Ce qu'il a déjà fait l'engage presque autant que ce qu'on lui demande. Si le pouvoir législatif pense avoir le droit d'exclure les femmes de certaines occupations, les mêmes raisons le conduiront à régler, dans les occupations qu'il leur permet, le temps qu'elles doivent y consacrer. Si l'on interdit aux femmes les travaux souterrains afin de les renvoyer au foyer domestique, il est difficile qu'on les laisse travailler quinze heures par jour dans un atelier de tissage ou dans une filature, de manière à consumer leur existence entre la manufacture et le sommeil. De là, les dispositions du bill que le parlementa voté dans sa dernière session.

Cette loi ne s'adresse qu'aux industries déjà comprises dans l'acte de 1833. Toutes les autres branches du travail manufacturier restent en dehors de ses prévisions, et, sur ce point, l'enquête de 1841, qui a révélé de si déplorables abus, demeure absolument sans résultat. Pour expliquer son inaction, le gouvernement a prétendu qu'il ne reculait que devant l'impossible ; mais cette impossibilité paraît contestable à beaucoup d'égards. Sans doute il est plus facile d'imposer des règlements aux manufactures qui réunissent un grand nombre d'ouvriers, et d'en surveiller l'exécution dans leur enceinte, que de s'attaquer aux petits ateliers, organisés souvent de manière à éluder la vigilance de la loi. Cependant, dès que l'enfant travaille hors de la maison paternelle, l'au-

torité peut le si[^]irre et le protéger dans ce travail. 11 n'y a pas de métier en Angleterre dans lequel l'appren-

tissage ne donne lieu à certaines stipulations en faveur de l'apprenti, et partout où atteint l'action du père, on ne trouve pas de difficulté sérieuse à étendre celle du magistrat. Ajoutons que le bill reste même en deçà de la ligné de démarcation tracée par le gouvernement, et qu'il épargne certaines industries de grande dimension. Les manufactures d'indiennes, de poterie et de quincaillerie, qui en sont affranchies, emploient beaucoup plus d'enfants que les filatures. En les exemptant de la surveillance légale, on arrive à ce résultat passablement ridicule, qu'une loi, qui avait la prétention de régler le travail des enfants, se trouve avoir été faite à peine pour vingt à vingt-cinq mille d'entre eux.

La loi nouvelle réduit à sept heures par jour la durée du travail dans les manufactures pour les enfants de huit à treize ans. On abaisse d(mc l'âge de l'admission en même temps que l'on diminue la tâche quotidienne. C'est le moyen de rendre la manufacture accessible à un plus grand nombre de jeunes ouvriers. Le bill décide encore que les enfants, qui auront été employés le matin, ne pourront pas l'être dans l'après-midi. C'est diviser la journée de travail en deux parties égales, et rendre obligatoire le système des relais. En partant de cette base, que personne aujourd'hui ne conteste plus en Angleterre, on pouⁿ-ait assurément généraliser la méthode des relais et l'appliquer à toutes les branches de l'industrie ; mais il faudrait alors faire ce que fait l'Allemagne, et combiner pour les enfants les soins de l'éducation avec la limitation du travail. La loi de 1844 exige que les enfants qui travaillent dans les manufactures fréquentent les écoles primaires au moins trois

heures par jour. Le manufacturier doit s'assurer, par des certificats que délivre le maître d'école, que cette obligation est fidèlement remplie ; pour subvenir aux frais de l'enseignement, il opère des retenues sur le salaire de l'enfant, jusqu'à concurrence de vingt centimes par semaine. Mais ce n'est là qu'une mesure partielle ; et que sert, après tout, de rendre obligatoire l'assiduité aux écoles, si les écoles n'existent pas partout, à portée des manufactures, et si celles qui existent ne répondent ni aux lumières de l'époque ni aux besoins de la population.

C'est surtout* dans les districts manufacturiers qu'il importe de joindre, aux éléments de la lecture, de l'écriture et du calcul qui font la base de l'éducation du peuple, les exercices gymnastiques et l'étude de la nature au milieu des champs ; si l'enfant, qui a déjà passé sept heures de la journée dans une filature, devait rester encore enfermé quatre ou cinq heures dans la salle d'une école, il lui servirait de peu que le législateur eût abrégé pour lui la durée du travail. Son esclavage subsisterait sous une autre forme, et l'on n'aurait rien fait pour faciliter le développement du corps avec celui de l'esprit. Je sais que les préjugés religieux n'ont pas permis qu'un système national d'éducation s'établît en Angleterre, et que le gouvernement a dû retirer, devant l'opposition des dissidents {*}, le bill de 1843, qui avait pour objet d'instituer des écoles publiques dans les districts manufacturiers. Je sais qu'il faudrait un rare courage pour entreprendre, dans un pays aussi pro^

[^] Les pétitions adressées à la chambre des communes contre le bill de 1843 étaient couvertes de deux millions de signatures.

fondement remué par Tespril de secte, de séculariser rinstruction et de Fenlever aux représentants du clergé ; mais le succès est à ce prix. La nécessité de régler le travail des enfants ne fait plus question en Angleterre ; la cause est gagnée en principe, et il ne reste plus aujourd'hui à vaincre que les difficultés de l'exécution. Si Ton y a jusqu'à présent médiocrement réussi, cela tient à ce que Ton avait trop séparé deux mesures naturellement connexes : l'organisation du travail et celle de l'enseignement.

Venons à la question des adultes. Dans son dernier rapport sur le comté de Lancastre, M. Horner disait : « Les femmes ne sont pas des agents libres ; physiquement, elles sont incapables de résister au travail aussi longtemps que les hommes, et les atteintes que reçoit leur santé ont des conséquences beaucoup plus funestes à l'état social. La substitution du travail des femmes à celui des hommes, système qui a pris depuis quelques années une si grande extension, exerce une fâcheuse influence sur la condition des classes laborieuses; les femmes sont arrachées à leurs devoirs domestiques, et les hommes, trouvant la maison moins confortable, vont se corrompre ailleurs. Des manufacturiers humains et considérés m'ont souvent pressé de représenter au gouvernement la nécessité d'une loi qui interdirait d'employer les femmes à tout âge plus de douze heures par jour. Cette mesure rendrait les excès de travail plus difficiles ; et dans les manufactures, où le fabricant voudrait prolonger la tâche au delà de douze heures, il em- I ploierait les hommes qui restent oisifs aujourd'hui ou

I qui font l'ouvrage des enfants. Par une étrange anoma-

lie, on voit, dans quelques branches de la manufacture de coton, des centaines d'hommes, entre vingt et trente ans, pleins de vigueur et de santé, employés comme rattacheurs, et ne gagnant pas plus de 8 à 9 shillings par semaine, tandis que, sous le même toit, des enfants de treize ans gagnent 5 shillings, et de jeunes femmes entre seize et vingt ans, 10 à 12 shillings. »

C'est pour faire droit à cette réclamation que la loi actuelle limite le travail des femmes à douze heures par jour, dans les manufactures de coton, de laine, de fil et de soie. On s'explique l'importance de la mesure, quand on réfléchit que les femmes et les jeunes filles comptent parmi les ouvriers des manufactures dans la proportion d'environ 50 pour 100. Réglementer le travail des femmes, c'est donc limiter par le fait celui des hommes, car aucune fabrique ne peut marcher, après que la moitié de ses ouvriers en est sortie ; mais la gravité de cette clause tient beaucoup plus au principe nouveau qu'elle introduit dans la loi, qu'à la limite même à laquelle le ministère s'est arrêté. Bien peu de manufacturiers prolongent aujourd'hui le travail au delà de douze heures effectives par jour (*), et le représentant de Manchester, M. Gibson, a déclaré dans la chambre des communes que, sans approuver le bill, les manufacturiers étaient disposés à l'accepter.

Le danger vient de ce que, le principe de la limitation une fois posé, chacun veut reculer la limite à son gré. Le gouvernement accorde douze heures ; lord Ashley propose dix heures ; un manufacturier qui représente la

(I) A Manchester, cinq filatures de coton sont dans ce cas. 1.
4t

^182 ÉTUDBS SUR L'ANGLCTERRE.

ville d'Oldham, M. Fielden/prétend que les ouvriers ne seront contents que lorsqu'on aura réduit à huit heures par jour la durée légale du travail; enfin Thérítier de lord Grey, lord Howick, renchérissant sur toutes ces restrictions demande que l'on rétablisse les corporations d'arts et métiers. A force de s'écarter de la liberté, les philanthropes anglais retombent ainsi dans les errements du moyen âge; il semble que l'expérience des progrès accomplis depuis trois siècles n'ait servi qu'à les ramener au point de départ.

La discussion du bill dans la chambre des communes s'est ressentie de l'incertitude et de la confusion qui régnaient dans les esprits. Le 18 mars 1844, lord Ashley a fait décider, à une majorité de 9 voix (179 contre 170), que le travail de nuit, interdit aux femmes et aux jeunes personnes, serait compris dans l'intervalle non de huit heures, mais de six heures du soir à six heures du matin, ce qui impliquait que la journée de travail ne pourrait pas excéder dix heures. A quatre jours de là, l'assemblée, ayant à régler directement le maximum légal du temps pendant lequel les femmes et les jeunes personnes seraient employées, a paru souhaiter un compromis entre l'opinion de sir J. Graham et celle de lord Ashley ; le terme de douze heures a été rejeté par une majorité de 3 voix (186 contre 183), et le terme de dix heures a été écarté par une majorité de 7 voix (188 contre 181). 11 semblait donc que la chambre des communes voulût indiquer au gouvernement la limite de onze heures comme étant le terrain sur lequel la conciliation pourrait s'opérer; mais le gouvernement a refusé de transiger. Pour désintéresser l'amour* propre de la

chambre des communes, engagé par des votes contradictoires, sir J* Graham a retiré le bill qui était en délibération. En même

temps, il en a présenté une seconde édition, qui ne différait de la première que par des clauses accessoires, et sur laquelle la discussion s'est établie.

Entre les deux délibérations, la chambre des communes a eu les vacances de Pâques pour réfléchir, et cet intervalle a suffi pour rendre au ministère une partie de l'ascendant qu'il avait perdu. Le parlement est entré dans la voie périlleuse que le projet de loi lui ouvrait ; le Rubicon est passé : la motion de M. Roebuck , qui tendait à faire consacrer le principe de la liberté des transactions en matière de travail, n'a réuni que 76 voix sur 368 votants. Néanmoins, tout en admettant la thèse récente en Angleterre de l'intervention de l'État, l'assemblée a refusé d'aller plus loin que le gouvernement. L'amendement de lord Ashley a été repoussé cette fois par une majorité de 138 voix.

Si l'on ne considère que les forces respectives des partis dans la chambre des communes, l'amendement aurait dû réussir. En effet, la seule opinion décidément contraire était celle des radicaux et des économistes qui forment, comme la motion de M. Roebuck l'a fait voir, une très-faible minorité. Si l'on joint à ceux-là l'étatmajor ministériel, les hommes dont la raison d'État règle toujours la conduite, on aura Tensemble assez peu imposant des adversaires naturels de lord Ashley. Quant à ses partisans, bien que les motifs qm lui avaient valu leur concours ne fussent pas les mêmes pour tous, ils lui apportaient, avec l'autorité du nombre, une égale et

484 ^UDBS SUR L'ANGLETERRE.

formidable ardeur. C'était d'abord le parti philanthropique coalisé avec le parti religieux ; venait ensuite l'aristocratie fon-

cière, enchantée de faire diversion à la ligue qui a pour objet Tabrogation des lois sur les céréales, en provoquant une espèce de guerre civile dans les districts manufacturiers ; enfin le parti whig s'y jetait, lord Palmerston et lord John Russell en tête, dans Tespoir de battre en brèche le ministère, et au grand scandale de tous ceux qui étaient demeurés fidèles aux convictions que ces hommes désertaient.

Je ne puis pas croire que l'influence du ministère ait suffi pour dissiper une telle conjuration. Sans doute, sir Robert Peel et sir J. Graham ont rallié quelques-uns des leurs, en leur faisant comprendre que le sort du cabinet, que la politique générale était en question; toutefois une cause plus puissante a dû agir sur la chambre, et cette cause, je la vois dans l'état même du pays. Malgré les excitations de la presse, l'Angleterre est restée non pas froide, mais hésitante et embarrassée. Les manufacturiers ne se sont pas montrés unanimes contre l'amendement de lord Ashley, ni les ouvriers en sa faveur. Le vieil Oastler, promenant son fanatisme éloquent de ville en ville, dans les comtés d'York et de Lancastre, n'a pas traîné, comme il s'en flattait, des flots d'ouvriers après lui. Le clergé dissident, qui domine dans les districts industriels, est resté neutre ; le clergé de l'église établie, malgré des exemples individuels, n'a pas encouragé l'agitation. Le Times lui-même, cet apôtre de la pensée philanthropique, a eu ses moments de doute. En présence de l'activité renaissante des manufactures, tout le monde a craint de porter la cognée dans le tronc de

cet arbre, qui est, suivant lord Ashley , la racine du mal, et, suivant le ministère, la racine du bien. Rien ne prouve mieux cet embarras universel que le spectacle de la chambre des com-

munes, qui n'avait pas réuni plus de 369 membres dans les premiers votes, et où ceux qui se sont abstenus représentent près de la moitié de l'assemblée.

Les propriétaires fonciers sont en majorité dans le parlement britannique ; ils ont tenu un moment le sort des manufactures dans leurs mains. Si l'amendement de lord Ashley ne devient pas la loi de la grande industrie en Angleterre, c'est assurément parce qu'ils ne l'ont pas voulu ; et s'ils ne l'ont pas voulu, c'est, indépendamment de la raison politique, parce qu'ils ont fini par comprendre la solidarité étroite qui lie les unes aux autres les diverses aristocraties. Toute restriction apportée à la durée du travail aurait diminué les profits du manufacturier, et la détresse des manufactures aurait rendu inévitable l'abolition des droits qui frappent l'importation des grains étrangers. Us se sont donc refusé le plaisir de la vengeance, de peur, comme dit le Times, d'avoir à payer leur écot.

Quel eût été l'effet immédiat d'une loi qui, en limitant le travail des femmes dans les manufactures à dix heures par jour, aurait arrêté ainsi, avant le terme ordinaire de leur course, les forces de la vapeur et le mouvement de l'industrie? Les hommes les plus compétents arrivent, sur ce point, aux conclusions les plus opposées. M. Senior (*) suppose que, si l'on réduit d'Une

(O Letters on Factoryact, 1836.

heure la durée du travail, le bénéfice disparaît ; il y a perte, si la diminution est de deux heures. Pour rétablir l'équilibre, il faudra élever les prix de 16 pour 100, et s'interdire par conséquent les marchés du dehors. M. Homer (^), prenant une autre base de calcul, admet que telle manufacture perdra, les salaires restant

les mêmes, 850 livres sterling dans l'année par le retranchement de la première heure, et, si l'on retranche deux heures, 1,530 livres sterling ; que si le manufacturier» comme il est probable, fait supporter la perte à ses ouvriers, ceux-ci verront diminuer leur salaire de 13 pour 100 dans le cas de la réduction de la journée à onze heures, et de 25 pour 100, dans le cas de la réduction à dix heures.

Tous ces calculs me paraissent forcés. Avant l'acte de 1831, les manufactures travaillaient 70 à 80 heures par semaine ; depuis cette loi, le plus grand nombre des ateliers ne marchent plus que 69 heures, c'est-à-dire 9 heures le samedi, et 12 heures chacun des autres jours. Cette réduction moyenne de 5 à 6 heures de travail par semaine a-t-elle fait fermer les filatures et ruiné les manufacturiers? On aurait mauvaise grâce à le prétendre ; car, postérieurement à l'acte de 1833, le comté de Lancastre s'est couvert de constructions nouvelles, et les années 1835, 1836 et 1837 ont été, pour les fabriques de l'Angleterre, l'ère de la plus grande prospérité. Je puis donc légitimement conclure de ce précédent qu'une nouvelle limitation soit directe, soit indirecte, ne produirait pas tous les désastres que l'on prévoit. Chacun sait

(1) Sir J. Graham's Speech, 15 march 1844.

que les ouvriers ne font, vers la fin de la journée, que des efforts languissants, et que le sentiment de la fatigue remporte alors sur les suggestions de l'intérêt personnel. En retranchant deux heures de la journée, on ne retrancherait donc pas une somme proportionnelle de travail, et ce résultat, démontré par de nombreuses expériences, suffit pour invalider les hypothèses purement théoriques de M. Senior.

Toutes les fois que les manufacturiers sont gênés dans l'emploi des ouvriers, ils les remplacent par des machines. C'est ainsi que les coalitions et les exigences incessantes des ouvriers fileurs ont amené les filateurs à doubler la longueur des mull-jennys à les porter de 300 broches à 700, ou à se servir de ces machines à filer qui semblent se mouvoir elles-mêmes [self acting] et que les ouvriers désignent par le sobriquet de fileur en fer [cast iron spinner). Si la loi réduisait la journée, dans les manufactures à dix heures effectives, il est donc probable que les fabricants feraient face à cette difficulté par une augmentation dans leurs moyens mécaniques. La production resterait la même, mais le rapport du capital fixe au capital roulant changerait d'une manière notable ; le fabricant dépenserait moins en salaires et davantage en matériel.

Ceci soit dit pour dégager la difficulté des exagérations qui l'obscurcissent. Au total, la réduction des heures de travail ne peut manquer d'amener une diminution quelconque dans les profits du capitaliste, dans le salaire de l'ouvrier, et dans l'importance de la production ; et, quand cette diminution ne serait pas de nature à interrompre la prospérité ou à aggraver la détresse de l'indus-

488 ÉTUDES SUR l'Angleterre.

Ici, le législateur n'aurait pas le droit de infliger aux classes qu'elle concerne. Fixer un maximum pour la durée du travail, c'est établir sous une autre forme un maximum des salaires ; c'est aussi, quoique moins directement, régler le prix des objets fabriqués. Cependant, si le gouvernement met une limite aux bénéfices du capital et du travail, il doit logiquement donner à l'un et à l'autre sa garantie contre les pertes éventuelles qui sont inhé-

rentes à toute spéculation. Du système qui constituerait l'État assureur général des industries et des existences individuelles, au système qui lui attribuerait le monopole de la fabrication et de la propriété, il n'y a réellement qu'un pas. Ce pas, le vice-roi d'Egypte l'a franchi. Les fellahs égyptiens sont-ils plus heureux que les ouvriers anglais ?

Nous approchons du seul district où l'industrie en Angleterre puisse prétendre à un certain caractère d'universalité. Dans les autres cités manufacturières, il y a toujours une branche du travail qui domine, qui attire à elle les capitaux et les ouvriers. Chaque ville de fabrique est en quelque sorte une spécialité : Manchester file, tisse et imprime le coton ; Leeds file le lin et tisse le drap ; Nottingham excelle dans la bonneterie, et Coventry dans les rubans ; Sheffield travaille l'acier ; Wolverhampton, le fer ; Burslem, l'argile ; Newcastle extrait et expédie le charbon. Au sein de ces occupations qui varient peu, les artisans contractent, par la répétition des mêmes actes, des habitudes qui se gravent en caractères ineffaçables dans leur constitution physique et dans leurs mœurs. Chaque manufacture engendre pour ainsi dire une race d'hommes différents : on reconnaîtrait entre mille un serrurier de Wolverhampton, un mineur de Newcastle, ou un tisserand de Nottin:ham.

Birmingham n'a pas cette puissante, mais dangereuse

unité ; les applications de l'industrie y sont innombrables. A l'exemple de Paris, cette ville fait un peu de tout, le fait bien, et au plus bas prix. Seulement Paris recherche davantage le beau, et Bii*mingham Futile ; le génie mécanique opère ici les mêmes prodiges qu'enfante là le sentiment de Fart. A quelques égards, Birmingham est comme une succursale de Paris ; nous fournis-

sons les modèles que copient les ouvriers du comté de Warwick. Le principal fabricant de boutons, à Birmingham, M. Tumer, déclare qu'il est obligé d'avoir un établissement à Paris pour en tirer les dessins et les ornements que les ateliers nationaux ne sauraient fournir (^).

Un autre côté par lequel Birmingham se distingue des grands centres manufacturiers, c'est l'ancienneté de ses industries. Il n'y a rien là qui ressemble à ces gigantesques cités improvisées en moins d'un demi-siècle par la jenny, et par la machine à vapeur ; Birmingham est véritablement l'œuvre du temps. Les fabriques diverses que cette ville renferme ont chacune leur date et se sont établies à leur heure, le sol industriel se formant peu à peu de ces couches surperposées. Avant la révolution de 1688, Birmingham devait, à sa proximité des mines de fer et de houille, l'activité qu'y avait déjà prise le travail des métaux. Ce travail fut borné d'abord à la quincaillerie grossière : la fabrication des clous, qui s'opère aujourd'hui par des moyens mécaniques, occupait alors une multitude d'ouvriers ; les femmes à demi vêtues maniaient le marteau comme les hommes ; les échoppes des cloutiers bordaient les avenues de la ville, et la popula-

(1) Children's employment commission.

tion de Birmingham, telle que la décrit Hutton en 1741, n'était qu'une tribu de forgerons.

Après la révolution de 1688, une commande du gouvernement, obtenue à propos, y naturalisa la manufacture des armes à feu, manufacture aujourd'hui si considérable, que, de 1804 à 1818 seulement, les ateliers de Birmingham ont pu livrer, soit à l'État, soit au commerce, cinq millions de fusils, de pistolets ou

de mousquetons. En ce moment, ils fabriquent dix à douze mille canons de fusil par mois ; et la guerre survenant, la production serait aisément doublée. Le gouvernement, secondant l'essor d'une industrie aussi profitable à sa politique, a établi à Birmingham un tir d'épreuve où l'on essaie les canons de fusil avant de les monter. Bientôt la manufacture des armes blanches est venue se placer, comme un complément naturel, à côté de la manufacture des armes à feu ; en sorte que cette ville alimente encordes arsenaux de l'Angleterre, après avoir longtemps approvisionné ceux de la coalition.

Un peu plus tard, la mode fit surgir à Birmingham la fabrication des boutons et des boucles, dont l'une a passé avec la mode, dont l'autre inonde encore de ses produits l'Angleterre, les Etats-Unis et l'Amérique du Sud. Vers la fin du xviii^e siècle, l'industrie de cette ville embrassait déjà la quincaillerie fine, la sellerie, la tabletterie, la bimbeloterie ; et Burke avait pu dire, avec une sorte d'orgueil, qu'elle était ce la boutique de joujoux [toyshop] de l'Europe. » Depuis, l'Allemagne et la France ont fait, à la bimbeloterie anglaise, une concurrence qui a beaucoup réduit les dimensions de cette industrie ; mais, en revanche, Birmingham s'est enrichi de plusieurs pro-

192 ÉTUDES StB L'ANGLETERRE.

duis nouveaux. La fabrication des épingles y a pris une importance telle qu'il en sort 2 à 3 milliards d'épingles par semaine. Depuis que l'usage des plumes d'acier s'est répandu en Angleterre, Birmingham en livre au commerce quatre-vingt à cent mille grosses par an ; un seul fabricant emploie 250 ouvriers, et débite 40 tonnes d'acier. L'application du vernis laque au carton-pâte, ingénieuse création de Bakerville, a donné nais-

sance à une industrie que Birmingham exploite avec un grand succès, et que Paris est parvenu à s'approprier. La verrerie, les cristaux, les bronzes, les tôles, les plaqués, et la bijouterie commune complètent la nomenclature des fabriques qui composent cet ensemble manufacturier, pareil à une pièce de marqueterie.

Birmingham peut revendiquer sa part, et une part prépondérante, dans la révolution industrielle qui a couronné les progrès du dernier siècle. Ce fut là que commencèrent, dès 1738, et sous les auspices de John Wyatt, ces essais encore informes de filature que le génie d'Arkwright devait amener trente ans plus tard à leur maturité. L'établissement de Northampton, le second fondé par Wyatt, ne renfermait que 250 broches qui exigeaient l'emploi de 50 ouvriers, un ouvrier pour cinq broches : voilà quelle fut l'apogée de cette invention à son début ! Aujourd'hui, au moyen des métiers à moteur continu {self-acting} 2,000 broches sont souvent placées sous la surveillance d'un seul ouvrier, aidé de son rattacheur.

Mais, si la filature, après ces humbles et malheureux essais, dut se greffer, pour devenir féconde, sur l'industrie du Lancastre et des comtés de Nottingham et de

Derby, l'invention de la machine à vapeur, originaire de Glasgow, ne trouva qu'à Birmingham les moyens de se développer. Ce fut un manufacturier de cette ville, M. Boulton, qui, mettant ses capitaux et son intelligence commerciale au service de Watt, établit de concert avec lui, dans ses ateliers de Soho, la première fabrique de machines à vapeur. Cet établissement, fondé en 1773, eut pendant longtemps le privilège exclusif de fournir le nouveau moteur à l'industrie de l'Angleterre, et devint la source d'une fortune colossale pour ceux qui l'avaient créé. Aujourd'hui que

chaque ville manufacturière compte plusieurs ateliers de construction, ceux de Soho conservent encore leur vieille réputation, et le fils de Watt s'honore de les diriger. Au reste, les propriétaires ne se bornent pas à construire les machines, ils les emploient. C'est dans l'établissement de Soho que se frappe, depuis l'année 1783, la monnaie de cuivre qui circule dans le royaume; l'on y fabrique aussi des bronzes, du plaqué et de la vaisselle d'argent.

La situation de Birmingham commande cette variété dans ses industries. Tous les autres centres manufacturiers ont une destinée en quelque sorte maritime. Les fabriques de Manchester, de Leeds et de Glasgow, les forges de l'Ecosse et du pays de Galles, les mines du Cornouailles et du comté de Durham touchent à la mer, et invitent par conséquent à l'exportation. Birmingham, placé au cœur de l'Angleterre, à une égale distance de la mer du Nord et de la mer d'Irlande, de la Tamise et de la Mersey, sur la limite qui sépare les comtés agricoles du sud et de l'est des comtés industriels du nord et de l'ouest, devait être un lieu d'échange, un entrepôt,

un port intérieur. De là, l'infinie diversité de ses produits. Une industrie qui exporte peut se confiner à deux ou trois genres, car la spécialité, dans le commerce extérieur, est la condition du succès. Dans le commerce intérieur, au contraire, comme il faut pourvoir aux mille besoins de la société, un article en entraîne un autre, et toute manufacture procède par voie d'assortiment. Les avantages naturels de cette position se trouvent complétés depuis que, par rétablissement des chemins de fer, Birmingham marque le point d'intersection des deux grandes lignes qui vont de Liverpool et de Manchester à Londres, de Newcastle et de Hull à Bris-

tol. Du centre où viennent aboutir ces rayons, il n'y a pas de point extrême que l'on ne puisse atteindre en trois, quatre, cinq ou six heures. Des canaux presque parallèles transportent les produits encombrants. Pourtant ce qui fait la principale richesse de Birmingham, ce sont les districts manufacturiers qui relèvent de cette grande cité : dans un rayon de trente lieues en allant vers le nord, se trouvent échelonnées les forges du Staffordshire, parmi lesquelles les seules usines de Bilston fournissent autant de fer que la Suède tout entière, et celles de Stourbridge qui occupent 5,000 ouvriers ; les poteries de Burslem et des environs ; les quincailleries de Wolverhampton , de Willenhall, Walsall et Sedgely ; la coutellerie et les plaqués de Sheffield ; le tout établi sur un banc de houille continu, qui appelle un nombre prodigieux de mineurs, et qui fait circuler chaque année sur les canaux de l'Angleterre quatre à cinq millions de tonneaux. L'influence de ces industries auxiliaires sur la prospérité de Birmingham a été ren-

due évidente par le recensement de 1841, qui constate que 54,000 personnes, ou environ 30 pour 100 du nombre des habitants, étaient étrangères au comté de Warwick. Au reste, l'accroissement de la population n'a pas été moins extraordinaire ni moins rapide que dans les métropoles de la laine et du coton : Birmingham renfermait en 1781, 50,000 habitants; en 1801, 73,670; en 1811, 85,755, en 1821, 106,722; en 1831, 146,986, et en 1841, 182,922. Cette augmentation représente près de 38 pour 100 dans la période décennale de 1821 à 1831, époque où Birmingham et Sheffield nouèrent avec les États-Unis des relations plus étendues, et où commence l'ère des chemins de fer ; elle s'était élevée à 47 pour 100, dans la période vicennale de 1781 à 1801, marquée par l'introduction de la machine à vapeur.

L'aspect de la ville répond à ces données de son état industriel. Elle figure un carrefour de larges rues, une espèce de forum que les multitudes environnantes envahissent à un jour donné, tantôt dans un but politique, et tantôt dans un intérêt commercial. On voit bien vite que la bourgeoisie, qui fait partout la base des populations urbaines, ne s'élève guère à Birmingham au-dessus des régions inférieures de la société. Rien n'y affecte de vastes proportions, pas même le travail, qui présente dans les comtés du nord un aspect si grandiose. Le seul édifice un peu remarquable est la salle de l'hôtel de ville [townhall] où se tiennent les réunions publiques, et qui est la tribune aux harangues de cette communauté d'ouvriers. Les principales rues sont occupées par des revendeurs ou détaillants, car aucune ville d'An-

gleterre, après Londres, ne renferme plus de boutiques. Les ouvriers habitent des cours fermées, une maison pour chaque famille, et chaque cour réunissant de quatre à vingt maisons. On comptait à Birmingham, il y a quelques années, 2,010 cours, renfermant 12,254 maisons et 48,916 personnes, ou quatre personnes par habitation (^). Le loyer d'une maison est en moyenne de 3 shillings 1/2 par semaine, le prix d'une chambre à White-Chapel ou à Spitalfields.

Ces petits cloîtres industriels ne sont rien moins que des modèles de propreté. Comme il n'y a qu'une pompe par cour, un seul trou aux cendres pour recevoir les résidus, et un seul lavoir, chaque ménagère ne manque pas de prétexte pour se relâcher de la rigueur de ses fonctions. L'usage d'engraisser des porcs contribue encore à augmenter les dépôts et les émanations qui vicient l'atmosphère (^) ; mais comme, après tout, les familles ont de l'air et de l'espace, comme les caves ne sont pas habitées ainsi

qu'à Liverpool et à Manchester, les maladies font moins de ravages, et Birmingham jouit comparativement d'une sorte de salubrité (^). Le doc-

(1) Sanitary condition of labouring classes.

(*) S'il faut en croire les huit médecins qui ont signé le rapport inséré dans l'ouvrage de M. Chadwick {Sanitary condition, etc.}, la TOie publique servirait littéralement de voirie. Je me borne à reproduire ici le texte anglais, dont notre langue n'admettrait pas la crudité. « It is a common custom throughout the town to empty the contents of the ash-pits and privies in the night into the streets, from which they are carted away early on the following morning. But some filth always remains after this proceeding and continues, until it has entirely evaporated, to be an annoyance to the neighbourhood. Deposits are made on the side of the canals, until they are removed in boats into the country. »

(*) A Birmingham, en 1832, l'on n'a compté que vingt-quatre cas de

BIRMINGHAM. 491

teur Duncan évalue la mortalité de cette ville à un décès par an sur 36 79/100 personnes ; il est vrai que l'on n'y compte que 3,300 habitants par mille carré de surface bâtie, c'est-à-dire un peu moins qu'à Londres, et beaucoup moins qu'à Manchester, ainsi qu'à Liverpool.

Pendant la dernière moitié du dix-huitième siècle, le sol aux abords de la ville était divisé en petits jardins, que les ouvriers louaient à raison d'une guinée et demie par an. Là, dans la belle saison, après leur travail, ils passaient la soirée à cultiver des lé-

gumes et des fleurs, simple et salubre occupation qui était pour eux une source de plaisirs. Depuis cette époque, les jardins ont graduelle* ment disparu pour faire place aux maisons ; et comme Birmingham, de même que Manchester et Liverpool, n'a pas de promenades publiques, les ouvriers manquent d'un lieu de récréation où ils puissent, une ou deux fois par semaine, respirer un air plus salubre et plus pur que celui des rues ou des ateliers. Telle est cependant l'excellence d'un site élevé de cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer, formé de plusieurs collines et baigné par plusieurs ruisseaux, que la vie moyenne à Birmingham, par une exception très-remarquable, a presque la même durée que dans les districts ruraux.

La mortalité dans l'âge le plus tendre est presque aussi considérable qu'à Manchester, et elle tient aux mêmes causes. La moitié des enfants qui naissent succombent avant la sixième année. Dans les autres districts du comté, la proportion des décès au-dessous de cinq ans n'est que de 35 pour 100. Or, quand on songe que la

choléra, pendant qu'à dix milles de là, le choléra dépeuplait la petite Tille de BUskon.

498 irUDES SUR L'ANGiETERRE.

\ie moyenne dure tout aussi longtemps à Birmingham que dans les campagnes, il faut bien reconnaître que les circonstances atmosphériques n'ont aucune part à Tespèce d'épidémie qui moissonne tant d'enfants au berceau. Cette épidémie est principalement de Tordre moral ; on en trouve la cause dans l'absence de ces soins maternels que la nature, pour le distinguer des animaux, a rendus plus nécessaires à l'homme que l'air et le lait. A

Birmingham comme à Manchester, le travail dissout la famille. Les femmes, employées dans les ateliers, négligent leurs devoirs domestiques, et cette négligence résulte de l'habitude encore plus que de la nécessité. La jeune fille, accoutumée dès l'enfance à l'existence tout extérieure des populations industrielles, ne sait pas ou ne veut pas, en se mariant, former autour d'elle un intérieur ; elle continue à fréquenter les ateliers, travaille pendant sa grossesse jusqu'au dernier jour, reprend l'ouvrage trois semaines après, et confie alors ses petits enfants aux soins de quelque vieille femme ou de quelque autre enfant à peine plus âgé que les siens ; cette surveillance lui coûte à peu près autant que son travail lui rapporte (*). Toutefois, l'insouciance des mères ne va pas, comme dans les districts cotonniers, jusqu'à l'expédient barbare de ces potions opiacées qui n'endorment la faim ou les cris qu'en altérant le principe même de la vie.

Si les ouvriers vivent plus longtemps à Birmingham qu'ailleurs, cela ne veut pas dire qu'ils soient beaucoup plus robustes. Dans l'échelle sanitaire du royaume, la

(») Children's employment commission.

population de la ville occupe ce degré intermédiaire qui n'est ni le rachitisme, ni la vigueur, se maintenant presque à une égale distance de la maladie et de la santé. En entrant à Birmingham, on n'est pas frappé du spectacle de cette dégradation physique qui signale, dans quelques districts, les familles des tisserands et celles des fileurs ; mais on n'y aperçoit pas non plus la race herculéenne que Ton rencontre parmi les ouvriers des mines et des forges, ces athlètes du travail qui, selon l'expression des commissaires du gouvernement (*), traversent la vie comme des coqs de combat. Aussi plus de la moitié des volontaires qui se présentent

pour entrer dans les rangs de l'armée sont rejetés comme impropres au service militaire (^), et, ce qui indique plus que tout autre symptôme l'affaissement des constitutions, les maladies de poitrine comptent pour un tiers environ dans les décès.

J'ai comparé l'industrie de Birmingham à celle de Paris ; les mêmes analogies se font remarquer entre les populations des deux cités. Sans doute on chercherait vainement à les ramener à un type commun ; mais les habitants de Birmingham sont, par rapport à ceux de Manchester et de Glasgow, ce que sont les habitants de Paris par rapport à ceux de Lille et de Rouen. C'est la même supériorité dans les deux cas. Cependant l'ouvrier de Birmingham n'a pas, comme celui de Paris, ce goût inné et cette élégance personnelle que communique un

(*) « They live their lives, as fighting cocks. » {Children's commission.) (>j « Out of 613 men enlisted almost ail of whom come from Birmingham and flve other neighbouring towns, only 238 were approyed for service. » (W.)

commerce journalier avec les travaux de luxe, de mode et d'art. Il a l'air gauche et lourd sous sa longue blouse blanche qui traîne jusqu'aux talons. Pour compléter cet accoutrement d'un autre siècle, il porte volontiers des culottes courtes et des bas bleus. N'allez pas croire qu'il soit indifférent à une certaine prétention de toilette. Les femmes pâles et osseuses se drapent dans un châle fané ; les hommes, par une exception assez rare dans les villes de fabrique, ont souvent deux habillements complets ; et les marchands d'habits sont aussi nombreux dans la ville que les débitants de boissons. Même recherche dans le choix des aliments. Les ouvriers de Birmingham ne vivraient pas, comme ceux de Bolton ou de Stockport, de pain, de lard et de pommes de

terre; il leur faut les meilleures viandes et les morceaux les plus délicats. Dans la semaine, ils se nourrissent de côtelettes et de beafsteaks ; le dimanche, ils se font servir les rôtis les plus succulents [best joints). Souvent le chef de la famille dîne à la taverne, pendant que sa femme et ses enfants, réunis autour d'un ragoût de pommes de terre, pâtissent de cet égoïsme sensuel. L'ouvrier, à Birmingham, ne s'enivre pas de quelque liqueur brutale telle que le genièvre ou le whiskey, il boit habituellement de la bière, et souvent des vins étrangers. Par exemple, et ceci achève de caractériser la race, son appétit n'est pas au niveau de sa sensualité : il faudrait, selon un témoignage officiel (^), deux repas comme le sien pour apaiser la faim d'un laboureur.

Ce goût du luxe et de la bonne chère, qui se manifeste

(i) Children's employment commission.

à Birmingham, montre que le travail y est plus productif que régulier, et que les hommes y jouissent habituellement d'une sorte de loisir. Dans la fabrique parisienne, les ouvriers qui gagnent de 5 à 10 francs par jour, ne travaillent qu'un certain nombre de jours par semaine et qu'un certain nombre d'heures par jour. Dans les ateliers de Birmingham, la journée effective se prolonge rarement au delà de dix heures; beaucoup d'artisans se reposent en outre le dimanche, le lundi et le mardi. Or, il est dans la nature de l'homme, dès qu'il obtient du loisir, de le consacrer aux plaisirs des sens avant de songer aux plaisirs de l'esprit ; et il se passera du temps avant que la réduction ou l'intermittence du travail tourne au profit de l'intelligence des travailleurs.

Pénétrons plus intimement dans l'organisation de cette industrie. On sait que la puissance manufacturière, de l'autre côté du

détroit, a suivi l'exemple de la propriété foncière, et qu'elle s'est constituée à l'état féodal. Une filature, une mine, un haut fourneau est une véritable baronnie dont le propriétaire, commandité par les banques et gouvernant à l'aide des machines le feu et l'eau, a une autorité moins arbitraire mais plus absolue sur ses ouvriers que les seigneurs du moyen âge sur leurs vassaux. Les ouvriers sont enrégimentés, et rien ne ressemble plus à une colonie militaire que ces colonies industrielles dont la manufacture est comme la citadelle, la cheminée de la machine, le drapeau, et où le manufacturier, en admettant ou en excluant une famille, exerce indirectement le droit de vie et de mort sur les membres qui la composent. Là, les ouvriers, ne pou-

Tant pas traiter avec les maîtres de puissance à puissance, ont recours au procédé universel des faibles et des opprimés : ils conspirent. L'aristocratie manufacturière est ainsi une espèce de despotisme tempéré quelquefois par des révoltes, et tous les jours par des coalitions.

On a déjà vu que les petits fabricants de draps qui habitent les campagnes voisines de Leeds et les districts septentrionaux du pays de Galles faisaient exception à ! cet état de choses, qui semble être en Angleterre la loi |

du travail, et qui se développe avec les progrès de l'industrie. C'est la démocratie industrielle à l'état domestique et en quelque sorte patriarcal. Birmingham va nous présenter un phénomène non moins extraordinaire, la démocratie industrielle dans une vaste cité et jusque dans les ateliers que la vapeur fait mouvoir.

Pendant que les capitaux tendent à se concentrer dans la Grande-Bretagne, ils se divisent de plus en plus à Birmingham.

L'industrie de cette ville, de même qu'en France la culture du sol, est descendue à l'état parcellaire. On y rencontre peu de grandes fortunés et à peine quelques grands établissements. Certains manufacturiers opèrent avec un fonds de 10 à 20,000 francs ; la plupart n'ont pas plus de cinq à six ouvriers, le maximum est généralement de cinquante par fabrique. En 1843, à une époque où les produits annuels de Birmingham atteignaient une valeur de 80 à 90 millions de francs, on supposait que cette production se partageait entre 4,000 fabricants, ce qui représente une moyenne de 20,000 francs pour chacun. En 1841, la commission sanitaire, ayant à déterminer l'influence qu'exerce chaque genre d'occupation sur la santé des ouvriers, déclara-

rait qu'elle avait dû renoncer à remplir sa tâche (*), attendu la difficulté d'interroger cette multitude de fabricants, qui, seulement pour les quatre-vingt-dix-sept industries propres à Birmingham, étaient au nombre de deux mille.

Cette organisation industrielle tient à la nature même des travaux. Dans les manufactures où la puissance mécanique domine, les rouages multipliés qui concourent à la production exigent une mise de fonds considérable, et l'intérêt du capital ne pouvant être couvert que par de vastes opérations, il faut nécessairement que la direction se concentre dans un petit nombre de mains. Alors la machine est tout, et l'homme n'est rien. Le talent et quelquefois* le génie se montrent dans le mécanisme de la fabrique; mais l'œuvre marche ensuite d'elle-même, et l'ouvrier, réduit à un rôle auxiliaire, n'a plus besoin que d'un peu d'attention pour suivre la besogne qui lui est tracée. Aussi ne doit-on pas s'étonner si la femme remplace bientôt l'homme, et si plus tard l'enfant vient la supplanter. Quelque jour, une machine sera substituée à l'enfant

lui-même; les ateliers achèveront de se dépeupler, et l'on verra tous les métiers se mouvoir mystérieusement dans la solitude, avec une émulation infatigable, au simple commandement d'un chauffeur.

A Birmingham, au contraire, le travail est purement manuel. On emploie les machines comme un accessoire de la fabrication ; mais tout dépend de l'adresse et de l'intelligence de l'ouvrier. Le capital, en pareil cas, c'est l'habileté acquise. Avec un peu d'argent ou de crédit,

(1) Sanitary condition of the labouring classes.

hOi ETUDES &UR L'ANGLETERRE.

un ouvrier, pourvu qu'il ait des outils, peut travailler pour son propre compte ; U n'en faut pas davantage pour prendre rang, par exemple, parmi les fabricants de quincaillerie, de bronzes, de boutons et de plaqués.

Cela se fait de diverses manières. Tantôt l'ouvrier travaille chez lui avec deux ou trois apprentis, achetant la matière première, qu'il revend ensuite ouvrée aux marchands. Comme Fondeur est ordinairement dans les combles de la maison, on désigne ces hommes par le sobriquet de fabricants en galetas [garret men] ; ce sont, bien qu'à un degré inférieur, les fabricants en chambre de Paris. Ces petits manufacturiers ne se forment une clientèle qu'en cédant leurs produits au-dessous du cours : aussi leurs profits, qui sont considérables dans les moments où le commerce prospère, tombent-ils bien bas dans les époques de stagnation. Tantôt des facteurs ou courtiers (middlemen) s'entre-mettent entre le marchand et l'ouvrier. Le marchand leur livre la matière première, qu'ils se chargent de lui rendre ouvrée à un

prix convenu. Ils sous-traitent ensuite, au rabais, avec l'ouvrier, de l'exécution des commandes. C'est le mode de fabrication sans contredit le plus vicieux, car il laisse généralement la plus grande part de bénéfices à la classe d'hommes qui a la moindre part au travail. Les intermédiaires ne sont vraiment utiles dans l'industrie que lorsqu'ils servent de lien entre l'entrepreneur et les agents de la production. Or, l'emploi des facteurs à Birmingham, et dans les environs, a précisément l'inconvénient d'empêcher toute relation entre les marchands qui font les commandes et les ouvriers-fabricants qui doivent les exécuter. Le courtier, étant maître du mar-

mRMINGHAH. 505

ché, peut, avec la même facilité, exagérer pour le marchand le prix des façons, et le réduire pour l'ouvrier au minimum du salaire. Il tient dans ses mains les clefs de la production ; et, comme il n'envisage que son intérêt personnel, il ne s'en sert ni au profit de l'art ni dans des vues d'humanité. Ce despotisme aurait les plus fâcheuses conséquences, sans la ressource toujours offerte aux ouvriers de passer d'une occupation à une autre, au milieu de cette infinie variété d'articles qui constituent l'industrie de Birmingham. A Wolverhampton, à Willenhall, et dans les villes qui ont une spécialité de travail, le système que je signale a fait descendre les populations au dernier degré d'abaissement.

Ce qui caractérise plus particulièrement la constitution industrielle de Birmingham, c'est le procédé au moyen duquel les petits fabricants se procurent le moteur mécanique qui semblait appartenir par privilège aux grands établissements de production. A Manchester, on peut prendre à loyer des filatures, des teintureries, ou seulement des machines à vapeur ; en traversant

le quartier des manufactures, vous lisez souvent sur la porte d'une usine ces mots, qui frappent aussi les regards à Paris le long du canal Saint-Martin : « Force à louer (*). » Dans les campagnes du Yorkshire, les fabricants de drap établissent par voie d'association des usines dont la puissance est au service de tous et de chacun. Ce que l'association a fait, pour les petits drapiers de Leeds, a été à Birmingham l'œuvre de la spéculation. Voici, en quelques mots, la description de ce procédé, qui montre

(») « Power to Ut. ».

à quel point est poussée en Angleterre la division du travail.

On établit une machine à vapeur dans un bâtiment qui contient une multitude de chambres d'inégale grandeur. La machine fait mouvoir des arbres qui transmettent le mouvement à des volants placés dans chaque pièce. Chacun de ces petits ateliers a pour mobilier un tour, des bancs, et les outils appropriés aux divers genres de travaux. Un ouvrier, ayant reçu des commandes qui peuvent occuper une semaine ou un mois ou une saison, prend à loyer un ou plusieurs ateliers, selon ses convenances, et stipule qu'une certaine somme de force lui sera fournie. 11 réalise ainsi, en disposant d'un faible capital et en produisant sur une petite échelle, tous les avantages que donne ailleurs aux grands capitalistes l'emploi de la vapeur ; et comme les établissements qui distribuent la force en détail sont nombreux dans la ville, la concurrence que se font les propriétaires en réduit le loyer à un taux qui rend le système accessible et l'usage universel. Des ateliers, avec leur mobilier et leur moteur, se louent aussi couramment que les appartements d'un hôtel garni.

On comprend que ces facilités offertes au travail aient eu pour effet de multiplier la classe des ouvriers-fabricants, de stimuler la concurrence et d'amener une diminution extraordinaire dans le prix des objets fabriqués» Lorsque l'industrie, à Birmingham, relevait de quelques manufacturiers qui étaient assez riches pour payer le travail comptant et pour livrer néanmoins leurs produits à crédit, le producteur faisait la loi au consommateur et fixait lui-même le bénéfice auquel il pensait avoir droit.

Aujourd'hui que la classe des grands manufacturiers a disparu, que la fabrique attend les commandes, et que le fabricant dépend, comme l'ouvrier autrefois, du salaire de la journée ou de la semaine, le consommateur est le maître ; il ne lui reste plus qu'à faire justice des intermédiaires, marchands ou courtiers, qui se placent entre le producteur et lui pour les tromper tous les deux.

Depuis 1815, le prix des articles de Birmingham a baissé de 50 à 60 pour 100. Cette diminution a été principalement sensible dans la quincaillerie, où elle atteste bien moins le progrès de l'industrie que la détresse des travailleurs. En consultant la quote nominale des articles, on croirait que les prix sont aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a cinquante ans. La valeur apparente n'a pas changé, en effet ; c'est l'escompte alloué aux marchands qui varie seul et qui donne le cours de la marchandise. A Birmingham, l'escompte représente 60 à 70 pour 100 de la valeur ; à Wolverhampton, 70 à 80 pour 100 ; à Willenhal, 80 et même 90 pour 100. Souvent même, quand le commerce ne va pas, le fer ouvré se vend au poids et pour le prix du fer brut.

De pareils faits surprendraient moins en France. Nos commerçants ont des habitudes mesquines ; opérant sur de faibles quantités, ils se livrent trop souvent à des calculs étroits ; on les

accuse d'avoir plusieurs prix, et de ne pas apporter dans les affaires cette franchise qui les simplifie. Pourtant nos places de commerce ou d'industrie ne présentent nulle part un brocantage comparable à celui qui est devenu en Angleterre l'état normal d'une industrie qui défie toute concurrence étran-

508 ÉTUDES SDR L'ANGLETERRE.

gère et qui exporte annuellement une valeur de 30 à 40 millions. Les manufacturiers de Sedan allouent, il est vrai, aux marchands des escomptes qui atteignent quelquefois la proportion de 14 à 18 pour 100; dans les articles de Paris, l'escompte varie depuis 15 jusqu'à 30 pour 100, mais c'est là l'extrême limite de l'abus. On peut s'étonner de le voir poussé bien plus loin, dans un pays comme la Grande-Bretagne, où le commerce a généralement tant de grandeur, où les marchands vendent à un prix fixe, et où les affaires les plus colossales se traitent sans ambages, sans finesses ni temps perdu, par oui ou par non; mais l'industrie de Birmingham, et des villes similaires, est une exception à l'ordre général de cette société, et toute anomalie sociale se manifeste par de monstrueuses proportions.

Chez nos voisins, le travail, de même que la liberté, semble ne pouvoir se développer que sous la tutelle d'une aristocratie fortement constituée. Cette aristocratie est souvent imprévoyante et quelquefois oppressive : elle ne remplit pas toujours le rôle providentiel que ses membres ont accepté ; partout cependant où son autorité ne se fait pas sentir, l'anarchie commence. Bon ou mauvais, il n'y a d'ordre possible dans la Grande-Bretagne que celui qu'elle établit. C'est un pays où il vaut encore mieux être serf qu'affranchi. L'industrie britannique, bien qu'elle soit l'apanage d'un petit nombre de familles, présente le spectacle d'une

concurrence intérieure qui excède à coup sûr les besoins du progrès et du bon marché. Que serait-ce donc, si les barrières, qui arrêtent la foule à l'entrée de cette carrière ardue, allaient s'abaisser? Si la production, dans l'état actuel, est en

avant de la consommation, mise à un régime démocratique, elle encombrerait certainement les entrepôts et réduirait les prix à rien, à force de les avilir. Ajoutons que les grands capitalistes, dans leurs rivalités, ne mettent pour enjeu que leur fortune, tandis que les petits, comme le marchand de Shakspeare, jouent leur chair et leur sang. Il n'y a pas assez de modération dans le caractère anglais pour l'état démocratique. La démocratie ne convient ni aux peuples sensuels qui prennent le plaisir pour but de la vie, ni aux nations naturellement avides et dont l'ambition ne connaît pas de bornes. C'est pourquoi, dans l'industrie comme dans le gouvernement, la forme aristocratique est nécessaire au peuple anglais. En lui servant de frein, elle lui sert d'appui.

Il y eut un moment où les chefs de l'ordre manufacturier sortirent du plus épais de la foule. Alors les Arkwright, les Strutt, les Ashton, les Peel, les Gobden, se firent jour : des ouvriers, des commis, des fils de fermiers, devinrent la souche de cette nouvelle noblesse, qui depuis a serré ses rangs et n'admet plus d'alliage ; mais alors on était dans un temps de révolution. On marchait à la découverte et à la conquête du monde industriel ; chaque travailleur avait en perspective le gouvernement d'une filature, c'était son bâton de maréchal. La conquête une fois accomplie, l'on s'est organisé pour la défense, et l'industrie a eu sa féodalité. Il est presque aussi difficile aujourd'hui à un simple ouvrier de s'élever au-dessus du poste de contre-maître qu'à un soldat de l'armée britannique de parvenir aux grades qui appartiennent

aux officiers commissionnés. A Dieu ne plaise que j'approuve cette espèce de déchéance qui pèse sur

.SIO ÉTUDES SUK L'ANGLETERRE.

une population tout entière, et que j'érige ici le fait en droit ! Pourtant, lorsqu'on observe sans prévention cet ordre social, il est impossible de ne pas remarquer qu'il s'est assimilé les individus au point de convertir l'inégalité en une sorte de droit naturel. L'ouvrier anglais accepte son infériorité en présence de ses chefs, et il a besoin de la sentir. Faites-le sortir des rangs de cette hiérarchie dans laquelle il est enrégimenté, à l'instant il perd de sa valeur comme homme et comme instrument de travail. Tous les manufacturiers du continent qui ont fait venir des ouvriers du Lancastre ou du Stafford n'ont pas tardé à s'en débarrasser, les trouvant d'un mauvais exemple, d'un caractère difficile et incapables d'une conduite régulière.

Certaines races ont une aptitude pour ainsi dire universelle. Les Slaves sont de vrais Protées, également propres à la paix et à la guerre, sensibles à la poésie, organisés pour la musique, et néanmoins se façonnant promptement aux exigences de l'industrie. Le paysan russe est un charpentier adroit aussi bien qu'un patient laboureur. Et qui ne sait que l'avenir industriel de l'Autriche repose sur ces montagnards de la Bohême, que l'on avait oubliés depuis la guerre de Trente ans? La race anglaise est au contraire, individuellement, ce qu'il y a de moins complet au monde. L'Anglais naît avec une disposition spéciale, et comme une partie d'un tout; il porte en lui le principe de la division du travail*. Placé en son lieu et de manière à suivre sa vocation, il contribuera merveilleusement à l'harmonie de l'ensemble ; jeté

hors du cadre qui le contenait , on dirait qu'il n'est plus bon à rien. La nature , qui a donné au génie bri-

BIRMINGHAM. ' 54 i

lannique plus d'exactitude et de profondeur que d'étendue, semble avoir voulu que chaque individu dans la nation ne sût et ne fît qu'une seule chose. De là cette nécessité de la grande industrie, qui localise les hommes ainsi que les pièces d'une machine, et qui condamne tel d'entre eux à user son intelligence sur une pointe d'é* pingle ou sur une tête de clou.

Ainsi, le génie même de la nation, indépendamment des circonstances, pousse invinciblement l'industrie anglaise dans les voies de l'aristocratie. Ce qui le prouve, c'est que le travail individuel et isolé est, dans la Grande- Bretagne, infiniment moins prospère que le travail de ces associations dont chacune représente une espèce de clan manufacturier. Sans sortir des districts sur lesquels s'étend l'action de Birmingham, on peut comparer les résultats des deux procédés.

. Birmingham est situé, comme on Ta déjà vu, sur la lisière des comtés de Warwick et de Stafford, au centre d'un district industriel qui le cède à peine en importance aux comtés d'York et de Lancastre. Ce district s'étend de Stourbridge à Sheffield, et renferme une population d'un million d'hommes (*), dont l'agriculture n'emploie qu'une faible partie. C'est le monde de l'industrie métallurgique, dont les deux pôles sont figurés par Birmingham et par Sheffield, les deux marchés sur lesquels se versent tous les produits. Dans l'intervalle, le travail de la matière première, l'extraction de la houille et du minerai, la fabrication de la fonte et

du fer, appartient aux régions aristocratiques { la démocratie industrielle

(1) Comté de Warwick, 401,715 habitants; comté de Stafford, 510,505; Sheffield, 111,000.

s'empare ensuite du métal et le façonne pour les usages de la vie : elle s'applique à la quincaillerie, à la coutellerie, au placage et aux choses d'ornement.

La fabrication du fer est au nombre des industries qui ont fait depuis le commencement du siècle les plus rapides progrès. En 1796, quelques années après la découverte, du traitement par le coke, la Grande-Bretagne ne comptait que 121 hauts fourneaux, produisant 124,000 tonnes de fer brut ; en 1839, il existait dans le Royaume-Uni, 529 hauts fourneaux, dont 377 en feu, et la production de l'année s'élevait à 1,240,981 tonneaux (*). La partie méridionale du comté de Stafford avait d'abord été le siège principal de la métallurgie ; mais une concurrence formidable s'organise dans certains districts plus favorisés de la nature. Les forges du pays de Galles, placées sur le canal de Bristol, lui enlèvent insensiblement les débouchés extérieurs ; les forges de l'Ecosse, où l'on traite le minerai par l'air chaud, et qui emploient un minerai beaucoup plus riche [black band] peuvent livrer leurs produits à meilleur marché : au mois de juillet 1843, la fonte brute ne valait, sur les bords de la Clyde, que 40 shil. (50 fr.) le tonneau. A ce compte , Glasgow aurait pu donner pour moins de 120 fr. la tonne des rails qui coûtaient alors 150 fr. à Cardiff.

La crise de 1842 a bien montré de quel côté l'industrie métallurgique suivait un mouvement ascendant, et de quel côté elle tendait à décliner. La production totale de

(1) En 1840, la production atteignit le chiffre exceptionnel de 1,400,000 tonnes.

L'année 1842 n'est inférieure à celle de 1839 que de 37 milliers de tonnes; mais la perte ne se répartit pas d'une manière égale entre les usines du Royaume-Uni. Il y en a qui ont accru leur production en dépit de la stagnation du commerce ; d'autres ont maintenu leur niveau; d'autres enfin ont dû éteindre leurs feux. Ainsi, les forges méridionales du Staffordshire n'ont produit que 300,000 tonnes, au lieu de 346,000; les forges méridionales du pays de Galles ont rendu au contraire 457,000 tonnes, au lieu de 453,000 ; enfin les forges de l'Ecosse, qui n'avaient donné que 37,500 tonnes en 1830, et 196,960 en 1839, en ont produit 238,750 en 1840, accroissement qui excède la proportion de 600 pour 100 en douze années.

Dans les époques d'activité commerciale, les ouvriers des forges et les mineurs qui travaillent pour les forges obtiennent des salaires très-élevés ; la moyenne n'est guère moindre de 3 sh. 1/2 à 4 sh. par jour (4 fr. 40 c. à 5 fr.); il leur est alloué en outre pour leur usage autant de houille qu'ils en peuvent emporter. On rencontre souvent, sur les routes du Staffordshire, la femme et les enfants du mineur s' éloignant du puits d'extraction, chargés entre eux de 80 ou 100 kilogrammes de houille qui se dressent en pyramides inégales sur leurs chapeaux. Aux époques de disette, le maître de forges et le propriétaire de mines ne suspendent pas le travail ; ils se bornent à le réduire, et le salaire diminue dans la même proportion. Les chefs de cette industrie se réunissent tous les trois mois pour fixer le prix du fer ; ils s'occupent aussi du sort des ouvriers. En 1843, dans un moment où de nombreuses faillites laissaient plu-

:\\ \ ÉTUDES SUR L'ANGLSTERRE.

sieurs milliers d'hommes oisifs, et où l'on craignait que ces multitudes affamées ne fissent une descente en masse sur Birmingham, la sollicitude des manufacturiers s'émut ; on ouvrit des souscriptions, on distribua des aliments, on employa les hommes valides à tracer de nouvelles routes, et une grande calamité fut détournée.

Un autre district du Stafford shire, où les ouvriers, sous la tutelle des grands capitalistes, sont encore dans une aisance à faire envie, est celui des poteries, qui comprend 70,000 habitants répartis entre les petites villes de Sloke sur la Trent, de Longton, de Fenton, de Hanley, de Burslem et de Tunstall. Ce lieu, enrichi par les belles découvertes de Wedgwood , est désigné aussi sous le nom générique d'Etrurie. Les commissaires du gouvernement en font une peinture charmante ; ils rendent hommage à la touchante bienveillance que les fabricants témoignent à leurs ouvriers. Les manufacturiers forment une classe puissante qui doit à ses lumières, non moins qu'à sa richesse, l'influence dont elle jouit. Plus leurs établissements ont d'importance, plus les procédés de fabrication s'y perfectionnent, et mieux leurs ouvriers sont traités : la condition de ceux-ci s'élève en raison directe de celle des maîtres ; l'art et la société avancent du même pas.

Aucune industrie ne procure des salaires plus considérables ; les manœuvres les moins habiles gagnent encore dans les poteries 30 sh. (37 fr. 50 c.) par semaine, ou 6 fr. 35 c. par jour pour dix heures et demie de travail. Dans certains cas, les gains réunis d'une famille représentent 3 à 4 liv. st. par semaine, soit au maximum

500 fr. par mois et 6,000 fr. par an. Combien y a-t-il de chefs d'administration en Angleterre et en France qui jouissent d'un revenu égal à celui des potiers de Burslem ? Aussi les maisons habitées par les ouvriers sont-elles propres, riantes, et souvent meublées avec élégance. Dans quelques ateliers, tels que ceux de dorure et de peinture, le travail est accompagné de chants religieux. En un mot, la population respire le contentement et le bonheur. Ce bonheur n'est pas assurément sans mélange; le bien, qui vient trop facilement, se dissipe de même : les ouvriers des poteries aiment le luxe, la boisson, le jeu, et font peu d'économies. Un d'eux vient-il à tomber malade, il a recours à la maison de charité ou demande des avances au fabricant. Certains détails de la fabrication ont aussi des conséquences funestes à la santé ; mais ces influences pernicieuses se font surtout sentir dans les petits ateliers. Les conditions de salubrité sont meilleures dans les grands ateliers, et Ton y ménage les forces des travailleurs avec plus de scrupule. Les mêmes faits ont été observés à Sheffield, où les ouvriers émouleurs refusent d'employer les procédés de ventilation qui pourraient leur sauver la vie, et où ces précautions d'humanité ne sont prises que par les manufacturiers qui, occupant un grand nombre d'hommes, sentent plus fortement le poids de leur responsabilité. Voilà pour l'industrie centralisée ; venons à l'industrie parcellaire. Il ne faudrait pas juger des effets qu'elle doit naturellement produire, par ceux qu'elle obtient à Birmingham. Partout où le travail se distribue entre mille canaux divers, les conséquences fâcheuses d'une concurrence poussée à l'excès peuvent, dans certains

cas, s'altérer. L'ouvrier chassé d'une occupation émigré vers une autre, et, comme les membres d'une même famille s'appliquent généralement à des métiers différents, les crises com-

merciales, en les frappant, ne leur enlèvent pas toutes leurs ressources. Quand la misère entre d'un côté, l'aisance Tient de l'autre ; ce qui fait qu'ils se réfugient rarement, avant la vieillesse, dans les maisons de charité.

À Birmingham, les salaires se tiennent dans une espèce de région moyenne. Quelques ouvriers d'une habileté supérieure gagnent, les hommes 30 à 40 shillings par semaine, et les femmes 10 à 15 shillings; la commune n'excède guère 1 livre sterling (25 fr.) pour les hommes, et pour les femmes 7 sh. (8 francs 75 cent.]. Les enfants, à l'exception des petits malheureux employés dans les fabriques d'épingles, ne travaillent pas avant l'âge de dix ans ; mais aussi, dès cet âge, aucune loi n'interdit de les assimiler aux adultes pour la durée du travail. L'atelier ne consommant pas la première fleur de l'enfance, les écoles publiques reçoivent un plus grand nombre de pupilles que celles de Manchester. Les progrès de l'instruction à Birmingham semblent avoir tenu ceux du crime en échec. En 1841 , le nombre des arrestations fut de 5,556 ou de 1 arrestation sur 52 habitants; c'est moitié moins qu'à Liverpool.

Mais, encore une fois, si l'on veut voir la démocratie industrielle telle qu'elle est en Angleterre et telle qu'elle peut être, ce n'est pas à Birmingham que l'on doit aller. Il faut l'examiner de préférence dans ces petites villes où le travail se trouve réduit, comme dans les centres aristocratiques, à deux ou trois branches d'occupation,

et OÙ le luxe et la civilisation d'une métropole ne concourent pas à en dénaturer les résultats. 11 faut Tobserver à Wolverharapton et à Willenhall.

LA VILLE DES SERRURIERS

Birmingham, Wolverhampton et Willenhall sont comme les trois degrés de la démocratie industrielle en Angleterre, démocratie qui s'abaisse à mesure que son horizon se restreint. A Birmingham, on l'a vu, elle a des apparences florissantes et se trouve à l'aise au milieu de tant de productions diverses, allant de la quincaillerie aux bronzes, des bronzes aux fabriques d'armes, de celles-ci à la bimbeloterie et aux cristaux. A Wolverhampton, elle descend d'un cran, cette ville n'étant plus en quelque sorte qu'une fraction de Birmingham et n'appliquant ses 40,000 habitants qu'au travail du fer sous toutes les formes. A Willenhall, la dégradation est complète ; ce petit bourg a pris une spécialité dans la quincaillerie : il est exclusivement peuplé de serruriers.

Dans les trois villes, la population a augmenté en raison inverse du bien-être. De 1831 à 1841, l'accroissement a été de 25 pour 100 à Birmingham, de 50 pour 100 à Wolverhampton et à Willenhall. La misère de l'Irlande elle-même n'approche pas de cette fécondité. 11 y a là un état de choses si extraordinaire et si triste à

518 ÉTUDES SUR L'ANGUTERRE.

la fois, que l'on craint de hasarder une impression personnelle ; je me tiendrai donc le plus près que je pourrai du rapport écrit par le sous-commissaire Horne (1), travail remarquable et qui paraîtrait complet, même quand on n'aurait pas publié, à l'appui des conclusions qu'il renferme, les dépositions recueillies sur les lieux.

Wolverhampton est une ville. opulente. On ne trouverait pas à Birmingham un aussi grand nombre de capitalistes possédant de i jusqu'à 10 millions. La plupart de*ces hommes riches ne sont pas des manufacturiers faisant part de leur richesse aux ouvriers par l'accroissement de's salaires, mais bien de simples commis-sionnaires achetant au plus bas prix pour revendre au plus cher, et exploitant sans pitié la détresse des petits fabricants. Des riches et des pauvres, qu'aucune classe intermédiaire ne joint ; deux camps et un fossé entre les deux, voUà l'état social de Wol-verhampton. L'on ne s'étonnera pas si, dans une pareille société, les passions politiques agitent faiblement les esprits. Une seule que&tion est comprise et sert de point de rallieinent ; je veux par-ler des céréales. Avant de songer aux droits politiques, n'est-il pas naturel que ces pauvres gens demandent du pain ?

Wolverhampton n'a pas l'aspect d'une cité industrielle. On tra-verserait vingt fois les rues principales, les seules qui portent un nom, que l'on n'apercevrait pas une manufacture ni un atelier. L'industrie, en Angleterre, a communément bien soin de se mettre en évidence ; elle multiplie les enseignes, les affiches, les placards, et fait

(1) Children's employmmt commissiort.

littéralement violence à l'attention des passants. Ici, au contraire, l'on croirait qu'elle a honte d'elle-même et veut se dé-rober aux yeux. Les ateliers sont cachés dans des impasses et dans des cours, comme les logements des Irlandais à White-Chapel. Les boutiques n'ont pas d'enseignes, ni les maisons de numé-ros. M. Horne compare les fabricants de Wolverhampton à des oiseaux dont les nids sont hors de vue ; mais les oiseaux du moins ne recherchent point la fange et nichent rarement dans les

lieux bas. Voici, au surplus, la description que donne M. Horne des tanières habitées par les maîtresouvriers de Wolverhampton :

« Dans les rues les plus obscures ci les plus sales, on aperçoit des passages étroits qui s'ouvrent à des intervalles tantôt de huit à dix et tantôt de trois à quatre maisons. Ils n'ont guère plus de 2 pieds et demi de largeur sur 6 de hauteur, avec une profondeur de 12 à 24 pieds. Ces passages servent tout ensemble de voie publique et de ruisseau. Après les avoir traversés, vous vous trouvez dans un espace dont l'étendue varie suivant le nombre des maisons ou des huttes qu'il renferme. Cette allée aboutit souvent à un autre passage qui donne accès dans une semblable c  ur. Les espaces les plus charg  s de huttes figurent une sorte de garenne ; il en est m  me un ou deux qui ressembleraient    une colonie de castors, si Ton y jouissait de la vue des vertes prairies et d'un air plus pur.

<c Ces clo  tres ont de Teau, et c'est l   ce qui en diminue Finsalubrit  . Ajoutez que les ateliers^ les maisons et les huttes sont construits sur une l  g  re   l  vation dont la pente s'incline vers le passage. Lorsqu'il y a assez d'espace, l'on   tabli^ une pompe au milieu de l'all  e , non sans danger^ si le bras de la pompe s'  l  ve trop, de briser derri  re soi les vitres d'une crois  e, et d'inonder en face, par le jet de l'eau qui monte, la maison dont la porte serait mal ferm  e.

« Chaque all  e renferme d   deux    quatre maisons, dont une sur deux sert d'atelier« On compte ces passages par centaines    Wolverha  uption. Dans Torigine, ce n'  tait   videmment qu'un sentier que le propri  taire d'une petite maison sur la rue se r  ser-

vait le long de sa propriété pour arriver jusqu'à Tatelier, situé dans une arrière-cour; mais, le nombre des habitants venant à s'accroître, on construisit des chambrés au-dessus des ateliers, et Ton bâtit des huttes partout où Ton put trouver du terrain. Voilà comment la circonférence de la ville put rester la même, pendant que la population augmentait d'année en année.

« Le sol autour de Wolverhampton, étant la propriété de divers particuliers ou de l'église, la ville ne pouvait pas s'étendre. Aussitôt que ce terrain devint disponible, de nouveaux quartiers s'élevèrent mal percés, mal pavés, sans égouts, croupissant dans la fange écumante (*), et où les maisons, habitées par les pauvres, sont déjà des ruines. Souvent ils vivent au rez-dechaussée, lorsque le premier étage s'est écroulé. »

Selon M. Horne¹ le mobilier ne vaut pas mieux que les bâtiments. Grâce à la position naturellement salubre de la ville et au bas prix de la houille qui permet de combattre l'humidité par des feux constamment allumés, ces tristes demeures n'engendrent pas autant de maladies qu'on pourrait le craindre. Cependant les médecins de Wolverhampton assurent que les fièvres pernicieuses, et notamment le typhus, y sont de plus en plus fréquentes (*). Ce qui est certain, c'est que, sous l'influence combinée du mauvais air et des privations, les mœurs s'altèrent et le sang s'appauvrit. L'affaiblissement de la race est particulièrement manifeste dans les enfants, ceux qui semblent robustes à la première in-

(1) «Sugnant pools, colour of dead porter, v?ith a gUsteriDg meiallic film over them. »

(*) Sanitary condition.

spection n'ont que des chairs sans muscles ; la plupart sont maigres, délicats et quelquefois difformes, les filles surtout. Leur stature est rabougrie à un point qui permet difficilement de croire à Tâge qu'ils se donnent. Les enfants de 14 à 15 ans ont la taille des écoliers de 11 à 12 ans dans le reste de l'Angleterre. La puberté vient tard. Un jeune garçon de 15 ans vous parle avec la voix aiguë d'un enfant. De pauvres filles de 16 à 17 ans, loin de présenter les symptômes extérieurs du développement qui commence à cet âge, ressemblent, lorsqu'il leur arrive d'avoir la taille droite, « à des planches de sapin que l'on aurait sciées en deux. » Leurs longues et mélancoliques figures annoncent qu'elles ont conscience des ravages que fait dans leur organisation un travail sans mesure. Leur intelligence, émoussée de bonne heure, ne se développe pas mieux que le corps.

L'éducation de la première enfance est absolument nulle. L'enfant de cinq ans berce l'enfant de deux ans, pendant que l'enfant de sept ans veille sur l'un et sur l'autre, et garde la maison, tout le long du jour, en l'absence des parents. Pour faciliter cette surveillance, les mères administrent à leurs nourrissons, ainsi que cela se pratique à Manchester, des préparations d'opium. Quant aux enfants que l'on abandonne à eux-mêmes, en été, ils jouent et dorment dans la boue ; en hiver, au risque des accidents, qui sont fréquents en effet, ils jouent et dorment devant le feu.

a Tai vu^ dit M. Horne, une petite fille de sept ans, à qui Ton avait confié la tutelle d'un autre enfant de cinq ans et la garde de la huUe que la famille habitait^ les parents la quittant dès six heures du matin pour ne rentrer qu'à six heures du soir.

r>22 KTI'DES SrR L'ANGLETERRE.

La buUc était située dans un creux, parmi des tas de cendres, auprès d'une mine de houille et d'une carrière de pierre sur la route deSedgeley. Cette misérable habitation tombait en ruines : on aurait cru voir un twigvjam abandonné, et, à coup sûr, elle of-frait un abri moins commode que ces huttes fabriquées de troncs d'arbre et à moitié renversées que Ton rencontre dans les soli-tudes du Canada. Cette petite fille recevait souvent la visite des autres enfants du voisinage, qui étaient, comme elle, les tuteurs de la famille et les gardiens de la maison. En rae retirant, j'en aperçus une demi-douzaine de Tâge de sept à neuf ans, dont quatre portaient de plus jeunes enfants sur leur dos, montant le sentier tournant qui menait, à travers les cendres et les débris^ à la hutte située sur le penchant du coteau. »

Ainsi, dès le berceau, les enfants sont abandonnés; à l'âge de sept ou huit ans, aussitôt que l'esprit s'ouvre et que les membres ont un peu de force, on commence à les exploiter. Les petites fa-briques et les ateliers domestiques de Wolverhampton n'étant pas soumis à la loi qui règle le travail des enfants, la journée de ceux-ci dure autant .que celle des hommes ; on ne leur épargne pas les travaux pénibles, et, pour les soutenir dans cette lutte in-égale, on les nourrit à moitié sur la maigre pitance d'un plat de pommes de terre et de quelques harengs.

((Les plus jeunes, dit M. Horne, en quittant Tatelier, vont droit à la maison afin de souper, si même on leur donne à souper, et de se mettre au lit. Les autres rôdent nonchalamment dans les rues pendant une heure ou deux, avant de rentrer dans leurs tristes taudis. Quelquefois les jeunes gens des deux sexes se donnent rendez-vous pour battre le pavé ensemble ; trop fatigués pour se livrer à quelque jeu, ils finissent par entrer dans les ta-

vernes à bière ou à genièvre. Bien peu de jeunes filles, eu égard au nombre de celles qui fréquentent les ateliers, se laissent séduire, et Ton ne compte pas beaucoup

d'enfants naturels. Le mal de la prostitution se répand, il est vrai, dans les rues à la chute du jour ; mais les prostituées viennent presque toutes de Shrewsbury et du Shropshire. La pauvreté du sang, la maigre chère et l'épuisement qui suit le travail, ne laissent aux jeunes filles de Wolverhampton ni temps, ni forces, ni désir pour le mal. Elles sont protégées par l'excès même de leurs souffrances. »

De peur que l'on n'attribue cette chasteté matérielle à la retenue des sentiments, M. Horne nous apprend que le langage des jeunes filles est obscène et sans pudeur. Le commerce entre les sexes, à cet âge, est donc une corruption de l'âme, s'il n'est pas une prostitution du corps. Du reste, point d'affections dans la famille : les frères et les sœurs, séparés de bonne heure, ne se connaissent pas ; les enfants, se voyant traités par leurs parents comme des machines à salaire, ne peuvent ni les respecter ni les aimer. L'éducation à Wolverhampton est en arrière de cent ans. Malgré les efforts que fait le clergé de toutes les communions, on réunit à peine la moitié des enfants dans les écoles du dimanche. Même après avoir fréquenté ces écoles pendant trois ou quatre ans, les enfants ne savent ni lire ni écrire ; il faudrait des méthodes plus sûres que celles que l'on emploie pour éveiller leur attention. Le travail, pesant sur l'esprit aussi bien que sur le corps, étouffe toute autre idée. Un jeune enfant, occupé dans une fonderie, à qui l'on demandait s'il savait lire, répondit qu'il pouvait lire de petits mots, pourvu que ces mots ne fussent pas trop

lourds. Le pauvre malheureux, raisonnant par analogie, voyait dans chaque lettre un poids à soulever.

A Birmingham, les apprentis jouissent d'une indépen-

dance telle, qu'ils font la loi aux maîtres-ouTriers; à Wolverhampton, les apprentis sont des esclaves que les maîtres logent, nourrissent, vêtissent, et traitent comme il leur plaît. Si l'enfant commet une faute, on le prive de nourriture, ou bien on le force à travailler plus qu'il ne doit. S'agit-il de le récompenser, on lui permet de se livrer à un travail extraordinaire ; mais alors, en retour de cette bienveillance, le maître prélève, en forme de tribut, un tiers du produit. Pour retenir plus sûrement l'apprenti dans la dépendance du maître, on ne lui enseigne qu'une seule branche de la fabrication. Après sept ans de servage auprès d'un serrurier, il est hors d'état de faire une clé ou une serrure, ayant passé tout ce temps à limer ou à forger. L'ouvrage vient-il à manquer, le malheureux bat le pavé ou s'enivre, incapable qu'il est de s'appliquer à un autre genre de tra[^]vail.

Cette oppression est tellement dure et tellement constante, qu'elle ne laisse pas même à ses victimes la force de se plaindre. M. Home déclare que des enfants, qui travaillaient douze à quatorze heures par jour pour 1 shilling et demi ou 2 shillings dont pas un penny n'entrait dans leur poche, mal nourris, vêtus de haillons, qui reconnaissaient qu'on ne leur donnait pas suffisamment à manger, souvent malades, battus au point de s'en ressentir un jour ou deux, ont répondu néanmoins qu'ils aimaient leur ouvrage, qu'on les traitait bien, et qu'ils n'étaient punis qu'après l'avoir mérité. Une question telle que celle-ci : ce Vous sentez-vous fatigué? » ne leur avait jamais été faite, et ils ne la compre-

naient pas. Au reste, si les apprentis viennent à porter plainte, le ma*>

gistrat donne toujours raison m maître-ouvrier {*). Dans cette caverne industrielle, il n'y a pas un abus dont tout le monde ne soit complice ; la justice elle-même craint de troubler un ordre de choses qui semble marqué du sceau fatal de la nécessité. Et quelle société que celle dans laquelle les enfants n'ont pas la vivacité de leur âge, où les jeunes garçons sont mornes et apathiques, où les jeunes filles n'ont jamais ni chanté ni dansé, n'ont jamais vu une fleur, et ne connaissent la verdure, selon l'expression de M. Horne, que pour avoir été piquées par une ortie ! Dans la cosmogonie du christianisme comme dans celle de l'antiquité, les tortures ne frappent que les adultes ; il était réservé à notre siècle d'inventer un enfer pour les jeunes enfants.

Ce que devient cette génération élevée dans la servitude, on le verra par la peinture que trace M. Horne de l'état social à Wolverhampton :

« Le nombre des ouvriers sobres et réguliers dans leur industrie est très-limité. Les femmes n'ont pas d'économie, ni les hommes de retenue. Les femmes s'enivrent rarement, mais elles lâchent la bride au penchant de leurs maris pour les dépenses extravagantes. Tant qu'il y a de l'argent dans la maison, la famille mange et boit à discrétion, restant dans ses haillons et ne songeant pas à remplacer son mobilier délabré. La majorité des ouvriers ne travaille pas le lundi ; la moitié d'entre eux travaille peu le mardi. Le mercredi est le jour du marché, et cela sert d'excuse à plusieurs pour ne faire qu'une demijournée. Enfin^ leur présence au marché a souvent des conséquences qui les rendent in-

capables de travailler le jeudi pendant la matinée. Aussi voit-on briller la lampe ce jour-là, dans les

(1) a Always redress for tfae master, not against him. » {Children*s commission,)

ateliers des petits fabricants, jusqu'à dix ou onze heures du soir. Le vendredi, la ville est silencieuse, on ne rencontre personne dans les rues principales ni dans les carrefours : on dirait que les manufacturiers Font abandonnée ; mais les att^liers sont éclairés bien avant dans la nuit et souvent jusqu'au lendemain. Le samedi matin, les rues présentent la même solitude. Chacun travaille pour vivre. Les petits fabricants font travailler leurs femmes, leurs enfants et leurs apprentis presque jusqu'à les tuer ('). Les coups de poing, les soufflets et les malédictions sont administrés libéralement aux enfants, à ce moment critique de la semaine. Le fabricant lui-même ne s'épargne point, et ne quitte pas Touvrage même pour prendre ses repas. Quand il n'y passe pas la nuit, il s*y met dès quatre ou cinq heures du matin, jusqu'à ce que, par des efforts qui vont presque à une férocité de travail, et en déployant la plus grande habileté, il parvienne à terminer en trois jours la tâche de la semaine.

a Le samedi, vers deux heures après midi, ceux qui ont travaillé quelque peu le mardi commencent à se montrer dans les mes. A quatre ou cinq heures, la foule s'y répand. Les femmes et les jeunes filles les plus âgées vont au marché ; leurs maris et les autres adultes entrent dans les tavenies. Vers sept ou huit heures, le marché est rempli, les rues sont vivantes, il n'y a plus de place dans les cabarets ; personne ne pense à faire l'économie d'un shilling.

<t II n'y a point de mendiants dans la ville. Tout adulte travaille, quand il veut travailler. Lorsqu'un mendiant étranger se présente, les ouvriers le considèrent avec curiosité, cherchant évidemment à deviner sur sa figure comment il s'arrange pour ne pas travailler durant sept jours, lorsqu' eux-mêmes ne peuvent pas prolonger au delà de trois jours une oisiveté qui leur coûte encore assez cher. 11 n'est pas rare de voir le mercredi et même le jeudi des groupes d'adultes, entre vingt et trente ans^ errant dans la ville, le regard vide, Tair hébété, souvent la tête penchée vers la terre ; évidemment il ne leur reste plus un liard à dépenser, et n'ayant pas faim pour le moment, ils ne sentent pas encore la nécessité de travailler. »

(^) « They are almost worked lo death. »

BlRMtNOHAlt. 527

Quelquefois les ouvriers, qui se sont oubliés trop longtemps au début de la semaine, prolongent le travail pendant la nuit du samedi jusqu'au dimanche matin. Ceux-là voudraient bien faire leur samedi le dimanche, et regagner ainsi le temps perdu pour leurs plaisirs ; mais la sévérité des mœurs anglaises ne leur permet pas de s'enivrer le jour du Seigneur. Us errent donc, sales et renfrognés, lançant des regards qu'ils voudraient rendre insultants, à toute personne qui passe proprement vêtue. Néanmoins, ils sont trop fatigués et trop honteux d'eux-mêmes pour aller jusqu'à la provocation. Cette paresse napolitaine ne s'explique pas, comme sous ' le ciel du midi, par l'emportement des sens ni par le goût des plaisirs. Les ouvriers de Wolverhampton ne savent que faire de leur oisiveté, à moins de se gorger de bière. A défaut de voluptés plus excitantes, ils ne jouissent, même dans le repos, ni de la nature, ni du soleil. Pour compléter ce tableau qui

tranche, bien que dans une égale dégradation, sur celui que présente la population des grandes manufactures, je traduirai encore la peinture que fait M. Home» du dimanche à Wolverhampton (*).

((Je me suis promené dans la ville et dans les faubourgs à rheure tiu service divin. J'ai rencontré des hommes seuls ou marchant pai- groupes, vêtus de leurs blouses de travail ou portant des chemises sales retroussées jusqu'au>dessus du coude^ et la figure noircie par la fumée des forges ; quelques-uns paraissaient avoir veillé toute la nuit, soit à boire, soit à terminer leur travail. On apercevait les enfants au fond des cours et des allées, assis ou s'amusant sur les tas de cendre^ bruns et bruyants

o) 14 mars 1841.

comme une \olcc de moineaux ; d'autres jouaient aux billes, entourés d'adultes, qui fumaient nonchalamment sans faire attention au jeu. Plus loin, de jeunes garçons se battaient en blasphémant^ et le sang ruisselait de leurs nez. Les femmes étaient assises sur leurs portes, les bras croisés. Des jeunes filles de 12 à 15 ans, plus proprement vêtues que les autres^ sautaient avec des cris de plaisir sur des tas de fumier. Très-peu d'enfants étaient lavés et habillés. Les seules maisons, dont on eût nettoyé et sablé le parquet, étaient celles où Ton vendait des oranges ou des gâteaux. Aucun ouvrier ne se promenait avec sa femme, ni aucun frère avec sa sœur. Partout une malpropreté hideuse, le désordre, Tindifférence, et avec cela point de gaieté, point de rires, point de sourires. On ne sentait que vide ou ennui; on ne remarquait pas d'autres symptômes de joie et de vivacité que les cris poussés par les jeunes filles sur les tas de fumier. »

L'état de Wolverhampton, si déplorable qu'il soit, n'approche pas de celui de Sedgely ou de Willenhall. Dans une grande yî\è, le mélange des rangs, le contact des étrangers et la circonférence plus vaste des intérêts, tendent à relever les hommes de leur abaissement ; mais dans ces petits bourgs industriels que peuple exclusivement une classe de travailleurs, quand les traditions patriarcales se sont effacées, les familles ne tiennent plus à la civilisation que par leurs besoins.

On connaît la spécialité de Willenhall ; celle de Sedgely est la fabrication des clous et des chaînes en fer. Le travail s'y fait en famille, et les jeunes filles en sont principalement chargées ; c'est la ville des femmes-forgerons [female blacksmiths). Celles-ci, à demi vêtues, combattent le feu [fight fire) quatorze à seize heures par jour. Dès l'âge de dix ans, leur tâche quotidienne est de mille clous. Associées à des hommes ignorants et dé-

BIRMINGHAM. 029

pravés, elles contractent bientôt les mêmes habitudes, boivent, fument, jouentj et dépouillent toute pudeur. Heureusement, ces filles dévergondées se marient de bonne heure. Il n'est pas rare de voir un jeune couple entouré d'enfants, avant que le père et la mère aient atteint l'âge viril. Le nombre moyen des enfants est de six à douze par famille. A l'âge de trente ou quarante ans, le père renonce au travail et vit oisif aux dépens de sa femme, de ses fils et de ses filles, qui travaillent tous pour lui (*). Ce procédé ne ressemble-t-il pas à celui de certains propriétaires des Antilles, qui font des enfants à leurs négresses pour accroître sur la plantation le nombre des esclaves?

A Willenhall, la méthode d'exploitation n'est plus la même. Les maîtres-ouvriers, au lieu de se servir de leurs propres enfants, vont chercher des apprentis dans les maisons de charité de Walsall, de Coventry et de Tamworth. Sur les 9,000 habitants de Willenhall, on compte près de 1,000 apprentis. Les petits fabricants n'emploient jamais d'ouvriers adultes. Il y a pour eux double avantage à remplacer le travail des hommes faits par celui des enfants : d'abord l'apprenti ne reçoit pas de salaire, et il vit comme il peut, n'ayant pas le droit de se montrer exigeant; ensuite il apporte avec lui une espèce de dot à son maître, une prime en argent qui va de 2 à 5 livres sterling, plus un trousseau complet que le fabricant met en gage quand le commerce va mal, et quand il n'obtient plus la bière à crédit.

Autrefois les gardiens des paroisses n'examinaient pas

(1) M. Home mentionne plus particulièrement ce fait en parlant des ouvriers de Stourbridge.

530 ÉTAT DES SUR L'ANGLETERRE.

de trop près à qui les enfants étaient remis ; quiconque les débarrassait du fardeau était le bien venu ; M. Home a vu à Walsall un fabricant à qui Ton avait confié trois apprentis, bien que cet homme eût été, un an auparavant, condamné pour vol et enfermé dans la prison du comté. A Willenhall, un maître-ouvrier qui n'est pas établi, et qui loue une place dans un atelier, entretient souvent deux apprentis, l'un pour travailler à ses côtés, l'autre pour faire ses commissions, pour ramasser du fumier, et pour mener paître son âne ou pour bercer ses enfants. Quand un fabricant a plus d'apprentis qu'il n'en peut nourrir, il en donne un ou deux à loyer ; un de ces malheureux a même été vendu pour 10

shillings. On ne saurait rien imaginer de plus affreux que l'existence des apprentis de Willenhall. À tout âge, il faut qu'ils travaillent aussi longtemps que leurs maîtres, vrais cyclopes qui font quelquefois des journées de vingt heures, mangeant debout et ne s'arrêtant jamais. La nuit, ils couchent sur un peu de paille ou sur le plancher. Us n'ont que le même vêtement pour l'hiver et pour l'été. On les nourrit à peine, et, quand on veut les punir, on les affame tout à fait (*). Il y a quelques années, on n'y mettait pas tant de raffinement. Un maître transperça son apprenti d'une barre de fer rouge et le cloua au mur ; un autre fabricant fut pendu pour avoir exercé sur un enfant des tortures aussi raffinées que barbares ; plus récemment, un troisième riva au cou de son apprenti un collier de fer, et un quatrième attacha une grosse poutre à la jambe du sien pour empêcher qu'il ne s'échappât.

(1) « Very common mode of punishing apprentices » is that of clam[^] min|7, [^]hich means haï fstarving. »

Aujourd'hui les châtiments sont moins étranges, mais tout aussi cruels. On frappe les apprentis d'un fouet à lanières, d'une corde à nœuds ou d'un bâton, sans préjudice des instruments que l'on peut avoir sous la main. Le maître couvre leur corps de plaies et de contusions ; la maîtresse leur arrache les cheveux et les oreilles. Plus ils demandent merci, moins on leur montre de pitié. Pourquoi les épargnerait-on ? Pourvu que l'enfant n'en meure pas, la justice s'en lave les mains. Le parlement a eu ces faits sous les yeux, et il n'a pas cherché à y porter remède. Cependant, lorsque les hommes sont poussés par la pauvreté, et qu'ils ne sont pas retenus par l'éducation qui est le frein individuel, peut-on se dispenser de faire inteiTcnir la loi qui est le frein social?

On voit près de Manchester des villes, comme Staleybridge et Dukinfield, dont la population se compose presque entièrement d'ouvriers ; mais là, du moins, il existe un ordre social quelconque : ces petites communautés ont des chefs, une religion, une sorte d'esprit public. Ces éléments de toute société, qui se retrouvent dans les hordes les plus sauvages, manquent absolument à Willenhall. A peine séparé de Wolverhampton par une distance d'une lieue et demie, Willenhall est à mille lieues du monde civilisé. Cette ville étrange se compose uniquement d'ateliers et de cabarets. Il n'y a point de magistrats ni de police, et, s'il y a un temple, les habitants laissent les prêtres qui le desservent prêcher dans le désert. Point de marchands, point de grands propriétaires, rien que des ouvriers qui vivent au jour le jour ; quand le fabricant a exécuté une grosse de serrures, il va les vendre aux facteurs de Wolverhampton.

53â ÉTODES SUR L'ANGLETERRE.

Quelques bouchers sont établis dans la ville, mais ils y profitent peu (*). L'ouvrier de Wolverhampton mange et boit son salaire ; l'ouvrier de Willenhall dédaigne les bons morceaux et se nourrit d'aliments grossiers, son unique débauche est la boisson. Quand il a tout dépensé et qu'il ne peut plus boire à crédit, il va s'asseoir encore dans le cabaret, les coudes sur la table, et regardant sans mot dire, pendant plusieurs heures, le feu qui pétille ou le sable qui couvre le parquet.

Les gens de Willenhall sont encore plus naturellement indolents, et dans l'occasion plus infatigables que ceux de Wolverhampton. Ils travaillent sous l'aiguillon du besoin, tant que leurs jambes peuvent les soutenir. Leur adresse est incomparable ; ils visent à la qualité aussi bien qu'à la quantité, et toute concur-

rence recule devant la leur. Comment lutter contre des ouvriers qui exécutent, pour 1 sb. 6 d. par douzaine, des serrures dont chacune se vend à Londres 1 sh.? Ce qu'ils endurent de privations, eux et leur famille, passe toute croyance ; ils vivent de pommes de terre et de mauvais lard, couchent sur un tas de paille, et sont vêtus de haillons ; les échoppes, où ils forgent leurs marchandises, n'ont ni portes ni fenêtres, même au cœur de l'hiver. L'Angleterre n'a pas de population qui donne plus de besogne aux chirurgiens. Rien n'est plus commun à Willenhall qu'une fracture ou qu'un membre démis. Parmi les adultes, un sur trois contracte des hernies ; et les enfants en sont fréquemment affligés dès leur naissance. Enfin, le corps se déforme à force de garder la

(1) « Not above a dozen butchers in the town, while 60 retail brewers and public houses. »

même position ; la moitié des adultes ont la taille tournée ou le dos voûté. Même à Wolverhampton, Ton distingue dans la foule un fabricant de Willenhall. La peinture, que l'antiquité nous a laissée du doyen des forgerons, a cessé d'être une fable ; tout serrurier de Willenhall est un Vulcain. Voici les accessoires du portrait :

« Leur visage, dit M. Home, est hagard, leur personne sale[^] leurs membres grêles et rachitiques. On croirait que leur peau a été séchée à la fumée et racornie. Les jointures sont saillantes et comme nouées, la main droite a une roideur particulière[^] il semble qu'on l'ait tordue. Le genou gauche se projette en avant comme un nœud dans un arbre ; le genou droit rentre en dedans, et la cheville du pied a une égale inclinaison. La lèvre inférieure est pendante, ce qui indique le découragement, et l'absence de la

pensée; l'œil^ quand il n'est pas illuminé par Tivresse, est terne, abattu et s*ans regard ; les jeunes gens ont souvent la face bouffie et comme soufflée par les liqueurs spiritueuses ; dans Tête mûr ou dans la vieillesse, les traits sont généralement durs, secs, anguleux, inflexibles, comme si, dans incessante contemplation des ressorts intérieurs de la serrure, la physionomie avait pris l'empreinte de ce travail. »

Dans l'espèce humaine comme parmi les animaux, c'est par le croisement que les races s'améliorent. A Willenhall, les vices de conformation finissent par devenir héréditaires ; car les habitants ne se marient qu'entre eux. M. Home affirme que, si un jeune homme étranger à la ville avait l'audace de rechercher une fille de Willenhall, les hommes se lèveraient en masse, le poursuivraient et le tueraient sans merci. Quels sont donc les trésors que ces pauvres gens gardent avec une jalousie si ombrageuse qu'elle en devient féroce ? Ce sont des compagnes comme il les leur faut dans leur

r)3i ÉTUDES BUR L'ANGLETERRE.

misère et dans leur isolement. La femme de Willenhall supporte les privations avec* un courage qui ne connaît pas la plainte et qui ne se dément jamais. Sobre et chaste, avec une éducation meilleure, elle relèverait certainement le ménage de la dégradation qui le frappe. Dans cette hutte délabrée et nue que la famille habite, elle fait régner Tordre et la propreté. Écoutons encore ici M. Home.

« J*entrai sans être attendu. 11 n'y avait pas dans la salle basse d'autre mobilier qu'une planche brisée qui servait de table, et qu'une pièce de bois supportée par des piquets pour servir de

siège. La femme était affamée, elle pleurait de faim ; ses vêtements étaient en lambeaux, et pourtant elle tenait le parquet parfaitement propre. Je gravis l'escalier, et je vis, dans une , chambre qui avait 7 pieds de longueur et 6 de hauteur sur un seul côté^ la pente du toit réduisant l'autre à rien, un lit sur lequel couchaient le mari, la femme et trois enfants. Il n'y avait d'aulre mobilier qu'un vieux bois de lit ; et sur la paille du lit, un vieux sac tenait lieu de couverture. Eh bien ! la couverture, le parquet des deux pièces^ l'escalier, tout était propre. Cette propreté allait jusqu'à la blancheur ; on aurait cru voir les tables d'une laiterie dans quelque grande ferme, plutôt que le misérable mobilier d'un taudis habité par un pauvre serrurier de Willenhall. »

Les méûagères de Willenhall ont d'autant plus de mérite à tenir leur intérieur décent, que la fange les environne et tend incessamment à les envahir. Tout habitant a, sous les fenêtres de. sa maison ou de son atelier, un tas de poussière et de fumier qui est le réceptacle des immondices, et quUl rapproche autant quUl peut, afin de mieux établir son droit de propriété, tout prêt à s'écrier en face d'un voisin trop cupide :

a Je suis sur mon fumier, comme toi sur le iieu. »

En effet, toutes les querelles, tous les procès des habitants entre eux ont pour origine quelque usurpation de ce genre : c'est leur champ à eux, qu'ils se disputent avec le même acharnement que des princes un royaume. Il n'y a pas de procès qui sente bon ; mais le tien et le mien perdent encore à être envisagés d'aussi bas. Si nous pénétrons sans éprouver la moindre répulsion dans V antre de la chicane^ qui peut voir sans dégoût des chiffonniers se battre dans le ruisseau pour la possession d'un clou rouillé?

Outre ces réserves de chaque propriétaire, la paroisse possédait encore en 1841 deux montagnes d'immondes qui s'élevaient triomphalement au centre de Willenhall, et qui auraient suffi, selon M. Horne, pour empester la Grande-Bretagne tout entière. En attendant, elles engendraient le typhus, qui a sévi à Willenhall sans interruption pendant sept ans. L'administration locale les a fait disparaître en partie, non point afin d'assainir la ville, mais par amour-propre et de crainte de se voir signalée à l'attention du parlement.

Un pareil site n'a certes rien d'enchanteur, et ce serait bien le cas de s'écrier avec le soldat de la caricature embourbé dans un marais : « On appelle cela une patrie ! » Cependant les maîtres-ouvriers de Willenhall montrent pour leur ville natale un attachement aveugle et invincible. En dépit de la misère qui les y attend, on ne peut pas les déterminer à la quitter. Des serruriers de WQ-lenhall qui avaient été appelés en Belgique, où ils recevaient de forts salaires, revinrent presque aussitôt, cédant au mal du pays. Nés dans une société exceptionnelle, il faut croire qu'ils ne se trouvaient pas à l'aise

536 BTDDDB8 SOR L'ANGLBTBRRE.

dans un ordre social mieux réglé. N'a-t-on pas vu aussi des esclaves qui, effrayés d'avoir désormais à pourvoir à leur subsistance, refusaient la liberté comme un fardeau?

Si j'ai bien rendu les traits généraux de la démocratie industrielle à Birmingham et dans le comté de Stafford, cette organisation a peu d'avantages qui lui soient propres. C'est le travail en famille, moins la sainteté des mœurs domestiques; c'est l'atelier, moins les vertus sociales qu'il engendre. L'ouvrier, dans ces

conditions, n'a pas même toute la valeur qui lui est naturellement propre; comment lutterait-il contre les grandes manufactures armées de la puissance des machines et de celle des capitaux? Dans un pays comme la France, l'industrie parcellaire et domestique est, pour ainsi dire, un produit naturel ; sans parler des ateliers parisiens, quoi de plus florissant que les petites villes de Thiers, de Saint- Claude et de Gérardmer? Mais, en Angleterre, les institutions et les mœurs lui sont également contraires ; elle n'y peut guère plus exister qu'à l'état d'anomalie et d'exception.

BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

ire LIVRAISON ÉTUDES SUR L'ANGRETERRE

PAm IiéOV FAUOBBA, db l'iicstitut, t. édition considérablement augmentée. - 2 beau et forts vol. grand ni-18.

Pris f 7 fr.

2<> LIVRAISON MÉLANGES O'ÉCOHOUIE POLITIQUt ET
DE FIMAHCES

PA» LÉOH rAUOBBA, db l'institdt, « b««« •« lb»«« «olnmes
graad l«-t8. - P»«« » ' "•

LIVRAISON (SOCS PRESSEE DES DÉLITS ET DÉ15 PEINES

PAR BBOOAMIAv P,, II rAOWDi-BÉLIB. ->..« » L'l,.T.TOT,
c,p.«iUer 4 1. Cour de c«Mt.on,

I TohuM ««»* •»•»• - 'r"» •»"••• «•

*e LIVRAISON (BN PBÉJPAWTIOS)

HAIHUEL D'ÉCONOMIE POLITIQUE

P.rH ■ ««B»«llj;.4BT,PH.fe8«eutaa,CoUége de France, Héd-
scteur eu chef

^utre, ouoragu publié, awrf da». Je fomoï r'^'^J^-y^-

membreden^titut. ee^liuoj 2^^^^ j, ^

"^UteiS;, par M. L ... L*""""l»* «"^rPe hin^s•mith (dé ^

cherches sur ïcs lo.s qui règlent la ja'e"f eu» i vV.l 5 fr. &o

M.P.J.StirUng, traduit par M. A. Planche. 1 vol

CoïkBBiL, typographie et slèréotypie de Crîté.

e thii=«

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/tudessurlanglet01faucgoog>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.